UC-NRLF
B 3 009 258

CALIFORNIA
STATE LIBRARY.
THIS BOOK
IS NO LONGER THE PROPERTY OF
THE CALIFORNIA STATE LIBRARY
Received NOV 1892
Accessions No. 89239 Class

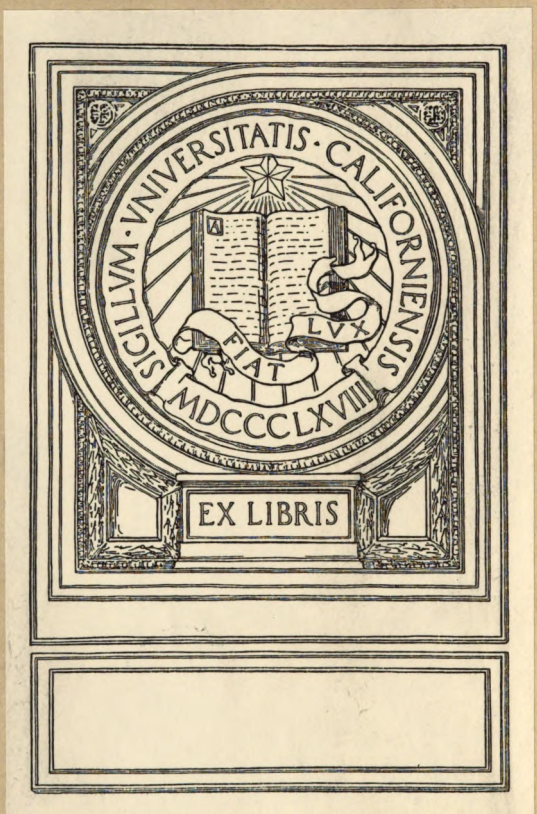
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

REVUE

DE

L'ORIENT,

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE

(Société asiatique de Paris)

Fondée à Paris en 1822

SOUS LES AUSPICES DE LEURS MAJESTÉS IMPÉRIALES

TOME SOIXANTE-SIXIÈME.

Cahiers XLI à XLIV.

PARIS,

au Bureau de la Revue de l'Orient,

CHEZ DUCAVIGNE, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE

[illegible]

1886

REVUE

DE

L'ORIENT.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE

(Société scientifique et littéraire).

Fondée à Paris en 1841,

CONSTITUÉE ET AUTORISÉE EN 1842, CONFORMÉMENT A LA LOI.

TOME ONZIÈME.

Cahiers XLI à XLIV.

PARIS,

au Bureau de la Revue de l'Orient,

CHEZ DELAVIGNE, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE,

RUE DES BEAUX-ARTS, 8.

1846

INV. 1898

DS1
R4
v.11

UNIV. OF
CALIFORNIA

89239

REVUE DE L'ORIENT.

UNIV. OF CALIFORNIA

CALIFORNIA STATE LIBRARY,

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

OCÉANIE.

NOUVELLE-CALÉDONIE ET TONGA.

Misères, fatigues et dangers des missionnaires. — Famine habituelle chez les indigènes. — Inconvénients du régime de l'hospitalité absolue et de la communauté des vivres.

Nous croyons ne devoir ajouter aucunes réflexions aux détails qu'on va lire, extraits de quelques lettres de ces dignes missionnaires qui, avec tant de foi et de dévouement, vont dans de lointaines contrées porter les bienfaits de la civilisation chrétienne et l'affection pour la nationalité française. La sympathie la plus vive est due à leur travaux.

Nous rappellerons seulement à nos lecteurs (voir t. VIII, p. 81 et suivantes de la *Revue de l'Orient*) que M. le capitaine de corvette Julien-Laferrière, commandant la gabarre *le Bucéphale*, avait été chargé, à la fin de l'année 1843, de déposer à la Nouvelle-Calédonie Mgr. Douarre, évêque d'Amata, et MM. Rougeyron et Viard, missionnaires français.

Voici ce qu'après vingt mois de séjour parmi les Néo-Calédoniens M. Rougeyron a écrit, le 1er octobre 1845, au vénérable père Colin, supérieur général de la société de Marie.

« Bien que je vive au milieu du peuple calédonien depuis assez longtemps, je ne suis pas encore assez instruit de ses usages et de ses mœurs, pour les décrire. J'admire beaucoup nos savants voyageurs, qui, pour avoir rencontré quelques sauvages sur un rivage isolé, échangé avec eux quelques paroles, ou, si vous le voulez, assisté à une ou deux de leurs fêtes, de retour dans la patrie, publient les relations les plus intéressantes

936422

sur les coutumes, la religion et la langue des peuplades qu'ils ont visitées dans leurs courses lointaines. Je ne puis les imiter, car il me semble qu'il faut plus d'investigations pour découvrir la vérité sur toutes ces choses.

« Le dialecte calédonien m'a semblé fort difficile, tant à cause de son génie tout différent de nos langues d'Europe, qu'à cause de sa prononciation. Seuls Européens dans cette île, sans interprète, sans grammaire, sans vocabulaire ; car je ne puis donner ce nom à la série de mots qui ont été publiées, puisqu'elle n'a rien d'exact, nous avons eu d'énormes difficultés à vaincre. Depuis trois mois seulement, nous commençons à balbutier en calédonien et à faire quelques petites instructions.

« Du reste, nous avons été obligés de négliger souvent l'étude pour viser au plus pressé, qui était de ne pas mourir de faim. Nos provisions pour cinq personnes étaient peu considérables : un baril de salaison et trois barils de farine. Nous ne pouvions pas trop compter sur des échanges avec les naturels, car nous avions peu d'effets à leur céder, et nos Calédoniens avaient encore moins de vivres à nous vendre.

« Ce n'est pas que ce pays soit aride et impropre à la culture, comme l'ont avancé certains voyageurs ; outre ses sites d'une grande beauté, il ne manque pas de plaines très-fertiles, qui pourraient nourrir une multitude d'habitants. Mais mille causes, et surtout la paresse, réduisent les indigènes de la Nouvelle-Calédonie à la plus extrême misère. Ils cultivent, et même fort bien, avec le secours d'un morceau de bois pointu ou avec les ongles, mais ils cultivent peu et jamais en raison de leurs besoins. L'arbre à pain se trouve dans quelques lieux de l'île, sans qu'ils sachent en tirer parti. Vraiment ils sont arriérés de trois siècles et plus sur les îles Tonga et Ouvea, bien qu'ils ne soient pas sans intelligence. Ils ont aussi des cocotiers, mais souvent ils les détruisent dans leurs funestes guerres. C'est bien un peuple enfant et sans prévoyance. Ont-ils fait une récolte abondante, on dirait qu'elle leur pèse ; ils appellent des voisins de dix à douze lieues à la ronde, pour s'en débarrasser plus vite, et le festin dure autant que leurs provisions ; de sorte que pendant les trois quarts de l'année ils n'ont rien à manger. Leur nourriture consiste alors en quelques poissons, coquillages, racines et écorces d'arbres ; quelquefois ils mangent de la terre, dévorent la vermine dont ils sont couverts, avalent avec gloutonnerie les vers, les araignées, les lézards, etc. Je ne sais pas comment ces malheureux peuvent vivre pendant les neuf à dix mois de disette, et comment, eux qui se repaissent de leurs ennemis vaincus, ne se font pas la chasse, ne s'entr'égorgent pas pour assouvir la faim qui les dévore.

« Nous ne pouvions donc attendre que peu de secours des naturels, et d'ailleurs, ne voulant pas tenter la Providence, nous nous sommes mis à gagner notre pain à la sueur de notre front. Il nous fallait un four pour tirer parti de notre farine ; nous fûmes réduits à aller chercher la terre glaise à une lieue de notre habitation, puis à façonner des briques, à les faire sécher et cuire. Ensuite il fallut creuser un puits ; la pierre, la chaux,

pour le bâtir, étaient encore à une lieue : de là la nécessité de nous construire une embarcation pour le transport de ces matériaux.

« D'un autre côté, nous avions affaire à un peuple qui en apprendrait souvent à plusieurs de nos filous d'Europe ; il devenait de plus en plus importun et hostile : c'étaient tous les jours de nouveaux vols, exécutés avec une adresse vraiment surprenante. Pour y mettre un terme, nous fûmes obligés d'entourer notre habitation et notre jardin d'une forte haie palissadée ; dès lors nous sommes restés plus tranquilles. Mais voici un nouvel embarras : notre première maison tombait en ruine, les bois en étaient vermoulus : nous l'avons reconstruite en pierres. Enfin il nous a fallu, dès le commencement, défricher un terrain assez vaste, bêcher notre jardin, semer force graines. Humainement parlant, tout cela était un peu pénible pour nous ; mais quelle force ne puisions-nous pas dans ce souvenir, qu'avant de commencer son ministère apostolique, N.-S. J. C. avait daigné se faire ouvrier dans l'humble boutique de saint Joseph ! D'ailleurs, nous étions encouragés par l'exemple de monseigneur l'évêque d'Amata : toujours le premier au travail, il s'était fait le manœuvre du bon frère Jean. Que de fois je l'ai vu plier sous le faix ! sa gaieté était toujours la même, et sa foi admirable. Le frère Blaise est resté malade pendant sept mois des suites d'une chute ; à mon tour je l'ai remplacé...

« Le bon P. Viard luttait de dévouement avec monseigneur Douarre ; mais comme son expérience et sa connaissance de l'idiome parlé par quelques étrangers résidant ici le mettaient à même de s'occuper d'une manière plus directe de l'œuvre de la mission, il faisait souvent des courses parmi les tribus, et ces visites n'ont pas été sans heureux résultats, il se livrait aussi avec ardeur à l'étude de la langue calédonienne, et il nous était en cela d'un grand secours.

« Ainsi, mon révérend père, depuis vingt mois nous travaillons sans relâche, et encore nous n'avons pas réussi à nous créer des ressources suffisantes. Au moment de nos plus grands besoins, notre jardin a cessé de produire par suite de la sécheresse. Que Dieu soit béni ! Cette épreuve n'a fait qu'accroître notre confiance en sa providence ! Nous achetâmes alors un champ d'ignames ; nous nous étions bien fatigués à les arracher, et au moment où nous allions les emporter à notre demeure, le chef qui nous les avait vendues envoya une troupe de bandits qui nous les enlevèrent sous nos yeux : en un instant elles avaient toutes disparu. Plus tard, nous avons nous-mêmes planté des ignames ; mais notre récolte a manqué faute de pluie.

« Que faire alors pour ne pas mourir de faim ? Acheter ; nous l'avons fait tant que nous avons eu des objets d'échange et que les naturels ont eu de quoi nous vendre. Il nous a fallu ensuite aller de porte en porte pour demander quelques racines, et encore n'en avons-nous pas trouvé dans notre voisinage. Plusieurs jours de suite nous n'avons rien mangé avant trois heures du soir ; nous n'avions que des racines d'herbes, et encore pas à

satiété. Plus d'une fois nous avons envié la nourriture que les hommes les plus nécessiteux d'Europe dédaignent souvent.

« Mais le Dieu qui nous a conduits jusqu'aux portes de la mort, nous en a toujours retirés d'une manière touchante. Permettez-nous de vous citer quelques traits. La veille de la Toussaint, nous avions épuisé nos dernières provisions. Le F. Blaise s'inquiétait fort pour le jour suivant : « Que « mangerez-vous demain, nous disait-il, vous jeûnerez? — Eh! oui, lui « répondîmes-nous, nous avons besoin de faire pénitence, l'occasion ne « saurait être plus favorable. » Le lendemain, comme je craignais que le jeûne ne se prolongeât trop, j'allai au jardin arracher quelques trognons de choux : c'était tout ce qui nous restait. Déjà le frère se mettait en mesure de les faire cuire, lorsque la Providence nous envoya quatre ou cinq personnes chargées de vivre.

« Un autre jour, nous étions réduits à la même extrémité et nous n'avions devant nous qu'un avenir affreux : nous venions d'être délaissés par la tribu qui jusque-là nous avait fourni des aliments; personne ne venait plus rien nous vendre, il fallait donc se résigner à mourir... Ce jour-là même, des sauvages inspirés vinrent de trois lieues nous vendre d'abondantes provisions. Ce qui vous fera reconnaître en cela le doigt de Dieu, c'est que ces indigènes étaient d'une tribu ennemie de la nôtre, qu'ils se présentaient à nous pour la première fois et précisément au moment de notre plus grande nécessité. A la vue de cette nourriture providentielle, j'échangeai un regard avec Mgr. d'Amata, et nos larmes coulèrent en abondance...

« Le 13 août dernier, nous eûmes un instant de consolation : un bâtiment parut en rade, nous crûmes nos misères finies. Hélas! ce n'était pas le navire si désiré : celui-ci portait le pavillon américain, et comme il était en mer depuis fort longtemps, il ne nous laissa que peu de ressources.

« Notre dénûment devint bientôt plus grand que jamais; nous étions même aux abois, lorsque le P. Viard se rappela qu'un chef de tribu, qui habitait à quinze lieues, lui avait donné, quatre mois auparavant, un champ d'ignames pour gagner ses bonnes grâces.

« Nous n'osions pas espérer que ce chef fût resté si longtemps fidèle à sa parole, qu'il eût conservé pour nous des ignames sur lesquels nous n'avions jamais compté, lorsque nous avions vu d'autres naturels venir nous dérober les fruits qu'ils nous avaient vendus. Mais la faim nous pressait, et Mgr. d'Amata nous conseillait de partir. Vraiment, qui n'admirerait les soins de la Providence! Le chef en question nous fit un accueil amical, et nous montra le champ d'ignames qui était resté intact, tandis que depuis longtemps la tribu avait épuisé ses ressources. Il fit arracher ces fruits et les fit transporter dans notre barque. Il poussa la générosité plus loin, il nous donna encore des cocos; mais comme ces derniers étaient *tapous*, il s'adressa à son fils, petit enfant de sept à huit mois, le priant de lever cet interdit. Un signe que l'on fit faire à l'enfant fut la marque de sa volonté,

et nous partîmes, après avoir fait des présents à ce chef, emportant avec nous d'abondantes provisions.

« Nous n'étions de retour de cette excursion que depuis trois jours, lorsque parut en rade la corvette française *le Rhin*, c'était le 28 septembre 1845. Je n'essaierai pas, mon révérend père, de vous dire notre joie, lorsque nous vîmes arborer le drapeau national! Nous allions trouver des amis, des frères, des sauveurs! ce moment vaut bien des épreuves. Je ne saurais assez louer le digne commandant du *Rhin*, M. Bérard, ainsi que son état-major : ils ont subvenu à tous nos besoins avec une générosité vraiment prodigieuse. M. Bérard a eu pour nous les soins et la tendresse d'une mère; il s'est montré d'un rare dévouement pour le bien de la mission. Voilà notre sort vraiment changé, et *le Rhin*, en nous quittant, nous laisse en abondance des vivres pour un an.

« Béni soit le navire de la patrie! et que le ciel daigne rendre au centuple à son commandant, à ses officiers et à tout son équipage, les biens dont ils nous ont comblés! Ils peuvent compter que leur souvenir ne s'effacera pas de nos cœurs!

« Quoi qu'il en soit de nos privations jusqu'à ce jour, ne pensez pas, mon révérend père, que la mélancolie se soit emparée de nous; il ne nous est jamais venu à l'idée d'avoir du regret de notre sacrifice. La paix de l'âme, la gaieté, l'union, ont toujours régné parmi nous...

« Les peuples de la Nouvelle-Calédonie, comme tous les Océaniens que nous connaissons jusqu'à ce jour, se distinguent par une grande hospitalité, qui fait que tout est en commun. Cette pratique paraît fort bonne, mais en réalité elle a d'assez tristes conséquences; car elle entretient ces peuples dans leur incroyable paresse, en les portant à compter sur les ressources des autres. Ils ne refuseront jamais ce que vous leur demanderez, ce serait un crime; ils accompagneront même leur don de paroles flatteuses; mais au fond de l'âme ils se dessaisissent à regret, et parce qu'ils ne peuvent faire autrement (1).

« En revanche, ils sont fort pillards, comme je vous l'ai déjà dit; ce qui n'est pas surprenant, vu leur complète indigence : aussi le moindre objet les tente-t-il. Si nous n'avions pas usé, surtout dans le commencement, d'une surveillance continuelle, ils nous auraient bientôt réduits au même dénûment qu'eux. Cependant nous n'avons pas eu des pertes bien considérables, et je dois dire, à l'honneur de nos Calédoniens, que sur ce point ils ont déjà fait bien des progrès. Lorsqu'il fut question d'aller occuper notre

(1) Une seule remarque prouvera combien ces sentiments manquent de sincérité. A la mort d'un Calédonien, ses parents et ses amis se réunissent pour se lamenter près du lieu où le cadavre doit être pleuré. L'on désigne des pleureurs d'office; d'ordinaire ce sont des femmes. Mais il n'y a que feinte et hypocrisie dans ces larmes: après les gémissements et les sanglots, vous entendez les mêmes personnes éclater en rires et en cris de joie. Non, il n'y a ni tendresse ni affection dans ces cœurs, qui n'ont pas encore reçu le don de la charité.

nouvelle maison, distante d'une demi-lieue de l'ancienne, nous les chargeâmes du transport de nos effets, et il ne nous a rien manqué, sinon peut-être une chemise. Ils commencent à devenir hommes; espérons que bientôt ils seront bons chrétiens.

« Le principe de la loi salique est en vigueur à la Nouvelle-Calédonie; les seuls aînés mâles sont reconnus chefs après la mort de leur père. Du reste, ces rois sont à peu près sans influence, et une des causes auxquelles il faut l'attribuer est, je pense, leur trop grand nombre; il n'est pas de si petit hameau qui n'ait le sien. J'admire, au contraire, combien nous sommes parvenus à nous faire respecter même des chefs, au point que l'un de nous serait capable de mettre en fuite des milliers de sauvages. Comme leur île n'a presque pas été visitée par les Européens, ils ont encore une grande idée des blancs. Ils nous attribuent la puissance sur le vent et la pluie; le ciel, selon eux, est la terre que nous habitons, et ils l'ont conclu parce qu'ils voyaient nos navires à l'horizon toucher le ciel.

« Les femmes surtout ont besoin que la religion vienne les arracher à leur esclavage et à leur avilissement. Comme chez toutes les nations que l'Évangile n'a pas civilisées, elles rampent ici aux pieds de l'homme, qui les tyrannise. A elles est dévolue la charge de porter les fardeaux, d'aller chercher la nourriture, d'avoir soin des champs une fois qu'ils sont défrichés; elles ont la plus grande part aux travaux, et la plus petite aux douceurs du ménage. Y a-t-il un bon fruit à manger, aussitôt le mari le fait *tapou*, et s'il est permis à l'épouse d'être témoin du dîner de son mari, c'est à condition qu'elle n'y touchera pas, autrement elle serait punie de mort. Si elle tombe malade, elle est à l'instant expulsée de la famille, elle couche à la belle étoile ou sous quelques branches plus ou moins bien entrelacées; il faut qu'elle reste là exposée aux injures de l'air et de la pluie. Sur le moindre soupçon, pour une simple désobéissance à son mari, celui-ci entre en fureur, et la traite avec une barbarie incroyable; quelquefois il lui brise le crâne avec une pierre, et bientôt arrivent de prétendus chirurgiens qui lui déchirent les chairs avec des coquillages: c'est un spectacle à faire frémir.

« Je crois cependant les Calédoniens naturellement moins cruels qu'une telle conduite ne le ferait penser. Quoiqu'ils soient anthropophages, ils ne tuent jamais un homme précisément pour s'en nourrir; ils dévorent seulement leurs captifs: c'est une victoire et un trophée pour eux d'avoir mangé un ennemi, car sa mémoire est à jamais flétrie. Depuis notre séjour dans cette île, une vingtaine d'individus ont été tués et mangés dans notre voisinage. J'ai vu de mes propres yeux un morceau de chair humaine rôtie: c'était un morceau de la main, et l'on avait eu soin de l'envelopper d'une feuille pour en mieux conserver le jus et l'odeur. Il n'est pas rare de fouler aux pieds les ossements de malheureux ainsi égorgés. Nos sauvages se font des guerres cruelles, et lorsqu'ils savent qu'un de leurs ennemis se rend dans quelque lieu, ils vont se cacher près de la route et se précipitent sur leur victime avec la fureur d'un tigre altéré de sang.

« Que de fois nous avons été menacés et de la mort et du feu. Ils ve-

vaient sur nous avec des lances, des casse-têtes et des frondes; nous les entendions vociférer qu'ils allaient nous brûler dans notre maison : rien de tout cela n'est arrivé. Nous ignorons s'ils ont voulu incendier notre demeure, mais toujours est-il certain que plusieurs fois nous avons trouvé à l'entour des charbons ardents. Pourquoi avons-nous été épargnés par ces barbares? qui a pu arrêter leurs bras si souvent levés sur nous? Leurs armes sont meurtrières, nous n'en avons eu que trop de preuves sous les yeux... et au milieu de ce peuple, nous dormons en paix, nous vivons joyeux. C'est que nous savons que Dieu est pour nous, et que la mort nous serait un gain.

« Dans le courant de novembre 1844, un de nos voisins, d'accord avec le chef de notre tribu, nous apporta un gros poisson. Comme notre déjeuner n'avait pas été copieux ce jour-là, nous étions contents de trouver le moyen d'apaiser la faim qui nous tourmentait. Mais ce festin nous coûta cher, nous étions empoisonnés, et si bien empoisonnés, qu'un chat qui avait, comme nous, mangé de ce poisson, périt le neuvième jour. Que faire en cette triste conjecture? Point de médecin, point de contre-poison, point de remèdes. Notre unique ressource était de nous jeter entre les bras du grand médecin, du médecin céleste : nous le fîmes avec confiance, car on prie bien alors. Couchés sur nos grabats, chacun dans notre petit coin, nous endurions les douleurs les plus aiguës, et nous n'avions pas à nos côtés une âme charitable pour nous donner quelques légers soulagements. Notre unique remède a été du café, dont l'excellente dame Bruat avait fait cadeau à Mgr. d'Amata. Nous ne doutâmes pas un instant que nous échapperions tous à cette maladie, et notre espérance n'a pas été vaine. Après trois semaines de souffrances plus ou moins vives, nous pûmes reprendre nos occupations ordinaires, et aujourd'hui nous ne nous apercevons nullement que nous ayons été empoisonnés...

« ROUGEYRON, *miss. apost.* »

Laissons maintenant le P. Viard, dans une lettre écrite, le 27 octobre 1845, à bord de la corvette *le Rhin* (1) et adressée également à M. Colin, raconter la part qu'il a prise aux travaux de la mission calédonienne et comment il avait obtenu ce champ planté d'ignames qui sauva les missionnaires sur le point de mourir de faim.

« La population de la Nouvelle-Calédonie s'élève à cinquante mille habitants, dispersés sur toute son étendue. Les voyages présentent d'assez grandes difficultés, à cause des montagnes, des forêts et des rivières qui couvrent et coupent tout le pays.

---

(1) Le R. P. Viard, rappelé de la Nouvelle-Calédonie par Mgr. Pompallier, son évêque, est arrivé à Sidney le 29 octobre 1845 : là, il a trouvé des lettres du saint-siége qui le nommaient évêque d'Orthosie et coadjuteur de Mg . Pompallier. Son sacre a eu lieu à Sidney le 4 janvier dernier, et peu de jours après, il est parti avec Mgr. l'évêque de Maronée pour la Nouvelle-Zélande.

« L'étude de la langue calédonienne nous eût longtemps arrêtés, sans l'heureux concours d'une circonstance assez singulière. J'ai trouvé ici des naturels qui parlent la langue de Wallis, d'où ils seraient originaires, à ce qu'il paraît. Leurs ancêtres, s'étant attirés la haine d'un ancien roi, furent contraints d'abandonner leur patrie, et, après avoir erré d'archipel en archipel, ils s'arrêtèrent aux îles Loyalty, et plus tard ils sont venus se fixer dans la Nouvelle-Calédonie, où ils se sont beaucoup multipliés. Comme ils remarquèrent, dès le commencement de notre séjour en cette île, que je parlais leur langue, ils me prirent en affection, et ils me regardent comme un de leurs amis. Un de leurs chefs m'a été d'un grand secours, parce qu'il parlait bien les deux langues.

« Si, par suite de circonstances impérieuses, nous ne nous étions pas trouvés réduits à une si grande détresse, si nous n'avions pas été obligés de nous occuper si souvent de travaux matériels, nous aurions pu avancer beaucoup l'œuvre même de la mission. J'ai mis à profit tout le temps libre pour m'appliquer fortement à l'étude de la langue, et en peu de mois je me suis trouvé en état de traduire le *Pater* et l'*Ave* et de composer quelques cantiques.

« Le jour de l'Assomption (1844), vingt naturels de différentes tribus, à qui j'avais appris à faire le signe de la croix et à réciter le *Pater* et l'*Ave*, vinrent chez nous pour assister à la sainte messe. Nous éprouvâmes une bien grande joie en entendant nos Calédoniens offrir pour la première fois leurs prières au dieu véritable. Jusque-là il m'avait fallu courir de côté et d'autre pour les instruire séparément dans leurs cases; mais à partir du 1er novembre de la même année, j'ai réuni, soir et matin, un certain nombre de naturels dans la maison du chef de Balade. En trois mois, j'ai pu leur apprendre le *Pater*, l'*Ave*, le *Symbole*, le *Décalogue*, et plusieurs cantiques en l'honneur de Marie. Ils ont de l'intelligence et de véritables dispositions pour le chant. Leurs progrès auraient été plus rapides, si la construction de notre nouvelle demeure, qui était de la dernière urgence, ne m'avait obligé de suspendre mes instructions. L'habitation des missionnaires est maintenant à *Baiao*, à une demi-lieue de *Mahamata*, notre ancienne résidence.

« Notre maison finie, Mgr. d'Amata m'envoya visiter les diverses tribus. Je me dirigeai d'abord vers celle de *Jeugiene*, à quinze lieues de notre habitation. J'appris en chemin que le chef de cette tribu était en guerre, et qu'il avait tué quatre femmes. Je poursuivis ma route en toute hâte. Bientôt je vis venir à ma rencontre quelques hommes, envoyés par ce chef pour me faire connaître le grand désir qu'il avait de me parler; il avait eu soin de me tenir prête une embarcation pour le passage de la rivière. Je le trouvai entouré de sept à huit cents Kanaks armés de lances et de massues; il me fit force démonstrations d'amitié et de respect, et j'eus le bonheur de mettre fin à la guerre.

« Nous nous rendîmes ensuite à sa case, qui était à deux lieues de là; durant toute la route, il m'entoura d'égards et me fit remarquer ses pro-

priétés. Il avait eu soin de prévenir sa femme, qui vint sur le seuil de la porte pour me recevoir et me présenter son fils, enfant à la mamelle. Je le caressai et lui administrai le saint baptême, après avoir fait comprendre aux parents la grandeur de ce bienfait. Il furent enchantés et m'offrirent des ignames et des cocos. J'allai ensuite m'asseoir sur une superbe natte qui m'était réservée, et le chef prit place auprès de moi. Pendant qu'on préparait le repas, je m'entretins dans l'idiome de Wallis avec mon hôte et sa femme; le chef traduisait ensuite notre conversation aux naturels présents, qui étaient avides de savoir ce que nous disions.

« Sur leur demande, je me mis à chanter les cantiques que j'avais appris à nos catéchumènes de Balade, et ils en furent ravis. Mon chapeau triangulaire captiva vivement leur attention: ils voulurent le voir, le toucher; ils me demandèrent la permission de l'emporter pour le montrer à leurs amis des autres tribus, et il ne me fut rendu qu'au bout de deux jours, après l'avoir fait voyager à plus de cinq lieues. Le crucifix que je portais sur ma poitrine les impressionna bien davantage; ils voulurent savoir le nom de celui qui était mort sur cette croix. Je pris de là occasion de leur annoncer N.-S. J. C., et de leur raconter tout ce qu'il avait fait et souffert pour leur amour. Ils en parurent fort touchés. C'était toujours le chef qui me servait d'interprète : je ne connaissais pas encore la langue de ces Kanaks.

« Mais la nuit approchait, et je n'avais pas encore récité mon bréviaire. Je leur dis que j'allais prier le grand esprit de les rendre heureux, et ils gardèrent un profond silence. Ma prière achevée, ils me servirent des ignames cuits, des bananes et des cocos. Je fis un bon souper, dont j'avais grand besoin. Il fallut ensuite recommencer la conversation, qui se prolongea fort avant dans la nuit; puis je me retirai avec mon guide dans la case du chef, où, après avoir récité le chapelet, je m'endormis tranquillement.

«A mon réveil, j'aperçus auprès de moi une corbeille où se trouvaient les restes d'une jambe humaine, que nos gens réservaient pour leur déjeuner. Je fis comprendre au chef combien c'était une chose horrible de se nourrir de la chair de ses semblables; il me dit qu'il n'en savait rien, mais qu'à l'avenir il n'en mangerait plus.

« Après que j'eus fait mes prières, le chef me conduisit vers un beau champ d'ignames, et en me les montrant, il me dit : « C'est le champ de « mon fils; il t'en fait cadeau, accepte-le par affection pour lui.» Je l'acceptai en effet avec une vive reconnaissance. Je ne pensais pas alors combien ce champ nous serait utile, lorsque, quatre mois plus tard, nous serions réduits à la dernière misère. Notre chef me fit visiter en détail ses plantations; puis, en sa compagnie, je parcourus toute la tribu pour baptiser les petits enfants. Le lendemain je lui fis mes adieux, promettant de revenir le voir, lorsque mon navire serait arrivé et que je pourrais lui donner des gages de mon affection pour lui et son fils. « Si ton navire tarde « à venir, me répondit-il, viens, toi, pour nous instruire et nous tirer de « notre malheur. » Il m'accompagna fort loin avec une partie des gens

de sa tribu, portant son fils dans ses bras; au moment de nous séparer, il m'exprima avec vivacité tous ses regrets, et après lui avoir renouvelé mes adieux, je me dirigeai vers Balade, où je rentrai après neuf jours d'absence.

« Bientôt j'en repartis pour passer à l'île Balabio, où je restai deux jours, instruisant les sauvages et baptisant bon nombre d'enfants. Les naturels me firent remarquer un énorme rocher, au pied duquel ils croyaient apercevoir des taches de sang: c'étaient tout simplement des veines qui se dessinaient dans la pierre. Ils me dirent que c'était là le trône de leur dieu. Lorsqu'un Kanak meurt, disent-ils, son âme se rend à Balabio pour y être jugée; elle est bien accueillie par le dieu si elle s'est conduite avec sagesse, mais il la punit rigoureusement si elle s'est mal comportée. Près de ce rocher, se trouve un arbre très-ancien et très-touffu, dont le feuillage sert de sanctuaire à la divinité. De Balabio, je me rendis par mer à Arama, où je reçus un accueil favorable, surtout de la part du chef, qui fut sensible à ma visite...

« Un heureux changement s'est déjà opéré parmi les Calédoniens; ils sont moins voleurs, leurs guerres sont moins fréquentes; ils commencent à comprendre le motif qui nous a conduits au milieu d'eux; nos confrères sont bien reçus partout.

« Mgr. Douarre et le P. Rougeyron ont commencé leurs courses apostoliques le jour de la fête des SS. apôtres Pierre et Paul. Ils doivent posséder maintenant une jolie chapelle. M. Bérard a fourni les principaux bois pour sa construction, et les ouvriers de la corvette *le Rhin* y ont travaillé.

« VIARD, *provinc. apost.* »

La lettre suivante, écrite de Tonga-Tabou (octobre 1845) par un autre missionnaire mariste, le P. Calinon, prouve que ce n'est pas seulement dans les îles où les Européens ne se sont pas encore établis que nos missionsionnaires sont exposés à subir les angoisses de la faim.

M. Calinon donne des détails étendus sur les funestes inconvénients de l'hospitalité absolue et de la communauté des vivres.

« L'état habituel des peuples de l'Océanie est une extrême pauvreté; leur caractère dominant est l'indolence et la paresse; l'usage le plus remarquable parmi eux est une hospitalité poussée si loin, qu'elle ne trouverait de modèle dans aucune de nos contrées d'Europe.

« Pour ce qui est de la pauvreté, ils logent dans des cases consistant en une toiture de feuilles, supportée par des pieux; elles sont toujours si basses qu'il faut se courber pour y entrer et quelquefois pour s'y tenir debout. Ces cases, qui représentent un carré de douze à vingt pieds, ne forment jamais qu'une seule pièce, et sont en général ouvertes dans tout leur contour. Le mobilier des plus riches se compose d'un plat en bois pour faire le kava, de quelques noix de coco vides pour contenir l'eau ou l'huile, de quelques nattes étendues sur le sol pour s'asseoir ou dormir, d'une ou deux haches avec un instrument aratoire venant d'Europe, quelquefois d'un

fusil ou d'armes en bois à la façon du pays. Une cabane de ce genre n'est pas toujours habitée par une seule famille, car tous ne se donnent pas la peine de bâtir. Il est beaucoup d'indigènes qui vont sans façon s'installer chez leurs parents ou leurs voisins, dont ils partagent les vivres, s'il y en a, aussi bien que le couvert, chose qui doit vous sembler étrange en France, mais qui jamais ne souffre ici de difficulté.

« Le vêtement de nos naturels est assorti à leur logement; il consiste, comme vous le savez déjà, en une bande de *tape*, qui les couvre de la ceinture au genou. Cette espèce d'étoffe est de peu de durée, ne supporte pas le lavage et se dissout à l'eau à peu près comme le papier. Malgré son peu de valeur et la facilité de la fabrication, elle n'est rien moins qu'abondante, et l'on voit même des chefs qui n'osent pas paraître en public, parce qu'ils n'ont pas une *tape* convenable pour se couvrir.

« Ici la base de la nourriture est l'igname, le fruit à pain, le taro, la banane, le porc, le chien, le chat et la poule. Le poisson pourrait aussi fournir de grandes ressources dans plusieurs localités. Si ces divers comestibles abondaient, la vie serait assez facile; mais pour cela il faudrait un certain travail et surtout un certain ordre économique, ce à quoi les indigènes ne peuvent se résoudre, soit à cause de leur indolence naturelle, soit à cause de leur système d'hospitalité, soit en un mot parce qu'ils sont des sauvages. En somme, les aliments sont rares dans ces régions, au point que le sentiment de mes confrères, comme le mien, est que les rois de ces archipels croiraient vivre dans l'opulence, s'ils pouvaient faire, toutes les vingt-quatre heures, un repas comme celui qu'on ferait en France avec des pommes de terre. S'il en est ainsi des rois, vous comprenez quel doit être le sort du peuple. La faim est réellement son plus grand fléau, et nous sommes convaincus qu'elle abrége la vie d'un grand nombre de Kanaks.

« Cette extrême indigence des peuples de l'Océanie ne vient pas de la stérilité du sol : on trouverait peu ou plutôt point de terres en France comparables à celles-ci pour la fertilité. Elle ne vient pas non plus de la stupidité des habitants : outre qu'ils ont une intelligence remarquable pour des sauvages, ils entendent très-bien la culture de leurs plantes. Cette pauvreté et cet état habituel de famine sont le résultat de la paresse et le fruit d'une hospitalité qui dégénère en spoliation.

« La paresse va si loin chez les naturels, qu'ils sont couchés au moins la moitié du temps ; ils passent le reste assis, même pour cultiver la terre. On ne les surprend jamais debout, sinon quand ils marchent, et ils ne font jamais un pas dans le simple but de se promener. Si vous entrez dans quelque case, vous trouvez toute la famille désœuvrée et très-souvent endormie. On se réveille pour vous recevoir, mais on ne se lève pas toujours, ou l'on se recouche avant la fin de la visite. Viennent-ils vous voir, il leur arrive souvent de se coucher chez vous, et même de s'y endormir jusqu'au lendemain. Trouver cela inconvenant serait vouloir passer pour un homme mal élevé. Quand on vous fait grâce du sommeil, on vous dit du moins en partant que l'on va se coucher, et, dans le bon genre, vous devez ré-

pondre que c'est bien. La formule ordinaire de politesse en abordant quelqu'un est de lui dire : *malo e mohe*, courage à dormir.

« Néanmoins, la pesanteur des esprits n'est pas chez ces peuples en rapport avec l'engourdissement des corps : ils ont une pénétration naturelle qui annonce de l'aptitude pour les sciences ; leurs discours, leurs chants, leurs danses, etc., attestent une capacité supérieure à celle des gens de nos campagnes. Il font dans les arts de certaines choses, des armes, par exemple, des édifices, et surtout des embarcations, admirées des étrangers pour leur élégance et le fini du travail ; seulement ils y employent vingt fois plus de temps que n'en mettraient des ouvriers européens.

« L'hospitalité, placée chez nous au rang des vertus chrétiennes, ne mérite pas ici ce nom ; car, outre qu'elle n'est pas dans le cœur, elle est évidemment opposée au bien-être de la société, et entraîne après elle tout un cortége de vices, ayant à sa tête cette incurable paresse dont je viens de vous entretenir. Il est vrai qu'elle ne fait qu'une seule famille de ces grandes populations, qu'elle unit même une île à l'autre ; mais cette famille ne ressemble guère à celle dont il est parlé aux Actes des apôtres : c'est une vaste communauté, où tout le monde a le droit de prendre, et où personne ne se met en peine d'apporter. Dans le fait, c'est moins l'hospitalité qu'une mendicité générale, autorisée par les idées du pays, ou, si vous aimez mieux, c'est le droit de vivre aux dépens des autres. Les maisons, les comestibles, les animaux, les enfants, les objets quelconques, bien que censés appartenir à des propriétaires spéciaux, font cependant en réalité le domaine public. Un homme bâtit une case pour lui et sa famille, un autre veut s'y loger aussi, il le peut en vertu des droits de l'hospitalité. Celui qui prépare son repas est obligé de le partager avec tous ceux qui se présentent, et si le nombre des bouches est trop grand, c'est lui qui doit rester à jeun. Vous êtes possesseur de quelque objet : on le voit, on le regarde, et dès lors il est acquis au spectateur ; vous devez le lui offrir en vous excusant du peu, et votre offre ne sera jamais refusée. Un père, une mère, ont des enfants : on les leur demande, il faut les céder, et ainsi du reste. Cela se passe journellement, à la première rencontre, sur les chemins, dans les réunions, le tout avec une adresse et une courtoisie admirables.

« Voilà ce qui se pratique entre égaux. A l'égard des chefs, il faut bien un petit supplément : ceux-ci décident de plus de la vie de leurs sujets, qu'ils peuvent faire assommer au gré de leurs caprices, pour des fautes qui souvent mériteraient à peine, selon nous, une légère réprimande, et bien que les idées religieuses aient déjà beaucoup modifié, même chez les infidèles, ce despotisme atroce, il s'est néanmoins présenté plusieurs cas de ce genre depuis mon arrivée à Tonga. Ces chefs disposent des bras des hommes pour les employer à leurs plantations, à leurs embarcations, etc.; bien entendu que les travailleurs rentrent le soir à jeun dans leurs cases où ils ne trouvent rien à manger. Les femmes et les filles sont la propriété des chefs, qui en disposent soit pour eux-mêmes, soit pour les étrangers, à qui ils les vendent ou les donnent.

« Peut-être on pensera qu'un tel régime, qualifié par les Européens du nom flatteur d'hospitalité, quelque défectueux qu'il soit, a du moins cela de bon qu'il pourvoit au besoin de la partie faible de la société : du tout. Sous l'empire de cette loi, qui consiste seulement dans l'obligation de donner à ceux qui viennent demander, on n'est nullement tenu de porter secours à ceux qui ne peuvent venir ; d'où il résulte que les malades et les vieillards restent dans un état plus ou moins complet d'abandon : voilà surtout ceux dont la faim hâte les derniers instants.

« Telle est donc, esquissée à grands traits, cette hospitalité océanienne dont on lit en Europe des relations séduisantes, qui porteraient presque à faire le procès à notre civilisation chrétienne, pour l'envoyer à l'école des sauvages ; les auteurs de ces récits n'avaient vu les choses qu'en passant, et les avaient jugées sans les approfondir. Il faut habiter comme nous sur les lieux pour s'apercevoir que cet manière de vivre, tant préconisée, est vicieuse dans ses principes autant que funeste dans ses conséquences.

« L'île où je vous écris, avec celles qui l'avoisinent, a reçu des Européens le beau nom d'*archipel des Amis*, à cause de l'aménité de caractère et de la prétendue hospitalité de ses habitants, qualification fausse, je le répète, à moins qu'on ne l'entende relativement à des peuples plus féroces, comme il en existe assez près de nous, aux îles Fidji ; car ici même, à Tonga, la génération est loin d'être éteinte, qui a vécu naguère de la chair de ses semblables, et c'est tout récemment que nous avons pu obtenir de nos néophytes l'aveu que, dans leur jeunesse, ils se faisaient la chasse les uns aux autres pour se manger. Les lieux où se passaient les scènes les plus solennelles de cannibalisme sont encore dans ce moment couverts d'ossements humains. A des époques plus récentes, ils se sont fait des guerres d'extermination, dans lesquelles le droit des gens était peu respecté à l'égard des vaincus. On a vu ici, il n'y a pas plus de sept ans, une ville du parti infidèle, *Houlé*, prise d'assaut, et les vainqueurs, quoique tous protestants et en cette qualité censés plus humains, après avoir tué toutes les grandes personnes, se firent un jeu de jeter les enfants en l'air, et de les recevoir sur la pointe des lances et le tranchant des haches. Peu d'années auparavant, ils avaient enlevé un canot de guerre avec ses hommes, en présence d'une corvette commandée par Dumont d'Urville, qui fut obligé de brûler un village, *Maspanga*, pour obtenir satisfaction. Ce caractère de douceur et d'hospitalité dont on fait ici parade envers ceux qui se présentent dans l'appareil de la force, comme les navires de guerre, se change bientôt en férocité à l'égard des faibles, et la preuve, c'est qu'il n'y a presque pas une de ces îles qui ne compte dans son histoire l'enlèvement de quelque navire de commerce avec le massacre des équipages.

« Abordons maintenant notre position parmi ces peuples. Tout étranger qui vient aujourd'hui pour se fixer parmi eux a le choix entre deux partis : ou d'entrer dans la communauté dont je viens de parler, ou de se traiter lui-même à ses frais, comme il le ferait en Europe. Celui qui ne possède rien, comme sont quelques matelots échappés des navires ou des naufrages,

ne peut qu'embrasser le premier ; il y gagne tout ce qu'il reçoit, mène une vie vagabonde, pêle-mêle avec les naturels, se faisant leur valet, adoptant leurs mœurs, leurs usages, partageant avec eux la nourriture et la faim, le bien et la misère. Pour celui qui a des ressources, il peut se loger et vivre à ses dépens, comme font les ministres protestants et quelques industriels qui viennent exploiter le commerce de ces îles. Mgr. Pompallier adopta un système mixte, que Mgr. Bataillon a dû suivre jusqu'à ce jour : ce moyen terme consiste à faire des cadeaux à quelques chefs, pour en obtenir des *promesses* de bienveillance et de secours, et à remettre les missionnaires à leur discrétion pour la nourriture et le logement. Cela revient tout simplement au sort des matelots dont j'ai parlé, sauf toutefois l'adoption des mœurs corrompues des sauvages. Telle est donc la position où nous nous trouvons actuellement dans l'Océanie centrale, position où Mgr. d'Enos s'est vu lui-même dans sa mission de Wallis jusqu'à sa consécration épiscopale. Depuis lors, grâce à la ferveur de ses nouveaux chrétiens et aux secours venus d'Europe, le sort du prélat et des sujets qui sont avec lui a tout à fait changé. Mais dans les autres îles, cette communauté avec les indigènes nous met dans un état de souffrance et d'asservissement que je vais essayer de vous faire connaître, et auquel la conversion de ces peuples n'apporterait même pas un entier remède.

« Je dois constater d'abord que messeigneurs Pompallier et Bataillon n'ont pu suivre, dans les commencements, une autre ligne de conduite. La crainte de faire passer les missionnaires pour des industriels, l'absence de renseignements exacts sur le caractère intime de ces peuples, le défaut de ressources suffisantes, la difficulté des communications, mille raisons, ont forcé la main aux deux prélats; mais nous voyons maintenant la possibilité de changer cet état de choses, et c'est un bonheur; car sans une amélioration notable, nos missions ne seraient pas possibles. On en jugera par ce que je vais dire.

« Quelque bienveillants que l'on suppose les insulaires, voire même nos néophytes, il ne croiront jamais devoir nous traiter beaucoup mieux qu'eux-mêmes. Ils nous logent dans de petites cases, en conservant l'usage d'y venir passer une partie du jour et même de la nuit, s'ils le jugent à propos; c'est le genre du pays. Ils partagent avec nous le peu de nourriture qu'ils peuvent avoir; bien entendu que nous leur rendons la pareille, quand nous pouvons nous en procurer soit à bord des navires, soit par le travail de nos mains. Pour eux, quand ils manquent de vivres, ce qui arrive au moins la moitié du temps, ils prennent le parti de courir les bois à la recherche des fruits et des plantes sauvages, flânant partout, vivant de rapines et de kava, jeûnant souvent plusieurs jours de suite, se couchant pour moins sentir la faim, et ne se relevant que pour se livrer à de nouvelles investigations. Rien de plus commun ici que de rencontrer des bandes d'affamés, rôdant et furetant pour trouver une pâture. Si l'un de nos néophytes nous envoie quelques ignames, le panier est ordinairement suivi d'une troupe d'insulaires, et chacun convoite sa part de vivres. Même scène si l'on fait

cuire à la maison. Il faut en faire immédiatement la distribution aux visiteurs, sous peine de perdre les sympathies en violant la coutume du pays; heureux quand nous pouvons sauver notre petit morceau.

« On comprend quel dépérissement doit en résulter pour des hommes dont la vie est aussi laborieuse que la nôtre. Rien ne servirait de rappeler leurs promesses à ceux qui, par un contrat formel, ont pris l'engagement de nous nourrir et qui en ont reçu le payement d'avance; nous aurions fort mauvaise grâce, j'en dirai la raison tout à l'heure. D'ailleurs, ils sont aussi affamés que les autres, et, sur ce point, je ne fais pas une seule exception, depuis le roi le plus puissant jusqu'au dernier de ses sujets. Cet état m'inspirait dans la principe la plus grande pitié pour ce peuple, mais je n'ai pas tardé à m'y accoutumer, par la pensée que c'est son état habituel, une conséquence rigoureuse de cette hospitalité qui autorise chacun à compter sur les autres pour vivre. C'est pour lui, il est vrai, une déception continuelle, mais il n'y fait pas attention. Ces sauvages ne raisonnent pas; sans souci du lendemain, ils n'ont pas même la conscience de leur misère actuelle: aussi n'en sont-ils ni tristes, ni abattus, comme vous pourriez vous le figurer, et, malgré tant de souffrances, ils ne laissent pas d'organiser très-souvent des fêtes, des chants, des danses, des orgies incroyables.

« Et maintenant, voyez si l'on peut apprécier l'esprit de ces gens-ci d'après nos idée d'Europe. Les chefs qui passent pour chargés du soin de notre existence, bien que nous n'en recevions presque aucun secours, ne s'en considèrent pas moins comme nos nourriciers, et ne cessent de nous demander tantôt une chose, tantôt une autre. Vous croyez sans doute qu'ils y mettent de la mauvaise volonté; il n'en est rien. D'après l'usage du pays, tout étranger qui se place sous la protection d'un Kanak entre par là dans la condition des indigènes, c'est-à-dire qu'il met à la disposition de ce chef son avoir et sa personne, pour en recevoir en échange la liberté de vivre comme les autres, je veux dire comme il pourra. On a beau proposer aux naturels des conditions intermédiaires entre les systèmes de communauté et d'indépendance, ils les acceptent sans y comprendre grand'chose, et ils en reviennent toujours à leur routine. Jugez par là comment doivent s'entendre un évêque et des chefs traitant ensemble, l'un avec ses idées d'Européen, les autres avec leurs idées de sauvages. On n'en tombe que plus vite d'accord, et chaque parti se retire avec la conviction d'avoir fait un bon marché. En attendant, nous sommes les victimes, et nous ne pourrions nous en prendre à nos débiteurs qu'en réformant d'abord leurs notions primitives sur le modèle des nôtres, ce qui nous est impossible.

« De là tant d'exigences que les chef font peser sur nous comme une dette. Ce que nous ne pouvons leur donner, il faut au moins le leur prêter: ainsi nos ustensiles de cuisine, nos scies, nos haches, nos instruments aratoires, circulent sans cesse entre leurs mains, et nous reviennent rarement intacts. Nos malles sont pour eux un objet de convoitise continuelle; à leurs yeux, elles renferment des trésors inépuisables, et réellement elles sont pour

le pays un riche mobilier. Il serait imprudent de les ouvrir en leur présence, non que nous ayons à craindre des vols à force ouverte, mais seulement des demandes dont le refus nous compromettrait; nous violerions, diraient-ils, les lois de la communauté, en vertu desquelles ils ont droit d'appeler *leur* tout ce qui est à nous, nous permettant en retour d'appeler *nôtre* ce qui est à eux, et vous savez qu'ils n'ont presque rien.

«Ce sont, de leur part, de fréquentes questions pour savoir si *leur* navire n'arrivera pas bientôt; vous comprenez qu'ils en attendent de nouvelles largesses, qui toutefois ne seront jamais grandes. Nous en sommes au point de craindre plutôt que de désirer l'arrivée de ce bâtiment, dans la certitude qu'il nous apportera peu de chose, et que nous ne pourrons contenter leur incroyable cupidité. Quand je vins ici, l'année dernière, avec Mgr. d'Enos, on s'aperçut bien vite après son départ d'un refroidissement subit, parce que l'attente générale n'avait pas été satisfaite. *Le Bucéphale*, et dernièrement *le Rhin*, ont fait aussi des mécontents, quoique, dans l'intérêt de la mission, ils se soient montrés plus généreux et plus complaisants que ne le furent jamais aucuns navires. Au reste, ce caractère d'avidité est partout le même en Océanie.

« Les prétentions de ces hommes impérieux ne se bornent pas à l'usage de tout ce que nous avons; elles s'étendent jusqu'à nos personnes. Il faut que nos frères soient leurs domestiques, et nous-mêmes nous avons besoin d'adresse et d'énergie pour ne pas nous abaisser en leur faveur à des fonctions indignes de notre ministère. Ne croyez pas, au reste, qu'on nous sache gré de notre complaisance et de nos sacrifices : on nous exploite comme on fait en France les bêtes de somme ou les mines. Cela est froissant pour nos idées, mais c'est dans l'ordre naturel des leurs. Oui, soyez sûr que nous ne sommes pas, aux yeux des chefs et même d'une grande partie du peuple, ce que sont des nègres esclaves aux yeux de leurs maîtres; nous sommes à peine pour eux ce qu'est un bœuf pour un métayer, et chaque jour nous en acquérons de nouvelles preuves.

« Les services et les dons ne sont pour eux que des titres à de nouvelles exigences, et le plus léger refus fait oublier soudain toute espèce d'obligation, provoque les menaces et les plus durs reproches. Le P. Chevron s'est vu sur le point d'être chassé, avec le P. Grange, de la misérable case qu'ils habitaient, pour avoir prié un chef d'agréer ses excuses de ce que le F. Attale ne pouvait aller lui faire la barbe chez lui. Plus d'une fois il a fallu à ce confrère toute la prudence et toute la force d'un apôtre pour empêcher ce même chef de gouverner la mission à son gré; et cependant, c'est l'un de nos zélés et fervents néophytes, assistant chaque jour à la messe et à la prière, souvent agenouillé au tribunal de la pénitence.

« Pour en revenir à mon sujet, lorsque j'arrivai dans ces régions, je trouvai nos confrères exténués sous ce régime de communauté, et Mgr. d'Enos, plus qu'aucun autre, en a ressenti les inconvénients, au point de s'être trouvé dans la nécessité, m'a-t-il avoué confidentiellement, de prier le roi

de Wallis de lui permettre du moins de manger avec ses porcs. Pour obvier autant qu'il était en lui à cette désastreuse position, le prélat nous a fait venir d'Amérique quelques vivres; mais comme ils étaient depuis bientôt dix-huit mois à bord, et qu'ils avaient subi des avaries, il a fallu se hâter d'en voir la fin. Lors même qu'ils eussent été frais, comment en aurions-nous conservé la moindre part avec des faméliques qui se pressaient autour de nous pour avoir à manger? et les affamés ici, c'est tout le monde, depuis le plus grand des rois jusqu'au dernier du peuple.

« Il nous reste la culture de la terre; mais outre qu'il nous faudrait des bras et des instruments que nous n'avons point, les missionnaires ne peuvent s'appliquer à ces travaux sans déchoir encore dans l'opinion publique. D'ailleurs, nous ne pourrions pas en même temps cultiver la terre et nous dévouer à la mission. Quant à nos deux frères lais, l'un est usé par de longues souffrances; les malades qu'il faut traiter ou visiter, ceux qui viennent ou qu'on apporte de tous les coins de l'île, absorbent à peu près tout son temps. L'autre, le frère Reynaud, a bien entrepris une plantation; mais c'est un rude travail que celui de défricher la terre, avec la faim, sous le soleil des tropiques. Il a néanmoins obtenu quelques ignames qui nous ont fait grand plaisir; par malheur, il y a perdu ce qui lui restait de forces et de santé. Et puis, encore une fois, sous l'empire de la loi commune, ne faut-il pas que tout le monde ait part aux fruits de sa peine! En France, on dirait : « Voilà un frère qui s'exténue pour entretenir des hommes que « nous devrions nourrir nous-mêmes, puisqu'ils nous rendent des services « inappréciables; au moins, soulageons-le en l'aidant. » Ici ce n'est plus cela, on dit : « Voilà un frère qui travaille beaucoup pour cultiver *nos* ignames; « tant mieux, nous en mangerons. »

« Parmi ces peuples sauvages, les qualités du cœur sont à peu près inconnues; pour eux, les émotions morales ne sont le plus souvent qu'une affaire d'usage ou de convention. Ainsi, pour en citer un exemple entre mille, dans les funérailles (je parle des païens), il y a un lieu fixé pour pleurer; on s'y rend comme à un festin. Ce sont alors des cris, des vociférations, des hurlements à ébranler les astres; on se frappe, on se déchire le corps, on s'ampute les doigts, et soudain, le temps précis des larmes étant écoulé, on passe à des transports, à des danses, à des repas où l'on réunit tous les vivres d'un quartier, et où accourent tous les affamés du pays. La fête se prolonge ou se réitère suivant la dignité du mort. — J'oubliais de dire que le malade, quelques jours avant son décès, est placé hors de sa case, sur la natte destinée à l'ensevelir, et qu'il voit faire sous ses yeux tous les apprêts de ses obsèques, je veux dire les préparatifs des réjouissances qui suivront immédiatement sa sépulture.

« CALINON, *miss. apost.* »

INDUSTRIE CHINOISE.

FABRICATION DU PAPIER (1).

Observations préliminaires.

Les substances propres à faire du papier sont :

1° L'écorce de l'arbre *tchou* ou *ko-tchou* (*broussonetia papyrifera*),

2° L'écorce du mûrier ;

3° Le seconde écorce de la plante *fou-yong* (*hibiscus rosa sinensis*), etc. Ce papier s'appelle *pi-chi* ou papier d'écorces ;

4° Les filaments de la seconde écorce du bambou. Ce papier s'appelle *tchou-tchi* ou *papier de bambou.* Celui dont la pâte est très-fine et parfaitement blanche, s'emploie pour écrire, pour imprimer, et pour faire des billets de visite.

Le papier le plus grossier devient du *ho-tchi* (papier qu'on brûle dans les sacrifices), et du *pao-ko-tchi* (papier à envelopper les fruits).

Le papier de bambou s'appelle aussi *cha-tsing ;* il tire alors son nom de ce qu'on coupe les bambous par morceaux. On lui donne en outre le nom de *han-tsing*, parce qu'on fait bouillir et égoutter la pâte du bambou.

L'auteur chinois ajoute plusieurs réflexions qui paraissent contraires au témoignage des auteurs des livres classiques et des historiens. Il se refuse à croire que, dans l'antiquité, on ait écrit l'histoire sur des planchettes de bambou amincies et réunies ensemble par une lanière, ou bien sur des des feuilles de l'arbre *peï-to* (*borassus flabelliformis*), comme cela se pratique encore aujourd'hui au Thibet et dans toute l'Inde.

Fabrication du papier de bambou (2).

Tout le papier de bambou se tire des parties méridionales de la Chine, mais c'est dans la province de *Fo-kien* que cette fabrication est le plus florissante.

Lorsque les premières pousses de bambou commencent à se montrer, on

(1) Les détails qu'on va lire sur les procédés employés en Chine sont traduits du livre intitulé *Thien-kong-kaï-we.*

(2) Le cabinet des estampes de la bibliothèque du Roi possède deux recueils in-folio de planches peintes en Chine, qui représentent tous les procédés relatifs à la fabrication du papier de bambou. L'un d'eux est accompagné d'explications en chinois dans l'autre, le sujet de chaque planche est indiqué en français.

visite tous les endroits de la montagne qui en sont plantés, et l'on choisit de préférence les bambous qui sont sur le point de donner des branches et des feuilles.

Après l'époque appelée *Mang-tchong* (le 5 juin), on va sur la montagne pour abattre les bambous. On les coupe par morceaux de 5 à 7 pieds de longueur. Sur la montagne même, on creuse un bassin, et l'on y amène de l'eau pour faire tremper les bambous. De peur que l'eau ne vienne à se tarir, on établit des tuyaux de bambou qui communiquent au bassin, et y amènent continuellement l'eau des cascades ou des ruisseaux.

Lorsque les bambous ont trempé pendant plus de 100 jours, on les bat avec un maillet, et l'on enlève l'écorce grossière et la peau verte. Au-dessous de cette peau verte se trouvent des filaments qui ressemblent à ceux de la plante appelée *tchou-ma* (espèce de chanvre).

On prend de la chaux de première qualité que l'on fait dissoudre dans l'eau. Cette bouillie de chaux se met (avec les filaments du bambou) dans une cuve de bois que l'on chauffe par en bas. On a coutume d'entretenir le feu pendant huit jours et huit nuits. La chaudière de métal (qu'on place au-dessous de la cuve en bois), et qui doit être exposée à l'action directe du feu, a ordinairement 2 pieds de diamètre.

La cuve, placée au-dessus de cette chaudière, est encastrée dans un mur circulaire en maçonnerie; elle a quinze pieds de circonférence et environ quatre pieds de diamètre. Elle peut contenir dix *chi* d'eau (le *chi* contient 10 boisseaux et pèse 120 livres chinoises), et ressemble par sa forme et sa dimension à celles dont on se sert dans la province de Canton pour préparer le sel marin.

Après avoir fini de poser cette cuve (qui est supportée par un fourneau en maçonnerie), on commence à chauffer. Au bout de huit jours (et de huit nuits), on éteint le feu.

Le lendemain on découvre la cuve supérieure, on en retire les filaments de bambou, et on les met dans un bassin rempli d'une eau pure pour les laver et les nettoyer.

Le fond et les parois des quatre faces internes du bassin doivent être garnies de planches de bois parfaitement ajustées ensemble, et dont les interstices soient bouchés avec le plus grand soin pour empêcher que la terre molle ne se mêle à l'eau et ne la salisse.

(On ne prend point cette précaution pour le papier le plus commun.)

Après avoir bien lavé les filaments de bambou, on les passe dans une lessive de cendres de bois, et on les remet dans une chaudière. On les recouvre d'une couche de cendres de paille de riz d'un pouce d'épaisseur.

Quand l'eau de la cuve est en ébullition, on les retire, on les met dans une autre cuve, et on les fait tremper de nouveau dans une lessive de cendres.

Dès que l'eau de la cuve est refroidie, on la fait chauffer jusqu'à l'ébullition, on en retire les filaments de bambou qu'on y avait remis, et on les

arrose de nouveau avec une lessive de cendres. On continue les mêmes procédés pendant dix jours.

Alors les filaments commencent à répandre une mauvaise odeur et à se pourrir. On les retire et on les met dans de larges mortiers pour les piler. (Dans les pays de montagnes, on a toujours des pilons qui sont mus par la force de l'eau.) Quand on les a pilés de manière qu'ils forment une sorte de bouillie, on la verse dans une auge en bois. Cette auge doit être proportionnée à la *forme*, et la *forme* à la grandeur qu'on veut donner au papier. Quand la pâte de bambou est faite, l'eau pure qui est dans l'intérieur de la cuve, flotte à deux ou trois pouces au-dessus de la pâte. Alors on jette dans la cuve une substance liquide appelée *tchi-yo* (littéralement drogue du papier.) Dès ce moment, l'eau se tarit et la pâte devient parfaitement pure et blanche.

Pour faire les formes destinées à lever les feuilles de papier, on se sert de filaments de bambou que l'on ratisse avec soin pour les rendre minces comme des fils de soie, et l'on en fait une espèce de tissu. Ce tissu se monte sur un cadre de bois muni de barres légères qui le traversent en long et en large.

L'ouvrier prend la forme des deux mains, la fait entrer dans l'eau et enlève la pâte de bambou. Il dépend de lui, s'il sait donner le tour de main convenable, de faire entrer dans la forme la quantité de pâte nécessaire pour obtenir un papier mince ou épais. Au moment où la pâte liquide flotte à la surface de la forme, l'eau s'écoule par les quatre côtés du châssis et retombe dans la cuve. L'ouvrier retourne la forme et fait tomber la feuille de papier sur une grande table où l'on en entasse ainsi un millier.

Quand ce nombre est complet, on place par-dessus une autre planche, et l'on entoure la table et la planche d'une longue corde que l'on serre avec un bâton, comme lorsqu'on presse le vin (1). De cette manière, l'eau contenue dans le papier s'écoule et s'égoutte entièrement. Ensuite, avec une petite pince de cuivre, on lève les feuilles de papier une à une, et on les fait sécher par la chaleur du feu.

Voici le moyen que l'on emploie. On élève avec des briques et du ciment deux murs parallèles qui forment une espèce de ruelle. Le sol de cette ruelle doit être garni de briques. A l'ouverture de la ruelle, on allume du feu avec du bois sec.

La chaleur pénètre par les interstices des briques, et bientôt celles dont la ruelle est garnie en dehors deviennent complétement chaudes. On y applique (à l'aide d'une brosse) les feuilles de papier humide; on les enlève à mesure qu'elles se trouvent sèches et on les met en rames.

Dans ces derniers temps, on a commencé à fabriquer du papier de grande dimension appelé *ta-ssé-lien*. Pendant un temps, les livres étant devenus

---

(1) L'un des recueils de la bibliothèque Royale offre le dessin d'une presse qui ressemble beaucoup à celles dont on se sert en Europe.

très-chers, on recueillait le vieux papier (imprimé ou écrit), on en enlevait la couleur rouge, l'encre, ou la saleté, on le faisait pourrir dans l'eau, et l'on remettait cette pâte dans la cuve pour en fabriquer du nouveau papier. On s'épargnait ainsi les diverses manipulations qui sont nécessaires lorsqu'on fabrique le papier pour la première fois. Ce papier ressemblait exactement à l'autre et n'occasionnait que peu de dépenses. Cette pratique n'est point suivie dans le midi de la Chine, où le bambou est commun et à bon marché.

Mais dans les parties du nord, dès qu'un petit morceau de papier se trouve par terre, on le ramasse avec soin, n'eût-il qu'un pouce de large, pour l'employer à une nouvelle fabrication. On l'appelle *hoan-hoen-tchi*, c'est-à-dire papier ressuscité. On fait le même usage des débris du papier d'écorces (voir l'article suivant) soit qu'ils proviennent du papier fin, soit du papier grossier. Quant au papier appelé *ho-tchi* (papier qu'on brûle en l'honneur des morts), et *tsao-tchi* (papier grossier), on coupe des bambous, on en fait cuire les filaments, et on les fait tremper dans une lessive de cendres; enfin on suit de point en point les procédés décrits plus haut; seulement après avoir détaché les feuilles de la forme, on ne prend point la peine de les sécher par la chaleur du feu; on se contente de les mettre en presse pour en exprimer l'eau, et de les faire sécher au soleil.

Dans le temps où florissait la dynastie des Thang, les sacrifices aux esprits s'étant fort multipliés, on commença à brûler en leur honneur des monnaies de papier au lieu d'étoffes de soie (le papier qu'on fabrique pour cet objet, dans le nord de la Chine, avec des débris de papier, s'appelle *pan-tsien-tchi.*); c'est pourquoi les fabricants de papiers destinés à cet usage l'appelèrent *ho-tchi*, littéralement *feu-papier*, c'est-à-dire papier à brûler.

On a vu depuis peu, dans les pays de *Khing* et de *Tsou*, des hommes prodigues qui, en une seule fois, ont brûlé jusqu'à 1,000 livres de ce papier. Sur trente parties de ce papier, on emploie dix-sept que l'on brûle en l'honneur des morts, les treize autres parties servent aux usages journaliers.

Le papier le plus commun et le plus grossier s'appelle *pao-ko-tchi*, c'est-à-dire *papier à envelopper les fruits*. On le fabrique avec les filaments du bambou que l'on mêle avec le chaume de riz qui est resté dans les champs après la moisson.

Quant aux papiers de toutes couleurs qu'on emploie pour les billets de visite, et qui se fabriquent sur la montagne *Youen-chan*, on se sert uniquement de la plus belle pâte des filaments de bambou.

Le papier le plus estimé de cette espèce s'appelle *kouan-kien*. Les personnes riches ou d'un rang élevé s'en servent pour leurs billets de visite. Il est solide, épais et sans vergeures. Quand il est coloré en rouge, on l'appelle *kié-khien*, ou papier pour écrire des billets de félicitations. On commence par le coller avec une dissolution d'alun blanc, et ensuite on le colore avec du suc de carthame.

Fabrication du papier d'écorces.

C'est en général à la fin du printemps ou au commencement de l'été qu'on enlève l'écorce de l'arbre *tchou* (*broussonetia papyrifera*). Pour obtenir l'écorce des arbres qui sont déjà vieux, on les coupe près du collet, et on les recouvre de terre. L'année suivante, ils poussent de nouveaux jets. Leur écorce est préférable à toute autre. Ordinairement, pour faire du papier d'écorce, on prend 60 parties (littéralement 60 livres) d'écorce de l'arbre *tchou* lorsque elle est extrêmement tendre, et 40 parties de filaments de bambou. On les fait macérer ensemble dans un bassin rempli d'eau; ensuite on les fait bouillir dans une chaudière avec de la chaux fusée, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en bouillie.

Depuis quelque temps, des personnes parcimonieuses employent seulement 17 parties de filaments de bambou, auxquelles elles ajoutent 13 parties de chaume de riz.

Elles jettent dans la cuve certains ingrédients dont elles possèdent la recette, et qui ont la propriété d'épurer et de blanchir la pâte, ainsi qu'il a été dit dans le chapitre précédent.

Toute espèce de papier d'écorce est ferme et solide; il a des raies transversales, et lorsqu'on le déchire, on dirait qu'il est fait de fils de soie : c'est pour cette raison qu'on l'appelle *mien-tchi*, littéralement *papier de soie.* Il faut un certain effort pour le déchirer en travers. Le papier le plus estimé de cette espèce s'employe dans le palais de l'empereur; celui que l'on colle aux châssis des fenêtres s'appelle *ling-cha-tchi.* Ce papier vient du district de *Kouang-sin* où on le fabrique. Il a plus de 7 pieds de long et plus de 4 pieds de large. Les différentes couleurs qu'on donne au papier d'écorces se préparent d'avance et on les mêle dans la cuve avec la pâte.

De cette manière, on n'a pas besoin de le colorer après la fabrication. La seconde qualité s'appelle *lien-ssé-tchi.* Le papier le plus blanc de cette sorte s'appelle *hong-chang-tchi.*

Le papier d'écorces auxquelles on ajoute des filaments de bambou et du chaume de riz s'appelle *kié-tié-tching-wen-tchi.*

Le papier fait avec l'écorce de la plante *fou-yong* (*hibiscus rosa sinensis*) ou autres écorces du même genre s'appelle *siao-pi-tchi*, ou papier de petite écorce. Dans la province de *Kiang-si*, on l'appelle *tchong-kia-tchi.* J'ignore, ajoute l'auteur chinois, quelles plantes ou quels arbres fournissent la matière du papier qu'on fabrique dans la province de *Ho-nân.* Dans le nord, il fournit aux besoins de la capitale. Cette province en fournit une immense quantité.

Le papier que l'on fait avec l'écorce du mûrier s'appelle *sang-jang-tchi*; il est très-fort et très-épais. Le papier (de cette sorte) que produit la partie orientale du *Tché-kiang* est constamment employé dans les trois districts de cette province appelés *San-ou*, pour recevoir la graine des vers à soie.

Pour faire des parapluies et des écrans vernissés, on se sert habituellement du papier appelé *siao-pi-tchi* (c'est-à-dire papier de petit écorce).

Toutes les fois qu'on veut fabriquer du papier très-long et très-large, on a besoin d'une cuve de grande dimension. Un seul homme ne saurait manier la forme; deux ouvriers se placent l'un devant l'autre et la lèvent en même temps.

Lorsqu'il s'agit de faire du papier de fenêtres (qui a quelquefois plus de 7 pieds de long et plus de 4 pieds de large), il faut plusieurs (trois ou quatre) personnes pour cette opération.

Le papier d'écorces qui est destiné aux peintres doit être passé d'avance à l'eau d'alun; alors l'artiste ne rencontre ni poils, ni aucune particule ligneuse qui puissent s'attacher au pinceau.

La partie du papier qui est appliquée à la surface de la forme est regardée comme l'endroit. En effet, la matière forme presque immédiatement une feuille solide, mais les particules de pâte qui flottent à la surface lui laissent une apparence rude et grossière (ce côté est l'envers du papier). J'ignore avec quelle matière se fait le papier de Corée, appelé *petchouï-tchi.*

Au Japon, il y a des fabricants qui ne se servent point de forme pour lever les feuilles. Quand la pâte du papier est réduite en bouillie, ils placent une large pierre bleue sur une espèce de poêle que l'on chauffe en dessous; la pierre ne tarde pas à devenir brûlante.

Ils prennent alors une brosse semblable à celles dont se servent les colleurs, et la trempent dans la pâte liquide; ils en appliquent une couche mince sur toute la surface de la pierre, et à l'instant le papier est fait. Les feuilles se lèvent l'une après l'autre (et se mettent en rames). Il ne m'a pas été possible d'apprendre si cette méthode est usitée ou non en Corée; je ne sais pas non plus s'il y a des personnes qui la suivent en Chine.

Le papier appelé *kiun-kiang-tchi*, du district de *Yong-Kia*, se fait avec de l'écorce de mûrier.

Le papier appelé *sié-tcheou-tsien*, qui vient de la province de *Ssé-tchouen*, se fait avec l'écorce de la plante *fou-yong* (*hibiscus rosa sinensis*). Lorsqu'elle est cuite et réduite en bouillie, on y jette le suc des fleurs pulvérisées de la plante même. Peut-être a-t-il été inventé par un homme appelé *Sié-tcheou*, qui lui aura donné son nom, sous lequel on l'a désigné jusqu'à présent. Mais l'estime particulière qu'on y attache tient à sa couleur et non à la matière avec lequel il est fabriqué.

Stanislas JULIEN.

QUELQUES SUPERSTITIONS
DE LA CHINE ET DE LA MALAISIE.

Superstitions chinoises.

Dans les affaires importantes, les Chinois ont recours à l'art divinatoire pour en prévoir le résultat; ils se servent pour cela de *sorts* dessinés, de petites languettes de bois chargées de caractères; les oiseaux, la tortue et le *pa-qua*, sont aussi mis à contribution. On ne trouve pas moins de charlatans dans cette contrée que partout ailleurs, et leurs dupes sont conséquemment nombreuses : à Macao même, il n'est pas rare de voir huit ou dix de ces imposteurs occupés en plein marché à fouiller dans l'avenir, pour contenter la crédulité des assistants curieux de savoir s'ils acquerront un jour des richesses ou quelque réputation, s'ils auront une famille nombreuse, etc.; mais à Canton et dans d'autres villes, le nombre de ces charlatans est vraiment prodigieux.

Je vis un jour un homme prédisant l'avenir au moyen d'oiseaux : c'est une espèce de moineau de Java. La cage, qui renferme huit de ces oiseaux, est divisée en trois parties, chacune desquelles a une petite porte donnant sur une table où se trouvent placées la cage et soixante cartes *de champ*. La personne était venue consulter le charlatan sur une maladie. Celui-ci tira un morceau de bambou d'un cylindre qui en contenait une douzaine, et s'en servit pour ouvrir une des portes de la cage. Un oiseau en sortit, enleva avec son bec une carte, reçut pour sa peine un grain de riz, et rentra lui-même dans sa loge. Le charlatan ouvrit la carte et en tira deux bandes de papier, sur l'une desquelles il était annoncé au malade qu'il recouvrerait la santé; sur l'autre était peint un médecin occupé à tâter le pouls d'un malade, et lui indiquant la nature de son indisposition. Le devin, pour donner à la personne qui le consultait une nouvelle preuve de la certitude de ses prédictions, replaça les papiers, et mit dans la carte deux des six *cashes* (petite monnaie de cuivre) prix de sa consultation, et après avoir mêlé de nouveau les cartes, il ouvrit la porte d'une autre partie de la cage: un oiseau en sortit, saisit la même carte, et la secouant en fit tomber les pièces de monnaie, puis, ayant reçu un grain de riz, rentra de lui-même dans sa cage.

Quelques instants après, se présenta un individu qui désirait savoir s'il deviendrait riche un jour; il donna six cashes et tira du cylindre un morceau de bambou annonçant cette fortune qui lui était réservée. L'oiseau saisit une carte qui faisait la même prédiction. La carte fut replacée avec deux cashes,

un autre oiseau la désigna encore. Ces deux manœuvres n'ayant excité que fort médiocrement la curiosité des spectateurs, le charlatan mit une seule cashe dans une carte pour montrer (nous rapporterons ses propres expressions) la science infaillible de son oiseau, et invita l'individu qui le consultait à mêler lui-même les cartes, ce qu'il fit. Pour empêcher l'oiseau de voir où se plaçait la carte, on avait mis une planchette devant la cage; puis on l'ôta, et l'oiseau alla, au grand étonnement de tout le monde, prendre la carte.

Tous les ans, les Chinois insèrent dans leurs almanachs les jours malheureux de l'année qui va commencer; ils ne manquent pas de désigner le genre d'occupations auxquelles on peut se livrer dans ces jours-là : dans celui-ci, on peut se marier; dans celui-là, il faut enterrer les morts; dans tel autre, faire autre chose. L'almanach chinois pour 1846 marquait 150 jours malheureux.

Les enfants nés de parents distingués par leur naissance ou leur fortune portent ordinairement sur leur bonnet un ou trois caractères brodés, tels que *chow-sing-kung*. Ces caractères, ainsi que les deux dont la signification est *les huit immortels*, passent pour assurer à celui qui les porte un bonheur continu et une longue vie. Les enfants, à la fête *Ming-Tse*, qui se célèbre au printemps, après avoir offert des sacrifices sur les tombeaux de leurs ancêtres, portent une branche d'if.

Les Chinois prétendent que la tortue porte sur son dos les figures des 28 constellations, et qu'elle possède des connaissances divines: aussi, de tous les moyens en usage chez eux pour connaître l'avenir, la tortue obtient toujours la préférence.

La coutume d'afficher des charmes dans les rues paraît remonter à trois siècles; à cette époque, des troubles régnaient dans trois provinces armées l'une contre l'autre, et un *tchankeo* afficha des charmes pour arrêter une contagion qui exerçait alors ses ravages. Cette coutume a été conservée par les prêtres de Foh et Tahou. Le charme consiste à lier deux caractères ou davantage, de manière à ce qu'il soit impossible de les déchiffrer; si on y parvient, leur vertu disparaît. L'almanach contient un charme pour chacune des années du cycle, c'est-à-dire 60, qui sont affichés chaque année, comme des préservatifs contre les maladies contagieuses; on compte aussi 12 charmes pour la cure des maladies détaillées dans l'almanach. Les *tuy-tze*, ou listes, se suspendent comme ornements dans les maisons chinoises : ils y remplacent les tableaux et les gravures qui décorent les appartements des Européens ; on y place ordinairement d'élégantes sentences, et souvent les talents des plus habiles calligraphes de la ville sont appelés pour les tracer.

La coutume de brûler du papier, soit doré ou uni, comme rit religieux, et de toutes grandeurs, paraît avoir remplacé les sacrifices humains, après la mort de *Che-Hwang-te* (arrivée 150 ans environ avant J. C.); ce prince fit égorger ses domestiques, et ordonna qu'ils seraient enterrés avec lui pour l'accompagner dans l'autre monde. Aujourd'hui la quantité de papier qui

se consomme dans les cérémonies religieuses est énorme, et forme une branche considérable du commerce en Chine. L'offrande la plus commune est une feuille de papier d'un pied environ de long sur huit pouces de large, auquel on donne la forme d'un devant de bonnet; sur le derrière se place une petite feuille d'or. Cet ornement n'est pas le seul : on représente sur cette feuille de papier des figures d'hommes, de femmes, revêtus d'habits diversifiés, des maisons, des valets, des bateaux et des bateliers, etc., qui brûlent ainsi pour aller, sous une forme invisible, servir le défunt. Un état récapitulatif exact des personnes occupées à fabriquer du papier pour les offrandes, et de celles qui se chargent de la préparation et de l'établissement des feux d'artifice, serait très-curieux.

Des personnes aisées donnent aux prêtres une certaine somme chaque mois pour brûler du papier et prier en leur nom; les gens riches entretiennent des hommes dont la seule occupation est d'offrir de l'encens, de brûler des papiers et tirer des feux d'artifice aux jours de leurs fêtes.

Superstitions malaises.

Les Malais ont des systèmes réguliers de magie variant avec les localités, tous très-diversifiés et en aussi grand nombre que les sorciers dont le cerveau les enfante; mais le magicien d'un endroit ne peut employer les moyens d'un de ses collègues, s'il ne s'est fait initier d'abord à ses mystères, selon les formes voulues. Le Malais croit à l'existence d'une foule d'esprits malins, contre lesquels il se défend par ses conjurations. Chacun de ces esprits a un nom particulier, et tous obéissent à un chef commun qui est *Eblis* ou le démon. Voici leurs noms : *Eblis, Cheatan, Djin, Farri, Dewa, Mambang, Rak-Asa, Gargazi, Polang, Hantu, Pinang-Galan* et *Pontianak*.

La magie des Malais peut se diviser en deux espèces, la magie profane et la magie religieuse; cette dernière consiste en certaines prières que, selon eux, la divinité a daigné leur apprendre elle-même, et qui ne manquent jamais de leur obtenir des faveurs lorsqu'ils les récitent.

Voici quatre exemples de leur magie profane :

1° *Tuju* (piquer). — Un homme veut-il se venger d'un de ses ennemis, il fabrique un poignard selon une méthode mystérieuse, et récite la prière dessus. Si la personne dont il désire tirer vengeance demeure loin de là, il prend son poignard, en dirige la pointe de ce côté, et fait les mêmes mouvements que s'il voulait percer son ennemi. Ce dernier tombe aussitôt malade; son sang adhère à la pointe du poignard, que l'autre suce en disant : *Je suis satisfaît.* Le malheureux ennemi perd la voix et meurt.

2° *Tuju-jantong* (jantong est l'extrémité supérieure d'un rejeton de plantain nouvellement ouvert, et dont la forme se rapproche de celle d'un cœur).—Un homme qui veut se venger d'un autre cherche un plantain nouvellement ouvert; quand il l'a trouvé, il fait dessous une conjuration, puis il lie le plantain et récite sa prière, enfin il brûle la pointe. Le feu se com-

munique ainsi au cœur de son adversaire, et ses tourments deviennent intolérables; lorsqu'il croit l'avoir assez torturé, il coupe le plantain, et le cœur de son ennemi tombe dans son corps; il meurt, le sang sort par sa bouche.

3° *Tuju-jindang.* — C'est une espèce d'esprit malin, sous la forme d'un ver à soie, que le peuple élève dans un vase neuf et nourrit de riz rôti. Si un homme veut nuire à un autre, il fait une conjuration, donne la liberté à l'insecte en disant : *Va, et mange le cœur et les entrailles de tel ou tel.* L'insecte s'enfuit. Lorsqu'il s'abat sur un homme, l'impression qu'il fait éprouver ressemble à celle d'un oiseau qui rase un objet, mais on ne l'aperçoit point; seulement l'endroit par où il pénètre (c'est ordinairement le revers de la main ou l'intervalle des deux épaules) devient bleu. C'est une vraie torture qu'on souffre; il dévore tout l'intérieur du corps qui devient bleu. Aussitôt après la mort de l'infortuné, cet insecte retourne vers son maître.

4° *Pontaniak.* — C'est ainsi qu'on nomme les enfants posthumes. Ils paraissent sous la figure d'oiseaux; leur couleur est quelquefois blanche, quelquefois ils se rapprochent de la pie sans être aussi grands; à Java, ils sont entièrement noirs ; ils jouissent de la faculté de prendre la figure d'autres animaux, et même celle de l'homme.

Cet oiseau est plus terrible que le tigre; dans les nuits où la lune brille de tout son éclat, il poursuit les hommes, mais jamais les femmes. Il tue les jeunes enfants et suce leur sang. Un homme revenait un jour du marché avec du poisson : le pontaniak, sous une forme humaine, lia connaissance avec lui, le suivit à sa maison, où il l'aida à dépecer le poisson avec ses grands ongles; et quand cet homme se fut couché, le pontaniak le tua et se sauva. Le pontaniak a deux suivants, un chat-huant et une espèce de chenille; il les dépêche pour savoir des nouvelles et prendre langue. Il est presque impossible de se venger de cet esprit ou de le prendre. C'est du poil, et non des plumes qui le couvrent. Un homme eut un jour assez de bonheur pour s'emparer du poil de l'un d'eux (on ne sait comment); mais le pontaniak lui ayant donné autant d'or qu'il en avait demandé en échange, reprit sa dépouille, et l'or disparut subitement.

Usage indien. — Non loin de Nimutch, dans l'Inde, l'on célèbre chaque année des fêtes religieuses dans les premiers jours de la lune, pour perpétuer le souvenir de l'époque à laquelle apparut dans ces cantons, il y a 300 ans, Sook-Deo, saint personnage dont on y voit le temple. L'usage veut que dans ces fêtes un dévot se précipite de la droite du portique et se brise les membres. Les Indous sont persuadés que ce sacrifice rend le saint favorable à celui qui se dévoue; aussi les amateurs ne manquent jamais. L'année dernière, l'énergumène qui a voulu se distinguer ainsi est malheureusement tombé sur un enfant qu'il a écrasé. Qu'un fou qui a la manie de se tuer le fasse, tant pis pour lui; mais au moins devrait-il faire en sorte que sa sottise ne coûte la vie à personne, car la mort n'est pas du goût de tout le monde.

C.-R. DE BERRUYER.

INDE AU XVIE SIÈCLE.

LES CONQUÉRANTS PORTUGAIS ALMEIDA ET ALBUQUERQUE.

Almeida premier vice-roi des Indes. — Expédition dirigée contre Socotora. — Tristam da Cunha et Affonso d'Albuquerque. — Destruction de la flotte musulmane devant Ormuz. — Le roi reconnaît la suzeraineté du Portugal. — D. Francisco de Almeida ; ses victoires, son administration. — Expédition d'Almeida contre les flottes combinées du soudan d'Égypte et du roi de Cambaya. — Albuquerque est nommé gouverneur des Indes. — Arrivée d'Albuquerque aux Indes ; son entrevue avec Almeida ; il réclame l'autorité. — Prise de Goa (Gouâ). — Projets de conquête ; premières expéditions vers Malacca. — Seconde expédition d'Albuquerque contre Ormuz. — Découvertes des Portugais dans les mers de l'Inde. — Ambassade de D. Manoel au pape.

Almeida premier vice-roi des Indes. — Expédition dirigée contre Socotora. — Tristam da Cunha et Affonso d'Albuquerque. — Destruction de la flotte musulmane devant Ormuz. — Le roi reconnaît la suzeraineté du Portugal.

Dès l'année 1504, D. Manoel avait compris la nécessité de régulariser l'administration des Indes, et d'établir un gouvernement dans ces régions lointaines : en homme habile, il avait su nommer Tristam da Cunha pour occuper ce poste important ; mais à la suite d'une maladie funeste, Tristam da Cunha était devenu momentanément aveugle, et il avait fallu faire un nouveau choix. A défaut de Tristam da Cunha, le jeune souverain fixa le sien sur D. Francisco d'Almeida, qui, appartenant à l'une des plus nobles familles du royaume, fut revêtu du titre de vice-roi des Indes. Il partit, en 1505, avec son fils, et, si l'on a à lui reprocher quelques erreurs, il ouvre trop dignement cette série de grands hommes auxquels le sort des Indes portugaises fut confié durant un demi-siècle, pour ne pas lui rendre plus tard la justice éclatante qui lui est due.

D. Manoel n'était pas précisément un homme d'exécution, mais il avait la sagacité qui démêle en politique le point important à atteindre, et la persévérance qui finit par triompher. Il avait deviné dès l'origine que, si des richesses immenses pouvaient lui arriver des Indes, il fallait en détourner les sources et arracher aux musulmans le commerce qu'ils faisaient avec Calicut dès les premières années de son règne. Il savait, assez vaguement sans doute, mais enfin il savait que ses véritables ennemis étaient ces

Arabes du golfe Persique, qui dès l'origine avaient excité la haine du Samori. Ses antipathies religieuses étaient d'accord avec ses intérêts politiques : une expédition vers ces régions fut décidée; mais, hâtons-nous de le dire, la lecture des commentaires du second vice-roi des Indes fait assez comprendre quelle latitude devait être laissée aux hommes qui se trouvaient chargés de cette vaste entreprise; il y a mieux, l'expédition contre les musulmans de ces contrées n'était que subsidiaire, c'était toujours vers les Indes qu'on envoyait l'expédition.

En 1506, quatorze vaisseaux mirent à la voile; ils étaient commandés par ce digne Tristam da Cunha, auquel une main habile avait rendu la vue, et par Affonso d'Albuquerque, dont Emmanuel avait si bien compris la haute valeur, qu'il emportait, sans le savoir, le titre de vice-roi des Indes. Les provisions qui lui conféraient ce titre étaient secrètes, elles ne devaient être ouvertes qu'au bout de trois ans, à l'époque où D. Francisco d'Almeida, ayant accompli sa mission, reviendrait en Europe pour jouir de la gloire qu'il se serait acquise (1). Plusieurs capitaines, d'une valeur éprouvée et d'un mérite reconnu, faisaient partie de l'expédition et marchaient sous les deux hommes éminents que nous venons de nommer; ils faisaient concevoir les plus hautes espérances sur son résultat.

Il y a un singulier intérêt à lire, dans les commentaires que nous a laissés Albuquerque, l'itinéraire de cette flotte guerrière, sa relâche à la côte d'Afrique, son départ de Bezeguiche, son arrivée à Mozambique, les périls qu'elle surmonte. On ressent une curiosité encore plus vive en la suivant dans sa découverte de l'île de Madagascar, vue d'abord par Soarès, à laquelle les Portugais donnent le nom de San-Laurenço (2). Mais si nous avons signalé fréquemment avec de minutieux détails les lieux visités pour

---

(1) Albuquerque, né en 1453, à *Villa de Alhandra*, lieu charmant situé à environ six lieues de Lisbonne, appartenait à l'une des meilleures familles du royaume. Son père, Gonçalo de Albuquerque, était seigneur de Villaverde; sa mère, dona Leonor de Menezez, était fille du comte d'Atouguia. L'éducation du jeune Affonso s'était faite dans le propre palais d'Alphonse V. Dès 1484, on le voit partir à la suite d'une expédition qui va au secours d'Otrante, assiégée par les Turcs; en 1489, il se rend en Afrique pour défendre la forteresse *da Graciosa*, située près de Larache: partout il obtient des succès éclatants. Jean II, qui se connaissait en hommes, l'avait distingué, et l'avait nommé son *estribeiro-mor* ou son grand écuyer. Francisco d'Albuquerque, qui occupe aussi une place dans l'histoire de la conquête, était cousin-germain d'Affonso. Le livre si peu consulté, et si digne de l'être, qui porte le titre de *Comentarios do grande Affonso d'Alboquerque*, doit nécessairement servir de guide, lorsqu'il s'agit de la courte période durant laquelle s'affermit la domination portugaise. Ce précieux ouvrage n'est pas précisément l'œuvre du grand capitaine, mais il a été rédigé par son fils, sur les documents originaux qu'Albuquerque expédiait au roi Emmanuel durant son administration. La meilleure édition est celle de Lisbonne, 1774, 4 vol. in-8°.

(2) Ce fut aussi durant cette campagne que l'on découvrit l'île qui porte encore le nom de Tristam da Cunha.

la première fois par les Portugais, il ne nous est plus permis désormais de nous livrer aussi souvent à ces investigations curieuses; chaque mot doit dire une action, chaque ligne doit rappeler une conquête, et nous presserons notre récit pour arriver aux faits décisifs. On saura donc, en peu de mots, qu'après avoir fondé avec Albuquerque la forteresse de Çoco, dans l'île de Socotora, Tristam da Cunha partit pour les Indes orientales, laissant son compagnon avec six navires pour parcourir la côte, et livrant désormais la conquête à ses heureuses inspirations, tandis que Francisco de Almeida fondait la vice-royauté des Indes, en multipliant ses exploits.

C'est en effet, à partir de cette époque, que se montre dans Albuquerque l'homme essentiellement pratique, l'homme de génie grandissant avec les difficultés. Immédiatement après le départ du capitam-mor, Albuquerque réunit ses compagnons en conseil; il fut décidé qu'on se dirigerait vers le détroit d'Ormuz, et qu'après s'être emparé de la ville de Mascate, on croiserait quelques jours dans ces parages. C'était là, selon toute probabilité, le programme émané du conseil royal; il s'agissait d'inquiéter les navires qui sortaient, dans cette saison, de Barbara et du port de Zeila pour Diu, Cambaya, et bien d'autres villes de la côte de Malabar, qu'il est inutile de nommer ici.

Albuquerque s'éloigna de Socotora plein de ce grand dessein, le 10 août 1507, et il laissa dans la forteresse nouvellement édifiée D. Affonso de Noronha, son neveu, qui avait déjà donné des preuves éclatantes de valeur. Mais, soit rivalité mal entendue se manifestant chez Tristam da Cunha, soit par des circonstances inhérentes à sa position dans ces régions peu explorées, le grand homme qui s'en allait à la conquête d'une des plus riches cités du monde manquait presque absolument des approvisionnements les plus simples. Malgré cet obstacle à un long voyage, malgré les incertitudes des pilotes, qui connaissaient mal leur route, au bout de quelques jours d'une navigation passablement aventureuse, il mouillait avec sa flotte devant Calayate, sans savoir même d'une manière précise quel était le point de la côte où il venait de s'arrêter. Calayate, ville à demi ruinée, mais possédant un fort excellent, tomba immédiatement au pouvoir du Portugal : là Affonso d'Albuquerque renouvela ses approvisionnements, et le 22 août, il partait en quête d'une proie nouvelle.

Dès ce moment, et à l'insu de ses capitaines, Albuquerque avait arrêté ses projets. Après Curiate et Mascate, qu'il voulait soumettre, nulle cité de la côte n'était assez puissante pour l'arrêter. C'était beaucoup sans doute que d'avoir ainsi établi les bases de ce vaste dessein qui se réalisa plus tard; le capitaine général comprenait néanmoins parfaitement qu'il n'avait pas seulement à combattre des ennemis, mais qu'il lui fallait lutter avec une énergie persévérante contre ceux qui l'environnaient. Aux hommes d'action qui l'accompagnaient, il déguisait ses plans et il promettait l'Inde pour des temps plus heureux; aux pilotes arabes, dont il se voyait contraint d'utiliser les lumières, il faisait comprendre qu'une trahison était impossible, et qu'il fallait nécessairement le guider vers les points de la côte désignés par lui. Il

avait en effet une sorte de talisman qui lui ouvrait les portes de ces parages; il possédait la fameuse carte marine d'Omar, et ce *portulan*, sur lequel les noms étaient inscrits avec quelque exactitude, marquait le nombre de ses conquêtes à venir.

En vain les pilotes musulmans auraient voulu lui déguiser la position géographique des lieux: Omar signalait Curiate, et bientôt Curiate était enlevée les armes à la main, quoique ce fût une cité renfermant près de six mille hommes; le géographe arabe indiquait Mascate, et, quatre jours après, la flotte mouillait devant la seconde place du royaume d'Ormuz, qu'on sommait de reconnaître la souveraineté du roi D. Manoel.

Dire comment[1], après des conventions en apparences assez pacifiques et consenties d'ailleurs par les musulmans, Mascate fut saccagée et détruite; peindre l'effroyable carnage qui fut fait de ses habitants, l'horrible incendie qui la détruisit presque entièrement; raconter, en un mot, tant de violences, souvent excusées par la trahison, serait à la fois un drame terrible et compliqué dont nous ne pouvons indiquer ici tous les ressorts. Albuquerque, grandi à ses propres yeux, cherchait d'ailleurs un autre dénoûment et basait déjà ses espérances sur les plus vastes intérêts.

C'était à coup sûr un fait d'armes d'une incroyable audace que la prise de cette ville : le chef de la flotte lui seul n'en était point surpris ; les capitaines des autres navires se réjouissaient d'avoir pris part à une telle action militaire, mais, selon eux, c'était assez pour la gloire, et le plus hardi de tous, Joao da Nova, l'habile marin qui commandait *Flor de la mar*, se sentant effrayé des projets qu'on ne lui avait point révélés, mais qu'il devinait[1], refusait sa coopération au reste de la campagne. Par l'ascendant que lui donnait sa haute intelligence, Albuquerque le ramena, et lui fit sentir la nécessité de différer son voyage vers les mers de l'Inde. Les autres capitaines adhérèrent à sa décision. De Mascate, Albuquerque se rendit à Soar; il établit dans ce lieu des relations pacifiques, et ce fut seulement lorsque la bannière portugaise put flotter sur la forteresse de la ville qu'il poursuivit son voyage.

Une chose que l'on semble généralement ignorer et qui ressort de la lecture attentive des *Commentaires*, ce sont les hautes connaissances pratiques en navigation que possédait Alphonse d'Albuquerque. Préoccupé du mauvais vouloir de ses pilotes musulmans, ou même de leur ignorance, mais muni de son portulan arabe, il suivait avec une imperturbable attention les progrès du voyage sur ces côtes inconnues. En partant donc de Soar, il se dirigea sur Orfacate (1); mais dans ce lieu la résistance fut sérieuse, et,

---

(1) Albuquerque rencontra dans cette dernière ville un vieillard qui, effrayé de la rapidité de sa conquête, le compara à Alexandre, et promit aux Portugais des conquêtes aussi brillantes *que celles du Macédonien*. « Albuquerque, étonné de ce que ce Maure disait avoir lu la vie d'Alexandre, lui demanda où il en avait pris connaissance, parce que lui-même était instruit de ce qu'avait fait le conquérant et fort

grâce à l'intrépidité d'Antonio de Noronha, qui commandait 80 hommes, une position importante fut enlevée. Parvenu là, le capitaine général commença à recevoir des renseignements plus positifs sur cette cité d'Ormuz qu'il cherchait.

Ce fut d'Orfacate qu'Albuquerque s'embarqua pour cette grande cité, dont il ne reste plus rien pour ainsi dire (1), et dont tout le monde lui parlait avec enthousiasme (2). Muni d'un nouveau pilote qu'il avait pris à cette dernière station, le capitaine général donna le signal du départ, et au bout de deux jours, après avoir doublé le cap de Mocendon, il arriva devant trois îles. Elles étaient voilées en partie par les brumes du matin, et l'on ne put reconnaître d'abord Ormuz; mais le soleil se leva, et après avoir doublé une pointe, la cité orientale parut dans toute sa splendeur.

A la vue de ces minarets sans nombre qui s'élevaient au-dessus des maisons opulentes, de cette population animée qu'on voyait surgir de toutes parts, de cette cavalerie qui parcourait le rivage, des soixante navires enfin qui se balançaient devant le port, et, mieux encore que tout cela, en présence d'une artillerie dont on ne soupçonnait pas l'existence, il y eut parmi les Portugais un murmure de surprise. Albuquerque seul ne se montra pas étonné; il avait appris par le pilote d'Orfacate que depuis plusieurs jours les chefs qui commandaient à Ormuz étaient prévenus de son arrivée, et qu'ils avaient réuni des forces imposantes. Néanmoins il avait gardé son secret, et par ses ordres le pilote n'avait rien révélé aux autres capitaines. La soumission d'Ormuz dépendait de ce silence; la crainte d'un châtiment terrible retint sans doute les musulmans. L'impression que produisit l'aspect imposant de cette cité orientale sur les commandants de la flotte le prouve suffisamment; jamais de leur plein gré ils ne se fussent enhardis à venir fondre sur cette cité, ils adressèrent même de prudentes remontrances au capitaine général. Albuquerque leur répondit qu'il confessait que « c'était une fort grande affaire, mais qu'il était trop tard pour reculer, et qu'il avait plus besoin de détermination que d'un bon conseil. »

Maintenant et avant que d'assister au dénoûment du drame, il nous faut faire quelques pas en arrière et jeter un coup d'œil rapide sur la position

---

affectionné à ses actions. Le Maure tira un livre de son sein: il était écrit en parsi et relié en velours cramoisi, à leur mode; il le lui donna, et Albuquerque en fit plus d'estime que de tout ce qu'on aurait pu lui offrir. Il tint en même temps ce présent à heureux augure, touchant la détermination qu'il avait prise de faire la conquête d'Ormuz. » Nous livrons ce fait peu connu aux érudits. Voyez *Commentarios*, part 1ª, cap. 27, p. 134 de l'édition de 1774. Albuquerque fit de beaux présents au vieux Parse qui lui avait offert ce précieux cadeau.

(1) Voyez le livre si substantiel et si exact de M. Fontanier.

(2) « Si le monde était un œuf, disaient proverbialement les Arabes, Ormuz en serait le moyeu.»

d'Ormuz et sur les événements politiques qui s'y étaient passés. Une notice portugaise, fort bien faite, nous en fournira les éléments.

« La cité d'Ormuz, selon Barros, est située dans une petite île à laquelle on donne le nom de *Gerum* (Djeroun), et qui gît presque à l'embouchure du détroit de la mer Persique; elle est si près des côtes de la Perse, qu'on ne compte pas plus de trois lieues (portugaises) d'une terre à l'autre; il y a également dix *legoas* à traverser pour parvenir en Arabie. Les géographes modernes placent cette ville à quatre lieues de la côte de Kerman, et à vingt-cinq du cap Mocendon. Ormuz est bâtie sur un monceau de roches qu'on a cru volcaniques, et qui peuvent avoir la circonférence de huit à neuf lieues, bien que Barros ne leur en accorde que trois, et Godinho quatre. C'est un lieu absolument stérile, et le sol sur lequel la ville s'élève est un composé de soufre et de sel (1). Cette stérilité, que rien n'a modifiée, était si complète au XVIe siècle, qu'on n'y voyait pas même croître spontanément un seul brin d'herbe. Aujourd'hui Ormuz, ou mieux Hormouz, est presque inhabitée; mais alors la population était flottante et considérable. Lorsque les Portugais y parvinrent pour la première fois, cette ville était la capitale d'un royaume qui portait le même nom qu'elle; il s'étendait sur la côte d'Arabie du cap Roçalgate au cap Mocendon, et présentait une étendue de côtes de quatre-vingts lieues. En dépit de l'aridité de son territoire, Ormuz offrait un grand nombre d'édifices imposants, parce que c'était l'échelle d'une grande partie du commerce de l'Orient. Tous ses approvisionnements, jusqu'aux fruits et aux légumes les plus ordinaires, lui venaient de la Perse; l'eau nécessaire à la boisson des habitants provenait de la petite île de Queixame (*Kischmisch*), et ce fut par la suite une circonstance que le conquérant sut mettre à profit. Un excellent voyageur du XVIe siècle, qu'on met trop rarement à profit, Godinho, dit que la plus grande partie du combustible que l'on consommait de son temps à Ormuz était fournie par un fossile désigné sous le nom de *horra*, qui se trouvait sous les eaux, et qu'en jetant à la mer cette espèce de charbon, il allait immédiatement au fond comme une pierre; à la flamme, il brûlait aussi bien que de l'olivier. C'est cette circonstance et la présence du sel minéral, si abondant vers ces parages, qui faisaient dire proverbialement aux Persans qu'Ormuz était un pays où l'on allait chercher le bois dans la mer, et le sel dans l'intérieur du sol.

« Le premier souverain d'Ormuz dont l'histoire fasse mention est désigné sous le nom de *Malek-Caez*, littéralement le seigneur de Caez. Il habitait, en effet, l'île de ce nom, et dominait toutes les îles du détroit. Godrum-Shah, prince du Magostan, lui avait acheté Ormuz, vers l'année 1273, et en la peuplant l'avait singulièrement améliorée. Il y établit sa résidence après avoir détruit le royaume de Caez, et il commença à y attirer tout

(1) M. Fontanier a prouvé récemment que le grand historien portugais ou ceux qui l'ont suivi avaient une opinion erronée sur le caractère géologique du terrain d'Ormuz.

le commerce du détroit. Les descendants de ce prince y régnèrent paisiblement jusqu'au commencement du XVIe siècle, époque à laquelle Albuquerque commença les conquêtes que nous essayons de retracer.

« L'avant-dernier roi de cette île, Sargol, étant mort, Ceifadim (Seif-ed-din), fils de Shah-Vaez, qu'il avait détrôné, lui succéda : c'était son propre neveu. Le roi d'Ormuz n'était pas encore sorti de l'adolescence: aussi un personnage célèbre dont il sera fréquemment question, Coge-Atar (*Khodja-Atar*), gouvernait-il au nom du jeune prince. Cet homme à l'esprit souple, toujours prêt à éluder une lutte décisive avait été jadis le favori de Shah-Vaez et son partisan fidèle. Il continuait donc à jouir sous le fils du crédit qu'il avait obtenu sous le père; seulement son ascendant s'était augmenté de toute la puissance que lui donnaient une habileté croissante et l'âge du jeune souverain (1). »

Ainsi que nous l'avons déjà dit, cet homme habile avait été averti de l'arrivée prochaine des Portugais : non-seulement il avait demandé des secours aux cheiks de l'intérieur, mais il avait réuni des forces considérables dans Ormuz. Outre les soixante navires mouillés dans le port, il pouvait mettre en mouvement deux cents bâtiments à rames et une multitude d'embarcations désignées sous le nom de *terradas*, de la dimension de nos yachts modernes, ou, si l'on aime mieux, de la grandeur de ces embarcations qui font le service du Tage. Nous avons dit qu'une artillerie considérable rendait cet armement maritime plus imposant qu'Albuquerque ne l'avait d'abord supposé. Mais, outre les hommes de mer embarqués à bord de la flotte arabe, on ne comptait pas moins de 15 à 20,000 hommes destinés à défendre la ville. A peine Albuquerque avait-il mouillé dans le port avec ses six navires, qu'il n'hésita cependant pas à entamer des négociations. La bonne intelligence ne régnait ni parmi les chefs, ni parmi les troupes; il parla hardiment, et ne cacha aucune de ses prétentions. Ormuz devait accepter la protection suzeraine du roi de Portugal, ou bien Ormuz, malgré sa flotte et ses armements formidables, allait avoir le sort de Mascate. Coge-Atar ne repoussa pas précisément les propositions d'Albuquerque, mais il tâcha de gagner du temps. Quelques jours de plus, et la plage

---

(1) Dans son amusante *Miscellanée* poétique, Garcia de Resende signale l'usage tout oriental où étaient les gouverneurs d'Ormuz de faire crever les yeux à leurs compétiteurs, aux souverains de nom, pour peu que ceux-ci fissent mine de vouloir saisir le pouvoir.

Os reis d'Ormus não mandavão
Mas os seus governadores,
Se alguma cousa falavam.
Logo lhe olhos quebravam.
Por serem sempre senores.

Il prétend même qu'à la deuxième expédition, quinze de ces princes aveugles furent conduits par les Portugais à Goa.

se couvrait d'une armée nombreuse; c'est ce que comprit à merveille le capitaine général, et ce que son génie hardi sut empêcher. Voyant que la négociation entamée ne se concluait pas, le quatrième jour, il osa attaquer cette flotte formidable avec ses six navires, parmi lesquels, il est vrai, le vaisseau désigné sous le nom de *Flor de la mar* devait jouer un rôle d'autant plus redoutable, qu'il passait à juste raison pour un des plus magnifiques bâtiments qu'on eût construits jusqu'alors dans la Péninsule.

C'est dans les *Commentaires* qu'il faut lire la peinture énergique de ce combat prodigieux, si fertile en épisodes dramatiques; c'est là seulement qu'on peut deviner ce qu'il fallut de sang-froid au général portugais pour persévérer dans son dessein. Comme on le suppose aisément, le résultat fut longtemps balancé; enfin, l'avantage resta aux Européens. Lorsque les Maures (c'est le nom qu'Albuquerque donne indistinctement à tous les musulmans) eurent deviné que la chance tournait contre eux, ils commencèrent à fuir, et on les vit se jeter dans la mer, espérant sans doute gagner le rivage avec plus de facilité. Ce fut alors que le carnage devint épouvantable; les Portugais s'étaient élancés dans leurs chaloupes, ils les poursuivirent et les tuèrent à coups d'épée sans qu'ils pussent faire la moindre résistance.

Une fois la flotte mise en déroute, Albuquerque se jeta dans un canot, et, à la tête des siens, il ne craignit pas d'aller bombarder un vaste débarcadère construit en bois dans la mer et muni d'une artillerie formidable. En même temps que le canon tonnait contre les frêles embarcations qui continuaient l'attaque, d'habiles archers défendaient cette position importante, et ce fut là qu'une flèche vint atteindre le capitaine général au visage. Nombre de Portugais furent blessés avec lui; cela ne les empêcha pas de s'élancer sur le rivage et d'aller détruire les faubourgs d'Ormuz. Dès ce moment, la résistance commença à être faible; elle fut nulle sur quelques points, et l'incendie vint mêler ses horreurs à celles du combat. Voyant que la ruine de la cité était imminente, les musulmans arborèrent une bannière blanche, et dépêchèrent quelques parlementaires à Albuquerque. Ces messagers venaient offrir au nom du roi Ceifadim la soumission d'Ormuz, c'est-à-dire qu'en conservant la couronne et en payant un tribut, le prince musulman reconnaissait la suzeraineté du Portugal. Après de nombreux pourparlers, la paix fut conclue, et Ceifadim s'engagea à payer annuellement à D. Manoel une somme de 15,000 xarafins, qu'on peut évaluer à 12,000 cruzades. Les clauses de ce traité, qui nous ont été conservées par le vainqueur, furent gravées en persan sur *deux lames d'or* gardant la forme d'un livre. On eût dit que, même en cette occasion, rien ne devait être assez splendide pour Ormuz, et que le traité qui l'asservissait allait encore attester sa magnificence.

Après la ratification de ces conventions importantes, et toujours en dépit des officiers qui commandaient sous ses ordres, Albuquerque commença à mettre en pratique ce système de fortifications militaires qui partout devait assurer ses conquêtes. Ormuz était soumise; il fallait un fort pour protéger

les Portugais. Celui que bâtit le capitaine général en 1508 s'éleva non loin de la cité, à la pointe de Morona, en dépit des murmures de tous les chefs, sur lesquels le grand homme eût dû compter. Malgré les entraves qu'un ennemi rusé apportait à l'exécution des conventions, les travaux furent conduits avec une telle rapidité, que la forteresse put être mise immédiatement en état de défense. Dans la pensée prévoyante d'Albuquerque, ce fort, auquel ses compatriotes travaillaient avec tant de répugnance, devenait la clef de tout le commerce de l'Orient.

Les dissensions qui avaient éclaté au milieu de l'escadre portugaise arrêtèrent dans ses résultats une puissante combinaison. Cinq transfuges, passés au service des musulmans, avaient instruit Coge-Atar de la position du chef et de la disposition des esprits : il n'en fallut pas davantage au rusé ministre pour rompre les conventions établies si récemment. En dépit des assurances de bonne amitié que le jeune roi donnait à Albuquerque (il l'appelait quelquefois son père), de sourdes hostilités recommencèrent. Vainement le grand capitaine réclama-t-il énergiquement les transfuges; on les lui refusa avec d'autant plus d'opiniâtreté qu'on n'ignorait pas hors d'Ormuz que le concours des autres officiers lui serait refusé s'il voulait en venir à une attaque générale. Albuquerque eut beau déployer, dans ces circonstances difficiles, une habileté et une force de caractère égales à tout ce qu'il fit de plus grand dans la suite, Joao da Nova et les capitaines de deux autres navires l'ayant abandonné, au mépris de toutes les lois de l'honneur et de la discipline militaire, pour se rendre aux Indes, il se vit forcé de quitter le port d'Ormuz, sans garder même la forteresse qu'il avait construite avec tant d'efforts. Les braves laissés par lui à Socotora réclamaient d'ailleurs ses secours; il s'y rendit, et, après y avoir séjourné quelque temps, il en partit pour revenir devant Ormuz, où désormais ses forces navales ne lui laissaient qu'un rôle d'observation à remplir. D'autres intérêts l'appelant à Goa, il partit bientôt, et il arriva dans cette ville à la fin de l'année 1508. Toutefois son regard exercé avait mesuré la plage d'Ormuz, et il avait désigné d'avance la place où viendraient s'accumuler pour Lisbonne toutes les richesses des contrées orientales (1).

Mais les efforts d'un autre capitaine réclament notre attention, et avant de suivre Albuquerque dans sa glorieuse carrière, nous allons jeter un coup d'œil sur les efforts que fit le premier vice-roi des Indes pour soumettre au Portugal une autre partie de l'Orient.

---

(1) Jamais, il faut le répéter, Albuquerque ne mérita mieux le nom de grand capitaine que durant cette première campagne. Il n'avait pas encore de nom, ses subordonnés se posaient devant lui en rivaux dédaigneux; néanmoins, par l'ascendant de son génie, par l'énergie de son action, il parvint à les ramener, tant que le désir d'aller vers les riches contrées de l'Inde ne leur ôta pas tout sentiment du devoir. On le voit même pousser la force de caractère jusqu'à la témérité, témoin ce jour où il va arrêter dans son propre navire João da Nova, pour lui faire grâce ensuite. Les limites de notre cadre nous ont empêché d'emprunter cette belle page aux Commentaires.

D. Francisco d'Almeida ; ses victoires, son administration.

Comme on l'a déjà vu plus bas, Francisco d'Almeida était parti de Lisbonne en 1505 avec le titre de vice-roi des Indes. Dès son arrivée à Cochin, où se trouvait établie la factorerie portugaise, il avait commencé à faire de nombreuses courses en mer, et son système semblait être opposé à celui d'Albuquerque, en ce sens qu'il supposait les croisières plus efficaces pour la prospérité du commerce que ne le pouvaient devenir des colonies partielles, qu'on devait être, selon lui, dans la nécessité d'abandonner. Il y aurait de l'injustice à dire néanmoins, comme on l'a fait, que Francisco d'Almeida n'opérait aucune descente, et qu'il n'attaquait point les places d'un difficile abord. Esprit chevaleresque, ainsi que l'avoue lui-même son rival, il fit la guerre pour la guerre, et non dans des vues sérieuses d'avenir. C'était peut-être un tel homme qu'il fallait au début des conquêtes, pour frapper de terreur non-seulement les musulmans qui habitaient les îles de l'Afrique où l'on avait relâché tant de fois, mais encore les Indiens belliqueux de la côte du Malabar. En effet, on le voit sur sa route porter successivement le carnage et l'incendie dans Quiloa, Monbaça, Panane et Dabul ; il éleva même des forteresses à Sofala et à Granganor ; mais, je le répète, son système était, en général, qu'il fallait éviter d'appauvrir le royaume par l'établissement de colonies coûteuses, fondées en pays d'infidèles.

Après avoir remporté plusieurs victoires éclatantes, Almeida se rendit à Cochin, et ce fut là seulement qu'il prit le titre de vice-roi. Il avait apporté, dit-on, une couronne d'or qu'il voulait poser lui-même sur la tête du plus fidèle allié des Portugais ; mais le vieux râdja, las de combattre, se retira dans la solitude parmi les Bramatchari, qui lui offrirent sans doute un asile, et ce fut son neveu qui reçut le don magnifique qu'Emmanuel lui destinait.

Dès l'origine, le soudan d'Égypte s'était vivement ému à la nouvelle des succès inattendus d'une poignée d'Européens dans l'Asie méridionale (1). Son inquiétude s'accrut bien davantage lorsque les nombreuses victoires d'Almeida eurent retenti par tout l'Orient, et il ne tarda pas à armer une puissante expédition pour aller détruire, dans les mers de l'Inde, ceux qui lui ravissaient le commerce de ces contrées. Précisément donc au moment

---

(1) Avant le départ d'Almeida, le soudan avait déjà fait de sérieuses tentatives par la voie diplomatique pour détourner les Portugais de leur projet de conquête. Il avait même menacé la chrétienté de détruire le saint sépulcre, de ruiner les lieux saints, d'exterminer les adorateurs du Christ qui se trouvaient dans ses États. Dussieux rappelle que ce prince habile s'adressa au pape Alexandre VI, en le traitant de *roi de tous les rois nazaréens*. Cette flatterie tout orientale ne lui réussit point, et, dédaignant même les supplications des moines alarmés du mont Liban, Borgia écrivit à Emmanuel pour l'encourager dans son dessein.

où les chrétiens étaient devant Ormuz, le soudan confiait douze navires de haut bord à Mir-Hossein, un de ses généraux, pour se rendre sur la côte de Malabar ; mais Almeida n'était plus dans la ville qu'il avait choisie pour le siége de son gouvernement aux Indes, c'était D. Lourenço d'Almeida qui commandait dans Cochin et qui veillait à la sûreté de Cananor. Malgré l'infériorité de ses forces, emporté d'ailleurs par le désir de réparer un échec que lui avait reproché son père, il ne craignit pas d'aller offrir le combat à Mir-Hossein. L'avantage resta aux hommes déterminés du soudan. Les *roumes* (roumin), comme on appelait sur la côte de Malabar ces janissaires qu'envoyaient les dominateurs de Byzance sur tous les points de l'Orient, les roumes furent vainqueurs, et don Lourenço perdit la vie. Deux fidalgos, qui avaient échappé au carnage, se rendirent en toute hâte à Cochin, où le vice-roi était de retour. Almeida reçut, dit-on, la nouvelle fatale d'un visage impassible, et il ne pleura pas celui qu'il voulait venger. C'est à tort qu'un écrivain moderne a parlé des démonstrations de désespoir que laissa voir le vice-roi dans cette circonstance ; il fut énergique jusque dans la douleur. La défaite de don Lourenço prouvait aux Hindous que les Portugais n'étaient pas invincibles. Les conséquences terribles de cet engagement téméraire se mêlaient dans l'esprit du héros aux regrets cuisants qu'il devait ressentir : il fallait avant tout réparer l'échec subi par une valeur imprudente. Il montra dans toute sa grandeur ce qu'il était, un noble élève du roi Joam II.

Expédition d'Almeida contre les flottes combinées du soudan d'Égypte et du roi de Cambaya.

Les Commentaires d'Albuquerque, qui rendent justice au premier vice-roi des Indes, mais qui ne racontent pas ses exploits, se taisent sur cette expédition mémorable. C'est dans Barros et dans Castanheda, c'est dans Osorio surtout qu'il faut la lire; et, pour la mieux faire comprendre dans son ensemble, nous demanderons au dernier de ces historiens son style et sa couleur. Après avoir dit avec sa gravité ordinaire comment Almeida prit l'opulente Daboul, et comment il la saccagea, après avoir raconté avec une impartialité remarquable pour ces temps de fanatisme les étranges cruautés qui furent commises par les Portugais sur cette ville malheureuse, après s'être efforcé de faire saisir à son lecteur la politique des chefs ennemis et la cauteleuse douceur de Melek-Jaz, prince de Guzarate, qui se prétendait contraint à servir le soudan, l'évêque de Sylves fait traverser à son héros une ville inconnue du royaume de Cambaya, où des tombes antiques lui rappellent un mythe imposant de la Grèce; puis il dit enfin le fameux combat. Ici il faut emprunter au vieux Goulard sa fidèle traduction. «Almeide, au partir de ces sépulcres, commanda que l'on prist la route de Diu, où etoit Mir-Hocem, délibéré de faire prendre le large à sa flotte, et combattre Almeide en pleine mer; suivant quoy et contre l'avis de Melichiaz, il fit quitter à tous ses capitaines les ports et détroits où ils s'estoient retirez. En son armée navale, il y avoit trois grandes navires couvertes, trois autres bécues et armées d'éperons, six galères, quatre navires de Cambaya et

les roberges ou longues navires de Melchiaz, dont a esté parlé au-dessus, et grand nombre de brigantins de Calicut : brief il y avoit plus de cent vaisseaux en cette flotte. Les soldats de Mir-Hocem, bien armez et résolus au combat, s'asseuroient déjà de la victoire ; ceux des nations estranges joints avec eux estoient en ceste mesme pensée. L'espoir et le dépit les invitoient fort de conserver leur liberté et exterminer les Portugalois, leurs ennemis mortels. Or le pis fust, qu'en ceste mesme flotte, il y avait des chrestiens désireux de venir aux mains contre les Portugalois... Les uns estoient Vénitiens, les autres Slavons, qui conduisoient les galères. Au reste, les deux généraux n'oublièrent pas à bien encourager leurs gens. Mir-Hocem remontroit aux siens leurs braves exploits, l'estendue de leur domination, la liberté de tous les mahumétistes... qu'en l'issue de ceste journée consistoit l'empire de l'Inde, la sauveté et liberté de tous les peuples associés aux Indiens, et la gloire perpétuelle de ceux qui firent devoir de bien combattre. Quant à Almeide, il proposoit aux siens le nom de Jésus-Christ, la sainteté de la religion chrestienne, les vilenies de la secte de Mahumet... qu'ils considérassent qu'en perdant la victoire, ils estoient enclos d'un million d'ennemis, qui ne demandoient pas autre chose qu'à exécuter toutes sortes de cruautés contre les chrestiens, le nom desquels ils effaceroient entièrement de tous ces pays-là s'ils avoient le dessus en ceste bataille... Il leur ramentevoit aussi la mort de Laurent d'Almeide, son fils bien-aimé, ce qui eschaufoit merveilleusement tous ceux qui avoient cognu ce personnage à venger sa mort... Ses harangues finies, il fait déployer les voiles. Mais d'autant que le vent baissoit et que les ennemis s'estoient arrêtés, lui aussi demeura coy, jusqu'à ce qu'il sentit le vent se renforcer au tour de la marée. Or pour ce que le vent commença à souffler plus fort et plus tôt qu'on n'avoit cuidé, Almeide fit hausser les voiles du trinquet, et ayant donné le signal, là toute sa flotte approcha des ennemis tellement toutefois, qu'il y avoit si long espace entre les deux armées qu'elles ne pouvoient combattre qu'à coups de canon.»

Ces préliminaires d'une grande affaire navale ne furent arrêtés que la nuit. Diu tout entier était accouru sur les remparts, et contemplait cette action, dont allait dépendre en effet la destinée d'une notable partie des peuples hindous ; mais le jour vint, et telles étaient les dispositions de l'amiral portugais, que Mir-Hossein sentit pour la première fois qu'il fallait suivre le conseil de Melek-Jaz, que jusqu'à ce moment il avait dédaignés. En conséquence, il se rapprocha de Diu, afin d'être à même de recourir à des secours qu'il prévoyait déjà lui être indispensables. Après avoir fait des dispositions de bataille qui indiquaient bien une résolution inébranlable de combattre, mais peut-être aussi une funeste prévision (1), il se mit au centre de la flotte et attendit le moment de l'action.

---

(1) Le vieil historien fait remarquer que l'amiral musulman avait placé sur une même ligne ses six gros navires, attachés deux à deux, et qu'il occupait le centre.

« Le lendemain, continue l'évêque de Sylves, après qu'Almeide eut donné le signal à son armée, Nuno Vasque Pereire se mit le premier à la voile, suivant la charge qui luy en avoit esté remise ; après lequel vogua d'assez loin George de Mello, par la négligence de son pilote. Tous les autres capitaines le suivirent de près en leur rang assigné. Melichiaz les ayant descouvers, fist jouer l'artillerie des remparts et de la tour contre ceste flotte ; tellement que d'une vollée de canons furent emportez dix hommes qui serroyent la grand'-voile du vaisseau de Pereire... Nonobstant cela, Pereire avance et accroche l'amiral de Mir-Hocem, lequel fist lâcher la chaîne qu'il retenoit attachée, afin qu'elle ceignist Pereire par derrière, et qu'ayant à combattre en front et en dos il fust desfait plus aisément. Pereire connoissant ceste ruse, fit tourner une grosse pièce de batterie qui tiroit à fleur d'eau droist à ceste navire destachée, et le boulet donna si à propos, que ceste navire fust percée par bas de part en part. Les ennemis, craignant que leur navire ne print eaux, s'avancent incontinent vers l'ouverture faite là derrière, et taschent en la chargeant de quelque bagage faire qu'elle penchast, afin de destourner, ce leur sembloit, le danger de la première brisée et ouverture. Mais... il advint que le navire coula soudainement au fond. Jacques Petrejo qui commandoit en une galère voguant devant Pereire, suivoit le commandement d'Almeide pour prendre hauteur ; mais ayant descouvert l'avantage que les ennemis avoient par le moyen du gué, il fist signe à Pereire de ne s'avancer pas plus avant, au moyen de quoy Pereire fist abattre les voiles, il s'arresta, ce qu'apercevant Mir-Hocem, il le vint assaillir de grande furie, et ainsi leurs vaisseaux estant accrochez, il y eust un cruel combat de part et d'autre. Toutefois les soldats de Pereire entrèrent dans l'amirale de Mir-Hocem et contraignirent ses gens de combattre et alors fust tué Henri Machiade (Henrique Machado) vaillant entre les Portugalois : c'estoit sur le tillac qu'ils combattoyent ainsi ; mais ils estoient aussi aux mains en partie forte sur les cables et cordages entrelassez et tendus de proue en pouppe ; car les Portugallois y estoient grimpez avec beaucoup de peine et avoient les ennemis en teste et sur les bras. Cependant une des navires bécues de Mir-Hocem séparée des autres vint pour heurter d'un autre costé de celle des Portugallois, qui eurent lors plus affaire que jamais et se trouvèrent en extrême danger. Pereire voyant cela, fesoit tout ce qu'il luy estoit possible, tant pour soustenir l'ennemy où l'effort estoit plus grand que pour aller et venir ès autres endroits : mais, en voulant hausser la visière de son armet pour prendre quelque relasche, on lui descocha soudainement un coup de flesche dont il eust le gosier percé tout outre. Ce nonobstant la victoire ne penchoit d'un côté ni d'autre. Or Francisque Tavire (Francisco de Tavora), appercevant le danger qui menaçoit les soldats de Pereire, vint s'attacher promptement à l'amirale de Mir-Hocem et d'un des flancs envoya quelques gens pour grimper sur les cordages, mais ils y montèrent en tel nombre que cest entrelaz de chordes estant rompus, ceux qui combattoient d'en haut tombèrent sur le tillac. Alors la meslée recommença plus furieuse que devant, dont l'issue fut qu'une partie

des ennemis ayant été taillée en pièces, le reste se jeta hors le bord. Ceux qui estoyent en la navire bécue jointe à l'amiral de Mir-Hocem voyant la plupart de leurs soldats et matelotz tués, leur vaisseau brisé en divers endroits et l'équipage dissipé, se sauvèrent comme ils peurent, et quoiqu'ils n'eussent personne propre à gouverner leur vaisseau, toutefois par l'impétuosité du reflus, ils furent poussés au rivage.

« En ces entrefaites les autres capitaines portugalois travailloient de leur part... Almeide étoit spectateur du combat, ordonnant ce qu'ils avoient à faire: et cependant son artillerie tonnoit si furieusement qu'elle mit en fond une des grandes navires de Mir-Hocem, et quelques longues (embarcations) avec bon nombre de brigantins. Quant à Melichiaz, il envoyoit de fois à autres gens frais pour soulager ceux qui estoyent recreus et faire que ses troupes continuassent toujours le combat. Davantage il alloit et venoit lespée au poing au long du rivage tuant ou blessant les fuyards et contraignant les autres de retourner en la meslée, les menaçant de la mort, s'ils différoient. Mais finalement les Portugalois eurent le dessus et firent tel carnage que les ondes de la mer estoyent teintes en rouge; les Calécutiens furent les premiers qui se retirèrent de la presse et gagnèrent le haut. Mais les longues navires de Melichiaz et les galères de Mir-Hocem baissèrent dans le port et se rendirent à l'embouchure du fleuve. Roderic Soarez, qui commandoit en une caravelle, voyant deux galères ennemies jointes ensemble, print sa route droit en la distance d'entre d'eux, et les ayant accostés, fit jeter les crochets des deux côtés de sa caravelle, au moyen de quoy, ayant ainsi arrêté ces galères, desfit une partie de ceux qui estoient dedans, contraignit les autres de se sauver à la nage, et amena les galères à Almeide. Restoyt une navire entière, laquelle estoit la plus haute et la mieux équippée de toutes, revestue de cuir cru de toutes parts afin d'ôter la commodité de pouvoir grimper dedans et pour empêcher aussi les effets de tout feu naturel ou artificiel que l'on voudroit darder contre. Elle estoit pleine de soldats bien armez des plus expérimentez et résolus de l'armée; ayant au reste les costes si fermes et espaisses que le canon n'y pouvoit aisément faire ouverture. Après que les navires d'Almeide l'eurent marchandé et battu assez longtemps et de grande furie, elle commença à puiser, tellement que ceux de dedans se jetèrent en l'eau; mais ils furent poursuivis par des fustes et tuez pour la plupart dans les vagues, le nombre estant fort petit de ceux qui eschappèrent.

« La bataille dura depuis la nuict jusques au soir, en laquelle les ennemis perdirent quatre mille hommes, entre lesquels il y avoit huict cents mameluchs du sultan d'Égypte, dont il n'eschappa que vingt et deux. »

Ainsi que Francisco d'Almeida l'avait annoncé dans sa courte harangue, le sort de la puissance portugaise dans les Indes dépendait de cette bataille. On ne saurait nous accuser, nous l'espérons du moins, de nous être laissé prendre aux nombreux récits de combats que présentent à chaque pas les historiens portuguais de cette période, mais nous avons voulu que celui-ci fût raconté dans tous ses détails avec cette originalité de style et cette vive

couleur qui caractérisent à un si haut degré notre vieil historien Simon Goulard. C'était, comme il le dit, la fin de la puissance des *mahumétistes* d'Égypte ; et Melek-Jaz le comprit si bien qu'il se hâta de faire la paix avec les Portugais. Quant à Mir-Hossein, qui avait développé un si grand courage et une si haute habileté dans cette lutte, il craignit l'inconstance de Melek-Jaz, qui aurait pu le livrer à Almeida, et il s'enfuit en toute hâte vers le royaume de Cambaya. Il passa par la suite dans le haut Hindostan ; mais les historiens perdent ici sa trace, et il n'est plus question par la suite du chef de la confédération des Roumes.

Albuquerque est nommé gouverneur des Indes.

Il y a une page vraiment dramatique dans les *Commentaires*, c'est celle où l'auteur, racontant les informations judiciaires qui avaient été faites par le vice-roi des Indes à la requête des capitaines dont il s'était vu naguère abandonné, finit par nous apprendre le dénoûment de cette étrange affaire. Un jour, Almeida était assis au milieu des traîtres qui avaient abandonné Albuquerque devant Ormuz, et ceux-ci, confiants dans sa facilité à admettre certaines calomnies, se préparaient peut-être à lui faire de nouveaux rapports sur l'audacieuse ambition du capitaine général, lorsque Almeida leur apprit qu'il avait reçu des nouvelles du *royaume*, comme on disait alors, par des navires récemment venus. Laissons parler le vieil historien qui cite les paroles d'Almeida : « Messieurs, des lettres me sont arrivées et elles m'annoncent la plus grande faveur que pût me faire le roi notre maître ; je veux dire qu'ayant terminé mes trois années de gouvernement, il me rappelle en Portugal. Affonso d'Albuquerque prend ma place, et doit gouverner les Indes... Et certes, notre seigneur me fait en cela une haute faveur, car étant mort aux contentements que peuvent donner les choses du monde, mes péchés méritaient néanmoins que je subisse, avant ma mort, les travaux que j'ai soufferts !... Et l'on comprit bien qu'il faisait allusion à la perte de son fils ; mais cette nouvelle que le vice-roi donnait de son départ les accabla de tristesse, et principalement Joao da Nova, ainsi que les autres capitaines qui avaient fui de la guerre d'Ormuz. »

Et comme Antonio do Campo conseillait, dans un discours imprudent, la résistance aux ordres du souverain et la poursuite des informations dirigées contre Albuquerque, le vice-roi répondit sagement : « Ce n'est plus l'heure, et il faut obéir. » Une ère nouvelle de splendeur et de prospérité commençait pour l'État des Indes.

Arrivée d'Albuquerque aux Indes ; son entrevue avec Almeida ; il réclame l'autorité.

S'il est un homme que les âges nous aient transmis ennobli par une gravité inflexible, s'il en est un qui réveille des idées imposantes éloignées de toute familiarité, c'est sans contredit le grand nom d'Albuquerque. Eh bien,

cependant, pour être vrai, il faut, presque au début de l'histoire du héros, faire descendre cette figure austère du trône où les siècles l'ont placée, il faut voir le vainqueur d'Ormuz à son arrivée aux Indes, revendiquant un titre qui lui est dû et ne pouvant l'obtenir immédiatement, bien que son prédécesseur ait proclamé lui-même la justice de ses droits. Il faut, en un mot, voir le plus grand homme du Portugal en butte aux injures, aux propos railleurs, et même aux dédains de ceux qui seront forcés de l'admirer un jour. C'est ce que ne dit pas sans doute l'histoire décolorée de La Clède, mais c'est ce que racontent les *Commentaires;* laissons parler un instant Albuquerque lui-même, c'est dans son récit qu'on trouve la vérité. Pour faire saisir dans son ensemble cette narration originale, il suffit de se rappeler que Francisco d'Almeida n'avait pas persisté longtemps dans son abnégation généreuse et que les ennemis d'Albuquerque l'emportaient enfin sur un esprit affaibli par l'âge ou qu'un profond chagrin altérait. « Le vice-roi préoccupé de tout ce qu'on lui disait et sans faire plus de demeure, partit et arriva à Cochin le 8 du mois de mars de l'année 1509, avec la détermination de ne pas remettre le gouvernement des Indes à Affonso d'Albuquerque, suivant en cela le conseil des capitaines qui avaient fui lors de la campagne d'Ormuz, et d'autres individus de la même espèce. Lorsque Affonso d'Albuquerque apprit sa venue, il fit venir les officiers de la factoterie ainsi que Gaspar Pereira, et il leur annonça que puisque le vice-roi était arrivé, il comptait lui adresser une requête touchant le gouvernement des Indes, afin qu'en leur qualité d'officiers du roi, il pussent la lui présenter, et eux étant tous ainsi réunis et Affonso d'Albuquerque écrivant la requête avec Joam Estao, on leur vint dire que le vice-roi arrivait par le fleuve, sur la galère qu'il avait prise aux Roumes. Comme les officiers se trouvaient dans l'obligation de l'aller recevoir, ils se dirigèrent tous vers le bord de la rivière, et se jetèrent dans un bateau avec Jorge de Melo, pour se rendre là en sa compagnie. Lorsque le vice-roi les vit, il sortit de la galère et entra dans le bateau avec eux, et vint débarquer près de la forteresse; or là tout le clergé l'attendait formant une procession, puis venait aussi Jorge Barreto, capitaine de Cochin, avec nombre de gens. Affonso d'Albuquerque laissa là cette requête qu'il écrivait, et il alla avec quelques-uns de ses commensaux recevoir le vice-roi, et il resta un bon bout de temps sur la plage, attendant qu'il débarquât; mais quand celui-ci mit pied à terre, faisant comme s'il ne le voyait pas, il alla droit à Jorge Barreto, l'embrassa, et lui fit grand'fête ainsi qu'à tous ceux qui étaient présents. Donc voyant le peu de compte que le vice-roi faisait de lui, Affonso d'Albuquerque le tira par le bas d'une longue robe de brocart qu'il portait et il lui parla : « Holà! seigneur, je suis ici, voyez-moi. » Le vice-roi se tourna vers lui, et lui dit de lui pardonner s'il ne l'avait point aperçu, et sans rien ajouter davantage il commença à cheminer, et ils allèrent tous en procession jusqu'à l'église, et ce fut maître Diogo qui prêcha, débitant grandes louanges à propos de la victoire que le vice-roi avait remportée sur les Roumes. Et le sermon une fois achevé, le vice-roi s'en alla vers la forte-

resse, accompagné des capitaines et du peuple assemblé, et comme il arrivait à la porte, Affonso d'Albuquerque lui dit : « Seigneur, puisque Dieu vous a accordé une si grande victoire, que vous avez vengé la mort de votre fils avec tant d'éclat, et qu'il ne reste plus rien à faire de ce côté, je vous demande par faveur qu'il n'y ait point de discussion entre nous, et que vous me remettiez le gouvernement des Indes, en raison de ces provisions que j'apporte ici au nom du roi notre maître. Ayez confiance en moi, je n'entraînerai pas le pays à sa perte, comme vous le font croire mes ennemis. Déjà à Cananor je vous ai fait voir mes pouvoirs; Antonio de Cintra vous les a présentés, et vous n'avez pas voulu les examiner, me faisant même conseiller de les clore de nouveau. » Comme il en était là de son allocution, survint Gaspar Pereira, que le vice-roi avait fait appeler, et Affonso d'Albuquerque lui dit : « Gaspar Pereira, puisque vous êtes l'écrivain attaché à mon office, je vous requiers de la part du roi notre seigneur de notifier à monsieur le vice-roi et à tous les capitaines, fidalgos et soldats qui sont ici présents, ces pouvoirs remis par moi entre vos mains, en vertu desquels notre souverain ordonne au vice-roi de me remettre le gouvernement des Indes. Donnez-moi acte immédiat des réponses qu'il aura faites ou de leur absence. » Affonso d'Albuquerque ayant achevé de prononcer ces paroles, le vice-roi lui tourna le dos en lui répliquant : « Vous n'avez point d'écrivain attaché d'office où je suis. » Et, sans lui donner d'autre réponse, il entra. Gaspar Pereira, avec les pouvoirs que lui avait remis Affonso d'Albuquerque, entra aussi à la suite du vice-roi et bien d'autres avec lui, et ils se prirent à rire et à se gausser de sa requête, et Joao da Nova, qui était là, commença à dire à Almeida qu'il ferait bien de l'envoyer les fers aux pieds en Portugal, parce que c'était un fou qui ne savait plus ce qu'il disait.»

Or le fatal conseil n'était que trop tôt suivi : un digne moine, Joao de Matheus, ayant été jeté dans une prison parce qu'il désapprouvait, avec mesure cependant, la conduite d'Almeida, Albuquerque se présenta devant le vice-roi pour obtenir l'élargissement du bon religieux. En dépit de son titre, il fut lui-même chargé de fers, puis embarqué à bord d'un navire portugais et transporté à Cananor. Mais c'était précisément dans cette ville que devaient changer les destinées de l'Inde, et dans sa colère aveugle Almeida envoyait un rival au-devant du triomphe. Au bout de quelques jours, en effet, un des dignitaires du royaume, le maréchal de Portugal, qui avait reçu le commandement de quinze voiles, débarquait à Cananor, et mettait ses forces à la disposition d'Albuquerque, dont il était l'allié par la naissance, et qu'il reconnaissait d'ailleurs comme vice-roi. Quelques jours suffisaient dès lors pour faire changer complétement de face les affaires dans Cochin. Almeida se démettait d'un pouvoir trop longtemps gardé, Joao da Nova expirait dans l'isolement, loin de son pays; et si un hommage était payé à la mémoire du hardi navigateur, c'était Affonso d'Albuquerque qui venait le rendre. Joao da Nova, à peu près abandonné de tous, était conduit à sa dernière demeure par le nouveau vice-

roi, vêtu complétement de deuil, et les regrets du grand capitaine venaient absoudre par delà la tombe le vieux soldat qui avait failli.

Affonso d'Albuquerque se montra, dans cette position délicate, ce qu'il avait toujours été, magnanime et désintéressé. Il pardonna aux ennemis vivants, comme il pardonnait à la mémoire d'un ennemi mort, et il ne fit pas sentir à son prédécesseur le poids humiliant d'une pitié orgueilleuse. Almeida s'embarqua pour le Portugal en l'année 1508; toutes les dispositions furent prises pour que le riche navire qui le portait allât surgir heureusement dans le port de Bélem, et pour que le vainqueur des Roumes pût jouir de ses triomphes à la cour fastueuse de D. Manoel; ce ne fut pas la faute d'Albuquerque si une déplorable témérité (1) priva le Portugal d'un homme vraiment noble et brave, mais que l'orgueil rendit injuste (2).

Après le départ d'Almeida, il fallut s'occuper de mettre à exécution le grand projet qui avait guidé Manoel dans l'envoi d'une expédition plus considérable qu'aucune de celles destinées jusqu'à ce jour pour les Indes. Le maréchal déclara qu'il n'était pas venu dans ces régions lointaines pour faire le métier de marchand, qu'il s'occupait fort peu du commerce des épices, et que son unique mission était de détruire Calicut. La mousson exigeait que l'on conduisît cette expédition rapidement, la prudence voulait qu'on la mûrit. Affonso d'Albuquerque tenta vainement de modérer l'ardeur du maréchal, il était impatient de retourner à Lisbonne; le vice-roi se vit donc contraint de céder; l'époque du départ fut arrêtée d'une manière positive. Une circonstance, importante d'ailleurs, excusait cette précipitation. Grâce au rapport de certains brahmes, envoyés en observation par le roi de Cochin, on avait appris que le Samori était alors occupé dans l'intérieur à poursuivre des chefs rebelles.

La flotte partit, Calicut fut incendié; mais, ainsi qu'Albuquerque semblait l'avoir deviné, l'issue de l'expédition fut déplorable. Après avoir laissé piller le palais du râdjâ, les naïres se rallièrent et se portèrent avec impétuosité contre l'infortuné maréchal; D. Fernando Coutinho fit un dernier

---

(1) Francisco de Almeida, ayant relâché au cap de Bonne-Espérance, fut tué dans une rencontre avec les Cafres; il fut frappé mortellement d'un pieu pointu durci au feu.

(2) Almeida avait quelque droit d'être orgueilleux: non-seulement il descendait d'une des premières familles du royaume, mais il s'était acquis une juste réputation sous les murs de Grenade, et tout le monde se rappelait que Jean II lui avait fait l'insigne honneur de le faire asseoir à sa table. Lors de son embarquement, D. Manoel l'avait accompagné jusqu'au rivage; il lui avait concédé le droit de prélever un objet valant 500 cruzades sur toutes les prises qui seraient faites; mais le grand capitaine ne s'était jamais prévalu d'un tel avantage. Ce fut, avec João de Castro, l'homme le plus intègre de cette grande période de puissance et d'abnégation. Francisco de Almeida avait accompagné Alphonse V en France, et ce fut lui que ce prince expédia vers Louis XI, lors de son débarquement en Provence. Le premier vice-roi portugais des Indes était donc venu à Paris.

effort de courage, mais il ne put leur résister, et périt frappé mortellement d'une flèche.

Albuquerque, secondé par son neveu Antonio de Noronha, fit des prodiges de valeur dans cette occasion ; il sut rallier par son sang-froid l'armée que l'ardeur sans mesure d'un grand seigneur avait engagée si imprudemment. Grâce à lui, la flotte put se retirer en bon ordre, et les forces immenses que le roi D. Manoel avait envoyées dans les Indes restèrent intactes et prêtes à servir au succès d'une autre expédition.

Prise de Goa (Gouâ).

On avait acquis la certitude que le Samori, averti en temps convenable, était parvenu à réunir ses forces et revenait à la tête d'une armée immense contre les Portugais : il eût donc été par trop imprudent aux chrétiens de se commettre contre des forces si disproportionnées. Déjà Albuquerque tournait ses regards vers le golfe Persique, tout en n'abandonnant pas ses prétentions (sur le royame de Calicut), puisqu'il avait écrit en conséquence au roi de Narsingue, lorsque étant à Cintacora, ses projets durent se modifier. Comme il venait de gagner le port que nous venons de nommer, un chef hindou, bien connu dans ces régions sous le nom de Timoia, y débarquait également à la tête de forces maritimes considérables. Timoia apprit au vice-roi qu'un heureux coup de main pouvait être exécuté sans peine le long de la côte et que la ville de Goa devait tomber aisément entre les mains des soldats hardis qui voudraient s'en emparer.

Privée depuis fort peu de temps de son souverain, que les historiens portugais désignent sous le nom de *Sabaio*, cette capitale d'un royaume musulman, qui se trouvait pour ainsi dire enclavée entre les possessions des râdjâs hindous, était en ce moment livrée à toutes les horreurs de l'anarchie, et l'on pourrait presque dire des dissensions religieuses. Un chef, nommé Melek-Cufergugi, devait nécessairement opposer quelque résistance, mais il n'avait guère plus de mille hommes aguerris à faire marcher contre les chrétiens. Timoia offrit son aide et ses conseils aux chrétiens, espérant faire tourner l'expédition à son profit. L'esprit pénétrant d'Albuquerque sut deviner promptement les avantages qui pouvaient résulter pour le Portugal de cette coopération : il accepta et mit à la voile ; quelques jours après, il était maître du château de Pangi, qui défend l'entrée de la barre de Goa, et il devait ce succès à la valeur des hommes que commandait Antonio de Noronha. Bientôt la ville entière se soumettait, pour ainsi dire, sans coup férir, et Goa, surnommée plus tard *la Dorée*, Goa, qui devait avoir une influence si décisive sur les destinées de l'Inde, voyait la croix des chrétiens briller sur sa mosquée principale.

Nulle cité parmi les villes que les Portugais avaient visitées ne présentait tant d'éléments opposés de croyances et d'usages divers : conquise jadis sur les Hindous, on voyait se confondre dans son enceinte toutes les sectes de l'islamisme, des Turcs, des Roumes, des Maures proprement dits, des Per-

sans; puis venaient quelques Parsis et les adorateurs nombreux de Brahma. Selon nous, c'était précisément cette réunion d'hommes, habitués déjà à tolérer leurs croyances réciproques, qui rendait Goa essentiellement propre à recevoir la domination des chrétiens. La capitale de l'antique Tiçuari était d'ailleurs le passage qui conduisait aux royaumes de Narsingue et dans le Dekhan. Albuquerque ne pouvait pas hésiter; Goa devait être le point central où se concentreraient par la suite les efforts des conquérants.

En vain Timoia revendiqua-t-il la souveraineté de l'île et de sa capitale, on écarta ses prétentions. Albuquerque après tout n'avait rien promis, il éluda les demandes du prince hindou, et, grâce à l'adroite fermeté qu'il sut conserver dans cette circonstance, l'allié des Portugais dut se contenter de riches présents et de vastes possessions territoriales. Il feignit de les dédaigner, mais elles eussent été capables de dédommager tout autre qu'un homme dont les prétentions ne se fussent pas élevées jusqu'au titre de souverain.

Goa s'était rendue le 17 février 1510. La domination des chrétiens n'était pas le résultat d'une conquête sanglante : musulmans, Hindous, Parsis, purent rentrer dans leurs habitations. Cette conquête, pour nous servir des expressions des vieux chroniqueurs, remplit de joie l'âme d'Albuquerque; c'est qu'en soumettant l'île de Goa, il avait en effet accompli un grand dessein, et que, dans sa prévision, la capitale des Indes portugaises devait s'élever sur l'emplacement que les Maures avaient choisi de préférence à tous les autres, pour y établir leur comptoir principal. Il y avait dans ce choix une raison de convenance incontestable; il y avait surtout une grande raison politique.

Les projets du grand homme ne purent néanmoins se réaliser immédiatement. Comme il avait abandonné momentanément sa nouvelle conquête, un prince mahométan de ces contrées, Adel-Schah, fut assez heureux pour l'enlever aux chrétiens. Celui-ci ne profita pas longtemps d'un coup de main heureux; Affonso d'Albuquerque se présenta de nouveau devant Goa, et le 25 décembre de la même année il en fit encore la conquête, et la réunit définitivement au royaume de Portugal. Goa ne coûta, dit-on, que seize hommes aux Portugais, tandis que plusieurs milliers de musulmans y perdirent la vie. Tout rentra bientôt dans l'ordre; Albuquerque prit des mesures sévères de répression et les propriétés des habitants furent respectées. Les *Commentaires* nous attestent que des ordonnances pleines d'humanité furent rendues dès l'origine et au début de la nouvelle administration. Bien des siècles avant que les Anglais pussent se glorifier d'avoir aboli l'usage insensé des *sutties* (satî), Albuquerque s'opposait à ce que l'épouvantable sacrifice des veuves indiennes pût s'accomplir dans Goa.

Projets de conquête; premières expéditions vers Malacca.

Tandis que ces événements prodigieux avaient lieu aux Indes, des projets plus vastes encore se discutaient dans le conseil de D. Manoel. Dès les premières années du seizième siècle, le peuple avait déjà le droit d'appeler

ce souverain d'un coin de terre *le roi fortuné*. Ce n'était déjà plus comme au temps de Joam II, où quelques centaines de lieues le long des côtes arides de l'Afrique pouvaient satisfaire l'ambition du petit-neveu de D. Henrique. A la suite des guerres incessantes, la géographie avait fait des progrès, les désirs de conquête marchaient avec elle; un seul coup d'œil sur les cartes imparfaites de cette époque, sur celle de João da Nova par exemple, avait suffi pour faire deviner de quelle importance allaient être les deux passages que l'on considérait déjà comme les deux portes du commerce asiatique; le détroit de la Sonde et le détroit de Malacca excitaient presque au même degré les désirs du cabinet de Lisbonne. Mais Malacca l'emportait, car si la voie qu'elle offrait était moins sûre, elle offrait aux Portugais un passage plus rapide pour se porter du golfe du Bengale vers ces régions que l'antiquité avait parées du beau nom de Chersonèse d'or.

Déjà à l'époque où D. Francisco d'Almeida était vice-roi des Indes, il avait été question, dans le conseil du roi D. Manoel, de Malacca et de son importance commerciale. Éclairé par ces discussions, le roi décida qu'un des officiers habiles de l'armée, que Diogo Lopes Sequeira partirait de Lisbonne avec le commandement d'une flotte. Les instructions portaient qu'il irait reconnaître non-seulement la situation de cette ville, mais qu'il tenterait d'établir des relations entre les habitants et les Portugais. Après avoir rencontré plus d'un obstacle, Diogo Lopes arriva à Malacca, où il fut reçu avec les marques apparentes de la bonne amitié. Ces démonstrations bienveillantes, qui n'avaient rien d'étrange de la part d'un peuple appartenant à la race malaise, cachaient une trahison. L'amiral portugais, en accordant trop de confiance aux hommes de cette race, courut le risque de périr avec les siens, et peu s'en fallut qu'il ne fût la victime des embûches ourdies par les *Maures*. Là, comme à la côte de Malabar, les Arabes commerçants, qui avaient depuis longtemps leurs comptoir dans ces régions, s'entendirent avec le gouverneur de la ville pour faire périr les étrangers. Diogo Lopes échappa à la trahison, mais il laissa prisonniers entre les mains des Malais plus de trente Portugais faisant partie de sa petite armée. Dès lors la guerre fut déclarée par le roi de Portugal au roi de Malacca. Diogo Lopes Sequeira revint en Europe, précisément à l'époque où un grand événement avait lieu. Affonso d'Albuquerque était occupé sans relâche par les guerres de l'Inde et par celles qu'il faisait sur les côtes d'Ormuz: il négligea longtemps d'aller châtier la trahison des Malais; mais lorsque la ville de Goa fut conquise, lorsqu'il y eut assis le siége de l'empire portugais en Asie, il résolut de dompter ces peuples astucieux, et il est bon d'ajouter que cette résolution lui appartient toute entière, puisque les ordres de Lisbonne le dirigeaient sur un autre point.

Le grand homme nous a laissé lui-même un témoignage de l'impression que produisit sur l'empire malais la nouvelle de ses succès immenses. Ici nous laisserons parler les *Commentaires*, nous n'ôterons rien à la pompe de ce style quelque peu oriental et qui va bien à de telles victoires. L'île de Tiçuari venait de succomber. « Comme Goa était renommée dans toutes les

régions et tous les royaumes de l'Inde, la nouvelle se répandit aussitôt au moyen des marchands de Calicut, et l'on fit savoir à tous les rois comment le grand Affonso d'Albuquerque avait pris cette cité et en avait jeté les Turcs dehors. Lorsque cette nouvelle fut arrivée à Malacca, le Bendarra (*littéralement le ministre de la justice*), qui gouvernait cette contrée pour le roi son neveu, craignit qu'Affonso d'Albuquerque ne vînt tirer vengeance de sa trahison. Il était à la fois dissimulé et intelligent; il commença à pourvoir la ville d'approvisionnements considérables, puis il s'en alla vers Ruy de Araujo et les autres prisonniers, qui se trouvaient réunis dans une maison où ils subissaient de forts mauvais traitements, et sans leur faire part de ce qui s'était passé dans les Indes, il leur dit que le soulèvement qui s'était manifesté contre les Portugais n'avait eu lieu ni par ses conseils, ni par son ordre; que les Guzarates et les Javanais avaient tout fait sans qu'il en fût instruit, uniquement parce qu'ils craignaient que les Portugais, en sortant de ce port, ne les maltraitassent; mais que, pour lui, il était résolu à les châtier sévèrement, parce qu'il désirait par-dessus tout obtenir l'amitié des Européens et les voir commercer dans Malacca.» Dès ce moment, le sort des prisonniers, qui n'étaient plus qu'au nombre de dix-neuf, commença à s'adoucir. Une sorte de liberté leur fut accordée. Araujo apprit les succès de ses compatriotes; en homme habile, il sut profiter de sa position, et, au moyen d'un Maure nommé Abdallah, qu'il avait su gagner, il ne tarda pas à donner à Albuquerque des instructions précises, dont le vainqueur de Goa devait nécessairement profiter.

Cependant, une chose s'opposait à ce qu'il dirigeât ses armes de ce côté. Dans toutes ses lettres, le roi lui recommandait de faire ses efforts afin d'acquérir au Portugal la cité d'Aden, que l'on pouvait regarder comme la clef du détroit de la mer Rouge, et où une forteresse construite par les Portugais devait s'opposer désormais au commerce que les Maures faisaient dans ces régions. Ce qui accroissait encore la nécessité d'entreprendre cette expédition, c'était surtout la nouvelle qui s'était répandue d'un armement immense projeté en Égypte. Le sultan du Caire préparait à Suez une flotte considérable pour venir attaquer les Portugais et pour les chasser de l'Inde. Albuquerque sentait la nécessité d'obéir aux ordres du roi, et, faisant préparer une flotte considérable, il se dirigea vers le détroit; des vents contraires le contraignirent bientôt à rentrer dans Goa; pendant ce temps, la mousson qui conduit de l'Inde vers la mer Rouge s'était passée. Ce fut précisément cet événement qui détermina l'expédition de Malacca. Le vice-roi, considérant qu'il ne pouvait plus se rendre à Aden, résolut, d'accord avec les autres chefs, de mettre à profit la flotte et d'aller châtier le Bendarra. En conséquence, après avoir pourvu à la sûreté des forteresses de Cananor et de Cochin, il poursuivit son voyage vers Malacca : il avait pu réunir une flotte de 19 voiles, montée par 1400 hommes; mais il est bon d'observer que dans cette petite armée il n'y avait que 800 Portugais; le reste était musulman ou hindou.

Néanmoins, comme le fait très-bien observer un historien portugais, Ma-

lacca n'était pas alors, comme il est aujourd'hui, une sorte de village ruiné; bien que pour la plupart les maisons fussent construites en bois et couvertes d'*olas* ou de feuilles de palmier, il y avait plusieurs édifices imposants, un assez grand nombre de tours construites en pierre, et la cité s'étendait l'espace d'une lieue le long de la mer. Selon le calcul des habitants eux-mêmes, elle ne renfermait pas moins de 100,000 âmes. Le mouillage, ou, si on l'aime mieux, l'anse, qui se trouvait à quelque distance, était couverte de navires appartenant à plusieurs nations. L'Inde, la Chine, le pays de Siam, les îles les plus civilisées de l'Océanie, considéraient cette cité comme l'entrepôt naturel où tant de peuples venaient faire leurs échanges.

Dénuée de toute importance à son origine, quatre-vingt-dix ans avaient suffi pour donner à cette cité la splendeur dont elle jouissait.

Nous l'avons dit, le Bendarra, avec lequel les Portugais s'étaient trouvés d'abord en contact, n'était point le maître de ces contrées. Proche parent du roi, il administrait la ville pour le compte de ce prince : le souverain qui régnait alors portait le nom de Mahamed (*Mohammed*). Il vit promptement ce qu'il avait à faire, et dans la terreur que lui inspiraient ces étrangers, il comprit qu'il fallait sacrifier en apparence le chef dont la conduite les avait irrités ; c'est du moins ce que nous apprennent les *Commentaires* d'Albuquerque, lorsqu'ils nous peignent l'arrivée des Portugais devant Malacca.

Le génie cruel et astucieux à la fois qu'on attribue à la race malaise semblait se manifester ici avec toute sa ruse énergique. Albuquerque devina dès les premiers moments que la défiance lui serait aussi nécessaire que la bravoure. Telle était l'ardente activité de cet homme extraordinaire, qu'avant de surgir dans le port de Malacca, il s'était déjà emparé de huit navires appartenant aux Maures ; le hasard les lui avait fait rencontrer sur sa route.

Il fallait une raison plausible pour expliquer sa présence, il l'avait dans la captivité des chrétiens. Ce fut le motif qu'il résolut de mettre en avant. A peine la flotte portugaise avait-elle jeté l'ancre, que le sultan fit demander si ces nombreux navires venaient dans des intentions pacifiques ou hostiles; que pour lui, il souhaitait avant tout la paix avec les Portugais, qu'un acte récent de son gouvernement servait à le prouver, puisqu'il avait déjà fait mettre à mort le Bendarra, cause première du mouvement populaire durant lequel plusieurs chrétiens avaient perdu la vie. Albuquerque lui répondit qu'il était bien convaincu de son innocence, mais qu'après avoir châtié le principal coupable, il lui restait à mettre en liberté les prisonniers portugais, ajoutant que, faute d'exécuter cette clause indispensable, le roi chrétien qu'il représentait lui avait donné l'ordre de tirer vengeance d'une injure si manifeste.

Un phénomène naturel, et qui lui était bien connu, donnait quelque espoir à Mahamed; il pensait avec juste raison qu'il ne s'agissait que de temporiser : on allait atteindre l'époque à laquelle la mousson cesse dans ces parages, et une fois cette saison atteinte, il n'y avait pas d'alternative,

il fallait ou que la flotte retournât aux Indes, ou qu'Albuquerque demeurât parmi les Malais, et dans ce dernier cas sa ruine était à peu près certaine. Le souverain de Malacca fit de brillantes promesses, mais il ne rendit pas les prisonniers. Tandis qu'il éludait la demande qu'on venait de lui adresser, il faisait sortir du fleuve une foule de petites embarcations d'un port peu considérable, qui seules doivent y trouver un abri. Ces *lancharas*, comme on les désignait, étaient armées en guerre, elles passaient devant la flotte et semblaient la menacer, bien qu'elles évitassent de commencer les hostilités.

Avec cette promptitude de résolution que donne quelquefois une position fâcheuse, et qui déjoue tous les plans, Albuquerque résolut de prendre l'initiative; il détacha de la flotte quatre chaloupes armées, et les faisant filer le long de la côte, il commença à bombarder la ville. Vingt barques ennemies tentèrent de faire taire ce feu inquiétant, elles furent bientôt contraintes de rentrer dans le port, parce que de nouvelles embarcations furent envoyées par Albuquerqne au secours des chaloupes qui avaient commencé l'attaque. Mahamed se décida alors à faire des propositions de paix, en affirmant qu'aussitôt qu'un traité d'alliance aurait été conclu, il remettrait sans délai les prisonniers chrétiens.

Nonobstant ces ouvertures pacifiques, la ville se fortifiait avec activité, et l'on mettait en état de repousser l'ennemi 8,000 pièces de canon de tout calibre que possédait Malacca. Il y a peut-être quelque exagération dans ce calcul; mais, outre l'artillerie formidable dont nous avons fait mention, le sultan pouvait disposer de forces bien autrement considérables que celles des chrétiens; il avait à son service 20,000 étrangers et une foule innombrables de Malais. La sécurité que lui inspiraient ses forces l'empêcha seule de prêter l'oreille aux avis que lui donnaient plusieurs personnages influents; ils lui conseillaient non-seulement de rendre les prisonniers, mais d'indemniser les Portugais des dommages subis par la flotte de Diogo Lopes.

Irrité de ces subterfuges et fatigué de ces délais, Albuquerque résolut de ne plus écouter aucune proposition, tant que les prisonniers ne lui seraient pas renvoyés. Il les attendit durant quelques jours, et voyant que chaque fois son espérance était déçue, il prit une résolution extrême. Par ses ordres deux embarcations allèrent mettre le feu à quelques maisons situées sur le bord de la mer, et elles incendièrent également les navires guzarates, qui prêtaient leur secours au sultan de Malacca : cet expédient eut le résultat qu'on en attendait. A peine l'incendie commença-t-il à se propager, que les captifs portugais furent renvoyés au vice-roi. Les principaux de la ville, en les ramenant, n'imposèrent point d'autres conditions que la cessation des hostilités.

Albuquerque arrêta alors l'incendie qui menaçait de dévorer la plus grande partie de la ville; mais, outre 300,000 cruzades d'indemnité, dont le payement fut stipulé, il exigea, en chef prévoyant, qu'on lui laissât bâtir une forteresse dans la cité même : elle devait servir de comptoir aux Portugais. Mahamed ne se sentait pas en mesure de résister d'une manière ostensible,

mais s'il eut l'air par son langage d'adhérer aux volontés du vainqueur, il n'en continua pas moins secrètement l'armement des forts. Là encore Albuquerque prit le parti de frapper les populations ennemies par une victoire éclatante : le siége de Malacca fut résolu.

Un vieux voyageur français, qui parcourait ces régions dans le XVIe siècle, vante jusqu'à un certain point le courage des Malais; mais, s'il nous les représente comme doués d'une énergie qui les rendait sous bien des rapports supérieurs aux Hindous, il ajoute, pour terminer le tableau, qu'ils sont «obstinez, fort superbes, mesmement en leur marcher, et surtout grands menteurs et larrons. »

Ls caractère des peuples qu'il avait à combattre était bien connu d'Albuquerque : il résolut de frapper les Malais de terreur par une résolution vigoureuse; il n'appréciait pas avec moins de justesse l'esprit qui animait ses soldats, et le jour de Santiago, la fête de saint Jacques, fut choisi pour l'attaque. Le conseil de Ruy de Araujo lui fut utile dans cette circonstance, et, d'après son avis, Albuquerque résolut avant tout de s'emparer d'un pont qui unissait la ville à une forte bourgade, désignée sous le nom d'Upi. En dépit d'une artillerie nombreuse, et de ces redoutables éléphants de guerre que les troupes malaises poussaient avec leurs châteaux armés contre les Européens, la chose réussit comme le grand capitaine l'avait espéré. L'attaque avait commencé au point du jour, et à midi le pont se trouvait au pouvoir des Portugais; les palais du roi étaient déjà embrâsés. Bientôt aussi une partie de cette vaste cité fut détruite. La nuit était arrivée; cependant les soldats, las de frapper, demandaient quelques heures de repos: Albuquerque se vit contraint par la clameur publique de gagner la flotte; il ne le fit point sans s'emparer de 50 grosses pièces d'artillerie qui défendaient le pont d'Upi. Dans cette attaque, plusieurs Portugais avaient été frappés de flèches empoisonnées; on ne s'en tint pas à l'usage de ces armes terribles, la plage fut hérissée par les Malais de pieux aigus trempés également dans le poison. La prise définitive de la cité devenait peut-être plus difficile qu'elle ne l'avait été au début. Affonso d'Albuquerque résolut de faire un dernier effort et de s'emparer de nouveau du pont. Par ses ordres une jonque armée d'une manière formidable se présenta à l'embouchure du fleuve, mais elle ne put franchir un banc de sable qui s'opposait à son passage, et la même chose advint à une plus petite embarcation. Nombre de journées s'écoulèrent dans cette situation difficile; à la fin, la marée grossit, les navires purent avancer et le débarquement fut résolu. Telles furent les dispositions d'Albuquerque, que l'ennemi se vit bientôt entre deux feux. Pendant que l'artillerie des Portugais agissait, le canon de la jonque foudroyait ces misérables; en peu d'heures, le pont fut de nouveau au pouvoir d'Albuquerque, et le sultan Mahamed, comprenant que la ville ne pouvait plus résister, se réfugia dans une mosquée fortifiée du côté d'Upi. Ce fut alors que, malgré les efforts désespérés des Malais, on pénétra dans Malacca. Le vice-roi s'était porté en personne sur le point où le danger était le plus menaçant; il allait entrer dans une rue déserte, et il devait cer-

tainement y trouver la mort, lorsqu'un soldat l'avertit de ne pas pénétrer dans ce lieu redoutable : l'ennemi y avait creusé des trappes habilement cachées, et des pieux empoisonnés devaient faire périr dans des tourments affreux ceux que leur ardeur eût entraînés. Albuquerque retourna alors vers la mosquée, mais il la trouva prise.

Grâce à la sage précaution du général, le pont avait été mis en tel état de défense, que les troupes du sultan ne purent le reprendre; la plus grande partie de la ville se trouva donc bientôt au pouvoir des Européens. Toutefois le reste de cette immense capitale dut être conquis pied à pied, maison par maison, et l'on n'employa pas moins de neuf jours pour s'en rendre maître complétement. Après des efforts inouïs de persévérance et de courage, les Malais se retirèrent et laissèrent les Portugais maîtres de la cité.

Le butin fut immense, et l'on sait, d'après les documents fournis par Albuquerque lui-même, que 3,000 pièces d'artillerie tombèrent entre les mains du vainqueur. Toutes les richesses trouvées dans la ville furent distribuées aux soldats; Albuquerque ne réserva pour lui que quelques objets curieux qu'il voulait offrir à D. Manoel. Il garda également six lions de bronze, qui devaient orner son propre tombeau. Ce désintéressement n'étonna alors personne. Toute cette génération de vieux Portugais alliait l'abnégation de soi-même à la grandeur.

Ce qu'il faut louer surtout chez Albuquerque et chez Almeida, c'est d'avoir deviné le génie des peuples qu'ils conquéraient, et d'avoir respecté jusqu'à un certain point leurs préjugés religieux. C'est que ces hommes si éminents à la guerre étaient des hommes éminents aussi par leur instruction. Pacheco, Antonio de Noronha, João de Castro, offrent des preuves éclatantes de ce que j'avance ; il suffit de lire les *Commentaires* pour se convaincre de la rare instruction d'Albuquerque; il devine même jusqu'aux trésors cachés que tenait en réserve pour notre siècle l'antique littérature sanskrite. A Malacca, il sut conquérir l'affection des indigènes en respectant leurs idées: des autorités malaises et portugaises furent simultanément établies dans la cité; en peu de temps le commerce fleurit de nouveau à Malacca, et le grand homme eut la gloire de joindre aux vastes conquêtes dont se glorifiait déjà son pays une colonie puissante dont le Portugal obtint d'immenses résultats.

Seconde expédition d'Albuquerque contre Ormuz.

Albuquerque était à la fois un homme d'exécution soudaine et de prévision persévérante; jamais au milieu de ses expéditions victorieuses qu'il renouvelait si fréquemment dans les mers de l'Inde, il n'avait oublié ses premiers desseins sur Ormuz: c'est qu'il comprenait admirablement l'avantage des positions géographiques et le caractère des peuples que le Portugal pouvait utiliser. Dans l'intervalle qui s'était écoulé entre son premier voyage et celui qu'il méditait, le bruit des victoires immenses qu'il avait remportées était nécessairement venu aux oreilles de Coge-Atar. Habile à multiplier ses

protestations amicales selon les circonstances, ce chef arabe avait fait dire au vice-roi des Indes que Ceifadim était prêt à payer le tribu convenu jadis, et même à reconnaître la suzeraineté du Portugal, sous la condition bien simple que l'ancien esprit de haine serait mis en oubli. Albuquerque avait accepté ces communications avec bienveillance; il avait même reçu les arrérages dus par Coge-Atar, et l'on pouvait dire de lui, selon les expressions d'un écrivain portugais, que sa renommée avait conclu en grande partie ce que ses armes n'avaient pu faire.

Le vice-roi des Indes recevait toutefois des ordres de la mère patrie; il ne put bientôt se contenter des concessions qu'on était prêt à lui faire; la domination portugaise devait être établie définitivement dans Ormuz. Guidé par ce motif, le général partit pour cette île, en 1514, selon Barros, en 1513, selon Galvao. Il était cette fois à la tête d'une flotte formidable, sur la force de laquelle on n'est cependant pas d'accord. Les Portugais avaient surtout à cœur d'achever le fort dont la construction avait été interrompue, et dont les musulmans s'étaient emparés.

Il est indispensable de rappeler ici que, dès l'année précédente, le propre neveu du gouverneur, Pedro d'Albuquerque, avait reçu l'ordre d'aller reconnaître les côtes du golfe Persique et de croiser devant le cap Guardafui. Déjà, à plusieurs reprises, cet officier avait demandé qu'on le réintégrât dans la possession du fort commencé quelques années auparavant par ses compatriotes; toutes ses démarches avaient été inutiles, bien que le gouvernement d'Ormuz eût cessé de se montrer hostile aux Portugais. Pendant qu'Albuquerque affermissait son pouvoir dans l'Inde, de grands changements politiques s'étaient opérés dans ces contrées. Ceifadim était mort par le poison, Torun-Schah avait régné à sa place, et l'homme sur lequel toute la confiance de ce despote s'était portée se trouvait être, en 1513, un vieux Persan nommé Rais-Nordim (*Bas-Nour-ed-din*); mais précisément au moment où le général portugais se présentait devant Ormuz, une nouvelle révolution éclatait. Rais-Hamed (*Bas-Ahmed*), neveu de Rais-Nordim, s'était emparé de la personne du souverain, son vieux ministre avait été mis dans les fers, et la ville subissait un joug plus despotique que celui dont on s'était plaint. A la nouvelle de l'arrivée de l'armée d'Albuquerque, Rais-Hamed changea de politique: il délivra Torun-Schah et rendit même à la liberté Rais-Nordim. L'audacieux usurpateur craignait les Portugais et redoutait sans doute l'intervention de leur chef. La première démarche d'Albuquerque fut de demander la restitution de la forteresse. Les forces navales qu'il avait à sa disposition imposèrent aux musulmans, la forteresse lui fut remise, et les Portugais en prirent immédiatement possession au nom du roi de Portugal. Il fallait néanmoins l'achever; Albuquerque débarqua pour surveiller par lui-même des travaux auxquels il ajoutait avec juste raison une haute importance.

La captivité de Torun-Schah s'était adoucie; elle n'avait point cessé, c'est ce que le vieux ministre parvint à faire savoir au grand capitaine, dont il réclamait l'intervention. La résolution du général fut prompte; Ormuz,

sous le gouvernement de Rais-Hamed, allait tomber au pouvoir de la Perse : il résolut par une action décisive de lui arracher le pouvoir et la vie. Cette morale impitoyable à l'usage des conquérants semble trouver quelque excuse dans les projets du chef musulman. Il paraît que le cauteleux gouverneux d'Ormuz était animé des mêmes dispositions à l'égard du vice-roi; ce fut précisément le projet dont il était animé qui le fit courir à sa perte.

Un jour, il avait été convenu entre Torun-Schah, Rais-Hamed et Rais-Nordim, qu'on irait visiter Affonso d'Albuquerque, sous la condition expresse que ceux qui assisteraient à cette entrevue seraient absolument sans armes. Cette convention, comme on le pense bien, fut immédiatement transgressée : les Portugais se munirent secrètement de poignards aussi bien que les mulsulmans, et Rais-Hamed vint armé comme les autres. « Ce fut lui qui le premier entra dans la salle, et D. Garcia de Noronha remarquant qu'il avait des armes, il lui en fit l'observation. Rais-Hamed lui répondit avec un emportement plein de fierté : « Ceci ne regarde pas ma personne. » Et au même instant il cria à Torun-Schah de ne pas entrer, parce que les Portugais venaient armés. Alors l'interprète Alexandre de Ataïde, le tirant par le bras, lui dit qu'il allait lui montrer les salles, pour qu'il pût se détromper et s'assurer par lui-même qu'on n'y avait caché aucun soldat. Il le conduisit à Affonso d'Albuquerque, qui lui ordonna de se désarmer, parce qu'il ne respectait pas les conventions qu'on avait faites. A ces mots, Rais-Hamed mit la main sur la garde de son yataghan. Pedro d'Albuquerque, neveu du général, se plaça entre lui et son oncle; mais Rais Hamed, déjà hors de sens, arrêta par ses vêtements Albuquerque. Celui-ci l'écarta avec violence, et cria à son neveu : «Tuez-le.» Les poignards cachés jusqu'à ce moment étincelèrent dans la main des Portugais, et il suffit d'un seul mot du général pour que Rais-Hamed se débattît dans son sang. Torun-Schah entra alors, et, voyant ce chef assassiné, il donna des marques d'effroi; mais Albuquerque le reçut avec tant de protestations d'amitié et tant de marques de déférence qu'il se tranquillisa. Pendant ce temps, et bien qu'ils ne sussent rien de ce qui s'était passé, les partisans du mort, voyant qu'on avait fermé les portes, étaient arrivés avec des haches pour les renverser ; mais le vice-roi ayant donné le signal en faisant entendre la détonation d'une arme à feu, les soldats du dehors commencèrent à traiter si durement les Maures, que ceux-ci se virent contraints de se retirer. Torun-Schah parut alors pour apaiser la révolte et il se montra au sommet de l'édifice en compagnie de Nordim et du général portugais. Et ce fut même à eux que les frères d'Hamed s'adressèrent pour qu'on remît entre leurs mains celui qu'ils demandaient avec instance. Affonso d'Albuquerque leur répondit que si cela leur plaisait, il leur enverrait sa tête. Grâce à une telle réponse, et en acquérant ainsi la certitude que leur frère était mort, ils se dirigèrent en hâte vers le palais et s'y fortifièrent. Une rupture paraissait inévitable ; mais par la prudence de Nordim, tout se passa sans

effusion de sang, et ceux qui composaient la faction de Rais-Hamed convinrent d'évacuer l'île. »

Dès lors, la puissance portugaise était consolidée dans Ormuz, et la forteresse formidable, que les chrétiens avait achevée, leur assurait la durée d'un pouvoir que les Orientaux ne pouvait plus leur disputer. A partir de ce moment (1), Ormuz devint pour les Portugais le siége d'un commerce immense, envié des Asiatiques, et cette cité remplaça pour la Péninsule, sur des proportions gigantesques, la foire de la petite ville de Lamego, où Grenade apportait, au moyen âge, les épices et les denrées de l'Orient, et qui servait, pour ainsi dire, d'entrepôt à la capitale déjà si commerçante du Portugal. Comme dans tous les lieux où il passait, Albuquerque fit sentir ici l'influence de ses hautes prévisions; l'administration fut réglée d'après les dispositions les plus sages, le commerce recut un accroissement prodigieux, et l'on put dire de la riche cité orientale ce que l'on répétait au XVIe siècle : Si Ormuz n'est pas le paradis, il en est bien près.

Découvertes des Portugais dans les mers de l'Inde.

Pendant qu'Affonso d'Albuquerque accomplissait les merveilleuses conquêtes qui lui ont mérité le surnom de Grand, il ne négligeait pas les découvertes qui pouvaient enrichir son pays. Antonio Galvao nous raconte qu'à la fin de l'année 1511, il envoya trois navires aux îles de Banda et aux Moluques, et qu'il en confia le commandement à Antonio d'Abreu. Francisco d'Abreu, son parent, marchait sous ses ordres, et on leur donna à tous 220 hommes pour accomplir cette périlleuse expédition, le vice-roi jugeant que le nombre d'individus qui avait suffi à Christophe Colomb pour accomplir ses premiers travaux devait suffire également pour subjuguer quelques îles. Ils longèrent l'île de Sumatra; puis, s'étant avancés au delà de Java, ils virent *Anjoam*, *Simbala*, *Solor*, *Galam*, *Mauluoa*, *Vitara*, *Rosolanguim*, *Arons*, d'où venaient, dans le XVIe siècle, les beaux oiseaux de paradis. Ce fut ainsi qu'ils poursuivirent leur route, en faisant plus de 500 lieues, et Galvao affirme qu'il donne les noms primitifs de ces contrées, auxquelles les cosmographes ont parfois imposé d'autres dénominations. Ils gagnèrent ensuite les îles de *Buro* et d'*Amboine*, et après avoir attaqué *Guli-Guli*, ils brûlèrent un des navires, parce que ce bâtiment était trop vieux pour continuer une navigation périlleuse. Ils allèrent débarquer à Banda; là ils chargèrent leurs navires de girofle, de noix mus-

(1) On sait l'admirable réponse du vice-roi aux petits princes du golfe, qui exigeaient comme par le passé le tribut. Le fils du grand capitaine, si ce n'est Albuquerque lui-même, raconte avec une extrême simplicité ce fait remarquable : « Et il fit apporter des navires force boulets de bombardes, arbalètes et fusils, ainsi que bombes à feu, et il fit dire au roi qu'il envoyât tout cela au capitaine du scheik Ismaël, parce que c'était la monnaie avec laquelle le roi de Portugal voulait que ses capitaines payassent le tribut. »

cade, de macis, et en l'année 1512 ils mirent à la voile pour Malacca. Francisco Serrao, dont il sera bientôt question d'une manière plus détaillée, se perdit malheureusement sur des bas-fonds, et se vit contraint de se rendre à Mindanao, avec neuf ou dix Portugais qui avaient échappé comme lui au naufrage. Antonio Galvao fait observer que ce furent les premiers habitants de la Péninsule qui eussent visité ce qu'on appelait alors les *îles au girofle;* ils restèrent dans cet archipel sept ou huit ans. Antonio d'Abreu continua sa route jusqu'à Malacca, et figura plus tard dans les guerres qui s'engagèrent entre la couronne d'Espagne et le Portugal pour la possession des Moluques. Rappelons également qu'en l'année 1513, Fernand Perez d'Adrade avait gagné une victoire navale des plus éclatantes sur le sultan de Java.

Nous allons voir ce que toutes ces découvertes et ces conquêtes produisirent de surprise sur les esprits, de changement dans les transactions commerciales et surtout d'enthousiasme religieux. La scène cette fois se passera à Rome: il est bon de se rappeler qu'on ignorait encore à Lisbonne la dernière soumission d'Ormuz.

Ambassade de D. Manoel au pape.

Dès les premiers mois de l'année 1514, le grand projet de Joam II avait reçu son accomplissement; cette pensée dont il avait poursuivi l'exécution avec tant de persévérance, d'adresse, d'énergie, était réalisée: le commerce des Indes échappait à Venise. Désormais, il ne restait plus qu'une chose à faire, il s'agissait seulement de prendre acte de possession à la face du monde chrétien; c'est ce qui fut compris à merveille par le nouveau roi, ami du faste, habile surtout à tirer parti des circonstances, capable d'ailleurs de faire tourner au profit du pays qu'il gouvernait les nouvelles tendances du siècle, qu'il devinait mieux peut-être que tous les autres souverains. Une ambassade à Rome fut résolue, et il fut résolu aussi qu'elle serait digne en tout de la grande nouvelle qu'on allait annoncer : elle devait effacer par son faste, par ses poétiques magnificences, tout ce que Rome avait vu jusqu'alors en ce genre.

L'homme que D. Manoel choisit pour le représenter auprès du pape était un de ces seigneurs tels que le Portugol en fournissait alors, un homme, comme disait le poëte S'a de Miranda, d'un seul visage et d'une seule parole. Tristam da Cunha reçut le titre d'abassadeur extraordinaire près le saint siége; il était secondé par son fils, Nuno da Cunha, qui devait acquérir tant d'illustration dans ce pays dont on allait proclamer les merveilles. Simao et Pero Vaz da Cunha accompagnaient également, avec une suite nombreuse de gentilshommes, le noble représentant de leur famille. Diogo Pacheco, João de Faria, que l'on comptait parmi les hommes les plus instruits de cette époque, avaient également reçu le titre d'ambassadeurs.

Le 12 mars 1514 était le jour que le souverain pontife avait choisi pour la réception de cette mission sainte. Vers deux heures après midi, les ambas-

sadeurs sortirent du palais du cardinal Adrien; ils étaient précédés d'un nombre infini de musiciens richement vêtus, montés de superbes chevaux; les trompettes, les joueurs de *chalemie*, les timbaliers du roi faisaient retentir les airs de ces mélodies espagnoles auxquelles répondaient les musiciens du pape. Trois cents mulets richement caparaçonnés suivaient immédiatement; ils étaient chargés de tapis des Indes et de riches soieries; trois cents serviteurs vêtus de magnifiques livrées les conduisaient par la bride. Venait ensuite le roi d'armes de D. Manoel, vêtu d'un manteau de drap d'or sur lequel brillaient les armes de Portugal, qu'entourait un cercle de perles et de rubis; à la suite se présentaient immédiatement cinquante gentilshommes à cheval, vêtus de brocart et portant des chapeaux littéralement couverts de grosses perles et de cette semence perlière qu'on désignait sous le nom d'*aljofar:* rien n'égalait la richesse de leurs colliers, et tel était le luxe des équipements que le mors des chevaux et jusqu'aux étriers étaient d'or massif, enrichis de pierreries d'une haute valeur. Nous ne dirons rien de la suite innombrable de serviteurs qui accompagnait cette armée de gentilshommes, comme dit un vieil historien; ce qu'on remarquait surtout c'était un éléphant indien venu de Goa. Cet animal gigantesque portait le coffre renfermant les présents que D. Manoel envoyait au pape; un drap tissu d'or aux armes royales recouvrait les ornement dont il était chargé et descendait jusqu'à ses pieds. Le naïr qui le conduisait était vêtu d'or et de soie. Un cheval perse d'un haut prix, que le roi d'Ormuz avait envoyé à son nouvel allié, suivait immédiatement, il était monté par un chasseur portant en croupe une de ces panthères agiles que les Persans savent si habilement dresser à la chasse des antilopes. Le seigneur qui représentait l'empire germanique, les ambassadeurs de France, de Castille, de Pologne, ceux qu'avaient envoyés, à regret sans doute, Venise, Lucques et Bologne, vinrent, ainsi qu'un frère du duc de Milan et de nombreux prélats, au-devant des envoyés portugais. Si l'on ajoute à ce pompeux cortége la suite des cardinaux, les Portugais ecclésiastiques et séculiers qui se trouvaient alors à Rome, on aura une idée de la foule brillante qui s'était jointe à l'ambassade. Quant à la multitude qui était accourue des divers quartiers de Rome et même des campagnes, elle était si compacte, qu'après avoir encombré les rues et les places, elle avait reflué jusqu'au sommet des édifices. Il devint même indispensable que la police accourût pour frayer un passage à Tristam de Cunha et à sa suite. C'était au château Saint-Ange que le pape s'était transporté avec les cardinaux pour recevoir l'ambassade: aussitôt que le cortége fut parvenu devant cet édifice, une triple décharge d'artillerie le salua; les trompettes, les charamelles, les timbales, se mêlèrent aux cris confus s'élevant du sein de cette multitude, on entendit mille exclamations en l'honneur du roi de Portugal. Lorsque l'éléphant fut parvenu devant le pape, obéissant au commandement de son naïr, il fit trois génuflexions, et aspirant par sa trompe une énorme quantité d'eau de senteur qui avait été préparée pour cette circonstance, il en aspergea le saint-père ainsi que le sacré collége; puis, continuant ces étranges évolutions, il fit pleuvoir une rosée parfumée sur la foule qui l'en-

tourait. Depuis le temps de l'empereur Frédéric, époque à laquelle un magnifique éléphant s'était fait admirer des citoyens de Crémone, l'Italie avait été probablement privée de ce curieux spectacle. Aussi le gigantesque animal eut-il les honneurs de la journée; la panthère elle-même et ses exercices furent mis de côté, bien que, selon les récits contemporains, le gracieux animal montrât une rare agilité.

Le présent que le souverain portugais envoyait au pape consistait dans un *pontifical* entier de brocart, brodé dans toute son étendue de magnifiques pierreries, aussi variées par leur éclat que par leur couleur. On y remarquait plusieurs grenades ciselées en or massif, dont les pepins étaient représentés par des rubis, tandis que les fleurs des broderies étaient figurées par des perles et des pierres précieuses. Le diamant, l'améthiste orientale, l'émeraude, le rubis, mariaient merveilleusement leurs couleurs sur ce fond d'or. Rien de si riche, dit un vieil historien, n'avait paru jusqu'à ce jour aux yeux des hommes : une mitre, un anneau pontifical, des croix, des calices, des encensoirs faits de l'or le plus pur, étincelants de pierreries, et fabriqués au marteau, comme la chronique a soin de le faire remarquer, accompagnaient ce présent; et pour comble de magnificence, nombre de médailles d'or, de la dimension d'une grosse pomme (*tamanhas como grandes macaas*), et valant chacune cinq cents cruzades, furent distribuées.

Léon X reçut les ambassadeurs avec des honneurs extraordinaires : Diogo Pacheco le harangua en latin, et lui répondit dans cette langue. On remarquait même que le saint-père s'étendit dans sa réponse beaucoup plus qu'il n'avait coutume de le faire en ces sortes d'occasions; il insista sur la part de gloire qui revenait à la nation portugaise et au roi D. Manoel à l'occasion de ces grandes découvertes. Ceci achevé, il se leva pour se retirer, et Tristam de Cunha, portant la queue du manteau pontifical, le suivit jusqu'à son cabinet. Telle fut l'impression causée par cette pompeuse cérémonie, que l'envoyé de l'empereur, écrivant à son maître, lui mandait qu'on en avait vu bien peu de pareilles, si même on pouvait en citer, parmi les princes de la chrétienté; il ajoutait : «Certainement il le faut croire, jamais on n'a présenté à aucun pape de l'Église romaine des ornements qui fussent si riches, si beaux en eux-mêmes, ni si précieux.»

Cette ambassade, du reste, ne fut pas la seule qui eut lieu durant les premières années du XVIe siècle. Déjà sous Jules II, Diogo Pacheco était venu faire hommage des nouvelles découvertes accomplies par Bartholemeu Dias, par Vasco de Gama, par Almeida. Après les conquêtes du grand Albuquerque, Tristam de Cunha put répéter avec bien plus de raison qu'on ne l'avait fait : «Le Portugal offre à Rome chrétienne les terres nouvellement explorées. Il fait une sorte d'holocauste de tous ces royaumes, et il les met au pied de la ville éternelle, puisqu'elle ne règne plus que par la pensée.» Ce fut sans doute une bien mémorable époque que celle où ce petit royaume put offrir à Rome un empire tout pacifique sur des contrées presque aussi vastes que celles qu'elle avait jadis soumises à ses armes.

Ferdinand DENIS.

TURQUIE D'EUROPE.

ALBANIE (1).

ZAGORI (ANCIENNE PERRHEBIE).

Le *vilaiét* ou canton Zagori, mot slave qui signifie en latin *transmontes* (au-delà des montagnes), est situé à environ deux heures de Janina, nord-est, de l'autre côté du lac. Il est divisé en quarante-quatre villages dont la population est à peu près de 24,000 habitants, qui forment la plus parfaite république qu'on puisse imaginer. Là, point d'aristocratie, point de rang, point de noblesse : il y règne la plus complète égalité. Chaque village nomme ses *proeritès*, qui le gouvernent, et ceux-ci élisent le *codja-bachi*, qui les représente à Janina. C'est à la maison de ce dernier que se décident toutes les affaires particulières qui n'ont pu s'arranger amiablement au village ; rarement on en appelle à la métropole, qui est partout le tribunal naturel des rayas. La petite république tient tous les ans à Janina deux assemblées générales, l'une en avril, à la Saint-George, et l'autre en octobre, à la Saint-Démétrius, où chaque village envoie ses représentants pour y discuter les affaires générales du *vilaiét*, et pour y nommer un nouveau codja-bachi, si on n'est pas content de celui qu'on a déjà. Ces assemblées sont uniquement composées de rayas ; les musulmans n'y vont pas. On leur paye les impôts comme on les payerait à une puissance protectrice, qui n'a d'autre souci que le bonheur de ceux qui se mettent sous sa sauvegarde, et tout se borne là. Les églises peuvent avoir leurs dômes, et l'on y voit partout de petits clochers s'élever fièrement dans les airs. Mais comme

(1) M. Blanqui, membre de l'institut de France, dit dans son *Voyage en Bulgarie*, écrit en 1843, en parlant de la Turquie : « Les meilleures cartes qu'on en ait levées, autrichiennes, russes, françaises, sont pleines d'erreurs incroyables, et plus faites pour égarer que pour conduire. Plusieurs rivières y sont prises pour des villes, quelquefois les villes pour des montagnes. On y indique des centaines de villages qui n'existent point, et on en a oublié des *milliers* qui existent... Il y a là un nouveau monde à découvrir, ou plutôt un ancien monde à exhumer... »

Ainsi parle ce savant, et en parcourant la basse Albanie, je me suis convaincu qu'il avait raison, car je vais écrire sur un pays qui se trouve à peine indiqué dans les meilleurs ouvrages géographiques, et donner quelques détails sur un grand nombre de localités dont Malte-Brun, Balbi, MM. Jomard, Dufour, etc., ne font aucune mention. Je dois dire cependant que je n'ai pas la prétention d'ajouter un supplément aux œuvres de ces grands géographes. J'ai voyagé et j'ai vu ; je raconte ce que j'ai vu dans une partie de l'Épire. J. B.

dans les choses humaines il y a toujours un petit coin, même dans les meilleures, qui accuse l'imperfection, l'arbitraire ne recule pas toujours devant les coutumes qui tiennent lieu de loi écrite dans le canton de Zagori.

Mal informés quelquefois par une malveillance jalouse, des pachas ont voulu enlever à Zagori ses priviléges, qui lui furent concédés par le grand-visir Mehemet-Rechid-Pacha, avec le sceau impérial. Heureusement qu'il y a toujours eu parmi les Zagoriciens, qui sont amis du pouvoir, des personnes éclairées qui lui ont fait comprendre ses véritables intérêts, et il m'est agréable de citer au nombre de celles qui agissent actuellement sur les destinées de ce pays, M. Alexis Papazoglou, représentant de l'Epire et de l'Albanie, et l'un des principaux membres de la réunion des notables qui a eu lieu à Constantinople l'an dernier; le digne archevêque qui a été nommé à Janina il y a quelques mois, et M. Sakelarios, qui tient une place honorable dans la civilisation de ces contrées. Mais aujourd'hui, sous la sage administration de Hosrew-Pacha et de Zia-Pacha, son successeur, qui sont des interprètes éclairés de la sollicitude paternelle du sultan Abdul-Medjid, qui veut que l'ordre et la justice règnent sur tous les points de son empire, les craintes que la petite république pouvait avoir sur son avenir se sont évanouies, et les Zagoriciens se livrent placidement à la culture de leurs intérêts. Si un jour des réformes doivent être faites à leur constitution, le temps les indiquera, et leur civilisation précoce les rendra faciles. Jusque-là, je crois qu'il est bon, qu'il est juste de la maintenir, puisqu'elle les a faits ce qu'ils sont, heureux dans un pays pauvre.

Qu'on se figure des rochers sauvages, et rien que des rochers sauvages et des précipices affreux, où les *clephtes* et les loups disputent aux habitants leur demeure !... Eh bien ! tout cela est défriché, cultivé, et il y règne une honnête aisance. Les femmes, qui ne quittent jamais le pays, sont parvenues, par leur travail et leurs fatigues, à créer une espèce d'oasis au milieu de ce désert. Les hommes, à l'exemple des habitants de l'Auvergne, de la Savoie et de la Suisse, que la stérilité de la terre qui les voit naître oblige à s'expatrier, dans une pensée d'amour et de dévouement pour leur famille, vont à l'étranger demander un pain qu'ils ne trouvent pas sur le sol montagneux de leur pays, trop peu fertile, rebelle à la culture, et couvert de neige et de glace la moitié de l'année. Prêt à tout endurer, la faim comme la soif, les rigueurs de l'hiver comme les ardeurs de la canicule, il n'y a pas de position dans la vie à laquelle le Zagoricien ne sache se soumettre. La crainte d'un long exil loin de tout ce que l'homme a de plus cher au monde ne l'épouvante pas. Le Zagoricien souffre tout, va partout, fait de tout et veut tout apprendre. Comme je viens de le dire, c'est l'Auvergnat, le Savoyard, le Suisse de la Turquie : on le trouve partout, en tous lieux, dans tout l'empire ottoman, en Bulgarie, en Valachie, en Servie, en Grèce, à Trieste, à Vienne, en Russie, et si vous le cherchez même dans l'Inde, vous le trouverez à Calcutta. Tous les métiers lui sont bons et il s'accommode de toutes les professions : il est petit et grand commerçant, petit et grand professeur, médecin empirique et médecin qui a fréquenté les facultés de

l'Europe savante, et s'il faut qu'il soit boulanger, revendeur, cabaretier, etc., il l'est à l'instant même. Que lui importe, pourvu qu'il puisse rapporter quelque chose à sa famille lorsqu'il y retournera. Zagori, qu'on me passe la comparaison, est un nid d'où la femelle ne s'écarte jamais, tandis que le mâle rôde à l'aventure cherchant de quoi nourrir ses petits.

C'est surtout à l'étude qu'il faut voir le jeune Zagoricien.

Chaque village a son école hellénique; la plupart et les meilleurs élèves de l'école de Zossimadès de Janina sont de Zagori, et j'ai compté dans chaque village 4, 5, 6, jusqu'à 10 élèves ou maîtres d'école de divers endroits, omettant la nombreuse marmaille qui n'a pas encore perdu de vue l'ombre du clocher de son église. Tout cela apprend le français, commence le latin, car déjà dans plusieurs villages on a organisé l'école de manière qu'on y puisse enseigner les premiers éléments de ces deux langues. J'ai vu des enfants de Zagori ne manger que des olives et du fromage et ne se nourrir que d'un mauvais pain bien noir : ils ne dépensaient pas plus de 15 piastres par mois. D'autres, nouveaux Cléantes, se placent comme domestiques et puisent de l'eau pendant la nuit, afin de pouvoir étudier pendant le jour. S'ils n'ont pas de livres, ils s'en procurent comme ils peuvent, et les pauvres petits malheureux sont obligés de se les faire eux-mêmes en les transcrivant. Certains se marient tout exprès pour avoir la dot de leur épouse qui doit subvenir à leurs frais de collége, trop heureux quand ils n'ont pas encore besoin d'emprunter et quand on leur prête, si on ne veut pas leur donner! Lorsque j'arrivai à Janina, il y aura bientôt deux ans, la première classe était presque toute composée de jeunes gens mariés, et la seconde classe en comptait un très grand nombre. Un jour que j'étais à plaisanter les élèves sur ce fait caractéristique, ils m'en montrèrent un d'une douzaine d'années, en me disant : « Celui-là aussi est marié! » Je m'approchai de lui, et lui demandai quel âge avait sa femme. « Huit ans, me répondit-il les yeux baissés et la rougeur au front; mais je ne suis pas marié : je ne suis que fiancé. Je suis pauvre, et je veux étudier; c'est avec la dot de ma femme que mes parents m'entretiennent ici... »

Quelle bonne œuvre n'ont pas faite les Zossimadès, en fondant l'école de Janina! Quel mérite n'ont pas M. Sakelarios et tous ses confrères, professeurs modestes et savants, qui se vouent si généreusement à l'instruction de la jeunesse, surtout dans un pays comme celui-ci et dans une école comme celle de Janina, dont presque tous les élèves se destinent à l'enseignement!... On en trouve comme maîtres d'école d'un certain mérite dans toute l'Epire, en Albanie, en Thessalie, en Macédoine, dans la Bulgarie, dans la Valachie; dans mes petites excursions, j'en ai rencontré en plus de cent endroits différents.

On se marie très-jeune à Zagori, beaucoup de jeunes gens sont mariés à quinze ans, et les jeunes filles à onze et douze; on s'y fiance quelquefois bien avant cet âge; et chez les Grecs, se fiancer c'est se marier. Cette promesse est regardée comme sacrée, et pour que l'union soit complète, il n'y manque qu'une formalité religieuse : la sanctification du prêtre. Les jeunes

gens, je l'ai déjà dit, vont gagner leur vie loin de leur pays; ils pourraient se laisser séduire par les douceurs d'une contrée plus heureuse. Chaque mère le sait, et elle marie son fils avant même qu'il sache ce que c'est que le mariage. C'est un calcul de sa sollicitude; car elle est sûre alors que lorsqu'il aura amassé quelque pécule, il reviendra un jour près de sa femme et de ses enfants, il reviendra pour servir de bâton de vieillesse à ses parents et mêler ses os aux os de ses ancêtres.

Habitués à la vie la plus dure, sobres, laborieux, économes, défiant tous les caprices de la fortune et ne reculant devant les exigences d'aucune position, les Zagoriciens finissent toujours par devenir quelque chose, si les circonstances leur sont favorables. Zagori a donné naissance à Alexis Noutzos, si puissant du temps d'Ali-Pacha, qui mourut traîtreusement assassiné par un des plus fameux palicares, le capitaine Odyssée, de Prevesa, mort aussi de la même manière à Athènes, tous deux déplorables victimes de cet esprit de dissension si commun aux Grecs de tous les temps. Le vertueux Manthos, secrétaire du satrape de l'Epire, se glorifiait d'avoir reçu le jour à Zagori. Je ne dois pas oublier Methodius Anthakeus, du petit village du Camia, qui a été le premier restaurateur des sciences en Orient: il enseigna les mathématiques à Janina dès le commencement du XVIIIe siècle. Zagori se vante d'avoir produit les Pascali, de Moscou, vieux amis des Zossimadès, qui vont laisser, à leur exemple, plus d'un million de roubles, dont les intérêts serviront à fonder une école à Capetsow, leur berceau, joli petit village de la petite république, situé dans la position la plus pittoresque. Il vaudrait mieux qu'ils eussent un peu moins de patriotisme, ou plutôt un patriotisme mieux entendu en laissant fonder cette école à Janina, où, jointe à celle des Zossimadès, sans lui faire concurrence, elle formerait par cette réunion une petite académie dont le pays retirerait tout à la fois plus de profit et plus de gloire. Par la volonté des fondateurs de cette école, les jeunes filles pauvres seront dotées à perpétuité, et un asile sera assuré aux malheureux dans leur vieillesse.

Les Rizari, de Monadendi, autre petit village du canton de Zagori, ont donné leur maison paternelle pour en faire une école dont ils ont assuré l'avenir, et après avoir légué à Monadendi les moyens de rétribuer honorablement une maîtresse de pension, ils ont été fonder à Athènes le collége théologique qui porte leur nom, le seul de toute la Grèce dont le clergé s'enorgueillisse, et où peuvent entrer *gratis* dix jeunes gens de Zagori.

Je ne parlerai pas du testament d'un nommé Samtello, mort à Trieste l'an dernier, lequel a laissé 100,000 florins destinés à la fondation d'une école, qui, lorsqu'il aura été statué sur la validité de cette partie du testament, sera établie, dit-on, à Monadendi, où le testateur est né, dans le monastère du Prophète-Elie, situé dans un site ravissant. La chronique du pays raconte, et je lui en laisse la responsabilité, que deux de mes compatriotes, le général Berthier et un de ses aides de camp, naufragés sur les côtes de l'Albanie, furent retenus prisonniers dans ce monastère par Ali-Pacha, pendant trois ou quatre mois; et la chronique ajoute que si ce

n'était pas Berthier, c'étaient au moins deux Français de haut rang à en juger par les égards dont ils furent l'objet. Si le fait est vrai, Pouqueville, dont le pays garde le souvenir, ne devait pas être dans ces parages.

Quand vous serez à Monadendi, ne manquez pas d'aller visiter le *Viko*, une des plus belles horreurs de la nature que j'aie jamais vues, assez semblable à la Pierre-Lys dans les Pyrénées, près de Quillan (Aude), dont M. L. Amiel, employé de la bibliothèque Royale à Paris, parle avec assez d'exactitude dans la biographie de l'abbé Félix Armand. C'est la séparation de deux montagnes, causée par quelque accident violent de la nature, qui forme un gouffre horrible de plus de deux mille mètres de profondeur et de quatre lieues au moins de longueur. En certains endroits, c'est assez large, et il y a beaucoup de bois où l'on n'a rien touché peut-être depuis Adam; au monastère de Viko, c'est très-resserré. Au bas, coule une petite rivière presque entièrement à sec en été, comme, au reste, presque tous les torrents de Zagori. C'est vers le milieu de la hauteur, à l'entrée du gouffre près de Monadendi, que se trouve le monastère. Le long du rocher, on a pratiqué un chemin dans une espèce de rainure faite dans le rocher même; en plusieurs endroits, on a lancé de frêles planches sur l'abîme, et l'on peut faire ainsi plus d'un quart de lieue du chemin, si l'on n'écoute pas trop le *non beni ripæ creditur* de Virgile, en rencontrant par-ci par-là quelque grotte, peut-être jadis séjour de quelque hermite pieux. On y avait aussi construit quelques maisonnettes, qui sont détruites, comme sont presque aussi toutes pourries les planches lancées sur le précipice. Là, au temps des désordres, après Ali-Pacha, les riches habitants de Janina et de Zagori y avaient caché tous leurs trésors, que d'autres transportèrent avec moins de sûreté à Calarittès et à Syraco, patrie de Coletti, qui a joué et joue encore aujourd'hui un si grand rôle dans les destinées de la Grèce moderne; beaucoup de familles même s'y étaient réfugiées. Maintenant il n'y a qu'une petite église, qu'on dit remonter jusqu'au VIe ou VIIe siècle, où l'on porte aussi des fous comme ailleurs pour que la *Panaya* (sainte Vierge) les guérisse. C'est au ciel et non à la médecine que les bons habitants de ce pays, dans la simplicité de leur foi, demandent la guérison de l'aliénation mentale. Un caloyère la dessert, et il y loge aussi quelques pauvres *calogriès* ou religieuses, qui s'occupent à des travaux grossiers de tissage pour gagner leur vie; c'est l'occupation de presque toutes les calogriès de par-ici, avec quelques petits services qu'elles font dans les maisons particulières. On m'a dit qu'elles étaient exemplaires sous le rapport des mœurs, et je ne serais que trop porté à le croire; il n'y a que la sainteté qui puisse habiter le Viko.

J'ai mangé dans le monastère de Viko, à Pâques, le meilleur miel de ma vie et du raisin frais, comme si l'on venait de le cueillir; il avait été conservé dans le vin, je ne sais comment, sans en prendre presque du tout la saveur.

Le Viko est ce qu'il y a de plus curieux dans Zagori, après Zagori.

A Zagori, il y avait et il y a encore beaucoup de médecins de toute sorte, naturels et surnaturels, dont l'ignorance et la crédulité des peuples

écoutent les oracles avec crainte et respect; avec de la magie ou autrement, ils consolaient. Que voulez-vous? Tous les médecins en font-ils autant? Mais à présent les pauvres *cataphianes* ou charlatans, comme on les appelle, se font rares, et ils sont obligés de se réfugier au fond de la Bulgarie, de l'Asie Mineure et dans les recoins les plus éloignés et le moins exposés aux rayons du soleil levant de la civilisation. Pour se moquer d'un de ces médecins, on dit qu'il a reçu la science infuse et qu'il est membre de l'Académie de Viko. Ils n'auraient garde de se montrer dans l'Epire, et il y a bien longtemps qu'on ne les entend plus crier dans les rues des villages, une petite caisse sous le bras : *Calos iatros! calos iatros! iatrica cala!* (Bon médecin! bon médecin! remèdes à l'épreuve!) Ceux qui sont à Janina ont pour la plupart étudié en Europe; et je leur dois trop pour en dire la plus petite mauvaise parole, surtout au noble M. Lambadarios, neveu des Zossimadès, et à l'habile et savant M. Brunelli, chirurgien-major de l'armée ottomane, dont les qualités de cœur égalent la profonde science, qui n'a pas cessé un seul instant de me donner des preuves de son entier dévouement, de l'amitié la plus inaltérable, et à qui certainement, après Dieu, je dois la vie. Si je ne puis jamais rien pour lui, qu'il daigne recevoir au moins ce faible signe de ma reconnaissance!

Tchepellovo se fait distinguer par la politesse de ses habitants; mais ici, comme dans toutes les capitales, car Tchepellovo s'arroge fièrement le titre de capitale du *villaèt* de Zagori et de Petit Paris (*Coutchouk Paris*), on peut craindre qu'il n'y ait quelque peu de corruption. On y trouve des eaux bonnes et très-abondantes, une jolie petite place où se tient un marché avec un beau platane au milieu.

Vradetto se perd dans les montagnes, au-dessus du Viko, et domine tout Zagori. C'est là, dans le *chasma* (ouverture de l'abîme), derrière le village de Capelsovo, qu'on aperçoit encore dans un endroit inaccessible, vers le milieu d'un rocher, un joug de charrue, un fusil et un sabre tout rouillés, comme il y a de plus, dit-on, deux pistolets aussi tout rouillés, qui devaient servir dans le temps à quelque divination. On immolait encore à l'entrée de certains villages, près des chemins qui y conduisaient, et on y enterrait un bœuf noir : cela préservait, m'a-t-on dit, des maladies et surtout de la peste, qui n'y doit être allée que fort rarement, à cause du bon air qu'on respire partout à Zagori, et qui, quand elle y a été, n'y a séjourné que très-peu de temps à cause des grandes précautions qu'on prenait aussitôt. Quelle échelle pour monter à Vradetto! On monte dans la montagne comme si l'on montait dans un clocher fort élevé, tournant sans cesse. A environ trois heures de Vradetto, sur la montagne, il y a trois petits lacs, dont l'un est d'une profondeur très-démesurée, et qu'Ali-Pacha tenta vainement de sonder : ils sont sans poissons.

Pouqueville, qui a parlé assez exactement, mais d'une manière fort incomplète, de la moderne Perrhebie, a décrit la belle vue qu'on a du haut du col de Douvra, premier village qu'on rencontre en venant de Janina, et d'où, par un frappant contraste, se déroulent : devant, l'amphithéâtre de

montagnes de Zagori avec ses quarante-quatre villages, ses torrents et ses vallons; derrière, la belle plaine de Janina avec ses collines, ses deux lacs et ses belles campagnes.

A Coucouli, il y a beaucoup de rossignols au printemps, et à Archista, de fort bonnes truites. Ce qui doit surtout attirer les regards du voyageur, près de ce dernier village, c'est le souvenir de la ville de Vellas, dont il est fait mention dans les Actes des apôtres, et dont l'archevêque actuel de Janina porte aussi le nom. Il reste la plus grande partie des murs d'enceinte, et ses ruines sont semées, par-ci par-là, sur un grand espace. Il n'y aurait que quelques siècles qu'elle aurait été détruite. Le monastère seul, à une lieue de là, serait encore debout, peut-être parce que les choses du ciel durent plus que celles de la terre, et parce qu'aussi il faut toujours quelqu'un pour prier sur les morts. C'est près d'Archista que passe la route d'Albanie.

A *Skamnel*, au monastère d'*Aya Paraskévi* (sainte Vénérande), je suis allé visiter des ruines qu'on dit être celles de Dodone; ce sont bien certainement des ruines pélasgiques, de grosses pierres entassées les unes sur les autres, formant du côté du village une muraille de près d'un mètre et demi dans sa plus grande hauteur, reposant sur les rochers en saillie tout coupés, tout déchirés, tout caverneux, hauts d'environ 3 mètres. Le temple pouvait avoir 6 mètres de largeur sur une douzaine de longueur; il s'élevait au milieu d'un bois dans une position assez mystérieuse, et sur une hauteur d'où l'on a une magnifique vue. A une certaine distance se trouve aussi une petite fontaine. C'est à Skamnel que commence le *longos* ou taillis, qui couvre tout Zagori jusqu'aux montagnes qui séparent le *villaèt* de Janina; seulement les chênes ne commencent qu'à au moins cinq minutes de l'endroit où était le devin. Était-ce bien là Dodone? Serons-nous avec Pouqueville et Gardiki, qui la placent à un peu plus d'une lieue de Janina? Faudra-t-il lui assigner, comme le fait M. Gennadios, scholarque du gymnase d'Athènes, l'emplacement sur lequel s'élève aujourd'hui Delvinaki aux belles femmes? La placerons-nous sur une montagne, tout près de Bérat, comme le veut absolument M. Grasset, consul de France à Janina, actuellement consul de France à Salonique? Il est vrai de dire que cette montagne porte le nom de Tomaros, comme l'antique nom de Dodone, et la superstition du pays veut même qu'elle rende encore des oracles: on entend sortir de ses flancs, dit-on, quand quelque malheur menace la contrée, des coups de canon; c'est ainsi qu'aurait été prédit le recrutement militaire que vient de terminer le séraskier avec tant de bonheur, le premier impôt de ce genre, et le plus pénible de tous les impôts que l'anarchique et insoumise Albanie ait jamais payés au Grand-Seigneur, dont le cœur tout paternel a saigné en se voyant obligé de faire la guerre à des enfants rebelles.

N'y avait-il pas plusieurs Dodone? Pour avoir une réponse à ces questions, comme à beaucoup d'autres, civilisons ces contrées, sans quoi on n'aura jamais en archéologie que des problèmes dont la solution, pour le plus grand nombre, sera peut-être jamais impossible. M. Mustoxidi de Cor-

fou, à qui je fus si fortement recommandé de Smyrne par le chancelier de Russie, M. Jabas, a été chargé, dit-on, par son gouvernement, d'un travail fort intéressant sur les îles Ioniennes, et doit parler de l'Épire.

Naigadès était la capitale de Zagori avant d'avoir été ruinée par les clephtes, il y a quelques vingt ans. Quoique les plus belles maisons aient été brûlées et que les premiers habitants se soient enfuis, il en reste pourtant assez pour avoir une idée de ce qu'était ce village. Il y a une magnifique église, sur le plan de laquelle a été construite la métropole de Janina, et une horloge, la seule du *villaèt*, qu'on s'empresse de vous montrer, comme le plus beau titre d'une ancienne noblesse. L'entrée de certaines maisons est presque une entrée de palais, si je puis m'exprimer ainsi, et les châtelaines qui les habitent répondent assez par leur politesse et la noblesse de leurs manières au petit grandiose de leurs demeures.

Je ne parlerai point de dix à douze villages valaques, qui font encore partie de Vilaèt de Zagori, ni de quelques autres, où je n'ai rien remarqué d'intéressant.

Zagori est un pays des plus pittoresques, formant un vaste amphithéâtre parsemé de collines et de valons, traversé par plusieurs ruisseaux et deux petites rivières, et où l'on trouve, grâce au travail infatigable des femmes qui les cultivent, des prairies, des champs et quelques vignobles. On nourrit de nombreux troupeaux sur les montagnes, et le mulet indispensable dans chaque maison. Les maisons des villages sont toutes en pierre, et il y en a beaucoup qui valent mieux que celles de Janina; on en trouve de deux, de trois étages, et je crois même en avoir vu une de quatre à Tchepellovo. Les femmes jouissent de la plus grande liberté; elles font partout leur bon plaisir. Aussi la liberté qu'on leur accorde les rend-elle plus belles, plus spirituelles, plus instruites que celles de Janina, et, quoiqu'on en dise, je ne crois pas en général qu'elles abusent de cette liberté, malgré les longs et fréquents voyages de leurs maris, dont plusieurs restent à l'étranger, 4, 5, 10, 20, 30 ans; tandis que d'autres ne reviennent plus. Voulant sans doute leur faire oublier les rigueurs de l'exil et peut-être aussi réparer elles-mêmes un temps perdu pour leurs devoirs conjugaux, elles regardent leurs époux comme des dieux. Propres, économes, laborieuses, elles se vouent exclusivement aux soins de leur ménage, jusqu'au retour de leurs maris, sous la garde et protection d'un capitaine et d'une cinquantaine de palicares; car seules elles ne pourraient se défendre contre les clephtes qui descendraient pour piller les villages.

A Zagori, on est généralement très-hospitalier; aussi ai-je trouvé délicieux les quelques jours que j'y ai passés.

Jules Blancard.

TURQUIE D'ASIE. — IRAK-ARABIE.

RUINES DE CTÉSIPHON.

Si vous vous trouvez à Bagdad au mois de juillet et si vous voulez visiter les ruines de Ctésiphon, attendez comme nous que les rayons du soleil aient perdu de leur force en devenant plus obliques, et ne sortez de la ville que vers les cinq heures du soir.

La route suit la rive gauche du Tigre; elle coupe tout d'abord quelques jardins de palmiers puis s'engage dans de grandes plaines stériles sur lesquelles la vue glisse jusqu'à l'horizon le plus éloigné sans trouver un seul accident de terrain pour se reposer. Après avoir chevauché environ deux heures, on traverse, dans un bac, qui a remplacé le pont d'autrefois, un des principaux affluents du fleuve: c'est la Diala, grande rivière qui vient du Kurdistan persan et qui prend sa source dans les montagnes de Serpoul. De l'autre côté, la plaine conserve le même caractère que celle qui vient d'être parcourue. Toute cette contrée pourrait à coup sûr être très-productive: la terre y est excellente, et le Tigre lui donnerait volontiers autant d'eau qu'il serait nécessaire. Cette vallée ne le céderait en rien à celle du Nil, si l'homme voulait venir en aide à la nature; mais les tribus qui campent dans les environs se garderaient bien de le faire, elles ne cultivent qu'avec peine quelques champs pour leurs besoins, et préfèrent l'élève des troupeaux à l'agriculture, qui s'accorde peu avec leur vie nomade. Le gouvernement turc, loin de les encourager, leur donne tous les jours plus de dégoûts et les abandonne à des gouverneurs qui les dévorent.

Plus l'on s'avance, plus les herbes grandissent; elles servent alors d'asile à de nombreuses familles de sangliers qui se sauvent à l'approche du voyageur. Ce voyageur les atteint d'ordinaire, si c'est un enfant du pays muni de sa lance ou un Européen armé de son fusil. Je les suis quelque temps, et j'abandonne bientôt cette chasse pour rejoindre mes compagnons et regarder avec eux une grande masse de briques dont la lune nous montre vaguement les formes, et des buttes de terre qui s'étendent autour d'elles dans un rayon d'une demi-lieue. C'est tout ce qui reste de cette grande Ctésiphon, qui fut la résidence d'hiver des rois parthes et qui devint un si grand centre de commerce sous leurs successeurs les princes Sassanides.

Nous nous arrêtons devant le monument, nous étendons nos tapis à ses pieds, et nous invoquons le sommeil, qui nous apportera sans doute avec ses rêves quelques brillantes images de ce qui fut autrefois en ces lieux. Le

sommeil ne vient pas; les cris des chacals et les piqûres des moustiques, triste réalité, l'empêchent d'approcher. Nous attendons le jour avec impatience et nous nous levons avec lui pour examiner l'immense ruine qui se dresse devant nous.

Sa façade principale est tournée vers l'est. Au milieu est un grand portique dont le sommet est à 87 pieds au dessus du sol; il sert d'entrée à une salle dont la voûte très-hardie a la même hauteur. Cette salle a 120 pieds de profondeur et 66 de largeur. Sa voûte s'est écroulée en plusieurs endroits; les murailles latérales sont en bon état: celle du fond, dont la partie supérieure est tombée, est percée vers le milieu de sa base par une porte de 15 pieds de hauteur et de 5 à 6 pieds de largeur. Deux autres portes situées vis-à-vis l'une de l'autre se trouvent aussi sur les murs de côté près de l'entrée principale; leurs dimensions sont les mêmes que celle du fond: elles donnaient accès à des appartements détruits.

Des deux côtés de l'arc qui forme le portique, se trouvent deux ailes, chacune de 87 pieds de hauteur et de longueur. Elles sont exactement semblables. Sur toutes les deux, se trouve une rangée de huit colonnes de briques rassemblées deux à deux et renfermant entre elles trois fausses portes à plein cintre. Ces colonnes sont attachées à la muraille et n'ont qu'un tiers de relief. Elles sont surmontées de trois autres étages de colonnes et de niches dont les dimensions sont en raison inverse des hauteurs. Un cinquième étage paraît encore avoir existé au-dessus du monument. Tout cela se raccorde mal: c'est une œuvre gigantesque de maçons, mais ce n'est pas un ouvrage d'art. Il entre dans la construction de grandes pièces de bois, signe ordinaire de décadence dans l'architecture de cette époque. Ce bois est encore odoriférant; les habitants du pays prétendent que c'est du bois de sandal: ses dimensions me feraient croire que c'est du bois de cèdre. Derrière la façade, étaient d'autres constructions comme on le voit aux arrachements qui existent encore. C'étaient probablement des appartements intérieurs; car, en admettant que cette grande ruine soit celle d'un temple ou d'un palais, la grande salle était un immense vestibule ou un lieu de réception.

Le monument est à quelques cents pas du fleuve, qui se courbe en demi-cercle de manière à envelopper toutes les ruines. Les gens du pays le nomment Takt-Kesra ou trône du Cosroës. Il y eut trois princes sassanides de ce nom : veut-on parler du plus ancien, Cosroës le Grand, 19e de la race, et qui commença à régner en 531 avant J. C. ?

La localité porte le nom de Soliman-Pack. Cela m'est appris par un Arabe d'une petite tribu zobeïde qui campe près des ruines, et qui nous fournit avec peu d'empressement, mais moyennant bonne rétribution, ce qui nous est nécessaire pour notre nourriture et celle de nos chevaux.

« Quel est ce Soliman-Pack ? lui demandai-je.

— Tu ne le connais pas ?

— Pas le moins du monde.

— C'est merveilleux ! Soliman-Pack était le barbier de notre seigneur Mohamed (sur lui le salut et la prière); son peigne seul pouvait passer

dans sa barbe, nul autre ne pouvait promener son rasoir sur sa tête sacrée. Lorsque le prophète fut remonté au ciel pour y rendre compte de sa mission divine, Soliman ne voulut pas déroger en exerçant son art parmi les enfants des hommes: il laissa croître sa barbe et ses cheveux à la manière des derviches et vint se retirer dans ces lieux. Il y vécut en ermite dans la paix et les bonnes œuvres. Cependant des bruits défavorables coururent sur sa moralité; quelques enfants naquirent en l'absence de leurs pères, et des infidèles (qu'ils soient maudits eux et leurs ancêtres) l'accusèrent de ne pas avoir été étranger à leur naissance. Ce ne fut qu'après sa mort qu'on découvrit qu'il avait été victime de la calomnie: Soliman était eunuque. Les vrais croyants lui donnèrent alors le surnom de Pack (chaste), et bâtirent une mosquée à l'endroit qu'il habitait. Cette mosquée, tu la vois devant toi; elle est entretenue avec grand soin, et les barbiers de Bagdad viennent à certaines époques de l'année y prier et s'y réjouir.»

Le soleil, dont nous avions désiré si vivement le lever, nous devient insupportable et nous force à chercher un refuge sous les voûtes du monument. Nous voyons de là presque en face de nous, sur l'autre rive, les ruines de la ville de Sélénice. Elles n'offrent plus que quelques restes de murailles et des éminences de terre dans lesquelles on trouve des morçeaux de briques cuites. Un pont dont on aperçoit encore une culée joignit autrefois les deux cités. A Ctésiphon. dans les environs de Takt-Kesra, il y a aussi quelques pans de muraille en briques cuites. La plus grande partie de ces briques, qui ne servaient sans doute que pour les monuments publics et les monuments des riches particuliers, a été enlevée pour construire des villes nouvelles. Quant aux maisons ordinaires, elles devaient être bâties avec des briques durcies au soleil, et faites avec de la terre et de la paille hachée, comme cela se pratique encore aujourd'hui en Perse. Ce n'est qu'en admettant l'emploi de pareils matériaux, et en remarquant l'absence complète de la pierre dans les constructions d'autrefois et d'aujourd'hui, que l'on peut s'expliquer la disparition si entière de toutes les villes qui s'élevèrent tour à tour dans les environs de Bagdad, sur le Tigre et sur l'Euphrate. A Ninive, que viennent de nous faire connaître les admirables travaux de M. Flandin, il devait en être autrement, quoique rien ne parût à la surface du sol. Mossoul, bâtie de l'autre côté du fleuve avec de belles pierres, était là pour prouver que la pierre avait dû entrer aussi dans la construction de la ville qui s'était élevée avant elle en ces lieux.

Notre curiosité est entièrement satisfaite avant la fin du jour; nous l'attendons cependant pour dire adieu à ces vieux souvenirs du passé et pour reprendre le chemin de Bagdad.

A peu de distance, nous trouvons un grand camp de Chamars qui s'est établi dans la nuit. Les tentes noires au-dessus desquelles s'élèvent les lances des guerriers, les nombreux chameaux qui paissent aux environs, les chevaux qui hennissent, les chiens qui aboient, les hommes qui fument assis sur un tapis, les femmes qui passent avec de longues cruches sur l'épaule, tout cela jeté sur les bords du fleuve et sur ceux du désert qui s'étend au

loin, forme un tableau riche en couleur locale et éclairé d'une manière vigoureuse par les derniers feux du soleil...

Nous avons bientôt atteint et repassé le Diala, et nous venons coucher sous les murs de la ville pour y attendre le matin et l'ouverture des portes.

E. Mesmer.

ABYSSINIE.

SOURCES DU NIL.

La question des sources du Nil est la plus importante que le géographe ait jamais soulevée. On aurait pu la résoudre dans la ville de Meroé, cette capitale antique si florissante et si célèbre, dont on ne connaît aujourd'hui ni l'origine, ni la langue, ni l'histoire; mais Hérodote ne nous dit rien sur ce grand mystère, quoiqu'il ait recueilli la précieuse tradition que le berceau des Cophtes est sur le plateau lointain de la haute Éthiopie. Bien des siècles plus tard, le roi de Macédoine, entré par droit de conquête dans le temple de Jupiter-Ammon, questionna en vain ses prêtres sur l'origine d'un fleuve célèbre depuis les premiers âges du monde.

La plus ancienne approximation à la solution de la grande énigme se trouve dans Eratosthène, qui nous apprend que le Nil se compose de deux principaux affluents ayant leurs sources dans deux lacs; et Ptolémée appelle ces lacs des marais, ce qui s'accorde, comme on le verra plus loin, avec nos dernières découvertes. Ces deux affluents furent plus tard dénommés par les Arabes qui mirent la source du fleuve Blanc dans les Djebel-el-Kamer (montagnes des Gamrou), et comme l'écriture du Koran manque de ces lettres capitales qui désignent si précisément chez nous un nom propre, les Européens ont traduit ces mots par *Montagnes de la Lune*.

Au premier coup d'œil, la recherche des sources du Nil peut paraître oiseuse en pratique, quelque importance qu'on lui assigne en théorie, pour bien comprendre la géographie de l'Afrique centrale. Mais si l'on réfléchit qu'il est impossible de pénétrer dans l'intérieur d'un vaste continent sans étudier et connaître ses peuples, leurs lois et leurs cultes, aussi bien que les chaînes de montagnes et la configuration des bassins, on cessera de s'étonner de l'acharnement des savants, qui proposaient encore, il y a quelques années, le problème de la source du Nil comme un des plus importants de l'histoire physique du globe : visiter les sources, c'est résumer des réponses à toutes ces grandes questions. D'ailleurs la haute Éthiopie, étant dépourvue des éléments qui font naître et fleurir un grand commerce, n'a jamais

attiré l'attention des négociants qui font connaître un pays avec tant de détails, ni celle de ces conquérants qui brisent les plus fortes barrières, et racontent l'histoire et la géographie du pays vaincu pour élever un monument à leur gloire. A vrai dire, la haute Éthiopie n'a pas laissé d'avoir, comme l'Europe, ses hordes envahissantes; mais ces conquêtes eurent lieu dans les premiers âges du monde, alors que l'homme était trop novice pour comprendre l'importance des annales écrites, qui enseignent aux siècles à venir les folies et la sagesse de leurs pères.

Envisagée dans toute sa généralité, la question qui nous occupe est des plus complexes. Commençons par nous demander quels sont les caractères qui font reconnaître, parmi les divers tributaires du haut cours d'un fleuve, celui qu'on doit regarder comme l'affluent principal dont la source peut être prise pour celle du fleuve lui-même. En général, on se laisse guider par l'opinion reçue dans le pays, car l'homme est toujours esclave du préjugé. Mais la voix des indigènes ne saurait être invoquée sur la vraie origine du Nil; car au-dessous de Kharthoum, tous les riverains ignorent cette origine, et au-dessus de ce point ils ne connaissent même pas le mot *Nil*. Privé du secours si commode du consentement universel, le géographe a recours à l'une des considérations suivantes : la source du fleuve est celle de la rivière affluente qui a la même direction que celle de la partie inférieure du fleuve lui-même; ou bien, on doit regarder comme tributaire principal celui qui apporte le plus grand volume d'eau au point de la jonction avec les autres affluents. Ce dernier caractère, qui est généralement le résultat d'un plus long parcours, et par conséquent d'un bassin plus étendu, a motivé l'opinion de la grande majorité des géographes qui mettent le Abbay au-dessus du Didesa, et qui regardent le fleuve Blanc comme le vrai Nil, à la préférence du fleuve Bleu.

Quelques personnes, rejetant les principes ci-dessus posés et qui sont puisés dans la nature des choses, ont voulu rechercher quel était au-dessus de Khartoum, le vrai Nil des anciens, et un auteur anglais a choisi le Abbay d'après des motifs qui nous sont inconnus. Nous avons essayé de résoudre cette question par les indigènes, d'après la croyance que si le nom de *Nil* est d'origine éthiopienne, il doit encore être appliqué dans le pays même à désigner l'un des grands affluents. Or, le Didesa se prête assez à cette hypothèse. Le son que nous rendons ici par D est identique avec le *d* cérébral du sanskrit, lequel se permute à tout moment par L dans les langues indo-germaniques. On a donc *Liles* en supprimant le *a* final qui n'est qu'une terminative-article des langues primitivement parlées près le Didesa. Enfin M. Bopp, et surtout notre savant compatriote M. Ad. Pictet, nous apprendront que N et L s'échangent en passant d'une langue à une autre, et l'on obtient *niles* qui n'est pas loin du *nilus* latin ou le *s* final a été regardé comme étranger à la racine. Nous ne nous dissimulons pas que les Cophtes donnaient un nom très-différent à leur fleuve qu'ils appellent Kaoun, Amerei ou Aoudis, selon un vocabulaire que nous avons trouvé près de Tcherkin; mais on peut remarquer qu'outre de nombreuses ressemblances

dans les langues, les Éthiopiens et les Romains donnent à très-peu près le même nom à l'Égypte, que les Cophtes, de leur côté, appellent Kami.

Le Didesa, quoi qu'il en soit de cette supposition, a sa source, à peu de chose près, sous le 8e parallèle nord, et à 75 milles ouest de Saka, qui est la capitale d'Inarya. Le manque d'éphémérides nous ayant jusqu'à présent empêchés de calculer nos observations de longitude faites à Saka, nous avons provisoirement placé ce bourg à un degré ouest de la source du Abbay, que Bruce met par 34 degrés 40 minutes à l'est du méridien de Paris. Le Didesa sort d'une prairie humide ou sorte de marais situé sur le même plateau qui donne naissance aux rivières Baro, Gandji, Naso et Godjeb, qui sont tous les affluents du fleuve Blanc. Laissant sur sa rive gauche le royaume de Gouma, qui lui verse les eaux du Moullou, le Didesa se dirige à peu près vers l'est, reçoit sur sa rive droite trois affluents qui arrosent le royaume de Gera, et sur la même rive, mais en aval, les eaux du Gomma, qu'il sépare du royaume rival de Gouma. Dans le désert de Sedetcho, l'Aetou, affluent de rive droite, lui porte les eaux d'un petit bassin qui forme politiquement parlant, un district de Djimma-Kakka. Arrivé à la hauteur de Kotchao, dans le royaume de Limmou ou d'Inarya, le Didesa tourne brusquement au nord, et sépare ce dernier royaume de celui de Gouma. Son cours est ici très-sinueux, et en été on le traverse aisément à gué. Les pays dont il forme ensuite la frontière sont : Bounno, Toummé et Djimma-Dabbo, sur la rive gauche; Nonno, Djimma-Hinné et Sibou, sur la rive droite. Tous ces pays sont occupés par les Gallas, qui chassèrent les Sidama devant eux, et les obligèrent de se réfugier dans l'île de Kafa. Nous avons les noms de quelques affluents de la rive gauche qui se joignent au Didesa en aval de Gouma; ce sont le grand Sidan, le petit Sidan, le Tchara et le Dabana. Sur la rive droite, nous avons traversé le Bokak, le Walmay et le Wourgesa, près d'Inarya, ainsi que le Angar, rivière notable dans cette partie de l'Afrique, et qui sépare le Horro des Amourou. Un homme de Sibou nous ayant assuré avoir vu la jonction du Abbay avec le Didesa, nous croirions pouvoir identifier ce dernier avec le Toumat de M. Caillaud, lequel a son embouchure vers le 11e degré de latitude nord.

Le Abbay, dit fleuve Bleu, en aval de sa jonction avec le Didesa, est appelé Abbaya par les Galla et Gonga, et Abbawi par les Agaw, nom qui signifie *paternel* dans la langue de ce dernier peuple. Les PP. jésuites qui, vers la fin du XVIe siècle, entreprirent la conversion de l'Abyssinie, et Bruce, qui visita ce pays à la fin du XVIIIe, prirent le Abbay pour le principal affluent du Nil. Les Abyssins eux-mêmes partagent cette opinion, mais ils ignorent l'existence du fleuve Blanc, puisqu'ils attribuent à leur roi David II le projet de détourner les eaux du Abbay vers l'océan Indien, afin d'affamer les musulmans de l'Égypte. La même idée de la prééminence du Abbay semble être partagée par les Sidama et Dawaro, puisqu'ils envoient le fleuve Blanc au Abbay, et non le Abbay au fleuve Blanc; mais cette manière de parler s'explique par l'importance traditionnelle du Abbaya, dont les Sidama habitaient les rives avant leur émigration pour le grand Damot,

d'où les Gallas les chassèrent plus tard. On connaît le haut Abbay par les travaux de Bruce. Il se dirige d'abord vers l'ouest, tourne au nord en séparant le Metcha du pays des Agaw ou Awa, et entre dans le lac Tzana en longeant la fertile péninsule de Zagé. A sa sortie de ce grand lac, le Abbay a près de 200 mètres de large, ce qui ferait croire qu'il entraîne une partie des eaux du Tzana. On connaît la singulière spirale que le Abbay décrit autour du Gojam. Les principaux affluents de la rive droite sont le Kebezza, près la source en Sakala, le Djemma, le Tzoul en Metcha, le Abeya, qui sépare ce dernier pays du Ennebsi, le Tché, qui fait la frontière nord du Gojam, les rivières Soha, Yebert, Betchet, Bagana, Gatla, Tchamoga en Gojam, le Godab, qui borde le Damot au sud, le Temcha, Bir, Fatsam dans le petit Damot, le Zingini et le Doura chez les Awawa, le Belesa chez les nègres Gounza, l'Alatis en Kwara, le Gadjgué en Alafa, et les Dender et Rahad chez les Arabes pasteurs, dit Gindjar par les Abyssins. Les affluents de la rive gauche du Abbay sont moins nombreux : nous connaissons le Tanti et le Baranti chez les Agaw, le Bachilo, grande rivière qui sépare le Begemidr du Kollo, le Gouder et l'Agoul, près Goudrou, l'Alaltou en Tchelliha, le Bonka et le Doubbouq chez les Gonga, le Mogar, qui a sa source en Limmou, et qui sépare Tchelliha de Hebantou, l'Ouelmal en Limmou, et enfin le Didesa.

Le Godjeb ou Godeb, dit *Godefo* par les Sidama, doit être regardé comme la rivière principale parmi toutes celles qui concourent à former le fleuve Blanc. La source du Godjeb est par environ 7° 20' de latitude nord et 1° 20' de longitude ouest de Saka. Les données de cette position sont : 1° le lieu du pont suspendu sur lequel nous avons traversé le Godjeb, entre Yigga et le désert de Kankatti ; 2° la direction de la source indiquée auprès du pont ; 3° la distance de la source à Bonga, dont nous avons déterminé les coordonnées par des observations astronomiques non encore calculées, il est vrai. Le Godjeb forme, en tournant autour de Kafa, une spirale parfaitement analogue à celle que fait le Abbay autour du Gojam, et comme le Gandji, qui se jette dans le Baro, tributaire de rive droite du Godjeb, a sa source près de la fontaine d'où jaillit ce dernier, Kafa forme une véritable île terrestre avec les pays qui l'avoisinent. Ne serait-ce pas là cette île terrestre des Exilés dont Hérodote nous parle? Un Gamrou de vingt à vingt-cinq ans, qui nous fut donné par le roi de Kafa, décrit ainsi la source du Godjeb ou fleuve Blanc : « Mon roi m'envoya chercher du miel à l'œil (la source) du Godefo : c'est une maigre fontaine sortant du pied d'un gros arbre de l'espèce qui sert en Ethiopie à laver la toile de coton. A droite et à gauche sont deux hautes collines boisées jusqu'à la cime et appelées Bochi et Dochi. Le terrain est un plateau froid inhabité et plein de krihaha (sorte de bambou). Les Sidama ont une telle vénération pour cette source qu'ils y font tous les ans un sacrifice solennel. Le lieu se nomme Gandjès et forme un désert qui sépare les pays Sidama de Kafa et Seka des contrées Galla de Gera Obo et Walagga. Parmi les tribus les plus voisines sont les Icheno, Bello, Mao, etc., qui parlent à peu près la même langue que nous et que pour

cette raison les étrangers confondent sous le nom collectif de Gima Gamaro ou Gamrou ; sur le même plateau, et à environ trois journées (50 milles) de distance, est la source du Baro dans Bouta, terre de Gamaro. »

Là s'arrêtent les renseignemente de notre Gamrou. Nous ferons remarquer à cet égard que les gens du Dawaro disent que la source du Godjeb est dans le pays de Gamrou. Or c'est un fait historique, qu'avant le seizième siècle les Arabes avaient de nombreuses relations avec le Hararge et le Dawaro. C'est probablement de ce côté qu'ils ont pris leurs renseignements sur les sources du fleuve Blanc, et vu les deux montagnes de Gandjès ; ils ont pu dire montagnes de Gamrou (Djabal el Qamr). Or le mot arabe gamr ou qamr signifie *lune*, et de là vient la bizarre erreur des *montagnes de la Lune*. Comme la végétation de Gandjès ressemble beaucoup à celle qui vêtit les environs de la source du Abbay, on peut fixer approximativement, et faute de mieux, la hauteur de la source du fleuve Blanc à tout au plus 2,800 mètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Les pays situés dans l'île de Kafa sont : 1° à l'est, le royaume de Koullo, habité par les Omate, terre haute, montueuse, et dont nous avons relevé au théorolithe les principales sommités ; 2° Gobo, au sud de Koullo, et vis-à-vis les Dokko, dont le fleuve les sépare ; 3° Kafa, à l'ouest de Koullo, ayant Bonga pour capitale, et pouvant mettre sur pied dix mille cavaliers, ce qui est une force imposante en Ethiopie ; 4° la région des Gimira qui se donnent le nom de Ché ; 5° celle des Souro ou Danm, nègres pasteurs dans le sud-ouest de cette île méditerranée ; 6° celle des nègres Machango, au nord des Souro.

Les régions qui enserrent l'île de Kafa, en formant la rive gauche du fleuve Blanc, sont, en partant de la source du Godjeb, ou fleuve Blanc : Gatchera (inhabité), Gera et Djimma, pays gallas ; Bocha ou Garo, pays Sidama ; Tambaro et Touffe, qui parlent des langues à part ; Masmasa, Djirgo dit aussi Walemo ou Walahayta, Koutcha, Gofa, et Malo sous-divisé en quatre États. Enfin vis-à-vis Gobo, là où le fleuve tourne vers l'ouest, sont Wachkanta, Markallio et les autres États nègres parlant la langue Dokko. Ces nègres, trapus et très-musclés, vivent dans la terre comme de vrais troglodytes.

Comme la sécheresse est le caractère général de l'Afrique centrale, on doit s'attendre à trouver de nombreux affluents pour expliquer le grand volume du fleuve Blanc. Ceux de la rive gauche sont le Naro en Gera, le Borou en Djimma, le Kousaro, dit *Gibé* par les Gallas, et qui sépare Garo de Djimma-Kakka, le deuxième Gibé qui part de Sibou, longe la frontière orientale des Yamma et se réunit au Borara ; le Walga et le Borara, qui portent le tribut des pluies et des sources du pays Gourage ; le Sanna qui forme la frontière méridionale de Toufte, et le Wocho, dont la source est en Walamo, au point de partage entre le bassin du fleuve Blanc et celui du lac Abbale. Ce lac a, dit-on, 80 milles de long, et contient plusieurs îles habitées par les nègres Arouro. Le pays Dokko doit aussi fournir ses affluents, et l'on peut ainsi présumer que leurs sources vont au troisième et peut être

jusqu'au deuxième parallèle nord ; mais les Dokko, que nous avons questionnés, nous assuraient qu'aucune de leurs rivières n'était comparable au Gobjeb. Quant aux affluents de la rive gauche, qui se joindraient au fleuve en aval du point où sa course se dirige vers le nord, des raisons théoriques nous permettent d'affirmer qu'ils sont très-peu nombreux.

Revenons aux affluents de la rive droite. Nous connaissons le Bitino en Koullo, le Gora, le Bandja, le Caatcho et le Hirgimo dans Gobo ; le Gouma qui effectue sa jonction à Mesi dans le même royaume, l'Abawa aussi dans Gobo, le Kecho chez les Souro, l'Ochko ou Baqo qui va par Seka chez les Machango, le Kotada chez les Yambo, le Birbir, enfin le Baro. Ce dernier mérite une mention particulière, car déjà en Walagga il est aussi grand que le Abbay au gué d'Amourou, et les timides Éthiopiens n'osent le traverser sans faire un sacrifice au dieu du fleuve. Le Baro, que les Sidama appellent Bota, a sa source près de celle du Gobjeb, et selon des témoignages dignes de foi, est presque aussi grand que ce dernier, lorsqu'il effectue sa jonction dans le pays Yambo. Les affluents de la rive droite du Baro sont les suivants : Botor, Sor, Witchi, Goumaro, Konnor, Youbbi, Boure et Gabba. La rive gauche reçoit le Gandji, le Siria et le Bonga. Cette liste se grossirait encore si nous comptions les sous-tributaires du Baro.

Il a fallu plusieurs mois de travail sur les lieux mêmes pour démêler les éléments de ce vaste bassin. Outre la difficulté de questionner en des langues différentes des gens souvent peu instruits et toujours peu civilisés, nous avons eu à lutter contre la difficulté d'identifier la synonymie de rivière et de pays. Ainsi la rivière Ochko nous a paru être la même que le Woch des Gimira, le Wasa des Sidama, et le Bago des Gallas, rivière dont la source est dans l'intérieur de la grande spirale, à une journée de Bonga. De même les nègres appelés Souro ou Chouro par leurs voisins de Kafa, se désignent eux-mêmes sous le nom de Matchę, et sont des Golda pour les Dawaro de Gobo, tandis que leurs voisins Gimira les appellent Danm. Le fleuve lui-même qui nous occupe est le Godefo ou Godepo des Sidama, le Godjeb ou Godeb des Gallas, le Omo des Yamma et Yangara, le Ouma des Dawaro, le Bago des gens du Walagga, le Bahr-el-Abiad des Arabes et le Nil des Européens.

Il est curieux de remarquer comment s'entrelacent, dans le grand Damot, les bassins du fleuve Blanc et du fleuve Bleu, car la source du Gibe dans Sibou est au moins un degré de latitude plus au nord que la forêt qui donne naissance au Didesa. Mais l'observation la plus importante porte sur la nature même des fleuves rivaux. Un vaste soulèvement ayant amené la la surface du Gojam à une grande hauteur, le Abbay a trouvé son lit non pas dans le terrain rouge et superficiel ni dans le grès blanc sous-jacent, mais dans le granit qui, en purifiant ses eaux, lui a procuré le beau nom de fleuve d'Azur (Bahr el Azraq). Au contraire, le grand Damot a été peu bouleversé par ces convulsions dont M. Élie de Beaumont suit pas à pas les périodes. Les pentes ont été moins fortes, les îles et les marécages plus réquents, et le grès blanc, en restant au niveau du lit, a fourni sa cou-

leur au fleuve malsain et sinueux. Ces caractères sont déjà saillants au désert de Kankatti, à deux journées (30 milles) de la source du Godjeb. L'eau d'une source voisine, bouillante sous un admirable thermomètre de M. Walferdin, a donné 95,61 grades pour une température de la vapeur, ce qui, selon la formule du savant M. Biot, correspond à une colonne de mercure de 648 millimètres. Prenant, faute de mieux et selon la formule empirique de Ramond, 762 millimètres et 36 grades pour observations correspondantes au niveau de la mer, on obtient environ 1,450 mètres pour hauteur de ce point de Kankatti au-dessous de l'Océan. Si l'on suppose au Nil un cours de 2,000 milles géographiques, ou, en tenant compte des sinuosités, environ quatre fois la longueur de la Loire, on lui trouvera une pente de 4 déci-millimètres par mètre, ou environ $1/2600$, ce qui exclut toute idée d'un cours rapide ou d'un lit bien encaissé.

Bien que la source du Nil Bleu ait été décrite par Bruce dans le siècle dernier, et encore il y a deux ans par un voyageur anglais, nous avons cru qu'une description française de ces mystérieuses fontaines plairait aux lecteurs d'une *Revue* qui ne s'intéresse pas moins au progrès des sciences physiques qu'à l'histoire des événements qui agitent la politique de l'Orient. En Gojam et en Bagemder, chez les Galla comme chez les Gonga, partout enfin en amont de la jonction de cette rivière avec le Didesa, on la nomme Abbay, mot qu'il faut écrire ainsi, car Abbawi signifie *qui refuse;* Abbay, au contraire, est une abréviation du Abbaya de la langue gonga, et se traduit par *paternel*, de même que le nom Abbawi que les Agaw appliquent au principal affluent du Nil Bleu. A sa sortie du lac Tzana, près Bahr Dar Saint-George, le Abbay s'épanouit en une vaste nappe d'eau à laquelle notre mesure, un peu hâtive, il est vrai, nous permet d'assigner une largeur d'environ 200 mètres. Plus loin, le lit se resserre tellement qu'au pont bâti près de l'embouchure du Toul, un guerrier armé de toutes pièces a pu franchir le Nil Bleu d'un seul bond. A partir de ce point, la rivière s'enfonce de plus en plus dans une vaste fissure dont on peut expliquer la forme spirale, en supposant son origine contemporaine à celle de deux systèmes de montagnes à angles droits qu'on trouve dans le centre du Gojam. Quoi qu'il en soit, cette fissure pénètre jusqu'au granit, dont la surface insoluble entretient la pureté des eaux du Abbay, tandis que le Godjab, coulant sur un grès souvent friable et toujours blanc, donne au Nil Blanc un limon laiteux et malsain. Dans le lac Tzana que le Abbay traverse, comme le Rhône au lac de Genève, en conservant un courant sensible, il côtoie la presqu'île de Zagé, dont la plupart de nos cartes ne font aucune mention, bien qu'elle contienne une des villes les plus peuplées de l'Abyssinie. En amont du lac, la rivière est guéable en été et sépare le Metcha du pays des Agaw, ou Awawa.

Dedjaz-Birrou, s'étant mis en marche pour soumettre ces deux contrées, avait campé dans la haute vallée de Sakala, à peu de distance au nord de la source. Nous obtînmes une escorte de quinze lances et partîmes le 30 juin, traversant le Kebezza et deux autres ruisseaux pour gravir ensuite

le mont Wogsosta. Cette colline fait partie d'une chaîne qui court à peu près N.-O. et S.-E., et occasionne la course du Abbay vers l'ouest, ainsi que Bruce l'a si bien tracé. En descendant le Wogsosta sur son flanc sud, nous foulâmes sans pitié un champ d'orge, et parvînmes bientôt à un ponceau de deux poutrelles jetées à travers le Abbay, qui est ici (dans la saison pluvieuse) large de 4 mètres, profond de 2 décimètres, et paraît couler avec une vitesse de plus de 4 milles à l'heure. Nous traversâmes ensuite un terrain inculte, plein d'herbes et d'arbres la plupart rabougris, et parvînmes à une portion du bosquet de l'église d'Ach-ha, Saint-Michel. Un peu plus loin est une petite clairière pleine de joncs et d'autres plantes aquatiques, et trempée d'eau dans tous les sens. Voilà la source du Abbay, dit le guide, en montrant une ouverture irrégulièrement circulaire du diamètre d'environ 4 décimètres et enserrée de joncs. Ce bassin était rempli jusqu'aux bords d'eau limpide et immobile, dont la température de 14,3 grades était sans doute mêlée à celle de la pluie qui tombait en abondance.

Depuis notre arrivée à Sakala, nous avions été continuellement enveloppés de nuages qui opposèrent un obstacle sérieux à toute espèce d'observations, et surtout à celle qui devait fixer la hauteur absolue de la source. Il ne nous restait d'autre ressource que d'attendre un jour serein ou de faire bouillir le mercure de notre baromètre pour échapper au reproche fait à Bruce. Mais il est très-difficile de bien faire cette opération dans une hutte en plein vent, sans charbon, et au milieu des curieux. D'ailleurs nous nous exposions à casser notre dernier tube de verre, et à ne plus pouvoir étudier les mouvements horaires du baromètre dans Gondar. Mais notre savant physicien M. Biot, en créant une formule nouvelle pour exprimer la hauteur de la colonne de mercure correspondant à une température donnée de vapeur aqueuse, nous avait permis de remplacer, avec un très léger sacrifice d'exactitude, l'observation du baromètre par celle d'un thermomètre à eau bouillante. Nous avions reçu ce dernier instrument de M. Walferdin, dont les thermomètres admirables avaient été choisis par M. Arago pour étudier les profondeurs du puits de Grenelle. Enfin le soleil parut dans la matinée du 2 juillet, et nous retournâmes au Gich-Abbay. Ayant fait bouillir de l'eau de la source, nous trouvâmes que la température de sa vapeur était égale à 91° 318 millièmes du thermomètre centigrade, celle de l'air étant à 16° au-dessus de zéro. Pour trouver la température du point de rosée, dont quelques savants voudraient tenir compte dans la mesure des hauteurs par la pesanteur de l'air, nous observâmes un petit thermomètre enveloppé d'un tissu lâche de coton, et qui accusa 12,8 grades. Dans l'état actuel de la science, il est plus facile de faire ces observations que de les calculer. On sait que la détermination des hauteurs par le baromètre dépend de deux observations simultanées dont l'une doit être faite à un niveau connu d'avance. D'ailleurs, suivant le précepte de Ramond, les deux stations ne doivent pas être assez éloignées pour qu'il existe entre elles une différence sensible de climat. Or, sur les côtes de la mer Rouge, les mois d'hiver, c'est-à-dire de pluie et de fraîcheur, sont les mêmes qu'en Europe,

tandis que sur tous les hauts plateaux d'Abyssinie, il ne pleut d'une manière continue que dans les mois de juin, juillet, août et septembre. Avant de pouvoir affirmer l'exactitude d'aucune mesure barométrique en Abyssinie, il faudrait donc fixer la hauteur absolue du premier haut plateau exposé aux pluies étésiennes, et cette détermination ne pourrait se faire que par une opération au niveau ou par une suite de distances zénithales réciproquement liées entre elles. N'ayant pu exécuter un travail aussi laborieux et qui exige le concours d'un aide, nous nous bornerons, avec Ramond, à une hypothèse empirique que les progrès de la science permettront toujours de corriger plus tard. La hauteur du baromètre au niveau de la mer, et réduit à zéro de température, sera de 762,727 millimètres; la température de l'air au niveau inférieur sera trouvée en multipliant par 122 la différence des logarithmes, ce qui donne 33,1 grades. Appliquant ensuite la formule connue, on obtient 2,800 mètres pour hauteur très-approchée de la source du Abbay, au-dessus du niveau des mers. Cette mesure est à peu de chose près une moyenne entre le chiffre donné par Bruce et celui qu'un voyageur récent a essayé d'établir par la végétation.

Le 2 juillet, la température de l'eau de la source *à sa surface*, et non mélangée de pluie, était de 15,1 grades. Comme je m'approchais pour faire cette observation, le petit bassin fut troublé par de grandes bulles qui s'élevaient des profondeurs du trou pour se briser à la surface. «Homme heu-« reux! s'écrièrent deux Agaw qui me suivaient, Abbawi aime votre appro-« che, car il vous a fait un cadeau.» L'idée que l'eau sort en bouillonnant a motivé le nom de la source, qu'on appelle *Gich*, en latin *eructatio*, mot que le lecteur français ne se laisse pas traduire. Cependant un examen attentif fait voir que les bulles ne contiennent que de l'air, et qu'elles crèvent à la surface, en éparpillant dans l'eau limpide une petite quantité de vase, ce qui induit à penser que cet air a été généré dans la couche terrestre sur laquelle l'eau repose. En approchant une bougie allumée, nous eûmes le plaisir d'entendre ces petites explosions familières à ceux qui allument le gaz hydrogène à l'air. On peut donc conclure que ces bulles d'air ne sont que de l'hydrogène sur-carburé, tel qu'on en trouve dans tous nos marais. La source du fleuve Blanc est aussi un marais, et l'on a ainsi la confirmation de ce que Ptolémée écrivait il y a près de deux mille ans : « Le Nil est formé de deux branches principales ayant leurs sources dans des marais de la haute Éthiopie.»

Au nord-nord-ouestet à 2 ou 3 mètres du bassin principal, est une pièce d'eau stagnante que nous appellerons la seconde source, si cela plaît au voyageur anglais; mais à ce compte on trouverait aisément d'autres sources partout, car dans un espace d'un quart de mille, l'eau doit sourdre partout pour qu'on s'explique le volume considérable d'eau au ponceau jeté sur le Abbay à environ un demi-mille de là. En somme, la source du Abbay ou Abbawi est un marais caverneux situé sur le flanc oriental de la montagne qu'on appelle Gich-Abbay comme la source même. L'un de nos gens

s'étant mis à sauter en place au petit bassin, tout le sol trembla comme un plancher de sapin. A en juger par un examen rapide, la source est située dans ce même grès blanc, probablement de l'époque secondaire, et qui abonde en Ethiopie du Tigray au Kafa.

Le terrain qui avoisine la source se nomme Ach-ha. Il s'y trouve une caverne (wachcha), où les habitants cachent leurs effets en temps de guerre. Selon mes guides, wachcha n'est pas un nom de lieu, ainsi qu'on l'a dit en Angleterre. Retournant au mont Woqsosta, on traverse le hameau de Koult, contenant cinq ou six maisons, dont la principale venait d'être brûlée. La grande route de Goudera au pays Agaw, et passant par Gich-Abbay, est ici bien définie par une haie morte de krihaha (sorte de bambou) qui servait d'enclos à un champ de choux. Le ruisseau Goudi, l'un des premiers affluents du Abbay, est près de Koult, et en allant de là à Kwalal Saint-Michel, on traverse la jeune rivière sur trois rudes ponceaux, là ou deux îlots élargissent beaucoup son lit. A 50 mètres en aval est une jolie double cascade, probablement la première de ce fleuve au cours si lointain, si solitaire. Il y a tout au plus un mille de là à l'église de Kwalal. Ce temple est honteusement petit, bâti en khrihaha, et si bien enseveli dans le bosquet, que nous eûmes peine à le trouver. Les arbres morts et les lianes monstrueuses faisaient bien voir que ce bois est sacré, et nous firent conclure que tout le Gojam serait bien boisé, si l'idée de conserver un arbre fût jamais entrée dans la tête de ses habitants. La pluie nous ayant forcés de chercher un abri dans l'une des maisons de Kwalal, déserte aussi bien que Koult, nous entrâmes dans une vaste hutte ronde, à toit très-avancé, abritant complétement un corridor circulaire qui communique avec l'intérieur par deux portes. Nos guides nous firent remarquer la construction soignée de cette maison, et vantèrent les talents des architectes agaw. Nous en conclûmes qu'on avait cherché comment on ferait entrer dans l'intérieur le moins de lumière possible; car une cave d'Europe n'est pas plus sombre. Les personnes qui ont argué de l'obscurité de l'intérieur des pyramides pour affirmer que ces vastes constructions ne sont que des tombeaux devraient savoir qu'en Éthiopie, il est honteux de laisser entrer la lumière du soleil dans une maison, et que ces hauts plateaux intertropicaux furent, selon Hérodote, la patrie primitive des Cophtes, qui bâtirent Thèbes et Memphis.

Revenus au mont Woqsosta, nous prîmes des angles au théodolithe pour déterminer à la fois la latitude et la longitude de cette source célèbre. Nous relevâmes surtout la montagne près Ysmala, laquelle est visible de Qwarata, et le mont Amadamid, géant du Damot. Ce dernier mont avait déjà été relevé de Gondar et de Dambatcha, lieux dont les coordonnées pourront être déduites de nos observations de latitude et d'occultations.

Le cours du Kebezza, tel qu'il se présente à l'œil nu du haut du Woqsosta, fait croire que sa source est plus éloignée du lac Tzana que celle du Abbay. Le Kebezza serait donc la principale branche; mais tant qu'il y aura du sang agaw et damot, on vénérera le Gich Abbay comme la vraie source du Nil, puisque les riverains du fleuve Blanc, Dawaro, Sidama, Gimira et

Galla, envoient leur fleuve au Abbay, tant ces peuples demi-civilisés se laissent pénétrer de respect pour les traditions qui leur montrent autour des rives du Abbay le souvenir lointain de leur patrie primitive.

Antoine D'ABBADIE.

DESCRIPTION DE L'ALGÉRIE.

Configuration générale. — Zones alternatives de montagnes et de plaines.

L'Algérie est bordée au nord par une zone montagneuse qui règne sur une profondeur moyenne d'environ 20 lieues, depuis la frontière du Maroc jusqu'à celle de Tunis.

Cette zone, dont les pentes sont en général assez abruptes, est traversée par les différents cours d'eau qui trouvent leur écoulement dans la Méditerranée.

La configuration accidentée de ce massif, et le caractère de continuité propre aux diverses chaînes qui le composent, déterminent la forme tortueuse des vallées et les anfractuosités profondes qui signalent les principales d'entre elles ; celles du Chélif près de Médéa, du Bou-Sellam près de Sétif, du Roumel à Constantine, et de la Seybouse près de Guelma.

Les principales masses qui forment ce large bourrelet méditerranéen sont situées, les unes sur le littoral, les autres sur une seconde ligne tracée à quelque distance de la mer.

Les masses qui bordent le littoral et dominent les vallées basses sont, en marchant de l'est à l'ouest :

Le Ghorra, près de La Calle;
L'Edough, entre Philippeville et Bone;
Le Goufi, entre Djidjelli et Kollo;
Le Babour, entre Djidjelli et Bougie;
Le Tamgout, entre Alger et Bougie;
Le Chenoua, près de Cherchell;
Le Dahra, entre Mostaganem et Tenez;
Le Karkar, entre Arzeu et Oran;
Le Mediouna, entre Oran et la Tafna;
Le Trara, près de Djemà-Ghazaouat;
Le Filhaoucen, entre Nedroma et le Maroc.

Les masses qui s'éloignent du littoral et dominent les vallées hautes sont :

Le Djebel-Beni-Salah, au sud de Bone;
Le Mahouna, près de Guelma;
Le Guerioun, au sud de Constantine;
Le Bou-Taleb, au sud de Sétif;
Le Dira, entre Dellis et Bou-Sada;

Le Djerdjera, qui règne au nord de Hamza et s'étend vers Bougie;

La Mouzaia, qui domine au sud le bassin de la Métidja;

Le Zakkar, qui s'élève un peu au nord de Miliana, entre le bassin de la Métidja et celui du Chélif;

L'Ouenseris, qui détermine le large coude du Chélif;

Le Chareb-er-Rieh (Lèvre du vent), qui sépare le bassin du Chélif de celui de l'Habra;

L'Oum-ed-Debban, près de Seïda, entre l'Habra et le Mekerra;

Le Djebel-Beni-Smiel, situé au sud-est de Tlemsen, et qui sépare le bassin supérieur de la Tafna de celui de l'Isser.

Quoique généralement montagneuse et ravinée, la zone du littoral renferme cependant quelques plaines assez étendues; on signalera comme les principales exceptions de ce genre :

La plaine de Bone,

La plaine de la Métidja,

La plaine du Chélif,

La plaine d'Oran.

Au delà de cette première zone, formée d'une série presque continue de montagnes, la configuration générale du sol prend un caractère tout différent.

De l'est à l'ouest, depuis la frontière de Tunis jusqu'à celle de Maroc, règne une autre zone, presque aussi large que la première, formée d'une série d'immenses plaines.

Ici les eaux captives ne trouvent plus d'issue à la Méditerranée; elles s'écoulent, par des pentes douces, vers de grands lacs salés, appelés *Chott* ou *Sebkha*, qui occupent le fond des plaines.

Le Chélif fait seul exception à cette règle, en ce qu'il traverse à la fois et la zone plane de l'intérieur, et le bourrelet montueux du littoral.

Cette série de bassins fermés, larges et plats, en y joignant la vallée supérieure du Chélif, détermine cinq régions que les indigènes désignent par les noms suivants :

1° Les Sbakh; 2° le Hodna; 3° le Zarez; 4° le Sersou; 5° les Chott.

La plaine des Sbakh s'étend entre les montagnes d'où sort le Medjerda (rivière de Tunis) et le plateau de la Medjana, d'où sort le Bou-Sellam (rivière de Sétif et de Bougie). Elle comprend une série de petits lacs salés adossés aux trois plateaux de la Seybouse, du Roumel et du Bou-Sellam.

Le Hodna est la grande plaine formée par le lac salé de Msila.

Le Zarez est la plaine formée par les deux lacs salés du même nom.

Le Sersou est la plaine traversée par le haut Chélif.

La plaine des Chott est celle que déterminent les deux lacs salés désignés sous les noms de Chott-el-Chergui (Chott de l'est) et Chott-el-Gharbi (Chott de l'ouest), à l'extrémité occidentale de nos possessions.

La seconde zone, quoique formée, en général, de vastes plaines, est cependant traversée par quelques montagnes qui marquent la séparation des bassins. Les principales exceptions de ce genre sont :

Le massif du Bellezma, entre la plaine des Sbakh et celle du Hodna ;

La chaîne de Seba-el-Khider, entre le Zarez, le Sersou et le Hodna;

La chaîne du Nador, entre le Sersou et les Chott.

L'horizon de cette vaste région plane est borné au sud par un long rideau de montagnes, tendu encore de la frontière orientale à la frontière occidentale de l'Algérie.

Les principales masses de ce second bourrelet sont :

Le Djebel-Aurès, au sud des Sbach;

Le Djebel-Bou-Kahil, au sud du Hodna ;

Le Djebel-Sahari, au sud du Zarez;

Le Djebel-Amour, au sud du Sersou ;

Le Djebel-Ksan et le Djebel-Roundjaia, au sud des Chott.

La configuration généralement montagneuse de ce second pli offre deux exceptions dignes d'intérêt :

Le large plateau qui couronne l'Aurès;

La grande plaine d'El-Mehaguen, située au pied du Bou-Kahil.

Au sud de ce second bourrelet de montagnes, s'étend une seconde zone de plaines.

Cette zone, comme la première, se compose de bassins fermés, au fond desquels règnent de larges lacs de sel.

Les principaux de ces bassins sont :

1° Celui du lac Melghigh, qui borde les versants méridionaux de l'Aurès, du Bou-Kahil, du Djebel-Sahari et du Djebel-Amour ;

2° Celui des Oulad-Sidi-Cheikh, dont les eaux descendent des versants méridionaux de la chaîne du Roundjaia et du Djebel-Ksan, et vont aboutir à un vaste lac salé, situé dans le Sahara marocain ;

3° Celui de Ouaregla, auquel appartient l'Ouad-Mzab.

Cette seconde zone de plaines renferme, exceptionnellement encore, quelques massifs de montagnes, parmi lesquels il faut citer :

Les montagnes sablonneuses de l'Ouad-Souf;

Le Djebel-Tala, dans l'Ouad-Righ ;

Le Djebel-Mellala, près de Ouaregla;

Et enfin le Djebel-Mzab.

Ainsi, au point de vue de la configuration extérieure du sol, l'Algérie se partage, du nord au sud, en quatre zones sensiblement parallèles à la côte, savoir :

Deux zones généralement montueuses ;

Deux zones généralement plates.

Le caractère physique particulier au premier massif consiste en ce que presque toutes ses eaux vont à la Méditerranée.

Le caractère physique particulier au second massif consiste en ce que presque toutes ses eaux restent captives dans l'intérieur, et vont aboutir à des bas-fonds sans issue.

On peut donc appeler la première zone montueuse *massif méditerranéen*, et la seconde *massif intérieur*.

Le caractère physique particulier à la première zone plate consiste en ce qu'elle est mal pourvue d'eau, inaccessible à la culture, et propre seulement au parcours.

Le caractère physique particulier à la seconde zone plate consiste dans l'abondance des eaux souterraines, qui se trouvent à peu de profondeur, qui, en certains points, jaillissent du sol par l'opération du forage, et donnent naissance aux nombreuses oasis répandues sur la surface de cette contrée.

On peut donc appeler la région des premières plaines *zone des landes*, et la région des secondes plaines *zone des oasis*.

Toutefois, il ne faut point attacher à ces mots un sens trop absolu. La zone des landes contient quelques espaces accessibles à la culture, et la zone des oasis contient de vastes espaces couverts de landes.

Ainsi, la configuration générale de l'Algérie présente l'aspect de deux larges sillons, qui la traversent de l'est à l'ouest sur toute sa longueur ; le massif méditerranéen et le massif intérieur en forment les parties saillantes; la zone des landes et celle des oasis en forment les parties creuses.

Division naturelle en deux régions.

Cette configuration de l'Algérie, et la distribution des eaux sur le sol, combinées avec l'influence des latitudes, avec les besoins des populations, déterminent la division de cette contrée en deux parties : le Tell, région des céréales, et le Sahara, région des palmiers.

Cette division étant aujourd'hui bien connue, il devient inutile de s'y arrêter.

Toutefois, ce partage présente, dans l'est et dans l'ouest, des inégalités que l'on doit signaler.

Le massif méditerranéen appartient exclusivement au Tell;

La zone des oasis appartient exclusivement au Sahara.

Les deux bandes intermédiaires, savoir : la zone des landes et le massif intérieur, offrant, à raison même de leur situation, un caractère moins décidé, rentrent en partie dans la région du Tell, et en partie dans la région du Sahara.

Dans l'est, la zone des landes et le massif intérieur appartiennent au Tell;

Dans l'ouest, ils appartiennent au Sahara.

Ainsi la région du Tell ou des céréales, celle qui a le plus d'analogie avec le régime de nos contrées, occupe une place beaucoup plus étendue dans l'est que dans l'ouest.

Le Sahara est limité au sud par une ligne d'oasis qui forme la limite naturelle de l'Algérie.

Au delà commence le désert, dont les sables baignent, au sud, le pied de la zone saharienne, comme les eaux de la mer baignent, au nord, le pied du massif méditerranéen.

Division politique en trois provinces.

L'ensemble des quatre bandes longitudinales, alternativement planes et montueuses, qui résument la configuration orographique de l'Algérie, et les deux régions qui correspondent au double régime de culture, est coupé transversalement par des lignes qui en déterminent la division politique.

Ces lignes partagent l'Algérie en trois provinces, que l'usage a fait désigner par les noms des trois chefs-lieux.

Comme l'ensemble, chaque province comprend à la fois deux massifs montueux et deux zones planes, une portion du Tell, et une portion du Sahara.

La division en provinces ne repose pas sur l'état physique du sol; elle est indiquée par l'état moral de la population.

Dans la province d'Oran, l'autorité est surtout théocratique;

Dans la province de Constantine, elle est surtout aristocratique.

Dans la province d'Oran, l'influence et le pouvoir appartiennent héréditairement à des familles religieuses;

Dans la province de Constantine, le pouvoir et l'influence appartiennent héréditairement à des familles laïques.

Placée entre les deux, la province d'Alger participe à la fois de l'une et de l'autre nature;

En certains points de cette province, surtout dans la partie occidentale, l'autorité procède du principe théocratique.

En d'autres points, surtout dans la partie méridionale, elle procède du principe aristocratique.

Enfin, en quelques points, surtout dans la partie septentrionale (Kabylie), elle procède du principe démocratique, de l'élection.

On comprend que l'exercice des droits résultant de la différence des constitutions locales est subordonné à l'exercice du droit général supérieur, celui de l'État.

Sous le gouvernement turc, l'exercice de ce droit supérieur offrait, eu égard au génie particulier des peuples, les particularités suivantes :

Chez les peuples soumis au régime démocratique, il était méconnu;

Chez les peuples soumis au régime théocratique, il était contesté;

Chez les peuples soumis au régime aristocratique, il était reconnu.

On sait que l'établissement de la domination française rencontre les mêmes difficultés et les mêmes circonstances.

Ainsi la division transversale de l'Algérie en trois provinces repose sur des différences politiques, tandis que la division longitudinale, soit en deux zones planes et deux massifs montueux, soit en deux régions, Tell et Sahara, repose sur des différences géographiques; celle-ci tient à la nature du sol, celle-là au caractère des populations.

Toutefois, les deux partages ne sont pas tellement indépendants l'un de l'autre, que la division géographique n'influe sur la division politique.

En effet, la zone des landes, comprise entre les deux massifs montueux,

est *parcourue*, en partie, par les tribus qui *habitent* les pentes méridionales du massif méditerranéen, et en partie par les tribus qui *habitent* les pentes septentrionales du massif intérieur.

Chaque tribu *parcourt*, en général, l'espace contigu au territoire qu'elle *habite*.

Ainsi une ligne de partage, tracée transversalement depuis la mer jusqu'aux limites du massif méditerranéen, détermine une division correspondante dans la zone des landes, et une ligne de partage, tracée transversalement dans la zone des landes, détermine une division correspondante dans le massif intérieur.

Cela résulte de la relation qui existe entre les terres d'habitation et les terres de parcours.

Mais les rapports entre les deux zones extrêmes, entre le massif méditerranéen et la zone des oasis, sont d'une nature encore plus intime.

C'est le massif méditerranéen qui nourrit la zone des oasis.

On connaît aujourd'hui le phénomène périodique de migration particulier à la double population de l'Algérie.

Chaque année, au printemps, les tribus de la zone des oasis abandonnent leur patrie saharienne, franchissent le massif intérieur, la zone des landes, et viennent s'établir, avec tout le mobilier de la vie nomade, vers les limites méridionales du massif méditerranéen.

Elles y demeurent pendant tout l'été, vendant leur récolte de dattes et achetant la récolte de blé.

Les lieux de séjour sont presque invariables ; à part quelques rares exceptions, chaque année la même époque retrouve les mêmes tribus campées aux mêmes lieux.

Les transactions nombreuses qui s'accomplissent durant cette période de l'année, et intéressent à la fois toute la population de l'Algérie, se concentrent sur certains points, qui réunissent alors dans un mouvement de fusion commerciale, les deux zones extrêmes de nos possessions.

Dans ce mouvement d'échange, chacun des marchés consacrés à ces transactions appelle à lui un certain nombre de tribus appartenant au massif méditerranéen, et un certain nombre de tribus appartenant à la zone des oasis.

Il se forme ainsi divers faisceaux d'intérêts, dont les fils, partant les uns du nord, les autres du sud, viennent converger et se réunir en certains points fixes.

L'ordre administratif, aussi bien que l'intérêt politique, font un devoir de respecter, dans la division territoriale, l'existence et l'intégrité de ces faisceaux.

Ainsi, une division tracée transversalement dans le massif méditerranéen, détermine une division correspondante, non-seulement dans la zone des landes et dans le massif intérieur, mais plus rigoureusement encore dans la zone des oasis.

On voit donc que le partage politique de l'Algérie en provinces se lie en-

core assez étroitement au partage naturel en zones ou régions longitudinales, et que ce partage repose sur les deux données fondamentales suivantes :

1° Différence des intérêts et des inclinations politiques entre les populations de l'est et de l'ouest;

2° Solidarité des intérêts et des besoins matériels entre les populations du nord et du sud.

Division des provinces en groupes.

Pour donner une idée générale de la manière dont la population de l'Algérie se trouve distribuée sur le sol, les diverses agglomérations de tribus réunies par un lien commmun sont désignées sous le nom de *groupes*.

Les variétés assez nombreuses que présentent ces liens d'union ont déterminé à employer une expression qui se bornât à en constater l'existence sans en caractériser la nature.

Toutefois, la plupart de ces groupes peuvent se répartir dans trois catégories qui se distinguent par les caractères suivants:

1° Dynastique,
2° Fédératif,
3° Administratif.

Groupes dynastiques. — Dans les groupes dynastiques, toutes les tribus relèvent d'une famille suzeraine, qui les gouverne héréditairement. C'est à cette famille que tous les intérêts se rattachent, c'est en elle qu'ils se concentrent.

Ce caractère est particulier à la province de Constantine, où huit groupes dynastiques ou cheihkats héréditaires occupent presque la moitié du territoire. Ce sont:

1° La Medjana,
2° Le Ksar-et-Teïr,
3° Le Bellezma,
4° Le Ferdjioua,
5° Le Zouagha,
6° Le Ziban,
7° L'Aurès,
8° L'Ouad-Righ.

Le Zerdèza et les Hanencha étaient aussi originairement des groupes dynastiques: mais plus on avance vers l'est, plus l'influence supérieure du gouvernement se fait sentir. Aussi les Turcs, dans les derniers temps de leur domination, avaient-ils beaucoup amoindri la puissance de ces deux cheikhs héréditaires en plaçant à côté d'eux un chef du Mahzen.

Les familles en possession de ces différents fiefs ont successivement reconnu la domination française, et avec elles toutes les tribus de leur dépendance.

Groupes fédératifs. — Les groupes fédératifs diffèrent des premiers en ce que le pacte d'union, au lieu d'attacher toutes les tribus à une seule

famille, attache toutes les familles entre elles et les rassemble en une seule tribu ; en ce qu'il substitue au lien d'une dépendance commune celui de la solidarité mutuelle.

Ce caractère est particulier à la province d'Oran, où chaque groupe, renfermant en lui les éléments d'une organisation complète, forme en quelque sorte une petite nation.

Tel est le groupe des Flita, qui se compose de trois tribus, savoir :

Au centre, les Cherfa-Flita, ou le clergé ;

Au nord, les Douair-Flita, ou l'armée ;

Au sud, les Eshab-Flita, ou le peuple;

trois éléments constitutifs d'une société partagée entre le souci de la prière et celui du combat.

Dans ces associations, la voix prépondérante appartient au clergé. C'est ce qui assigne avant tout à l'autorité le caractère théocratique dont il a déjà été fait mention.

On retrouve une constitution analogue dans la tribu des Harakta (province de Constantine) ; mais ici, comme cela arrive généralement dans l'est, la noblesse religieuse fait défaut.

Dans la province d'Alger, le seul groupe fédératif est celui de la Kabylie, dont la constitution est démocratique.

Groupes administratifs.—Les groupes administratifs sont ceux dont la formation se rattache directement à l'autorité politique supérieure, celle de l'État; c'est le caractère général des groupes de la province d'Alger, dans laquelle onze circonscriptions administratives, instituées par le gouvernement turc et consacrées par la sanction populaire, occupent la plus grande partie du territoire.

Ces circonscriptions sont les suivantes:

1° Fahs, ou banlieue d'Alger,
2° Sebt,
3° Beni-Khelil,
4° Beni-Mouça,
5° Khachna,
6° Isser,
7° Sebaô,
8° Beni-Sliman et Beni-Khelifa,
9° Beni-Djaâd,
10° Arib,
11° Titri.

Les dix premières circonscriptions étaient administrées par des kaïds, la onzième par un bey.

La province de Contantine renferme elle-même un nombre assez considérable de circonscriptions qui relèvent directement de l'État. Tels sont :

Les Amer-Gharaba, à Sétif;
Les Hel-Chefa,
Les Elma de Bazer,

Les Oulad-Kebbab et les Ghomrian,
Les Oulad-Abd-en-Nour,
Les Telaghma,
Les Barrania,
Les Zmoul,
Les Segnia,
Les Sellaloua,
Les Harakta,
Les Dir,
Les Hanencha.

Ces différents groupes, qui existaient sous l'administration turque, ont été conservés par le gouvernement français.

Ce dernier a lui-même institué des circonscriptions administratives nouvelles reconnues par les indigènes : tels sont les cercles

De Bone,
De l'Edough,
De La Calle,
De Guelma.

La province d'Oran offre aussi des exemples de groupes administatifs dans les tribus qui constituaient, sous le gouvernement turc, le double Makhzen d'Oran, telles que les Douair, Zmala, Abid-Gharaba et Cheraga, Bordjia et quelques tribus de la vallée du Chelif.

A côté de ces groupes, dont le caractère se dessine nettement, il en est d'autres dans les trois provinces qui présentent un caractère mixte ou indécis. — En résumé :

Le caractère dynastique appartient surtout aux groupes de la province de Constantine;

Le caractère fédératif, aux groupes de la province d'Oran;

Le caractère administratif, aux groupes de la province d'Alger.

Ce dernier caractère se remarque encore fréquemment dans la province de Constantine.

Division des groupes en tribus.

Différences dans la condition des tribus. — Il existe des différences considérables dans la condition des tribus qui composent les divers groupes. Les causes qui donnent lieu à ces différences sont de trois sortes :

1° Physiques,
2° Physiques et politiques,
3° Politiques.

Différences dues à des causes physiques. — La position que les tribus occupent sur le sol et les conditions physiques où elles sont placées les partagent en trois catégories, savoir :

1° Les tribus sédentaires,
2° Les tribus nomades,
3° Les tribus mixtes.

Tribus sédentaires.

Les tribus sédentaires sont, en général, celles qui habitent, cultivent et parcourent le même territoire. Dans cette catégorie, figurent la plus grande partie des tribus du massif méditerranéen.

Les unes habitent des villes et des villages, et produisent, en général, des fruits. Telles sont, dans la province de Constantine, les tribus du Sahel de Kollo, de Djidjeli et de Bougie;

Dans la province d'Alger, la Kabylie et les tribus qui habitent les montagnes des Beni-Mouça, des Beni-Khelil et du Sebt;

Dans la province d'Oran, les tribus comprises dans la partie du massif, voisine du littoral.

Les autres habitent sous la tente, et produisent plus spécialement des céréales.

Telles sont, en général, les tribus situées dans la région supérieure des vallées qui traversent le massif.

Ces tribus, quoique habitant sous la tente, appartiennent à la classe des populations sédentaires, parce que les divers mouvements qu'elles exécutent ne les portent jamais au delà d'un périmètre déterminé, qui comprend à la fois les terres d'habitation, de culture et de pâturage.

Le massif intérieur renferme encore un certain nombre de tribus sédentaires. La plupart des tribus de l'Aurès sont dans ce cas; les unes habitent des villages et cultivent des fruits; les autres habitent sous la tente et cultivent des céréales.

La zone des oasis offre elle-même un grand nombre d'exemples du régime sédentaire. En première ligne, figure la population des villes et villages du Sahara. On peut même ranger dans cette catégorie un certain nombre de tribus campées sous la tente, qui, sans avoir un territoire bien nettement défini, empruntent leur caractère de stabilité à l'habitude où elles sont de demeurer dans le voisinage de certaines villes sahariennes, dont elles deviennent comme les faubourgs; ces tribus ont toujours, dans la ville, des propriétés qui les y attachent; elles y apportent chaque jour les denrées nécessaires à la consommation. Enfin, et c'est là ce qui les place surtout dans la classe des tribus sédentaires, elles ne participent pas au mouvement de migration dans le Tell, qui forme le caractère principal des tribus nomades.

Telle est, dans l'oasis du Ziban, la tribu des Oulad-Nacer, campée en partie autour du village de Bouchagroun, et en partie autour de la petite ville de Tolga.

Telles sont encore, dans l'oasis de l'Ouad-Mzab:

La tribu des Oulad-Atia, qui ne s'éloigne pas du village d'El-Atof;

La tribu des Atatcha, qui ne s'éloigne pas de la ville d'El-Guerara;

La tribu des Oulad-Iahia, qui ne s'éloigne pas de la ville de Beriian.

Ainsi les tribus sédentaires offrent trois nuances différentes, savoir:

1° Celles qui, habitant sous le chaume, sous la tuile ou sous la terrasse,

ne se déplacent jamais (vallées inférieures du massif méditerranéen et zone des oasis);

2° Celles qui, habitant sous la tente, se meuvent entre des limites fixes (vallées supérieures du massif méditerranéen);

3° Celles qui, habitant sous la tente, se meuvent autour des points fixes (zone des oasis).

Tribus nomades et tribus mixtes.

Il n'existe pas en Algérie de tribus errantes dans le sens absolu de ce mot. Les tribus les plus mobiles obéissent, dans leurs mouvements, à certaines lois qui limitent d'une manière presque invariable le champ de l'habitation, de la culture et du parcours.

Ces lois résultent elles-mêmes de la nature du climat et du sol, de l'extrême régularité qui préside au retour des saisons, de l'extrême inégalité qui préside au partage des eaux.

Pendant une moitié de l'année, l'Algérie ressemble à une vaste pelouse verte et arrosée;

Pendant l'autre moitié, elle se partage en deux larges bandes verdoyantes et en deux larges bandes jaunes et arides.

Les deux premières sont le massif méditerranéen et le massif intérieur; les deux autres sont la zone des landes et celle des oasis.

Pendant les six mois de verdure, les tribus des oasis se répandent avec leurs troupeaux dans les landes limitrophes; les tribus des pentes méridionales du massif méditerranéen descendent dans la partie méridionale de la zone des landes; les tribus du massif intérieur descendent, les unes dans la partie méridionale de la zone des landes, les autres dans la partie septentrionale de la zone des oasis.

Pendant les six mois de sécheresse, les tribus du massif méditerranéen et du massif intérieur regagnent leurs montagnes. Les tribus des oasis exécutent leur mouvement de migration lointaine; elles abandonnent la zone des oasis, et vont chercher dans les hautes plaines du massif méditerranéen de l'eau, des blés et des pâturages.

Pendant la première période, la population de l'Algérie se disperse sur toute sa surface;

Pendant la seconde période, elle se concentre dans les deux massifs montueux et dans les terres cultivables des oasis.

Parmi toutes les tribus soumises à des déplacements considérables, il n'en est aucune qui soit sans patrie : chacune a sa patrie d'hiver et sa patrie d'été. Elles obéissent à un mouvement régulier d'oscillation, qui, aux mêmes époques, les ramène sur les mêmes points. Toutefois, l'étendue de l'oscillation les partage en deux classes distinctes.

Pour les unes, la patrie d'été et la patrie d'hiver sont séparées par de vastes espaces : ce sont les tribus nomades;

Pour les autres, la patrie d'hiver et la patrie d'été sont contiguës : ce sont les tribus mixtes.

La plus grande partie des tribus comprises dans la zone des oasis appartiennent à la première classe;

La plus grande partie des tribus comprises soit dans les parties méridionales du massif méditerranéen, soit dans le massif intérieur appartiennent à la seconde.

Indépendamment de la régularité qui préside à leurs mouvements et fixe leur orbite annuelle, les tribus nomades tiennent encore au sol par d'autres liens.

Dans plusieurs villes du Sahara, elles ont des propriétés considérables garanties par des titres; dans d'autres, des dépôts de marchandises qui s'élèvent souvent à une assez grande valeur. Pendant la durée de la pérégrination, ces biens restent confiés à la garde d'un dépositaire ou aux soins d'un métayer.

Parmi les tribus nomades, il en est une seule peut-être qui n'ait point de propriétés immobilières à titre incommutable : c'est celle des Oulad-Saci, qui appartient à la fois au groupe des Oulad-Naïl par l'origine et à l'oasis du Ziban par les habitudes.

Quoique plusieurs de ces tribus, dans le cours de leur mouvement périodique, aient l'habitude de passer d'une oasis à l'autre et de s'arrêter dans chacune d'elles, il ne peut y avoir de doute dans la détermination de leur résidence normale: elle est là où elles ont le plus de propriétés et où elles déposent habituellement leurs marchandises.

Ainsi les tribus nomades présentent les particularités suivantes, elles ont :

1° Des propriérés immobilières et foncières et des dépôts de marchandises dans les villes du Sahara;

2° Des terres de séjour temporaire auprès de ces villes;

3° Des terres de parcours temporaire dans les landes annexes de l'oasis;

4° Un lieu de séjour temporaire, situé à une grande distance de leur résidence normale dans le massif méditerranéen.

Les tribus mixtes, celles pour qui les terres de culture et les terres de parcours sont voisines ou contiguës, bordent, en général, au nord et au sud, la zone des landes, et au nord, celle des oasis. Elles ont quelquefois des propriétés dans la montagne qu'elles habitent; elles y ont toujours leurs lieux de dépôt.

Parmi celles qui bordent au nord la zone des landes, on citera :

Dans la province de Constantine, les Zmoul et les Segnia, une partie des Oulad-Derradj;

Dans la province d'Alger, les Oulad-Sidi-Aiça, les Oulad-Abd-Allah, les Oulad-Mokhtar;

Dans la province d'Oran, les Sdama, les Iagoubia, les Djafra, les Angad.

Parmi celles qui bordent au sud la zone des landes, on citera :

Dans la province de Constantine, une partie des Nememcha, les Beni-Oudjana, les Harakta du Mâder, une partie des Oulad-Derrâdj ;

Dans la province d'Alger, les Oulad-Chaïb, les Bouaïch, les Mgân et les Adjalât ;

Dans la province d'Oran, les Harar et les Hameian.

Parmi celles qui bordent au nord la zone des oasis, on citera :

Dans la province de Constantine, une partie des Nememcha ;

Dans la province d'Alger, une partie des Oulad-Naïl et des tribus du Djebel-Amour ;

Dans la province d'Oran, les tribus méridionales d'El-Arouat-Ksan et les Oulad-Sidi-Cheikh.

Différences dues à des causes physiques et politiques. — Indépendamment du phénomène des migrations périodiques qui résulte exclusivement de la nature du climat et du sol, et forme le caractère principal de l'Algérie, cette contrée offre un grand nombre d'exemples d'autres migrations dues à des causes en partie physiques et en partie politiques, et qui ont donné lieu à des établissements permanents.

Quelquefois l'origine de ces déplacements de tribus ne se révèle par aucun indice extérieur, la tradition seule en conserve le souvenir ; mais souvent aussi elle se manifeste par un signe facile à reconnaître, l'identité des noms.

Il se rencontre fréquemment des tribus de même nom séparées par de grandes distances. Ces tribus reconnaissent presque toujours une origine commune ; une d'elles est la métropole, les autres sont des colonies.

Quoiqu'il existe des déplacements de ce genre sur toute la surface de l'Algérie, cependant ils se produisent plus fréquemment dans l'est que dans l'ouest.

La formation de ces colonies remonte à des époques plus ou moins éloignées ; elle est due à des circonstances de natures diverses.

Les unes se sont établies librement sans l'intervention du pouvoir supérieur, souvent même sur des portions du territoire qui échappaient à son action ;

Les autres, au contraire, ont été fondées par le gouvernement turc en vue d'un intérêt administratif ou politique.

Il y a donc lieu de reconnaître deux classes de colonies, savoir :

Les colonies libres,

Les colonies administratives.

Colonies libres.

Les colonies libres conservent presque toujours, avec le nom de la tribu-métropole, la trace de leur origine ; mais la cause qui a déterminé quelques familles à s'éloigner du sol natal n'est pas toujours facile à retrouver.

Tantôt c'est la discorde, tantôt c'est la misère ; il y a d'autres causes encore.

C'est en général la misère qui transporte quelques parties de tribus des

pentes abruptes et rocheuses de la montagne soit dans les riches vallées du Tell, soit dans les oasis du Sahara.

Les exemples de colonies libres formées dans ces diverses circonstances sont nombreux.

Dans la province de Constantine, presque toutes les tribus qui habitent la partie du massif méditerranéen voisine de la mer ont des colonies dans la partie supérieure des vallées. Ces colonies doivent leur formation à de pauvres gens qui, ne trouvant pas d'ouvrage dans les montagnes, émigrèrent à diverses époques, et allèrent dans les plaines louer leurs bras aux tribus riches qui les habitaient. Amassés avec économie, les faibles produits de ce travail leur permirent de devenir propriétaires; ils appelèrent alors autour d'eux toutes les émigrations du pays natal, et fondèrent, sous le nom patronymique de la métropole, de nouvelles tribus.

C'est ainsi que les Oulad-Aïça, qui habitent le cap Seba-Rous au pied du Djebel-Goufi, ont une colonie dans la vallée de l'Ouad-el-Guebli (rivière de Kollo).

C'est ainsi que les Oulad-Atia, situés aussi au cap Seba-Rous, ont une colonie considérable sur la route de Philippeville à Constantine dans la vallée supérieure du Safsaf, une autre sur l'Ouad-Ziad, et une troisième à Aïn-Morkha; ces deux dernières sont contiguës au lac Fzara, près de Bone.

Le cercle de Guelma est lui-même une agglomération de tribus-colonies, venues, les unes du nord, les autres du sud; les unes des environs de Djidjeli, dans le massif méditerranéen; les autres des pentes de l'Aurès, dans le massif intérieur. Aussi les noms des principales tribus de ces deux contrées se retrouvent-ils dans le cercle de Guelma: tels sont, pour l'Aurès, les Beni-Oudjana, les Achêch, etc.; pour les environs de Djidjelli, les Beni-Foughal, les Beni-Kaïd, les Beni-Ahmed, les Beni-Hacen, etc.

On doit ranger encore dans la classe des colonies libres, quoique son installation ait été favorisée par les Turcs, la riche tribu des Harakta, établie sur le plateau qui renferme les sources de la Seybouse. Cette tribu tire son origine des Harakta du Mâder, situées à l'Est, au pied des versants septentrionaux du massif intérieur. Le territoire occupé en ce moment par la tribu-colonie appartenait antérieurement à trois tribus, les Oulad-Daoud, les Oulad-Ali-ben-Iahia et les Oulad-Mtalla. Les deux premières sont demeurées comme tribus annexes des Harakta; la troisième, qui était la plus considérable, a été dispersée, de sorte que son nom n'existe même plus.

Un des déplacements les plus remarquables, autant par l'étendue de la migration que par les circonstances qui l'ont accompagnée, est celui des Arib, dont la métropole occupe, par le 28e degré de latitude, la partie la plus méridionale du Sahara marocain. A une époque qu'il serait difficile de préciser, des dissensions intestines forcèrent une partie de cette tribu de s'éloigner du sol natal. Elle s'avança alors vers le nord-est et vint s'établir sur les confins du Sahara algérien: là de nouvelles contestations avec les tribus voisines déterminèrent un nouveau mouvement vers le nord, et la colonie des Arib arriva ainsi dans le Hodna; puis elle passa dans le massif méditer-

ranéen et vint s'établir, par suite d'un arrangement avec les tribus qu'elle déplaçait, dans la vallée supérieure de l'Ouad-Akbou (rivière de Bougie). L'occupation française occasionna encore un mouvement dans la tribu des Arib, dont une partie vint s'établir auprès de la Maison-Carrée. C'est ainsi que, par une suite de vicissitudes et de déplacements, la tribu la plus reculée du Sahara marocain se trouve avoir une colonie sur la côte algérienne.

Alger lui-même, le chef-lieu de nos possessions, est une colonie d'origine kabile; mais les Beni-Mezghanna, ses fondateurs, ont disparu dans les guerres nombreuses qui ont agité le pays depuis trois siècles; cependant, ils ont laissé leur nom à la montagne qu'ils habitaient dans la partie supérieure du cours de l'Isser. La ville avec les îlots qui lui font face, îlots dont le principal forme la tête de la jetée Khaïr-ed-Dia, fut appelée Djezaïr-Beni-Mezghanna (les îles des Beni-Mezghanna), et par abréviation, El-Djezaïr. Plus tard, ce nom fut altéré; les indigènes n'en conservèrent que la dernière partie et appelèrent la capitale barbaresque Dzaïr; les Européens, au contraire, conservèrent les premières syllabes et l'appelèrent Alger, de sorte que l'ensemble des deux noms, *Alger*, *Dzaïr*, donnés aujourd'hui à la cité mauresque par les deux populations qui l'habitent, reconstitue le nom primitif *Eldje-zaïr*.

La province d'Oran présente en général moins de traces de déplacements que les deux autres.

Cependant on en retrouve encore quelques-unes : ainsi les Hameïan, établis près d'Arzeu, sont une colonie des Hameïan, situés au pied des versants septentrionaux du massif intérieur. Les Beni-Matar, établis sur le territoire des Douair, viennent des Angad. La tribu d'El-Arouat, qui fait partie du groupe des Beni-Amer, est une colonie d'El-Arouat dans le Sahara. La tribu des Sahari, établie entre l'Hilhil et la Mina, est encore une colonie venue originairement du Djebel-Sahari. La tribu Angad du Tell reconnaît comme métropole la tribu Angad du Sahara. Les Oulad-Atia et les Beni-Mengouch-Thata, situés à l'extrême frontière de l'Algérie, au point où commence la côte du Maroc, sont deux colonies des Beni-Snacen, tribu du Maroc. Les Cristellia, situés sur la côte entre Oran et Arzeu, et Betioua, sont des colonies kabiles venues du Maroc.

Colonies administratives.

On entend ici par *colonies administratives* les colonies indigènes fondées par les Turks pour les besoins de leur gouvernement ou de leur domination. Elles sont de deux sortes :

Civiles,

Militaires.

Colonies administratives civiles.

Les colonies civiles ont pris naissance par suite de concessions faites, sur les terres du domaine, à certaines tribus qui les exploitaient à titre de fermières, moyennant une double redevance en numéraire et en nature. Ce

fait se présente principalement dans la province de Constantine; partout ailleurs les colonies administratives avaient un caractère presque exclusivement militaire.

Voici quelques-unes de ces colonies-fermières enclavées dans le vaste réseau des propriétés domaniales dont la carte qui accompagne le volume de *Documents officiels sur l'Algérie,* publié en 1846, fournit tous les noms :

Les Amer-Cheraga, au sud-est de Constantine, originaires des Amer-Gharaga de Setif;

Les Drid-Chettaïa, à côté des précédents,
Les Drid de Somâ, un peu à l'est de Constantine,
Les Drid près de Bone, au sud-sud-est,
} originaires des Drid-Ouabra du Ziban;

Les Gherazla, à l'est-nord-est de Constantine, originaires des Gherazla, dans la Medjana ;

Les Elma-Sferdjla, près du camp d'El-Harrouch, originaires des Elma de Bazer, au sud de Sétif;

Les Beni-Mestina, situés à quelques lieues au nord de Constantine, originaires des Beni-Mestina, situés dans le groupe de Khachna, à l'est d'Alger.

Colonies administratives militaires.

Les Turks, privés de l'assistance pécuniaire du gouvernement métropolitain, privés de l'appui qu'ils auraient pu trouver dans une population coloniale turke; réduits à une armée assez faible, qu'ils n'avaient pas d'intérêt à augmenter, parce qu'il fallait la payer, les Turks avaient dû chercher dans le sol et la population indigène les moyens de faire face aux charges de leur gouvernement et aux besoins de leur domination.

C'est par des colonies militaires, dont ils empruntaient les éléments au pays lui-même, qu'ils avaient pourvu aux diverses nécessités de leur établissement.

Sous des noms différents, ces colonies avaient à peu près la même constitution et concouraient au même but.

C'est par elles que nos devanciers, dans l'impossibilité de concentrer des forces nationales considérables sur tous les points d'occupation, étaient parvenus à disperser leur armée sans l'affaiblir.

Suivant leur origine, leur nature, leur rôle spécial, ces colonies s'appelaient Zmala et Zmoul, Daïra et Douaïr, Abid, Mkahlia, Azara ; souvent aussi elles portaient simplement le nom de la tribu qui en avait fourni le noyau. Tels étaient les Sahari, sur l'Hilhil; les Gherazla-Gharaba, à Aïn-Turk; les Açamnia, à Sétif; les Hachem, à Bordj-Bou-Ariridj.

Les Zmala (au pluriel Zmoul), les Daïra (au pluriel Douaïr), étaient formés de familles empruntées à diverses tribus qui venaient s'établir sur des terres appartenant au domaine, soit par droit de confiscation, soit par droit de vacance.

Les colonies Abid (nègres) étaient ainsi appelées parce qu'elles étaient composées primitivement de nègres affranchis.

Les Mkahlia (fusiliers) avaient en général la même origine que les Daïra et les Zmala ; il en était de même des Azara.

Ces tribus administratives réunissaient le caractère agricole et le caractère militaire ; avec la terre et les instruments de travail, le colon recevait des armes et un cheval. Ces divers objets étaient donnés à titre d'avances, que le colon devait rembourser sur les premiers produits de son travail.

Ces colons étaient établis presque toujours autour d'un bordj ou fortin commandé par un kaïd turk, et occupé par une petite garnison turke. A la voix du kaïd, les colons devaient prendre les armes et marcher.

Attachées à la population par leur origine et leurs habitudes, au gouvernement par les services qu'elles lui rendaient et les priviléges qui leur étaient accordés, ces colonies militaires favorisaient l'action de l'autorité centrale sur toutes les classes de la population.

Le garnisaire turk n'était que soldat.

Le colon arabe était à la fois paysan et gendarme.

Il est facile d'apprécier les avantages réciproques que le colon et l'État trouvaient dans cette institution.

Le colon recevait la terre et les instruments de travail ; il était exempté de la contribution en espèces, représentative du loyer de la terre, et n'était assujetti qu'à la redevance en nature, signe de la dépendance. Il jouissait, pour lui et sa famille, d'une grande sécurité, et acquérait même sur les tribus une certaine influence, inhérente aux fonctions qu'il remplissait. Il avait encore quelques priviléges accessoires, dont plusieurs se traduisaient en indemnités pécuniaires payées par les tribus.

Tels étaient les avantages assurés aux colons. Voici maintenant ceux de l'État :

Moyennant la concession de la terre, qui non-seulement ne lui coûtait rien, mais lui rendait encore la dîme des produits, il disposait d'une gendarmerie nombreuse, mobile, aguerrie, qui maintenait l'ordre sur tous les points du territoire et assurait l'exercice de la justice et la perception de l'impôt.

Outre les colonies formées d'éléments indigènes, il en existait quelques-unes composées de Kouloughlis, nés des alliances contractées par les Turks dans le pays. Le plus remarquable de ces établissements était celui des Zouatna, fondé sur les deux rives de l'Ouad-ez-Zitoun, au sud-est d'Alger, entre le groupe de Khachna et celui des Beni-Djaad.

Ces colonies indigènes étaient établies soit sur les principaux marchés, soit sur les communications importantes. Souvent elles réunissaient à la fois ces deux conditions.

Toute l'organisation de la province d'Alger, sous les Turks, reposait sur le principe des colonies militaires arabes.

Il en existait dans les kaïdats

De Sebaô,
De Bou-Rni,
Des Isser,
De Khachna,

Des Beni-Djaâd,
Des Beni-Sliman,
Du Sebt,
Des Arib;
Dans le beylik de Titri.

Ces colonies étaient toutes établies sur le principal marché de chaque district.

Il existait encore des colonies militaires arabes échelonnées,

1° Sur la route d'Alger à Oran; c'étaient:
Bou-Halouan, près de Miliana;
Les Oulad-Sahari, au pont du Chelif;
Les Beni-Iahia, sur l'Ouad-Rouina;
La Zmala d'Hadji-el-Baghdadi, sur l'Ouad-el-Fodda;
Deux Zmala, au confluent de l'Ouad-Isli;
Les Azara et la Zmala de Hadj-el-Medda, au confluent de l'Ouad-Riou;
Deux Zmala, au confluent du Chelif et de la Mina;
Les Mkahlia, sur la Mina;
Les Sahari, sur l'Hilbil.

2° Sur la route d'Alger à Constantine; les principales étaient:
Les Zouâtna, sur l'Ouad-ez-Zitoun;
Les Harchaoua, à Ben-Haroun, sur l'Ouad-Souflat, affluent de l'Isser;
Celle des Arib, sur l'Ouad-el-Akal;
Les Hachem, à Bordj-Bou-Ariridj;
Les Gherazla-Gharaba, à Aïn-Turk;
Les Açamnia, colonie de Kouloughlis, à Sétif;
La Daïra de l'Ouad-ed-Deheb;
La Daïra de l'Ouad-Bou-Slah;
La Daïra-Sraouia.

3° Sur la route de Constantine à Philippeville, on trouvait:
La colonie des Oulad-Braham, au camp de Smendou;
Celle des Maouia, à Skikda (Philippeville).

4° Sur la route de Constantine à Bone, on trouvait la Daïra-Zenatia.

5° Sur la route de Constantine à Tunis, la Zmala de Men-Mrad.

6° Sur la route d'Alger à Bougie, on avait échelonné les colonies militaires de Khachna, d'Oum-Ménaïl chez les Isser, et des Amraoua. Mais l'accomplissement du projet de communication entre les deux villes, poursuivi jusqu'aux deux tiers de la route, avait été interrompu par la résistance des Kabyles.

7° Sur la route d'Oran à Mascara, on trouvait:
Les Khaznadjia, dans la plaine du Tlétat;
Les Oukla, dans la forêt de Mouleï-Ismaël;
Les Feraga, sur le Sig;
Une autre colonie du même nom, sur l'Ouad-el-Hammam.

8° Enfin, sur la route au sud de Médéa, on trouvait encore la double colonie des Abid et des Douaïr, et sur la route au sud de Constantine, celles de Zmoul.

Différences dues à des causes politiques. — Il reste à parler d'un troisième ordre de rapports qui, sans se rattacher directement à la position que les tribus occupent sur le sol, n'en tiennent pas moins une place importante dans la physiologie sociale de l'Algérie. Ces rapports sont ceux qui puisent leur source dans les croyances ou dans les préjugés populaires; ils déterminent quatre catégories nouvelles, savoir :

Les tribus religieuses et les tribus laïques; les tribus nobles et les tribus serves.

Tribus religieuses et tribus laïques.

Les tribus religieuses se composent de marabouts.

Cependant il ne faut pas croire que chacun des membres de ces communautés saintes ait obtenu par ses mérites personnels la mission divine dont ce titre les investit. Les tribus de marabouts sont formées en général des diverses branches d'une même famille, dont le chef originel acquit de son vivant une réputation de sainteté, fondée le plus souvent sur des actes de bienfaisance et consacrée par de prétendus miracles. Cette croyance superstitieuse, en se combinant avec le préjugé de la naissance, transmet à toute la postérité du saint personnage le respect dont il était entouré.

C'est cette transmission héréditaire qui a rendu le nombre des marabouts si considérable en Algérie; et il est juste de dire que beaucoup d'entre eux s'inquiètent peu de justifier le brevet de sainteté qu'ils doivent à la naissance: aussi l'étendue de leur influence est-elle très-variable.

Cependant toutes les tribus ont une famille de marabouts, dont elles reconnaissent la suzeraineté ecclésiastique. Le signe de cette dépendance est l'acquittement de la zekkat ou impôt religieux, destiné au soulagement des pauvres.

Lorsque les tribus de marabout sont un peu considérables, il existe toujours, sur le territoire qu'elles occupent, un petit édifice surmonté d'une coupole, blanchi à la chaux, entretenu avec soin : c'est le tombeau du saint personnage, ancêtre et fondateur de la tribu. Cette tribu porte le nom du marabout dont il renferme la dépouille, nom qui est toujours précédé de la qualification respectueuse de *sidi* (monseigneur); c'est pour toutes les populations du ressort ecclésiastique un lieu de pèlerinage et de dévotion.

Souvent à côté du marabout-mosquée s'élève la zaouia, autre établissement qui forme le lien entre la tente et la mosquée. C'est là que, sous les auspices de la religion, les enfants du voisinage viennent apprendre à lire; ils ont pour maître des taleb ou hommes lettrés, entretenus aux frais de la mosquée, sur le produit de la zekkat. C'est là que siége le kadi, dont la juridiction en matière civile s'étend à toutes les tribus du ressort ecclésiastique. Souvent aussi la zaouia est habitée par des uléma ou docteurs, que les kadis eux-mêmes consultent sur les cas difficiles.

Le voyageur qui se présente à la zaouia y trouve la nourriture et le gîte; le pauvre y reçoit des vêtements et du pain. C'est encore le budjet de la zekkat qui pourvoit à cette double dépense.

La tribu religieuse renferme donc en elle la plupart des établissements nécessaires à la vie sociale : la paroisse et le clocher, l'école et le tribunal, le bureau de bienfaisance et l'hôtellerie, mais l'hôtellerie gratuite pour le voyageur et le pauvre : le point central autour duquel ces divers établissements se groupent est la tombe d'un homme de bien.

Les tribus religieuses se reconnaissent facilement à leur nom, presque toujours précédé de ces deux mots : *Oulad-Sidi* (les fils de monseigneur); le mot qui suit est le nom du marabout fondateur de la tribu. Dans la province de Constantine, où l'influence politique des marabouts est presque nulle, on emploie, pour les désigner, une formule moins obséquieuse; on dit simplement *Oulad-Si* (les fils du sieur); quelquefois même le nom de la tribu religieuse ne porte aucun signe qui la distingue des autres, mais cette circonstance est assez rare.

Comme les tribus laïques, les tribus religieuses ont leurs colonies. La métropole conserve alors la dépouille mortelle du fondateur. Mais les colonies elles-mêmes élèvent souvent à sa mémoire un petit monument qui présente la même forme, porte le même nom et reçoit la même destination que la mosquée métropolitaine. C'est ainsi que nous avons chez nous plusieurs églises placées sous l'invocation du même saint.

Voici quelques exemples de colonies religieuses :

2° Les Oulad-Sidi-Ahmed-Ben-Ioucef, originaires de Miliana, où leur ancêtre est enterré, ont une colonie dans la Kabylie, sur le bord de la mer, une autre au sud-est de Médéa, une troisième chez les Beni-Amer (province d'Oran);

1° Les Oulad-Sidi-Bou-Zid, originaires du Djebel-Amour, au pied duquel leur ancêtre est enterré dans le village qui porte son nom, ont une forte colonie dans le Ziban (province de Constantine), sous le nom de Bouazid, une autre dans le groupe des Beni-Amer (province d'Oran), sous le nom des Oulad-Sidi-Bou-Zid;

3° Les Oulad-Sidi-Aïça-Cheraga, établis sur le plateau qui porte leur nom, au bord de l'Ouad-el-Djenan, où leur ancêtre est enterré, ont une colonie à l'ouest; les Oulad-Sidi-Aïça-Gharaba, établis dans la plaine de Souagui, au sud de Boghar.

L'origine générale de ces colonies religieuses mérite d'être signalée. Lorsque deux tribus considérables sont depuis longtemps en guerre, il arrive souvent que les voisins, affligés d'une lutte dont ils souffrent eux-mêmes, invoquent, pour y mettre fin, l'assistance des marabouts. La tribu religieuse à laquelle ils s'adressent commet alors quelques-uns de ses membres pour opérer la réconciliation. Les arbitres s'établissent toujours entre les deux tribus ennemies, sur une zone mitoyenne, laissée inculte et devenue vacante par suite de leurs dissensions. Après la réconciliation, il n'est pas rare de voir les médiateurs, cédant aux instances des deux tribus, former un établissement définitif là où ils étaient venus pour une mission passagère, et donner naissance à une nouvelle tribu qui porte leur nom. C'est de cette manière que la plupart des colonies religieuses se sont formées.

La trace de cette origine se trouve d'ailleurs dans la position qu'elles occupent généralement. Ainsi, parmi les colonies qui viennent d'être citées, les Oulad-Sidi-Ahmed-ben-Ioucef de la Kabylie sont placés entre les Zekhfaoua et les Beni-Ksila, deux tribus qui furent longtemps ennemies; ceux de Médéa, entre les tribus de Titri et celles des Beni-Sliman; ceux de Beni-Amer, entre le groupe des Beni-Amer et le groupe des Ghocel. Enfin, sur tous les points où les traditions locales signalent de longues luttes intestines, on trouve des colonies de marabouts.

Une des particularités les plus remarquables qui se rattachent à ces colonies religieuses est celle des Cherfa ou chérifs. Les tribus des chérifs se rencontrent partout. Il en existe dans les trois provinces de l'Algérie; c'est un chérif qui occupe le trône du Maroc. La tradition populaire les regarde tous comme issus de la famille du prophète; mais elle leur assigne aussi un berceau commun en Afrique, de sorte que toutes ces tribus de chérifs paraissent être autant de colonies sorties d'une même métropole. Le point de départ de toutes ces émigrations est une oasis marocaine appelée Saguit-el-Hamra, située au sud de l'Ouad-Noun.

Tribus nobles et tribus serves.

La noblesse des tribus, quand elle n'est pas religieuse, a toujours une origine militaire; dans l'Ouest, on désigne les tribus nobles par le titre générique de Djouad; dans l'Est, par celui de Douaouda.

On trouve peu d'exemples de noblesse militaire dans l'Ouest, où c'est l'aristocratie religieuse qui domine.

Presque toutes les tribus de Djouad, comme celles de Douaouda, ont à leur service d'autres tribus qui dépendent entièrement d'elles, les suivent partout et subissent ainsi, de génération en génération, l'espèce de servage qui leur a été légué par leurs ancêtres.

On citera comme exemple de cette dépendance féodale :

Dans la province d'Oran, les Oulad-Iagoub-ez-Zerara, tribu noble, et les Beni-Helal, tribu serve, qui appartiennent à l'Ouad-Mzab.

Dans la province d'Alger, les Oulad-Chaïb et leurs satellites les Bouaïch et les Mgan; les Oulad-Khelif et leurs satellites les Sahari et les Zenakhra, qui habitent toutes la partie méridionale de Titri.

Division des tribus en fractions ou ferka.

Quoique formant l'unité fondamentale de la société arabe, la tribu n'est point cependant encore un élément atomique et indivisible. Elle se partage elle-même en fractions appelées *ferka*, et offre souvent dans sa composition les mêmes variétés que les groupes et les provinces.

Toutefois, dans sa constitution normale, la tribu est aussi simple qu'homogène. C'est un établissement qui conserve le nom de son fondateur. Celui-ci, en mourant, laisse une famille. Chacun des enfants lègue son nom

aux diverses lignées dont il devient la souche, et ces diverses lignées forment les fractions de la tribu.

Mais souvent la formation de la tribu s'écarte beaucoup de cette régularité patriarcale. Au lieu de puiser en elle-même ses éléments constitutifs et de se développer, en quelque sorte, par intussusception, la tribu se forme par l'agrégation d'éléments étrangers, souvent hétérogènes, et se développe par juxtaposition.

C'est alors que la composition d'une même tribu présente des nuances et des circonstances très-diverses : quelques fractions sédentaires, et d'autres nomades; quelques-unes religieuses, et d'autres laïques; des fractions formées par des colonies venues de points fort éloignés; enfin, des luttes de fraction à fraction, comme on en voit de tribu à tribu.

Malgré ces différences d'origine, d'habitudes, d'inclinations, les indigènes n'en considèrent pas moins la tribu comme leur unité sociale : ainsi, dans l'indication du lieu de naissance, c'est toujours le nom de la tribu, et jamais le nom de la fraction, qu'ils empruntent. La tribu est pour eux ce que la ville est pour nous; chaque fraction représente un quartier.

Les deux modes de composition qui viennent d'être indiqués se trouvent réunis dans un grand nombre de tribus, formées à la fois par le développement de l'élément familial et par l'agrégation d'éléments étrangers.

On citera comme exemple la tribu la plus ancienne et la plus considérable de la province d'Oran, celle des Beni-Amer.

Amer, le fondateur de la tribu, avait cinq fils; c'étaient : 1° Khalfa, 2° Zeïr, 3° Abd-Allah, 4° Mimoun, 5° Sliman. Ils donnèrent naissance aux cinq premières fractions.

Autour d'eux vinrent successivement se grouper des colonies de marabouts, savoir :

Les Oulad-Sidi-Boud-Zid,
Les Oulad-Sidi-Khaled,
Les Oulad-Sidi-Ali-ben-Ioub,
Les Oulad-Sidi-el-Abdeli,
Les Oulad-Sidi-Ahmed-ben-Ioucef,
Les Oulad-Sidi-Msaoud,
Les Oulad-Sidi-Ghanem,
Les Oulad-Sidi-Maâchou,
Les Cherfa de Mebdoueu.

Par l'adjonction de ces éléments étrangers, la postérité d'Amer perdit son unité familiale, mais elle conserva son unité sociale, et transmit aux nouveaux venus son nom et sa nationalité. Elle y gagna même une consistance nouvelle, puisque le groupe primitivement isolé de la famille se trouva avoir un point d'appui dans la religion.

L'introduction de l'élément religieux en amena d'autres. Ce furent d'abord les serviteurs des marabouts, pauvres gens qui, de tous les points de l'horison, vinrent se greffer sur le tronc commun, et former dans la tribu,

sous le nom collectif d'Azedj, une fraction à part; ces nouveaux rameaux s'appellent :

Nemeïcha,
Kouabi,
Kouadi,
Nouadji,
Ouleïda,
Fkercha,
Bréka,
Mamid.

Dans ces noms, rien n'exprime ni l'origine religieuse, ni le lien familial, et cependant tous ces enfants perdus de l'émigration font corps avec les Beni-Amer, vivent de leur séve et portent leur nom.

Sur le tronc familial, chargé déjà d'une double greffe, s'entent encore d'autres rameaux isolés, ce sont :

Les Maïdja,
Les Guetarnia,
Les Haçasna,
Les Doui-Aïça,
Les Mahmidât,
Les Chefa,
Les Guiza.

Tout cela se naturalise par le contact et l'adoption, et chacun des nouveaux venus prend la qualité d'*Amri* (*homme des Beni-Amer*), tout aussi bien que les descendants d'Amer lui-même.

Voici maintenant un exemple de tribu formée par juxtaposition, et, en même temps, un spécimen de l'état de dispersion dans lequel elles peuvent vivre sans perdre la communauté de nom et l'espèce de nationalité qui s'y attache. Il s'agit d'une tribu saharienne, celle des Eumour; elle appartient au Zab septentrional, et renferme six fractions réparties autour des petites villes ou villages de ce district. Voici les noms de ces fractions, et les diverses résidences dans lesquelles elles se trouvent disséminées :

1° El-Houamla, originaires des Oulad-si-Hamla, marabouts du Hodna, établis à Fôrala;

2° Oulad-Msahel, originaires du Bou-Taleb, au sud du Sétif, établis à El-Bordj;

3° El-Kebabsa, fondateurs de la tribu, établis à Tôlga;

4° Nouafa, originaires des Akhdar-el-Halfaouia, près de Tobna, établis à Farfar;

5° Oulad-ba-Kelil, originaires des Oulad-Zeiau, dans l'Aurès, établis à Lichana;

6° Oulad-Attaf, venus de l'Est devers l'Égypte, établis à Bouchagroun.

C'est surtout dans leurs rapports avec le sol, que ces diverses fractions diffèrent entre elles, puisque, nées de l'émigration, elles vivent dans la dis-

persion ; mais la différence entre les fractions d'une même tribu appartient souvent à un autre ordre de faits.

Ainsi, à côté des Eumour, dans le même pays, se trouve une tribu dont la composition présente une assez grande variété unie à beaucoup d'ensemble. C'est la tribu des Hel-ben-Ali; elle se divise en six fractions, savoir :

1° Oulad-Aïda : ce sont les Douaouda, les nobles : ils ont le privilége d'être enterrés dans la mosquée de Sidi-Sliman, à Zadcha;

2° Mouâlid, originaires de Tobna ;

3° Gouâdcha, originaires de l'Est;

4° Oulad-Kaout, originaires des Oulad-Si-Hamla, marabouts du Hodna;

5° Smâta, originaires de Sidi-Mbarek-Smâti, à l'ouest de Sétif ;

6° Klâtma, c'est la fraction serve.

Cette tribu renferme donc une fraction noble et une fraction serve, des fractions religieuses, des fractions-colonies, sans que ces différences de détail nuisent à l'unité du tout.

La tribu de Hel-Ben-Ali est aussi bien la patrie des nobles Oulad-Aïda que des serfs Klâtma.

Les villes et les villages, surtout dans le Sahara, ont une composition entièrement analogue à celle des tribus. Comme elles, ils se partagent en Ferka ou fractions, aussi nuancées, aussi diverses.

On citera comme exemple, la seule ville saharienne occupée par les Français, Biskra.

Biskra est divisé en cinq fractions ou quartiers, savoir : 1° El-Mcid; 2° Bab-el-Khôkha (la porte du pêcher); 3° Gueddâcha; 4° Bab-el-Ghalk; 5° Bab-ed-Derb (la porte de palais).

Voici la composition de ces diverses fractions :

1° El-Mcid;

Dar-Seksâf, Berbères d'origine chaouia ;

Dar-Hohou, originaires des Haouamed, dans l'Ouest;

Dar-Grîn, Berbères d'origine chaouia ;

Dar-Abid (la maison des nègres), originaires des Harazlia, tribu des Ksour;

Dar-Hadid (la maison de fer), forgerons venus de l'Ouest;

Dar-Ouaman, Berbères d'origine chaouia ;

Dar-Ghezzali, marabouts, descendants de Sidi-Bou-Zid, enterré au pied du Djebel-Amour.

2° Bab-el-Khôkha ;

El-Krâchat, originaires de Khenguet-Sidi-Nadji (Ziban);

Oulad-Sidi-Barkât, marabouts, originaires de Fès (Maroc);

Djouama, originaires des Haouamed, dans l'Ouest;

Dar-Bel-Mghazi, marabouts, originaires de Bouchagroun, village voisin de Biskra.

3° Gueddâcha, d'origine kouloughli.

4° Bab-el-Ghalk ;

Cherfa, marabouts, originaires de Saguit-el-Hamra ;

Dar-Rmâmna, originaires de l'Ouad-Souf;

El-Gouadi, originaires du Sud.

5° Bab-ed-Derb, d'origine kouloughli.

Il ne faut pas s'étonner de voir des Kouloughlis à Biskra, où l'on sait que les Turks entretenaient une garnison.

Ces divers exemples du fractionnement des tribus font voir que le principe de leur formation se rattache à d'autres intérêts que ceux de la religion et de la famille, que l'unité sociale, en Algérie, ville ou tribu, admet l'agrégation et l'association d'éléments étrangers ou même hétérogènes, sans perdre pour cela sa cohésion; qu'enfin le peuple de ces contrées a d'autres instincts et d'autres habitudes de sociabilité que les instincts et les habitudes rudimentaires du patriarcat.

Domaine de l'État.

En dehors, et comme complément de la division territoriale que l'on vient d'indiquer, existent, soit réunis en un large faisceau, comme dans la province de Constantine, soit dispersés, comme dans les provinces d'Alger et d'Oran, de nombreux domaines appartenant à l'ancien gouvernement, qui les exploitait de diverses manières. Ils portaient le nom général d'*azel* (terres de dépossession); c'étaient, en général, des biens confisqués.

Quelques-unes de ces propriétés étaient cultivées directement par l'État, au moyen de khammas (quinteniers);

D'autres, exploitées par touiza; la touiza était une corvée que chaque charrue devait à l'État, et qui faisait partie de la contribution;

D'autres, affectées au pacage des troupeaux de l'État, chevaux, juments, poulains, chameaux, mulets, moutons;

D'autres, réservées pour les émigrations sahariennes;

D'autres, constituées en apanages et affectées à certaines charges ou dignités;

D'autres, louées à des fermiers qui, moyennant une redevance annuelle en argent et en nature, les exploitaient à leurs risques et périls.

Dans la province de Constantine, les azel occupent un espace presque continu, interrompu seulement par quelques propriétés particulières, dont la contenance s'élève à peine à 10,000 hectares.

Ce sont les habitants de la ville qui, généralement, obtiennent l'adjudication de ces fermages, et ils font cultiver les terres par les habitants de la campagne. Il existe donc un lien étroit entre l'État propriétaire, le citadin fermier, et le paysan laboureur. C'est par suite de cette connexité d'intérêts que la prise de Constantine détermina la soumission immédiate de toute la partie centrale de la province occupée par les azel; de même que la solidarité d'intérêts entre les grands vassaux ou cheikhs héréditaires et le gouvernement, détermina bientôt après, et maintient aujourd'hui, la soumission entière de cette province.

Dans les provinces d'Alger et d'Oran, le domaine propre de l'État se trouve dispersé sur toute l'étendue du territoire par lots de quelques centaines d'hectares. Il s'est accru dans ces derniers temps, et doit s'accroître encore, des biens des tribus et des familles émigrées ou rebelles.

CARETTE et WARNIER.

POPULATION DE L'ALGÉRIE.

POPULATION INDIGÈNE.

I. Province de Constantine.

La *province* de Constantine comprend 4 *subdivisions* et des tribus du Sahara.

1° La subdivision de Bone, composée de 4 *cercles :* — La Calle; — Bone; — l'Edough; — Guelma.

2° La subdivision de Constantine, composée de 4 *cercles :* — Philippeville; — Constantine; — Batna; — Biskra. Cette subdivision comprend en outre Djidjeli et son Sahel.

3° La subdivision de Sétif, composée de 2 *kalifats :* la Medjana; — Sahel-Babour; et de 5 *kaïdats :* — Amer-Gharaba; — Riga; — Msilah; — Mouïadat; — la Houdna.

Les tribus qui dépendent de la province sont celles de l'Ouannougha, des Beni-Abbès, des Beni-Aïdel, de l'Aurès occidental, des oasis de Souf et d'Ouaigla.

La population indigène des villes de la province de Constantine est de. 22,782

Celle de la subdivision de Bone	113,322
de Constantine.	654,406
de Sétif.	226,204
Total de la population recensée	1,016,716
La population dont on n'a pu faire qu'une évaluation approximative (tribus du Sahara, sahels de Bougie, de Kollo, de Djidjeli, etc.) est de	170,000
Total général	1,186,716

Les indigènes des trois subdivisions de Bone, de Constantine et de Sétif, occupent un territoire de 18,194,220 hectares dont 488,588 sont cultivés;

Ce qui donne une proportion de 55 individus par 10 kilomètres carrés.

Cette population habite 88,724 tentes et 61,618 gourbis.

Elle possède :

90,636 chevaux et juments,
76,723 ânes et mulets,
269,087 chameaux,
346,004 bœufs et vaches,
2,310,036 moutons,
311,767 chèvres.

Le nombre d'hommes en état de prendre les armes est de 207,354, savoir :

34,135 cavaliers,
173,199 fantassins.

II. Province d'Alger.

La *province* d'Alger comprend 4 subdivisions et des tribus du Sahara.

1° La subdivision d'Alger, composée — de 2 *cercles :* Blidah, Dellys; — d'un *aghalik :* Khechna; — d'un *kalifat :* Sebaou.

2° La subdivision de Miliana, composée — d'un *cercle :* Cherchel; — de 6 *aghaliks :* Djendel, Braz, Beni-Zougzoug, Hadjout, Ouled-Aïad, Beni-Maïda; — de 2 *kaïdats :* Miliana, Beni-Ferah.

3° La subdivision de Medeah, composée — de 4 *aghaliks :* Kebla, Cherk, Oulad-Naïl-Gharaba, Oulad-Chaib; — de 4 *kaïdats :* Mouïadat, et trois du Makhsen, Douair, Abid, Bou-Aich; — du *Tell.*

4° La subdivision d'Orléansville, composée — d'un *cercle :* Ténès; — de 2 *aghaliks :* l'Esnam, l'Ouarensenis.

Les tribus qui dépendent de la province sont celles de la Kabylie, du Djerjera, des Oulad-Naïl-Cheraga, de l'oasis d'El-Ksour, et de l'oasis de l'Ouad-Mzab.

La population indigène *recensée* est,

Pour la subdivision d'Alger, de	218,308
de Miliana	84,745
de Medeah	102,252
d'Orléansville	84,863
Total.	490,168

La population indigène *non recensée* est évaluée :

Pour les villes de la province, à.	45,000
Pour les tribus, à.	380,000
Total général. . . .	915,168

Nous ignorons quelle est exactement l'étendue de territoire occupé par la population *recensée* des quatre subdivisions; nous savons seulement que, dans les subdivisions d'Alger et d'Orléansville, les terres cultivées s'élèvent à 206,533 hectares.

Cette population contient 109,908 hommes en état de porter les armes, savoir :

9,317 cavaliers,
100,591 fantassins.

Elle a pour habitations 25,785 tentes et 41,924 gourbis; elle possède :

18,787 chevaux et juments,
9,434 ânes et mulets,
38,916 chameaux,
141,353 bœufs et vaches,
1,120,656 moutons,
120,230 chèvres.

III. Province d'Oran.

La *province* d'Oran comprend 4 subdivisions et diverses tribus du Sahara :

1° La subdivision d'Oran, composée de — 4 *aghaliks :* Douair, Smela, Gharaba, et Beni-Amer-Cheraga ; — d'un *kaïdat :* les Oukla (ou tribus hors cadre) ;

2° La subdivision de Mostaganem, composée de 5 *aghaliks :* Mostaganem, Medjaher, Flita, Mina et Chelif, Beni-Ouragh ;

3° La subdivision de Tlemsen composée — de 4 *aghaliks :* Beni-Amer-Gharaba, Ghossel, Djebelia, et du *sud-ouest ;* — de 3 *kaïdats :* Tlemsen et sa banlieue, Angad du Tell, Trara et Oulassa ; — du *sahel* de Nedroma ;

4° La subdivision de Mascara, composée de 6 *aghaliks :* Beni-Chougran, Hachem-Gharaba, Hachem-Cheraga, Sdama, la Iakoubia, Tiaret.

Les tribus du Sahara dépendant de la province sont celles des Angad, des Hameïan, des Oulad-Sidi-Cheik-Cheraga, des Harar, du Djebel-Amour, de Laghouat-Ksan, et du plateau de Sersou.

La population indigène de la province d'Oran a été entièrement recensée, elle est :

Pour la subdivion d'Oran, de	50,250
de Mostaganem	86,520
de Tlemsen	66,240
de Mascara.	95,520
Et pour les tribus du Sahara, de	178,504
Total.	477,034

Nous manquons de détails sur le nombre d'hommes armés que cette population peut présenter, sur le territoire qu'elle occupe et qu'elle cultive, sur l'importance de ses troupeaux, etc.; nous savons seulement que la portion nomade de cette population a 62,190 tentes.

Total de la population indigène.

La population indigène s'élève :

Dans la province de Constantine, à	1,186,716
d'Alger, à.	915,168
d'Oran, à	477,034
Les omissions assez nombreuses, d'après les *documents* récemment publiés par le ministère de la guerre, peuvent s'élever à.	350,000
Total de la population indigène de l'Algérie (Tell et Sahara compris) en 1845.	2,928,918

POPULATION EUROPÉENNE, EFFECTIF DE L'ARMÉE.

Ajoutons, afin de compléter ce qui concerne la population de l'Algérie, qu'au 31 décembre 1845,

La population civile européenne des trois provinces s'élevait à 96,119 individus, parmi lesquels on comptait

40,103 hommes,
23,212 femmes,
32,804 enfants.

Sous le rapport des différentes nations européennes qui ont fourni leur contingent à l'immigration en Algérie, ce nombre de 96,119 se divisait en :

46,339 Français,
25,335 Espagnols,
178 Portugais,
7,738 Italiens,
4,451 Allemands,
2,419 Suisses,
358 Polonais,
81 Russes,
52 Grecs,
230 Belges et Hollandais,
367 Anglais,
140 Irlandais,
7,865 Maltais,
474 Anglo-Espagnols,
93 de nations diverses.

Enfin l'armée employée en Algérie présentait (non compris les troupes indigènes et auxiliaires indigènes, évaluées à 6,587 hommes) un effectif de 99,699 hommes.

A. Hugo.

ALGÉRIE.

MINES DE FER DES ENVIRONS DE BONE.

Aspect physique de la contrée.

Un massif considérable de montagnes s'étend du cap de Fer au cap de Garde, et, à partir de ce dernier cap, il forme, en s'élevant graduellement dans la direction du nord-est au sud-ouest, la chaîne de l'Edough, dont les cimes atteignent au Bousici près de 1,000 mètres de hauteur. En continuant à marcher au sud-ouest à partir de ce point culminant, la chaîne s'abaisse successivement, et les Djebel-Beïada et Bellouth, qui en forment le prolongement sur la rive septentrionale du lac Fetzara, ne sont plus que des monticules élevés. A leur suite s'allonge un dernier groupe de mamelons qui vont contourner la rive occidentale du lac et se confondre avec la plaine, en un point situé à l'est du Djebel-Safia.

Le pied méridional et oriental de ce grand massif est bordé par une plaine immense qui, sous des noms différents, s'étend depuis les Guerbes jusqu'à La Calle, s'enfonçant vers l'ouest-sud-ouest, pour former la plaine au fond de laquelle est le Fondouk de Aïbi-Skikda. Ainsi, la plaine arrosée par l'Ouad-Radjeta, celle où coule l'Ouad-Sahnendja, celle du lac Fetzara, des Karéza, de Bone, de Dréan, des Beni-Ourdjin, des Oulab-Dieb, ne présentent, à vrai dire, qu'une seule plaine, quelquefois accidentée par de petits soulèvements, comme les monts Bou-Amra et le mamelon d'Hippone, ou par un chaînon à peu près parallèle à l'Edough, comme les monts Belélita, mais dont toutes les parties communiquent entre elles par de larges défilés ; ceux-ci maintiennent l'unité de ce vaste champ, dont les premiers gradins de l'Atlas bordent la lisière méridionale, et qui n'a pas moins de 150 à 200 lieues carrées de terre cultivables.

Constitution géologique.

Les soulèvements de l'Edough ont déterminé le relief de la contrée dont on vient d'esquisser le panorama. Pour ne pas donner trop d'étendue à ce travail, on bornera les détails géographiques à la région dont les roches encaissent immédiatement les gîtes métallifères qu'il s'agit plus particulièrement ici de faire connaître.

Si l'on part du cap de Garde, qui présente de nombreuses traces de dislocation, et que l'on s'avance au sud-ouest, on marche sur les tranches de bancs de gneiss et de micaschistes, qui forment entièrement la pointe de ce

cap. On n'observe guère, entre les bancs successifs, d'autre différence que celle qui résulte de la proportion du mica, proportion qui est considérable dans plusieurs. Bientôt on atteint une couche chargée de grenats, et cette couche de micaschiste grenatifère appelle l'attention, non-seulement parce qu'en ce point elle sert immédiatement d'appui à un banc de calcaire-marbre, mais parce que, sur un grand nombre d'autres points, elle forme avec le calcaire-marbre et le fer oxydulé une association remarquable par sa constance. Là commencent les bancs calcaires, qui alternent trois fois avec les roches micacées avant d'arriver à l'énorme banc du même calcaire-marbre sur lequel s'élève le *phare de Bone*. Au pied de ce phare, et sur le versant qui regarde le sud-est, le calcaire-marbre renferme entre ses bancs des masses irrégulières de serpentine d'un vert foncé, présentant une multitude de petites aiguilles, tantôt droites et formant faisceau, tantôt contournées, et, le plus souvent, entrelacées en tous sens.

Tout cet ensemble est dirigé du sud-est au nord-ouest, et est, en général, sensiblement vertical; quand il y a une légère inclinaison avec la verticale, c'est vers le sud-ouest qu'elle a lieu. Cependant, en s'éloignant de la pointe du cap, et longeant le rivage qui regarde le nord-ouest, on trouve des inclinaisons au nord-est.

On voit comment, avec une pareille direction, les couches vont, de chaque côté du cap, présenter leurs tranches aux érosions de la mer, et, pour le dire en passant, c'est du lavage des bancs du micaschiste grenatifère, dont on vient de parler, que provient évidemment cette abondance de petits grenats roulés qu'on remarque dans les sables du rivage, depuis le cap de Garde jusqu'à Bone et au delà. Sur quelques points, notamment à l'anse des Caroubiers, ces sables prennent une couleur noire très-prononcée, parce qu'ils renferment une proportion notable de *fer titané*, qu'on en sépare aisément avec le barreau aimanté.

Les calcaires coquilliers, qu'on exploite sous le nom de *pierres du fort Génois*, recouvrent, sur plusieurs points du cap de Garde, en bancs horizontaux, les tranches des couches cristallines redressées. Ces roches se forment par la solidification des sables de la mer, fait analogue à celui que Saussure et Spallanzani ont observé dans le détroit de Messine, auprès du gouffre de Carybde.

A l'ouest et au sud-ouest du fort Génois, on remarque une grande abondance de quartz, et, arrivé à la pointe des Caroubiers, le gneiss change complétement d'aspect. Le feldspath, le quartz et le mica sont disposés par bandes noires, de telle sorte qu'on a une roche zonée de noir et de blanc avec une régularité vraiment remarquable.

En approchant de Bone, quand on arrive aux monticules sur lesquels sont élevés le *feu de côte* et un *marabout*, on trouve de nouvelles alternances de micaschiste et de calcaire, mais d'un calcaire grisâtre ou blanc, zoné de bandes grises. Plusieurs fours à chaux sont établis au bord de la mer, sur cette couche qui forme en partie le mamelon du marabout et se prolonge dans le monticule au sommet duquel est la *kasbah*. A la porte de

cette citadelle, on voit très-bien le calcaire recouvrir le micaschiste grenatifère, à grandes lamelles de mica très-brillantes, et à grenats dont les cristaux dodécaédriques sont moins altérés que ceux d'aucun autre point que l'on connaisse dans ces montagnes. Au nord de la kasbah, et à un niveau inférieur, ces roches diparaissent pour faire place à d'énormes masses d'amphibolite verte, parsemée de grenat amorphe. Ici la direction des couches est bien différente de celle qui vient d'être signalée au cap de Garde. Les bancs sur lesquels repose la kasbah sont dirigés nord-sud et plongent à l'est. Telle est aussi l'inclinaison générale qu'on observe dans la partie de l'Edough qui avoisine Bone.

Les roches de cette chaîne sont celles qui ont été déjà nommées; seulement, çà et là, des roches pyroxéniques et amphiboliques se font jour, sans paraître occuper de grands espaces.

En continuant à s'avancer au sud-ouest, on observe, vers l'*Ouad-Zïed*, les micaschistes plongeant tantôt au sud-sud-ouest, tantôt au sud-sud-est, et dans le défilé qui conduit de la plaine des Karésas à la plaine du lac Fetzara, les couches de ces mêmes roches affectent, en des points très-voisins, des directions qui sont presque à angle droit. Ainsi, à une centaine de mètres de distance, on trouve, direction est, 10° nord; à l'ouest, 10° sud; inclinaison sud, 10° est; et direction nord, 16° ouest; au sud, 16° est; inclinaison est, 16° nord.

Il faut aller au delà de l'Edough, et jusqu'à la rive droite de l'*Ouad-el-Aneb*, pour observer un changement de terrain. Les montagnes qui forment la rive droite de cette charmante vallée, au moins jusqu'à la hauteur de l'espèce de plaine dans laquelle on débouche par le défilé des Voleurs, sont entièrement composées de grès qui se prolongent jusqu'au mamelon de *Sidi-Abd-el-Dahar*, grès parfois très-ferrugineux, comme au *Kef-Lakal*. Au contraire, la rive gauche de l'Ouad-el-Aneb est bordée, sauf un faible intervalle, de monticules composés de marbre tantôt parfaitement blanc, tantôt nuancé de diverses teintes grisâtres ou jaunâtres, dont les bancs puissants sont subordonnés à des bancs plus puissants encore de micaschistes grenatifères. C'est à ce massif, qui sépare l'Ouad-el-Aneb de la plaine du lac Fetzara, qu'appartiennent le *Djebel-Bellouth* et le *Djebel-Beïada*, dans lesquels apparaissent, au bord de la plaine, des masses de fer oxydulé.

La grande plaine qui est au pied de l'Edough, et qui s'étend, vers l'est, jusqu'aux montagnes des Merdès, n'est interrompue que par le mamelon d'Hippone, les monts Bou-Hamra et le petit chaînon des Belélita, ensemble de monticules séparés les uns des autres par de larges défilés, et dont le point le plus élevé, qui est dans les monts Belélita, atteint à peine 170 mètres. Ce petit groupe peut être considéré comme le premier gradin de l'Edough. Il est composé de gneiss, de micaschistes souvent grenatifères et de calcaire-marbre.

Dans le mamelon d'*Hippone*, des carrières ouvertes par les Romains

montrent la superposition du calcaire-marbre sur le gneiss, et, vers le contact des deux roches, le gneiss est légèrement effervescent.

La direction générale des couches de la *Belélita* est de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest; celles-ci sont ou verticales ou fortement inclinées au sud-sud-est. Partout le micaschiste grenatifère est en contact avec le calcaire-marbre, qui encaisse trois couches de fer oxydulé, dont une, celle du milieu, est la plus apparente, et peut être suivie d'un bout à l'autre de la Belélita, et même depuis la Seybouze jusqu'au lac Fetzara, c'est-à-dire sur un développement de 15 à 16,000 mètres. La direction et l'inclinaison de cette couche du milieu sont les mêmes que celles des roches qui l'encaissent; ses nombreux affleurements dénotent une puissance dont le minimum paraît être de 5 mètres près de la fontaine de *Aïn-Zamitz*, à l'extrémité ouest-sud-ouest de la Belélita. Le calcaire-marbre, qui forme le toit et le mur de la couche ferreuse, plonge de 28 à 30° au sud, et est immédiatement recouvert par des grès qui forment une partie du versant sud de la Belélita, la partie de cette montagne qui, vers le lac Fetzara, regarde la plaine de Dréan.

Les monts *Bou-Hamra*, complétement séparés de la Belélita par le large défilé dans lequel coule la Meboudja, présentent une composition identique; mais on dirait qu'ils ont été rejetés vers le nord. On y observe des directions du nord-est ou sud-ouest, par exemple, sur les couches de marbre qui affleurent devant la porte de la ferme Jantel, et même plus généralement, des directions du nord-nord-est au sud-sud-ouest. Du reste, les inclinaisons sont toujours ou au sud-est ou à l'est-sud-est. L'association du micaschiste grenatifère avec le calcaire s'y montre avec la même permanence que sur les autres points, et c'est au contact de quelques-uns de ces bancs que l'on observe les affleurements des couches de fer magnétique. Parfois le calcaire est injecté d'oxydule dans le voisinage des couches de minerai, et, sur un de ces points injectés, le calcaire a présenté de la serpentine tout à fait identique à celle que renferme le calcaire du phare, au cap de Garde.

Coup d'œil historique sur les mines de Bone.

Les riches minerais de Bou-Hamra, de la Belélita et des montagnes situées au nord du lac Fetzara, ont été, à une époque reculée, exploités et traités sur place. L'emplacement où est construite aujourd'hui la ville de Bone a été le siége de plusieurs usines de fer. En 1844, on a trouvé des scories anciennes dans le sol de plusieurs rues, et l'on a appris depuis que les fondations d'une maison de la ville avaient été creusées au milieu même d'un monceau de ces scories. Mais en dehors de ces indices, qui ne sont pas d'une vérification facile, on peut citer onze points différents où des masses de scories ne laissent aucun doute sur l'ancienne existence d'usines placées dans le voisinage des beaux gisements que l'on vient d'indiquer. Ces points sont :

1° Près d'Hippone, dans un champ qui est au pied de l'atelier des condamnés et qui borde la route de Constantine : les scories y étaient si abondantes, disait un paysan de cette localité, que la charrue ne pouvait pas avancer;

2° Au milieu de la plaine des Karézas, juste au nord d'un marabout qui est au pied de la Belélita : en ce point, des ruines remarquables, paraissant avoir appartenu à un appareil métallurgique, sont entourées d'une masse de scories;

3° A quelques centaines de mètres à l'ouest-nord-ouest du point précédent, une grande quantité de scories se trouvent auprès de ruines analogues aux précédentes, mais bien plus dégradées;

4° Autour du marabout de *Sidi-Ahmed-Bel-Hadji*, près du monticule qui forme le dernier anneau de la petite chaîne de la Belélita, vers le lac Fetzara, le sol est jonché de scories;

5° Sur le bord oriental du lac Fetzara, en face du défilé des Karézas, un petit mamelon isolé est entièrement composé de scories anciennes, et, tout près de lui, on remarque trois masses circulaires formées de couches superposées, un peu élevées au-dessus du sol, et qui, par leur composition, semblent avoir appartenu aux fonds des bas foyers dans lesquels les anciens traitaient le minerai, dont on trouve, du reste, de nombreux fragments au milieu des scories;

6° Sur la rive droite de l'Ouad-Zied, près du point où ce ruisseau débouche dans la plaine du lac Fetzara, le lit que s'est creusé le ruisseau permet de constater l'existence d'une certaine épaisseur de scories; dans le champ qui borde cette rive droite de l'Ouad-Zied, on voit des fragments de minerai parmi les scories;

7° A l'angle nord-ôuest de ce qu'on appelle le Jardin du Dey, grand verger de figuiers situé au bord de la plaine et au pied de l'Edough, non loin de l'Ouad-Zied (1) : là de nombreux fragments de minerai sont mêlés aux scories;

8° Autour de la fontaine de Aïn-Morka, on peut recueillir d'énormes échantillons de scories;

9° Sur le versant du sud-ouest, et près du mamelon élevé de *Sidi-Abd-er-Bou*, entre la plaine du lac Fetzara et la vallée de l'Ouad-el-Aneb;

10° Sur le mamelon au sommet duquel est le marabout de *Sidi-Abd-el-Dahar*, le dernier des mamelons qui bordent la rive droite de l'Ouad-el-Aneb;

11° Au sommet du mamelon de *Oum-Etteboul*, situé un peu au nord du précédent, on trouve une abondance extraordinaire de scories et de fragments de minerai disséminés pêle-mêle à la surface du sol.

On remarque, auprès de cet amas de scories et de minerai, une grande

---

(1) Il y a un autre jardin du Dey sur celui des versants de la Belélita qui regarde la plaine des Karézas : c'est aussi un verger de figuiers.

dépression qui regarde le sud-ouest, et qui pourrait bien être le point où se faisait l'extraction du minerai.

On ne peut mettre en doute que l'on découvrira encore d'autres emplacements d'anciennes usines. Sur tous les points, le minerai mêlé aux scories est du fer oxydulé; sur tous les points ces scories ont le même aspect : elles sont généralement magnétiques, très-pesantes et noires; on y remarque çà et là de petites crevasses arrondies; la surface qui touchait le sol sur lequel elles ont coulé est mate, et la surface supérieure, qui est lisse, présente parfaitement tous les caractères d'une fluidité plus ou moins pâteuse. Quelques échantillons ont une teinte rougeâtre qui indique la présence d'un peu de titane.

La composition de ces scories, leur aspect, leur richesse, tout indique qu'elles proviennent d'un travail très-imparfait, tel que celui qu'on pratiquait dans les *forges à bras*, antérieurement au xve ou au xvie siècle, c'est-à-dire antérieurement à la découverte des hauts-fourneaux. On retrouve les traces de cet ancien travail sur beaucoup de points de l'Europe, et, vraisemblablement, il est encore pratiqué dans toute sa grossièreté par les Kabyles des environs de Bougie.

A quelle époque remonte ce travail du fer dans la province de Bone?

Il est postérieur au premier siècle de l'ère chrétienne; car d'une part, on ne s'expliquerait pas que Pline ne citât pas la Numidie, lorsqu'il énumère tous les points où il connaissait l'existence du fer magnétique; et que, d'une autre part, il dit si formellement : « La Numidie ne produit rien de re-« marquable, si ce n'est le marbre numidique et les bêtes féroces. »

Ces deux passages, rapprochés l'un de l'autre, ont fait longtemps douter que les scories trouvées aux environs de Bone remontassent à l'époque de la domination romaine; mais aujourd'hui que, sur onze localités qui sont connues, il y en a six ou sept où les amas de scories entourent des ruines évidemment romaines, il n'est plus permis d'avoir de doute à cet égard, et le langage ou plutôt le silence de Pline ne semble prouver qu'une chose, c'est que la découverte des mines de fer magnétique de la Numidie fut postérieure à l'époque où vécut ce savant naturaliste.

L'hésitation était d'autant plus motivée, que deux auteurs arabes parlent de ces mines dans des termes qui peuvent faire supposer qu'elles étaient exploitées de leur temps. « Bone, disait Ibn-Haucal, en l'an 360 de l'hégire « (971 de J. C.), possède *plusieurs mines de fer* et des champs où on cul-« tive le lin. » Cette manière de s'exprimer donne l'idée de mines qui étaient très-rapprochées de Bone, et de mines en activité. « La ville de Bone, di-« sait encore Edrisi au xiie siècle, est dominée par le Djebel-Yadoug « (l'Edough), montagnes dont les cimes sont très-élevées, et où se trou-« vent *des mines de très-bon fer*. »

Ce langage si explicite sur la *qualité de fer* que donnaient les mines de l'Edough, semble indiquer qu'elles étaient encore traitées de son temps, puisque le résultat de ce traitement lui était connu. Il semble dire aussi que c'est dans la partie élevée de la chaîne de l'Edough que se trouvaient

les mines qu'il désigne. S'il en est ainsi, il reste encore un certain nombre de gisements à retrouver, et il est facile à présent d'indiquer dans quelle direction il faut les chercher; car, dans tout ce qui est reconnu, les couches se suivent avec une admirable régularité.

FOURNEL,
Ingénieur en chef des mines, en Algérie.

ALGÉRIE.

MÉLANGES SUR LES CULTURES ET LA COLONISATION.

Nous nous empressons de publier la lettre et la note suivantes adressées au *président de la Société orientale* par un membre de cette société, M. Fortin d'Ivry, qui, depuis peu fixé en Algérie, porte dans toutes ses entreprises la prudence, l'activité, la persévérance et l'intelligence qui assurent le succès.

Essais de cultures forestières, agricoles et potagères.

Paris, le 28 septembre 1846.

Monsieur,

J'avais annoncé à la Société orientale que je comptais m'occuper de nombreux essais de culture en Algérie. J'ai l'avantage d'en soumettre le résultat à la Société.

Ces essais ont eu lieu, depuis le 15 mars dernier seulement, dans ma propriété de l'Oued-Kniss au ruisseau de Kouba, à 6 kilomètres d'Alger, au moyen de graines forestières, céréales et potagères, que j'avais tirées d'Égypte, de Paris et de Marseille, et de graines indigènes.

J'ai choisi toutes les expositions pour chaque espèce, soit en terre basse ou élevée, en lieu sec ou arrosé, à l'exposition du sud ou du nord, à celle de la mer et à celle opposée, dans les communes de Kouba, de Moustapha et d'Elbiar.

Grâce à un jardinier, chef habile et sûr, j'ai obtenu, malgré l'époque avancée de l'année (en mars) et la sécheresse désastreuse, les résultats notables qui suivent :

J'ai obtenu 25,000 plants d'arbres de semis et 500 boutures environ.

Presque tous les semis et boutures ont réussi en lieu arrosé.

Les abris naturels ont été sinon nécessaires, au moins fort utiles.

En lieu non arrosé et faits en avril et juin, les semis n'ont rien donné, sauf pour quelques espèces vigoureuses.

Le mûrier a parfaitement réussi, et j'en ai 10 à 12,000 plants. Il vient

même naturellement de semence tombée des arbres en terre labourée, et j'en ai ainsi un millier de plants naturels.

L'acacia de cinq mois de semence a 1 mètre, a 2 mètres et 2 mètres et demi de hauteur. C'est le plus vigoureux de tous les semis. C'est l'arbre de la plus grande espérance pour le reboisement des terrains secs; car c'est par l'envahissement d'espèces rustiques et pullulantes qu'on pourra combattre avec avantage les herbes sauvages et le palmier nain, la méthode de défrichement complet décuplant et vingtuplant le prix du sol.

Le vernis du Japon, le frêne indigène, l'érable, le sycomore, ont bien réussi et donné des plants de $0^m,30^c$ à $1^m,50^c$ de hauteur.

Le platane de semis a levé, mais semé trop tard, en mai, il a été grillé par l'ardeur du soleil, ainsi qu'une multitude d'autres jeunes semis dont partie eût réussi, semée en automne ou vers la fin de l'hiver.

Les semis d'orangers et de palmiers ont bien réussi; je signale ce dernier arbre, qui produit de bons fruits dans le sud-est de l'Espagne et qui doit en produire en Afrique dans les expositions convenables, si on en choisit bien l'espèce. Je compte tirer d'Elche, province d'Alicante, des semences d'une espèce de dattier acclimaté depuis longtemps dans un climat plus froid que celui de la Mitidja.

Les graines semées en terre vierge nouvellement défoncée et non arrosée n'ont pas même levé, vu l'infécondité du sol, sauf le vernis du Japon et l'acacia.

Le marceau de semis n'a réussi qu'en terre incessamment détrempée.

Les boutures d'osier, de saule, de marceau, sont admirables et ont donné des jets de 2 mètres au moins de hauteur.

Toutes les autres boutures de peupliers, platane, grenadier, vigne, figuier, etc., et même celles des bois durs tels que le carroubier, ont réussi.

Les semis de pins maritimes et d'Alep sont satisfaisants. Les autres espèces d'arbres résineux se défendent mal des ardeurs de l'été.

La canne à sucre, plantée par boutures couchées, a donné en cinq mois des jets de 3 à 4 mètres dans un sol arrosé. Ce végétal est d'une immense portée pour l'engrais du bétail : car il est des plus abondants en sucs nourriciers, et peut être coupé dans la saison sèche quand la nourriture manque. Il peut donner le vingtuple d'une prairie de même étendue.

Toutes les légumineuses, pastèques, courges, melons, concombres, raves, etc., d'Égypte, ont bien levé, mais l'espace et le temps ont manqué pour le développement de leur culture.

Les blés de la haute et de la basse Égypte, l'orge, les fèves, les lentilles de même origine, semés en mars et avril, ont réussi d'autant mieux qu'ils étaient en terre plus fraîche. Le blé de la haute Égypte, dit blé Saïdi, et l'orge, ont donné les plus beaux résultats, et il en a été de même dans la plaine, chez M. Borely de Lassapie, à qui j'en avais transmis.

Le trèfle alexandrin, la luzerne d'Arabie, ont donné un produit abondant en terre arrosée.

Je dois ajouter que je suis en mesure de tirer d'Égypte toutes sortes de graines, par suite de la bienveillance de Soliman-Pacha.

La lentille seule s'est bien défendue contre une sécheresse continue, en lieu élevé.

Le sésame a réussi, en lieu arrosé seulement; il porte graine en ce moment.

La betterave a donné des racines énormes en lieu non arrosé.

La garance, semée en lieu sec, mais en hiver, donnait trois mois après des jets de 0^{m}, 30^{c} à 0^{m}, 50^{c} de longueur très-vigoureux.

J'ai fait préparer certains sols pour la culture des mûriers et d'autres arbres, avec vignes suspendues à hauteur et avec des cultures intermédiaires comme en Lombardie, en Campanie, et dans le royaume de Valence.

Je dois remarquer que, vu l'époque avancée des essais, ils ne peuvent être regardés comme bons que pour les espèces les plus vigoureuses.

En général, il est à remarquer que l'époque du semis ou de la plantation, la nature du sol, la quantité d'eau, l'exposition, le degré de culture de la terre, influent encore plus qu'en Europe dans un climat qui parcourt les extrêmes de l'humidité et de la sécheresse; les résultats ont donc été généralement beaux ou tout à fait nuls.

Je compte développer ces essais et établir dans la propriété des pépinières avantageuses; j'y ai préparé les bâtiments, construit un pont et trois ponceaux pour les eaux, réparé un des deux moulins à farine que le ruisseau fait mouvoir, construit un lavoir pour le blé indigène destiné à la mouture, et enfin ouvert trois carrières de pierre dure, de moellons et de pierre tendre, le tout depuis le 1er avril 1846.

Tel est, monsieur, le résultat de mes premiers essais de culture.

Je suis, etc.

T. Fortin d'Ivry,

Prop^{re} au ruisseau de Kouba, près d'Alger.

Je joins une note sur le domaine de la Reghaia et sur les commencements de colonisation que j'y ai entrepris.

DOMAINE DE LA REGHAIA.

Note sur les commencements de colonisation qui y sont entrepris.

Le domaine de la Reghaia, situé à 28 kilomètres d'Alger, entre la route de Dellys et la mer, a plusieurs milliers d'hectares de superficie.

La rivière de la Reghaia, qui le traverse du sud au nord, sur un cours sinueux de 8 kilomètres environ, n'est pas le produit des pluies, mais bien de sources constantes; navigable jusqu'à 6 kilomètres de la mer, elle a plusieurs mètres de profondeur; large de 30 mètres au moins vers son embouchure, elle se réduit peu à peu jusqu'à 10 mètres vers la ferme, et elle

faisait tourner un moulin maure dès sa source; d'autres sources nombreuses viennent successivement la grossir. En outre, il existe à l'est un canal profond et navigable, de plusieurs kilomètres de longueur.

L'avantage de toutes ces eaux est immense dans un pays où la végétation est en raison de l'humidité; elles offrent de plus une communication avantageuse par mer avec Alger au moyen d'un transbordement, car, en ce moment, la rivière est souvent entravée par une barre de sable apportée par les vagues à son embouchure. Cette barre peut facilement disparaître; mais il sera difficile, à moins de travaux notables, de l'empêcher de se réformer.

Il existe près de l'embouchure une anse rocheuse à fond acore, garnie d'herbes, profonde de 1 et demi à 3 mètres, bien protégée contre les vents du nord par une ligne circulaire de brisants, et qui peut devenir un abri avantageux pour les barques de transport et de pêche qui exploitent la côte poissonneuse du cap Matifou à Dellys.

Un ancien château turc, bâti par Omar-Agha, pour dépôt de la cavalerie préposée à la garde de l'est de la plaine, s'élève sur un versant à l'est et à peu de distance du point où la rivière commence à être navigable. Réparé par MM. Mercier, Saussine et compagnie, qui dépensèrent dans le domaine 250,000 francs environ, il a été brûlé et ruiné par Ben-Salem à la reprise des hostilités, en 1839.

Le domaine a environ un dixième de sa superficie, soit en terres défrichées, cultivées, puis abandonnées, soit en prairies naturelles; le reste consiste en plages de sable, broussailles clair-semées, hautes broussailles et bois, plus ou moins susceptibles d'exploitation. Il y a grande quantité de chênes verts et nombre d'oliviers qui peuvent être greffés.

L'exploitation des bois peut avoir lieu soit pour le charbon, soit pour le bois à brûler, et la seule grande difficulté est d'empêcher les incendies habituels des Arabes, qui mettent le feu pour obtenir plus facilement du charbon et pour faire repousser l'herbe avec une nouvelle vigueur.

Le domaine est borné de tous côtés par la mer, par des cours d'eau ou ravins, et par des collines élevées, qui se ramifient le long de la mer ou descendent vers la vallée de la Reghaia.

Il présente toute espèce de sol, depuis le plus fort et argileux jusqu'au sol le plus léger et sablonneux. La plus grande partie est une terre végétale, siliceuse, chargée d'humus et facile à manier; le fond de la vallée, limoneux et humide, est d'une extrême fertilité.

Un grand nombre de cultures, soit céréales d'Europe et d'Afrique, soit plantes légumineuses, soit arbres, et mûriers notamment, même le tabac, le coton, l'indigo, la garance, y ont été essayées autrefois et y ont parfaitement réussi. Il existait près des bâtiments une orangerie magnifique, qui a été presque complétement détruite par le feu.

Les matériaux y abondent, l'argile, le sable pur, la pierre à chaux ou à bâtir, moellons ou pierres de taille: le granit même a été reconnu sur une longueur de plusieurs kilomètres, affleurant à la sommité des collines non

loin du rivage. Il peut à lui seul être d'un grand avantage pour la fourniture du pavage d'Alger.

En ce moment (septembre 1846), 25 ouvriers travaillent, sous la direction d'un ingénieur, à la réparation des bâtiments. Il a fallu faire les transports par mer et par terre en arrangeant les routes, établir une forge, ouvrir des carrières, établir un four à chaux, une briqueterie et tuilerie; on défonce la partie destinée à la pépinière, on rétablit l'orangerie.

Les eaux sont amenées pour l'arrosage.

Une tribu arabe, composée de propriétaires dans la Mitidja, a été établie pour la garde de la propriété et pour la culture d'une partie de terrains non remués depuis sept ans.

Cet hiver et au printemps, des bâtiments de la ferme, de 60 mètres sur 58 de largeur, enceignant une cour avec magasin au milieu, seront réparés, une pépinière sera établie; des rigoles d'arrosement ou de dessèchement seront creusées; des prairies nettoyées et coupées par de longues plantations de peupliers surtout, saules, trembles, plataniers et osiers; des essais en grand de diverses cultures, des semis forestiers, seront faits; la canne à sucre, dont la réussite est certaine, sera plantée en grand pour la nourriture des bestiaux.

Enfin, on peut espérer se garantir des feux des Arabes, au moyen d'une garde sévère et de larges tranchées dans les bois.

Une autre tribu sera établie pour garder l'extrémité sud-est du domaine; et enfin, une vaste ferme avec, autant que possible, à l'aide de l'administration, un centre de population européenne.

Le commencement d'une exploitation aussi vaste, à distance de tout établissement, présente de grandes et nombreuses difficultés; les transports sont fort chers, et il a fallu envoyer dans la Kabylie pour acheter bon nombre de bœufs à bas prix. Cet essai, tenté par un homme d'expérience et d'énergie, a réussi.

Il a fallu amener des ouvriers d'art, trouver et ouvrir des carrières, établir four à chaux et briqueterie, mettre en état les terrains difficiles et ravinés pour faire passer les transports, et se fournir à Alger.

Mais l'abondance des eaux et des sources salubres, de bois et de pierre, de pâturages, de terres arrosables et cultivables, la chute d'eau, la rivière et le canal navigables et poissonneux, les ressources de la mer, la proximité et communication par eau avec Alger, le voisinage de la route de Dellys, et le besoin d'une communication par terre avec cette dernière ville, la nécessité de clore l'est de la Mitidja, entre le Foudouk et la mer, par un centre de population; tout enfin se réunit pour faire de la Reghaia un centre d'exploitation et de population du plus grand avenir.

T. Fortin d'Ivry.

TRADITIONS ET PROPHÉTIES ARABES.

LE MOULE-SAÂ ET LE MOULE-DRÂ (1), BOU-MAZA ET ABD-EL-KADER.

I. — De la tradition arabe et du caractère qu'elle imprime au peuple. — Tradition de Moule-Saâ. — Prophéties. — Sidi-el-Boukrari. — Ben-el-Benna-el-Tlemceni. — Sidi-Aïssa-el-Lagrouati. — Sidi-el-Akredar.

La religion musulmane se transmet à travers les générations par les livres sacrés et par la tradition; mais comme le peuple arabe est, depuis sa décadence, dans un profond état d'ignorance, même sur les choses qui importent le plus à l'existence des sociétés, la tradition joue chez lui, dans la transmission du dogme et des croyances religieuses, un rôle bien plus important que l'écriture.

Dans certaines contrées de la Kabylie et du Dhara, le livre (*Koran*) est à peine connu, et les générations se transmettent les idées les plus absurdes et les plus bizarres sur leur origine et leurs destinées.

Mohhamed ayant fait une religion qui est à la fois la règle de conduite de l'homme envers Dieu et envers son semblable, il en résulte que la religion est chez les Arabes la science morale universelle. Un *taleb*, un savant, est un homme à consulter pour les affaires particulières comme pour les questions religieuses. Il règle les consciences et aussi les débats judiciaires. Il est à la fois prêtre, magistrat et gouvernant... Le savant, étant à la fois le régulateur des intérêts divins et des intérêts matériels, exerce une grande influence sur le peuple; il en exerce une très-grande aussi sur la tradition: il est pour l'ignorant la vérité incarnée. L'homme grossier, qui par sa position n'est à la portée d'aucune instruction, recueille les paroles qui sortent

(1) M. le capitaine du génie Richard, chef du bureau arabe d'Orléansville, publie, sur l'insurrection du Dhara en 1845 et 1846, un livre rempli d'intérêt et de faits nouveaux, qui prouvent la connaissance approfondie que l'auteur a du caractère et de l'esprit des Arabes. Nous en extrayons des détails fort curieux sur les traditions et les prophéties répandues parmi les indigènes de l'Algérie, et auxquelles les plus éclairés, ainsi que les plus ignorants, accordent une foi aveugle, dangereuse et menaçante, pour la domination française.

Nous saisissons avec plaisir l'occasion d'annoncer la réapparition prochaine d'un journal pour lequel nous avons déjà manifesté notre estime, *la France algérienne*, qui le premier a fait connaître l'*Étude sur l'insurrection du Dhara*, par M. Ch. Richard.

de sa bouche comme des oracles venus d'en haut. On redit, parmi le peuple, certaines paroles des savants ; ces paroles passent de bouche en bouche, et arrivent enfin à se mêler toutes défigurées à la tradition. Mais comme la tradition est tout pour l'ignorant, elles acquièrent alors une importance à laquelle elles ne pouvaient pas prétendre, et à laquelle leur propagateur même ne visait pas. C'est ainsi que la tradition s'alimente et même quelquefois se modifie.

Toute la science arabe repose sur trois livres : le *Koran*, qui contient les paroles de Dieu communiquées par l'ange Gabriel ; le *Sidi-el-Bou-Krari*, qui redit les paroles du prophète ; enfin le *Sidi-Krelil*, qui expose et explique la loi et qui procède des deux premiers. En dehors de ces trois livres sacrés, les Arabes en comptent beaucoup d'autres ; mais ils n'ont pas l'importance des trois premiers, et sont sujets à contestation ; ils sont à l'islamisme ce que les écrits des Pères de l'Église sont au catholicisme, excellents à lire et à consulter, sans être pourtant doués de l'infaillibilité. Les trois livres sacrés sont connus des vrais savants, des gens de loi. Un kadi surtout ne marche jamais sans un Sidi-Krélil, mais la plupart des tolbas de montagne n'en savent pas les premiers mots. Toute leur instruction consiste à écrire quelques actes et quelques lettres, qu'ils ne peuvent déchiffrer eux-mêmes, et à savoir mieux que le vulgaire les merveilles de la tradition.

La majorité des Tolbas vivant dans une ignorance profonde, il en résulte qu'ils ne peuvent rien enseigner de sensé au peuple, et que celui-ci ne sait que ce que la tradition et la superstition la plus grossière lui apprennent.

La croyance la plus extraordinaire et qui a le plus d'influence sur l'avenir du peuple, et sa manière d'être, est celle du *Moule-Saâ*, c'est-à-dire le *maître de l'heure*, ou mieux, le *dominateur du moment*.

Les Arabes vivent constamment dominés par la crainte de l'arrivée d'un envoyé du ciel, désigné par eux sous le nom de *Moule-Saâ*, qui doit renverser tout ce qui existe, jeter l'humanité dans d'horribles bouleversements, et établir, pendant quelque temps seulement, une certaine félicité publique, comme compensation à tous les désastres qu'il aura produits, à tous les flots de sang qu'il aura fait répandre. Cette idée effrayante de l'avenir est appuyée sur des prophéties non contestées, et tout Arabe, quel que soit le degré de ses lumières, y croit aussi sincèrement que le plus fervent catholique peut croire à tel point essentiel de son dogme, à la Trinité, par exemple.

Ces prophéties sont de deux sortes : les unes sont écrites, et ne sont généralement connues que des savants ; les autres sont simplement transmises par la tradition, et, quoique souvent d'origine très-incertaine, sont bien plus répandues et ont bien plus de crédit que les premières.

Sidi-el-Boukrari est le premier des écrivains sacrés, qui annonce en termes généraux, mais pourtant suffisamment clairs, l'arrivée d'un homme extraordinaire qui changera tout ce qui existe. Voici cette prédiction :

« Un homme viendra après moi. Son nom sera semblable au mien ; « celui de son père semblable au nom de mon père, et le nom de sa mère

« pareil à celui de la mienne. Il me ressemblera par son caractère, mais « non pas par les traits du visage. Il remplira la terre de justice et d'équité.»

Disons d'abord que Sidi-Boukrari ne fait que répéter les paroles de Mohhamed, et qu'ainsi c'est le prophète lui-même qui parle dans cette prophétie. Aussi jouit-elle d'une autorité et d'un crédit immenses : tout musulman y croit comme à son existence. Il est donc bien établi à ses yeux qu'il est constamment sous le coup d'un bouleversement qui peut éclater au moment où il s'y attendra le moins. Cette prophétie ne dit pas, en termes positifs, que cet homme qui viendra après le prophète bouleversera tout; mais les commentaires des savants le disent d'une manière certaine, et puis, en y réfléchissant bien, la chose ressort du sens même des paroles.

Il est dit que le Moule-Saâ, car c'est lui qui est ainsi désigné, s'appellera du nom du prophète, et que le nom de son père sera le même que celui du sien. Il s'appellera donc Mohhamed-ben-Abd-Alla, puisque le père du créateur de l'islamisme se nommait Abd-Alla. Ceci explique pourquoi tous ceux qui dans la révolte du Dahra (en 1845 et 1846) ont prétendu au rôle d'*envoyé de Dieu*, de *Moule-Saâ*, se sont fait appeler : Mohhamed-ben-Abd-Alla. Ce nom était le premier signe de leur mission divine, et, comme du reste ils devaient, par leur nature même, être inconnus à tout le genre humain, on conçoit qu'ils devaient prendre de très-grandes précautions pour que leurs véritables noms fussent complétement ignorés dans les lieux où ils exploitaient la crédulité publique.

Le prophète dit que l'homme qu'il annonce ainsi lui ressemblera par le caractère; les savants en concluent qu'il sera d'humeur fort conquérante; qu'il exterminera bien des peuples et ruinera bien des dynasties. Ce commentaire est, en effet, fort rationnel. Ils ajoutent que puisqu'il doit remplir la terre d'équité et de justice, il faudra d'abord qu'il détruise toutes les iniquités qui y règnent maintenant, et, par suite, qu'il fasse mettre à mort les auteurs de ces iniquités. Cet autre commentaire, qui est aussi admissible que le premier, implique bien des exécutions sanglantes, bien des têtes coupées. Les hommes iniques, pour les musulmans, sont non-seulement ceux qui commettent des crimes que poursuivent les lois, mais encore ceux qui ne suivent pas les préceptes religieux. Or, comme toutes les générations qui se sont succédé, depuis que l'étendart du prophète flotte, ont toutes enfreint les saints préceptes, et ont commis toutes les abominations possibles dans le sens religieux, malgré les avertissements des saints personnages qui, de temps à autre, venaient leur reprocher leurs péchés et essayer de les ramener au droit sentier; chacune d'elles a dû vivre et s'éteindre constamment, dominée par un sentiment de terreur, en regardant son avenir. La génération actuelle, ne valant pas mieux que les précédentes, et même, au dire de tous les tolbas, valant beaucoup moins qu'elles, doit être tout autant, sinon davantage, dominée par la peur de la vengeance divine.

La prédiction de Sidi-el-Boukrari a besoin de certains commentaires, et ne dit rien sur l'époque de l'arrivée du Moule-Saâ. En voici une beau-

coup plus implicite, qui donne plus de détails, et qui détermine l'époque de son avénement; c'est celle de Ben-el-Benna-el-Tlemceni.

« Dans la soixante et dixième année du XIIIe siècle, un homme, nommé « Mohammed-ben-Abd-Alla, sortira du pays de Sous-el-Akci. Il aura avec « lui 1600 tentes; il entrera dans la ville de Maroc et ira de là à Fez, il « s'avancera ensuite sur Tlemcen, et ira jusqu'à Oran, qu'il détruira. De là, « il marchera sur le pays de la Chaux, qui est Alger; il campera dans la « Mitidja, et y restera quatre mois; ensuite il abandonnera Alger, ira à « Tunis, y restera quarante ans, et mourra.»

On le voit, celle-ci est beaucoup plus claire. L'envoyé du ciel doit venir dans la soixante et dixième année du XIIIe siècle de l'hégire, qui est celui que comptent maintenant les musulmans. Nous sommes dans la soixante-deuxième année de ce siècle; c'est donc dans huit ans, c'est-à-dire en 1854, suivant l'ère chrétienne, que cet instrument de Dieu accomplira sa terrible mission.

Ben-el-Benna ajoute quelques détails sur la personne même de *Moule-Saâ*. « Il sera jeune, beau de figure; il aura des petites lèvres fines, un nez « un peu retroussé et un signe particulier au front, à peu près comme une « lentille. Il sera en outre très-instruit et très-versé dans les saintes écri- « tures.»

Mais en voici une autre, de Sidi-Aïssa-el-Lagrouati, qui a un caractère plus menaçant et plus lugubre, et qui, pour cette raison, doit avoir probablement plus de poids aux yeux des Arabes :

« Publie, ô crieur, publie ce que j'ai vu hier en songe.

« La calamité qui viendra est un mal qui surpassera tous les maux ima- « ginables; les yeux n'ont rien vu de pareil, l'homme abandonnera son en- « fant. Il nous viendra un bey soumis aux chrétiens. Son cœur sera dur; il « se lèvera contre mon maître d'origine noble, dont le cœur est doux, qui « est beau et prudent, et dont le commandement est juste.

« Publie, dis : Tranquillisez-vous; ce qui est arrivé les a dispersés : ils se « sont réfugiés derrière l'étang salé, ils sont montés sur la cime du Kahar; « leurs chrétiens ont quitté Oran.

« Le sultan sera juste et équitable envers les Arabes soumis; il sera le « destructeur des traîtres, un glaive exterminateur pour eux. »

Cette prophétie, ainsi qu'on le voit, a quelque chose de celles de Jérémie, et, comme elles, s'exprime avec un certain mystère, et a besoin de quelques explications pour être bien comprise.

La calamité dont il est question est celle que la guerre que nous avons faite, pour établir notre domination, a dû nécessairement amener dans le pays; seulement elle est décrite là avec une exagération tout orientale. Mais il ne faut pas en vouloir à Sidi-Aïssa; un saint musulman comme lui ne pouvait pas s'exprimer d'une autre manière à notre égard.

Le bey soumis aux chrétiens est Sid-el-Aribi, notre kalifa de la Mina. C'est l'opinion des tolbas qui connaissent cette prophétie et en expliquent le

sens; et il ne faut pas se le dissimuler, elle est de nature à inquiéter sérieusement ce kalifa, quoi qu'il en puisse dire, et quelles que soient les preuves de fidélité qu'il ne cesse de nous donner chaque jour.

Sid-el-Aribi est jeune encore : il est à l'âge où un Arabe, qui est surtout dans une position aussi brillante que la sienne, se moque un peu de la religion et traite assez légèrement ses préceptes. Mais il y a de fortes présomptions pour que ces paroles sacrées réveillent tôt ou tard en lui ses scrupules religieux, et appellent dans son âme le remords et le repentir. Il est à craindre, en effet, que cette prophétie ne se dresse un jour tout à coup devant lui comme une menace du ciel, et qu'alors il n'essaye de se faire pardonner les péchés dont il s'est couvert en nous servant. C'est, du reste, un moment de crise que subissent tous les Arabes dans leurs vieux jours, quand, suivant la loi de la nature, ils commencent à pencher vers la tombe. C'est à ce moment qu'ils sont le plus dangereux; car un puissant moyen d'expiation étant de faire du mal aux chrétiens, ils sont alors dans de fort mauvaises dispositions contre nous, et sont capables de tous les crimes. Nous ne voulons pas dire pour cela que Sid-el-Aribi nous trahisse ouvertement un jour; telle n'est pas notre pensée; mais il peut très-bien se faire qu'après un certain temps de bons services, il nous salue poliment et aille à la Mecque prier le prophète d'intercéder pour lui et de lui obtenir le pardon de ses péchés...

Le bey soumis aux Français s'élèvera contre celui que Sidi-Aïssa appelle son maître, et qui n'est autre chose que le Moule-Saâ. Ces paroles ont une grande portée dans la crise insurrectionnelle, et ont donné à Bou-Maza un titre à son identité avec l'envoyé du ciel prédit; ses partisans ont dû les exploiter à son profit avec beaucoup de succès. Et en effet, on sait que Sid-el-Aribi a combattu d'abord le chérif avec énergie, et qu'il ne lui a cédé le terrain qu'après avoir fait tous ses efforts pour le repousser.

Les paroles qui suivent ont un à-propos encore plus frappant, et ont dû produire une très-grande sensation, surtout au moment où les événements semblaient leur donner raison.

Il est dit que ce qui s'est passé a dispersé les infidèles, qu'ils se sont réfugiés derrière l'étang salé, et de là sur la cime du Kahar. Or, c'est à peu près ce qui a eu lieu. Après l'abandon de son goum, notre kalifa s'est retiré, avec les tribus qui lui restaient fidèles, sur la Mina, sous la protection de notre établissement de Sidi-ben-Hhacel, et derrière l'étang salé des Akerma. Il ne lui restait plus qu'à continuer sa retraite jusque sur le Djebel-Kahar entre Oran et Arzeu, pour accomplir la prophétie de point en point. On comprend l'influence immense qu'elle dut donner au chérif, au moment où, après avoir repoussé le général de Bourjolly des Flittas, où la faiblesse de sa colonne ne lui permettait pas de tenir plus longtemps, il vint se promener en triomphateur dans la plaine du bas Chélif, après avoir en effet rejeté les chrétiens et leurs serviteurs musulmans, derrière cet étang salé dont parle la prophétie. Tous les cavaliers de son goum, alors immense, durent s'attendre à voir, d'un instant à l'autre, les infidèles qu'ils tenaient

ainsi bloqués fuir devant eux et se réfugier en toute hâte sur la cime du Kahar. Ce moment est l'apogée de la carrière de cet homme extraordinaire. La confiance qu'il inspirait alors était telle, qu'il put conduire ses soldats au pillage des propres douars de Sid-el-Aribi et de toute la smala qui l'avait suivi dans sa mauvaise fortune, et cela sous le canon même de Sidi-ben-Hhacel, et presque sous les yeux de notre colonne campée à Grelizan.

Il n'y a pas à en douter, la prophétie de Sidi-Aïssa-el-Lagrouati a dû être appliquée à Bou-Maza avec succès, et lui-même a dû en tirer un très-grand parti. Mais celle de Sidi-el-Akredar-el-Kreloufi, que nous allons donner, quoique moins authentique peut-être que les précédentes, a cependant dû avoir, pendant la révolte, une plus grande portée qu'elles toutes, attendu qu'elle s'applique d'une manière parfaite à Bou-Maza lui-même.

Voici les paroles de Sidi-el-Akredar :

« Il viendra un chérif de la race de Hhassem, il s'élèvera derrière le fleuve, « et tuera les Français avec les soldats du Dhara. »

Cette prédiction, comme on le voit, s'applique on ne peut mieux au chef de la révolte du Dhara. Le fleuve qui est désigné ici est le Chélif, et cela se devine aisément, en voyant dans les paroles qui suivent, que le chérif dont il est question doit tirer ses soldats du Dhara. A la vérité il doit être Hassemi, c'est-à-dire issu de Hhassem, le cinquième kalife, fils d'Ali et de Fatima, une des filles du prophète; mais comme il était fort difficile de vérifier la généalogie de Bou-Maza, cette dernière condition importait peu.

Nous pourrions continuer l'énumération et l'examen des prophéties qui ont couru parmi les Arabes, car elles sont très-nombreuses et très-variées. Mais ce travail nous mènerait trop loin. Nous avons cité celles qui nous ont paru les plus importantes. La liste de toutes les autres serait vraiment trop longue, car on peut dire que chaque localité a son prophète. Chaque *rouba* (1) que l'on voit blanchir à l'horizon renferme presque toujours les cendres d'un saint homme, dont les paroles, recueillies par la tradition, sont considérées dans le pays comme des oracles, comme autant d'indications pour ce qui doit s'accomplir dans l'avenir.

II. — Sens résumé des diverses prophéties citées. — Caractère qu'elles impriment au peuple. — Connues et admises par les Arabes de toutes les conditions. — Parallèle entre Abd-el-Kader et le Moule-Saâ. — Croyance de l'émir dans le Moule-Saâ.

Quoi qu'il en soit des prophéties dont nous avons expliqué le sens, qu'elles soient vraies ou apocryphes, elles n'en ont pas moins une influence immense sur les croyances et le caractère du peuple, et comme telles elles méritent toute notre attention. Peu nous importe, en effet, qu'elles soient

(1) Petite construction surmontée d'un dôme pointu, qui sert de tombeau à un saint ou à perpétuer un souvenir sacré.

authentiques ou non, l'important pour nous, c'est qu'elles soient considérées comme telles. Nous ne pouvons avoir l'intention d'engager une discussion religieuse avec les Arabes, ni prétendre leur démontrer, à l'aide de notre logique et de nos documents historiques, qu'elles sont absurdes; nous perdrions notre peine. Toute discussion à ce sujet n'aurait qu'un résultat : ce serait de convaincre encore plus les Arabes que nous sommes des impies et des ignorants en matière religieuse; car, à leur point de vue, il n'en peut être autrement. Ces prophéties sont crues par eux et admises comme des indications certaines de l'avenir. Voilà ce qui est essentiel, voilà ce qui est important pour nous. Maintenant, résumons succinctement leur sens général, et voyons la conséquence que nous devons en tirer.

La première de toutes et la plus incontestable, celle de Sidi-el-Boukrari, établit, en termes positifs, qu'*un homme viendra, après le prophète, à une époque indéterminée, pour renverser tout ce qui existe, et constituer un ordre nouveau.* Tous les Arabes, quel que soit leur degré d'instruction, ont donc suspendue sur la tête, comme une autre épée de Damoclès, la menace de l'arrivée d'un être extraordinaire qui bouleversera leur état, leur fortune, et jusqu'au gouvernement existant. C'est là la croyance capitale. Cette croyance, ainsi qu'il est facile de le conclure, ôte à l'Arabe toute confiance dans la durée de la condition dans laquelle il vit, et le jette dans une incertitude incessante sur son avenir.

D'autres prophéties donnent des détails plus circonstanciés sur la venue de celui que le peuple désigne sous le nom de Moule-Saâ. Ainsi, celles de Ben-el-Benna et de Sidi-Aïssa-el-Grouati indiquent à elles deux l'époque de son arrivée, le signalement du personnage, les divers actes qu'il doit accomplir, mais elles ne s'occordent pas sur le détail des événements. Aussi, telle qui admet les paroles de Sidi-el-Benna peut rejeter celles de Sidi-Aïssa. Il en est de même des autres que nous avons citées et de celles qui circulent parmi les masses et que nous n'avons pas reproduites. Mais ces contradictions et ces opinions contraires qui circulent sur le *Moule-Saâ* ne font qu'ajouter encore à l'incertitude de l'avenir et faire redouter davantage les bouleversements prédits. Ainsi, celui qui croit aux paroles de Ben-el-Benna n'est, en définitive, pas bien sûr de n'être pas dans l'erreur, et pense quelquefois que Sidi-el-Akredar ou tout autre prophète pourrait bien avoir raison sur le premier. De cette manière, un Arabe quelconque, quelle que soit du reste sa conviction à ce sujet, doit, à la première nouvelle qu'il reçoit de l'arrivée de Moule-Saâ, frémir de tout son corps et l'admettre comme vraie, car le fait de l'événement est évidemment plus fort que ses opinions particulières. En admettant même que, dans sa pensée, le Moule-Saâ dût venir dans un autre temps, il pense alors qu'il s'est trompé, et que telle prophétie qu'il avait rejetée jusque-là comme fausse est vraiment la bonne, puisqu'elle est confirmée par le fait.

Il résulte donc bien, des idées que nous venons d'émettre, que les Arabes n'ont aucune confiance dans la stabilité de l'ordre social dans lequel ils vivent, et que, bien au contraire, ils s'attendent à tout moment à une

brusque révolution qui doit le changer de fond en comble. Il en résulte aussi, et ceci est le fait capital, que les Arabes n'ont aucune confiance dans la durée de notre domination, et que, loin de là, ils ont la conviction intime que nous serons, tôt ou tard, rejetés hors de leur territoire, comme l'ont été les Espagnols. Ayant constamment dans la pensée que nous pouvons quitter leur pays d'un jour à l'autre, il leur est impossible de nous faire une soumission sincère, et en ceci l'intérêt religieux s'accorde avec l'intérêt matériel ou terrestre; car, non-seulement ils commettent une impiété en se soumettant à l'autorité des chrétiens, mais encore ils attirent sur leur tête toutes les vengeances du terrible Moule-Saâ. Ainsi, la soumission des Arabes envers nous ne peut être, dans le fond de leur pensée, qu'une snspension d'armes...

On pensera peut être que ces curieuses prophéties, qui donnent à l'Arabe cette déplorable inquiétude de l'avenir, ne sont connues que des gens qui ont reçu une certaine instruction, et sont ignorées par le commun du peuple. C'est une erreur, elles sont aussi répandues que possible. Les *Medhhas*, sorte de chanteurs historiens, qui ne redisent dans leurs chants sévères que les faits du passé et les promesses de l'avenir, se chargent de les colporter et de les livrer à la curiosité publique. Dans les marchés, dans les fêtes, à la porte de la tente d'un chef, dans les camps, ils racontent les merveilles prédites aux oreilles du peuple assemblé autour d'eux. Les Arabes aiment essentiellement les merveilles et les prodiges; chacun d'eux, on peut le dire, a les contes des *Mille et une nuits* dans la tête, bien qu'il n'en ait jamais entendu un mot; les paroles du *Medhha* sont recueillies par eux comme des oracles et entrent dans leur esprit comme l'air dans le vide. Ils en causent entre eux, les commentent à leur manière, et y ajoutent presque toujours des variantes qui sont très-loin de calmer leur exagération ordinaire. Ainsi, la croyance du Moule-Saâ est aussi populaire que possible.

Les Arabes qui nous sont réellement dévoués, et il en existe pourtant, quoique le nombre en soit fort restreint, y croient aussi sincèrement que les autres, et dans leurs moments d'abandon et de franchise, ils l'avouent sans détour. Quand on leur demande comment avec une pareille conviction ils peuvent se dévouer à notre cause et braver les vengeances qui les attendent, ils répondent qu'ils nous servent avec zèle et dévouement, parce qu'ils sont convaincus que nous sommes trop grands et trop justes pour les abandonner lâchement aux poignards de leurs ennemis, les purs musulmans, quand nous abandonnerons le pays.

Il y a bien aussi une autre idée qui les soutient, c'est qu'il peut fort bien se faire que le Moule-Saâ ne vienne pas de leur temps, et les incertitudes qui règnent sur l'heure de sa venue leur permettent cette espérance. Hhadj-Hhamed, l'agha de l'Ouerensenis, et Si-Mohhamed, l'agha des Sebehhas, les deux seuls serviteurs vraiment dévoués que nous eussions dans la subdivision de Tlemcen, et qui, pour cette raison, ont été assassinés, répondaient franchement, quand on leur posait la question : « Si le Moule-Saâ

« vient avant notre mort, eh bien! nous partirons avec vous quand vous « quitterez le pays. »

De tout ceci résulte une conséquence fort grave, c'est que nous ne pouvons avoir des Arabes dévoués qui nous servent avec zèle, et qui soient incapables de nous trahir, que ceux qui sont disposés à nous suivre, quand les temps seront venus où nous devons être chassés de l'Afrique et retourner chez nous. Il ne faut pas s'étonner, d'après cela, si le nombre de ces serviteurs fidèles est si restreint. En prenant pour base ce que nous connaissons dans la subdivision d'Orléansville, ce nombre n'atteint certainement pas le chiffre de trente pour toute l'Algérie, et encore, pourquoi ne pas le dire franchement? nous ne donnons un chiffre si élevé que pour ne pas choquer trop violemment l'opinion publique, et pour éviter le reproche d'exagération, qui nous serait très-sensible.

Mais on dira peut-être qu'il doit y avoir chez le peuple arabe, comme chez tous les peuples du monde, des hommes d'une intelligence supérieure, qui, devançant leur génération dans sa marche vers l'avenir, doivent se rire de ces croyances populaires, comprendre la grandeur de notre mission et avoir foi dans la durée de notre domination.

Nous ne pensons pas que l'état d'abaissement dans lequel se trouve en ce moment le peuple arabe, comporte de pareilles exceptions. Si-Mohhamed, l'agha des Sbehhas, qui était sans contredit un des hommes les plus avancés de la génération arabe actuelle, et qui pouvait à juste titre passer pour un esprit fort, puisqu'il avait projeté d'aller visiter la France, habillé à la française, ne pouvait pas lui-même soulever ce couvercle de plomb qui pèse sur toutes les têtes arabes. Quand on le mettait sur le chapitre du Moule-Saâ, il commençait la conversation sur le ton de la plaisanterie; on voyait qu'il faisait un effort pour secouer la vieille foi traditionnelle; mais à mesure qu'il citait ses prophéties, sa figure prenait insensiblement un air plus grave, et finissait par atteindre l'expression qui se manifeste devant quelque chose de mystérieux et de sacré. Alors il ne plaisantait plus, son intelligence était étouffée sous ses croyances de *taleb*, et il terminait en disant : « Tout cela est pourtant vrai; » et puis après une pause, quand son insouciance et son audace avaient repris le dessus, il ajoutait : « Eh bien! tant « mieux; si le Moule-Saâ vient de notre temps, j'aurai au moins la cer- « titude d'aller en France... »

Abd-el-Kader, qui est incontestablement le premier homme de la génération arabe actuelle, par son intelligence, son savoir et son audace, croit sincèrement au *Moule-Saâ*, et cette croyance vient souvent le troubler dans les rêves de son ardente ambition. Il sait qu'il n'est en réalité que le représentant de la force matérielle, le *Moule-Drâ* (le maître du bras, l'homme de la force), et ne compte sur l'assistance divine qu'au titre de combattant pour la foi. Il sait bien qu'il ne passe pas, aux yeux du peuple, pour un envoyé du ciel, mais seulement pour le chef choisi par lui dans le but de donner de l'unité aux éléments épars de sa résistance. C'est le représentant de la nationalité arabe qui lutte contre le conquérant et défend sa

religion et son pays. A ce titre, il est saint aux yeux des Arabes et mérite tout leur respect et tout leur dévouement, mais il est soumis à la loi générale qui domine tout chef d'État dans un gouvernement mal constitué. Ses actes sont commentés et jugés par l'opinion publique, et s'ils deviennent trop iniques ou trop oppressifs, il peut, comme tant d'autres avant lui, se faire écraser sous la souveraineté populaire. Aussi, bien des tribus et bien des grands chefs du pays ne se sont pas fait scrupule de lutter contre lui quand, sous le prétexte de la défense de la religion et du pays, il ne visait qu'à satisfaire son ambition et ses intérêts particuliers. La révolte contre son autorité, quand elle touche à l'oppression, est donc une chose toute naturelle, et qui n'entraîne pas nécessairement la vengeance du ciel. Il n'en est pas ainsi pour le *Moule-Sâa:* celui-ci est l'envoyé de Dieu, c'est l'instrument qu'il choisit pour accomplir ses volontés, et quiconque s'oppose à lui assume sur sa tête non-seulement le châtiment des hommes, mais encore la damnation éternelle.

Le *Moule-Saâ* peut commettre tous les actes les plus iniques, il peut même violer les lois et les préceptes religieux, il peut tout changer, tout bouleverser dans les choses de l'ordre moral, comme dans celles de l'ordre matériel; aucune voix ne peut s'élever contre lui, et protester contre ses injustices ou contre ses impiétés, ce serait un sacrilége, car il n'agit que sous l'inspiration divine, et Dieu, évidemment, a le droit de tout refaire et de tout changer.

Nous en avons eu un exemple dans ce qui s'est passé sous nos yeux. Bou-Maza (le chef de l'insurrection du Dhara), commettait journellement des actes réputés irréligieux et très-répréhensibles. Il mangeait et buvait pendant le Ramadan; il priait peu et priait aux heures qui ne sont pas prescrites; il prenait des femmes dans les *grazias*, avait commerce avec elles et ne s'en cachait pas. Il a dévalisé et fait bâtonner Si-bel-Hhassem, marabout très-vénéré de Kalâ, dont il était jaloux, après l'avoir traîtreusement appelé sous prétexte de se concerter avec lui; il a répondu à des gens qui lui réclamaient justice, que pendant quatre ans il abolissait la justice, et que ce n'est qu'après ce temps qu'il la rétablirait : il a commis enfin toutes les infamies et toutes les impiétés qu'un homme peut commettre au point de vue du musulman, et personne n'a osé protester contre lui. Tout cela a été trouvé fort naturel; et aux yeux de la majorité même, toutes ces infractions aux lois et à la religion étaient une preuve de plus de sa mission divine.

On voit qu'il existe une grande différence entre Bou-Maza et Abd-el-Kader. Le premier est le représentant de la volonté divine, le second le représentant de la volonté des hommes; celui-ci doit être, par conséquent, bien au-dessous de celui-là dans l'opinion publique. Il y aurait donc à s'étonner beaucoup de ce que l'envoyé du ciel, le *Moule-Saâ*, ait fait sa soumission au *Moule-Drâ*, l'homme de la force brutale, si les circonstances particulières dans lesquelles ces deux personnages se sont rencontrés ne l'expliquaient suffisamment.

Si Abd-el-Kader et Bou-Maza s'étaient rencontrés dans un pays loin de nous, et où nous ne pouvons agir; dans le Sahara, ou bien même dans le Maroc, nul doute que le premier n'eût été vaincu par le second. Une lutte se serait infailliblement engagée entre les deux héros; le peuple eût été pour Dieu, comme toujours, et l'aristocratie pour le représentant de ses intérêts, c'est-à-dire pour le sultan; dans ces conditions, il n'y a pas à douter de quel côté eût été la victoire. Le chérif eût bien certainement accompli les prophéties, et Abd-el-Kader, s'il n'avait pas perdu sa tête, eût été forcé de la courber devant lui. Mais devant la grande affaire de la guerre contre les chrétiens, il devait en être autrement. Ces deux hommes ne pouvaient pas en venir aux mains sous nos yeux, sans nous faire la partie trop belle; ils ont compris parfaitement, qu'elles que fussent les antipathies secrètes qu'ils avaient l'un pour l'autre, qu'il leur était plus avantageux d'unir leurs efforts contre nous, que de les user dans une lutte de rivalité qui eût amené la ruine des deux. Ils devaient donc d'abord s'unir pour nous combattre, quitte ensuite à se disputer le champ de bataille quand il serait resté en leur pouvoir. Mais, demandera-t-on, pourquoi est-ce Bou-Maza qui a fait sa soumission à Abd-el-Kader, et non pas Abd-el-Kader qui l'a faite à Bou-Maza? La chose est toute naturelle. Bou-Maza, qui avait déjà usé une grande partie de ses forces et de son prestige dans sa lutte contre nous, quand Abd-el-Kader est venu chez les Beni-Ouragr, ne pouvait pas raisonnablement se présenter avec le titre de *Moule-Saâ;* son cortége d'ailleurs ne se prêtait guère à ce rôle en ce moment. Il est venu simplement se soumettre à la seule autorité constituée que les vrais Arabes reconnaissent, et comme ses affaires allaient assez mal alors, il a voulu tirer une nouvelle force de la sanction qu'Abd-el-Kader donnerait à son commandement, et a accepté avec reconnaissance le titre de kalifa, quoique bien au-dessous de ses prétentions. Au résumé, c'est nous qui, en gênant son essor et en obscurcissant son prestige, l'avons forcé à se soumettre à l'émir.

Beaucoup de personnes ont pensé jusqu'à ce jour que toute la question de la conquête se réduisait à vaincre Abd-el-Kader; que celui-ci une fois anéanti ou repoussé pour jamais du Tell, les Arabes viendraient enfin à nous, et que le calme le plus profond succédant à la guerre, nous n'aurions plus à nous occuper que de la colonisation ou de l'exploitation du pays. C'était certainement une illusion bien séduisante, mais c'en était une bien grande.

Ainsi que nous venons de le démontrer, la résistance d'Abd-el-Kader n'est qu'un fait isolé dans la longue résistance que les Arabes opposeront fatalement à notre domination. Quand Abd-el-Kader ne sera plus, un homme venu du désert, du Maroc ou de la Kabylie, viendra, un livre à la main, traînant après lui une invasion de fanatiques, nous culbuter comme un ouragan jusqu'aux portes d'Alger, si nous ne nous tenons pas sur nos gardes. Abd-el-Kader est le représentant de la pure aristocratie religieuse, qui lutte contre nous, en attendant que l'envoyé du ciel arrive. Son temps est mar-

qué; il doit quitter le premier rang et se soumettre de gré ou de force dès que le Moule-Saâ paraîtra.

On pense peut-être que ce que nous avons dit de la conviction particulière de l'émir à ce sujet est exagéré; mais un fait seul en montrera la parfaite exactitude.

Quand Abd-el-Kader apprit l'apparition du chérif dans le Dhara, il ne put contenir son impatience, et écrivit immédiatement à Bel-Kobsili. Celui-ci lui répondit probablement en lui apprenant le véritable état des choses; il dit sans doute que ce chérif se donnait pour le Moule-Saâ, et que plusieurs prophéties justifiaient ses prétentions. Abd-el-Kader, dont toute l'inquiétude secrète est précisément l'arrivée de cet être mystérieux, consulta aussitôt ses livres saints pour s'assurer si, en effet, cette heure fatale pour lui était enfin sonnée. Il est probable que les paroles de Ben-el-Benna furent celles qui le frappèrent le plus, à cause sans doute du rapprochement des dates; il y lut le signalement que nous avons donné, et aussitôt dépêcha deux *talebs* fidèles pour le vérifier sur la personne même de Bou-Maza. Ces deux messagers rencontrèrent le chérif chez les Cheurfa, au milieu de son camp, ils lui dirent qu'ils étaient envoyés par Abd-el-Kader et lui exposèrent franchement le but de leur mission. Le chef de la révolte se prêta de bonne grâce à l'examen qu'ils firent de ses traits et découvrit son front, comme s'il avait été sûr du résultat qu'ils allaient obtenir. Les deux talebs écrivirent le signalement, se retirèrent et l'apportèrent à marche forcée à Abd-el-Kader. Celui-ci, après l'avoir lu attentivement, sembla revenir d'une anxiété cruelle, et déclara que Bou-Maza n'était pas le Moule-Saâ prédit. Et en effet, la figure du chérif ne correspondait pas parfaitement au portrait donné par Ben-el-Benna; il lui manquait la chose essentielle, le signe naturel au front. Il avait bien un tatouage bleu en forme d'étoile, que les Arabes appellent *ouchem*, mais il lui manquait la *mara*, ou signe inhérent à la peau. Le croirait-on? l'absence de cette mara était une des raisons qui faisaient douter certains talebs de la vérité de sa mission...

III. — Notre conquête annoncée par les prophéties. — Paroles de Sidi-el-Akredar. — Idée des Arabes sur leur avenir. — Origine et aliment du mépris de l'Arabe pour le chrétien. — Fausseté de ses relations avec nous. — Un trait de son caractère.

Les Arabes ont des idées parfaitement arrêtées sur leur avenir, leurs livres les en instruisent; ils savent ce qu'ils deviendront et comment ils finiront. On peut dire d'eux qu'ils ont l'histoire de leurs destinées, et qu'ils s'occupent beaucoup plus de cette histoire que de celle de leur passé. Plusieurs de leurs marabouts ont annoncé notre conquête, et les hommes instruits prétendent savoir les détails des opérations que nous devons faire dans le pays.

Le plus remarquable des écrivains sacrés qui parlent de nous est Sidi-el-

Akredar. Ce qu'il dit mérite d'être cité. Nous élaguerons, dans cette citation, tout le nuageux ordinaire aux prophètes, pour ne rapporter que les versets les plus clairs.

Voici ces passages tels que les talebs nous les ont donnés :

« Leur arrivée est certaine dans le premier du 90e, car par la puissance « de Dieu je suis instruit de l'affaire. Les troupes des chrétiens viendront « de toutes parts ; les montagnes et les villes se rétréciront pour nous. Ils « viendront avec des armées de toutes parts ; fantassins et cavaliers, ils tra- « verseront la mer.

« Ils descendront sur la plage avec des troupes, semblables à un incendie « violent, à une étincelle volante.

« Les troupes des chrétiens viendront du côté de leur pays ; certes, ce « sera un royaume puissant qui les enverra.

« En vérité, tout le pays de France viendra. Tu n'auras pas de repos « et la cause ne sera pas victorieuse. Ils arriveront tous comme un tor- « rent pendant une nuit obscure, comme un nuage de sable poussé par les « vents.

« Ils entreront par sa muraille orientale.

« Tu verras les chrétiens venir tous dans des vaisseaux.

« Les églises des chrétiens s'élèveront, la chose est certaine ; là tu les « verras répandre leur doctrine.

« Si tu veux trouver protection, va dans la terre de Kaïrouan, si les « troupes des chrétiens s'avancent, et c'est une chose certaine. Et cela après « l'expédition des chrétiens contre Alger, ils viendront à elle et se répandront « de nouveau. Ils domineront ses Arabes par l'ordre tout-puissant de Dieu ; « les filles du pays seront en leur pouvoir.

« Après eux paraîtra le puissant de la montagne d'Or ; il règnera plusieurs « années selon que Dieu voudra et ordonnera. De tous côtés les lieux habités « seront dans l'angoisse, de l'orient à l'occident ; en vérité, si tu vis, tu « verras tout cela. »

Comme on le voit, ces paroles annoncent d'une manière positive notre arrivée, et donnent des détails curieux sur ce que nous ferons. L'époque de notre invasion est la seule chose qui ne puisse pas s'accorder ; car, en s'y prenant de toutes les manières, soit que l'on compte par années, soit que l'on compte par siècles, il est impossible d'obtenir l'année 1345 de l'hégire où nous sommes entrés à Alger. Les savants disent, à cette objection, qu'il faut qu'une erreur ait été commise par les copistes qui ont reproduit le manuscrit de Sidi-el-Akredar ; car il ne peut pas leur venir un seul instant dans la pensée que ce soit Sidi-el-Akredar qui ait lui-même commis l'erreur.

Nous devons occuper complétement le pays, la chose est certaine. Nous pénétrerons dans Alger par la muraille orientale : c'est bien ainsi que la chose a eu lieu ; nous bâtirons des églises et nous répandrons notre doctrine : les efforts de M. Dupuch sont là pour donner raison à cette partie de la pro-

phétie; les filles du pays seront en notre pouvoir: quiconque a traversé la rue de la Casbah sait que la chose n'est que trop vraie.

Les divers renforts venus de France, après nos premières opérations, sont aussi clairement annoncés. Il est donc impossible à un bon musulman de ne pas considérer ces paroles comme réellement inspirées par Dieu. Quant aux petites inexactitudes qui s'y rencontrent de temps en temps, le vrai croyant a pour elles une réponse toute prête: les copistes se sont trompés...

Après nous, arrivera le puissant de la montagne d'Or, qui doit nous chasser et nous renvoyer dans notre pays. Ce puissant de la montagne d'Or, ainsi qu'on l'a déjà deviné, n'est autre chose que le *Moule-Saâ*, le sultan exterminateur des infidèles et le régénérateur de la foi. Sidi-el-Akredar annonce aussi plusieurs autres puissants, qui doivent venir pendant notre occupation lutter contre nous et nous créer des embarras. Ces soutiens de la foi musulmane, qu'il désigne sous le nom de *Isaïr* (puissant, fort), doivent se soutenir entre eux, produire, en nous combattant, de grands bouleversements dans le pays, et attirer sur lui de grandes calamités. Cette partie de la prophétie, que nous ne reproduisons pas parce qu'elle est trop obscure, se rapporte parfaitement à la crise actuelle. Bou-Maza, tous les chérifs qui ont paru, et Abd-el-Kader même seraient ces *Isaïrs* annoncés. Ceux qui pensaient d'abord que Bou-Maza était le *Moule-Saâ*, se consolent maintenant en disant qu'il est un simple Isaïr, et leur foi dans les prophéties n'en est pas ébranlée.

Ainsi donc, notre domination est prédite et doit durer un certain temps qui n'est pas défini. Les opinions des savants varient sur sa durée, et tous se livrent à de profondes recherches pour éclairer leurs convictions à ce sujet. Tous ces fanatiques attendent dans la solitude et loin de notre contact impur, les yeux fixés sur leurs livres, l'heure qui doit sonner notre défaite et notre expulsion.

Le Moule-Saâ, après nous avoir chassés, nous succède dans le gouvernement du pays. Son règne doit durer 5, ou 7, ou 9 ans, suivant le dire des talebs. Après quelques années de paix et de prospérité générale qu'il aura produites, en compensation des calamités qui auront payé son avénement, d'autres calamités, encore plus grandes que toutes celles qui auront frappé le peuple arabe, viendront fondre sur lui. *Jadjoudjaoumadjoudja* paraîtra alors. Jadjoudjaoumadjoudja est un peuple innombrable de sauvages que Sidna-Kornin a enfermés entre deux montagnes de pierre, et qu'il a scellées sous un grand couvercle de fer. Quand ce couvercle de fer aura été suffisamment rouillé par le temps, les prisonniers, qui ne cessent de le secouer, finiront par vaincre la résistance qu'il leur oppose et feront irruption dans le pays. On verra alors une dévastation à nulle autre pareille. Quand ils passeront près d'un fleuve ou d'un étang, ils en boiront toute l'eau d'un trait et le mettront à sec; quand ils traverseront un champ ou un verger, ils en mangeront non-seulement tous les fruits, mais encore toute la végé-

tation de quelque nature qu'elle soit. On comprend qu'en agissant ainsi, ils réduiront bientôt le pays à n'être plus qu'un désert. La calamité sera alors arrivée à son comble. A ce moment, *Jésus-Christ*, que nous avons la naïveté, au dire des talebs, de croire mort, et qui a été seulement enlevé au ciel, descendra sur la terre et exterminera tous les *Jadjoudjaoumadjoudja*. Leurs cadavres couvriront le sol, et comme, en pourrissant, ils produiront infailliblement la peste, Dieu enverra du ciel d'énormes oiseaux qui auront pour mission de les enlever et de les jeter bien loin dans la mer. Le Christ régnera alors dans toute sa majesté et fera goûter aux Arabes une félicité jusque-là inconnue. Malheureusement, ce bonheur ne durera pas longtemps; Sidna-Aïssa, après un règne de courte durée, ira mourir à la Mecque, et après lui, les hommes périssant sans se reproduire, la race humaine s'éteindra insensiblement et la fin du monde arrivera. Voilà la croyance générale des Arabes sur leurs destinées. On voit que c'est un produit confus de quelques passages de la Bible. Jadjoudjaoumadjoudja ne peut être que Gog et Magog, jouant ici le rôle de l'antechrist, qui, suivant le prophète Daniel, doit couvrir la terre de crimes et d'impiétés, et précéder le deuxième avènement du Christ.

Avec de pareilles idées, l'Arabe ne doit espérer aucun bonheur sur la terre, et doit trouver tout naturel le sanglant désordre dans lequel il vit. Ceci est un trait funeste et capital de son caractère, car il nous ôte presque l'espoir de nous l'attacher par le bonheur que la domination d'un peuple civilisé comme le nôtre doit nécessairement lui apporter. Les Arabes, ainsi que tous les êtres vivants, aspirent au bonheur de toutes leurs forces; mais quand ils l'ont goûté quelque temps et qu'une cause légère de désordre vient les agiter, on dirait qu'ils se rappellent tout à coup leurs terribles destinées, et ils s'y précipitent aveuglément, comme poussés par un instinct fatal. Dans ses rapports avec nous, ces tendances déplorables tirent un nouvel aliment de la haine et du mépris traditionnels que tous les musulmans nourrissent contre les chrétiens.

Il est impossible que le principe musulman, qui a disputé la domination du monde au principe chrétien, ne conserve pas pour lui une répulsion invincible. Cette répulsion, en quelque sorte originaire, n'a pu que grandir dans le cours des siècles, toutes les fois que les peuples qui les représentent ont été en contact.

Les Arabes, dans les premiers élans de leur foi primitive, sont venus nous envahir, et, sans la vigueur de l'homme de génie qui gouvernait alors la France, il est probable que douze siècles plus tard nous ne serions pas venus recommencer la lutte dans leur propre pays. La raison qui les avait poussés sur nous, l'enthousiasme de la foi, produisit la grande crise des croisades, la plus extraordinaire qui ait agité le monde chrétien. Huit échecs successifs, en deux siècles, nous forcèrent à la retraite, et le christianisme, retiré dans ses limites naturelles, dut renoncer à la lutte, comprenant en quelque sorte instinctivement que la religion qui proclame la fraternité des hommes ne pouvait pas, sans renier son principe, se propager à travers

le monde à grands coups d'épée. Le christianisme renonça aux croisades, et créa des missions; il entra dans les voies évangéliques qui lui étaient tracées. L'islamisme, prenant sa retraite pour une défaite complète, osa plus tard venir l'attaquer presque chez lui, et commença cette guerre de corsaires qui est la plus grande honte que la chrétienté ait eu à subir. On vit alors des États puissants comme la France, l'Espagne, et qui le croirait, l'Angleterre qui aspire à la souveraineté des mers, payer un tribut annuel au chef de ces corsaires, au pacha d'Alger. Charles-Quint, l'empereur puissant, qui commandait aux deux mondes, veut secouer le joug honteux qui pèse sur la chrétienté tout entière, et il échoue misérablement devant le repaire des forbans.

De cette époque néfaste date le mépris du musulman pour les chrétiens, mépris, osons l'avouer, justement mérité. Avant, c'était la haine; dans les luttes précédentes, les défaites et les succès s'étaient équilibrés des deux parts, l'expulsion de l'Espagne avait contre-balancé nos croisades; mais notre honteuse faiblesse devant ces voleurs de mer qui emmenaient nos pères esclaves à Alger; mais le rôle mesquin et timide de l'occupation espagnole durent ajouter infailliblement le mépris à la haine, et c'était justice. A cette époque de honte pour nous, les Arabes parlaient des chrétiens comme ils parlent à présent des nègres, leurs esclaves, et probablement avec plus de dédain; car le nègre, s'il est vil, est au moins musulman. Nous étions les égaux des juifs, et, en effet, dans l'esprit des Arabes, le terme de *roumi* a été et est encore, pour bien des gens, tout aussi injurieux que celui d'*ihoudi*. L'agha Ben-Zitouni a voulu, sous nos yeux, frapper d'une amende de 50 douros un homme des Sendjes, qui avait osé l'appeler chrétien, et ce n'est qu'avec beaucoup de peine que nous sommes parvenus à lui faire comprendre toute l'impertinence de son indignation.

A cette époque malheureuse, les petits enfants jouaient sous leurs tentes avec les débris de certains objets français, pillés par les corsaires et répandus ensuite dans le pays par les colporteurs arabes, et quand ces enfants demandaient d'où leur venaient ces jouets, leur mère leur répondait qu'ils avaient été pris aux chrétiens, et leur première pensée était un mépris pour ce peuple qui se laissait ainsi prendre tout ce qu'il avait. L'homme, au berceau, commençait donc à nous jeter le dédain, et à mesure qu'il grandissait, les préjugés religieux, développant peu à peu ce premier germe, finissaient par produire l'antipathie et la haine à leur plus haut degré.

Maintenant, pendant notre domination, où bien des causes qui inspiraient ces sentiments hostiles ont disparu, d'autres circonstances viennent, dans le secret de la tente, nous rendre odieux et défigurer notre caractère. L'Arabe, quoique fort malheureux en cet endroit, est pourtant fort jaloux sur ses droits conjugaux. Le sentiment de la pudeur, qui est le parfum de la femme civilisée, étant inconnu à la femme arabe, il essaye de contenir ses déréglements par la terreur. Pour se préserver de ses voisins, il ne compte que sur son fusil; mais pour se préserver de nous, il tâche de nous rendre un objet d'horreur. Il raconte donc à sa volage moitié que nous bu-

vons du sang comme des tigres, que nous égorgeons les femmes et les petits enfants, et que nous mangeons leurs membres tout crus. La moitié n'en croit peut-être rien, mais l'enfant qui écoute ouvre ses oreilles, et ne perd pas un mot de tout ce qui se dit. Ces horribles mensonges se gravent dans son esprit, et lui laissent une impression tout aussi fâcheuse que le jouet dont nous parlions tantôt. Pour lui, nous sommes les ogres de nos fables, et il ne faut pas s'étonner qu'il se sauve à notre approche en poussant des cris de terreur.

C'est ainsi que l'Arabe, tout en voulant préserver sa tente d'un affront qui, quoique extrêmement commun, n'en est pas moins fort affligeant, perpétue dans ses enfants les sentiments d'hostilité et d'antipathie qui l'animent contre nous. Il obtient ainsi deux résultats qui lui sont également chers: le secret de la famille et la transmission de la haine du nom chrétien.

Dans sa nature et dans ses relations avec les siens, l'Arabe ment toujours et ne dit la vérité que par accident, et en quelque sorte par hasard. On doit juger, d'après cela, quel doit être le genre de nos relations avec lui. Nous trahir et nous mentir sont non-seulement deux choses qui sont dans son caractère, mais deux actes extrêmement louables devant sa conscience. Il est fier d'une mauvaise action commise contre nous, comme un Français peut l'être d'un trait d'esprit ou d'un acte de bravoure. Dans ses relations avec nous, il ne peut donc apporter que perfidie et trahison, et l'histoire de nos seize années d'occupation est là pour en témoigner d'une manière éclatante. Malheureusement, il est dans notre caractère d'être extrêmement confiant et de croire assez volontiers à ce qu'on nous dit; c'est un grand défaut, parce qu'avec les Arabes, la première qualité indispensable à quiconque a des relations avec eux, est de ne jamais croire un mot de ce qu'ils racontent. Il faut, pour découvrir la vérité au milieu du déluge de mensonges dont ils l'inondent, employer la méthode connue en topographie sous le nom de *méthode de recoupement*. Ce n'est qu'en prenant plusieurs indications diverses, et partant de sources étrangères qu'on peut, à l'aide de leur coïncidence, s'assurer de l'exactitude d'un fait.

Un Arabe que l'on consulte sur la meilleure route à prendre commence à se consulter lui-même sur celle qui lui convient le mieux, et, pour le plaisir de manger une figue de Barbarie, ou de boire une jate de *leben* (lait) dans un douar ami, il ne se fait pas le moindre scrupule de jeter une armée entière dans des ravins inextricables, et dont elle a beaucoup de peine à se tirer.

Nous pensons avoir maintenant suffisamment fait apprécier la largeur de l'abîme qui nous sépare de l'Arabe, et nous allons, par un dernier trait, essayer d'en sonder toute la profondeur.

IV. — Des confréries religieuses. — Exemples de quelques influences religieuses. — Hostilités entre l'ordre des Moule-Taïeb et celui des Moule-Abd-el-Kader. — El-Hhadj-el-Arbi, chef des Moule-Taïeb. — Un mot sur le Maroc. — Un mot sur le Sahara et sur la Kabylie.

La population du nord de l'Afrique se divise en plusieurs confréries religieuses. Les plus importantes et les plus nombreuses sont celles de Moule-Taïeb et de Moule-Abd-el-Kader. Le chef de la première, El-Hhadj-el-Arbi, a son siége à Ouezan, ville du Maroc, environ à six lieues de Fez; le chef de la seconde a le sien à Alexandrie, la capitale même de l'Égypte. Sans entrer dans le détail de l'organisation et des statuts de ces diverses confréries, nous allons seulement nous occuper du rôle qu'elles jouent dans la lutte du peuple arabe contre nous, et de l'action qu'elles exercent sur lui dans ses rapports avec nous.

Ce qui distingue ces confréries au point de vue religieux, c'est d'abord le *dzeker*, c'est-à-dire les paroles qui doivent être dites sur le chapelet, puis le nombre et la variété des prières, et enfin certaines pratiques de piété particulières. Le dzeker est donné aux khrouans (1), membres de la confrérie, par leurs chefs respectifs ou par leurs correspondants, que les Arabes appellent *moukedam*. Ce *dzeker* est un secret, ainsi que les instituts de l'ordre; c'est en quelque sorte le mot d'ordre des *khrouans;* il ne doit être divulgué par eux sous aucun prétexte.

Ces confréries prétendent n'avoir aucune relation avec les choses politiques; elles prétendent que les affaires de ce monde ne les regardent point, et tout en feignant de ne pas s'en mêler, elles s'y mêlent, malgré leur apparente humilité et leurs protestations, avec beaucoup d'ardeur. Du reste, comme la lutte contre les chrétiens est une affaire essentiellement religieuse, on ne peut guère, en bonne justice, leur reprocher d'y prendre une part active.

Les membres des confréries religieuses ont des relations intimes avec les *zaouïas* (2) de marabouts, bien qu'ils diffèrent de beaucoup de ceux-ci. Les *marabouts*, quoique de race sainte, peuvent aller à la guerre, commander des hommes armés, porter eux-mêmes des armes, comme notre kalifa Sidi-el-Aribi, par exemple, tandis que les *krouans* d'une confrérie ne doivent jamais aller au combat, et ne peuvent porter des armes que par exception, et quand ils craignent pour leur vie. Ils n'ont, du reste, jamais besoin de se défendre; respectés par tout le monde, ils peuvent sans crainte visiter deux camps ennemis; leur faire du mal est un sacrilége qui attire aussitôt sur la tête du coupable la vengeance du ciel. Il perd un œil, il devient sourd, il se casse une jambe, il lui arrive enfin nécessairement

---

(1) *Krouan*, pluriel de *kro*, frère.

(2) Réunion, douar de marabouts qui prennent ainsi le nom de zouas.

un malheur, dont la gravité dépend de la sévérité du saint qui le punit.

Beaucoup d'entre eux sont savants, et s'adonnent à l'éducation des enfants. D'autres, d'un ordre plus élevé, n'enseignent plus à lire; ils se livrent à des travaux plus difficiles; ils expliquent les livres saints aux jeunes gens qui ont déjà vaincu les difficultés de la lecture et qui recherchent une instruction plus étendue.

Ceux qui se livrent ainsi à l'instruction publique ont une influence immense; ils ajoutent au prestige, que tout homme religieux et savant a devant les Arabes, l'ascendant du maître qui instruit.

Les membres des confréries conservent le dépôt sacré des livres et des traditions. Ils expliquent le sens mystérieux des prophéties, et convaincus de leur vérité, ils attendent avec confiance que le moment de notre expulsion soit venu. Dans la conviction que cet évènement s'accomplira un jour, ils se gardent de toute communication avec nous, voulant avant tout paraître sans reproche devant le *Moule-Saâ*. Ces hommes sont nos plus dangereux ennemis; la réputation de pureté et de sainteté qui les entoure leur donne un grand ascendant sur les autres; et comme ils n'emploient leur autorité et leur crédit qu'à nous combattre sourdement dans l'opinion publique, ils nous font un mal d'autant plus dangereux que nous en ignorons la source. Ils nous étreignent de toutes parts dans un vaste réseau de haine et de conspiration : ce sont eux qui font parler les *derouiches* (1) contre nous, qui, suivant les circonstances, répandent telle ou telle prophétie qui nous est hostile; ce sont eux qui font circuler tous ces bruits menteurs sur nos actes, qu'ils défigurent, et sur nos quelques revers dont ils décuplent l'importance. Ils font passer avec une extrémité extraordinaire les lettres incendiaires de l'émir; c'est à eux que ses courriers arrivent, et ceux-ci reçoivent toujours pour leur peine une bonne *diffa* (2) et de bons douros: ces lettres sont, du reste, des sources considérables de bénéfices pour ceux qui les apportent. Bien des fanatiques, dans leur enthousiasme religieux, les payent jusqu'à 10 douros. Tous ces courriers mystérieux qui nous échappent et qui nous glissent entre les doigts comme des anguilles, réalisent à ce métier des sommes considérables, et ont de plus l'avantage d'être bien reçus partout. Nos chefs indigènes les plus élevés, et même ceux sur la fidélité desquels nous comptons le plus, font comme les autres, et croiraient commettre une profanation en arrêtant, ou seulement en recevant mal le messager qui porte le cachet de celui qui combat pour la religion.

Ce sont les membres de ces confréries qui font arriver à destination les secours que les fidèles envoient à l'émir ou à tout autre défenseur de la foi qui lutte contre nous, et ces secours sont plus considérables que nous ne

---

(1) *Derouiches*, fanatiques qui renoncent aux richesses et acceptent la pauvreté pour se livrer plus librement au service de Dieu. Ils sont généralement inspirés et prophétisent.

(2) *Diffa*, hospitalité, cadeaux et repas que les Arabes offrent à leurs hôtes.

pourrions le penser. Enfin, ce sont eux, en un mot, qui centralisent les correspondances, les offrandes qui alimentent la haine du chrétien, qui sont l'âme des conspirations, et qui, un beau jour, quand la lutte s'engage contre nous, apparaissent tout à coup au milieu des groupes hostiles, comme des étendards jusque-là cachés, qui nous semblent flotter au vent pour la première fois...

Il est inutile de le dire, ces confréries religieuses sont hostiles les unes aux autres. Ainsi, celle de *Moule-Taïeb*, qui domine dans le Maroc, et celle de *Moule-Abd-el-Kader*, qui devient plus puissante en s'avançant vers l'est, luttent entre elles, suivant leurs moyens et suivant les circonstances. Le père d'Abd-el-Kader, El-Hhadj-Mahhidin, était le grand *moukedam* de la seconde, et cette circonstance peut expliquer l'antipathie et l'inimitié qui séparent l'émir de El-Hhadj-el-Arbi, et, par suite, de l'empereur lui-même. Peut-être bien qu'au fond de cette répulsion que l'État constitué du Maroc éprouve pour lui y a-t-il autant de haine de moines que de haine de rivaux!

El-Hhadj-el-Arbi, le chef des Moule-Taïeb, exerce une influence immense sur les populations du Maroc et sur celles de l'Algérie. C'est un saint, c'est, pour les musulmans, le représentant de Dieu sur la terre. On raconte qu'il a une mule qui sert à ses ancêtres et à lui depuis plus d'un siècle, et qui ne marque jamais plus de quatre ans. Il a le don des miracles, et les fidèles ne tarissent pas sur les merveilles qu'il exécute journellement. Du fond de sa petite ville d'Ouazan, il correspond avec tout le Maroc et l'Algérie, tient toutes les consciences suspendues à ses ordres, et remue tous les fils secrets qui agitent le peuple arabe. Il peut d'un mot produire bien des commotions et des bouleversements. C'est lui qui désigne le successeur à l'empire, et le nouveau sultan vient recevoir l'investiture de ses mains. Comme on le voit, il jouit de tous les immenses priviléges de notre papauté chrétienne, à l'époque où elle était assez puissante pour mettre le pied sur la tête d'un empereur.

Par une circonstance fort heureuse pour nous, il est l'ennemi religieux d'Abd-el-Kader, et nous avons connu une lettre dans laquelle il le combattait de toutes ses forces, mais avec beaucoup de sens et de raison. Il disait que ce n'était qu'un chef de soldats, incapable de lutter contre nous et de rien constituer; qu'il ne faisait que le malheur des Arabes, et que Dieu s'était retiré de lui à cause de ses iniquités. Il ordonnait de lutter contre son influence, ajoutant que notre heure n'était pas encore venue, et que tous les efforts pour nous ex pulser n'aboutiraient qu'à des désordres sanglants et ruineux pour le pays...

Dans un gouvernement comme celui du Maroc, où la politique touche à chaque instant à la religion, il est impossible que El-Hhadj-el-Arbi n'ait pas une grande influence sur les décisions de l'empereur. Et cette circonstance explique, en dehors de la haine que Mouley-Abd-er-Rhaman éprouve pour l'homme qui vient ainsi établir une autorité rivale à côté de la sienne, les bonnes dispositions qu'il a manifestées à notre égard, dans nos relations avec

lui, depuis la bataille d'Isly. Ces bonnes dispositions ne peuvent être que sincères pour le moment.

Tout le monde comprend maintenant parfaitement cette question du Maroc, qui nous a d'abord paru fort obscure. Il est évident pour tous ceux qui ont un peu réfléchi sur le caractère d'Abd-el-Kader et sur le rôle qu'il prétend jouer, que dans ses projets d'avenir il ne songe à rien moins qu'à détrôner l'empereur lui-même, en soulevant son propre peuple à l'aide du levier puissant dont il dispose : le fanatisme religieux. La deïra de l'émir est le noyau d'un nouvel État qui, des montagnes du Rif, échappées à l'autorité de Mouley-Abd-er-Rhaman, doit lutter à la fois contre celui-ci et contre nous, et s'agrandir graduellement sur les débris qu'il formera autour de lui. L'idée est, sans contredit, très-hardie, et pourrait bien réussir de l'autre côté de la Moulouïa ; l'empereur le sait fort bien. Dans un état aussi mal constitué que le sien, où l'équilibre de la paix n'est jamais qu'instable, une faible secousse peut amener des catastrophes terribles. Devant une si cruelle perspective, il comprend que ce qu'il a de mieux à faire, c'est de s'unir à nous contre l'ennemi commun. Mais, comme il est le chef légitime de l'islamisme, et qu'il doit conserver dans toute sa pureté le dépôt sacré de la foi, et respecter, aux yeux de la foule, jusqu'aux scrupules qu'elle impose ; il ne peut guère s'allier à nous d'une manière ostensible et faire, en quelque sorte, marcher ses soldats à côté des nôtres.

L'empereur du Maroc ne peut être l'allié des chrétiens sans ruiner son crédit, et surtout dans une entreprise ayant pour but d'anéantir le seul homme qui tienne encore l'étendard du prophète et suive rigoureusement les préceptes du Koran. Quand on est souverain d'un État musulman, on ne lutte pas impunément contre le vétéran de l'armée qui combat pour l'intégrité de la foi. Toute manifestation publique indiquant une communauté de vues entre ce souverain et des chrétiens, ne peut que lui être funeste, et grandir le crédit du rival qui se présente au peuple pur de leur contact. L'empereur comprend fort bien les difficultés de sa position, et elles expliquent parfaitement les irrésolutions de sa conduite à notre égard... Une alliance publique des Français avec l'empereur du Maroc, pendant tout le temps qu'Abd-el-Kader durera, ne peut que ruiner l'influence du premier et augmenter d'autant celle du second. Quant à une alliance secrète, nous devrions l'alimenter de tous nos moyens.

Nous devrions, pour profiter efficacement des dispositions actuelles de l'empereur, entretenir auprès de lui et auprès de El-Hhadj-el-Arbi des agents particuliers, dont la mission serait, tout en n'affichant aucun caractère officiel, d'amener Abd-er-Rhaman à agir suivant nos vues. Il serait peut-être plus important d'avoir un agent auprès de El-Hadj-el-Arbi, qu'auprès de l'empereur, et dans le cas où le manque d'hommes capables de remplir des fonctions aussi délicates nous forcerait à n'en employer qu'un, nous pensons qu'il vaudrait mieux le placer auprès du premier qu'auprès du second. Ces agents de l'alliance secrète prépareraient les voies à l'alliance publique qui ne peut avoir lieu qu'à la mort d'Abd-el-Kader. Nous devons le plus

tôt possible entrer en relations avec cet empire menaçant qui touche notre frontière de l'ouest, car une invasion de ces populations indisciplinées et avides de désordres est une chose inévitable. Toute notre politique doit avoir pour but de reculer cette crise aussi loin que possible dans l'avenir; quant à l'éviter, nous ne pouvons pas nous flatter d'y parvenir.

Un jour viendra, sans nul doute, un autre envoyé du ciel arrivera, suivi de ces masses turbulentes et fanatiques, que Bou-Maza faisait mouvoir d'un geste, et produira de nouvelles et terribles commotions. Tous les Arabes s'y attendent; leurs prédictions et un vague pressentiment leur annoncent que leur délivrance sortira de l'empire de l'islamisme, et dans cette espérance, leurs yeux, hors les heures de la prière, se tournent plus souvent vers le Maroc que vers la Mecque. Soyons-en bien convaincus, un terrible ouragan nous viendra de l'ouest; tâchons seulement d'être assez forts pour lui résister quand il éclatera, et pour cela, reculons le moment de son explosion le plus que nous pourrons.

On a dit que les populations du Sahara manquant de céréales, cette circonstance devait nécessairement les placer dans un état de vassalité à l'égard du souverain de la contrée qui les produit, c'est-à-dire du Tell, et qu'en conséquence, il leur était impossible de nous être hostiles; nous pensons qu'on n'a pas bien saisi toutes les difficultés de la question. Il est probable, au contraire, que l'absence de céréales dans le Sahara, et leur abondance dans le Tell, amèneront tôt ou tard un conflit entre les populations si inégalement partagées. Nous avons toujours vu, dans l'histoire des individus comme dans l'histoire des nations, que la tendance générale de celui qui désire une chose est de faire la guerre à celui qui la possède, quand il ne peut pas l'obtenir à l'amiable. Le premier sentiment de celui qui n'a rien est un sentiment d'hostilité envers celui qui a; et cette vérité acquiert une plus grande force chez un peuple qui ne comprend pas la vie sans la lutte.

Les populations du Sahara arrivent chaque année de leur mer de sable pour acheter des grains sur la frontière du Tell; elles y sont reçues de la manière la plus inhospitalière. Chaque petit cheikh exige de la caravane qui passe sur son territoire une rétribution vexatoire et la pille autant que ses forces le lui permettent. L'habitant du Tell, fier des richesses que la nature lui donne, traite avec hauteur celui du Sahara qui en manque et qui est obligé d'avoir recours à lui. Ces contacts des populations sahariennes et telliennes doivent faire naître entre elles de grandes antipathies. Le Saharien doit être humble devant le Tellien, mais il doit le détester très-cordialement.

Les conditions et les sentiments de ces deux peuples étant ainsi, supposons qu'un chérif, un de ces envoyés du ciel prédits par Sidi-el-Akredar, se manifeste un jour à l'Agrouat, à Grardaïa ou dans tout autre lieu du Sud, et qu'en proclamant la guerre sainte, il parvienne à attirer à lui toutes ces contrées qui échappent à notre autorité, il est évident pour tout le monde que le premier appât qu'il offrira aux Sahariens, après la gloire de combattre pour la religion, sera de vider tous les silos du Tell. Il leur dira

que le moment est venu de se venger des humiliations qu'ils ont subies de la part des impies qui servent les chrétiens, et de les réduire à la condition de leurs fermiers; que le grain produit par le Tell appartient de droit aux purs musulmans qui n'ont jamais été souillés par la domination chrétienne et que Dieu a condamné leurs anciens ennemis à le cultiver pour eux.

Or, d'après les sentiments de sourde haine que tout Saharien doit garder dans son cœur, il n'y a pas à douter que ce nouveau Bou-Maza parviendrait à traîner après lui toutes les populations du Sud et à les jeter sur celles du Nord, étonnées d'une lutte aussi inattendue. Ce chef de révolte aurait d'autant plus de chances de succès qu'il satisferait à la fois à l'intérêt de la religion, à la soif du pillage, et qu'il promettrait en outre une large satisfaction aux vieilles haines du Sahara pour le Tell. Une crise du côté du sud est donc une chose probable, mais nous pouvons la reculer et même l'atténuer un peu en protégeant de tous nos efforts les caravanes qui viennent acheter nos grains, en veillant avec le plus grand soin à ce qu'elles soient parfaitement traitées et surtout à ce qu'elles soient le moins volées possible par ceux auxquels elles ont affaire dans leurs voyages et dans leurs achats.

On a aussi dit que nous n'avions rien à craindre de la Kabylie. Nous avouons sans peine que le danger est moins grand de ce côté que de tout autre, mais nous sommes loin de penser que les montagnards nous laisseront toujours tranquilles. On a dit que les Kabyles ne faisaient pas invasion dans la plaine; il est vrai que l'histoire en offre peu d'exemples; mais ce qu'ils n'ont pas fait sous les Turcs, ils peuvent bien le faire sous notre domination. Il faut s'attendre encore de ce côté à quelque chérif montagnard, qui viendra ainsi faire la guerre aux chrétiens, et satisfaire en même temps à la haine des Kabyles pour les Arabes. Cette invasion est sans contredit la moins à craindre, car l'ennemi à pied qui nous attendra une fois dans une plaine ne nous y attendra certainement pas une seconde fois.

Nous avons montré des dangers pour l'avenir dans l'Ouest, le Sud et le Nord; heureusement qu'en portant nos regards vers l'Est, nous pouvons dire que nous n'apercevons aucun nuage inquiétant. Nous avons là, de Tunis à Constantinople, une série de princes fort débonnaires, qui, en face des progrès de la chrétienté, ont l'air tout honteux d'être encore musulmans. Ils envoient les fils des grandes familles de leurs États étudier à Paris; il n'y a plus à nous inquiéter de leurs projets d'avenir et des tendances de leurs peuples. Ils ont mis le pied dans la voie du progrès, ils vont marcher tout seuls. Leur religion les gêne encore bien un peu, mais elle subira chez eux le sort de toutes celles qui ont trop comprimé le génie humain; un Luther musulman n'est pas une chose impossible.

Ch. Richard, *capitaine du génie*,
Chef du bureau arabe d'Orléansville.

MADAGASCAR.

JOURNAL DES ÉVÉNEMENTS

QUI ONT EU LIEU A TAMATAVE, DU 13 MAI AU 16 JUIN 1845.

Nous ignorons si l'expédition destinée à venger l'échec de Tamatave, en 1845, tardera à s'effectuer; mais l'intérêt excité par les événements de Madagascar a été tel que nous croyons devoir imprimer le *journal des événements* qui ont précédé l'attaque contre les Ovas. Ce journal, au fur et à mesure que la brutalité et la mauvaise foi des Ovas se manifestaient envers les commerçants et les habitants européens, ce journal a été rédigé par ceux-là mêmes qui en ont été les victimes. Nous en devons la communication à un de nos correspondants de l'île Maurice.

13 mai 1845. — Première sommation faite aux Européens de se nationaliser OVAS.

L'an mil huit cent quarante-cinq, le 13 mai, à deux heures de l'après-midi, ont été convoqués tous les sujets anglais, français et habitants de Tamatave et de ses dépendances chez le grand juge Philibert, où étaient réunis tous les officiers de l'autorité de Tamatave avec une garde d'environ cent cinquante hommes armés, pour entendre ce qui suit :

« Qu'à partir de ce jour, tous les habitants et commerçants seraient tenus « de prendre la loi malgache, faite en ce jour, concernant les étrangers, c'est-« à-dire de faire toutes les corvées de la reine appelée *Salampongue*, être « assujettis à tous les travaux possibles, même ceux que font les esclaves, à « prendre le *tanguin* lorsque la loi l'y oblige, à être vendus et faits esclaves, « si on a des dettes; enfin, obéir à tous les officiers et même au dernier des « Ovas; ne nous accordant aucune prérogative que la loi malgache accorde « à ses sujets; être renfermés dans Tamatave, ne faire aucun commerce de « l'intérieur; enfin, ne sortir de Tamatave sous aucun prétexte quelcon-« que : que lorsqu'on sera commandé par eux d'aller en corvée, nous met-« tant tout à fait égaux à la lie du peuple, et ne nous accordant aucun pri-« vilége. »

On nous accorde quinze jours de réflexion. Si à ce terme nous n'avons pas renoncé à notre patrie, à la nation à laquelle nous sommes fiers d'appartenir, nos entourages (clôtures) seront brisés, nos marchandises livrées au vol et au pillage, et si nous échappons dans ce désordre, nous serons pris et embarqués sur le premier navire qui se trouvera sur la rade.

Malgré toutes les observations que nous leur avons faites, que nous étions à Madagascar sous la foi des traités; qu'à notre arrivée ils nous ont bien reçus, nous ont invités à bâtir, nous ont vendu des terres pour construire dessus, nous ont loué à de longs termes, nous promettant protection en amis et en frères. Pour réponse à toutes ces questions, ils ont ri, et ils ont dit qu'ils étaient les maîtres chez eux de changer du jour au lendemain.

Leur ayant de plus fait observer ce que deviendraient nos marchandises sur lesquelles ils avaient perçu un droit d'entrée de 10 p. %, leur réponse a été que ces marchandises étaient venues par des navires et qu'elles retourneraient de même. Nous leur avons répondu : « Rendez-nous ces droits reçus pour « nos marchandises.— Non ! quand nous avons reçu nous ne rendons plus. »

Notre position à l'égard des différentes parties de l'île, où s'étendent nos relations commerciales, nous fait craindre de manquer totalement à nos engagements, car nous avons des billets à recevoir et à payer, et si une telle rigueur a lieu comme nul n'en doute, nous serons forcés de suspendre nos payements, et de faire faillite.

Cette relation, signée par vingt-deux négociants ou habitants (1), a été envoyée aux gouverneurs de Bourbon et de Maurice par la barque *la Marie-Laure*, capitaine Torner (Anglais). Le gouverneur de Maurice a expédié de suite la corvette *le Conway*, capitaine sir William Kelly. Le gouverneur de Bourbon ne nous a pas répondu.

Depuis, cinq des signataires, en acceptant les conditions des Ovas, ont renié leur patrie; ce sont :

Le C., Français, des environs de Paris;

M., Grec;

P. J. et A. T., créoles de Maurice;

J. M., ex-matelot, déserteur de la frégate *la Nièvre*.

14, 15 et 16 mai. — 2e, 3e et 4e sommations repoussées par les Européens.

Le 14, à trois heures de l'après-midi, les commerçants anglais, français et autres, ont été appelés à la douane, où étaient les autorités, et pour président, le second commandant Rieningourd, 9e honneur; le grand juge Philibert n'était pas présent. — On nous a répété absolument ce qui avait été dit hier 13 mai. Nous n'avons fait aucune réponse et sommes sortis aussi désappointés que le premier jour.

Le 15, à trois heures, nous avons été rappelés à la douane, et avions pour président Ramassamana, collecteur des douanes, 9e honneur. Tous les offi-

---

(1) Des raisons de prudence, dont nous n'apprécions pas bien toute la portée, ont empêché notre correspondant de nous désigner ces signataires, autrement que par les initiales suivantes :

A. — P. A. — J. B. — C. — Le C. — L. C. — M. E. D. — P. D. — F. — C. J. — P. J. — A. L. — B. L. — M. — J. M. — N. — P. — L. R. — A. T. — P. V. (Il y a deux signatures P. A.)

ciers et une garde d'environ cinquante hommes étaient présents. Le président porta la parole et nous répèta les mêmes ordres que les deux jours précédents ; de plus, il ajouta « qu'en partant, nous ne pouvions rien laisser « derrière nous, à personne, pas même aux renégats qui auraient accepté la « loi ; que nous avions jusqu'à demain pour répondre, sans quoi on s'empa- « rerait de nos propriétés, et on nous en ferait payer les loyers. » Tous les blancs étaient réunis et d'un même accord pour repousser ces lois barbares, à l'exception d'un nommé J. L., dit P., Espagnol, qui accepta les lois malgaches.

Le 16, à trois heures, grande assemblée chez le grand juge Philibert. Le second commandant, Rieningourd, 9e honneur, préside ; tous les officiers et une garde d'environ cent hommes armés de fusils et de sagaies sont présents ; aucun de nous ne manque. Le président, portant la parole, accompagnée de menace, nous répète les mêmes ordres.

Alors MM. P. J. et T., plus J. M. et plusieurs Manillais, se lèvent et prêtent leur serment d'esclavage entre les mains du président.

Quant à nous, nous restâmes fidèles à notre nation, nous répétâmes, comme précédemment, que « les lois de la reine avaient été respectées jusqu'ici « par nous, d'autant plus qu'elles étaient justes et supportables, mais que « celles-ci étaient trop humiliantes ; que nous priions le gouverneur Radza- « kafide, 10e honneur, d'intercéder pour nous auprès de la reine, afin « qu'elle veuille bien adoucir ses lois ; que depuis le temps que nous « sommes dans son pays, elle n'avait pas à se plaindre de nous ; que nous « promettions de nous conduire comme par le passé. »

Les officiers se formalisèrent à cette prière, et répondirent « qu'ils n'en « diraient rien au gouverneur, que d'ailleurs les lois de la reine de la terre « Ranavalo-Manjaka devaient se suivre et sans observations. »

J. B. se leva et leur répondit « que l'on pouvait lui couper la tête, qu'il « ne pouvait ni ne voulait accepter des lois aussi barbares ; qu'il était Fran- « çais et qu'il mourrait Français ; » il sortit et fut accompagné de tous les vrais Français et Anglais.

17 au 21 mai. — Nouvelles obsessions des officiers ovas.

Du 17 au 21, visites continuelles des officiers ovas, tantôt chez les uns, tantôt chez les autres, mais principalement chez MM. L. C. et J. B. ; ils répétaient toujours la même chose : « que nous ne devions plus habiter avec notre « famille ; que nous ne devions plus avoir des magasins, ni maison, ni en- « tourage ; qu'il faut leur payer le loyer de nos propriétés, et bien faire « attention qu'à ceux qui ne voulaient pas accepter les lois, il ne restait que « tant de jours, à l'expiration desquels nous serions embarqués par eux. » Enfin nous recevons chaque jour toutes les vexations que le génie malfaiteur a pu inventer de plus atroce.

Notez qu'il nous restait dix jours ; pour toutes marchandises à débarquer ou embarquer, on ne peut obtenir une permission de la douane pour com-

mencer à travailler avant dix heures. M. J. B. et M. A., qui ont reçu des marchandises de Maurice par le *Nimble*, capitaine Rosalie, et par le *Tartar*, capitaine Benier, ont été dans ce cas ; aussi, si nous ne sommes pas protégés par nos gouvernements, nous ne savons jusqu'à quel point les Ovas nous tracasseront.

Les officiers ovas ont été chez plusieurs de nous en disant que *si nous acceptions les lois, nous serions regardés comme des nobles et non comme des esclaves*. Quelle astuce, si nous avions eu ce malheur !

22 mai. — Kabard à la douane. — Menaces et violences des Ovas contre les Européens.

Le 22, à une heure, la douane était encombrée d'officiers supérieurs et subalternes. Le collecteur des douanes, Ramassamana, présidait. L'ordre que l'on avait donné aux soldats, en nous envoyant chercher, c'était de nous traîner de force si nous refusions de marcher. Heureusement que chacun parut au kabard de bonne volonté.

Plus heureux que dans les kabards précédents, nous avions pour témoins de la manière inhumaine qu'on nous traitait les capitaines Derivière, du brick *la Comète*, A. Benier, de la goëlette *le Tartar*. Tous ces messieurs, attentifs comme nous, écoutaient ce qui ne s'adressait qu'à nous.

Le président porta la parole et nous dit que, « fatigué depuis plusieurs « jours de nous répéter les mêmes choses, il était décidé à obtenir une ré- « ponse de nous, sinon à nous détenir à la douane ; qu'il nous répétait les or- « dres de la reine : que tous ceux qui ne voudront pas suivre cette loi n'auront « que quinze jours pour liquider leurs affaires et s'en aller pendant ces « quinze jours, dont il y en a six de passés. Il ne nous est plus permis d'ha- « biter chez nous avec notre famille ; on nous désigne l'extrémité d'un fau- « bourg près le cimetière, où nous devons transporter notre avoir et ha- « biter en payant un loyer. »

Sur notre représentation que nous serions pillés et sans doute égorgés, il nous a répondu que depuis longtemps il ne nous garantissait rien. « Voilà, dit-il, six jours que nous faisons kabard, et nous ne pouvons « rien obtenir de vous. » — Un officier m'a dit : « Les ordres de la reine de la « terre sont que vous devez accepter cette loi, vous faire Malgache, ou par- « tir sans balancer. Vous semblez marchander, faire un commerce des « lois de la reine de la terre. »

Nous répondîmes que « nous étions des commerçants paisibles, et que nous « n'avions jamais prétendu commander ; que jamais nous ne nous sommes « mêlés de leur politique, que nous respections les lois de la reine, que nous « avions nos fonds, quelques-uns toute leur fortune dans ce pays, que nous « ne souhaitions point partir, mais que nous leur demandions de prier la « reine d'adoucir ses lois. »

Alors les gestes et les menaces commencèrent de la part des officiers. Un de nous, M. J. B., sortit en criant : *Vive la France ! Faites ce que vous*

voudrez, je resterai Français! Il fut repoussé de force par les sagaies et les baïonnettes de ces furieux. « Sommes-nous prisonniers? demandâmes-« nous. — Nous voulons une réponse, répondirent-ils furieux. — Nous l'a-« vons faite par la voix de M. B.; » et, faisant un effort, nous sortîmes tous de la douane.

Mais un rempart de soldats nous repoussa en dedans. Ensuite mêmes questions, menaces, gestes de nous sagayer. Toutes les vexations nous furent faites par les officiers et soldats ovas.

Enfin, à cinq heures et demie, le président Ramassamana, qui est depuis longtemps l'ennemi déclaré des blancs, posa cette question : « Voulez-vous « accepter la loi de la reine de la terre? » Nous répondîmes, calmes : « Nous « respectons les lois de la reine de la terre; nous ne pouvons pas partir, vu « nos affaires commerciales; nous ne pouvons pas accepter de prendre le « TANGUIN; d'être vendus et de porter des fardeaux, comme des bêtes de « somme. »

Alors ils se levèrent tous furieux et de la manière la plus insultante en nous comptant comme des animaux. « Sortez d'ici, vous n'êtes pas dignes « de vivre dans un pays civilisé. Allez louer des maisons, parce que nous « allons briser les vôtres, vos magasins, vos entourages. »

A la relation de ce kabard, signé par tous ceux qui persistaient à conserver leur nationalité, fut jointe la déclaration suivante :

« Nous soussignés, déclarons que les faits énoncés ci-dessus sont véridiques « et se sont passés sous nos yeux.

« Ch. BENIER, capitaine de la goëlette *le Tartar*.

« DÉRIVIÈRE, capitaine du brick *la Comète*.

« PADDLE, capitaine de la barque *Lady Emma*. »

Et les deux pièces furent envoyées par la goëlette *le Tartar*, à M. Romain-Desfossés, capitaine de vaisseau, commandant la station navale de Bourbon et de Madagascar, par le capitaine Benier, du *Tartar*.

Ce commandant s'est empressé de venir à notre secours avec la corvette *le Berceau* et la gabare *la Zélée*, capitaine Fiereck.

23 et 24 mai. — Nouveaux kabards et nouvelles menaces.

Le 23, à quatre heures de l'après-midi, nous sommes appelés à la douane. A notre entrée, Ramassamana présidait. Il commença ainsi : « Nous vous « avons assemblés aujourd'hui, messieurs les blancs, pour vous demander « si vous avez loué des maisons pour habiter jusqu'au temps qui vous est « accordé pour partir. »

Nous avons répondu « que nous étions propriétaires, que nous avions « acquis des propriétés, et qu'ils voulussent bien dire à qui il faut payer les « loyers de nos propriétés. »

Ils répondirent que, « d'après notre refus de nous faire Malgaches, ils « nous exproprieraient sans indemnité; au contraire, nous avions à leur « payer un loyer. — Vous êtes les maîtres, vous êtes les plus forts, avons-

« nous répondu; vous nous avez tendu un piége: car il n'y a pas encore un « mois que vous nous engagiez à acheter, à bâtir en bois, à tout entreprendre. Aujourd'hui que nous avons enfoui des moyens ici, vous nous jetez « dehors avec des pertes immenses. Nous protesterons, car vous nous faites « violence. — Dans tous ces détails, nous n'entrons point, disaient-ils; « seulement vous êtes avertis qu'il ne vous reste que huit jours. »

Après beaucoup de pourparlers la séance est levée.

Le 24, à deux heures de l'après-midi, nous sommes appelés à la douane; le second commandant, Rieningourd, préside. « Messieurs les blancs, dit-il, « vous avez été avertis hier que vous ne possédiez plus rien à Madagascar : « vos terrains, vos maisons, magasins, etc., ne vous appartiennent plus; « nous voulons bien, par grâce, vous permettre d'habiter la maison qui « vous a appartenu, en nous payant 10 piastres jusqu'au temps que vous « partirez, ce qui ne tardera pas, car il ne vous reste que sept jours. Maintenant, il faut que vous nous fassiez l'aveu que cela vous fait plaisir, que « vous êtes contents. »

Nous avons répondu : « Vous nous humiliez, nous protestons; nous ne « sommes pas des criminels, nous sommes venus chez vous en amis. — C'est « bien, répondirent-ils froidement; vous nous direz que cela vous fait plaisir, ou vous ne sortirez pas d'ici. — Eh bien! nous resterons; vous ferez « de nous ce que vous voudrez. »

Cependant, à cinq heures et demie, fatigués eux-mêmes, ne pouvant nous arracher cet aveu, ils nous renvoyèrent.

Faut-il qu'un peuple que nous avons civilisé, pour qui nos gouvernements ont tant fait, nous mette aujourd'hui de beaucoup au-dessous de lui? Non; nous croyons que la nation à qui nous sommes fiers d'appartenir nous vengera si nous devons être massacrés.

25 au 31 mai. — Tentatives individuelles pour forcer les Européens à renoncer à leur nationalité. — Prorogation accordée pour leur départ de l'île.

Le 29, à une heure environ, M. D. père, résidant depuis quarante années à Madagascar, et ses deux enfants, venaient d'arriver du Sud. Ils ont été appelés à la douane, et là, les mêmes lois qu'on nous avait proposées leur furent offertes. M. D. et ses enfants firent les mêmes réponses que nous; quinze jours leur furent accordés pour régler leurs affaires et partir.

Alors les officiers, tâchant de nous désunir, firent venir les sieurs L. et A. Le second commandant présidait. « Messieurs, dit-il, vous êtes encore « appelés aujourd'hui pour répondre définitivement aux questions auxquelles vous avez refusé de répondre dans la dernière séance. Nous vous « prévenons encore que vous ne possédez plus rien à Madagascar : vos maisons, vos propriétés sont saisies. Ainsi, pour avoir le droit d'y habiter « pendant le temps qu'on vous a accordé, vous aurez à payer un loyer. Faites « vous-mêmes votre prix. Combien voulez-vous payer? »

Ces messieurs répondirent qu'ils étaient loin de leur pays, de leur gouvernement paternel ; qu'ils protestaient contre une pareille tyrannie. « C'est « un guet-apens que vous nous avez préparé en nous engageant à bâtir, « à vous acheter des esclaves et à répandre notre commerce et notre indus- « trie dans votre pays. Par la force, nous payerons ce que vous demanderez, « et sur votre reçu. — Nous ne donnerons pas de reçu, vous payerez et vous « direz que vous êtes contents, » ajoutèrent les Ovas dans le but de les intimider en les menaçant. MM. L. et A. répondirent que de pareils actes ne pouvaient pas être accueillis par des hommes libres.

Ramassamana, l'ennemi le plus implacable des blancs (car mille circonstances nous ont prouvé la réalité de ce que nous avançons), prit la parole. « Vous êtes des entêtés, vous faites les forts chez vous. Rappelez-vous que « si c'est le gouvernement de Maurice ou de Bourbon qui vous disent d'agir « ainsi, nous ne le craignons pas. Nous avons des armes et savons nous en « servir. » Pareille raison avait été répétée par ce même Ramassamana en pleine douane, en présence de plusieurs commerçants, il y environ quatre mois, avec accompagnement de menaces et toutes sortes d'insultes.

Ces messieurs répondirent qu'ils n'avaient pas eu le temps d'écrire à leur gouvernement ; mais en le faisant, ils n'auraient fait que leur devoir.

« D'ailleurs, répondit Ramassamana, nous savons que la corvette anglaise « *le Pilade*, capitaine Castel, qui est venu ici, vous a rassemblés tous « chez M. N. G., et vous a dit que si vous ne suiviez pas les lois de la terre, « l'Angleterre vous abandonnerait et n'écouterait pas vos réclamations.

« Quant aux Français, vous êtes de *raza-vère*. Depuis longtemps, il y a « sept à huit ans que nous n'avons pas vu un navire de guerre, ils ne sont « pas si bêtes de venir ici ; car, chaque fois, nous les rossons d'importance. « Ainsi, vous avez tort de refuser l'honneur que l'on vous fait en vous fai- « sant Malgaches. »

Ces messieurs répondirent encore qu'ils n'étaient pas en contravention à leur loi. « Vous voulez nous rendre esclaves, nous ne le serons jamais ! — « C'est bien, c'est assez ! vous êtes des entêtés, vous payerez et vous par- « tirez. »

Ils firent venir ensuite le sieur C., Français, ex-charpentier, A. F., ex-matelot, et C., créole de Bourbon. Il paraît qu'on les aurait tellement intimidés, qu'ils ont accepté l'esclavage. Voilà donc déjà quatre Français qui ont renoncé à leur patrie. Tous les habitants ont été appelés chacun à son tour ; mais tous, conservant leur noble audace, ont refusé d'appartenir au soleil de la terre (allusion au satellite de Ranavalo-Manjaka).

Le 31, à trois heures environ, nous avons été appelés à la douane par le second commandant. Nous étions tous présents, excepté ceux qui se sont livrés à la maîtresse de la terre (comme ils disent), et là on nous a accordé jusqu'au 12 juin. Après avoir parlé un instant des avantages de celui qui se ferait Malgache et de la grandeur de leur reine, ils nous ont renvoyés.

Après ce kabard, nous avons eu assez de tranquillité pendant quelques jours.

1er au 8 juin. — Engagement mutuel et protestation des Européens de résister aux prétentions des Ovas.

Le 5 juin, à cinq heures de l'après-midi, M. A. P., commerçant et propriétaire comme nous à Madagascar, arrivé la veille sur le navire français *le Cosmopolite*, capitaine Williers, a été appelé à la douane par les officiers de la reine des Ovas; là, on lui a donné connaissance, en présence du sieur J.-B. L. et A., des lois et volontés de la reine. M. P. leur a fait cette courte réponse « qu'il était né libre et qu'il mourrait de même; qu'il « était aussi glorieux pour lui d'appartenir à son roi que pour eux à leur « reine.» Quinze jours lui ont été donnés pour régler ses affaires et partir.

Du 5 au 8 juin, des bruits circulaient qu'il y avait parmi nous de faux frères qui excitaient les Ovas à ces rigueurs, pour accaparer le commerce entier. La désunion n'aurait pas tardé à être parmi nous qui refusions l'esclavage, si nous n'avions pris une mesure rigoureuse pour abattre ces bruits qui, sans nul doute, viennent des renégats ou des officiers de la reine, qui ont un grand intérêt à nous désunir.

Nous avons jugé convenable de faire une assemblée chez M. J. B., le 8 juin 1845, à deux heures après-midi, et là, chacun en présence de l'assemblée, fit le serment qui suit (le seul P., Italien, se refusa à signer) :

« Nous soussignés, jurons sur tout ce que nous avons de plus sacré, sur « l'honneur de nos nations et justiciables de leurs lois en cas que quelqu'un « vienne à fausser son serment, que nous accepterons les propositions qui « nous sont faites par les officiers de la reine des Ovas pour rester à Mada- « gascar, celle d'un impôt et non celle de la corvée de la reine, ni toutes les « lois absurdes qui suivent l'acception des propositions qui ont été faites « avant ce jour.

« Cependant, pour la décharge de chacun de nous, en cas d'acception par « les officiers de la reine des Ovas, nous nous engageons à suivre strictement « les lois comme nous les suivions par le passé.

« Nous jurons tous également que nous ne renonçons pas à nos droits de « propriété, que nous protestons contre cette violation, et chacun de nous, « à cet égard, se met sous la protection de son gouvernement.

« J. B.—A. L.—D.—C. J.—A.—M.—A.—P. D.—D. fils.—L. B.—B. L.— « M. B.—L. C.—A. P.—P. G.—P. A.—Lec.»

11 Juin. — Nouvelle sommation de partir le lendemain. — Arrivée de la gabare française LA ZÉLÉE.

Le 11 juin, à une heure de l'après-midi, nous avons été appelés à la douane par les officiers de la reine des Ovas. Ratchoul, 8e honneur, présidait. « Messieurs, dit-il, vous avez à embarquer vos effets et marchandises « sur le navire qui se trouve en rade, et à partir demain; le temps qu'on

« vous a accordé est fini, et si vous ne partez pas, nous vous embarquerons « de force. »

Sur les observations que nous avons faites que ce navire appartenait à M. P., et partait le soir même, ayant fini de charger, et que le capitaine ne voudrait pas nous prendre, ils se sont formalisés et nous ont dit qu'ils nous loueraient des pirogues, et arrivera que pourra, car ceux qui ne veulent pas suivre la loi de la reine méritent la mort.

Mais M. J. B. leur dit: « Hier, j'ai reçu 750 pièces burgos du navire « *Cosmopolite;* avant de vous payer les droits de douane, je vous ai de- « mandé si vous me donneriez le temps de les vendre : vous m'avez répondu « que oui; vous avez pris le 10 pour %; c'est donc le pillage que vous « voulez? » Ils ont répondu qu'ils ne connaissaient que la loi de la reine et que nous devions partir.

Mille autres observations ont été faites inutilement : « Faites-vous Mal- « gaches ou partez demain. »

Nous sommes sortis de la douane et nous nous sommes rendus chez le grand juge Philibert, pour protester contre une telle barbarie. Après l'avoir prié de parler au commandant Radzakafide pour nous, afin qu'il écoute nos justes plaintes, nous avons juré en sa présence de périr plutôt que d'abandonner notre fortune à leur avidité. Nous sommes partis, et le grand juge Philibert a dit qu'il allait porter nos paroles au commandant.

Une heure après, la réponse du grand juge était qu'il fallait partir le lendemain ou se faire Malgache; que ceux qui avaient des billets des Ovas, les remettraient quand ils seraient embarqués.

Sur les cinq heures et demie, la gabare française *la Zélée* a mouillé sur rade.

12 Juin. — Sommation de partir immédiatement. — Arrivée de la corvette anglaise LE CONWAY. — Entretien des officiers français et anglais avec les chefs ovas. — Arrivée de la corvette française LE BERCEAU.

Le 12, au point du jour, les sieurs J. B., A. L., et M. A., sont envoyés en députation, par les commerçants de Tamatave, à bord de la corvette *la Zélée*. Ils sont très-satisfaits de l'accueil paternel du brave capitaine Fierek; après lui avoir donné tous les renseignements possibles sur cette malheureuse affaire, il leur dit : « Je vais descendre à terre et m'infor- « mer moi-même. »

J. B. et L. A. furent retenus à la douane par l'officier ova Ratchoul, qui leur dit qu'il y avait un nouveau kabard à faire. Ce ne fut qu'avec des soldats qu'on les laissa aller chez eux.

Tous les blancs s'assemblèrent chez M. B., pour aller voir ce nouveau kabard et pour savoir des nouvelles de leur députation. En allant à la douane, ils rencontrèrent M. E. P., natif de Paris, qui arrivait de la capitale Tanarivon, la veille, au soir; le sieur J. B. lui présenta le serment fait le

8 juin par tous les blancs, lui disant d'en prendre connaissance. Il répondit: « J'en suis.» — B. lui ayant dit alors: «J'en suis bien aise, venez signer avec « nous, » il ajouta : « Je suis fatigué, je ne signe rien aujourd'hui. » B. lui dit alors : « Venez avec nous à la douane, vous verrez comme les Ovas nous « menacent. — Je ne suis pas de tout cela, je suis *vaiine*, » c'est-à-dire étranger, et il leur dit qu'il avait à perdre comme les autres, qu'il se moquait que l'on canonnât comme si l'on ne canonnait pas, qu'il ne se moquait pas mal des frégates, qu'il s'en frottait les mains.

Le sieur B. lui répondit: «Monsieur P., il n'y a encore que vous qui ayez « parlé de coups de canon, il paraît que vous êtes plus instruit que nous de « ce qui doit arriver.»

Nous partîmes pour la douane, excepté M. P., qui alla tranquillement chez lui; nous y trouvâmes l'officier Ratchoul et d'autres, ils nous dirent que c'était aujourd'hui le dernier jour et qu'il fallait s'embarquer le soir.

Dans la journée, la corvette anglaise *le Conway*, capitaine sir William Kellyr, mouilla sur notre rade. Quel bonheur pour nous!

Les capitaines de *la Zélée* et du *Conway* ont eu un long entretien avec les chefs ovas. — Leurs premières demandes furent s'ils avaient à se plaindre des commerçants résidant à Tamatave. — Les officiers de la reine répondirent que non, qu'ils n'avaient qu'à se louer de nos bons procédés à leur égard; que la loi de la reine était qu'il fallait que les commerçants acceptassent la loi malgache ou qu'ils partissent aujourd'hui même. — Les capitaines de navires demandèrent quelque temps encore pour liquider nos affaires et embarquer nos marchandises; — ils répondirent que l'ordre de la reine était positif, qu'ils ne nous donneraient pas une minute de plus.

Le soir, à huit heures, au moment où tous les feux des navires étaient sur rade, pour l'entrée de la corvette *le Berceau*, commandée par M. Romain-Desfossés, capitaine de vaisseau, les Ovas sont venus chez M. J. B., où étaient rassemblés plusieurs blancs, leur disant qu'il fallait partir à la minute. On répondit que ce n'était pas le moment; qu'il fallait attendre que ce fût jour.

Alors, le nommé Charatélon revint un moment après accompagné d'une centaine de soldats armés; ils nous menacèrent de nous amarrer pour nous faire partir, mais notre audace leur en imposa : ils partirent furieux en nous menaçant du gouverneur, et nous disant que dans un instant ils viendraient mettre le feu chez nous pour nous faire sortir.

Nous avons jugé convenable de ne pas abandonner M. B., le plus menacé. Après avoir chargé nos armes, nous avons attendu; mais la plus grande tranquillité a régné toute la nuit.

A deux heures du matin, le capitaine Withers, du *Cosmopolite*, qui était parti pour piloter *le Berceau*, vint chez M. B. pour lui remettre une lettre de M. Romain-Desfossés qui le priait, lui et M. Pinchenot, de se rendre auprès de lui, à bord, au point du jour.

13 et 14 Juin. — Embarquement des Européens. — Pillage de leurs propriétés. — Refus des Ovas de communiquer avec les envoyés des capitaines Desfossés et Kelly.

Le 13 au matin les sieurs P. et J. B. sont partis à bord du navire *le Berceau* et sont restés en conférence avec M. Romain-Desfossés jusqu'à midi. A leur arrivée à terre ils ont trouvé tous les autres commerçants désespérés, ne sachant comment faire pour embarquer leurs effets, car les Ovas empêchaient de mettre les pirogues à l'eau et les noirs de les conduire. M. le commandant Desfossés ayant été instruit par ces deux messieurs, a aussitôt mis à la disposition des commerçants, les chaloupes des navires de guerre. *Le Conway* en a fait de même, et jusqu'au soir on a pu sauver quelques bagages.

Des lettres des commandants des navires ont été envoyées à Razakafide, gouverneur de Tamatave ; on n'a jamais voulu les recevoir, ne laissant pas mettre les pieds à terre à aucun officier, ni marin du *Berceau*. M. Cloué a été repoussé dans son canot ; on lui disait des horreurs que, par bonheur, il n'a pas comprises. Quelques commerçants le prièrent de céder, car ils allaient se fâcher, de le faire pour eux, pour sauver leur vie à tous. Voici les insultes que disaient les Ovas en malgache : « Va-t'en, enfant perdu, « esclave d'un roi sans fermeté, à qui nous irons bientôt nous-mêmes couper « le cou, et dont nous mettrons la tête au bout d'une pique sur notre fort.»

Le sieur B., après avoir fermé tous ses magasins, maisons, etc. etc., étant obligé par la force de partir, n'ayant pu sauver qu'une partie de ses bagages et environ 2,000 piastres d'Espagne, argent, s'est rendu à bord du *Berceau* pour faire son rapport au commandant, après avoir laissé la clef, comme n'ayant aucun gardien pour veiller à ses nombreuses marchandises, à ses établissements, ses trente noirs lui ayant été enlevés depuis la veille et envoyés dans l'intérieur par les Ovas ; il a laissé la principale clef à l'officier Charatélon, qui était le chef du poste de douane ; ne voulant pas la recevoir, celui-ci la laissa sur la table de la douane en lui disant qu'il répondait de ses établissements.

Le 14, les corvettes ont donné du monde pour aller sauver nos marchandises, les marchandises les plus précieuses ; et mis des chaloupes à la disposition des commerçants. Arrivés à terre, on n'a voulu laisser descendre ni officiers, ni matelots et bien avec peine les commerçants. Nous avions chacun quatre soldats ovas pour nous escorter.

Quel fut le désappointement du sieur J. B. qui était accompagné de M. E. D., de voir à la fenêtre de sa chambre les barreaux brisés avec une hache ; les Ovas avaient dû s'y introduire en masse, car on trouva de grands paquets de toilerie encore prêts à être embarqués ; tous les sacs de riz vides pour enlever les toiles ; des caisses et balles vides, et enfin, toutes les toiles à peu près volées. Le sieur J. B. a de suite fait appeler tous les commerçants et capitaines qui se trouvaient alors à terre à Tamatave pour leur faire voir sa ruine et leur demander ce qu'il fallait faire. Tous répon-

dirent qu'il ne devait rien enlever du peu qui restait, qu'il fallait protester contre cette nouvelle violation de domicile et ce pillage, retourner à bord lui-même, se mettre sous la protection de son gouvernement paternel.

Dans l'après-midi, plusieurs commerçants ont sauvé une partie de leurs marchandises et se sont réfugiés à bord des corvettes et des divers navires marchands qui se trouvaient sur rade.

15 Juin. — Attaque des forts de Tamatave par les Français et les Anglais. — Rembarquement.

Le 15, au matin, le premier lieutenant du *Berceau* et celui du *Conway* se présentèrent à la plage pour remettre la protestation rédigée par les commandants français et anglais. Cette quatrième mission n'eut pas plus de succès que les trois autres. Les deux officiers rapportèrent leur protestation. Le capitaine anglais, sir William Kelly, accompagné du lieutenant du *Berceau*, se rendirent alors au rivage, où ils demandèrent impérativement à parler à un officier du gouvernement qui se rendit enfin près de leur canot ; il reçut la protestation et il lui fut signifié que l'accusé de réception de Razakafide, gouverneur de Tamatave, serait attendu jusqu'à deux heures. Les Ovas se retirèrent dans leur fort.

A deux heures, les commandants reçurent la réponse du gouverneur, qui leur déclarait que sa résolution était irrévocable et qu'il ne changerait rien. Ce fut le célèbre Ramassamana qui fut porteur des paroles du gouverneur. Comme nous l'avons dit plus haut, ce Ramassamana est l'ennemi implacable des blancs, de plus, aide de camp du premier ministre Ranguiard.

Les trois corvettes ouvrirent le feu peu d'instants après. Un incendie se déclara dans la forteresse du Nord; à trois heures environ la descente fut commandée avec environ 320 hommes dans le meilleur ordre possible. La descente eut lieu en face des batteries, et les Ovas ne se présentèrent pas pour s'y opposer.

Etaient présents au combat, comme volontaires, les habitants de Tamatave suivants : MM. J. B., A. P., M. A., L'A., L. A., B. L., L. C., de Sainte-C., de M., et V., tous Français, et un seul Anglais, dit *la France*.

A cinq heures du soir, on a été maître des premières batteries; on a enclou 5 pièces de canon, et le drapeau a été pris par l'aspirant Grainville, du *Berceau*, qui l'a partagé avec un aspirant anglais.

Nous leur avons tué de 3 à 400 hommes, parmi lesquels se trouvent Rainingourd, le deuxième commandant; Charetelon, 4e honneur; Ratchould, 4e honneur; Ramiaron, 8e honneur.

On a vu, dans les forts, les renégats E. P., Français, P., Espagnol, et L. M., créole de Maurice; aucun autre n'a été reconnu.

A cinq heures, les munitions ont manqué au moment où les Ovas se regardaient comme *vaï*, c'est-à-dire ne tenant plus. La retraite a été faite jusqu'au lieu du débarquement, sans poursuite de la part des Ovas, et

protégée par un obusier du *Conway;* on s'en est allé au pas ordinaire jusqu'à la douane, environ un demi-mille, l'arme au bras.

Là, étant nuit, on a mis le feu à quelques bottes de foin qui se trouvaient sur la plage, ce qui a pu profiter à l'embarquement des troupes; à six heures et demie, tout le monde était rendu à bord des navires.

Nous avons à regretter la mort du brave lieutenant Berthoud, de *la Zélée;* M. Noël, lieutenant, et M. Cimetterre Monod, sous-lieutenant du 3e régiment d'infanterie de marine.

Le brave capitaine Fiereck, de *la Zélée*, a reçu une blessure assez grave à la tête qui l'a forcé à quitter le champ de bataille. Les Français ont eu 15 morts et 14 blessés; les Anglais, 4 morts et 12 blessés. On ne peut trop louer le sang-froid et la présence d'esprit de M. Romain-Desfossés. En cette occasion, notre plume est trop faible pour expliquer ce que cet officier supérieur a fait pour le pavillon français; nous ne pouvons que dire avec tous ceux qui le connaissent : « vive M. Desfossés! »

16 Juin au 1er juillet. — Retour à terre pour enlever des marchandises. — Départ des commerçants européens. — Arrivée des Français à Bourbon.

Le 16, sur les sept heures, le brave commandant Desfossés qui, la veille, avait été le dernier à quitter la plage, est retourné à terre avec environ 40 hommes de débarquement du *Berceau*, afin de continuer l'enlèvement de quelques marchandises appartenant aux commerçants. Cette opération tendait, à ce que nous croyons, à faire sortir les Ovas de leur fort; mais pas un ne s'est montré. Après une station de quelques heures sur le rivage, on a sauvé 21 barils de bœuf salé, appartenant à M. J. B. Tout le monde est retourné à bord. Nous ne signalerons pas les traits de bravoure qu'il y a eus dans ce combat; nous laissons à leur chef cette tâche; nous dirons seulement que tout le monde a bien fait son devoir, officiers, soldats et volontaires.

Le soir, J. B., A. P., A., P. A., B. L., et l'Al., sont partis pour Bourbon, sur *le Cosmopolite*. MM. A. L., F., M. et P., sont partis pour Maurice, sur la goëlette *le Nimble;* tous les autres commerçants, dont le C. faisait partie, ont dû partir pour Madagascar, c'est-à-dire Sainte-Marie.

Nous avons à nous louer de l'infatigable M. Withers, capitaine du *Cosmopolite*, autant pour les peines qu'il s'est données lors de l'affaire, comme de ses bons procédés à bord de son navire. Nous signalerons aussi le brick-goëlette *le Tartar*, capitaine Benier, le brick *Manchester*, capitaine Torner, et *l'Ariel*, capitaine Parson ; ils méritent des louanges pour leurs bons procédés à l'égard des commerçants si injustement chassés.

Le 1er juillet, *le Cosmopolite* est arrivé à Bourbon.

(Le récit de chacun des faits consignés dans le journal a été attesté et signé par les Européens qui en avaient été les témoins.)

MÉLANGES.

Manteau et lance du grand Tamehameha.

Le roi actuel des îles Hawai (Sandwich), S. M. Kau-Ike-Aouli, a encore en sa possession le *mamo*, ou manteau de guerre en plumes de son père, le célèbre Tamehameha (1). Ce manteau, commencé sous le règne du conquérant de l'Archipel, ne fut terminé que sous le règne de son second fils. Sa fabrication a duré plus de vingt-cinq ans: il a 4 pieds de long; sa largeur, dans sa partie inférieure, est de 11 pieds et demi. Le canevas est un filet à mailles peu serrées sur lequel des plumes fort petites et fort délicates sont attachées avec art: elles se couvrent l'une l'autre, et présentent ainsi une surface parfaitement unie et douce. Les plumes qui en forment la bordure sont seules placées en sens contraire, et le tout est d'un beau jaune brillant, qui donne au manteau l'apparence d'un manteau d'or. Il serait vraiment difficile aux ouvriers européens de fabriquer un vêtement plus riche ou plus précieux pour le plus orgueilleux de leurs souverains. Les plumes qui composent en entier ce manteau royal ne sont prises que sur une espèce d'oiseau fort rare qui se trouve à Hawai, et que l'on attrape vivant avec beaucoup de soins et de peines, encore n'en arrache-t-on qu'une sous chaque aile. De longues perches couvertes d'une sorte de glu (*substance adhésive*) sont placées près des lieux qu'habitent ces oiseaux; ils s'y perchent, et ne pouvant s'en dégager ils sont capturés: cependant après avoir enlevé les deux plumes si précieuses on remet l'oiseau en liberté. Une pièce de nankin évaluée à 1 dollar et demi (environ 8 fr. 10 cent.) était autrefois le prix de cinq de ces plumes. A ce prix la valeur du manteau égalerait celle des plus beaux diamants des diverses couronnes de l'Europe; et si l'on calcule les gages des ouvriers au taux actuel, la valeur du travail qu'il a coûté, en y comprenant le prix des plumes, ne s'élèverait pas à moins d'un million de dollars (5,400,000 francs).

La lance de guerre que l'on garde avec le manteau a 10 pieds et demi de long: elle est faite d'un bois rouge foncé, aplati en pointe et parfaitement polie. Un vif intérêt s'ajoute encore à cet objet, quand on réfléchit que ce fut

(1) Il y a eu aux îles Hawai trois souverains du nom de Tamehameha ou Kamehameha (le *t* et le *k* ont une valeur égale dans la langue des insulaires de l'archipel Sandwich). Tamehameha Ier, surnommé *le Grand*, est le chef qui, de 1790 à 1804, a réuni sous sa domination toutes les îles de cet archipel. Kamehameha II, son fils, qui avant son avénement au trône, en 1819, portait le nom de Rio-Rio, vint en Angleterre en 1824 avec la reine Kameha-Marou, sa femme, et ils y moururent tous les deux. Son frère Kau-Ike-Aouli, encore enfant, fut proclamé roi sous le nom de Kamehameha III, et une régence gouverna pendant sa minorité. Ce prince, qui a eu le bonheur de faire reconnaître sa souveraineté et l'indépendance de ses États par les États-Unis d'Amérique, l'Angleterre et la France, est membre honoraire de la *Société orientale*.

l'arme favorite d'un conquérant sauvage, et qu'elle a été profondément teinte du sang de plus d'un guerrier hawaïen. (*Hawaiian spectator.*)

Nouvelles d'André Kimai-Kim.

Nous avons inséré dans la *Revue de l'Orient* (tome x, p. 40) le récit du voyage d'un jeune diacre coréen sur les frontières de la Chine et de la Corée. Ce récit simple et intelligent a fixé l'attention. Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs des nouvelles du jeune ecclésiastique dont la personne mérite un intérêt particulier à cause de sa foi et de son courage. Nous trouvons dans une lettre de M. Daveluy, missionnaire à Moutsie, en Chine, les détails suivants :

« Vous savez qu'un jeune diacre, nommé André *Kimai-kim*, avait été envoyé dans le Nord par Mgr Ferréol, pour y tenter une voie nouvelle vers la Corée. Dans le cas où il trouverait le passage absolument fermé, il devait retourner au *Leao-Tong*, épier l'occasion de se glisser dans son pays à travers les postes nombreux de *Pienmen*, et, s'il était possible, y acheter une jonque pour venir à *Chang-hai* ou à *Chusan* chercher le vicaire apostolique. C'est ce qu'il a fait avec autant de bonheur que d'intelligence et de courage. André a surmonté tous les obstacles; il s'est procuré un petit navire, monté par vingt-quatre chrétiens, et avec une simple boussole, sur une mer tout à fait inconnue pour lui comme pour son équipage, il a fait voile vers la Chine. Dans une tempête sa barque a perdu le gouvernail; mais elle a été remorquée jusqu'à *Chang-hai* par un bateau chinois. André est allé mouiller au milieu des bâtiments anglais qui stationnaient dans le port; jugez de la surprise des officiers lorsqu'ils l'ont entendu dire en français : « *Moi Coréen, je demande votre protection !* » Cette protection lui a été accordée, et il aurait été bien défendu au besoin.

« Mgr Ferréol fut aussitôt prévenu et se hâta d'accourir auprès de ces intrépides Coréens. Quand il leur fut permis de voir leur pasteur, de recevoir sa bénédiction, quand ils virent un autre prêtre accompagnant Monseigneur pour les secourir, leur émotion fut extrême. Au milieu de leur joie, André nous rapporta un sujet de tristesse qui le tourmentait. Ces bons chrétiens, jetant les yeux sur nous, et pensant à notre vie passée, puis aux travaux et aux souffrances qui nous attendent dans leur pays, avaient le cœur oppressé et s'affligeaient de nous conduire au milieu des persécutions... Quelques jours après, Monseigneur pensa devoir conférer la prêtrise à André, et la cérémonie se fit dans la chapelle de *Kin-ka-ham*, chrétienté distante de *Chang-hai* de deux ou trois lieues. Quatre prêtres européens et un chinois assistèrent à l'ordination, pour laquelle une foule de chrétiens étaient accourus. Nous y déployâmes toute la pompe possible. Mais comment vous peindre notre joie en voyant ces prémices du clergé coréen ! André est le premier prêtre de cette nation. »

Paris. — Rignoux, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

OCÉANIE.

UNE VISITE A QUELQUES-UNES DES PO-MOTOU.

Tatatoko. — Caïnga. — Aratkif ou Aatao. — Caractères physiques des habitants de ces trois îles. — Productions.

Le vaste archipel des *Po-Motou* (îles basses), que Bougainville avait nommé l'*archipel Dangereux*, est le plus grand de la Polynésie après celui des Carolines. Il comprend plus de soixante îles ou groupes d'îles, et s'étend sur un espace de 14 degrés en longitude; sa superficie est d'environ 370 lieues carrées. Une partie de cet archipel (comprise entre les 141e et 149e degrés) est fréquentée par les pêcheurs de nacre; l'autre, entièrement sauvage, est peu visitée par les navigateurs. C'est là que se trouvent les îles dont il est question dans la relation suivante, due à un navigateur que la pêche des perles a conduit plusieurs fois parmi les Po-Motou.

Le temps, qui depuis plusieurs jours était chargé et menaçant, et une mer très-grosse nous avaient empêchés de communiquer avec les habitants des îles *Clermont-Tonnerre* et *Selkes*, dont nous passâmes assez près pour voir les naturels courir sur la plage et s'enfuir à notre approche. L'horizon s'éclaircit enfin, et une jolie brise, qui élongeait la côte, nous permit d'accoster de très-près l'île Narcisse, appelée par les naturels *Tatatoko*.

Une grande quantité d'Indiens de tout sexe et de tout âge, attirés sans doute par le spectacle assez rare pour eux d'un navire monté par des blancs, s'étaient rendus à la plage et nous faisaient beaucoup de gestes en criant. Tous étaient nus : les hommes ne portaient que des ceintures, les femmes n'étaient couvertes que d'une natte qui leur ceignait les reins et leur tombait jusqu'aux genoux. Leur chevelure, à tous, était longue et flottante; quelques hommes seulement l'avaient relevée et attachée sur le sommet de la tête. Tous ces individus étaient armés de lances et de casse-tête faits en os de tortue.

A peine fûmes-nous à portée de voix qu'ils entonnèrent leur chant de guerre. Bien que sauvage, ce chant ne laissait pas que d'avoir une certaine harmonie. Par moment, ils s'interrompaient et brandissaient leurs armes, qu'ils agitaient avec beaucoup de dextérité; ils nous défiaient et nous appelaient au combat. Les femmes surtout vociféraient d'une manière épouvantable, elles ressemblaient à de véritables furies. Nous répondions à toutes ces menaces par des démonstrations amicales. Une vingtaine de naturels

de Rapa que nous avions à bord, et parmi lesquels étaient une femme, exécutèrent diverses danses de leur île, leur firent un nombre infini de signes d'amitié, et les engagèrent, mais inutilement, à venir à bord. Les hommes, qui avaient cessé leurs chants, parurent en ce moment tenir conseil. Groupés tous ensemble, ils semblaient délibérer s'ils devaient se rendre ou non à notre invitation, et les femmes, comme si elles n'avaient pas voulu demeurer en reste avec nos Indiens, se mirent à danser d'une façon on ne peut plus burlesque : elles remuaient les bras et les jambes avec tant de rapidité qu'elles auraient pu défier les paillasses les plus agiles de la troupe de Franconi ou des frères Ravel. On les aurait prises pour de ces pantins que les enfants d'Europe font mouvoir au moyen d'une ficelle, plutôt que pour des êtres humains. Elles jetèrent ensuite leur natte, et se montrèrent, en grimaçant d'une façon dégoûtante, dans la plus complète nudité. Il était aisé de comprendre qu'elles voulaient nous témoigner leur mépris.

Les récifs qui entourent toutes ces îles débordent si peu au large qu'on peut les approcher sans danger à une très-faible distance quand la mer est belle. Nous étions alors si près que nous pûmes facilement remarquer qu'aucun de ces Indiens n'était tatoué.

Après avoir vainement employé tous les moyens de persuation pour attirer à bord quelques-uns de ces naturels, nous essayâmes la voie des cadeaux. Nous jetâmes, attachés sur des morceaux de bois, des couteaux, des hameçons et quelques brasses de calicot. Ils laissèrent s'écarter le navire d'à peu près une encablure, puis ils se précipitèrent à la mer pour prendre ces objets qui flottaient. A peine de retour à terre, nous les vîmes se les arracher. Mais le calicot était ce qu'ils paraissaient apprécier davantage. L'Indien qui parvenait à se saisir d'un morceau de cette étoffe s'en entourait aussitôt la tête en forme de turban. On ne l'en laissait pourtant pas longtemps tranquille possesseur ; d'autres le lui enlevaient presque à l'instant. Ils finirent par déchirer le calicot par petites bandes, qu'ils s'introduisirent dans les énormes trous dont leurs oreilles sont percées ou qu'ils se mirent autour du cou en manière de collier. Tout cela, à notre grand étonnement, se passa sans qu'ils en vinssent aux mains. En voyant avec quel acharnement ils cherchaient à se procurer quelques-uns des objets jetés à l'eau, nous nous attendions à chaque instant à les voir se battre ; il n'en fut rien.

Quand la répartition fut faite ou pour mieux dire lorsque chacun eut en sa possession un débris du précieux calicot, ils prirent à notre égard une attitude moins hostile. Sans toutefois déposer leurs armes, ils ne les brandissaient plus et ne nous provoquaient plus; ils parurent avoir compris un peu que ce n'était pas en ennemis que nous venions chez eux, et ils nous hélèrent, demandant comment s'appelait le navire et le roi du navire. Ces questions nous furent adressées à plusieurs reprises. Nous profitâmes de ce moment pour les engager de nouveau à quitter leurs armes; mais nous réussîmes aussi peu qu'auparavant. Deux hommes pourtant s'apprêtaient à pousser une pirogue, lorsque les femmes, s'en étant aperçues, coururent à eux et les retinrent; elles recommencèrent ensuite leurs vociférations et leurs menaces. Ces femmes étaient alors vraiment hideuses.

Toutes nos tentatives pour établir des relations avec ces sauvages étant inutiles, nous mîmes une embarcation à la mer et nous nous rendîmes tout près du récif, dans l'espoir d'obtenir d'eux au moins quelques renseignements sur leur île et savoir si leur lagune contenait de la nacre, but de notre expédition. Pendant ce temps, le navire courait de petites bordées au large.

Quelques-uns des plus hardis s'avancèrent sur le récif même; ils répondirent affirmativement à la première de nos questions, celle relative à la nacre. Parmi ces Indiens, il y en avait plusieurs qui portaient des colliers faits avec cette coquille.

Nous avions eu le soin de cacher dans le fond de l'embarcation les armes dont nous nous étions munis par prudence, et comme ces naturels paraissaient désirer beaucoup que nous fussions à terre, nous leur fîmes comprendre qu'étant sans armes nous devions compter qu'ils déposeraient les leurs. Ils se rendirent en partie à nos observations; ils furent quitter leurs casse-tête dans les broussailles, puis ils revinrent en agitant leurs bras au-dessus de leur tête pour nous montrer qu'ils étaient désarmés; mais ils avaient attaché leur lance à une jambe et ils la traînaient en marchant. Sur ces entrefaites, le jour étant sur le point de finir, nous retournâmes à bord.

Le lendemain, nous contournâmes l'île. Elle peut avoir de 30 à 35 milles de circuit; comme tout l'archipel, elle est basse, boisée et renferme une lagune.

Le *pandanus* nous a paru y être très-commun. Nous remarquâmes sur divers points quelques groupes de cocotiers, mais en petite quantité. C'est en vain que nous avons cherché une entrée pour le navire; d'ailleurs les dispositions des naturels, qui ne voulurent jamais abandonner leurs lances, ne nous permirent pas de débarquer.

Nous avons donc continué notre route, et le lendemain nous abordâmes à l'île du *Prince-de-Joinville*, autrement nommée *Caïnga*. Ici, comme à Narcisse, les naturels étaient réunis en grand nombre sur la plage; mais nous ne vîmes que peu d'entre eux armés de lances: leur attitude ne paraissait pas hostile. Cette peuplade avait l'air moins sombre et l'aspect moins repoussant que celle que nous avions quittée la veille. Nous nous rendîmes dans l'embarcation tout près du récif; la mer était trop houleuse pour qu'il fût prudent d'accoster avec le navire.

Nous entrâmes en pourparler avec les Indiens: ceux-ci faisaient tous leurs efforts pour nous décider à descendre à terre, et, pour nous y engager davantage, deux d'entre eux vinrent à la nage jusqu'à l'embarcation; ils reçurent avec beaucoup d'indifférence les petits cadeaux que nous leur fîmes, mais ils ne voulurent jamais entrer dans le canot. Nous fîmes aussi quelques échanges, et ils nous montraient si peu de méfiance, que nous crûmes pouvoir permettre à quelques Indiens du bord, et à la femme dont nous avons déjà parlé, de descendre à terre. A peine eurent-ils posé le pied sur le récif, qu'ils furent enveloppés; leurs vêtements furent mis en lambeaux, et on ne leur en laissa pas un seul morceau sur le corps. La

malheureuse femme, entièrement dépouillée, eut assez de peine à rejoindre le canot. Nous n'avions pas fait usage de nos armes à feu, dans la crainte que ceux que nous aurions voulu protéger n'en fussent les victimes.

Nous vîmes ensuite les naturels recommencer la scène de l'île Narcisse, pour se partager les dépouilles, et nous pûmes nous convaincre que l'indifférence avec laquelle ils avaient paru recevoir nos cadeaux était calculée, dans le but, sans doute, ou de nous voler plus facilement en nous inspirant de la confiance, ou de tirer meilleur parti de leurs objets d'échange. Leur avidité, après cela, était telle, et l'envie de posséder un morceau de notre étoffe si forte en eux, qu'un de ceux qui étaient venus au canot enleva brutalement un chiffon qui entourait le doigt malade d'un homme de l'équipage, le cacha ou s'imagina l'avoir caché en le mettant dans le trou de son oreille, et se sauva à terre, croyant posséder quelque chose de bien précieux.

Ces Indiens nous ayant assuré que leur lagune ne contenait point de nacre, nous laissâmes leur île. Le lendemain nous aperçûmes l'île *Aratkif* ou *Aatao*. Ne voyant qu'un petit nombre de naturels accourir, nous supposions l'île peu habitée, mais nous fûmes promptement détrompés : une vingtaine de pirogues, montées chacune par trois ou quatre hommes, furent mises à l'eau de divers points de la côte. Nous pûmes remarquer, dans les deux premières qui nous accostèrent, que chaque homme était armé d'une lance en bois de fer, d'un casse-tête en os de tortue, et de plusieurs morceaux de bois, également de bois de fer, longs d'environ deux pieds et d'un pouce à un pouce et demi d'épaisseur. Nous ne connaissions pas l'usage de cette arme, mais ils nous l'apprirent bientôt.

Pendant que nous nous entretenions assez amicalement avec les hommes qui montaient les deux premières pirogues, d'autres arrivaient de tous les points, et nous observâmes qu'ils cherchaient à nous entourer, afin de nous ôter tout moyen de regagner le navire. Nous avions beau leur faire signe de ne pas nous approcher, ils n'en tenaient aucun compte ; ils paraissaient, au contraire, prendre un air plus menaçant à mesure que leur nombre augmentait.

Pour éviter d'être obligés de faire usage de nos armes, ce qui ne pouvait manquer d'avoir lieu, si nous fussions restés plus longtemps parmi eux, nous retournâmes à bord ; ils nous suivirent de très-près. A peine eûmes-nous hissé l'embarcation, que nous fûmes entourés de pirogues, et il en arrivait toujours de nouvelles. Il s'établit entre nous un commerce d'échange.

Pendant que nous étions occupés à acheter les différents objets qu'ils nous présentaient, ils demandaient souvent quel était le roi du navire ; chaque nouvel arrivant faisait la même question. Quand on le leur eut fait connaître, ils l'examinèrent attentivement ; puis, tout d'un coup, ils lancèrent à bord avec beaucoup de force plusieurs de ces morceaux de bois que nous avons dépeints. Heureusement ils n'atteignirent personne ; mais une pirogue, profitant du moment de trouble que nous avait causé cette attaque

imprévue, s'approcha du navire, et un de ces naturels blessa d'un coup de lance un de nos Indiens.

Considérant alors que nous ne devions pas souffrir paisiblement un tel excès de mauvaise foi ; que ne pas repousser par la force une attaque nullement provoquée, c'était encourager ces malheureux à agir vis-à-vis de tout autre navire qui pourrait entrer en relation avec eux, comme ils venaient de faire à notre égard ; que, dans leur intérêt même, il était convenable de leur apprendre comment des blancs peuvent châtier leur méchanceté, nous tirâmes un coup de fusil chargé à plomb de loup. Deux hommes tombèrent : l'un nous parut légèrement blessé, mais l'autre était mort ; il avait reçu la plus grande partie de la charge dans la poitrine. A l'instant tous se jetèrent à la mer, emportant avec eux le mort et le blessé, et nous abandonnèrent leurs pirogues et le champ de bataille. La détonation ne sembla pas les avoir beaucoup impressionnés ; mais la chute de leur compagnon, qu'ils ne savaient à quoi attribuer, les terrifia, et ils se sauvèrent en hurlant.

Nous continuâmes à longer la partie nord de l'île. A six milles environ plus O., nous fûmes abordés par une pirogue montée par deux hommes ; nous avions mis en panne pour les attendre. Ces hommes ignoraient l'affaire qui venait de se passer, et nous nous aperçûmes qu'ils avaient l'intention de nous attaquer, ce que nous évitâmes en faisant route.

Le soin que ces naturels mettent à se faire désigner le capitaine du navire nous fait présumer qu'ils pensent que, lui mort, ils peuvent facilement se rendre maîtres du reste : aussi est-ce toujours sur lui qu'ils dirigent leurs coups.

Tous les individus de ces peuplades sont en général d'une taille moyenne, mais bien prise ; leurs traits sont réguliers, et leur physionomie agréable ; leur chevelure est longue chez les deux sexes : tantôt ils la laissent flotter, tantôt ils la portent relevée et attachée sur le haut de la tête, comme les femmes d'Europe. Parmi tous ceux que nous avons vus, nous n'en avons remarqué aucun de tatoué. Les hommes sont généralement moins cuivrés que les femmes, ce que nous attribuons à ce que ces dernières sont plus souvent exposées à l'ardeur du soleil, étant chargées de recueillir la nourriture de la famille.

Nous cherchâmes dans ces trois îles, qui toutes ont un lac intérieur, une entrée pour notre navire, mais nous n'en découvrîmes aucune. Comme nous l'avons dit, ces îles sont basses et assez boisées. Le *pandanus* et une espèce de bois rouge, dont on pourrait peut-être se servir pour la teinture, sont les arbres les plus communs ; il y a très-peu de cocotiers. Le fruit du pandanus, le poisson et les coquillages, doivent donc être la nourriture des habitants de ces petites terres. Aratkif nous a paru un peu moins basse que les autres. Le taro y croît : nous en avons vu quelques-uns dans les pirogues ; en quelle abondance, nous l'ignorons. Comme celui de tout le reste de l'archipel, il est très-petit.

RICARDI.

QUESTIONS ORIENTALES.

FRANCE ET AMÉRIQUE.

Moyens de préserver l'équilibre américain en opposant une digue aux envahissements des États-Unis vers l'Amérique centrale, et de conserver à l'Europe maritime le transit vers l'Océan et l'Orient.

Depuis que la guerre des Anglais avec la Chine, en 1842, a ouvert un vaste empire aux explorateurs de l'Occident, toutes les préoccupations du monde politique et commercial se sont tournées vers l'hémisphère oriental.

L'installation de la puissance française aux îles Marquises, l'ouverture prochaine de ses nouvelles correspondances transatlantiques, ainsi que l'ambassade récente de M. de Lagrenée; les développements merveilleux du commerce et de la civilisation aux îles Sandwich ou Hawaï (1); la prise de possession du district de Santo-Thomas au nord du Guatemala, en 1843,

(1) COMMERCE DES ILES SANDWICH.

Le Polynesian, journal des îles Sandwich, a publié, dans l'un des derniers numéros qui nous sont parvenus, le relevé des importations et des exportations d'Honolulu pour l'année 1844, avec l'indication du montant des droits perçus et du nombre des navires entrés. Ces relevés sont établis d'une manière aussi régulière que les tableaux officiels de la nation la plus civilisée de l'Europe. Les naturels originaires des îles Sandwich, quoique très-avancés en civilisation, et profitant chaque jour des enseignements des missionnaires, n'auraient cependant pas été capables d'accomplir eux-mêmes un tel travail. Il doit être plutôt attribué aux agents anglais et américains employés par le gouvernement.

Un extrait de ces documents officiels nous paraît susceptible d'offrir de l'intérêt, en ce qu'il fera ressortir les progrès faits par un peuple sorti depuis si peu de temps de la barbarie la plus complète, et même naguère encore livré à l'antropophagie.

En voici les principaux résultats :

1° *Importations.*

	Dollars.
Valeur totale des importations en 1844.	350,347
Dont il faut déduire les réexportations (faites sur les importations de 1843 principalement).	60,054
Consommation du pays.	289,969
Droits nets perçus.	8,970
Droits d'ancrage prélevés sur 38 navires du commerce	1,538
Dito sur 71 baleiniers	1,741

par une colonie belge.... Tous ces signes et bien d'autres encore ne sont que les avant-coureurs de ce mouvement général d'entraînement vers l'Orient, par suite duquel l'Amérique centrale acquiert une si grande

---

Sur ces navires, il y en avait 15 de l'Amérique du Nord, important des marchandises pour la valeur de 149,660
15 anglais, pour 136,447
5 français, pour 30,618

Les autres navires étaient suédois, hambourgeois, mexicains, ou appartenant à l'Amérique centrale.

Les marchandises importées, classées suivant les pays d'origine, présentent les chiffres suivants, savoir :

	Dollars.	Cents.
États-Unis.	121,061	6
Valparaiso.	61,620	25
Sidney.	38,232	32
Chine.	36,810	40
Angleterre.	34,005	6
La rivière Colombia	11,988	87
Suède	6,638	25
Californie et Mazatlan.	5,650	37
France.	4,972	56
Sand-Island	2,000	48
Hambourg.	1,812	68
Brême.	1,046	93
Pérou	983	47
Pêche (huile et barbe de baleine).	23,704	57
	350,527	07

2° *Exportations.*

	Dollars.
La valeur des produits du pays exportés, tels que sucre, mélasse, peaux, etc., pour la même année 1844, n'a été que de.	49,888
Celle des approvisionnements de toute sorte fournis aux navires marchands, aux baleiniers et aux bâtiments de guerre, de. . .	60,400
Celle du numéraire, en majeure partie à destination de la Chine, de Sidney et de Mexico, de.	113,000
Celle des lettres de change sur les États-Unis, l'Angleterre, la Chine, Valparaiso, Mexico, de	200,000
La valeur des exportations, y compris les réexportations, a été de .	479,641

Les états auxquels nous avons emprunté ces différents chiffres ne concernent que le port d'Honolulu et l'île d'Oahu, siége du gouvernement; ceux des autres îles n'ont pas été fournis. A l'occasion de ces résultats, *le Polynesian* fait l'observation suivante :

« Après tous les obstacles contre lesquels le pays a lutté, nous avons eu un heureux accroissement de prospérité nationale; mais ce développement a été extrêmement lent, en le comparant à ce que nous pouvons espérer dans l'avenir, si l'on adoptait un système foncier éclairé, si les restes de la servitude territoriale étaient complétement abolis, et si les biens de tous les Hawaïens étaient allodiaux. »

importance, comme pays de transit et centre à venir du monde commercial.

Déjà, au sujet de la jonction des deux Océans séparés par l'étroite république de Guatemala, le gouvernement hollandais a manifesté avant 1830 sa haute intelligence des destinées auxquelles cette république est appelée irrésistiblement, et c'est probablement en vue de la réalisation plus ou moins prochaine de cette perspective, que la Belgique a voulu, par sa colonie, s'assurer une place dans le golfe d'Honduras.

Mais trop de rivalités divisent les intérêts des nations pour que leur concours, indispensable à une entreprise qui consiste à couper l'isthme de Panama, puisse être jamais obtenu; et nous en trouvons une preuve dans la question de l'isthme de Suez, dont l'Angleterre ne veut pas la coupure parce que les autres nations en profiteraient, et à laquelle M. Waghorn s'efforce, par des considérations d'une haute sagacité britannique, de faire prévaloir un chemin de fer du Caire à la mer Rouge. Mais ici il faut compter avec le pacha, et celui-ci n'a pas manqué d'entrevoir les vues ultérieures de l'Angleterre, et les mêmes rivalités continueront encore longtemps à opposer les mêmes obstacles au concert universel, aussi bien pour la coupure ou canalisation de l'isthme de Suez que pour celle de Panama.

Ce n'est donc pas par une coupure, mais bien plutôt par un chemin de fer, à l'exécution duquel une seule nation suffira, qu'il est possible d'espérer cette communication au travers de l'Amérique centrale avec les mers de l'Orient, où la France, comme toute l'Europe maritime, a de très-grands intérêts, et c'est là que'lle trouvera un équivalent de l'Égypte, qui finira peut-être bien par tomber dans le domaine britannique, avec cette différence encore que l'Amérique centrale, le plus beau pays du monde, présente une assiette bien meilleure que le désert pour l'établissement d'une nouvelle population européenne, sur laquelle doit s'étayer l'influence de la nation qui en prendra le patronage.

Une autre considération, d'une haute importance actuelle, fait encore un devoir aux nations maritimes de protéger la débilité centro-américaine par l'agrégation d'éléments nouveaux : c'est l'extension démesurée des États-Unis vers la partie méridionale de leur continent.

L'Union américaine, peu satisfaite de l'acquisition du Texas, marche en ce moment à la conquête du Mexique, et le sentiment de l'indépendance mexicaine est ému au plus haut degré..., et les appréhensions nationales commencent à réveiller dans ces contrées l'esprit monarchique plus vivifiant, et seul capable de rassembler tous ses lambeaux de fédération dans un lien puissant, *si toutefois le Mexique peut être sauvé sans l'Europe.* Mais l'intérêt américain n'est pas seul engagé dans ces éventualités; car il est bien clair que, par l'annexion du Mexique et du Guatemala à l'Union septentrionale (si elle avait lieu), l'équilibre du nouveau monde serait rompu, et les races espagnoles absorbées...; que le commerce européen se trouverait de ce côté aux prises avec un seul système douanier, et dépendant d'une seule volonté rivale; que la faculté de transit, mise à notre

disposition par le Guatemala dans la direction de l'Océanie et de l'Orient, serait supprimée, et que le dépérissement de nos possessions transatlantiques en résulterait bien promptement.

Entre ces deux grandes fédérations menacées, si l'on ne considérait que la plus grande imminence du danger, le Mexique devrait bien plutôt appeler la sollicitude européenne. Mais, au milieu de l'anarchie dévorante d'un pays qui repousse le commerce et l'esprit européens, et qui n'offre aucune ressource de transit, quelle régénération l'Europe pourrait-elle opérer directement en Mexique...? aucune absolument!

Guatemala, au contraire, jouit d'une tranquillité complète, et favorise de tout son pouvoir l'immigration européenne. La conformation privilégiée du Guatemala en fait un pays de transit par excellence, pour le commerce du monde entier, et sa température, bien plus favorable dans sa partie septentrionale que vers Panama, la rend facilement accessible aux Européens.

Indépendamment de ces raisons d'acclimatement, un fait, entre beaucoup d'autres, constate d'une manière frappante les heureuses dispositions du Guatemala septentrional à recevoir l'action *réconfortatrice* de l'Europe : c'est le commerce que fait la Belgique dans le golfe d'Honduras, malgré la lenteur des progrès de la colonisation à son établissement de Santo-Thomas. En effet, la grande facilité des échanges qui s'y font depuis trois ans témoigne des besoins insatiables des Guatemaliens (si l'on peut s'exprimer ainsi) à l'égard de l'industrie européenne, non-seulement pour la consommation par le pays, mais encore pour la réexportation vers l'Océanie et l'archipel hawaïen, où leurs bâtiments sont déjà signalés.

La république de Guatemala, en appelant la colonisation européenne dans le magnifique port de Santo-Thomas, voisin du Mexique, en face de l'embouchure du Mississipi, des Florides, de Cuba et de la Jamaïque, a donc désigné d'une manière évidente la meilleure porte par laquelle le commerce pût avoir accès jusqu'à sa capitale : par conséquent, elle désigne aussi évidemment le tracé du chemin de fer.

La distance directe de Santo-Thomas à Guatemala est de 55 lieues.

Si cette capitale avait la puissance de vie et de concentration d'une capitale européenne, l'adoption de Guatemala comme but de la ligne en ressortirait rigoureusement. Mais cette assimilation ne peut pas être faite, et Sonsonate, au fond de la baie d'Acajutla, sur l'océan Pacifique, n'étant qu'à 38 lieues directes de Santo-Thomas, réclamerait la préférence, avec d'autant plus de justice qu'il est aussi chef-lieu d'une partie de la fédération.

En outre, comme il n'existe pas là de ces grandes agglomérations d'intérêts *immobilisés*, comme dans l'existence de nos grandes villes d'Europe, celle qui pourra être la conséquence d'un chemin de fer se fixerait tout aussi bien à Sonsonate qu'à Guatemala.

Les raisons qui militent en faveur de Santo-Thomas pour être l'entrée européenne sont bien plus décisives encore : d'abord, sa position à l'entrée

du golfe du Mexique et au fond de la mer des Antilles; ensuite c'est le seul port libre et le plus sûr de tout l'État de Guatemala, et le seul point d'arrivages conformément au traité de la république avec la colonie belge...; puis, la latitude plus favorable que celle de Panama...; enfin, pour sa convenance commerciale, Santo-Thomas a fait ses preuves depuis trois ans. Et c'est là aussi qu'en vue d'étayer le Mexique défaillant, il est plus rationnel de lui donner un point d'appui, lequel recevrait lui-même sa force de tous les intérêts commerciaux du monde.

L'effet de cette jonction des deux Océans serait, d'abord, la transformation de l'Amérique centrale en un marché universel de consommation et de réexportation; ensuite, de faire ressentir au Mexique une très-heureuse influence de voisinage..., d'y éteindre promptement les querelles de partis pour faire place à l'activité commerciale et à l'accord des intérêts. Alors, quand cela sera..., la nation européenne qui aura su en prendre l'initiative règnera aussi réellement que possible dans le Centre-Amérique; les envahissements de l'Union trouveront au Mexique un obstacle infranchissable..., et le catholicisme français prendra de là son essor avec la civilisation vers les nombreux archipels de la Polynésie et de l'Australie.

Maintenant, puisque le pacha d'Égypte continue à opposer une résistance inerte et systématique, aussi bien au chemin de fer qu'à la canalisation de l'isthme de Suez, ne semble-t-il pas urgent de mettre à profit les enseignements donnés par l'Angleterre, de prendre l'avance vers une autre voie qui offre la même convenance, sans opposer aucun obstacle, et d'aller porter la vie et l'activité à un peuple disposé à recevoir tous ces bienfaits de qui voudra bien les lui apporter?

Mais si la république de Guatemala, avec sa faible population de 1,600,000 habitants, et son sol si prodigieusement riche, est insuffisante pour une telle création, la circonstance de l'inoccupation de ce sol lui fournit précisément les moyens de faire à une compagnie exécutante, qui se présenterait sous le patronage d'un gouvernement européen et avec la garantie d'un minimum d'intérêt, des avantages qu'il serait impossible de faire en Europe. Le bon vouloir qu'elle a manifesté dans les facilités données par elle à la colonisation est une garantie pour toute circonstance analogue, et quand on voit l'agglomération si surprenante des capitaux européens sur des chemins de fer d'une utilité purement locale et d'un succès fort douteux, il n'y a pas lieu à désespérer de leur concours pour une création d'intérêt universel.

La république peut donner tous les terrains qui serviraient de base au chemin de fer; elle peut donner en outre tous les terrains libres et riverains de cette ligne (200,000 hectares au moins), sur lesquels la compagnie trouverait immédiatement tout son approvisionnement en bois (1) et en

(1) Presque tous les terrains inoccupés du Guatemala sont couverts de bois durs, dans lesquels abonde l'acajou.

combustibles, et dont l'accroissement de valeur se développerait avec la population et les nouveaux besoins de celles-ci, dans la mesure de la réalisation du projet. Cette valeur des terrains adjacents doublerait et même tripler ait promptement le capital social de la compagnie, et le chemin de fer, qui pourrait être exécuté pour un prix moitié moindre de ce qu'il coûterait en Europe, donnerait des produits infiniment supérieurs, puisqu'il serait à l'usage du monde entier.

Mais pour éviter l'influence de ce climat nouveau sur les travailleurs européens, il serait convenable d'engager aux Antilles et sur les côtes d'Afrique des nègres qu'on organiserait militairement en compagnies de pionniers. Au surplus, une des lignes de paquebots transatlantiques français doit partir de Marseille pour la mer des Antilles, et toucher en passant quelques-uns des ports méridionaux d'Espagne. La désolation politique et industrielle de ce pays rend les Espagnols disponibles pour toutes les contrées méridionales où ils peuvent trouver à vivre. Ils abondent en Algérie, où tous les terrains d'*El-Hamma*, situés près d'Alger, au pied du Sahel, sont cultivés par des hommes de cette nation, au prix presque fabuleux de 1500 francs de loyer annuel par hectare (1). Ce chiffre a plus d'importance qu'on ne le croira au premier abord; car, comme mesure de leur travail, il va nous fournir une réponse à des accusations exagérées sur leur prétendue incapacité absolue. Il est certain que l'Amérique centrale, qui est une patrie pour eux, les attirerait bien plus que l'Afrique, où ils sont obligés de se dénationaliser, et que leur affluence dans le voisinage du chemin de fer projeté donnera immédiatement une grande valeur aux terrains donnés à la compagnie, en même temps qu'elle fournira des travailleurs.

C'est dans un vif pressentiment des grands profits à réaliser pour la nation qui prendra l'initiative de cette création, que ces vues sont présentées à la France. Mais quelques parties de ce plan ayant soulevé des objections qui n'ont pu altérer une conviction fondée sur les phénomènes généraux de la colonisation, il importe d'en faire justice sans délai. Nous allons y consacrer cette deuxième partie.

Ces espérances d'utiliser les Espagnols européens pour grossir le flot de population qu'ils ont déjà porté en Amérique ne sont pas conciliables, dit-on, avec leur oisiveté chérie et avec les antipathies invincibles qui divisent les deux branches espagnoles de l'Europe et de l'Amérique. Il y a à répondre à cela, que ce n'est pas précisément à la race, mais uniquement à l'autorité de Madrid, que s'adressait l'animadversion des créoles des possessions espagnoles, et ce qui le prouve, c'est qu'une partie des 40,000 carlistes réfugiés en France en 1839 n'a pas hésité à aller en Amérique chercher une seconde patrie, lorsque le gouvernement français supprima, en 1842, les subsides qui leur avaient été accordés à leur arrivée. La France leur offrait

(1) Voir dans la *Revue de l'Orient*, mois de juin, le rapport de M. Fortin d'Ivry.

alors du service dans la légion étrangère en Afrique; ils l'ont refusé : l'Amérique, qui ne leur offrait rien, obtenait leur préférence! Une répugnance bien plus invincible, s'il en est de telles dans ce monde, éloigne les Espagnols de tout ce qui n'est pas catholique, et pourtant, l'intérêt de leur subsistance en amène des côtes d'Espagne une très-grande quantité en Afrique, où ils vivent sous l'autorité française, dont le catholicisme est beaucoup moins ardent, malgré le contact à subir continuellement avec des musulmans, des juifs, des protestants et des indifférents; et là, leur nonchalance nationale a été pourtant stimulée, comme elle pourrait l'être partout, par la vivacité irrésistible du mouvement qui entraîne tout le monde, comme elle le serait certainement en France, en ce moment, sans l'assistance fraternelle des coreligionnaires français qui leur rend le travail inutile.

Tout le monde sait que l'aversion des musulmans pour les chrétiens et leurs idées est bien prononcée encore: eh bien, la loi suprême et irrésistible de la nécessité les a aussi forcés, à Constantinople même, dans ce sanctuaire de l'islamisme, à rentrer dans les voies de la réforme interrompues pendant la réaction du puritanisme personnifiée dans Rizza-Pacha, et le réavénement de Reschid-Pacha et de tous les *francisés*, considérés en Turquie comme des impies, n'en est pas moins le résultat fatal de cette puissance de la nécessité (1).

Qu'est donc devenu le costume oriental, qui pour les Turcs était de prescription religieuse? qu'est devenu encore le principe si absolu de la claustration des femmes au harem? Aujourd'hui elles se promènent librement dans les rues de Constantinople, et le jeune sultan lui-même apprend à parler français, malgré l'indignation des oulemas!

En présence de telles impossibilités devenues très-possibles, peut-on objecter sérieusement l'impossibilité de rapprocher les Espagnols d'Europe de ceux d'Amérique!

Il est au contraire plus que probable, dans le cas d'insuccès de l'organisation militaire des nègres en compagnies de travailleurs, que les Espagnols reçus sur les paquebots français de la ligne de Marseille les remplaceraient parfaitement, surtout si on commençait pendant cette disponibilité qui résulte pour eux de l'abaissement politique et de l'anéantissement industriel de l'Espagne.

Quant à la répugnance pour le travail des nègres affranchis, il n'y a pas lieu à la croire plus insurmontable que celle des Espagnols, quelle qu'elle soit pourtant chez les uns et les autres; car la puissance vivifiante d'une atmosphère d'activité et de spéculation, qui n'a pas encore été mise en défaut par aucune race du globe, produirait inévitablement en Amérique

---

(1) En ce moment, on pave et l'on éclaire le quartier de Péra, à Constantinople, et le sultan vient d'envoyer en Amérique pour y chercher des cultivateurs de coton, et livrer à cette culture tous les terrains circonvoisins et inoccupés.

les mêmes effets qu'en Algérie, où les nègres travaillent. Quand on aura essayé, puis échoué à plusieurs reprises, ce qui n'est guère probable, alors seulement il sera loisible d'argumenter de l'incapacité absolue des nègres.

Aux objections tirées de la hauteur des Cordillières, les contradicteurs qui les connaissent répondent eux-mêmes, puisqu'ils avouent qu'elles ne sont pas assez élevées dans le Guatemala pour conserver les neiges, et, du peu d'épaisseur de cette muraille près de la capitale, circonstance également avouée, résulte naturellement la possibilité d'opérer un percement. Mais au surplus, comme elles n'ont jamais été étudiées en vue d'un chemin de fer, on ne peut nier la facilité d'appliquer à leurs vallées le système de wagons articulés avec rail de traction de M. de Jouffroy, qui, à l'avantage de pouvoir serpenter sans dérailler, joint encore celui d'admettre une inclinaison de 40 à 50 millimètres par mètre.

Maintenant, que répondre au reproche fait au Guatemala de n'avoir ni industrie, ni population nombreuse, si ce n'est que, si le Guatemala était dans les mêmes conditions que l'Europe, il n'y aurait à lui fournir ni produits industriels, ni population dont nous surabondons, comme cette république surabonde de terrains disponibles qui invitent des hommes nouveaux à venir fonder une nation nouvelle ?

A ceux qui, admettant l'idée d'un chemin de fer centro-américain, préfèrent la position de Chagres à celle de Guatemala ou de Sonsonate, il y a lieu de répéter, ce qui est bien facile à comprendre, que le rapprochement de l'équateur rend les parties voisines de Chagres bien moins habitables, et que par conséquent la réunion des deux avantages de transit et de consommation par le pays y est moins *espérable* qu'au cœur de la république, traversé par les 16e et 17e degrés de latitude nord, considéré par tous les illustres voyageurs, Malte-Brun, Humboldt, Montgommery, Dampierre, Corréal, etc., comme la plus belle et la plus fertile partie de l'Amérique, comme la plus susceptible d'attirer une grande affluence de consommateurs, par lesquels il y aura là plus d'influence au profit de la France que dans les déserts d'Héliopolis et d'Arsinoé, au profit de l'Angleterre. Au surplus, cette action européenne, bien plus effective par un établissement intérieur que par une traversée maritime qui n'apporterait à la population aucun élément nouveau, tolère facilement l'idée d'un second chemin de fer pour une époque plus éloignée. Mais il ne semblerait pas rationnel de commencer par une position inférieure en valeur, et d'abandonner à telle autre nation, à laquelle ces préoccupations ne sont probablement pas étrangères non plus, celle qui offre une combinaison de plus grands avantages.

Encore une autorité, et encore un exemple. En vue de la position de l'Egypte, dont saint Louis avait de bonne heure compris toute l'importance, Leibnitz en conseilla la conquête à Louis XIV. Le ministre Pomponne dédaigna la grande pensée de Leibnitz, dont le mémoire dort encore aux archives; Napoléon s'en empara. L'Angleterre la reprend, et en pour-

suit activement la réalisation, par un projet de chemin de fer. La France comprendra-t-elle aujourd'hui où est pour elle l'équivalent de l'Égypte?

Quelque suffisante que nous paraisse cette démonstration de l'intérêt français associé à la réalisation de ces vues, nous croyons pourtant qu'il reste encore quelque chose à faire : c'est de résumer le plus brièvement possible les circonstances qui ont influé sur l'origine et l'existence de la colonie belge de Santo-Thomas, et qui ont malheureusement jusqu'ici réduit son rôle à une simple action commerciale. Nous y consacrerons un court appendice.

En 1842, la Belgique, pays de productions sans débouchés, paraissant éprouver le besoin de relations commerciales lontaines, conçut le projet de fonder une colonie dans l'Amérique centrale. MM. le comte Félix de Mérode, le prince de Looz, le comte Arrivabene, le comte de Hompesch, étant les principaux fondateurs de la société de colonisation, celle-ci pouvait se produire avec confiance. Il n'avait encore été donné à aucune autre d'offrir autant de garanties morales.

Une première exploration par les fondateurs ayant été suivie d'une contre-exploration sous les auspices du gouvernement, laquelle confirma les résolutions de la société, le roi Léopold s'en déclara officiellement le patron.

Le district de Santo-Thomas, composé de 404,666 hectares, et concédé par la république de Guatemala au prix de 2 francs à peu près par hectare, fut mis en vente par la compagnie, par lots de 25 hectares, au prix de 500 francs chaque lot.

Le roi ayant fait don à la société d'un bâtiment, et accordé à celle-ci pour directeur colonial l'ingénieur Simons, créateur des chemins de fer de Belgique, la première expédition de colons mit à la voile en février 1843, et au bout de deux mois de navigation, pendant laquelle elle avait perdu son directeur, la colonie s'installait dans le port de Santo-Thomas sans direction aucune. Nonobstant, les commencements n'en furent pas malheureux : c'était l'époque des grandes espérances. Le moral se soutint avec l'état sanitaire d'une manière très-satisfaisante pendant six mois, consacrés à des travaux d'installations et de défrichements. Mais au bout de cette première période les dispositions étaient bien changées en Belgique. La salubrité du pays à coloniser ne dura pas plus longtemps.

La direction de Bruxelles, qui aurait pu réaliser huit millions immédiatement au premier prix de ses lots de terre, et, avec cette ressource, surmonter toutes les éventualités, venait de prendre une décision bien funeste.

Croyant, à l'instar de tant d'autres compagnies qui ne s'en sont pas mieux trouvées, pouvoir escompter le succès avant qu'il fût assuré, elle avait

élevé le prix de ses lots de 500 francs à 750 au moment où la colonie arrivait à sa destination, en déclarant que, deux mois après, ce prix serait porté à 1,000, puis, à l'expiration d'un terme semblable, à 1500 francs.

L'effet de cette résolution fut instantané. Aussitôt les capitaux du public furent réencaissés, pour ne plus voir le jour, au profit de la compagnie. Celle-ci put dès lors congédier son trésorier, dont la charge devenait une vraie sinécure, et les colons de Santo-Thomas n'eurent plus d'autre parti à prendre que celui d'une triste résignation. Cette circonstance fut une bien bonne fortune pour le seul journal de Belgique (entre tant d'autres journaux dont ce pays a aussi le *bonheur* d'être surabondamment pourvu) qui s'était voué dès le principe à la tâche de discréditer l'entreprise.

Les colons commençaient à tomber malades d'inquiétude et de découragement : pour un journal, rien n'était plus facile que d'en accuser le très-innocent climat, et de rallier un grand nombre de nouveaux coalisés pour livrer des assauts à l'entreprise souffrante. Cependant, le roi et la partie catholique qui l'avait fondée pensèrent à lui faire un prêt de trois millions, sauf toutefois le consentement des Chambres... Mais c'était compter sans son hôte!... car en Belgique il y *aussi* des ministres en *expectative*, flanqués d'une cohue de favoris également en *expectative*, et pour ceux-ci et ceux-là il n'y a jamais de prétextes indifférents quand on peut s'en armer contre les ministres titulaires qui durent trop longtemps. Pour le parti libéral et anticatholique de Bruxelles, la colonisation qui n'était pas heureuse devenait une excellente ressource parlementaire,... une pierre et une fronde... pour abattre M. de Nothomb et ses collègues, qui l'avaient favorisée. Finalement, la compagnie resta aussi en *expectative* à l'égard des trois millions espérés, et le découragement continua à exercer ses pernicieux effets sur les colons.

Mais, en Amérique, la compagnie avait encore à subir une autre épreuve. Il s'agit ici de l'administration du deuxième directeur colonial, envoyé à Santo-Thomas, au bout de dix mois d'installation, pour donner un commencement d'unité et d'autorité à la colonie. Oh! quant à cette administration, il serait difficile de la qualifier, et conserver en même temps des ménagements pour un homme qui dut être frappé d'une prompte disgrâce. Je me bornerai à dire que son remplaçant n'ayant pu arriver que lorsque la colonie comptait déjà deux années d'existence, celle-ci était restée en quelque sorte tout ce temps sans chef.

Eh bien, pourtant, dans cet état de délaissement et de défaveur de la part de la Belgique libérale, bien plus sérieusement occupée dans ses congrès réformistes de Bruxelles à paraphraser les couplets de *la Brabançonne*, cette petite colonie de 300 Européens à peine a vécu, et son beau port naturel est si sûr et si approprié aux relations avec l'intérieur, que des négociants d'Isabal et de la colonie anglaise de Belise ont été s'y fixer. Par la même faveur de situation, le mouvement de vente des magasins de la compagnie s'est élevé régulièrement à 450,000 francs par an ; et dans le dernier

semestre connu par les rapports, le nombre des bâtiments de toute grandeur et de toute nation qui y sont entrés s'élève à 51, et toutes leurs marchandises apportées en transit ont été échangées contre des cargaisons de retour comportant une valeur de trois millions en indigo, cochenille, etc. Que deviendrait donc ce pays avec une bonne impulsion et des communications faciles?...

Si donc, malgré le témoignage des illustres voyageurs déjà cités, Malte-Brun, Humboldt, Montgommery, Dampierre et tant d'autres, on voulait accuser l'Amérique centrale d'insalubrité, à cause de quelques fièvres de découragement éprouvées par les Belges, et qui n'auraient pas paru si la colonie eût été mieux soutenue, nous citerons Mozambique, colonie portugaise, sur la côte orientale d'Afrique, qui, malgré son insalubrité excessive, attestée par tous les explorateurs de l'Orient, depuis Vasco de Gama jusqu'au moderne Le Bron de Vexela, n'en a pas moins 6,000 habitants européens, sans compter une population noire la plus vigoureuse de toute l'Afrique. Nous citerons encore Delagoa (aux Portugais), sur la même côte, entourée de marais pestilentiels et de sauvages plus *ravageurs* encore que la peste,... et pourtant habitée;... Madagascar, dont le littoral est notoirement inhabitable pour les Européens, et dont l'expédition ajournée coûtera du temps, du sang et de l'argent,... beaucoup d'argent!... beaucoup de sang!... et beaucoup de temps!... et tant d'autres colonies qu'il serait facile et très-superflu d'énumérer (1).

La conquête toute pacifique proposée ci-dessus ne réclame aucun de ces sacrifices, ni même aucune préocupation de colonisation. La population européenne s'y agglomérera toute seule, colonisera toute seule, sans aucune responsabilité pour personne, aussitôt que le monde commencera à comprendre à quelles destinées est appelée l'Amérique centrale traversée par un chemin de fer;... quand on comprendra que l'Amérique centrale a été créée pour être le centre du monde commercial,... et qu'à cette pensée providentielle il n'a manqué jusqu'à présent que d'être devinée! Il lui a manqué encore, il est vrai, cette paix profonde dont nous jouissons, indispensable à la *germination* et au développement des grandes idées.

La vapeur et le chemin de fer sont les derniers mystères que retenait pour notre siècle la main fermée du Créateur. Ce mystère recèle trop de trésors de civilisation et de conquêtes pacifiques, pour ne pas exercer une grande puissance d'attraction à l'égard de l'homme mécontent de la place qu'il occupe sous le soleil, et auquel, dans le cas présent, il offrira fécondité, bien-être et liberté.

Les émigrations si nombreuses de l'Allemagne, et qui, pour le seul port du Havre, atteignent déjà le chiffre de 24,000 passagers par an, pour les

---

(1) Voir l'état très-satisfaisant de nos colonies du Sénégal, malgré le climat, dans le livre si intéressant, intitulé *la France en Afrique*.

États-Unis, pourraient faire peser une présomption fâcheuse sur son état social. Mais hélas! on est encore bien plus réellement souffrant en Servie, Bosnie, Bulgarie, Valachie et Moldavie,... enfin dans toutes les contrées du bas Danube, exposées aux tiraillements qui proviennent successivement et même simultanément de l'Autriche, de la Turquie et de la Russie (1).

On pourra donc compter sur ces peuples aussi pour fournir un contingent nombreux à la nouvelle population de l'Amérique centrale, quand, par nos paquebots transatlantiques, la mer des Antilles se trouvera rapprochée à la distance de 22 jours de navigation, *au lieu de deux mois et demi* et de trois mois.

Mais l'Espagne? Oh! sur ce pays surtout on peut compter avec confiance, car il ne pourra être pacifié que quand il sera vide.

Il n'y a donc pas lieu de perdre de temps. Plus tôt cette semence sera lancée, plus tôt elle commencera à germer ; c'est-à-dire que lorsque cette question sera posée sérieusement dans l'opinion publique, la perspective du renchérissement des terres y fera affluer immédiatement un grand nombre d'émigrants.

Est-ce qu'il est possible de pouvoir dire dans quelle situation sera le monde dans un an ou deux? Aujourd'hui, l'horizon est en pleine sérénité, on peut tout entreprendre; mais qui peut calculer ce qui serait advenu si les balles de régicides n'avaient pas été jusqu'à présent écartées par la Providence?

En 1830, le gouvernement des princes de la maison d'Orange était prêt... ou croyait l'être... pour effectuer la transformation de l'Amérique centrale par une traversée maritime (2) : le coup d'État du roi de France intervient,... le royaume des Pays-Bas est emporté.

Carlos DE BOUVILLE.

---

(1) Voir, dans la *Revue de l'Orient, le Catholicisme en Orient*, novembre 1845. — Voir d'autre part, dans la même revue, Vaillant de Bucharest.

(2) On a dit et on redira bien encore que ce canal est plus favorable à la marchandise, qu'il préserverait des déchargements et rechargements.

Ceci est très-vrai au seul point de vue du trafic; mais, au point de vue politique, si l'on veut régénérer la population indigène pour la fondation d'une France transatlantique, ce n'est plus vrai, car, dans ce cas, il faut bien donner un aliment au travail et à la spéculation.

Quel effet espère-t-on, au profit des Guatemaliens, de la vue des bâtiments traversant leur territoire, soit de Chagres à Panama, soit par le Rio-San-Juan et le lac de Nicaragua? Une légère impression de curiosité d'abord..., puis, rien!! Nous ajouterons ici incidemment que, quand le gouvernement voudra de même favoriser les chemins de fer à créer en Algérie par la concession des terrains riverains et disponibles, les compagnies et les capitaux surabonderont..., le crédit public sera fondé..., et la pacification assurée!!

INDE AU XVIE SIÈCLE.

MORT D'ALBUQUERQUE. — MORT DE VASCO DE GAMA.

LES ROIS MANOEL ET JOAO III.

LES DIX PREMIERS GOUVERNEURS DE L'INDE PORTUGAISE.

Mort d'Albuquerque. — Croyance poétique des Hindous touchant la mort d'Albuquerque. — Derniers rapports de D. Manoel et d'Albuquerque. — Albergaria. — État des Indes vers 1518. — Un projet d'Albuquerque; le Nil détourné de son cours. — Règne de D. Manoel; institutions et politique de ce roi. — Règne de Joao III. — Vice-rois de l'Inde. Vasco de Gama est revêtu de cette dignité; sa mort; ses successeurs.

Mort d'Albuquerque.

Le grand homme auquel le roi Manoel devait un si vaste empire se disposait à retourner vers la capitale des Indes, lorsqu'une circonstance fatale vint abréger le cours de sa vie. Quelque temps avant sa mémorable expédition, il avait envoyé comme prisonniers en Portugal deux hommes dont les fautes méritaient cette rigueur, nous dit un contemporain : l'un deux était Albergaria, dont il sera plus loin question. Albuquerque apprit bientôt que ces deux personnages s'étaient parfaitement réhabilités à la cour, et que non-seulement le plus qualifié venait de recevoir le titre de capitaine général de Cochin, ce qui l'excluait nécessairement, lui, vice-roi, du gouvernement de l'Inde, mais que l'autre avait été nanti de l'emploi de son secrétaire. Cette nouvelle lui parvint comme il allait se mettre en mer ; il leva les mains au ciel, pria un moment et dit ce peu de mots : « Voici : je suis « mal avec le roi pour l'amour des hommes, mal avec les hommes pour « l'amour du roi. Vieillard, tourne-toi vers l'Église, achève de mourir..., « car il importe à ton honneur que tu meures, et jamais tu n'as négligé de « faire ce qui importait à ton honneur. »

Le grand homme prit immédiatement les dispositions qui pouvaient assurer la tranquillité des nouvelles conquêtes ; il fit surtout ses efforts pour que cette nouvelle ne jetât pas le trouble dans la forteresse qu'on achevait d'édifier près d'Ormuz ; il pourvut à tout, en un mot ; puis resta seul avec son secrétaire, car il voulait ajouter un codicille à son testament : il laissait

un fils, d'ailleurs, et le sort de ce fils le préoccupait. Voici ce qu'il écrivit au roi de Portugal : « Seigneur, au moment où je vous écris, je sens un « tremblement, vrai signe de la mort! Au royaume, j'ai un fils; ce que je « demande à Votre Altesse, c'est qu'elle me le fasse grand, comme mes ser- « vices l'ont mérité, et selon ce que j'ai pu faire eu égard à ma condition de « serviteur. Je lui ordonne, au prix de ma bénédiction, de vous le deman- « der. Quant aux choses de l'Inde, je n'en dis rien; elles vous parleront « pour elle et pour moi! »

« Et en ce moment, ajoute le vieil historien, il était si faible, qu'il ne pouvait se tenir sur ses pieds. Il demandait toujours au Seigneur qu'il le laissât arriver à Goa, et que là il fît de lui ce qui conviendrait le mieux pour son service; et quand il se trouva à trois ou quatre lieues de la barre, il ordonna que l'on fît demander le vicaire général Frey Domingos et en outre Affonso, le médecin; puis comme, en raison de son extrême faiblesse, il ne mangeait rien, il désira aussi qu'on lui apportât un peu de vin rouge, de celui qui était venu cette année de Portugal. Le brigantin une fois parti pour Goa, le vaisseau alla surgir dans la barre un samedi, au milieu de la nuit : c'était le 15 de décembre. Lorsqu'on vint dire à Affonso d'Albuquerque en quel lieu on était parvenu, il éleva les mains vers le ciel, et rendit mille grâces au Seigneur de lui avoir fait la faveur à laquelle il avait aspiré si vivement. Il fut là ainsi toute la nuit, avec le vicaire général, qui était venu de terre, et Pero d'Alpoem, secrétaire des Indes, et qui plus tard devint son exécuteur testamentaire. Il embrassait le crucifix, et, la voix ne lui manquant pas encore, il pria le vicaire général, qui était aussi son confesseur, de réciter la passion de Notre-Seigneur selon saint Jean, saint auquel il avait toujours été fort dévot. C'était en cette oraison et en la croix, symbole de tout ce qu'avait souffert Jésus, qu'il avait mis son espérance. Il ordonna qu'on le revêtît des insignes de l'ordre de Santiago, dont il était commandeur, car il voulait mourir avec cet habit, et le dimanche, une heure avant l'aurore, il rendit son âme à Dieu. Là finirent tous ses travaux, sans qu'ils lui eussent apporté jamais aucune satisfaction.»

Croyance poétique des Hindous touchant la mort d'Albuquerque.

Ce fut surtout lorsque le grand homme eut cessé de vivre, qu'on sentit quelle avait été son influence extraordinaire sur les peuples de l'Orient. On raconte que lorsqu'il fallut le porter dans le dernier asile qu'il s'était choisi, Goa lui fit des obsèques magnifiques. Tous les vieux soldats qui l'avaient suivi tant de fois dans de périlleuses expéditions l'accompagnèrent à la chapelle désignée par son testament, et qu'il avait fait élever pour lui servir de sépulture temporaire, le codicille ordonnant que l'on portât ses os en Portugal. Revêtu de son costume de commandeur de l'ordre de Saint-Jacques, porté à visage découvert par des hommes qui se disputaient cet honneur, on dit que ses yeux ne s'étaient point fermés, et que dans le cercueil sa barbe blanche, agitée par le vent, flottait sur sa poitrine. Les Hin-

dous et les musulmans ne pouvaient croire à son trépas : « Il n'est point « mort, s'écriaient-ils ; il est allé commander les armées du ciel. »

Derniers rapports de D. Manoel et d'Albuquerque.

Si Albuquerque eût vécu quelques années encore, l'Europe eût vu commencer ces prodigieux travaux qui devaient faire changer de face toutes les régions arrosées par le Nil ; mais après le grand homme, nul ne songea à cette entreprise gigantesque. Tout s'arrêta lorsqu'un *malentendu* eut fait descendre dans la tombe le plus puissant génie peut-être que le Portugal ait jamais produit. Nous insistons sur ce mot, car il paraît certain qu'il faut absoudre Manoel du crime d'ingratitude. Le retard d'une correspondance difficile paraît avoir été cette fois l'unique cause de la mort de l'illustre vieillard, et la lettre qui a été découverte, il y a peu d'années, dans les vastes archives du couvent d'Alcobaça, est une preuve irréfragable que le grand homme s'était mépris sur l'intention de son souverain.

Dans cette lettre, écrite en effet le 11 mars 1516, D. Manoel annonçait à celui qui le représentait dans les Indes, que des nouvelles reçues par Venise lui avaient fait connaître la prise d'Aden et ses dernières victoires ; il ajoutait que s'il lui avait écrit de se retirer, et s'il lui avait désigné comme successeur Lopo Soares d'Albergaria, c'était pour qu'il vînt se reposer, et en même temps pour qu'il pût s'entendre avec lui sur ce qu'exigeaient les affaires des Indes ; mais qu'après tout, comme il convenait au service de Dieu qu'il demeurât dans l'Asie, il lui dépêchait une nouvelle commission, afin qu'il se regardât comme le gouverneur suprême de ses contrées, depuis la côte de Cambaya jusqu'à la côte de Mozambique, et qu'il administrât toute la terre ferme. Il était spécifié qu'il était indépendant de Lopo Soares, que tout le monde eût à lui obéir, et qu'il établît son siége à Aden ou dans quelque autre endroit du détroit. De plus, on ajoutait que toutes les troupes transportées cette année par la flotte des Indes devaient servir sous ses ordres. Le roi ordonnait même qu'il gardât toute prééminence, qu'il conservât les pages et les soldats qu'il avait avant l'arrivée de Lopo Soares aux Indes, et enfin, après plusieurs recommandations où se dénote l'esprit du temps, le monarque suppliait son illustre représentant de ne pas prendre en mauvaise part la division qu'il avait faite du gouvernement, puisqu'il devait voir combien il importait d'assurer la domination portugaise sur la mer Rouge pour la conservation des Indes. A ce propos, D. Manoel terminait même ainsi la lettre écrite au grand homme : « Si vous étiez dans le « royaume, nous ne pourrions point choisir un autre que vous pour l'envoyer « dans ces parages, à plus forte raison le faisons-nous vous y trouvant déjà, « et puisque cela est presque dans les obligations attachées à vos travaux « et dans l'accomplissement de votre gloire, vous le devez faire. » Jamais Albuquerque ne reçut cette lettre de son souverain.

Albergaria.

Nous ajouterons à tous ces renseignements si peu connus que l'ennemi d'Albuquerque n'eut pas comme lui la haute dignité de vice-roi : Albergaria, en effet, ne fut que le troisième gouverneur des Indes. Ses nombreux travaux prouvent que ce n'était pas à coup sûr un homme au-dessous du rang que D. Manoel lui concédait. Il part en 1515 de Lisbonne, et dès l'année 1517 il donne des preuves éclatantes de sa valeur. A la tête d'une flotte de 36 navires, il porte la terreur sur les côtes de l'Arabie, et, cédant aux instances du roi de Cochin, qui n'avait point cessé d'être l'allié des Portugais, il va détruire Granganor et Panane. Il porte l'incendie dans ces villes indiennes ; puis, tournant ses efforts contre l'île de Ceylan, il rend le roi de Colombo tributaire du Portugal, et, après avoir élevé une forteresse dans cette île, dont la possession devient si importante pour son pays, il remporte encore plusieurs victoires et rentre dans ses foyers. Son gouvernement dura trois ans ; mais il lui est arrivé ce qui advient souvent dans les luttes avec le génie, il n'est plus connu que par la mortelle douleur qu'il inspira jadis à un grand homme.

État des Indes vers 1518.

Coge-Safar (*Khodjâ-Safar*) écrivait, dit-on, au roi de Cambaya, qu'Albuquerque avait gagné plus de royaumes qu'il n'avait en réalité de soldats pour les asservir. Cette hyperbole tout orientale fait assez bien comprendre de quelle terreur magique, de quelle admiration, ce hardi capitaine avait frappé l'esprit de ses ennemis. Avec Albuquerque, la domination portugaise se constitue et s'affermit de telle sorte, qu'elle n'a vraiment plus rien à craindre des petits souverains orientaux et même du soudan d'Égypte, qu'excite toujours Venise. Si Pacheco commence cette série de victoires prodigieuses que nous avons essayé de faire comprendre, si Francisco d'Almeida, en détruisant les Roumes, anéantit le pouvoir le plus redoutable que le Portugal pût craindre dans ces contrées, Albuquerque, plus étonnant encore, achève ce qu'ils ont fait, en multipliant l'action portugaise sur tous les points. On peut donc le dire, sans craindre d'être taxé d'exagération, c'est à Duarte Pacheco, surnommé par le poëte l'Achille lusitain, c'est à Almeida, qu'on a appelé le Macchabée portugais, c'est à Albuquerque, qu'est dû cet éclat prodigieux dont le Portugal se revêt aux yeux des autres nations dès les premières années du XVIe siècle. Pour ses contemporains eux-mêmes, le second vice-roi des Indes est le plus hardi capitaine qui ait visité ces régions ; l'épithète de grand ne lui est refusée par aucun de ses ennemis. Un des esprits les plus éminents de ce siècle, Gil Vicente, dans son admiration presque railleuse, le place à côté de l'empereur, et si le roi de France demande par grâce spéciale le portrait de Sylveira, le contemporain de ces conquérants, pour le placer au premier rang des hommes dont il honore l'effigie, les peuples de l'Inde déifient presque le vainqueur de Goa.

Pacheco, Almeida, Albuquerque, sont les trois noms qu'il faut placer en tête de cette histoire; et en effet, c'est après leurs victoires presque miraculeuses que le poëte le plus populaire de cette époque peut dire avec raison : « En avant, en avant, Lisbonne, car ta fortune prospère résonne dans « le monde entier. »

Un projet d'Albuquerque; le Nil détourné de son cours.

Lorsque la mort vint surprendre Albuquerque, un projet, plus vaste peut-être que tous ceux qu'il avait enfantés jusqu'alors, agitait, dit-on, sa pensée. Il s'agissait de ruiner l'implacable ennemi des Portugais en détournant de son cours le fleuve qui de tout temps avait été la cause unique de la fertilité de l'Égypte. L'idée, toute gigantesque qu'elle était, n'appartenait point à cet homme extraordinaire, elle était née dans la tête rêveuse et ardente à la fois d'un Arabe : Elmacin l'avait conçue avant que le général portugais songeât à l'exécuter. Ce qu'il y a de bien certain, et ce qu'on ignore généralement, c'est que ce projet, bientôt oublié, avait reçu pour ainsi dire un commencement d'exécution : le propre fils du vice-roi, le rédacteur des *Commentaires*, affirme que son père avait écrit plus d'une fois au roi D. Manoel, pour le supplier de faire venir en Abyssinie quelques centaines de ces paysans de Madère, qui étaient réputés les terrassiers les plus habiles et les plus persévérants de cette époque, et que la nature de l'île avait accoutumés à raser des montagnes et à aplanir des vallées, afin d'arroser plus aisément leurs cannes à sucre. Il ajoutait que le souverain auquel on donnait encore le titre de Prêtre Jean, que le Negous, en un mot, le désirait avec passion, mais qu'il était arrêté par les difficultés presque insurmontables de l'exécution. Il est certain, comme on l'a déjà fait observer, que ce projet devait avoir des résultats égaux au caractère imposant de l'entreprise. Un vieux voyageur portugais, qui connaissait parfaitement le dessein d'Albuquerque, n'y voyait qu'une chimère brillante; mais un savant français, qu'on peut regarder comme ayant une autorité beaucoup plus importante que celle de Tellez en matière pareille, n'en juge pas de cette façon. Le général Andréossy avait, comme on sait, fort bien étudié les contrées dont il s'agit, et il est d'avis que ce plan, tout extraordinaire qu'il nous semble, aurait pu réussir si on lui avait fait subir quelques modifications indispensables, selon lui, et dont il offre l'indication. Albuquerque pensait d'abord qu'il suffisait de percer une des montagnes de l'Abyssinie, pour venir à bout de ce grand projet; mais il y a ici une erreur reconnue. Il est probable qu'à l'exécution cette haute intelligence eût modifié ses premiers plans.

Règne de D. Manoel; institutions et politique de ce roi.

Tout le règne de D. Manoel, du roi heureux par excellence, comme disent les Portugais, est représenté en quelque sorte par ces grands capitaines,

qui asservissaient en son nom l'Afrique, l'Asie et une partie du Nouveau Monde. Il ne faut pas croire cependant que ce souverain passât dans l'oisiveté les glorieux loisirs que lui faisaient ses vice-rois de l'Inde ainsi que ses gouverneurs des possessions africaines. D. Manoel n'était pas seulement un protecteur éclairé des arts, un homme instruit selon toute l'acception du mot au XVIe siècle, c'était encore un habile administrateur, et de plus, un homme de mœurs rigides. Nous allons énumérer rapidement ce qu'il fit pour les arts, pour les sciences et même pour l'administration intérieure des cités. Non-seulement, sur les dessins de Boitaca, il dota Lisbonne de l'édifice si imposant de Belem, mais il fit reconstruire ce beau couvent de Thomar, asile des religieux militaires qui succédèrent aux chevaliers du Temple, et que les dissensions politiques ont dans ces derniers temps fait déchoir de son antique splendeur. L'hôpital de la Miséridorde de Lisbonne, les monastères da Serra, de Santo-Antonio do Pinheiro, da Annunciada, Sainte-Claire de Tavira, Sam-Bento de Porto, la cathédrale d'Elvas, Notre-Dame de la Conception de Lisbonne, qui remplaça une synagogue ; l'église qui s'éleva sur l'emplacement où était né saint Antoine de Padoue, une multitude de constructions militaires, d'édifices religieux, de bâtiments civils, se firent remarquer de toutes parts et désignent encore aujourd'hui une ère nouvelle pour l'art en Portugal. D. Manoel était, dit-on, assez habile humaniste pour reconnaître dans les ouvrages écrits en latin les délicatesses du style. Le goût qu'il avait pour la belle latinité ne l'empêcha cependant pas de donner une sérieuse impulsion à ce qu'on appelait la littérature vulgaire, et ce fut par ses ordres exprès que Duarte Galvam ainsi que Ruy de Pina entreprirent la rédaction nouvelle des chroniques nationales; vers le milieu de son règne, parut le touchant Bernardim de Ribeiro, et les nombreuses poésies recueillies cinq ans avant sa mort par Garcia de Resende suffiraient au besoin pour prouver combien sa cour fut littéraire.

Le temps que D. Manoel dérobait à l'administration ou à l'étude, il l'employait, comme plusieurs princes de son siècle, à de pieux pèlerinages; mais jamais ces voyages dispendieux ne furent entrepris sans un but artistique, ou même sans une haute prévision des besoins de ses peuples. Toutes les chroniques rappellent la célèbre visite qu'il fit, selon l'usage de ce temps, à Saint-Jacques de Compostelle, et une lampe d'argent d'une prodigieuse magnificence, qui affectait la forme d'un château, resta longtemps dans ce lieu, comme une preuve de la splendide générosité de ce prince et de son goût pour les œuvres d'art.

Ce furent sans doute ces courses pieuses à travers son royaume qui le mirent à même de voir les étranges désordres qui s'étaient glissés dans le clergé. Aussi envoya-t-il en ambassade vers Alexandre VI deux hommes d'une haute capacité, chargés de demander avec instance des réformes devenues indispensables, puisqu'un poëte dramatique de ce temps osait dire qu'il ne connaissait pas dans le royaume deux évêques honnêtes hommes. D. Rodrigue de Castro, alcaïde de Covilham, et D. Henrique Coutinho,

le fils du maréchal mort aux Indes, furent chargés de cette mission difficile, dont le caractère d'Alexandre devait faire prévoir malheureusement le résultat. Ce fut à cette époque que Garcia de Resende se rendit à Rome en qualité de secrétaire d'ambassade, et qu'émerveillé des splendeurs de la renaissance, il rapporta à Lisbonne une vive admiration pour tout ce que produisaient alors Rome et la France; admiration qui ne fut pas sans doute stérile, et que le monarque comprit.

Un écrivain portugais fait observer avec raison que D. Manoel fut le premier souverain dont la prévoyance alla jusqu'à prélever un pour cent sur les revenus royaux, pour venir au secours des gens nécessiteux; et, si l'on s'en rapporte à quelques auteurs contemporains, il accomplit toujours ses actes de bienfaisance avec une perspicacité remarquable.

On aurait une idée inexacte de ce règne si l'on supposait que le monarque, dont nous essayons de faire apprécier les actes, s'en tint à ces améliorations intérieures et au développement de sa puissance dans l'Afrique et dans l'Asie; il exerçait une action réelle sur les affaires de l'Europe. La république de Venise ayant même imploré son aide contre la puissance ottomane, il put distraire de ses armées navales, occupées dans l'Orient, une flotte de trente navires, dont le commandement fut remis à D. Joam de Menezes, comte de Tarouca, et qui suffit pour jeter une épouvante salutaire parmi les musulmans. Venise, qui devait sa ruine au Portugal, lui dut alors son salut.

Toutes ces richesses ravies à l'Italie, toute cette puissance reconnue par l'Europe, avait imprimé une telle exaltation au peuple, qu'un poëte célèbre, frappé de ces conquêtes merveilleuses, ne pouvait s'empêcher de personnifier le petit royaume de Portugal et d'en faire un chasseur sans cesse en quête des villes populeuses, des riches galions, et jetant ses rets sur tous les empires du monde. Les merveilles du monde, en effet, semblaient alors affluer à Lisbonne.

Il fallut cependant quitter avant le temps ces prospérités qui étaient à la fois le résultat d'un concours heureux de circonstances et celui d'une habile administration. D. Manoel comprit sa destinée et il se résigna. Gil Vicente, le poëte populaire, nous a tracé un tableau plein de verve du désespoir profond qui s'empara des populations, lorsqu'on sut que ce monarque, en la fortune duquel on avait foi, allait mourir. D. Manoel s'était senti attaqué, dans les derniers jours de l'année 1521, de la maladie dont il mourut; son bonheur constant le suivit jusqu'au moment fatal : une espèce de somnolence, dont il ne se réveilla que pour accomplir ses devoirs religieux, s'empara de lui, et il mourut à cinquante-deux ans et six mois, après vingt-six ans de règne (le 13 décembre 1521).

Au milieu de ses victoires dans les régions lointaines, dont le retentissement glorieux se répandait jusqu'aux extrémités de l'Europe, D. Manoel mit tous ses soins à se maintenir en paix avec les États voisins, essentiellement divisés alors, et qui essayaient continuellement de lui faire prendre

un parti dans les querelles dont ils étaient agités. Manoel résista tour à tour à Charles-Quint et à François Ier, et il y eut certainement une habileté prodigieuse de sa part à se maintenir dans cette neutralité, qui assurait sans aucun doute le maintien de son pouvoir dans les autres parties du monde.

Les difficultés, les exigences politiques dont le cabinet portugais se vit environné, en présence des discussions et des guerres qui s'étaient élevées entre ces deux puissants rivaux, ne pouvaient pas être plus grandes qu'elles le furent, puisque nous voyons que l'empereur Charles-Quint, par sa lettre écrite au roi D. Manoel, en date du 9 juin 1521, et où il lui fait part de la rupture de son alliance avec la France et de la déclaration de guerre adressée à cette puissance, exigeait, par la voie de son ambassadeur établi à Lisbonne, que le Portugal eût à prêter à ses vice-rois, en de telles circonstances, toute l'assistance qu'on était en droit d'attendre des liens étroits existant entre l'empereur et le roi de Portugal; tandis que, d'autre part, le pape Léon X se plaignait au même D. Manoel de François Ier, et exigeait que la flotte envoyée par le Portugal en Savoie, à l'occasion du mariage de l'infante avec le duc, s'unît à celle de l'empereur Charles-Quint contre les Français.

D. Manoel résista au pape et à l'empereur, et ce fut peut-être à cette habileté pleine d'énergie qu'il dut l'avantage de porter jusqu'à la fin de son règne le surnom de *roi fortuné*.

Règne de Joao III.

Barros dit quelque part dans son beau livre : « C'est une loi de la divine « Providence, que les uns plantent et que les autres recueillent le fruit de « l'arbre. » D. Manoel avait commencé la moisson, ce fut João III qui l'acheva. On peut dire que le règne de ce prince fut, comme celui de son père, consacré tout entier à réaliser la vaste pensée de João II. Ce n'est pas dans le Portugal même qu'il faut chercher l'histoire de cette noble époque, c'est en Afrique, c'est dans le Nouveau Monde, c'est dans l'Inde.

Dans la précieuse Miscellanée où il a constaté d'une façon quelquefois si originale le mouvement de son époque, et dans laquelle il signale les prodigieux changements qui s'étaient opérés vers la fin du règne de Manoel, Garcia de Resende insiste sur l'accroissement qu'avait subi la marine, et il fait monter à trois cents navires de toute dimension les forces dont on pouvait disposer sous João III. Le même écrivain vit vendre à Lisbonne, en un seul jour, pour 700,000 cruzades de drogues et d'épices, et il ajoute que les inspecteurs du commerce (*veadores da fazenda*) conclurent alors un marché tel, qu'on n'en avait point vu encore de semblable.

Ce fut sans aucun doute ce prodigieux développement du commerce et de la marine qui engagea João III à porter tous ses soins vers les conquêtes de l'Inde ; mais il resta sans doute trop exclusif dans ses sympathies politiques, car il ne tarda pas à abandonner aux Maures quatre places im-

portantes. Alcaçar, Arzila, Saff et Azamor, avaient coûté trop de sang aux Portugais pour qu'on en fît ainsi le sacrifice, et en dépit des merveilleuses victoires qui se succédaient aux Indes, Faria y Souza n'a pu s'empêcher de voir dans ce dédain pour les anciennes possessions de l'Afrique la cause des maux qui fondirent plus tard sur le royaume.

Vice-rois de l'Inde. Vasco de Gama est revêtu de cette dignité; sa mort; ses successeurs.

Après avoir essayé de faire saisir dans leur ensemble ces faits d'armes vraiment prodigieux, qui assurèrent la domination des mers de l'Inde aux Portugais, on ne s'attend pas sans doute à ce que nous suivions les inflexibles conquérants dans l'accomplissement définitif de l'œuvre que leur avaient léguée Almeida et Albuquerque. Nous allons cependant nommer les capitaines célèbres, les administrateurs habiles, les marins intrépides, qui leur succédèrent, et nous signalerons en passant les luttes que de nouvelles ambitions enfantèrent.

Le haut personnage qui vint remplacer Albergaria eut à la fois le titre de troisième vice-roi et de quatrième gouverneur des Indes; il se nommait Diogo Lopes de Siqueira, et il partit de Lisbonne le 27 mars 1518. Son administration dura jusqu'en 1522: ce fut lui qui construisit la forteresse de Chaul, et durant l'espace de temps où il occupa le pouvoir, l'Abyssinie se trouva enfin en rapport avec les Portugais.

Duarte de Menezes, comte de Tarouca, fut encore nommé par D. Manoel à la vice-royauté des Indes; il partit le 5 mai 1521, et conserva le pouvoir durant trois ans. L'événement le plus notable de son administration fut la révolte du roi d'Ormuz; il continua avec vigueur la guerre contre Malacca.

Il y avait trois ans que D. Manoel était mort, lorsqu'on songea à réparer une grande injutice: en 1524, Vasco da Gama, l'amirante des mers de l'Inde, fut décoré du titre de vice-roi, et il partit, le 9 avril de la même année, pour prendre le pouvoir qu'il avait attendu durant plus de vingt ans. Tout le monde connaît le mot qui termine pour ainsi dire cette vie mémorable; il y a quelque chose dans sa poétique exagération, qui va bien à ces conquérants de royaumes, dont l'œuvre ne fait que commencer, et qui désormais doivent braver tout, jusqu'au trouble des éléments. Comme on s'approchait des côtes de l'Inde, disent la plupart des historiens, une agitation inaccoutumée se manifesta au sein des eaux, les flots se gonflèrent sans que rien indiquât la tempête, des chocs violents heurtèrent le navire, un cri de terreur leur succéda; personne n'avait reconnu ce tremblement de terre sous-marin. Vasco da Gama conserva sa tranquillité au milieu de ces sinistres présages; il se contenta de dire: « Quelle crainte faut-il donc ressentir ici? *C'est la mer qui tremble devant nous.* » Le héros, auquel les chroniqueurs du XVIe siècle se plaisent à donner le titre de comte-amiral, put voir les magnificences naissantes de Goa, mais il

quitta bientôt cette ville pour se rendre dans la cité de Cochin, où il mourut le 25 décembre 1524. Il ne garda le pouvoir que trois mois et vingt jours, et l'on affirme que les mesures répressives qu'il prenait sur son lit de mort prouvent assez ce que fût devenue sous lui une administration vigoureuse. Il y avait en Gama un rare esprit de prévoyance, un vif sentiment de la gloire nationale (1), et tout fait présumer qu'il eût conduit plus rapidement encore les États de l'Inde vers ce degré de splendeur qui devait bientôt frapper les Européens.

Vasco da Gama fut enterré d'abord à Cochin, et ce ne fut qu'en 1528 que son corps put être transporté dans la petite ville de Vidigueira : c'est là qu'il repose aujourd'hui. Plus tard, les habitants de Goa firent au comte-amiral un honneur que n'ont reçu ni Almeida ni Albuquerque : sa statue dorée s'éleva en 1598 sur une des places de la ville.

Henrique de Menezes fut le septième gouverneur des Indes, et il prit possession immédiatement après la mort de Gama, le 25 décembre 1524. Il ne put remplir les hautes fonctions qui lui avaient été déléguées que jusqu'à la fin de février 1526; il mourut à cette époque dans la ville de Kananor. Ce fut sous lui que les Portugais détruisirent Chalie, Panane et Gio; il brûla Coulette et remporta une victoire signalée sur le roi de Bentam.

L'époque où parut Lopo Vaz de Sampayo fut une époque de troubles; cette courte période occupe même bien des pages dans l'histoire des dissensions qui ont ensanglanté l'Inde portugaise. Lorsqu'un nouveau gouverneur des Indes ou même un vice-roi était nommé pour aller siéger à Goa, il se voyait investi du pouvoir pour une période de trois ans seulement, et il emportait, avec les pièces officielles qui constataient sa nomination, les provisions (c'était le terme consacré) qui pourvoyaient à son remplacement, soit qu'il mourût, soit qu'il dût revenir en Europe. La métropole se réservait le droit de nommer plusieurs successeurs au titulaire de la vice-royauté, dans le cas où l'un de ceux qu'elle aurait choisis aurait été enlevé par quelque événement ou se serait vu dans l'impossibilité d'accepter la nomination. Les lettres closes qui investissaient ainsi du pouvoir un personnage quelconque restaient toujours, nous dit-on, l'objet d'un secret impénétrable, et ne pouvaient être ouvertes qu'en grande solennité. C'est ce qui avait eu lieu après la mort de Vasco da Gama : son successeur immédiat était Henrique de Menezes, surnommé *o Roxo* ou le Roux, et nous l'avons mentionné plus haut. Or, lorsque la maladie l'eut enlevé au milieu de ses exploits en 1526, on eut recours aux lettres d'investiture tenues en réserve : lorsqu'on eut brisé solennellement le sceau de la première, D. Pedro Mascarenhas se trouva désigné d'abord; ce hardi capitaine était en ce moment à Malacca, où il poussait vigoureusement la guerre contre les Malais. Il lui

(1) On l'accusait toutefois de s'abandonner à de subits emportements qui faisaient redouter sa présence ; dans l'état de calme, on vantait l'affabilité de ses manières et la dignité qu'il conservait toujours.

fallait du temps pour se rendre à Goa, et il était indispensable de pourvoir par intérim au gouvernement; alors Affonso Menia, *veedor da fazenda* (intendant du commerce), ouvrit la deuxième lettre, dans laquelle se trouvait désigné Lopo Vaz de Sampayo. Celui-ci réclama en conséquence l'exercice des droits qui s'attachaient à sa nomination; mais on ne lui remit l'administration qu'après avoir exigé de lui un serment solennel, par lequel il s'engageait à remettre le pouvoir entre les mains de Pedro Mascarenhas, aussitôt que ce dernier le réclamerait. Procès-verbal fut dressé de cette résolution, tous les gentilshommes portugais présents à Goa y apposèrent leur signature, avec déclaration expresse de n'obéir au nouveau gouverneur que jusqu'à la venue de D. Pedro Mascarenhas. Il semblerait au premier abord qu'un tel acte eût dû obvier à toute espèce de dissensions: il n'en fut pas ainsi. D. Pedro Mascarenhas revint sur la côte de Malabar et invoqua en vain la foi des serments: Lopo Vaz de Sampayo avait goûté du pouvoir, il le garda avec une audace peu commune et se maintint au prix du sang.

On ne peut refuser cependant au huitième gouverneur des Indes le titre d'habile général, les Asiatiques en eurent des preuves terribles: non-seulement il soumit momentanément le roi de Cambaya, le sultan Bahdour, qui remplissait l'Asie de sa renommée, et qu'on était accoutumé à regarder comme un des souverains les plus puissants de ces régions, mais il détruisit la flotte du râdjâ de Calicut, en dépit d'un secours de 20,000 hommes que lui envoyait le roi de Narsingue; puis il anéantit Porka, et enfin il assura la domination des Portugais dans le golfe Persique, en frappant lui-même du poignard Raez Ahmed, qui y commandait.

Après ce terrible destructeur de cités, il fallait un homme plus sage et surtout plus humain: c'est ce que sentit la métropole lorsqu'elle dut choisir au bout de quatre ans un successeur à Vaz de Sampayo. Un homme éminent, d'ailleurs, commençait à prendre une inquiétante suprématie dans le Guzarate: Bahdour-Schah, que les Portugais désignaient sous le nom de roi de Cambaya, promettait un ennemi formidable aux conquérants du Bdjapour et de tant d'autres contrées de la presqu'île. Ce fut un des hommes les plus remarquables du Portugal qu'on envoya gouverner les Indes.

Nuno da Cunha, seigneur de Gestaço Penagoas, commandeur de Ponte-Arcada, était fils du fameux Tristam da Cunha. Il passa dès son bas âge en Afrique, et il y fit ses premières armes: bientôt il navigua vers les Indes; il y était conduit par son père. Les cités d'Oja et de Brava, livrées à l'incendie, firent prévoir ce qu'il serait un jour. Il fut armé chevalier des propres mains d'Albuquerque. Après avoir accompli de grandes actions, il revint en Portugal, et João III le choisit pour être le dixième gouverneur des Indes.

Il partit de Lisbonne au mois d'avril 1528. Avant de parvenir à Goa, il détruisit Mombaça, dont le prince faisait une guerre offensive à plusieurs princes de la côte de Mazambique. Après avoir surmonté d'immenses obstacles, il arriva enfin dans la capitale des Indes, où son entrée fut presque

un triomphe. Ce fut lui qui eut la gloire d'anéantir le pouvoir du sultan Bahdour, l'ennemi le plus redoutable que les Portugais eussent rencontré. Malgré tout ce qu'il avait fait à Diu, Chaul et Baçaïn, ce grand homme fut victime de la calomnie. Un historien portugais dit avec raison que João III accepta une accusation indigne du caractère d'un souverain, et qu'il ordonna qu'on lui amenât sans retard Nuno da Cunha, chargé de chaînes. Parti de Cochin en l'année 1539, continue Barbosa, il arriva à Kananor, aussi offensé des mauvais procédés de D. Garcia de Noronha, qu'il était accablé douloureusement par la maladie. Il continua le voyage, mais il avait intérieurement la certitude que son existence ne devait pas se prolonger. Ce sentiment de sa fin prochaine augmenta en doublant le cap de Bonne-Espérance; il comprit que sa dernière heure était arrivée. Ce fut alors qu'il écrivit de sa propre main une lettre dans laquelle il déclarait ne posséder des fonds du trésor royal que cinq *moedas*, prises sur les dépouilles du sultan Bahdour et réservées par lui pour être offertes au roi. Son chapelain lui ayant demandé s'il ne souhaitait point avec ardeur qu'on ramenât son cadavre en Portugal pour lui donner une sépulture décente, il répondit : « Puisqu'il a plu à Dieu de me transporter au milieu de l'Océan, « que la mer soit ma tombe : la terre ne veut pas de moi; elle a si mal reçu « mes services, qu'il ne faut pas lui laisser mes os. » Il expira doucement le 5 mars 1539; il était dans sa cinquante-deuxième année, et il y avait dix ans qu'il gouvernait les Indes. Le corps de Nuno da Cunha fut, selon son désir, lancé à la mer.

Celui qui succéda à ce grand homme fut Garcia de Noronha, qui avait reçu le titre de gouverneur en 1538 : c'est le dixième dans l'ordre de succession. Il n'eut pas le temps de marquer son passage par des mesures bien importantes, car il mourut en 1540, un an et sept mois après son arrivée aux Indes. On l'enterra dans la cathédrale de Goa.

Ce fut sous Garcia de Noronha que le célèbre Heitor de Sylveira se fit remarquer par son habileté et par son courage au milieu des hommes éminents qu'on voyait surgir de toutes parts. Il parcourut en vainqueur les côtes du Guzarate et détruisit les corsaires qui ravageaient le littoral. Ce fut lui qui gagna au roi du Portugal la forteresse de Baçaim, dont Barreto de Resende nous a conservé le plan dans son magnifique ouvrage. Grâce à lui encore, le cheik qui gouvernait Aden devint tributaire des Portugais, et il se fit redouter de ceux qui commandaient à Xael et à Tana.

Plus tard, en 1538, un brave du même nom, mais qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci, Antonio de Sylveira, eut la gloire de soutenir dans la forteresse de Diu un siége mémorable. 12,000 janissaires, dirigés par Soliman-Pacha, qui commandait alors à l'Égypte, opérèrent leur jonction avec les forces du souverain puissant qui régnait sur le Guzarate, et malgré les efforts d'une artillerie considérable et d'une flotte de 65 navires, Antonio de Sylveira obligea cette armée innombrable à abandonner le siége de la ville où il s'était renfermé. Le hardi capitaine comptait encore d'autres exploits : Surate et Daman étaient tombés en son pouvoir avec plusieurs autres

places. Il eut le bonheur de retourner à Lisbonne couvert de gloire, et cette fois l'ingratitude du souverain ne paya point par le dédain et par la persécution tant d'années de triomphe (1).

Ferdinand DENIS.

EXPÉDITION DE BALI.

L'île de Bali, située entre les 8e et 9e degrés de latitude nord et les 111e et 116e degrés de longitude est de Greenwich, n'est séparée de l'île de Java que par un détroit de peu d'étendue, connu sous le nom de détroit de Bali. L'île est divisée en neuf provinces, qui sont gouvernées séparément par des princes qui portent les titres de rois, radjahs, etc. La province principale est celle de Bleling, qui occupe toute l'étendue de la côte septentrionale de l'île. La principauté de Karang-Assam forme la côte orientale, et les autres provinces, nommées Bangli, Klonkong, Gianjar, Mengoei, Badong, Pajangan, Tabanan et Djembrana, complètent les côtes méridionale et occidentale, ainsi que l'intérieur de l'île. La population, qui est estimée à 700,000 âmes, est belliqueuse, et les navires qui avaient le malheur d'échouer sur les côtes de Bali étaient pillés et les équipages maltraités, si le gouvernement hollandais n'en était informé tout de suite et ne portait un prompt secours aux malheureux qui ne savaient où trouver un asile.

Cet état de choses ayant duré déjà trop longtemps, nonobstant les réclamations fréquentes du gouvernement des Indes néerlandaises, l'audace de ces voisins dangereux allait en augmentant (croyant pouvoir impunément braver la chance d'une déclaration de guerre); mais enfin des insultes réitérées faites au pavillon néerlandais même, et en dernier lieu les infractions aux engagements entre le radjah de Bleling et le gouvernement des Indes néerlandaises, ont décidé le gouverneur général à ordonner une expédition contre ce prince. M. Mayor, ancien gouverneur de Macassar, fut nommé commissaire du gouvernement néerlandais et chargé d'accompagner l'expédition, afin de transmettre un manifeste, comme ultimatum du gouvernement; ce commissaire reçut l'ordre de passer aux moyens

(1) Le premier siége de Diu eut un tel retentissement que François Ier, épris de la gloire dont Antonio de Sylveira venait de se couvrir, songea à l'attacher pour jamais à son service; il l'eût fait si la chose eût pu avoir lieu sans que Joao III en fût offensé. Pedro de Mariz et Maffei affirment que le roi de France fit exécuter le portrait d'Antonio de Sylveira en Portugal, et qu'il ordonna qu'on plaçât cette peinture parmi les effigies des grands capitaines. Si le fait est vrai, ce portrait a dû faire partie de la galerie de Fontainebleau.

coercitifs, si, après un intervalle fixé, il n'était pas donné de réparation ou bien si la réparation lui paraissait insuffisante.

Ce manifeste fit savoir à Goesti-Ngoerah-Modei-Karang-Assam, prince de Bleling, — que par ses procédés inexplicables et insultants envers le gouvernement des Indes néerlandaises, il en avait perdu l'amitié et la protection, et que le jour était arrivé où le radjah ferait l'expérience que, s'il est inépuisable en longanimité, le gouvernement néerlandais, quand tous les moyens de persuasion restent sans effet, possède dans son armée de terre et de mer des moyens efficaces de faire respecter son autorité, et d'obtenir satisfaction de toute insulte; — que déjà le sieur Ravia de Ligny, résident adjoint de Banjouvangi, comme commissaire extraordinaire du gouvernement, et plus tard le commissaire Mayor, résident de Bezoeki, ont communiqué au radjah de Bleling les griefs qui existent contre lui; ce sont :

1° D'avoir violé les engagements du 20 novembre 1841 et du 8 mai 1843, et d'avoir refusé à plusieurs reprises de ratifier ses déclarations antérieures, portant que l'Etat de Bleling, dont l'administration lui était entièrement abandonnée, forme une partie intégrante des Indes néerlandaises et se trouve par conséquent sous la souveraineté de la Hollande;

2° Que la population de la province de Djembrana, sous l'autorité de Bleling, s'est rendue coupable, en janvier 1844, d'avoir pillé un navire sous pavillon hollandais, et que l'indemnité promise n'a pas encore été fournie;

3° De n'avoir pas reçu avec le respect qui leur est dû les envoyés du gouvernement; de ne les avoir accueillis, ni traités comme ambassadeurs d'un gouverneur général des Indes néerlandaises, mais plutôt comme des personnes ennemies;

4° D'avoir laissé sans réponse une lettre à lui adressée par le gouverneur général des Indes néerlandaises;

5° De ne pas faire arborer le pavillon hollandais dans les occasions déterminées et les formes requises;

Que bien loin de savoir gré des bons avis, de profiter des exhortations qui lui étaient données, et de satisfaire aux droits équitables et légitimes du gouvernement, le radjah n'a pas même donné les explications nécessaires pour excuser ses procédés; qu'au contraire, il a réitéré ces procédés, qui sont blessants pour le gouvernement, et préjudiciables aux opérations paisibles du commerce, dont les navires et les cargaisons devraient trouver un sûr asile sous le pavillon néerlandais;

Que le gouverneur général avait donné les ordres nécessaires à une partie de l'armée et des forces navales de se porter sur Bali, afin d'exiger et d'obtenir par les armes la satisfaction et les garanties refusées par la voie des négociations;

Que cependant, avant d'employer les derniers moyens, une dernière occasion serait offerte au radjah de détourner les maux qui menaçaient sa personne, sa maison, son peuple et les étrangers se trouvant dans ses Etats,

et de rentrer dans les relations d'amitié et de faveur avec le gouverneur général, en admettant les stipulations suivantes :

A. De signer dans les trois fois vingt-quatre heures une nouvelle convention par laquelle l'administration de son pays lui serait laissée, sous condition de reconnaître la souveraineté du gouvernement des Indes néerlandaises; de supprimer le pillage des navires échouant sur les côtes, et de s'engager à interdire la piraterie et l'esclavage, ainsi qu'à protéger le commerce;

B. De fournir les indemnités équitables pour subvenir aux dépenses qu'entraîne cette expédition. Si les moyens de fournir ces indemnités n'étaient pas présentement au pouvoir du radjah, le payement en pourrait être ajourné, de manière que la liquidation en fût effectuée par dixième chaque année, soit en numéraire, soit en tels produits de Bali dont il serait convenu plus tard ;

C. De recevoir dans ses Etats un corps d'occupation, jusqu'à la liquidation définitive des frais de la guerre, l'entretien de ce corps d'occupation étant à la charge du radjah.

Que si ces conditions n'étaient pas acceptées dans le terme fixé, les troupes néerlandaises débarqueraient immédiatement sur ses Etats, et les conséquences en retomberaient sur la tête du radjah de Bleling, comme se les étant attirées lui-même; sur les principaux fonctionnaires de ses Etats, qui par leurs conseils l'auraient égaré; et enfin, sur tous les habitants de Bali, qui seraient traités en ennemis ; tandis que ceux qui recevraient les troupes néerlandaises en amis et alliés seraient épargnés dans leurs personnes et leurs biens.

Que cette exécution serait la suite malheureuse de la position hostile dans laquelle le radjah de Bleling s'est placé vis-à-vis du gouvernement néerlandais et de sa persévérance dans cette voie.

Que toutefois le gouverneur général nourrissait l'espoir que le radjah, avant le terme fixé, prendrait la seule voie qui pût détourner ces déplorables conséquences, et conduire à une pacification durable.

Ce manifeste a été porté à Bleling sous pavillon parlementaire, le 25 juin 1846, d'après le rapport du lieutenant-colonel Bakker, commandant les troupes de l'expédition de Bali.

Voici ce rapport, écrit à bord du pyroscaphe *le Bromo*, en rade de Bleling le 26 juin 1846 :

« Après avoir quitté la rade de Bezocki (sur l'île de Java) dans l'après-« midi du 20 de ce mois, *le Bromo* accompagna l'escadre jusqu'au 22; « alors son commandant donna le commandement des vaisseaux de trans-« port au commandant du schooner de la marine royale *le Huzaar*, et « prenant *la Louisa* (portant l'artillerie destinée à être débarquée) à la « remorque, il continua de se diriger sur Bleling ; le 23, à neuf heures du « matin, *le Bromo* y arriva en rade et y jeta l'ancre, ainsi que *la Louisa*.

« A notre arrivée sur la rade de Bleling, nous remarquâmes le long du

« rivage des palissades de bambou, derrière lesquelles, d'après ce que nous « pouvions en voir, de forts retranchements en terre venaient d'être élevés; « sur le devant du village, on avait construit une bâtisse en forme de flèche; « on n'était pas sûr que là se trouvaient encore des ouvrages en terre; nulle « part on ne put découvrir de canons.

« L'arrivée du *Bromo* ne semblait nullement inquiéter la population de « Bleling, car personne ne fit semblant de s'en apercevoir, et chacun con- « tinua paisiblement ses travaux ordinaires ou la promenade.

« Après un coup de canon parti du *Bromo*, on arbora à terre le pavillon « de Bleling : c'est un pavillon blanc bordé d'une raie rouge. Sur la rade, « se trouvait un wankang chinois qui hissa le pavillon hollandais; son « commandant vint à bord du *Bromo*, et c'est lui qui fut chargé par le « commissaire Mayor de porter le manifeste, de le remettre au bandar avec « prière de le faire parvenir au radjah de Bleling.

« Le Chinois revint bientôt, annonçant que le bandar n'avait pas osé se « charger de ce document sans autorisation du radjah, qu'il la ferait « demander; il avait rendu le document avec promesse de nouvelles ulté- « rieures. — Le 24, le fils du bandar vint à bord, apportant l'avis que le « radjah n'avait pas été accessible ou qu'il se trouvait en prière, tandis que « le bandar faisait savoir en même temps qu'il croyait nécessaire que le « manifeste fût remis avec quelques formalités. D'après cet avis, le commis- « saire Mayor résolut de faire remettre le manifeste par deux Européens « munis d'un payong, signe parlementaire, avec l'invitation au bandar « de les faire parvenir au radjah. Cela arriva à huit heures du matin, le 25 « juin, et dès cet instant commença le délai fixé de trois fois vingt-quatre « heures que l'on avait donné au radjah pour s'expliquer.

« Déjà dans l'après-midi du 24, vers les cinq heures, une pirogue venant « de l'Ouest débarqua une pièce de canon qui fut portée dans les redoutes « mentionnées à l'est du village; elle était sans affût. La flottille des cha- « loupes croisières avec le schooner de S. M. *le Caméléon* arrivèrent en « rade dans la soirée.

« Depuis le moment que nous nous trouvons en rade, il se fait de temps « en temps un grand mouvement sur le rivage d'hommes armés de lances, « mais fort peu munis d'armes à feu; selon toute apparence, ce sont des divi- « sions de guerriers appelés à la défense du pays. Dans la matinée du 25, « les Balinais s'occupaient activement à faire un épaulement à l'est des for- « tifications déjà mentionnées. Le commandant de l'expédition navale en- « voya une chaloupe armée, avec un officier qui somma les travailleurs de « cesser leurs travaux, sous la menace de faire feu s'ils continuaient. Cet « avertissement n'eut aucun succès, et même on défia l'officier hollandais « de descendre à terre avec sa troupe, et de venir combattre les Balinais « qui se trouvaient réunis en grand nombre sur la plage. La chaloupe étant « retournée à bord, le commandant du *Bromo* résolut de donner suite à « ses menaces. Il fit tirer un coup d'une pièce de 80, chargée de mitraille, « sur les travailleurs dont plusieurs furent tués ou blessés. Ceci n'empêcha

« pas cependant que, dans un autre endroit, on ne continuât les travaux, « et un second coup de canon fut nécessaire pour disperser les travailleurs. « Dès lors ils n'osèrent plus se montrer, et la côte semblait tout à fait déserte. « Dans l'après-midi de ce jour, le bateau à vapeur de S. M. *le Vesuvius*, ayant « à son bord le contre-amiral, revint sur la rade, ayant à la remorque le « vaisseau de transport *Wilhem II*; dans la soirée, la majeure partie des « navires de transport vinrent en rade, et ceux qui manquaient étaient « tous en vue.

« Au moment où j'écris cette dépêche, le fils du bandar retourne à bord, « apportant une lettre au commissaire Mayor, du radjah de Bleling, conte- « nant la demande d'un sursis de dix jours, afin de consulter sur nos pro- « positions l'empereur de Klong-Kong.

« Le commissaire lui a fait savoir par écrit que sa demande ne saurait être « admise, et que, le terme fixé expiré, les hostilités commenceraient aussitôt « s'il n'y avait point de réponse satisfaisante.»

Second rapport du lieutenant-colonel Bakker, daté du bivouac de Bleling, 29 *juin* 1846.

« C'est avec une vive satisfaction que je puis annoncer que l'attaque « du village fortifié de Bleling a eu lieu hier, et que nous devons la « victoire à la valeur de nos troupes, soutenues par la coopération éner- « gique de la marine royale. La résistance que nous avons essuyée était loin « de notre attente; des ouvrages de défense en apparence bien faibles « masquaient de fortes batteries: après la prise de la place, soixante pièces « de canon de divers calibres ont été trouvées sur les lieux. Toutes les « troupes, officiers et soldats, étaient animées du plus grand enthousiasme, « et tous ont rivalisé d'efforts pour maintenir la gloire de nos armes. Cepen- « dant nous avons à déplorer, dans l'attaque de Bleling, la perte d'un officier « indigène des troupes auxiliaires du sultan de Madura, de trois militaires « hollandais et de cinq indigènes de moindre rang: parmi les blessés, se « trouvent un capitaine d'infanterie, un lieutenant aide de camp et vingt- « sept militaires de grades inférieurs de diverses nations. La perte de « l'ennemi ne peut être évaluée avec quelque certitude; mais le nombre des « morts et des blessés doit être considérable, à en juger d'après les cadavres « et les mourants qui se trouvaient sur le champ de bataille lorsque « l'affaire fut terminée, etc.»

Le rapport du contre-amiral Van den Bosch, commandant de la marine de S. M. dans les Indes orientales, adressé au gouverneur général, contenant plusieurs particularités, j'en extrais ce qui suit :

« Après que toutes les chaloupes désignées pour le débarquement eurent « été envoyées la veille vers les navires de transport, celles-ci se trouvè- « rent, d'après mes instructions, aujourd'hui à la pointe du jour, sur quatre « lignes de front, devant l'endroit fixé pour le débarquement. Dès qu'il fit « assez jour pour distinguer la plaine, où aucun ennemi ne se montra, je

« donnai aux chaloupes le signal d'aborder, et aux navires celui d'ouvrir « le feu contre les fortifications, derrière lesquelles l'ennemi se tenait « caché. Vers les sept heures du matin, toutes les troupes de S. M., « avec quatre pièces de canon, les chevaux de l'artillerie et tous les acces- « soires, étaient débarquées. Les troupes s'établirent aussitôt dans les ri- « zières, tandis que les chaloupes retournèrent à bord pour prendre les « troupes auxiliaires, les bagages, etc., qui furent débarqués également à « huit heures et demie du matin.

« En ce moment, une grande force ennemie se montra, sortant de la forêt « à l'est de la plaine, mais elle fut dispersée par le feu bien nourri de la « frégate royale *la Cérès*, qui avait pris un poste extrêmement avantageux, « et qui put être par là d'un grand secours aux troupes débarquées, tandis « que, du côté de l'ouest de la plaine, les schooners de S. M. *le Huzaar* et *le* « *Windhond* bombardaient les fortifications ennemies. Les Balinais se « défendirent vigoureusement, au moyen de pièces d'artillerie de petit ca- « libre que nous n'avions pas aperçues d'abord. Grâce au peu d'habileté de « l'ennemi à se servir avantageusement de cette artillerie, les navires ont « pu garder leur position, sans courir le danger de voir la moitié de leurs « équipages mise hors de combat. A dix heures un quart, les tirailleurs « s'approchèrent de la fortification principale, près de la rivière, et peu « d'instants après, le signal convenu avec le commandant des troupes dé- « barquées fut donné, afin de mettre toute la prudence nécessaire dans la « direction du feu des navires. Depuis une demi-heure, le benting (fort) « avait été réduit au silence; le commandant de la marine expédia « 70 hommes de son équipage pour enclouer les pièces de canon qui s'y « trouvaient, et, s'il était possible, pour en prendre possession avec l'aide de « nos tirailleurs, et s'y maintenir jusqu'à l'arrivée des autres troupes. « Cette tentative échoua cependant; car l'ennemi, qui avait un instant « fait replier les tirailleurs, se jeta de nouveau dans la forteresse lorsqu'il « aperçut nos chaloupes, et reçut nos troupes avec un feu si énergique de « mousqueterie et de mitraille, qu'on jugea prudent de retourner à bord. « Dans cette attaque, nous avons eu quelques morts et blessés: parmi les « derniers, un enseigne de vaisseau, commandant du détachement, dont « cependant la blessure n'est pas mortelle.

« A onze heures et demie, nous remarquâmes (à bord du *Bromo*) « que nos troupes prenaient possession de la forteresse; pour la seconde « fois, un détachement de débarquement fut envoyé à terre, comme ren- « fort, et peu après le pavillon hollandais y fut hissé.

« Une partie des troupes s'établirent dans la forteresse, afin de servir de « communication entre le commandant des troupes de l'expédition et les « navires ; tandis que, par une nouvelle attaque des tirailleurs, les pièces « placées en batterie à l'ouest de la plaine furent réduites au silence. Le « pyroscaphe royal *le Vesuvius*, le schooner *le Caméléon*, et quelques « croisières, coopérèrent à cette dernière attaque par le feu de leurs batteries.

« Sur la demande du commandant des troupes expéditionnaires de lui

« prêter assistance pour se maintenir en possession du rivage, on a mis à sa « disposition, pour y rester toute la nuit, les forces nécessaires, des bâti- « ments faisant partie de l'escadre auxiliaire.

« Il y a eu, sur tous les bâtiments de la division de débarquement qui se « trouvaient sous mes ordres, quatre morts, quatre blessés mortellement, « et dix-huit blessés légèrement. Le lieutenant de vaisseau commandant « du schooner royal *le Caméléon* se trouve parmi ceux qui ont été blessés « mortellement. »

Le lendemain du jour de la bataille, les troupes se sont portées sur Singa-Tadjad, la résidence du radjah de Bleling. Après que quelques coups de canon et d'obusiers eurent mis le feu au village, situé en avant du craton (palais fortifié), l'attaque de notre infanterie fut continuée avec le même enthousiasme que la veille, et couronnée d'un tel succès, que les défenseurs de ce poste cherchèrent bientôt leur salut dans la fuite, abandonnant entièrement le craton et le village, qui furent livrés aux flammes. Le prince lui même, accompagné de quelques habitants, se réfugia dans les montagnes. Le 5 juillet, le radjah de Bleling et le roi de Karang-Assam arrivèrent à Bleling pour faire acte de soumission au gouvernement néerlandais, et le 9 du même mois, le commissaire néerlandais a conclu avec eux des traités de paix, contenant principalement, outre le renouvellement de la déclaration que le territoire de ces deux princes forme une partie des possessions néerlandaises dans les Indes, la reconnaissance de S. M. le roi des Pays-Bas à titre de chef souverain, la promesse de protéger le commerce, l'engagement de s'opposer avec énergie à la piraterie, et non-seulement d'abolir l'usage de déclarer bonne prise, en cas de naufrage, le navire échoué et le chargement, mais, en pareil cas, de prêter secours et assistance, moyennant un certain droit de sauvetage, pour avoir gardé et conservé le chargemeut du bâtiment naufragé; et enfin, de soutenir par tous les moyens possibles le gouvernement néerlandais dans ses efforts pour réprimer la piraterie, le rapt et le commerce des esclaves. De son côté, le gouvernement néerlandais s'engage envers ces princes, s'ils exécutent fidèlement les conventions qui leur sont imposées, à ne point s'immiscer dans l'administration intérieure de leur pays, qui leur est abandonnée sans aucune condition.

Par un autre traité, le radjah de Bleling reconnaît qu'il tient la restitution de son pays de la générosité du gouvernement néerlandais, qui, par le droit de la guerre, en était devenu entièrement seigneur et maître; qu'il s'engage à payer les frais de l'expédition, ainsi que de faire construire un fort et d'entretenir à ses frais la garnison qui y sera maintenue comme garantie, jusqu'au payement complet des frais de la guerre, et enfin, qu'il s'engage à faire abattre, avant un terme de huit mois, toutes les fortifications qu'il avait fait élever.

Le 2 juillet 1846, le gouverneur des Indes néerlandaises, qui s'était rendu à Socrabaya, afin d'être à peu de distance du champ de bataille, fut informé de l'heureuse issue de l'expédition contre le radjah de Bleling, et le

même jour eut lieu l'enterrement du lieutenant de marine de 1re classe commandant du *Caméléon*, qui mourut des blessures qu'il avait reçues. Ce brave marin fut enterré, avec tous les honneurs militaires, dans l'intérieur de la citadelle de Socrabaya.

Le 4 juillet, le schooner de S. M. *le Zéphyr* arriva en rade de Socrabaya, ayant à son bord quarante pièces de canon en bronze, ainsi que d'autres munitions de guerre, prises aux Balinais lors de l'attaque de Bleling et de Singa-Radjah. On attendait encore plusieurs canons en bronze; mais les canons de fer, que l'on avait trouvés en grande quantité, avaient été encloués et jetés à la mer. Les drapeaux pris à l'ennemi seront probablement envoyés en Europe.

La victoire sur les princes pirates de Bali, par les troupes hollandaises, a été complète. Ces contrées, d'un intérêt si puissant pour notre commerce et notre influence politique, ont éprouvé la force de nos armes; toute modération était épuisée, et toute condescendance ultérieure eût été traitée de faiblesse.

L'ennemi que les troupes européennes et javanaises avaient à combattre n'était point à mépriser : 30,000 Balinais, bien fournis d'artillerie et de fusils, étaient sous les armes à Bleling; c'est un peuple plus belliqueux qu'aucun autre dans les Indes, et puis, les difficultés que le terrain présentait devaient être surmontées. Les mesures bien combinées et la conduite énergique des forces de terre et de mer ont heureusement triomphé de tous ces obstacles.

N. Tra-Kranen.

AFRIQUE OCCIDENTALE.

HAUTE ÉTHIOPIE.

VOYAGE AU ROYAUME D'ENARYA.

(Extrait d'une lettre datée de Saka.)

On cherchera en vain sur les cartes le nom du lieu d'où j'écris. Il est situé sous les 8 degrés 11 minutes de latitude nord, et peu à l'est du méridien de Jérusalem. En y venant, j'ai cru accomplir le plus grand devoir d'un voyageur : si j'ai mal fait, je suis peut-être excusable, car j'étais seul, et n'avais personne pour me conseiller.

D'après un plan d'études très-vaste, et qu'il n'est pas donné à un seul homme de terminer, je m'étais appliqué à la connaissance des langues de la

haute Éthiopie, pays inconnu au monde civilisé depuis le voyage du père Antoine Fernandez, qui fut plus heureux que moi. Avec les langues j'apprenais bien des détails neufs sur ces contrées inconnues. J'entendais dire par des musulmans et des païens que la majorité de la haute Éthiopie est chrétienne, mais privée de prêtres depuis près de 200 ans. Je parlais le *galla* couramment, je savais un peu de *godama*, j'avais une longue habitude de la manière de voyager dans ces singulières régions; je me disais que le soin d'explorer des contrées nouvelles, sous le rapport de la religion, est moins le devoir du missionnaire que celui du chrétien voyageur; que s'il m'arrivait quelque malheur dans mes courses, mes amis de France parleraient de moi pour me plaindre et non pour me blâmer. Toutes ces idées m'avaient engagé à retarder encore d'une année mon retour dans ma famille, auprès de laquelle m'appelait un autre devoir, peut-être plus impérieux que celui qui m'a poussé ici.

Je me mis en route au mois d'avril dernier (1843), et traversai deux déserts effrayants par les meurtres qui s'y commettent journellement, mais qu'il est facile d'éviter quand on connaît d'avance le pays.

Dans le Goudron, premier pays galla que nous foulâmes, se trouve une nombreuse population chrétienne. Choumi-Metcha, l'homme le plus riche du pays, et *oromo*, c'est-à-dire païen, me retint quinze jours chez lui, et malgré l'éloignement de nos mœurs, nous devînmes amis.

Je lui demandai plus d'une fois ce que ses compatriotes feraient à un homme de mon pays qui viendrait les bénir et leur enseigner la foi du Gojam (pays chrétien de l'Abyssinie). « Nous le ferions asseoir à notre foyer, « me dit-il, nous le défendrions de notre lance. Pour moi, le ciel m'a fait « riche; je lui donnerais une jolie terre, une maison et des esclaves. » Un autre habitant de Goudron me disait : « Notre pays est devenu si riche et « si peuplé, que nous ne tarderons pas à choisir un roi; nous aurons aussi « à opter entre l'islamisme et l'Évangile, car la religion oromo ne nous « suffit pas. Nous penchons pour votre foi; les musulmans d'Enarya sont « nos ennemis. »

En quittant le Goudron, nous entrâmes dans Djomma, pays oromo où il y a aussi des chrétiens. Il en est de même de Lofe et de Leka. Dans ce dernier pays, un guerrier vint un jour déposer sa lance et son bouclier à mes pieds, puis, me montrant son *matet* (collier porté par les chrétiens seulement), il me dit : « Mon nom est Walda Mikael (fils de Michel); j'ai un « fils déjà grand qui n'a pas encore été baptisé; je voudrais l'envoyer avec « vous au Gojam pour apprendre vos livres et la manière de trouver le jour « de Pâques, car nous n'avons pas un prêtre chez nous. » En admirant son heureuse physionomie, je ne pus m'empêcher de dire tout bas ces paroles d'un saint pontife (Grégoire le Grand), qui voyait pour la première fois des enfants anglais, encore païens, dans le marché aux esclaves de Rome : « Pourquoi faut-il que d'aussi belles créatures de Dieu soient encore sous la « puissance du démon! »

En sortant de Leka nous avions un désert à traverser. Prévoyant les ob-

stacles qui m'arrêtent aujourd'hui, je voulais passer par Gouma, mais cela n'était plus possible. Trois Gallas, dont un enfant, voyageurs comme nous, venaient d'être massacrés à nos côtés; nous entrâmes dans Enarya comme en un lieu de refuge. Deux journées de marche, dans un pays sûr et florissant, nous menèrent jusqu'à Saka, demeure d'Abba-Bagibo, musulman et roi d'Enarya.

Malgré les primes offertes pour l'apostasie, il y a encore ici une quarantaine de familles chrétiennes. Abba-Bagibo n'a pu attirer à lui que vingt familles, les plus pauvres et les plus faibles. Les 160 ou 180 chrétiens qui restent vivent à part comme des proscrits; voici venir la quatrième génération qui n'a pas vu de prêtre, et les gens riches sont obligés d'envoyer leurs enfants au Gojam pour les faire baptiser, car les Éthiopiens croient à tort que le baptême ne peut être administré par un laïque.

C'est un vrai miracle que la touchante persévérance de ces malheureux; mais ce n'est pas tout. A côté d'Enarya est Nona, où les chrétiens sont fort nombreux (près de 300 familles). L'un d'entre eux, guerrier heureux, a acquis une grande prédominance dans Nona; il est assez instruit pour calculer le jour de Pâques. On le voit célébrer avec ses coreligionnaires toutes les fêtes de l'Église abyssine; mais depuis près de cent ans Nona n'a pas de prêtre et pas un de ces chrétiens n'a été baptisé.

Je n'ai pas de renseignements sur les fidèles de Gouma et de Djomma, pays limitrophes de celui-ci.

Gera, près Djomma, est un petit royaume indépendant; il renferme beaucoup de chrétiens, et un prêtre.

Non loin de là est Motcha, pays à langue *sidama*, vaste, froid, populeux, rempli d'églises et de chrétiens. Ces infortunés, qui n'ont pas un seul ministre de Dieu, mènent tous les dimanches leurs enfants et leurs troupeaux autour de leurs églises, et crient à tue-tête : « Nous t'invoquons, *ô* « *Marie!* »

A l'est de Kafa, on rencontre huit à dix petits royaumes indépendants, dont les principaux sont Walama et Koulla. Ils ont une langue et une écriture à part, et se disent aussi chrétiens; mais on les visite peu, et les musulmans qui m'ont renseigné savent peu de chose sur leur religion.

A cinq petites journées d'ici, au delà du fleuve Godjab, est Kafa, royaume si grand, qu'on met trois semaines à le traverser. C'est là que se réfugièrent, à l'approche des Gallas, les populations chrétiennes de race *sidama*, qui occupaient tout le pays compris entre le 7e et le 10e degré de latitude. Ce royaume est tout entier chrétien. Il y a deux ou trois ans, des envoyés le Kafa parvinrent jusqu'à Gondar, et engagèrent fortement l'un des prêtres de la mission apostolique à les accompagner chez eux; mais la distance à parcourir était considérable; la mission était envoyée en Abyssinie et non au Kafa : la prudence et le devoir dictèrent un refus positif.

En partant pour ces pays, j'avais moins à faire pour la science que pour le succès d'une mission à venir, dont je croyais déjà préparer les voies. Je voulus approcher de Kafa autant que possible, et je demandai à Abba Ba

gibo la permission d'y aller, afin de m'arrêter dans Djomma, et de prendre toutes sortes de renseignements auprès des gens de Kafa et de Koullo, qui viennent aux marchés de ce pays. Abba-Bagibo me répondit avec une affabilité qui me trompa d'abord « que la saison des pluies était mauvaise pour « un voyageur; qu'il allait prochainement envoyer une nombreuse ambas- « sade pour recevoir la fille du roi de Kafa, qui lui est promise en mariage, « et que j'irais en même temps en toute sûreté. » Je vécus ici trois mois sur cette promesse. J'ai su depuis peu la vraie cause de ce long délai. Le roi d'Enarya avait vendu fort cher en une autre rencontre le passage d'un prêtre abyssin; aujourd'hui, il espère échanger ma personne à des conditions beaucoup plus avantageuses.

Les gens de Kafa raisonnent avec une simplicité qui fait mon malheur; en Europe, elle provoquera plus d'un sourire. « Cet étranger n'a pas de « femme, donc il est un saint; il sait lire, donc il est prêtre; il est blanc, « donc il est évêque, et pourra sacrer les prêtres dont nous avons tant be- « soin. » Le rusé roi d'Enarya accrédite cette singulière opinion, car elle tend à faire emplir ses trésors.

De mon côté, si j'étais prêtre, je n'hésiterais pas à m'enterrer vivant dans Kafa; car tout un peuple m'appelle et demande à être instruit; mais, dans ma position, qu'irais-je y chercher? Si je refuse de bénir et de sacrer, on m'en fera un crime; malgré mes protestations, on ne m'en retiendra pas moins, et si mes rares lettres parviennent jamais de Kafa en Europe, quel missonnaire oserait s'aventurer à venir à Kafa, sans de longues instructions, qu'il n'est guère possible de donner par écrit?

En arrivant, j'annonçai l'intention de m'en retourner avec la caravane du mois de novembre; cette époque approche, et Abba-Bagibo refuse de me laisser partir. Il me reste un seul espoir, c'est qu'en me cramponnant ici, et prévenant mon frère que je laissai au Gojam, je pourrai faire arrêter les marchands musulmans qui font le commerce entre Mouszamwa et Enarya. J'échapperais alors, car ce pays vit uniquement de son commerce avec l'Abyssinie. Si mon frère est retourné en Europe, comme il en avait l'intention, j'ai encore une ressource auprès de l'agent consulaire de France à Mouszamwa. Mais sans doute il n'osera pas faire ce qui est très-légal dans toute l'Éthiopie, où l'on arrête à chaque instant des marchands et des voyageurs pour se faire rendre un compatriote ou un ami. Kafa vit principalement du commerce avec Choa; ainsi l'influence de Mouszamwa serait nulle pour me délivrer, si j'étais une fois entré dans Kafa.

J'ai beaucoup parlé de moi dans tout ce récit, pour faire sentir combien serait belle la position d'une mission dans Kafa. Cinq ou six prêtres feraient bientôt oublier le singulier usage en vertu duquel on veut me retenir, uniquement parce que je suis seul, et qu'un homme qui sait quelque chose est regardé comme trop précieux pour être jamais renvoyé hors du pays.

En Tigré, les missionnaires sont reçus avec indifférence; à Gondar, avec défiance; au Gojam, où ils n'étaient pas encore allés l'an dernier, on les in-

terrogerait avec curiosité, car le Gojam est resté fervent. Dans Kafa, la religion est assez tombée en oubli, faute de prêtres, pour qu'on ignore totalement les distinctions qui séparent si malheureusement l'église abyssine de celle de Rome...

Antoine D'ABBADIE.

ABYSSINIE.

SITUATION POLITIQUE, COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.

Depuis que Bruce a laissé la mémorable relation de son séjour en Abyssinie, quantité de voyageurs ont marché sur les traces de l'illustre auteur anglais, et tous, missionnaires, savants, particuliers, y ont trouvé richement à glaner, tant est curieuse et féconde à tous égards cette terre d'un des plus anciens et des plus puissants empires africains. De nos jours, on peut constater un empressement plus vif encore ; car, indépendamment des sympathies que doit exciter chez les nations chrétiennes un peuple qui en a précédé le plus grand nombre dans la voie évangélique, outre l'intérêt légitime qui s'attache à l'étude de grandes richesses naturelles, et à celles de mœurs singulières, des motifs politiques et commerciaux sont venus, à notre époque de pacifique activité, fixer sur le pays l'attention de toute l'Europe. Sans entrer dans un long examen, nous rappellerons que la première mission commerciale dont l'Abyssinie ait été l'objet, date de 1816, et fut confiée par le gouvernement anglais au voyageur Salt ; elle échoua par des causes qui tenaient à la situation politique du pays, et cette situation, s'étant prolongée, mit obstacle à toute tentative ultérieure jusqu'à ces derniers temps, où, pour tourner la difficulté, la compagnie des Indes s'est adressée au prince de Choa, Sahelé-Sellassé.

L'ambassade qu'elle lui envoya fut destinée à l'éblouir par son luxe, et le major Harris, qui la dirigeait, joignant à ses séductions personnelles l'attrait des riches présents dont il était porteur, n'eut pas de peine à obtenir du roi noir un traité de commerce dans la forme qui lui avait été prescrite. A la même époque, se trouvait à la cour de Choa notre compatriote M. Rochet, que des services réels avaient mis en haute faveur auprès du roi : il jugea le moment propice pour agir dans un intérêt identique, et, faisant valoir à son tour la grandeur et la puissance de la France, il décida Sahelé-Sellassé à lui confier le projet et la proposition d'un traité analogue. Les efforts de M. Rochet ont été heureusement couronnés de succès, car tout récemment son traité a reçu la sanction du gouvernement français.

Tel est donc le terme précis où vient d'être amené le développement com-

mercial de l'Abyssinie : deux traités du roi de Choa, l'un avec l'Angleterre, l'autre avec la France. Quelque bien qu'ils aient été conçus dans le fond, quelque confiance que méritent les deux hommes aux talents desquels ils sont dus, il ne faut pas s'en exagérer la valeur, ce qui arriverait certainement si on les appréciait suivant les règles communément établies dans les transactions de cette nature. A supposer même que Sahelé-Sellassé eût un sens rigide des obligations que lui imposent ses engagements, ce qui est tout à fait gratuit, fût-il certain qu'il contribuât de toute sa puissance à faire disparaître les obstacles matériels que présentent les abords de l'Abyssinie de ce côté, il resterait encore, comme chance très-incertaine de succès, les oscillations sans nombre que subit la politique abyssine ; car ce pays, formant naguère un empire compact, est maintenant sous le joug de divers tyranneaux, débris d'une féodalité constituée, entre lesquels l'équilibre est une utopie non moins prétextée et non moins illusoire que sur une plus vaste scène politique.

Il n'y a certes rien de téméraire à avancer qu'une instabilité politique qui crée une guerre intestine dévorante dont la perpétuité absorbe toutes les autres branches d'activité, puisse gravement influer sur la parfaite exécution des clauses d'un traité ; toutefois, pour le cas particulier dont il s'agit, on pourrait répondre que si le Choa est compris éventuellement dans les secousses politiques des pays voisins, il jouit dans ce moment d'une tranquillité et d'une prospérité relatives assez notables. Mais rien ne fixera mieux les idées à ce sujet, que l'examen des intérêts qui s'agitent dans ce coin du monde. Au temps de la splendeur de l'empire le gouvernement était absolu ; mais cette forme, qui implique une contradiction évidente, recèle une cause inévitable de dissolution, et l'histoire des États européens est là pour nous montrer qu'elle doit se résoudre en celle d'un pouvoir tout à fait absolu, ou dans le morcellement de l'autorité et du territoire.

Ce dernier cas est celui de l'Abyssinie. Sa situation politique actuelle présente cette analogie avec celle de la France après l'usurpation des maires du palais, qu'à leur exemple, les *ras* (chefs militaires) ont retenu dans leurs mains l'autorité extraordinaire qu'y avaient placée des périls imminents et la faiblesse des rois ; puis le prince, source de toute puissance, est devenu l'objet continuellement en question, et la légitimité des prétendants au trône, le litige apparent des chefs de parti.

Autrefois l'empereur avait le titre d'*atié*, qui correspond à celui de père. En outre du revenu des domaines affectés à la couronne, il recevait un tribut de tous les gouverneurs de province, et en prélevait un autre sur la douane de Gondar ; enfin chaque dignitaire qu'il créait lui payait un certain droit d'avénement appelé *méchomia*. Son pouvoir n'avait d'autres limites que celles imposées quelquefois par le contrôle religieux ; cependant il s'écartait rarement des prescriptions du code, et surtout des règles fixées par l'usage. Aujourd'hui le pouvoir de l'atié est annulé ; il est tenu en charte privée à Gondar par le ras Ali, et l'empire d'Abyssinie est partagé en trois divisions principales, qui prennent les noms d'Amara, Tigré, Choa, et sont

sous l'autorité indépendante de chefs distincts. La rivière Taccazé, depuis sa source au 12e degré de latitude jusqu'au 16e, forme la séparation des deux premières divisions, l'Amara et le Tigré; au sud, est le Choa, la troisième, qui s'étend jusqu'au 8e degré de latitude.

Oubié, conquérant du Tigré, est prince héréditaire d'une province, le Sémiène. Il possède encore le Ouolkaïte et le Ouoguera, dont la limite va jusqu'à deux lieues de Gondar, et tient en respect les tribus de pasteurs qu occupent l'espace compris entre la mer Rouge et les hautes terres. Le domaine du ras Ali, descendant des ras Gallas, qui portèrent des coups si funestes à l'intégrité de l'empire, se compose, outre l'Amara, des provinces de Béguémédeur, Dembéa, Godjam, Ouollo, Lasta, Agoamideur. Sahelé-Sellassé s'étend chaque jour vers le sud chez les Gallas, qu'il convertit au fur et à mesure au christianisme.

Le Choa était un des plus grands fiefs de l'empire. Ce fief, venant à se déclarer indépendant, créa une souveraineté héréditaire dans une famille, celle de Sahelé-Sellassé, prince régnant actuel, et le gouvernement absolu s'établit dès lors à la place des constitutions féodales. Non-seulement le chef absorba en lui seul tous les genres d'autorité, mais il voulut s'en réserver l'initiative, et ne délégua aucune portion de son pouvoir qu'à titre de mandat : cependant il ne put étouffer toutes les traditions de l'empire, et les mêmes titres, les mêmes charges, vinrent revêtir des attributions de domesticité. Sous Sahelé-Sellassé, ce despotisme a atteint son apogée; son influence dégradante avilit l'intelligence du peuple et pousse le principe d'exploitation dans sa phase la plus hideuse, celle de tous par un seul. Ainsi, à proprement parler, il n'y a plus de classes dans le Choa, il n'y a que des esclaves du roi à divers degrés; la religion existe sans chef, la justice sans magistrats, la propriété sans propriétaires, l'armée sans généraux, le trésor public sans argent : tout est dans le roi, tout lui appartient, il décide de toute chose.

Eh bien ! avec ses formes féodales, sa nature despotique, ce gouvernement est paternel. Ce monarque fétiche, le seul qui puisse dire avec toute raison : « L'État, c'est moi », n'appelle ses serviteurs que ses enfants; jamais il ne prononce une condamnation à mort; dans ses États, la prison est rare; la confiscation seule est fréquente. Les prédécesseurs de Sahelé-Sellassé avaient coutume de faire garder à vue leurs héritiers sur une montagne : il a jugé convenable d'en agir autrement et d'initier son fils aux difficultés du gouvernement, avant de lui en laisser l'héritage. D'ailleurs l'abondance règne dans le pays; on n'y voit pas de mendiants; les habitants vivent d'une existence paisible, à l'abri de ces exactions violentes qui révèlent soudainement au pauvre et au travailleur sa triste destinée sociale.

L'état du Tigré et des autres parties de l'Abyssinie offre une dégénérescence plus naturelle de la splendeur impériale, et signale ce progrès relatif, qui est celui des époques de transition. Les grands fiefs n'ont pas cessé d'exister avec les lois du vasselage, mais sans la souveraineté qui les relie

et sans l'hérédité qui les conserve ; ce qui les soumet à toutes les vicissitudes du désordre et des guerres intestines. A l'heure qu'il est, Oubié a fini par déposséder tout ce qui restait d'anciens héritiers dans le Tigré, et leur a substitué des gens peut-être habiles, mais de basse extraction ; en sorte que son pouvoir, purement féodal au fond, a les formes despotiques ; tandis que celui de Sahelé-Sellassé, le plus absolu qu'on puisse imaginer, n'a conservé de la féodalité que les apparences. Le caractère et la politique d'Oubié tranchent vigoureusement sur son entourage, et lui assignent, sans conteste, le premier rang parmi les chefs d'Abyssinie. Comme pour tous les hommes de sa trempe, la fortune semble avoir eu dans son succès une part plus grande que son habileté personnelle ; mais, cela fût-il vrai, la qualité la plus rare n'est-elle pas de savoir profiter des occasions fournies par le hasard ?

Fils puîné et d'un second lit du chef d'une petite province, pour qu'Oubié entrât en possession de l'héritage paternel, il fallut qu'on dérogeât à l'ordre de successibilité, et même à la volonté expresse de son père ; il fallut que le jeune prince eût déjà fait sur les principaux officiers de cette petite cour l'essai de cette puissance attractive, de ce sens exquis des hommes et des choses qu'on peut appeler sens gouvernemental. Solidement maître de sa province, Oubié ouvrit les ailes de son ambition, et songea dès lors à rétablir sous son autorité l'ancienne unité de l'empire. Dans l'exécution de ce vaste projet, sa ferme persévérance, sa profonde dissimulation devaient avoir beau jeu de la politique mobile, tracassière, et quelque peu puérile de ses adversaires ; et si, dans la force de l'âge, il est arrivé à étendre sa conquête sur la plus grande et la plus importante partie de l'Abyssinie chrétienne ; si, à travers les vicissitudes d'une guerre qu'avivait la nationalité froissée, il échappa plusieurs fois à une ruine complète par le seul effet de sa prudence ; s'il sut toujours se maintenir riche au sein des misères, victorieux dans ses défaites, ferme sur un trône usurpé, on doit supposer qu'il ne s'arrêtera pas à ce point avancé de sa carrière, et la fournira dans toute l'étendue que son esprit a conçue.

Ce qui confirme cette supposition, c'est, avons-nous dit, l'infériorité évidente des hommes que la situation lui donne pour antagonistes ; et d'abord, voyons-le agir en pays conquis vis-à-vis de ces chefs dépossédés, et maniant contre lui l'arme redoutable de la popularité.

Oubié n'a au fond du cœur que l'âpre désir du commandement ; mais il a l'intelligence qui rend un sentiment aussi égoïste fructueux pour l'intérêt général. Lorsque le sort des armes lui eut livré le Tigré, il comprit que les armes seules n'étaient pas suffisantes pour le lui conserver, et il s'appliqua à se concilier les classes pauvres en allégeant et en réglant les impôts ; le pillage, unique moyen d'existence des armées abyssines jusque-là, fut sévèrement interdit dans la sienne ; en prélevant l'impôt en nature, et ne payant les soldats qu'en grains, il fit renaître l'abondance sur tous les marchés. Quant aux grands, aux possesseurs de terre, il les conserva dans leurs titres et leurs biens pour les opposer les uns aux autres, et éviter l'hosti-

lité unanime qui eût résulté de la déchéance de tous. Peu sanguinaire, du reste, point violent, généreux comme toutes les âmes fortes, il ne fut sévère qu'à l'urgence, déguisa toujours son ressentiment, et fit souvent entrer le pardon dans les calculs de sa politique.

Puis, couronnant ce système d'une circonspection salutaire, il en attendit l'effet, retranché avec une armée dans les montagnes inexpugnables du Sémiène, et ne voulut fixer sa résidence dans le Tigré que lorsque les chefs révoltés eurent fini de s'annihiler entre eux, et de se déconsidérer tout à fait dans l'esprit du peuple par leurs brigandages et leurs extorsions.

Dès l'instant que le Tigré ne lui inspira plus de craintes sérieuses, Oubié reporta l'ardeur de ses vues sur les pays voisins; mais il resta encore longtemps dans une inaction que n'expliquait pas l'insuffisance de ses forces, mais bien la difficulté de trouver un prétexte plausible pour jeter le gant; car la perspicacité des autres chefs de l'Abyssinie n'avait pas eu besoin d'être fort exercée pour reconnaître en lui un rival redoutable, avec lequel il fallait entretenir des relations plus que réservées. Sahelé-Sellassé se maintint dans une ligne de froides prévenances dont il eut toujours soin d'exclure la politique. Sa position était à tous égards meilleure que celle du ras Ali, chef de l'Amarah, roi despote affermi sur son trône; les premiers de son royaume étaient ses créatures, et il pouvait, au premier signal de l'invasion, lever une armée qui aurait présenté de fortes garanties de fidélité; enfin les frontières étaient défendues de tous côtés par l'interposition des Gallas. Le ras Ali, au contraire, n'était que le premier d'une aristocratie inquiète et jalouse, où prédominait l'élément galla, ce principe dissolvant de l'empire. S'il avait une puissante armée à opposer à Oubié, en revanche rien n'était plus facile à celui-ci que d'y jeter des ferments de discorde et de trahison; une seule course mettait l'ennemi au cœur de ses États. A ces causes de faiblesse, Ali, prince livré aux plus honteuses débauches, joignait un gouvernement désordonné et livré entièrement aux caprices de sa mère et de ses courtisans. Rien de tout cela ne pouvait échapper à Oubié, et il se prépara en silence et de longue main, n'attendant que l'occasion, et jusque-là laissant son ennemi s'endormir dans une trompeuse sécurité. L'occasion se présenta en ces derniers temps, lors de l'arrivée en Abyssinie d'un nouvel aboune ou patriarche. Sous prétexte de l'escorter jusqu'à Gondar, Oubié se mit en marche vers cette capitale, et vint établir son camp devant Debra-Tabor, la résidence même du ras Ali : alors et seulement ce prince ouvrit les yeux.

On a déjà, dans cette *Revue* (tome v, page 175), rendu compte de cette singulière campagne, qui se termina dans une seule rencontre, où la victoire passa sans coup férir, et au même instant, des mains d'Oubié à celles d'Ali.

Mais cette défaite même servit à faire voir dans tout son éclat le caractère du prince de Sémiène, et fournit entre lui et son adversaire la matière d'un curieux rapprochement. Ali, qui certes n'est pas sans courage, et dont l'esprit a même un côté chevaleresque qui manque à Oubié, Ali, saisi un

des premiers de la panique qui s'empara de ses soldats au choc de l'armée tigréenne, s'enfuit à toute bride du champ de bataille. Quelques moments après, Oubié était surpris par un parti ennemi, et préférait le danger de la captivité aux hasards d'une fuite, dont cependant la possibilité lui était laissée.

Lorsque Ali reparut au bout de huit jours devant Oubié, il fut accablé de sa honte et des termes dans lesquels celui-ci la lui fit sentir; mais, loin d'être impolitique, ce langage fier ouvrait la voie aux concessions que l'habile manœuvre du prisonnier sut arracher à son vainqueur. Quelques jours après, Oubié était relaxé moyennant une rançon, dont une faible partie fut donnée. Sans doute, le chef de l'Amara ne tardera pas à se repentir de cette clémence irréfléchie.

A la première nouvelle de la défaite d'Oubié, les chefs qu'il avait laissés dans le Tigré se révoltèrent; mais il ne s'en émut nullement. Il se retira en observation dans le Sémiène, se contentant de dire : « J'attendrai que les « Tigréens soient bien appauvris, bien divisés; et alors, pour reprendre « ma conquête, je n'aurai pas besoin de monter à cheval; un baudet me « suffira. »

Aujourd'hui Oubié est plus puissant et plus populaire que jamais dans le Tigré.

Avant de partir pour Debra-Tabor, Oubié avait fait une révolution dans le personnel de son armée; tous les principaux officiers enrichis par les campagnes précédentes, et dont par cela même le zèle et la foi lui étaient suspects, il les avait destitués et remplacés par des gens de condition inférieure, mais habiles et aiguillonnés par le désir de parvenir. Si cette façon d'agir eut l'inconvénient de soulever contre lui les chefs disgraciés dans une unanime révolte, elle eut aussi l'avantage de lui créer une force compacte, homogène, et solidement attachée à sa fortune; et il y parut bien, à le manière dont il poussa la rébellion dans un cercle de jour en jour plus étroit, sans toutefois arriver à s'en rendre complétement maître; car dans un pays comme l'Abyssinie, où les hautes montagnes de formation volcanique exagèrent encore la nature et l'aspect des Alpes suisses, une guerre de partisans est sans fin. Là où toute une armée peut se soustraire aux attaques de l'ennemi et même se cacher à sa vue, soixante hommes tiennent facilement la campagne; mais ce genre de lutte est un aveu implicite d'impuissance, et ne saurait ébranler une autorité dont la force, comme celle d'Oubié, est plutôt fondée sur un principe que sur les armes.

Le ras Ali fut très-embarrassé de sa victoire, qui, par la suite, lui devint plus onéreuse qu'utile. L'ineptie dont il fit preuve en relâchant son prisonnier porta un rude coup à la fidélité vacillante de ses alliés; quelques-uns levèrent tout à fait le masque. Ali, dans la confiance du succès, avait donné en perspective à ses soldats la riche prise du Tigré. Ceux-ci, se voyant déçus dans leurs espérances, se dédommagèrent en pillant l'Amara; si bien qu'Ali, pour préserver son propre pays, fut contraint de précipiter les troupes gallas sur le Lasta, qu'occupait un des révoltés, sur son oncle,

Aligas Farès; nouvelle guerre qui compliqua encore les difficultés que le ras avait eues jusque-là à se maintenir.

Ainsi, depuis ces derniers événements, les deux chefs n'ont pas joui de la tranquille possession du pouvoir, et leurs États sont le théâtre de luttes intestines, qui nuisent profondément à la prospérité générale, si elles n'ont pas un grand caractère politique. Mais en songeant que la cessation de ces troubles peut avoir pour résultat immédiat de remettre les rivaux en présence, on ne peut espérer que le rétablissement de l'ordre favorise de longtemps en Abyssinie les vues des nations européennes sur ce pays.

Le Choa, par la profonde paix dont il recueille chaque jour les bénéfices, paraît tout à fait étranger à cet état de choses; mais il y est moins désintéressé qu'on ne ne pourrait le supposer; car, quelle que soit l'issue du conflit entre Oubié et le ras Ali, dès l'instant qu'un même chef réunira sous sa domination le Tigré et l'Amara, la neutralité de Sahelé-Sellassé n'aura plus d'objet, et sera de toute force remplacée par un antagonisme direct.

Sans doute, ces considérations doivent être de quelque poids dans le jugement à porter sur les traités conclus avec le chef abyssin, et il ne sera peut-être pas moins utile de jeter un coup d'œil sur la situation commerciale et industrielle du pays, comme nous venons de le faire pour sa situation politique.

Dans cet examen, nous laisserons de côté le petit négoce intérieur, qui, au contraire du grand commerce, est très-étendu, et se trouve entre les mains de la partie la plus valide de la population, qui n'est pas guerroyante. En raison du morcellement de la propriété et de l'extrême division des capitaux, le petit commerce fait de grands bénéfices, et il est d'ailleurs à l'abri des exactions de la soldatesque.

Deux grandes voies s'ouvrent aux caravanes qui se chargent des importations et des exportations. Elles rayonnent de Gondar, point central de réunion, au Caire par le Sennar, et à Messoah, sur la mer Rouge. Messoah est en grande relation avec Djedda, Moka, Soakim et Bombay. Djedda lui envoie des verroteries, des armes, et toutes les marchandises provenant d'Égypte; Moka, des comestibles et des bois de teak pour construction; Soakim, du doura et du sel; Bombay, du riz, du tabac, du poivre, du girofle, du sucre, des guinées rouges et bleues, quelques indiennes, des calicots, des mousselines, une petite quantité d'étoffes de soie, des draps rouges écarlates venant d'Angleterre.

La plupart de ces marchandises sont à l'usage des naturels et sont prises à Messoah par les caravanes en échange des articles d'exportation, qui consistent en or, en café, en musc, en cire, en ivoire, en cornes de rhinocéros, d'antilope, de buffle; en dents d'hippopotame, en écailles de tortue, en perles, en gommes, en plumes d'autruche, en plantes médicinales. Ces caravanes se forment à tous les moments de l'année, mais elles sont plus considérables à deux époques: dans le mois de janvier, après la fin des pluies, et dans celui de juin, avant la crue des eaux. Avant de se mettre en marche, chaque caravane élit pour chef celui des siens qui est le plus riche

et le plus capable. Celui-là seul est chargé d'acquitter les droits de douane pour tous, et répartit ensuite la taxe, qui varie selon les lieux de passage, au prorata de la propriété de chacun. Il est à remarquer que les marchandises ne sont jamais visitées, dans quelque endroit que ce soit. Cette façon de procéder offre aux négociants abyssins un avantage auquel ils semblent tenir beaucoup, celui de ne jamais laisser voir ce qu'ils ont; mais elle engendre de grands inconvénients par les retards qu'occasionnent les débats sur la quotité de la taxe. Ce n'est pas qu'il n'y ait en général des règles assez fixes pour la déterminer, mais les marchands soustraient ce qu'ils peuvent aux douaniers, et surtout l'or et le musc : les autres marchandises, n'étant jamais renfermées dans des caisses, mais disposées en ballots sur des mules, peuvent toujours être estimées d'une manière approximative. De part et d'autre, dans ces discussions, la ténacité est des plus grandes; souvent le débat reste en suspens pendant plus de deux mois, si le fisc n'a pas trop besoin de son argent, et si la localité n'entraîne pas les marchands dans des dépenses trop considérables. Les gros négociants de la caravane de Messoah, dont le parcours est tout entier sur les terres d'Oubié, évitent cet embarras en lui faisant deux ou trois cadeaux par an, qui les dispensent de tous frais de douane, depuis leur point de départ jusqu'à celui de leur destination.

Quand la caravane s'est défait à Messoah de toutes les marchandises et a pris en échange celles du retour, elle se réunit de nouveau à Dixan, sur le plateau éthiopien, mais elle ne rentre pas tout entière à Gondar. Une partie se dirige vers la frontière orientale, qui comprend l'Agamé, l'Enderta, l'Yedjou, Ouarékallo, Efate. Ceux des marchands qui sont revenus à Gondar expédient immédiatement une partie de leurs achats sur les marchés du Béguémédeur et du Godjam, où se réunissent les caravanes qui doivent de là les porter dans les pays gallas. Les négociants adonnés à ce dernier trafic sont ceux de Dérita, ville toute musulmane. Ils achètent généralement les verroteries, qui sont d'un débit facile chez les Gallas, tandis qu'elles sont très-peu en usage dans les pays chrétiens.

Comme les habitants de Gondar, d'Adoua et d'Antalo sont à peu près les seuls qui descendent à Messoah, c'est de ces trois points que se font les expéditions à l'extérieur, et c'est à ces mêmes points que les petits marchands viennent apporter et se fournir.

Le caravane de Messoah est celle qui porte la somme de produits la plus considérable vers la mer; celle du Sennar, qui part également de Gondar, se recrute en chemin dans les pays de Ouéhény, de Metemma, de Ras-el-Fil, de Kordofan, Sennar, et quelquefois rejoint à Siout celle du Darfour; elle est alors très-nombreuse lorsqu'elle arrive au Caire.

Une troisième caravane, qui fait aussi une exportation de quelque valeur vers la mer, est celle qui part d'Allyo-Amba, dans la province d'Efate; elle se rend à Tedjoura en ligne directe, et quelquefois à Harar, d'où les marchandises sont expédiées à Berbera. Il se fait encore de petites exportations dans les ports d'Amphila, de Eid et de Ras-Beloul.

Telles sont les pratiques actuelles du commerce en Abyssinie. Il y a peu de choses à dire sur son organisation. Le haut commerce se compose d'un petit nombre de gros marchands qui achètent directement aux chasseurs l'ivoire, les cornes de rhinocéros, les plumes d'autruche, aux Gallas le musc et le café, aux pasteurs arabes l'or. Il n'est pas négociant de quelque importance qui n'ait en outre à son service une foule de petits colporteurs qu'il envoie de tous côtés pour faire collection de denrées, ceux-ci n'ayant pas assez de fonds pour acheter à leur compte. Il arrive cependant qu'un riche marchand établit quelques-uns des serviteurs avec lesquels il a commencé son négoce. (Établir signifie ici leur donner une somme qui, dans tous les cas, ne dépasse pas 20 ou 30 thalers.) Ces petits commerçants font de nombreuses excursions pour se procurer les produits sur place, et viennent les revendre à leur patron, qui les emmagasine, et attend les circonstances favorables. Quant au débit des matières d'importation, il a lieu sur la place du marché. Les autres intermédiaires entre le haut commerce et le consommateur forment une seule classe, celle des colporteurs. Ceux-ci vendent par échantillons, ou bien même achètent d'avance les articles, quand ils veulent user de politesse envers un seigneur et lui faire un cadeau, que celui-ci ne peut accepter qu'à la condition de le payer.

Le commerce, par les gros bénéfices qu'il procure, est une des branches d'activité qui stimulent le plus les Abyssins; toutes les autres, entre leurs mains, demeurent pour ainsi dire frappées de stérilité; l'agriculture même est dans l'enfance. Ils pourraient quintupler le revenu actuel de leur sol; mais, d'un côté, la simplicité des besoins; de l'autre, l'état d'anarchie et de guerre incessante, font obstacle à la réalisation de ce progrès. Comme en effet leur terre est facilement productive, ils ne sentent pas la nécessité de lui demander plus qu'elle ne donne dans sa libre spontanéité. Or, cette nécessité étant le premier mobile du travail pris dans sa plus large acception, toutes les industries ayant là médiatement ou immédiatement leurs premières racines, dans un pays où elle fait défaut, il ne faut pas s'attendre à rencontrer le plus petit essor industriel, et c'est malheureusement là ce qui est arrivé en Abyssinie. Mais ce qui étonne le plus, ce ne sont pas ces actes grossiers, cette barbare ignorance, qui reportent l'Européen aux premiers temps de la féodalité chrétienne, avec les lettrés de moins; ce sont les signes irrécusables de vétusté empreints sur de pareilles pauvretés: stagnation intellectuelle qui s'accorde en tout point avec le *statu quo* moral qui a toujours caractérisé, suivant nous, ce peuple abyssin! double impuissance qui a dû être révélée à l'observateur, à toutes les époques des annales abyssines, par le spectacle des mêmes préjugés dans les mœurs, des mêmes procédés dans les arts, des mêmes traditions dans les esprits! Ne semble-t-il pas, en effet, qu'il y ait certains peuples dans ce monde sur le front desquels Dieu aurait écrit cet arrêt fatal : *Tu n'iras pas plus loin!* Cependant les causes de faits si contraires à l'ordre commun ne doivent pas remonter directement à la Providence, et il convient à l'esprit du penseur comme au cœur de l'homme, d'en chercher l'explication dans ces lois in-

termédiaires que la main divine a jetées entre ses desseins et leurs effets perceptibles. Dans l'introduction qui précède notre relation historique, nous avons attribué à l'isolement la décadence politique de l'Abyssinie; et parmi toutes les raisons de cette apathie intellectuelle que nous venons de signaler, telles que l'infériorité de la race, la nature du climat, etc., nous pensons qu'une loi analogue s'est ici manifestée, et que la circonstance de l'Abyssinie chrétienne, demeurée en réclusion morale, politique et intellectuelle au sein des nations musulmanes ou barbares, explique toutes ses stérilités. Plusieurs nations vivant en contact intime, en perpétuel rayonnement de l'une à l'autre, manifesteront sans doute divers degrés d'activité, mais aucune ne présentera l'inertie absolue. Elles seront régies par la même loi d'équilibre qui gouverne les corps inégalement échauffés, tandis que l'isolement pour un peuple produira le même effet que la séquestration pour un individu; il tarira le travail à sa double source, le besoin et l'exemple.

Mais, quelle que soit la cause, le fait est certain, et il se traduit par la nullité presque complète du travail en Abyssinie. Les éléments ne sont même pas assez distincts pour qu'on puisse bien apprécier la part d'influence de chacun. Toutefois on retrouve encore dans ce pâle foyer la hiérarchie qui distingue généralement tout travail social. Le capital, par sa haute prédominance sur l'action et le talent, tient ceux-ci dans une servitude désastreuse; mais ce qu'on peut signaler de plus caractéristique dans cette torpeur industrielle, c'est le défaut complet d'association. Chaque membre de la famille des travailleurs est livré à ses seules forces. La plupart ne trouvent pas dans leur activité des moyens suffisants d'existence; aussi, dès qu'un Abyssin possède un petit pécule, il se livre au trafic et devient colporteur, jusqu'au jour où sa fortune lui permet d'entreprendre le grand négoce; car la classe des marchands est la plus heureuse : elle est moins sujette aux exactions des chefs, qui la flattent par besoin; elle se trouve, pour ainsi dire, au point d'équilibre de toutes les autres; elle donne à toutes pour en recevoir. L'ouvrier vit dans une communion moins intime avec le reste de la société; une désolante superstition s'attache même à quelques professions, et ce sont justement les plus utiles.

Ce travail rudimentaire échappe à tout ordre et à toute juridiction; rien ne peut donc l'entraver que le principe même sur lequel il est basé. L'ouvrier jouit de la liberté absolue, il travaille aux conditions qu'il lui plaît, heureux toutefois quand la faim ne lui en impose pas de très-dures, car, par contre, rien ne garantit son salaire. Comme il traite directement avec le consommateur, il arrive souvent, quand celui-ci est puissant, qu'il ne lui donne en échange de son travail que l'assurance d'une protection et d'une bienveillance également pleines d'embûches. Ceci n'aura rien d'incompréhensible quand on saura que l'argent est tellement rare en Abyssinie, que les plus grandes fortunes sont quelquefois en peine d'un thaler.

Un certain nombre d'ouvriers, dans les métiers les plus indispensables, trouvent toujours de l'occupation, et le salaire de ceux-ci, suffisant pour

leur procurer une honnête aisance, est assez assuré : tels sont les tanneurs, les forgerons, les tisserands. Ces branches d'industrie révèlent même une organisation supérieure, et quelques ouvriers consacrent leurs économies à l'achat d'une certaine quantité de matières premières. On voit même aux environs de Gondar des centres de fabrication qui approvisionnent son marché.

Il nous est impossible de peindre le commerce et l'industrie d'Abyssinie sous des traits plus généraux ; tout ce qu'on pourra conclure de cet examen, c'est la difficulté très-grande d'amener l'un et l'autre à un état qui réponde aux grandes ressources de la nature dans ce pays. Pour ce que nous avons dit de la politique intérieure, on juge combien elle est peu propre à exercer une influence favorable; ainsi les seuls secours efficaces qui peuvent relever l'Abyssinie et la mettre en plein rapport doivent lui venir du dehors. Mais encore, pour la nation qui prendra cette généreuse initiative, sera-t-il de la dernière urgence de bien déterminer la mesure de son action, et de peser à l'avance les avantages respectifs et réciproques qu'elle pourra tirer de son intervention en Abyssinie, soit au point de vue politique, soit au point de vue commercial. Cette notice n'a eu pour but que de fournir quelques indications à cet égard.

C. Théophile Lefebvre,
Président de la commission scientifique d'Abyssinie

NOUVELLE-ZÉLANDE.

RAPPORT ADRESSÉ A M. LE MINISTRE DE LA MARINE, SUR LES ÉVÉNEMENTS SURVENUS DANS LE DISTRICT NORD, DU 4 JUILLET 1844 AU 31 JANVIER 1846.

A bord de la corvette *le Rhin*, en mer,
20 mai et 1er août 1846.

Monsieur le ministre, je suis parti de Sydney le 12 janvier 1846; j'avais à bord Mgr. Pompallier, évêque de Maronée, qui désirait retourner en France et faire un voyage à Rome, et Mgr. Viard, évêque d'Orthosie, que je devais porter à Auckland. Après dix jours de traversée, nous avons mouillé à la baie des Iles. Il n'y avait alors devant Kororareka que la corvette anglaise *la Race-Horse* pour maintenir le blocus, et *l'Osprey* en croisière.

J'ai appris, en arrivant dans ce port, que le 11 janvier les Anglais s'étaient emparés du *pah* fortifié de Karviti, connu sous le nom de *Recapekapeka*. Je vais avoir l'honneur de vous donner connaissance de tout ce

qui s'est passé dans le nord de la Nouvelle-Zélande, depuis le commencement des troubles qui sont survenus entre les naturels et les colons anglais, jusqu'au dernier fait d'armes qui donne à tout le monde l'espérance que la paix sera bientôt rétablie.

Je demande pardon à Votre Excellence si je suis obligé de remonter à une époque déjà éloignée, mais cela est nécessaire pour avoir une idée nette de la suite des événements.

Le 4 juillet 1844, Hone-Héké avait réuni un assez grand nombre de naturels à l'embouchure de la rivière du Waïtaugui, vis-à-vis de Kororareka, dans le but de demander à l'autorité anglaise de cet établissement satisfaction et une indemnité (*utu*) pour les insultes grossières qu'il avait reçues d'une femme maorie qui vivait avec un Européen, M. Lord. Les magistrats et les protecteurs des aborigènes se réunirent pour calmer Hone-Héké, et lui faire accepter comme *utu* un baril de tabac, en lui laissant la liberté d'emmener cette femme. Les naturels, qui s'étaient déjà animés par des danses guerrières, ne voulurent pas entendre raison; après plusieurs insultes adressées aux femmes européennes et le pillage de quelques magasins, ils se décidèrent à couper le mât de pavillon, parce que, disait Hone-Héké, ce mât empêchait les Américains et les autres étrangers de venir dans le port, et qu'alors il ne pouvait plus obtenir du tabac ni d'autres marchandises à bon marché. Cet événement eut lieu le 8 juillet 1844.

Le gouverneur envoya aussitôt demander des troupes à Sydney et à Hobart-Town. Vers le 12 août, un bâtiment marchand arriva à la baie des Iles avec 160 soldats; M. Fitz-Roy y vint, le 24, avec la corvette *le Hasard*, et un détachement du 96e régiment, sous les ordres du colonel Hulin. Quelques-uns des chefs les plus influents, qui n'approuvaient pas la conduite de Hone-Héké, s'abouchèrent avec le protecteur des aborigènes et les missionnaires, et les prièrent d'arranger amicalement cette affaire.

Le gouverneur et le colonel, suivis des troupes, du protecteur, des aborigènes et des missionnaires, se rendirent le 2 septembre à Waïmate, où se trouvaient la plupart des grands chefs du district. M. Fitz-Roy, ayant été joint par l'évêque protestant et par l'archidiacre Williams, adressa aux naturels un long discours très-pacifique. Il demanda dix fusils comme *utu*; on en donna vingt, qui furent restitués sur-le-champ. Les Maoris profitèrent de cette occasion pour demander l'abolition des douanes, ce qui leur fut accordé; enfin tout fut arrangé paisiblement, on se sépara satisfait de part et d'autre; le gouverneur renvoya les troupes à Sydney, et retourna à Auckland, où, par une ordonnance, il supprima les douanes dans toute la Nouvelle-Zélande.

Dans le commencement du mois d'octobre, de nouveaux troubles eurent lieu à la baie des Iles, au sujet d'une femme maorie, blessée involontairement par un constable; huit chevaux furent enlevés par les naturels au capitaine Wright, qui était tout à fait étranger à cette affaire-là. Les autorités et les missionnaires parvinrent encore à rétablir la paix, mais non

sans peine; les chevaux furent rendus. Il survint ensuite une autre querelle entre les Maoris et les Européens, quatre chevaux furent pris au capitaine Kingstonn. Cette fois il n'y eut aucun arrangement, les voleurs ne furent pas punis, quoique signalés par la justice. Toutes ces transactions avec des hommes aussi rusés que les Maoris mirent à découvert la faiblesse du gouvernement colonial. On apprit bientôt que, dans le district du Nord, il ne se passait pas une semaine sans qu'on commît quelques violences.

Au commencement de l'année 1845, les naturels se rendirent coupables de divers vols et de violences à Matakana, qui n'est qu'à 25 milles d'Auckland, capitale de la colonisation anglaise dans la Nouvelle-Zélande. Le gouverneur, par une proclamation, ordonna l'arrestation des criminels, qui étaient bien connus. Presque en même temps, le 10 janvier, le mât de pavillon de la baie des Iles fut enlevé pour la seconde fois par Hone-Héké, le principal chef des indigènes dans cette partie de l'île. Une proclamation nouvelle promit une récompense de 100 liv. sterl. à celui qui pourrait prendre ce chef turbulent. On envoya une garnison de 30 soldats à la baie des Iles, et là, malgré les représentations de M. l'archidiacre Williams, qui connaissait bien le caractère de Hone-Héké, le secrétaire colonial fit dresser un mât de pavillon provisoire par l'équipage du brick *la Victoria*. Deux jours après, Hone-Héké l'abattit, et vint passer avec sa tribu à la poupe du *Victoria*, en faisant des saluts de mousqueterie et adressant des défis insultants à l'équipage.

Le gouverneur envoya un léger renfort à la garnison de la baie des Iles, qui fut ainsi portée à 40 hommes; il ordonna des travaux de défense et demanda de nouveau des troupes à Sydney.

Au commencement du mois de mars 1845, tous les ouvrages étaient assez avancés. Le mât de pavillon avait été rétabli malgré les avis de M. Pompallier, qui, sachant combien les naturels tiennent leur parole, annonçait le retour de Hone-Héké, et démontrait jusqu'à l'évidence qu'il n'y avait pas assez de forces dans la ville. On avait construit deux blockhaus, une petite batterie était établie, les casernes fortifiées, ainsi qu'une grande maison qu'on appelait l'Estacade, où étaient les munitions, et qui devait servir de refuge aux habitants en cas de défaite. La corvette *le Hasard* était sur rade, son équipage avait beaucoup contribué à tous ces travaux. A cette époque, Karviti, chef puissant, s'était joint à Hone-Héké. Celui-ci n'en voulait qu'au pavillon, l'autre avait pour but avoué le pillage. Pendant cet intervalle, les naturels commirent quelques vols aux environs de Kororareka; les embarcations de la corvette firent feu sur eux, mais ils n'en reçurent presque aucun mal.

Hone-Héké voulait attendre l'arrivée des troupes pour en finir tout d'un coup, disait-il; cependant après un grand *korero* (assemblée, discours), il fut décidé qu'on attaquerait avant, parce qu'on était bien plus sûr du succès.

Cette attaque eut lieu le 11 mars, à la pointe du jour. Il y avait sur rade

la corvette *le Hasard*, le brick *la Victoria*, la corvette américaine *le Saint-Louis* et un ou deux navires baleiniers. Les travaux de défense n'étaient pas tout à fait terminés, on savait fort bien qu'on pouvait être attaqué d'un moment à l'autre, et les plus anciens habitants annonçaient même que ce serait le 11; mais un missionnaire anglais (M. Williams) finit par faire croire aux principales autorités que les Maoris n'attaqueraient pas, parce qu'il leur avait parlé. Cependant les autorités militaires prirent les précautions convenables pour cet événement.

Hone-Héké divisa ses tribus en trois corps et s'avança sur Kororareka par trois points différents. Karviti, à la tête du premier, marcha par la vallée de Matawy-Bay; Hékiténé et Kabotaï, les deux plus grands chefs de Waïkazé, passèrent par la vallée d'Ouersa, Hone-Héké se dirigea sur la colline du Mât-de-Pavillon. Ils avancèrent tous en tirailleurs, se cachant dans les broussailles et dans les divers plis du terrain. Ils se trouvaient à portée de fusil des points qu'ils se proposaient d'attaquer, lorsqu'on les croyait encore à une grande distance. Un léger brouillard du matin avait favorisé cette manœuvre. Le feu commença dans la vallée de Matawy-Bay, où la petite batterie fut enlevée dans un instant et les soldats débusqués de leur tranchée. Ce feu attira l'attention de l'officier qui commandait au blockhaus du Mât-de-Pavillon et qui abandonna ce poste, n'y laissant que trois soldats, pour venir au secours de ceux qui étaient engagés. Hone-Héké, qui, dit-on, avait prévu cette faute, se précipita sur le blockhaus, s'en empara après en avoir tué les défenseurs, et coupa le mât de pavillon.

Le capitaine du *Hasard*, le lieutenant Roberston, jeune homme plein de feu et de courage, était descendu avec 45 hommes (soldats de marine et matelots), et, se dirigeant vers la vallée de Matawy-Bay, y arriva au moment où le feu commençait; il fit des prodiges de valeur avec sa petite troupe; mais, étant atteint de cinq balles, il tomba, et on le crut mort. Ses hommes se battirent longtemps et commençaient à faire plier les Maoris, lorsqu'ils furent forcés de battre en retraite, faute de munitions. A ce moment, le mât de pavillon tombait; cet événement donna une telle énergie aux naturels, que tout céda devant eux. Cependant le combat dura encore jusqu'à dix heures. Les Anglais se réfugièrent dans la grande Estacade avec tous les habitants; peu après leurs munitions sautèrent, par un accident qu'on n'a jamais pu expliquer; ce fut alors qu'on prit la détermination de se réfugier à bord des bâtiments sur rade. La corvette américaine rendit de grands services à cette occasion; ses embarcations furent employées à prendre les femmes, les enfants, et une grande partie des malheureux habitants.

Les Anglais eurent 14 hommes de tués et une trentaine de blessés. Pour les détails de cette affaire, les relations des journaux sont assez exactes; il y a seulement à rectifier le nombre des naturels combattant, qui est porté à 1200 et à 600 par les plus modérés, mais qui, à ce qu'il paraît, s'élevait à peine à 400. On a dit que leur perte avait été au moins égale à

celle des Européens; c'est une chose difficile à constater parmi ces peuples.

La défaite des Anglais est évidemment due à l'abandon du blockhaus du Mât-de-Pavillon. Là, 15 hommes auraient pu défier toutes les bandes de Hone-Héké, et la ville n'aurait jamais été la proie de ces barbares.

La tribu qui réside habituellement à Kororakera s'était retirée. Son chef, Resva, avait proposé de défendre la ville; il ne voulait entrer pour rien dans l'affaire du pavillon; il ne voulait, disait-il, que défendre ses blancs, car c'est ainsi que ces chefs appellent les Européens établis sur leur territoire. Qu'on juge, d'après cela, de leurs dispositions à céder la souveraineté! On refusa son assistance, en lui faisant comprendre surtout qu'une fois le feu engagé, il serait difficile aux soldats et aux matelots de distinguer les Maoris de sa tribu avec ceux de Hone-Héké. Les personnes qui connaissent bien le caractère de ces peuples assurent cependant qu'en présence de Resva les chefs ennemis n'auraient pas osé entrer dans la ville, de peur de s'attirer une guerre avec lui.

Le lendemain, cette ville, le plus ancien établissement européen de ces parages, fut pillée et les maisons brûlées. Ce fut alors que la corvette *le Hasard* tira à boulets et à obus sur tous les points où on voyait les Maoris occupés au pillage; elle fit quelques dégâts dans le temple anglais et dans les maisons voisines des missionnaires protestants. Ces derniers efforts ne produisirent presque aucun mal aux naturels, et eurent le malheur d'exciter leurs passions pour le pillage et la destruction. Les plus anciens habitants croient que, sans cette canonnade, les maisons n'eussent pas été brûlées.

L'église catholique ainsi que l'établissement de Mgr. Pompallier avaient été *taboués*, aussi il n'y eut aucun dommage; on enleva seulement quelques vêtements sacerdotaux dans l'église et deux ou trois caisses d'effets dans l'établissement; mais le tout fut rendu peu après, sur la demande de l'évêque.

Après la destruction de la ville, les habitants furent transportés à Auckland par *le Hasard*, *le Saint-Louis*, *la Victoria*, *la Mathilde*, baleinier, et la goëlette *le Dolphin*. De part et d'autre, on se prépara à la guerre; *le Hasard* revint à la baie des Iles, et dans le courant du mois suivant, le blocus fut déclaré dans toute la partie nord de la Nouvelle-Zélande; on organisa la milice à Auckland, où on fit en outre des travaux de défense.

J'ai visité plus tard avec Mgr. Pompallier les ruines de la ville et les hauteurs des environs : c'était un spectacle affligeant. De toutes ces habitations qui formaient le plus ancien établissement européen à la Nouvelle-Zélande, il ne restait plus que les cheminées en briques, la plupart debout, quelques-unes à moitié démolies, et lorsqu'on se promenait au milieu de cette destruction générale, on rencontrait partout des débris de toute sorte d'ustensiles, beaucoup de verre fondu ou brisé en mille pièces, des morceaux de poterie, des pièces de fer qui entraient dans les constructions, une grande quantité de cercles de barriques; les naturels y cherchaient encore des clous. Ils

avaient eu soin, avant l'incendie, d'enlever le plomb des toitures pour en faire des balles. De la caserne, il ne restait que les caves où les munitions avaient été renfermées; on n'a pu expliquer comment ces munitions avaient pris feu. Les Maoris prétendent que ce n'est pas un fait de leur part; plusieurs habitants disent que c'était une nécessité, qu'il n'y avait pas d'autre moyen de déterminer l'embarquement de toute la population ou des troupes.

Ce qu'on y remarque avec surprise, c'est que les naturels ont respecté les temples et les maisons des missionnaires anglais; mais celles-ci, quoique non brûlées, ont été pillées. La seule église catholique et les habitations de la mission française sont restées intactes, ou du moins les objets insignifiants qu'on en a enlevés ont été restitués à l'instant, sur la demande de l'évêque. Par un bonheur incroyable, il n'y est pas arrivé une seule balle. Les Maoris ont poussé la bienveillance, à cause de ce respectable prélat, jusqu'à ne pas mettre le feu aux maisons trop voisines de celles de la mission; ils se sont contentés de les piller, et plus tard la tribu de Resva s'y est logée.

Notre visite à la baie des Iles a été d'un très-bon effet pour la mission catholique. J'ai vu chez monseigneur un assez grand nombre de chefs assemblés; les conseils pacifiques que monseigneur leur a donnés devant moi, et que j'ai fortement appuyés, ont été bien accueillis de tous.

L'état de la mission catholique de la Nouvelle-Zélande est vraiment prospère. D'après les derniers renseignements faits par ordre du gouvernement colonial, la population totale est portée à 109,550 âmes. On y compte 42,700 naturels qui suivent la religion anglicane, 16,000 convertis à celle des wesleyens, et 5,100 catholiques; le reste est païen. Mgr. Pompallier assure que ces nombres sont exagérés, les premiers en plus, le dernier en moins. En se rapportant à ses registres, il trouve environ 4,400 baptisés, et il croit approcher de la vérité en portant à cinq ou six fois autant le nombre des naturels qui suivent les prières catholiques (les cathécumènes). Il faut remarquer que les anglicans et les wesleyens comptent également dans le résultat de leurs calculs les baptisés et ceux qui suivent leurs instructions, qu'ils confondent ensemble sous le nom de *convertis*, ce que nos missionnaires n'admettent pas. On doit observer aussi que les missions protestantes n'avaient que 320 convertis en 1827, lors du passage de M. d'Urville à la baie des Iles, et que ce n'est que depuis l'apparition des prêtres catholiques qu'elles ont pris de l'activité. Jusqu'alors on s'était beaucoup plus occupé d'achats de terrains, de fermes, de multiplication de bétail, que de la conversion des naturels.

La mission catholique a été fondée en 1838. Monseigneur y est arrivé avec un prêtre et un catéchiste. Il y a aujourd'hui deux évêques, Mgr. Pompallier, évêque de Maronée, vicaire apostolique de l'Océanie occidentale; Mgr. Viard, évêque d'Orthosie, coadjuteur; — seize prêtres et huit frères distribués sur divers points de l'intérieur et de la côte de l'île du Nord. Il n'y a personne dans l'île du Sud, où cependant les naturels ont demandé vivement des prêtres et des livres de prières.

Le succès de cette mission est en grande partie dû au mérite personnel

de Mgr. l'évêque de Maronée. La considération dont il jouit auprès des personnes les plus respectables de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Galles est la preuve la plus irrécusable de la droiture avec laquelle il a conduit ses travaux. Auprès des Anglais de toutes les classes établis à la Nouvelle-Zélande, il a toujours trouvé l'accueil le plus bienveillant. Mgr. Pompallier a subi de rudes épreuves dans les commencements : il est sorti triomphant de ces luttes dangereuses, grâce au bon sens naturel des chefs, et plus tard il a reçu d'eux les preuves éclatantes de leur attachement ; car c'étaient des chefs protestants, ceux qui commandaient le parti opposé aux Anglais dans les dernières guerres, qui lui ont apporté cette protection qui paraît si éloignée de leurs mœurs, surtout lorsqu'ils sont animés par les combats.

L'administration de cette mission est aujourd'hui parfaitement réglée : à l'aide des correspondances des banques de Londres et de Sydney, l'argent et les approvisionnements arrivent à point nommé.

Le 28 avril, les troupes demandées par le gouverneur arrivaient devant Kororareka. Deux jours après, elles firent une expédition vers Otuihu ; on y brûla un *pah*, le chef Pomaré fut pris et mis à bord du *Northstar*. Dans cette affaire, les troupes étaient seules ; il n'y eut pas de combat, les naturels ennemis ayant pris la fuite.

Le 8 mai, les mêmes troupes, assistées des tribus du chef *Tamatiwacka*, ou Néné, s'avancèrent vers Waïmate pour combattre Hone-Héké qui s'était fortifié dans un *pah* où il avait réuni environ 600 hommes. Les Anglais n'avaient pas d'artillerie, mais seulement quelques fusées à la congrève qui, n'ayant pas été bien dirigées, ne produisirent aucun mal. Les premières effrayèrent beaucoup les naturels qui voulaient d'abord quitter le *pah*, mais Hone-Héké les décida à attendre encore l'épreuve de plusieurs autres, et, voyant leur peu d'effet, les appela *mata taurekareka*, c'est-à-dire boulets esclaves ; cette dénomination, qui les fit rire, suffit pour les maintenir dans le *pah*. Les Anglais firent ensuite plusieurs tentatives très-hardies et très-vives pour enlever cette fortification d'assaut. Elle était si bien défendue par un triple rang de palissades, les naturels étaient si bien abrités et tiraient avec tant d'adresse, qu'on fut obligé de se retirer. Il est difficile de concevoir comment, dans une telle entreprise, les Anglais avaient négligé de se pourvoir de canons. Ils eurent 15 tués et 41 blessés, parmi lesquels étaient 11 de leurs alliés. On estima la perte des naturels de Hone-Héké à peu près aussi forte, mais il fut encore difficile de bien la connaître. Cette retraite forcée a été regardée comme une grande victoire par les Maoris, et a produit un très-mauvais effet pour la réputation des troupes européennes. Il faut remarquer ici que les naturels alliés ont servi principalement de guides ; ils ont donné peu d'assistance dans les divers assauts.

Le 16 mai, il y eut un combat à Waïkari entre les naturels seuls. Les troupes coloniales incendièrent le *pah* de l'endroit.

Les Anglais, reconnaissant qu'ils ne pouvaient avoir de succès qu'avec de l'artillerie, se retirèrent à Auckland, et firent de nouveaux préparatifs pour une seconde expédition.

Hone-Héké, persuadé qu'il serait bientôt attaqué par des forces plus nombreuses, se décida à fortifier une autre position. Après le départ des troupes anglaises, il attaqua Wacka-Néné leur allié; il fut repoussé et forcé à la retraite après avoir reçu une blessure grave à la cuisse (12 juin).

Le 30 juin, toutes les troupes anglaises étaient réunies devant Ohearvai, nouveau *pah* fortifié de Hone-Héké. Il est situé à une heure de marche de Waïmate. On comptait du côté des Européens quatre petits canons montés sur de mauvais affûts et une grosse pièce marine débarquée de la corvette *le Hasard*, et conduite à grand'peine jusque-là. Leurs alliés étaient Néné et Nopéra, chacun à la tête de ses tribus, environ 400 hommes en tout. Le nombre des partisans de Héké n'a jamais été bien connu ; il a varié de 600 à 800 et à 1,000 dans toutes ses affaires.

L'attaque eut lieu le 1er juillet après midi; l'ordre dans lequel elle devait être faite avait été publié avec détail par le colonel Despard, commandant supérieur des troupes. On reconnut bientôt que les petits canons ne produisaient que très-peu d'effet sur des palissades construites avec un bois très-dur et de fortes dimensions, et après avoir épuisé les munitions de la pièce de 32, fournie par la corvette *le Hasard*, on donna l'assaut. Les naturels étaient fortement retranchés, leurs meurtrières bien abritées avaient été disposées avec une grande intelligence ; aussi firent-ils beaucoup de mal sans en recevoir. Les Anglais, accueillis par une fusillade très-vive et continue, perdirent en un instant 108 hommes, dont 39 tués et 69 blessés; une perte aussi considérable sans avoir pu gagner un pouce de terrain les força à se retirer et à prendre d'autres dispositions.

Le 10, le *pah* fut abandonné par les naturels ; les Anglais y entrèrent le 11.

On attribue le manque de succès, dans cette attaque, au peu d'artillerie employée; celle des troupes était montée sur des affûts mal construits qui se séparaient du canon à chaque coup; la pièce du *Hasard* n'avait que 26 coups à tirer; les échelles, les haches, les cordes, enfin tout ce qui devait faciliter l'assaut avait été laissé en arrière ou mis de côté par ceux qui en étaient chargés.

Le 16, on détruisit le *pah de Naratooa*, à 6 milles de Waïmate.

Le colonel Despard, en faisant la relation de diverses escarmouches et des travaux pénibles qui ont précédé et suivi l'attaque du pah, dit que, dans cette expédition d'un petit nombre de jours, il a perdu le quart des forces qu'il avait, c'est-à-dire environ 122 hommes tués ou blessés.

Après cette affaire, les troupes furent envoyées à Auckland; Hone-Héké se rétablit de ses blessures et se mit à construire avec ses alliés d'autres fortifications. Ils s'appliquèrent principalement à fortifier le pah de Karété, situé sur une colline haute, très-escarpée, couverte de bois impénétrables, à environ 12 milles dans l'intérieur, à partir de l'embouchure de la rivière de Kawakawa, la même qui se jette au fond de la baie des Iles. Le lieu et le pah lui-même sont appelés Ruapekapeka par les naturels.

Pendant les mois d'août et de septembre, les renforts de troupes furent

envoyés à la baie des Iles, où il y avait déjà un camp établi. Il y eut dans cet intervalle quelques escarmouches de peu d'importance. Au commencement du mois d'octobre, on apprit le rappel du gouverneur Fitz-Roy; on continua cependant à envoyer de nouveaux renforts, mais il fut décidé qu'on devait attendre l'arrivée du nouveau gouverneur pour agir.

Le 14 novembre, le gouverneur Grey arriva à Auckland, avec des munitions, des armes et de l'argent. Il ne tarda pas à se rendre à la baie des Iles, où il déclara que le traité de Waïtangui devait être maintenu, que le pavillon anglais devait être sacré, que certaines terres que Hone-Héké avait lui-même offertes seraient remises à la couronne, et que les naturels ayant mis bas les armes, la paix générale serait rétablie dans toute l'île. Il leur donna jusqu'au 2 décembre pour se décider. Dans l'entrevue qu'il eut avec les alliés le 28 novembre, il reçut des chefs des protestations d'amitié et de fidélité; l'un d'eux lui dit : « Si des rebelles se lèvent et nous menacent de « dangers, laisse-nous les combattre; nous ne savons pas ce que c'est que « de mettre en prison ou aux fers; laisse-nous suivre la méthode maorie, « que chacun y trouve sa satisfaction... C'est ainsi que nous détruisons les « mauvaises gens. »

Le gouverneur revint ensuite à Auckland, où l'appelaient les affaires importantes de la colonie : il reparut à la baie des Iles le 14 décembre pour assister aux préparatifs d'attaque. Alors on avait réuni sur les bords de la rivière Kawakawa 700 hommes de troupe et 300 marins. On avait fait de grands travaux à travers les bois pour s'approcher de Ruapekapeka, qui est à environ 9 milles de la rivière, et cette petite distance est embarrassée par une végétation impénétrable. Il a fallu des peines inouïes pour y faire passer l'armée, les provisions et l'artillerie.

Enfin, sur le point de commencer les opérations du siége, les Anglais avaient en tout 1500 hommes, 2 grosses pièces d'artillerie (32 et 18), 1 obusier de 12, et 4 mortiers de 5 pouces 1/2, fondus dernièrement à Sydney. Leurs alliés, au nombre d'environ 600, se composaient des tribus de Wacka-Néné, Repa, Rewa et Makaori-Taunui. Les bâtiments de guerre mouillés auprès de l'embouchure de la rivière et dans l'intérieur, autant que le tirant d'eau avait permis de remonter, étaient *le Castor*, de 36 : *le Calliope*, de 26; *le North-Star*, de 26; *le Race-Horse*, de 18, et *l'Elphinstone*, de 16. Les bricks *l'Osprey*, de 12, *la Victoria*, étaient devant Hokianga. Les forces de Héké étaient estimées à plus de 800 combattants (1).

Le 1er janvier 1846, les Anglais avaient établi leur principal camp, fortement retranché, au milieu des bois, à environ 1/2 mille de Ruapekapeka; sur son front, à environ 400 mètres du pah, étaient trois pièces et un appareil pour lancer des fusées, une autre batterie avait été placée plus près de la place assiégée, à environ 160 mètres. Le 2, Kawiti fit une sortie et fut repoussé avec perte par les naturels alliés. Le 10, toutes les batteries étant

(1) On croit qu'il n'y en avait pas plus de 400 dans le pah.

établies et bien défendues, on ouvrit le feu, qui fut continué avec vivacité pendant tout le jour. Vers le soir, on avait fait trois brèches praticables. Pendant cet intervalle, on avait remarqué qu'un assez grand nombre de naturels entraient dans le pah par petites troupes et à la dérobée. Le colonel Despart était d'avis de donner l'assaut le soir même; il en fut dissuadé par Mohi-Towaï, qui disait qu'il valait mieux continuer encore le feu et attendre au lendemain pour ne pas sacrifier inutilement autant d'hommes. Le lendemain 11, dimanche, le frère de Néné, avec 12 des siens, fut visiter les brèches en se cachant adroitement; il entra dans le pah sans obstacle, et fit signe aussitôt aux Anglais d'accourir : 200 hommes, soldats et matelots, s'y précipitèrent et arrivèrent jusqu'au milieu de la place sans avoir reçu un coup de fusil; les Maoris assiégés étaient retirés à la partie la plus éloignée du point d'attaque, un assez grand nombre même se trouvaient en dehors, tous dans ce moment faisaient la prière du dimanche. Dès qu'ils s'aperçurent que leur négligence avait causé cette surprise, ils se saisirent de leurs armes et firent un feu terrible sur les Anglais; mais, malgré des efforts désespérés, ils ne purent réussir à reprendre le pah. Tout le monde convient qu'ils se battirent avec bravoure et tentèrent les entreprises les plus hardies, car ils essayèrent de couper le chemin aux Anglais en faisant le tour par dehors. Ce fut dans ce moment qu'un des chefs alliés, par une manœuvre brillante, les enveloppa et les refoula jusqu'au point d'où ils étaient partis. Enfin, les assiégés, repoussés de tous côtés, prirent la fuite et gagnèrent un pah situé à 3 milles de là, que Hone-Héké avait préparé pour cette occurrence. La perte des Européens fut de 12 tués et 30 blessés, celle des assiégés de 25 tués; on n'a pu connaître le nombre de leurs blessés (1).

Ce pah était très-fort, deux rangs de palissades en bois dur et garnis de terre formaient l'enceinte extérieure; puis un fossé intérieur, avec des traverses pour éviter l'enfilade, permettait aux naturels de tirer à l'abri, à travers les meurtrières de l'enceinte qui étaient au ras de terre. Chaque maison avait une fortification particulière : dans plusieurs d'entre elles étaient des trous souterrains à l'épreuve de la bombe. La disposition de cette singulière fortification donne une idée favorable de l'intelligence de ce peuple. Tous les combats qui ont eu lieu depuis le commencement des hostilités ont révélé son caractère guerrier; je n'ai pas rencontré un officier anglais de la marine on de l'armée qui ne m'en fît le plus grand éloge. M. le gouverneur Grey m'a dit que, parmi les chefs alliés ou insurgés, il y avait des hommes capables de fournir d'aussi bons généraux que ceux que nous remarquons le plus en Europe.

Le succès obtenu au pah de Ruapekapeka a eu des suites très-heureuses. Les chefs Hone-Héké, Kawiti et d'autres de leur parti ont fait des ouvertures de paix, par des envoyés que chacun d'eux en particulier a dépêchés vers le gouverneur. Quand nous sommes passés à Auckland vers la fin de

(1) Le gouverneur, qui était présent à l'action, partit aussitôt après pour Auckland.

janvier, on parlait de la paix partout. Mais il ne faut pas trop compter sur des apparences aussi séduisantes; les chefs sont tellement envieux de l'autorité, ils sont si jaloux les uns des autres, qu'il sera bien difficile de les accorder entre eux. Cependant ils ont été tellement étonnés qu'on ait pu conduire de l'artillerie jusqu'à Ruapekapeka, regardé jusqu'alors comme inabordable, qu'ils commencent à redouter la continuation de la guerre. D'ailleurs la division commence à se mettre entre Hone-Héké et Kawiti, le gouverneur reçoit des propositions de paix de tous côtés; les chefs mêmes du détroit de Cook, parmi lesquels se trouve Rauparaha, ont fait des démarches pacifiques qu'on était loin d'attendre. Voilà bien des motifs d'espérance pour une paix générale; mais, encore une fois, pour ne pas s'abuser, il faut tenir compte du caractère ombrageux de ces chefs.

Pour avoir une idée juste de l'état actuel de la Nouvelle-Zélande, il faut ajouter à ce qui précède, que tous les émigrants anglais, colons, ouvriers, marchands ou autres, sont entièrement ruinés; leur concurrence a pour ainsi dire cessé depuis que la compagnie a suspendu ses opérations. Il faudra maintenant du temps pour voir renaître la prospérité. On compte beaucoup à cet égard sur les talents administratifs de S. E. le gouverneur Grey. Au moment où nous quittions Auckland, il préparait une expédition pour le port de Nicholson, où les naturels refusent depuis plus d'un an de restituer un terrain qui leur a été payé deux fois dans la vallée de la rivière Hutt.

Je suis parti de la baie des Iles le 23 janvier, et j'ai mouillé à Auckland le 28. Cinq jours de relâche m'ont suffi pour prendre connaissance de tout ce qui pouvait intéresser sur la position actuelle de cette capitale. J'ai eu beaucoup à me louer de la reception de S. E. le gouverneur Grey; il m'a annoncé que le gouvernement avait accordé 30,000 acres de terre sur la presqu'île de Banks à la compagnie nanto-bordelaise, et m'a proposé l'embarquement à bord du *Rhin* d'un de ses officiers, qui viendrait avec moi à Karoa déterminer les limites de cette concession, recueillir les réclamations des naturels, et qu'ensuite les titres de propriété me seraient délivrés. J'ai prié M. le gouverneur de vouloir bien attendre pour cela le retour prochain de M. Belligny, qui a été envoyé en France pour faire connaître les dernières dépenses et les droits de la compagnie, et qui devait revenir incessamment avec des instructions suffisantes pour terminer définitivement cette affaire. J'ai évité par là des tracasseries que notre gouvernement n'aurait pas manqué d'éprouver, quel que fût le nombre de mille acres que la compagnie française eût reçu dans une semblable circonstance.

Il y avait dans ce moment à Auckland *le Castor*, *la Calliope*, le vapeur *le Driver*, le brick colonial *la Victoria*, et une vingtaine de navires de commerce qui donnaient à ce port un air de vie et d'activité. Le capitaine Graham, du *Castor*, m'a appris que pendant qu'il tenait le blocus à la baie des Iles, le baleinier français *la Fanny*, capitaine Duval, y arriva pour y faire de l'eau et des vivres frais; qu'il lui signifia le blocus, mais qu'en même temps il lui fit connaître que, s'il n'avait besoin que d'une courte relâche, il pouvait fixer lui-même le nombre de jours dont il avait besoin

pour reprendre la mer. M. Duval demanda trois jours qui lui furent accordés, et quand il eut terminé, il mit à la voile; mais, au lieu de continuer sa pêche, il fit mouiller à Wangaroa, à environ 25 milles au nord-ouest de la baie des Iles. Le brick *l'Osprey* fut aussitôt expédié pour l'en faire sortir. Le capitaine Graham m'a rapporté tous ces détails dans le but de me donner connaissance de l'exacte vérité, pour le cas où M. Duval viendrait à m'adresser quelque plainte. J'ai été très-peiné d'apprendre que ce capitaine baleinier ne se fût pas conformé au blocus, parce que jusqu'à présent il a été impossible d'établir le moindre soupçon injurieux sur la conduite des Français dans ces parages. Tous les journaux de la Nouvelle-Zélande adressent continuellement de vives réclamations au gouvernement colonial sur la facilité avec laquelle les bâtiments américains et ceux mêmes de Sydney parviennent à vendre des poudres et des armes aux naturels insurgés. Quoique *la Fanny* se soit mise dans le cas d'être soupçonnée d'avoir introduit des munitions, je ne crois pas que cela lui eût été possible, car nos baleiniers n'ont ordinairement pour échange que de l'eau-de-vie. Si je rencontre le capitaine Duval, je compte lui adresser une réprimande à ce sujet.

Pendant que nous étions à Auckland, nous avons vu dans les journaux la proclamation du gouvernement qui levait le blocus à partir du 1er février.

La ville d'Auckland a fait peu de progrès depuis ma dernière visite, en juin 1843, sans doute à cause des troubles qui sont survenus. Ses rues, pour la plupart, ont été macadamisées, mais il n'y a pas encore de quais ni de débarcadères. On y fait difficilement l'eau, car il faut débarquer les barriques et profiter de la marée pour les prendre; cette eau d'ailleurs est peu abondante. Les jardins sont devenus fort beaux, les cultures de la compagnie ont augmenté sensiblement et ont fait naître de grandes espérances pour la fertilité du terrain des environs.

On y a fait des fortifications, élevé d'autres casernes et un petit nombre de maisons en bois. La réunion momentanée de toutes les forces donnait une certaine animation au pays. Les tavernes et les cabarets gagnaient alors assez d'argent.

Les tribus des environs qui avaient été très-inquiétantes paraissaient fort tranquilles dans ce moment; leurs chefs étaient disposés à la paix comme les autres, mais on croit que si la dernière expédition n'avait pas réussi, ils se seraient précipités sur la ville pour la piller, afin de prévenir les desseins de Hone-Héké qui étaient connus depuis longtemps.

La population a augmenté; mais c'est plutôt par les réfugiés de Kororareka et de l'intérieur que par l'arrivée de nouveaux émigrants; elle est portée actuellement à 3,000 âmes.

J'ai mis à la voile le 3 février, et je suis arrivé à Akaroa le 11. J'y ai trouvé le nouveau magistrat, M. Watson, qui a déjà demandé à être remplacé, le pays lui paraissant trop triste.

La colonie était fort tranquille, mais peu après notre départ, le 12 mai 1845, elle avait été un moment inquiétée par l'attitude menaçante qu'a-

vaient prise tout à coup les naturels. On ne sait pourquoi ils étaient accourus en armes auprès de l'établissement. Tout le monde alors s'était retiré dans les blockhaus, et la fermeté calme et résolue des colons avait peu à peu imposé aux Maoris, qui enfin prirent le parti de se retirer sans faire aucun mal.

Depuis lors, l'établissement avait joui de la paix la plus profonde, malgré les nouvelles désastreuses qui arrivaient du Nord; c'est peut-être le seul point de la Nouvelle-Zélande qui n'ait pas été sérieusement troublé.

Quelques colons français se sont cependant découragés, parce que, maintenant que leurs propriétés sont en plein rapport, ils ne trouvent pas à vendre leurs récoltes. Il passe, en effet, trop peu de bâtiments dans le courant de l'année pour leur offrir un écoulement avantageux. Ils se plaignent donc avec quelque raison; mais si l'on considère l'état où on les a pris pour les porter dans la Nouvelle-Zélande, on trouvera qu'ils sont parfaitement heureux, et les plus heureux d'entre eux en conviennent franchement. Je leur ai annoncé que la compagnie française avait obtenu 30,000 acres sur la presqu'île de Banks, avec l'espérance d'en obtenir davantage, lorsque ses dépenses seront bien connues; et j'ai ajouté qu'il était probable que, dans ce cas, les deux compagnies française et anglaise se réuniraient pour coloniser ensemble la presqu'île, et qu'alors, leurs propriétés acquérant une grande valeur, ils auraient la chance d'en tirer un beau parti, soit en les vendant, soit en continuant à les faire valoir. Cette nouvelle leur a donné du courage; deux ou trois d'entre eux, qui voulaient retourner en France, se sont décidés à rester.

Pendant notre absence, dans les mois de décembre et de janvier, 4 baleiniers français ont relâché sur la presqu'île : *le George*, *le Lafitte*, *le Vaillant*, à Akaroa, *la Meuse* à Port-Cowper. Nous avons vu dernièrement arriver *la Manche* que nous avons trouvé à Sydney; depuis lors, ce bâtiment avait pris deux baleines. Il est parti d'Akaora le 22 février, avec l'intention de terminer sa pêche dans ces mers. Le capitaine ne croit pas devoir entreprendre une autre campagne du N.-O., parce que son navire n'a presque plus de doublage. *Le Colon* est aussi venu mouiller à Akaora; il n'avait pris qu'une baleine depuis son départ de Sydney. Le capitaine Bourgneuf était malade; il s'est établi à terre et a renvoyé son bâtiment à la pêche. Lorsque nous sommes partis, le 16 avril 1846, M. Bourgneuf était convalescent. Il attendait son navire avec impatience pour opérer son retour au Havre.

Je suis avec un profond respect, etc.

BÉRARD,
Capitaine de vaisseau, commandant la station de la Nouvelle-Zélande.

PRISE DE KORORAREKA.

RÉCIT ET LETTRES

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MARONÉE,

VICAIRE APOSTOLIQUE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

Comme complément de ce qui a trait aux événements de la Nouvelle-Zélande, nous croyons devoir faire suivre le rapport de M. Bérard d'une note qui nous a été adressée en 1845 par Mgr. Pompallier, et de deux lettres de ce digne missionnaire.

Kororareka, mai 1845.

«Depuis six mois environ, notre île est en proie à des désordres sanglants, dont la religion et l'humanité ont également à gémir. Pendant que j'étais à visiter le sud de la Nouvelle-Zélande, les tribus du Nord, et surtout celles de *Kaikohe* près de *Wai-mate*, organisèrent un complot politique, ayant pour but de replacer sous l'autorité nationale tout le pays dont les Anglais revendiquent la domination. Le moteur de ce soulèvement, appelé Jean Héké, est chef de la tribu de *Kaikohe*, et neveu du grand Hongi, qui fut une sorte d'Attila pour cette île. Jean Héké avait été un des premiers disciples des ministres protestants, avant de déchirer un traité qu'on sait être leur ouvrage : il prétend aujourd'hui «qu'il a été trompé en souscrivant à la « cession du territoire; que tous les autres chefs l'ont signée, comme lui, « sans savoir ce qu'ils faisaient; que jamais ils n'ont eu l'intention d'aliéner, « en faveur d'une nation quelconque, l'indépendance de leur pays, et qu'ils « veulent à toute force recouvrer leurs droits méconnus.»

« Comme la question, ainsi posée, était toute politique, il ne m'appartenait pas de la résoudre. J'ai fait ce que j'ai pu, néanmoins, pour empêcher les hostilités; j'ai engagé les naturels à employer la voie paisible des réclamations, plutôt que de procéder, comme ils faisaient, par l'injure et les coups de hache. Tous les chefs que j'ai visités, et ce sont les plus influents ont reçu mes paroles avec respect et affection, bien qu'ils fussent tous protestants ou païens; mais leur réponse a été constamment celle-ci : « C'est perdre du temps que de parler et d'écrire. Nous n'y gagnerons rien, « si ce n'est d'être trompés une fois de plus. Que les Anglais retirent leur « pavillon qui flotte sur notre île en signe de souveraineté, qu'ils arborent « à sa place l'ancien drapeau de la Nouvelle-Zélande; alors nous resterons « tranquilles et nous les laisserons en paix.» Dans l'intérêt des deux partis,

j'ai informé de tout l'autorité anglaise de *Kororareka*. Elle avait ordre de ne pas céder.

« Jean Héké arriva bientôt avec trois ou quatre cents hommes, armés jusqu'aux dents, et tous déterminés à mourir plutôt que de reculer. Du côté des Anglais, il y avait en rade la corvette *le Hazard* et le brick *Victoria ;* à terre se trouvaient environ cinquante soldats, quatre-vingts marins, et cent vingt colons organisés en garde nationale ; en outre, deux forts avec des pièces de canons protégeaient l'étendard britannique et ses défenseurs.

« Quand je vis la ville exposée à devenir le théâtre du combat, je louai un petit navire, sur lequel je fis embarquer une bonne partie de mes gens et de nos effets ; pour moi, avec deux membres de la mission et quelques indigènes, je ne voulais m'éloigner qu'au moment où le danger serait imminent. J'avais été informé que l'artillerie anglaise devait raser la ville, plutôt que de la laisser au pouvoir des naturels ; ainsi, la prudence nous commandait d'en sortir, dès qu'une fois elle serait devenue un champ de bataille.

«Le 11 mars, avant le soleil levé, c'est-à-dire avant cinq heures du matin, les Nouveaux-Zélandais commencèrent l'attaque sur trois points presque simultanément : d'abord par la vallée de *Matawipe,* puis par celle d'*Osserva,* et enfin par la colline du *Pavillon anglais.* Quand je vis le feu engagé, je me retirai à bord de la goëlette qui nous attendait ; les balles sifflaient sur nos têtes comme la grêle, mais aucune ne nous atteignit. Ce combat, dont nous avons été les témoins affligés, a duré jusqu'à dix heures et demie du matin. Heureusement l'effusion du sang a été moins grande que ne le faisait craindre une lutte aussi longue : on compte une vingtaine de morts et une trentaine de blessés de part et d'autre. La victoire resta aux naturels, après que le magasin des munitions anglaises eut fait explosion.

« Toute la population blanche a été recueillie à bord des navires en rade, et de là transportée à Auckland : en s'éloignant de la côte, elle a pu voir les flammes qui dévoraient ses habitations. De toute cette ville, livrée aux horreurs de la guerre, du pillage et de l'incendie, un seul établissement à peu près est resté debout, c'est celui de l'évêque : les naturels l'ont épargné avec les maisons qui l'entourent. Maintenant je réside au milieu des cendres, je n'ai sous les yeux que des ruines, et malgré la tristesse dont ce spectacle remplit mon âme, je continue de travailler au salut de mon troupeau, en lui envoyant des missionnaires qui sont bien reçus partout.

« Si vous désirez connaître la correspondance que j'ai eue, dans des circonstances si difficiles, soit avec le commandant des forces britanniques, soit avec le chef des Nouveaux-Zélandais, vous trouverez ci-jointe une copie de deux lettres que je leur ai adressées.

« Je suis, etc.

« † J.-B.-François Pompallier,
« Vicaire apost. de l'Océanie occidentale. »

Kororareka, 31 janvier 1845.

« A JEAN HÉKÉ, SALUT.

« Voici les choses que j'ai à te dire. J'ai appris par le père Petit que tu désirais me voir. Cette parole m'a été agréable; mais je ne puis de sitôt, à cause de mes nombreuses occupations, me rendre auprès de toi. Pour le moment, je ne t'envoie que cette lettre : c'est ma pensée.

« Tu dois savoir que mes paroles ne sont pas celles d'un chef établi pour régler les intérêts de ce monde; sois persuadé aussi qu'elles ne cachent aucune déception. Oui, Jean Héké, j'aime tous les Nouveaux-Zélandais, et ceux qui se sont engagés en aveugles dans le protestantisme, et ceux qui n'ont *tourné* à aucune religion. Mais j'aime aussi tous les étrangers; je désire ardemment qu'ils vivent dans le bien, et que tous les habitants de cette île soient heureux. C'est pourquoi une profonde tristesse me pénètre le cœur, à la vue des semences de guerre qui croissent dans la Nouvelle-Zélande. A peine arrivé, j'ai appris que tu avais renversé à Kororareka le pavillon anglais; et voilà que probablement l'espace va être en feu (1), et les Maoris détruits.

« Vois, je n'ai pas à cacher ma pensée. Je te dis donc: Vous ne serez pas assez puissants pour résister aux Anglais, c'est-à-dire à leurs soldats, qui sont en grand nombre de mille au delà des mers; vous manquerez bientôt de poudre, et puis, tous les chefs zélandais ne sont pas unis de pensée et de commandement: c'est pourquoi je cherche quelque moyen de vous sauver. En voici un peut-être: ce serait d'écrire au gouvernement colonial et à la reine d'Angleterre vos réclamations au sujet de vos terres et de votre autorité.

« Si vous êtes inflexibles et que le gouvernement anglais le soit aussi, c'est-à-dire si vous faites la guerre, gardez-vous de tourner vos armes contre les Anglais qui vivent en paix, contre les femmes, contre les enfants; gardez-vous de piller leurs maisons, car ceci est un grand crime devant Dieu et aux yeux des nations européennes.

« Si j'étais un Anglais vivant à la Nouvelle-Zélande, si je vous avais sollicité autrefois de céder aux étrangers la souveraineté de votre île, ton cœur aurait raison de se défier de mes conseils; mais, au contraire, je suis d'une nation différente. Je ne vous ai jamais parlé de vous soumettre à aucun pouvoir étranger, soit anglais, soit français, soit américain. Ce n'est pas ma mission. Je ne suis pas venu au nom d'un roi de la terre, pour régler entre les chefs les intérêts de ce monde périssable; j'ai été envoyé par le prince des évêques de l'*Église-tronc*, pour me vouer exclusivement au ministère du salut.

---

(1) Expression figurée des Nouveaux-Zélandais, tirée du feu et de la fumée qui remplissent l'air dans les combats au fusil.

« Aussi, telles furent mes paroles dans l'assemblée qui se tint à Waitangi (1) : « Votre souveraineté vous regarde, je n'ai pas à vous diriger en « cela ; si vous voulez céder vos droits de chefs à une nation étrangère, ou « s'il vous plaît de les conserver, c'est votre affaire. Pour moi, je suis prêt « à travailler au salut de vos âmes, soit que vous appartenez au gouverne- « ment des Anglais, soit que vous gardiez votre indépendance nationale. A « vous la sollicitude de cette courte vie, à moi le soin de vous procurer le « bonheur du ciel. »

« Jean Héké, considère bien que mon séjour à la Nouvelle-Zélande est une preuve de mon affection pour vous tous, pour vos enfants et pour votre postérité. Mes prêtres, mes catéchistes et moi, nous ne cesserons de prier pour que ces nuages qui obscurcissent le ciel se dissipent, pour que la justice, la paix et la vraie félicité brillent d'un nouvel éclat sur la Nouvelle-Zélande. Enfin, je reviens à ce que j'ai dit : Fais des réclamations avant de faire la guerre. La parole et les écrits valent mieux que le glaive sanglant. La justice est le fondement de la grandeur des nations ; l'iniquité est la cause de leur chute. Je finis là mon discours. Jean Héké, fais-moi connaître tes pensées, bonnes ou mauvaises. — Salut à toi et à tous les tiens.

« *L'évêque catholique romain,*
« J.-Baptiste-François POMPALLIER. »

Baie des Iles, 1er avril 1845.

« MONSIEUR LE COMMANDANT,

« Je suis très-reconnaissant de l'offre que vous me faites, en votre nom et en celui de son Ex. M. le gouverneur Fitz-Roy, de nous transporter en lieu sûr, moi et les ouailles confiées à mes soins. Mais, hélas ! j'ignore jusqu'ici sur quel point de la Nouvelle-Zélande les personnes protégées uniquement par les forces présentes de la colonie peuvent être en sûreté.

« D'abord, mes ouailles en ce moment se composent presque exclusivement de naturels qui, pour la très-grande majorité, sont restés paisibles durant les hostilités qui viennent de ruiner cette ville. Or, ces tribus m'ont fait entendre qu'elles ne pourront compter sur la protection de l'autorité anglaise, que lorsque celle-ci sera en mesure de défendre ses propres colons.

« Quant à moi, monsieur le commandant, quant à mes prêtres et aux catéchistes qui secondent leur mission, nous avons tout quitté, famille et patrie, pour travailler au salut de la Nouvelle-Zélande ; nous n'avons ni femmes ni enfants qui puissent nous distraire et nous arrêter dans la voie des sacrifices ; de plus, c'est un devoir pour tout légitime pasteur de donner sa vie pour ses brebis : conséquemment, je ne demande point à

---

(1) Lieu où fut signé le traité de prise de possession par le premier gouverneur anglais.

être transporté ailleurs. Notre place de sûreté est au ciel, terme de tous nos désirs.

« Je déplore du fond de l'âme les différends politiques qui se sont élevés dans ce pays entre les Nouveaux-Zélandais et son Exc. M. le gouverneur. Tous mes vœux sont pour la paix, pour le bonheur des blancs et des indigènes; tous les efforts dont je suis capable, je les ai faits pour prévenir les hostilités; ils continueront pendant la guerre pour réconcilier les partis. Mais, quand les questions sont engagées sur un terrain purement politique, la vue de la religion, toute pacifique qu'elle est, reste étrangère au débat; elle ne veut ni disposer des propriétés, ni prononcer entre les peuples; elle les laisse à leur conscience et au tribunal du Seigneur Roi des rois : c'est là qu'ils auront à répondre de la justice de leur cause, de leur respect pour le droit des gens, de leur fidélité aux lois de la nature et de l'Évangile.

« Les Nouveaux-Zélandais, malgré bien des calomnies contre la religion catholique, ont compris le zèle et le désintéressement de notre ministère parmi eux : c'est pour ce motif, sans doute, que dans l'effervescence même du combat, ils ont respecté ma personne, celle des membres de ma mission et tout ce qui m'appartient. Bien plus, ce respect qu'ils ont pour l'évêque catholique, si décrié dans son apostolat, a sauvé de l'incendie environ quinze maisons de résidents anglais, qui avoisinent sa demeure. Elles sont encore debout et intactes; les naturels n'y ont pas mis le feu, par la raison que, s'ils l'avaient fait, mon établissement eût été aussi consumé par les flammes. Au milieu des calamités qui viennent d'affliger cette ville, je me félicite de voir des maisons épargnées en considération de l'évêque catholique, et c'est une sorte de tribut de reconnaissance que la religion, en ma personne, offre à M. le gouverneur, pour la protection qu'il donne aux habitants de la Nouvelle-Zélande. Plût à Dieu que tout Européen quittât ses préjugés contre l'Église romaine, qui sauve ce qu'elle peut des désastres dont elle est innocente!

« Par cette lettre vous comprenez, monsieur le commandant, que mon dessein n'est pas de priver ce pays du ministère que j'y exerce depuis huit ans. Je n'appréhende ni le pillage, ni l'incendie, ni la mort, pourvu que je puisse assister les troupeaux confiés à ma garde; tout ce que je crains sur la terre, c'est le péché...

« Une dernière considération qui m'enchaîne à mon poste, c'est que s'il y a des mauvais indigènes, il s'en trouve aussi de vertueux : or, ceux-ci méritent le dévouement du missionnaire, jusqu'au péril de sa vie.

« Après tout, fussent-ils tous mauvais, leur pasteur doit être bon et miséricordieux à leur égard, et les accompagner, s'il le fallait, jusqu'au gibet de leur punition, pour tâcher de recueillir avec leur dernier soupir un acte de repentir sur leurs fautes; et ainsi, sauver leurs âmes, pour lesquelles notre divin maître a donné son sang, aussi bien que pour les nôtres...

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« J.-B.-François POMPALLIER,
« Vicaire apost. de l'Océanie occidentale. »

TURQUIE D'EUROPE.

ALBANIE [1].

SOULI (ANCIENNE SELLÉIDE).

Ce *villaiet* ressemble assez, sous le rapport physique, à celui de Zagori: des rochers et toujours des rochers escarpés et des précipices affreux, quelques vallons un peu cultivés et quelques ravins, trois ou quatre torrents qui le traversent, y compris le Romanos, qui deviendra bientôt l'Achéron, et se jetera avec le Cocyte, d'un pas lent et bourbeux, dans les marais couverts de rizières de la belle plaine de Parga, qu'on appelle *Phanari*, où se trouve l'ancien *Glyssys* et même sans doute l'*Acherousia* de Thucydide, comme le veulent certains, si, selon d'autres, ce n'est pas le lac de Janina; car ici il reste encore quelques superstitions du bon vieux temps antique: les Turques et les juives vont consulter sur les bords du lac les esprits (*tjigna*), et le peuple a souvent entendu les cris de l'*élément du lac*.

Mais il en diffère beaucoup sous le rapport moral.

A Zagori, vous avez vu l'industrie, le commerce et même la science, tous fruits de la paix; à Souli, vous ne verrez qu'une chose, les capitaineries et leurs brigandages, le sabre et le fusil, rien que le génie de la guerre partout. Zagori se soumettra volontiers aux Turcs, on y payera sans murmurer le *haratch*, la dîme, et tous les droits qu'exigeront les barbares oppresseurs du pays; Souli ne courbera jamais la tête sous le joug des musulmans, on s'y fera même reconnaître maître des riches Turcs de *Tchammouria*, ses voisins, qui ne rougiront pas de s'avouer ses rayas. Nouxos fera venir Ali-Pacha, et les Zagoriciens le serviront avec fidélité, comme ils obéiront plus tard à toutes les exigences du sultan, pour le service des armées impériales qui viendront assiéger dans son fort le tyran de l'Epire; les capitaines de Souli

---

(1) *Erratum.* — Les articles imprimés en l'absence de leur auteur renferment souvent des fautes que l'imprimeur n'a pu éviter de faire, si le manuscrit n'offrait pas une écriture suffisamment lisible. Nous croyons devoir relever celles qui se sont glissées dans l'article de M. J. Blancard, sur *Zagori* (pages 62 et suivantes).

Au lieu de Pro*é*ritès, — Lam*b*adarios, — Monaden*di*, — Cape*l*sovo, il faut lire: Pro*c*ritès, — Lam*p*adarios, — Monaden*dri*, — Cape*t*sovo.

Au lieu de Tomaros, *nom* antique de Dodone: — Tomaros, *mont* antique de Dodone.

Enfin la phrase: « Serons-nous avec Pouqueville et Gardiki, qui la placent (Do-« done) à un peu plus d'une lieue de Janina? » doit être ainsi rectifiée: « Serons-nous « avec Pouqueville, qui la place à Gardiki, à un peu plus d'une lieue de Janina? »

lui résisteront, et les Souliotes en masse se soulèveront contre lui et entreprendront avec courage et intrépidité une guerre de plus de dix-huit ans, comme ils ne craindront pas ensuite de se mesurer corps à corps avec toutes les forces du Grand Seigneur. Zagori donnera son contingent d'hommes illustres à la Grèce moderne, mais ce ne seront guère que des hommes de paix, les Gennadios, les N. Doucas, les Dotos, etc., et Asopios lui-même, qui n'en est qu'à deux ou trois heures; les hommes de la guerre, ce sera Souli qui les donnera, comme les Botzaris, les Drakos, les Tzervas, les Tzavellas, les Papa-Zoy, etc., et même les Odyssée et les Karaïskakis, qui n'en étaient pas très-éloignés.

Zagori existe encore dans toute sa gloire et sa splendeur; Souli n'est plus, ses villages sont détruits, les habitants en sont dispersés, et ce qui en reste meurt de misère et de souffrances sous la terrible main du scélérat Achmet-Dino, le plus riche et le plus puissant Turc de Tchammouria, qui a peut-être d'épouvantables représailles à exercer. Voilà ce qu'a fait la paix, voilà ce qu'a fait la guerre : avec l'une, on vit toujours et par moments on respire; avec l'autre, on souffre et on meurt toujours tôt ou tard. Trop heureux si l'on mourait encore, comme la plupart des Souliotes, avec gloire!

On peut dire que c'est à Souli que commençait la turbulente et anarchique Albanie grecque ou musulmane; mais maintenant elle est à l'agonie, et elle a été même forcée de supporter l'impôt le plus pénible pour elle, le recrutement militaire, que le seraskier fait maintenant par la terreur, mais avec succès. De tous ces pays insoumis de la Turquie, je crois bien qu'il ne restera de libre que le petit *Codja-Bachilik* de la Chimère, grâce à son voisinage des îles Ioniennes et au droit de citoyens que ses habitants y ont presque acquis par toutes sortes de services anciens et nouveaux. Dieu veuille qu'on laisse aussi à Zagori ses priviléges!

Le villaiet de Souli, situé à près de quatre heures de Janina, sud-ouest, compte, comme celui de Zagori, une quarantaine de villages; chacun desquels a plus ou moins contribué à la terrible guerre de dix-huit ans soutenue contre Ali-Pacha, et plus tard à la résistance héroïque que les Souliotes opposèrent aux armées impériales. Ils s'avancèrent à deux heures de Janina, jusqu'au monastère qui appartient à l'évêque de Peristeras, et menacèrent de brûler Ali-Pacha tout vif avec sa capitale. De là à plus de huit lieues de distance, vous ne trouverez pas une pierre qui ne soit teinte de sang. Ici est Alpochori, au pied et en deçà des hautes montagnes à pic de l'enceinte formidable qui enserrait la petite république de héros; il y a un fameux amphithéâtre, un des plus anciens, des plus grands et des mieux conservés de l'antiquité. Là sont Dramichous, Lypi, Theriki, Variadès et tant d'autres lieux célèbres que j'oublie, où les Souliotes au nombre peut-être de quelques centaines d'hommes avaient à combattre plus de 40,000 ennemis sans être jamais vaincus.

Ali-Pacha n'en serait même jamais venu à bout sans la corruption, dont il savait si bien se servir. Le croirait-on? c'est le père des Botzaris qui trahit

le premier sa patrie en l'abandonnant et en se faisant suivre de ses palicares; mais il ne profita pas longtemps de sa trahison : sitôt qu'Ali-Pacha l'eut entre ses mains, il lui envoya un de ses émissaires secrets, qui l'assassina à Arta. C'est ainsi qu'il se défit pareillement de quarante des principaux du villaïet, qu'il était parvenu à attirer à Janina pour traiter avec lui; car il ne coûtait guère à Ali-Pacha, comme à tous les tyrans, de donner la mort après avoir tout promis. Que la terre soit légère à ce traître, en mémoire de ses enfants qui ont si vaillamment combattu dans la guerre de l'indépendance de la Grèce !

Il y a de Dramichous à Ardos deux sérails d'Ali-Pacha en ruines, comme un troisième à Variadès. Enfin, après avoir franchi les hautes montagnes à pic d'Alpochori, trois rangs de collines et une cinquième chaîne de montagnes qui font *peur*, c'est là, à vos pieds, sous un abîme sans fond, qu'est situé le village de Souli, capitale du villaiet qui porte ce nom, véritable nid de démons, dans une vallée sauvage et inculte, inaccessible de toutes parts, coupée par une colline en dos d'âne, derrière laquelle coule l'Achéron, et qui ne pouvait être qu'une vallée du noir Tartare.

En face, sur une hauteur, avant d'arriver au village, sont les ruines d'une église dédiée au prophète Elie; du côté opposé, vers le Phanari, également sur une hauteur, sont celles de l'église de Saint-Donat, où un diacre, pensant qu'il était permis de quitter la peau de l'agneau pour revêtir la peau du lion, quand la patrie est en danger, préféra, avant de se rendre, se faire sauter en l'air avec ses braves compagnons d'armes, en secouant le feu de son chibouk sur la poudrière de l'espèce de fort dans lequel ils s'étaient retranchés, et qu'ils avaient juré sur l'Évangile de défendre jusqu'à la mort.

L'église de la *Panaïa* était au milieu du village : Papa-Zoy la desservait; il croyait, lui aussi, que le plus sacré des devoirs de son saint ministère était le dévouement à la patrie. Ce nouveau Pierre l'Ermite prêchait une nouvelle croisade contre les infidèles; il excitait le courage de ses guerriers et leur promettait dans le ciel, s'ils venaient à mourir, la palme du martyre. Pris lui-même, fait prisonnier et jeté dans les fers, on lui présenta, pour l'éprouver, quarante têtes de ses frères. « Gloire à Dieu! s'écria-t-il, ils sont « morts pour leur pays et pour leur foi! que n'ai-je le même sort! » Mais il ne fut pas exaucé, et il est mort il y a deux ans à Corfou, chargé d'années et de vertus. Le ciel, je l'espère, lui aura été propice et lui aura donné cette couronne qu'il promettait à ses guerriers.

Vous voyez devant vous, en entrant dans le village, la maison d'un homme dont nous ne voulons plus savoir le nom, parce qu'il s'est montré sans cœur; près de l'église de la *Panaïa*, là, à gauche, habitait notre *papa* Zoy, dont la mémoire nous est si chère; presque vis-à-vis, là-haut, sur ce rocher, à droite, cette petite maison est celle de Drakos, qui était toujours comme en vedette pour donner l'alarme au besoin. Si vous sortez du village, vous laissez à gauche derrière vous le beau quartier de Tzavellas, qui était entouré de sa famille dont il était en même temps le père, le juge et

le chef dans les combats, comme dans les vieux temps du gouvernement paternel. Vous avancez encore vingt minutes, et vous vous trouvez au pied de la citadelle qu'Ali-Pacha fit construire après avoir soumis le pays, pour le tenir en respect.

Dans le village qui est au bas, situé à la bouche du déchirement affreux des montagnes qui conduit au Phanari, on n'a aucun nom à signaler, pas même un souvenir, et il y a si peu de temps! Les maisons y sont debout, si vous voulez, comme à Souli et aux trois ou quatre autres villages de la terrible vallée; car le ciment, ciment romain comme les Souliotes étaient romains, les a préservées des injures des hommes et du temps: mais tout y est silencieux, pas âme qui vive autour de vous. Seulement ici nous avons cru qu'il était resté quelqu'un qui n'aura pas voulu quitter sa patrie, peut-être pour raconter ses infortunes aux voyageurs et les intéresser à son sort; sans cela, dans peu, comment saurait-on que c'était Souli qui était là? C'est le seul signe de vie, comme aussi, au village de Souli, un mousselim et sept ou huit hommes qui gardent le pays.

Pour les Botzaris, ils n'étaient pas d'ici; ils vivaient de l'autre côté de la montagne, à Palaiochori, un des villages du villaïet. En montant encore un quart d'heure, encore un autre village: c'est celui de Tzervas, qui, comme Tzavellas, exerçait aussi sur les siens le gouvernement paternel. Rien non plus que des ruines! Qu'on ne manque pas au moins d'y visiter l'église, où Drakos avec 17 hommes seulement se défendit contre plus de 18,000, et où il soutint contre eux un siége glorieux de plusieurs heures.

Quand tout fut perdu, les Turcs débouchèrent de tous côtés, par le village de Souli, par le Phanari, du côté d'Arta, du haut des montagnes, et Drakos se trouva cerné dans cette église où il s'était retranché, sans pouvoir en sortir. Alors il se livra autour de lui un combat sanglant; on se battait de si près, que les Turcs, s'approchant jusqu'au canon du fusil de Drakos, le saisirent tout brûlant qu'il était et s'efforcèrent de l'entraîner au dehors. Entre eux et ses palicares, qui l'emportera? Drakos ne céda pas; il parvint même à s'échapper avec les honneurs de la guerre, armes et bagages, suivi de sept de ses braves camarades, les autres étant restés sur le champ de bataille.

Zotos-Botzaris sortit en même temps du château fort où on se trouvait enfermé depuis plus de trois mois, et ils opérèrent de concert une retraite mémorable jusqu'à nos vaisseaux, qui s'empressèrent de recevoir leurs glorieux débris. Nous étions alors maîtres des îles Ioniennes, et puis on sait que nous sommes toujours prêts à secourir les malheureux.

Cependant, avant de se mettre en mer, nos braves tenteront encore une fois la fortune. Qui sait même si l'idée de s'ensevelir sous les ruines de leur patrie n'a pas souri à quelques-uns d'entre eux, plutôt que d'aller porter leurs pénates sur une terre étrangère, où ils mourraient peut-être de misère et de déshonneur? Ils s'arrêtent donc à Zalongos, à près de quatre heures de Preveza, bien sûrs de mourir, mais bien résolus de vendre chèrement leur vie. Ce fut la dernière lutte, lutte de désespoir ou de tout ce qu'il y a de plus élevé dans l'héroïsme! Mais tout fut inutile; après des prodiges de

valeur, tout vint à manquer : il fallut se rendre. Alors les femmes donnent l'exemple : elles se jettent la tête la première dans un précipice effroyable où elles trouvent la gloire due à leur courage et à leur vertu. A Bristinitsa du Tjoumerki, dans une semblable circonstance, nos amazones aiment mieux se noyer, et à Regniassa, elles préfèrent se faire sauter en l'air, plutôt que de tomber vivantes entre les mains de leurs ennemis. Après cela, soyons étonnés si les Turcs ont pu appeler Souli *Méchant-Souli* (Κακοσουλι), nom sous lequel ces lâches désignaient cette terre des braves.

Au village de Souli, on rencontre beaucoup de puits; ici, au village de Tzervas, nous en avons rencontré encore, et nous nous sommes assis un instant auprès, pour réparer nos forces épuisées, avant de gravir le sentier pénible de la citadelle, qui était devant nous. Nous avons mangé un raisin et quelques cerises sauvages, que nous avions cueillis, en passant, au jardin de Tzervas, qui n'a pas été cultivé depuis son départ, et qui ne le sera peut-être jamais plus ; puis, nous avons été nous désaltérer à la fontaine où notre héros devait aller se désaltérer souvent; ensuite, après avoir salué le tombeau d'un Turc, où les bons paysans veulent qu'un Grec soit enterré, « parce que, disent-ils, nous y avons vu plusieurs fois descendre le feu du ciel », nous nous sommes remis en marche.

Le château de Souli est gardé par une trentaine d'hommes, commandés par un aga, qui nous a reçus avec l'hospitalité orientale : *des chibouks, du café, vite, vite* (*tchibouk, hafé quietir, tchabouki, tchabouk*), et il fit rôtir à l'instant même un agneau ; puis, pour me coucher, il m'a forcé d'accepter son lit. C'est le seul endroit où je n'ai pas couché à la belle étoile; car à Souli, ce n'est pas comme à Zagori : une jolie femme ne vient pas au-devant de vous à votre arrivée, elle ne vous présente pas avec un modeste sourire des rafraîchissements, elle ne va pas vous préparer elle-même une chambre presque somptueuse, et vous souhaiter, le soir, avant de vous endormir, *un heureux réveil pour le lendemain;* tous ces petits soins, si elle veut honorer l'étranger, regardent la maîtresse de la maison, qui ne doit rien laisser faire aux domestiques. Mais, à Souli, il n'y a plus rien : si on a le courage d'aller le visiter, qu'on prenne bien garde de tout apporter avec soi, et la nuit, une natte à terre, vous vous enveloppez dans votre couverture ou dans votre manteau, et vous vous livrez au sommeil, qui ne tarde pas à venir, malgré le mauvais état de votre couche. Chez Mahmoud-Aga, rien ne nous a manqué...

Le matin, nous avons visité la forteresse, dont les murs d'enceinte nous ont paru en assez bon état; le sérail tombe en ruines ici comme ailleurs, et il n'y a que la maison de l'aga, sur l'arrière, qui est un peu logeable. La cour n'est pas mal ; au-dessous sont des citernes, capables de fournir pendant longtemps une eau abondante à la garnison, quelque nombreuse qu'elle soit ; maintenant deux seulement en contiennent, parce qu'on a négligé les autres. Il y a quelques pièces d'artillerie, servies par quatre artilleurs de la compagnie de Preveza. On a placé une vedette sur une montagne escarpée, du côté du village de Souli ; comme trois autres, également sur trois

montagnes escarpées, du côté opposé : le tout communique avec le château fort. Elles sont gardées pendant la nuit, mais fort inutilement, parce qu'il n'y a rien à craindre ni de la part des Kleptes, ni d'aucun ennemi. A peine y parle-t-on d'un certain Phloros, qui écume la campagne avec une quinzaine d'hommes, et du géant et redoutable Photos-Tzervas, qui encore paraît même avoir commencé à battre en retraite et avoir renoncé à ses brigandages.

Mais la vue, la vue que l'on a sur le Phanari, que c'est beau ! que c'est magnifique ! quel contraste ! A vos pieds, tout ce que vous pouvez vous imaginer de plus horrible; devant vous, le plus bel aspect que l'imagination puisse vous retracer. C'est, tout à fait là-bas, à plus de dix heures, c'est la mer qui se perd dans les brouillards ; cela, c'est Pacos, c'est Anti-Pacos, ce sont quelques vaisseaux qui passent et dont les voiles sont enflées par le vent ; plus près, sur la terre, c'est la butte derrière laquelle est cachée Parga ; ici, c'est le village du Glykys ; là un autre, là un autre, là un autre ; ces deux fleuves qui serpentent dans la plaine et qui y semblent si déplacés à cause de leurs eaux bourbeuses, ce sont le Cocyte et l'Achéron.

Voyez comme des ruines au-dessus de leur embouchure : ce sont quelques tronçons de colonnes et un petit pan de muraille de la cathédrale de Saint-Donat, évêque du Glykys et de Paramythia, dont l'une était l'ancienne et l'autre est la moderne capitale du pays ; c'est tout ce qui en reste. Les grandes dalles de cette église ont servi à la construction du *castrum* du Glykys et à celle d'une espèce de magasin du même village ; pour les colonnes, on ne sait trop ce qu'elles sont devenues, cependant celles de granit qui ornent le vestibule de la mosquée de Calous-Pacha, à Janina, en seraient tirées.

Qui ne connaît la légende de saint Donat ? cette colonne qui ne se trouva pas prête quand le vaisseau passa pour la prendre, et que le saint fit jeter dans la mer sans s'embarrasser de rien ? Eh bien ! elle se transporta toute seule juste à l'endroit où Dieu voulait que l'église fût bâtie, ce qu'on fit en effet ; pourvu toutefois que ces ruines, au lieu d'être celles d'un temple du dieu du ciel, ne soient pas celles d'un temple du dieu de l'enfer, de Pluton *Aïdoneus*.

Quant à la métropole et au palais épiscopal de Saint-Donat à Paramythia, il n'en reste plus rien du tout ; il n'y a maintenant que des bains antiques, que l'on va détruire, m'a-t-on dit, pour bâtir dessus quelques maisons.

Le nom de *Paramythia* (παραμύθια, contes, fables) indique assez, sans que je le fasse observer, le séjour des ombres et les champs élyséens. Tchammouria est un pays bien riche, mais ses habitants sont les pires de la Turquie.

Vous venez d'admirer la belle plaine du Phanari ; maintenant baissez la tête, et tremblez qu'elle ne vous tourne d'horreur et que vous ne disparaissiez aussitôt pour jamais : précipices, abîmes, déchirements de montagnes, rochers escarpés, coupés, taillés, il est impossible de se figurer rien de comparable à la *Kiapha*, peut-être l'Averne des anciens, ce véritable trou de l'enfer, où les Souliotes se réfugièrent comme dans un asile assuré contre

les attaques des armées impériales, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs vieillards, et tout ce qu'ils possédaient; ce qui causa leur perte.

Une fois les Souliotes enfermés dans la citadelle, au lieu de disputer le terrain pied à pied, comme pendant la guerre contre Ali-Pacha, ce fut fini; si prendre le château par le bas est impossible, c'est la chose la plus facile par le haut, à cause des hauteurs qui le dominent. Les armées du sultan, une fois débarrassées du pacha rebelle, marchèrent contre les Souliotes, qui, profitant des désordres occasionnés par l'apostasie d'Ali-Pacha, étaient tous rentrés dans leur pays, dont ils avaient été chassés auparavant. Ceux-ci se sauvèrent vite sous les remparts qui avaient été d'abord élevés contre eux et qu'Ali-Pacha leur avait rendus, comptant sur une heureuse diversion qu'ils opéreraient infailliblement. Les Turcs les y suivirent, s'emparèrent sans obstacles des positions élevées, y établirent leurs parcs d'artillerie, et bombardèrent le château. Dieu seul sait ce que les Souliotes souffrirent pendant un siége de trois mois des plus horribles, et avec quelle valeur il s'y défendirent jusqu'à la dernière extrémité!

Jules BLANCARD.

MÉLANGES.

Pharmacie chinoise.

Au rapport du docteur anglais Wilson, les pharmacies chinoises sont vastes, et disposées avec régularité et d'une manière commode. Elles sont garnies d'un grand nombre de tiroirs et de pots; chaque classe de médicaments occupe un casier différent: le camphre, la rhubarbe, la réglisse, se remarquent en première ligne; les sels purgatifs, le calomel, les teintures, l'opium, ne semblent pas faire partie de la matière médicale chinoise. La visite du médecin est de 1 schelling (1 fr. 25 cent.). Le nombre des articles prescrits dans les immenses ordonnances du docteur est rarement au-dessous de neuf ou dix : ce sont le plus souvent des poudres, des racines incisées et d'autres substances sèches: ce n'est que par exception qu'on voit des médicaments liquides sortir d'une pharmacie chinoise. Le peuple chinois a un goût très-prononcé pour la médecine; néanmoins, les pharmacies sont d'une extrême simplicité, et ne font aucun charlatanisme dans leur devanture. M. le docteur Wilson a vu cinq bols plus volumineux que nos billes de marbre, qui devaient être pris en une seule dose par un homme qui se plaignait de coliques. Le *ginseng*, ce médicament fabuleux des Chinois, qui est toujours l'objet presque d'un culte, remède qui est le garant de la santé et qui est le véritable aliment de la vie, est d'un prix si élevé que le plus grand nombre des malades ne peut y atteindre. Il est renfermé dans des boîtes solidement construites et distribué dans de petites cases qui en con-

tiennent chacune environ 1 gramme. M. Wilson a vu chez un droguiste un morceau de ginseng qui, d'après le cours, devait être vendu à raison de 25 dollars, ou environ 120 fr. les 30 grammes.

Papier de palmier nain.

Nous signalons avec plaisir une nouvelle découverte qui, en utilisant un produit sans valeur jusqu'à ce jour, enrichira la France africaine d'une industrie de plus.

M. L. Flechey, ancien fabricant de papier à Troyes (Aube), s'est livré depuis longtemps à des recherches sur l'application à la fabrication du papier de nouvelles plantes filamenteuses, capables de rivaliser avec les chiffons de chanvre et de coton.

Frappé, dès 1836, du parti qu'on pouvait tirer des fibres si tenaces des agaves d'Amérique et des aloès d'Afrique, il fit alors en France, sur ces diverses plantes, plusieurs essais en grand, qui eurent lieu d'abord dans une fabrique à la cuve, à Glaignes, près Crépy (Oise), et ensuite dans une fabrique à la mécanique, à Gueurres, près Dieppe. Ces essais réussirent; mais il se convainquit bientôt que la récolte de ces matières, et le traitement qu'elles exigeaient avant la trituration, les portaient à un prix de revient tel qu'elles deviendraient plus coûteuses que les chiffons. De nouvelles expériences, renouvelées depuis son séjour en Afrique, sur les aloès, l'ont persuadé plus que jamais que, si cette plante peut faire d'excellent papier, l'industrie doit y renoncer à cause des frais extraordinaires qu'elle exige.

Plus heureux cette fois, ses recherches continues l'ont amené à la découverte du palmier nain (*chamærops humilis*) comme éminemment propre à la fabrication du papier, tant en raison de l'abondance de la matière, que de la facilité de la récolter et de la livrer à la trituration, sans préparation coûteuse, et sans autre déchet pour la feuille que 40 pour % de son poids primitif.

Or, en face des chiffons, dont le prix moyen en France est de 30 à 35 francs le quintal métrique, et qui ont eux-mêmes à subir un déchet de 20 à 25 pour % et souvent plus, il est facile de juger des avantages réservés à l'exploitation du palmier nain.

Les échantillons de papier provenant de cette plante prouvent que ses fibres réunissent toute la ténacité et l'affinité de cohésion nécessaires à la fabrication d'un bon papier. Ils laissent encore seulement quelque chose à désirer du côté de la blancheur, qui du reste est facile à obtenir en fabrique, au moyen des agents chimiques, et l'inventeur ne doute pas de leur donner cette qualité.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS.

Membres correspondants :

MM. Brandin (le docteur), voyageur en Algérie et à Tunis, à Quito (Pérou).
Charton (Ernest), peintre, voyageur, à Valparaiso (Chili).
Vallemani-Ghislieri (le marquis), orientaliste, présid. de l'Académie pontificale d'agriculture, à Jesi (États-Romains).

OUVRAGES OFFERTS

A LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

Par Mgr. Pompallier.

141. — *Instructions on the luminous doctrine of the roman catholic church, the pillar and foundation of truth;* by John-Baptist Francis, bishop of Maronea and vicar apostolic in New-Zealand. In-8°; Sidney, 1842.

142. — *Ako marama o te hahi katorika romana ko te pou me te unga o te pono.* In-8°; Kororareka, 1842. (Traduction en langue maorie de l'opuscule précédent.)

Par M. Boutet.

143. — Un *Koran*, manuscrit arabe, pris dans l'expédition des monts Aourès, au midi de Constantine.

Par M. J.-P.-P. Jourdain.

144. — Deux *lances indiennes.*
145. — Un *poignard maharatte.*
146. — Un *arc.*
147. — Deux paquets de *flèches.*
148. — Une collection de *monnaies indiennes.*
149. — Plusieurs *bracelets de verre indiens.*

Par M. le comte de Saint-Céran.

150. — *Recueil de questions proposées à une société de savants* qui, par ordre de S. M. Danoise, font le voyage de l'Arabie; par M. Michaelis, conseiller de cour de S. M. Britannique, professeur en philosophie et directeur de la Société royale des sciences de Gottingue. Traduit de l'allemand. In-12; Francfort-sur-le-Mein, 1763.

Par MM. A. Denis et Hugo.

151. — *L'Empire chinois illustré, Histoire descriptive des mœurs, des coutumes, de l'architecture et de l'industrie du peuple chinois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* Texte par Clément Pellé; gravures sur acier par les premiers artistes de l'Angleterre, d'après les dessins de Th. Allom, auteur des dessins de *Constantinople ancienne et moderne.* 4 vol. in-4°; 1843.

Par M. le Ministre de la Marine.

152. — *Exposé général des résultats du patronage des esclaves dans les colonies françaises*, imprimé par ordre du ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies. In-4°; Paris, juin 1844. Imprimerie Royale.

Par MM. les Auteurs.

153. — *Voyage en Abyssinie, exécuté pendant les années* 1839, 40, 41, 42, 43, par une commission scientifique composée de M. Théophile Lefebvre, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur; Auguste Petit et Quentin-Dillon, docteurs-médecins, naturalistes du Muséum; Vignaud, dessinateur. Publié par ordre du Roi, sous les auspices de M. le vice-amiral baron de Mackau, ministre de la marine. — Première partie : relation historique par M. Théophile LEFEBVRE, président de la commission. 4 vol. in-8°; Paris, 1846.

154. — *Notice à MM. les fabricants sur l'exportation des articles de Paris en tous pays et spécialement en Chine*, par D. POTONIÉ, commissionnaire en marchandises, président du comité chino-parisien. In-8°; Paris, 1845.

155. — *Traité original des successions d'après le droit hindou*, extrait du *Mitacshara* de Vijnyaneswara, suivi d'un autre Traité de l'adoption, le *Dattacachandrica* de Devandha-Bhatta; augmentés de notes explicatives tirées des meilleurs commentaires hindoux. Ouvrage dédié à M. Ducamper, gouverneur des établissements français de l'Inde, par G. ORIANNE, conseiller à la cour royale de Pondichéry. Paris, 1844; in-8°.

156. — *De la Mythologie indienne de la côte de Malabar et de la péninsule de l'Inde*, par J.-P.-P. JOURDAIN, capitaine de frégate, commandant de comptoir à Yanaon, membre de la Société orientale de France et de la Société d'agriculture de Calcutta, etc. — Dédié à la Société orientale. — Paris, 1845; in-8°.

Par M. d'Eschavannes.

157. — *Carte de l'île de Madagascar*, dressée au dépôt des cartes, plans et journaux de la marine, pour le service des vaisseaux du Roi, par ordre de M. le duc de Choiseul, colonel général des Suisses et Grisons, ministre de la guerre et de la marine; par le sieur BELLIN, ingénieur de la marine, censeur royal de l'Académie de marine et de la Société royale de Londres. Paris, 1765.

Par M. le colonel E. Daumas.

158. — *Exposé de l'état actuel de la société arabe, du gouvernement et de la législation qui la régit.* In-8°; Alger, 1844.

Par MM. les Auteurs.

159. — *Examen critique du projet d'agrandissement et de construction des halles centrales d'approvisionnement pour la ville de Paris*, soumis à l'enquête publique en août 1845. — Description et avantage d'un nouveau projet de halles centrales d'approvisionnement, proposé par Hector HORBAU, architecte, auteur de plusieurs projets d'utilité publique et du *Panorama d'Égypte et de Nubie.* In-4°; Paris, 1845.

160. — *Les Khouan*, ordres religieux chez les musulmans de l'Algérie; par E. DE NEVEU, capitaine d'état-major, membre de la commission scientifique et chef du service géodésique de l'Algérie. In-8°; Paris, 1845.

161. — *An inquiry into the distinctive characteristics of the aboriginal of America*, by Samuel-George MORTON, M. D., author of *Crania americana*, *crania ægyptiaca*, etc. In-8°; Philadelphia, 1844.

162. — *Ancient Egypt;* her monuments hieroglyphics, history and archeology, and other subjects, connected with hieroglyphical literature; by George GLIDDON, late U. S. consul at Cairo. In-8°; Baltimore, 1845.

163. — *Table d'Abydos* imprimée en caractères mobiles : spécimen d'une reproduction typographique des hiéroglyphes égyptiens. Extrait du *Journal des savants*, avril 1845. (Article de M. LETRONNE.) In-4°; Paris, 1845.

164. — *Description nautique des côtes de Chine, d'Amoy aux îles Kweshan*, par MM. KELLET et COLLINSON, capitaines de la marine royale britannique; traduit de l'anglais par B. DARONDEAU, ingénieur hydrographe de la marine. (Extrait des *Annales maritimes et coloniales*, octobre 1844.) In-8°; Paris, 1844.

165. — *L'Algérie ; son importance, sa colonisation, son avenir;* par T. FORTIN D'IVRY, membre de la Société orientale de France et de l'Académie royale archéologique de Madrid. In-8°; Paris, 1845.

166. — *Mémoire sur la canalisation projetée de l'isthme de Nicaragua*, par M. J. AYCENINA, ministre général du gouvernement de Guatemala, publié par ordre de M. J. Castellon, ministre plénipotentiaire de Nicaragua près du gouvernement français. Grand in-8°; Paris, 1844.

167. — *Défense de feu Le Chevalier, auteur du* Voyage de la Troade, *et du feu comte de Choiseul-Gouffier, contre M. P. Barker Webe;* par MAUDUIT, correspondant honoraire de l'Institut royal de France, etc. In-8°; Paris, 1844.

168. — *Fragments arabes et persans inédits relatifs à l'Inde antérieurement au* XIe *siècle de l'ère chrétienne*, recueillis par M. REINAUD, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), etc. In-8°; Paris, imprimerie Royale, 1845.

169. — *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine dans le* IXe *siècle de l'ère chrétienne.* Texte arabe, imprimé en 1811 par les soins de feu LANGLÈS; publié avec des corrections et additions, et accompagné d'une traduction française et d'éclaircissements, par M. REINAUD, membre de l'Institut. 2 vol. in-18; Paris, 1845. Imprimés par ordre du Roi à l'imprimerie Royale.

170. — *Enquête sur les quarantaines de la peste, sur leurs résultats, sur les obstacles qui s'opposent à toute réforme sanitaire;* par le Dr AUBERT-ROCHE, ex-médecin en chef au service d'Égypte. In-8°; Paris, 1845.

171. — *Destruction de la peste ; lazarets et quarantaines;* par M. HAMONT. Extrait du Bulletin de l'Académie royale de médecine. In-8°; Paris, 1844.

172. — *Manuel pratique de la langue chinoise vulgaire, contenant un choix de dialogues familiers*, etc.; par M. Louis ROCHET, membre de la Société orientale, etc. In-8°; Paris, 1846.

173. — *Fragments tirés des chroniques moldaves et valaques, pour servir à l'histoire de Pierre le Grand, Charles XII, Stanislas Leszcinski, Demetre Cantimir et Constantin Brancovan;* par le major M. KOGALNICEAN. 2 vol. in-8°; Jassi, 1845.

174. — *Du hachich et de l'aliénation mentale*, études psychologiques par J. MOREAU (de Tours), médecin de l'hôpital de Bicêtre, etc. In-8°; Paris, 1845.

175. — *Réflexions sur l'Algérie, particulièrement sur la province de Constantine, sur l'origine de cette ville et les beys qui y ont régné depuis l'an de l'hégire* 1113 (1710) *jusqu'en* 1252 (1837); par M. le Dr BONNAFONT. In-8°; Paris, 1846.

176. — *Histoire et géographie de Madagascar, depuis la découverte de l'île, en* 1506, *jusqu'au récit des derniers événements de Tamatave*, par M. MACÉ-DESCARTES. Ouvrage écrit d'après les publications officielles les plus récentes, et accompagné d'une carte nouvelle de Madagascar et de ses dépendances. In-8°; Paris, 1846.

177. — *Panorama d'Égypte et de Nubie*, avec un portrait de Méhémet-Ali et un texte orné de vignettes; par Hector HOREAU, architecte (les gravures sur cuivre, par Himely; celles sur bois, par les premiers artistes).

L'ouvrage est in-folio, divisé en 12 livraisons. Chaque livraison se compose de trois planches, qui contiennent de trois à six vues gravées sur cuivre à l'aqua-tinta, et de trois feuilles de texte, ornées de dix vignettes au moins.

Par M. le comte Hugo.

178. — *Souvenirs de la Terre sainte; mœurs et usages des tribus arabes de la Syrie au temps présent;* par l'abbé DESMAZURE, père latin du Saint-Sépulcre, ancien aumônier de l'ambassade de France pres la Sublime Porte, etc. In-12, avec une lithographie; Paris, 1846.

179. — *Histoire, analyse, et effets du guano du Pérou;* par A.-H. DE MONNIÈRES, agronome, membre de plusieurs sociétés savantes et agricoles. In-8°; Paris, 1845.

Par MM. les Auteurs.

180. — *L'Égypte en* 1845, par M. Victor SCHOELCHER, membre de la Société orientale. In-8°; Paris, 1846.

181. — *Manuel du négociant français en Chine, ou Commerce de la Chine considéré au point de vue français;* par C. DE MONTIGNY, attaché à l'ambassade du roi en Chine, membre de la Société orientale. Grand in-8°; Paris, 1846. — Imprimé aux frais du ministère de l'agriculture et du commerce.

182. — *Grammaire raisonnée de la langue ottomane*, suivie d'un *Appendice contenant l'analyse d'un morceau de composition ottomane, où sont démontrées les différentes règles auxquelles les mots sont assujettis;* par James W. REDHOUSE, employé au bureau des interprètes du Divan impérial ottoman, etc. Grand in-8°; Paris, 1846.

183. — *De la France, de ses rapports avec l'Europe, et du rôle qu'elle est appelée à jouer dans le monde;* par Ch. DE ROTALIER. In-8°; Besançon, 1846.

184. — *Al-Cheil et Esou-li, ou Vengeance d'une Égyptienne,* conte oriental; traduit de l'arabe et mis en vers par Achille LAURENT. In-8°; Paris, 1846.

185. — *Relation historique des affaires de Syrie, depuis* 1840 *jusqu'en* 1842; statistique générale du mont Liban, et procédure complète dirigée en 1840 contre les juifs de Damas, à la suite de la disparition du père Thomas. Publiées d'après les documents recueillis en Turquie, en Égypte et en Syrie, par Achille LAURENT. 2 vol. in-8°; Paris, 1846.

186. — *Examen historique du régime colonial* sous le rapport des intérêts de l'agriculture, du commerce et de la navigation; par M. DUFEY (de l'Yonne). In-8°; Paris, 1843.

187. — *Mémoire sur la compagnie de l'isthme de Suez*, par Auguste COLIN (de Marseille). In-4°, avec une carte; Paris, 1846.

188. — *La Romanie, ou histoire, langue, littérature, orographie, statistique, des peuples de la langue d'Or, Ardialiens, Vallaques et Moldaves, résumés sous le nom de Romans;* par J.-A. VAILLANT, fondateur du collége interne de Bucuresci et de l'école gratuite des filles, ex-professeur de langue française à l'école nationale de Saint-Sava, membre de la Société orientale de France. 3 vol. in-8°; Paris, 1845.

Par M. Élisée Poujade.

189. — Περι της κνησιας προφορας της ελληνικης γλωσσης βιβλιον Συνθαχθεν υπο του οικονομου Κονσταντινου, πρεσβυτερου του εξ οικονομου γενταλογουμεν. Εν πετρουπολει αιπλ. εν τη τυπογραφια του επι της δημοσιου παιδευσεως υπουργειου.

Paris. — RIGNOUX, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

EMPIRE DES BARMANS.

I. — Fondation de la ville et du royaume de Sarekettra. — Règne de Suttabaun. — Ses successeurs. — Division et subdivision de la nation en trois peuples. — Samadritmen. — Origine du royaume de Pagan. — Ses rois. — Les cinq rois de Panja. — Fondation d'Ava. — Ses premiers rois. — Histoire du royaume de Taunu. — Derniers rois d'Ava. — Les Péguins envahissent et dévastent le territoire de l'Ava.

Vingt ans après que le dieu Godama fut passé à l'état de niban, le fameux roi, seigneur de l'éléphant blanc et rouge, et maître du grand royaume de Tagaun, vint à mourir, laissant le trône à son fils. Celui-ci rallia une nombreuse armée, marcha contre son propre beau-frère, le vainquit, et le poursuivit jusque dans l'endroit où, suivant la prédiction, devait s'élever le royaume de Sarekettra, l'atteignit et le tua; ensuite, au lieu de retourner dans son royaume, il se démit dans cet endroit même de son autorité, et se mit à mener la vie d'ermite. Au bout de quelque temps, il fut renommé pour ses vertus et sa sagesse dans un village appelé Piudi.

Un jour que ce saint ermite satisfaisait un besoin naturel, une biche, qui passait par hasard, se mit à boire son urine, et au bout de quelque temps, elle conçut et mit au monde une petite fille, appelée Bedari, que l'ermite son père accueillit dans sa maison. A la même époque, la reine du royaume de Tagaun accoucha de deux fils aveugles, dont l'un s'appelait Mahazanbava, et l'autre Zulazambava. L'année suivante, qui était la cinquante-neuvième depuis la mort de Godama, cette reine mit ses deux enfants dans une petite barque et les abandonna au courant du fleuve. Elle vint aborder précisément à l'endroit où devait être fondé le royaume de Sarekettra. Le roi ermite recueillit ces deux enfants aveugles, les éleva dans sa maison, et quand ils furent devenus hommes, il donna sa fille en mariage à Mahazanbava, qui devint ainsi prince de Piudi. Quelque temps après, Bedari donna le jour au célèbre Buttabaun, et trois mois après son accouchement elle perdit son mari, qui ne vécut que vingt-six ans. Il vint au monde le jour de la planète Venus, et à celui de sa mort, on entendit à sept reprises un horrible fracas.

Dans la même année, son frère Zulazambava épousa sa veuve, et il devint ainsi prince du même endroit. Il vécut soixante et un ans et en régna trente-cinq. Il naquit le second jour de la semaine, et pendant sept jours le soleil fut éclipsé et il fit une nuit continuelle.

A la mort de Zulazambava, un ermite et six *nats* se réunirent dans une vaste plaine et y construisirent une ville magnifique, semblable en tout aux capitales de leurs royaumes, avec ses murailles, ses portes, ses fossés, et tout ce qui est nécessaire à la défense et à l'embellissement d'une cité. Voici

comment s'éleva cette ville surnaturelle. Le roi des nats donna l'ordre à *naga* (espèce de dragon) de prendre une corde longue d'un juzena, et de tracer avec un cercle d'un juzena de rayon. Cet espace circulaire fut nivelé, et la ville y fut construite, ayant trente-deux grandes portes, autant de petites, et un magnifique palais d'or au milieu. Cet ouvrage, aussi beau qu'immense, fut achevé en sept jours, et la ville prit le nom de Sarekettra. Alors le roi des nats prit par la main le célèbre Suttabaun, le plaça sur le trône en le dotant d'une lance merveilleuse qui avait le pouvoir de frapper et de tuer quelque ennemi qu'on lui désignât. En même temps, il lui fit aussi le don d'une baguette surnaturelle, qui fouettait et déchirait d'elle-même ce qu'elle rencontrait lorsqu'on la lançait. Il lui donna de plus un éléphant blanc, un cheval, un tambour, une grande cloche, et sept nats pour lui servir de gardes. Avec cette protection puissante, Suttabaun devint roi absolu de toute l'île méridionale Zabudia. Ce roi eut deux femmes : l'une était fille de Mazambava, et conséquemment sa sœur, et l'autre d'un certain naga appelé Bezandi. La première eut un fils nommé Duttran. Enfin, après avoir régné soixante et seize ans, il mourut à l'âge de cent cinq. Il naquit le jour de Mercure, et à celui de sa mort, les fleuves changèrent leurs cours et remontèrent vers leurs sources ; l'ombre du soleil qui était projetée vers le nord changea un instant de direction et se tourna vers le midi, et l'on entendit dans le ciel sept grands bruits consécutifs.

En l'année 171, Duttran, fils de Suttabaun, le remplaça sur le trône. Il mourut à cinquante-sept ans, après en avoir régné vingt-deux. Il naquit le jour de Vénus, et à celui de sa mort, le tonnerre tomba sept fois.

Dix-huit rois se succédèrent depuis 193 jusqu'en 637. Leur histoire ne renferme aucun fait remarquable; on n'y trouve que la date de leur naissance et les prodiges qui signalèrent le jour de leur mort. Comme on a déjà pu le voir, et comme on le verra encore, les Barmans sont persuadés qu'à la mort de chaque roi, il doit survenir quelque phénomène soit dans le ciel, soit sur la terre.

Celui qui monta sur le trône en 637 était fils de Samanda, et régna seulement pendant sept ans. Le jour de sa mort on aperçut une comète. C'est sous le règne de ce monarque que le roi des nats, prévoyant que quelque malheur devait survenir, retrancha six cent quarante-deux années de l'ère, et ordonna que la six cent quarante-quatrième fût appelée la deuxième. Les rois barmans s'accoutumèrent à recourir à des soustractions semblables toutes les fois que, d'après les prédictions de leurs astrologues, ils crurent avoir quelque catastrophe à redouter dans l'année qui devait suivre. Le roi *Badonsachen*, qui régnait à la fin du siècle dernier, et qui est mort en 1819, a opéré un changement semblable.

En l'an 2 de la nouvelle ère, Ahiedia, fils du roi précédent, monta sur le trône, et en l'an 5, il eut pour successeur son jeune frère, qui régna onze ans et mourut dans sa quarantième année. Le jour de sa mort, il arriva que le crible d'un paysan fut enlevé par un vent violent et porté sur le grand chemin; le cultivateur se mit à courir après en criant : *ô mon crible ! ô mon crible !*

Les habitants de la ville attirés par le bruit, et ne sachant pas ce que c'était, se mirent à crier de leur côté : *armée du crible! guerriers du crible!* ce qui produisit une confusion telle que tous les habitants se partagèrent en trois parties, qui devinrent depuis trois nations différentes : la Biü, la Charan et la Biamma (barmane). La première prit les armes contre la seconde et la vainquit ; mais ensuite des discordes civiles survinrent et elle se partagea de nouveau en trois parties. L'une d'entre elles prit pour chef le prince Samadritmen, qui alla habiter un endroit appelé Mungno, duquel les Péguins le chassèrent trois ans après ; il se réfugia dans le Mentoon, d'où les Aracanais le chassèrent encore ; enfin, il vint habiter le grand royaume de Pagan, qui comptait dix-neuf villes (Pagan ou Paccan existe encore ; elle est située à quatre jours de marche d'Ummerapoura. Un des fils du roi actuel est prince de ce nom). Dans le temps où ce roi régnait dans le Pagan, comme il manquait de vertu et de puissance, il était forcé de nourrir les sangliers, les tigres, les grands oiseaux, et tous les autres animaux qui s'étaient révoltés contre lui. Plus tard, la fille d'un prince des nagas (dragons) s'étant mariée au fils du Soleil, il naquit de ce mariage un fils appelé Biumenti, qui devint l'allié du roi de Pagan, et l'aida à soumettre les animaux révoltés. Quelque temps après, Biumenti épousa la fille du roi et devint son successeur. Samadritmen régna quarante-cinq ans et mourut âgé de soixante et dix-sept. Il était né le jour du Soleil, et à celui de sa mort, il tomba du ciel un globe de feu d'un diamètre égal à celui de la roue d'un grand charriot.

Dans la quarante-neuvième année, un ermite succéda à Biumenti, et depuis cette époque jusqu'à 535, on compte dix-huit rois. Cette période historique ne renferme rien de remarquable. Celui qui régnait en 535 s'appelait Zappozorahen, parce qu'il avait fait une grande étude du *Biden* (livre d'astrologie judiciaire dont il sera parlé au chapitre des superstitions). Ses connaissances lui ayant annoncé un malheur prochain, il ne conserva que deux années de l'ère, et mourut l'année même de cette soustraction, après avoir régné vingt-sept ans. Il était né le jour du Soleil, et à celui de sa mort, sept grands vautours vinrent se reposer sur le toit principal de la demeure royale, ce qui est toujours considéré comme d'un très-fâcheux augure.

Vingt-deux rois régnèrent depuis la deuxième année de l'ère diminuée jusqu'en 405. Celui qui monta sur le trône à cette époque s'appelait Alaunhiza, et succéda à son aïeul. Le jour de sa naissance, le grand tambour qui se conserve dans le palais des rois retentit de lui-même, et la grande porte de cette résidence royale fut ouverte comme par des mains invisibles. Ce roi monta sur un magnifique navire construit par des nats, et suivi de 8.000 autres *balons* (pirogues de guerre), il se transporta dans le lieu où croît le grand arbre sacré de l'île Zabudiba, et fit de grandes réjouissances qui durèrent sept mois consécutifs. Le prince des nats se rendit dans ce même lieu, et salua Alaunhiza en ces termes : « O le plus puissant, le plus sage « et le meilleur des chefs! ô roi des rois! etc.» Il lui fit présent de deux sta-

tues représentant deux dieux ses ancêtres. Ce roi puissant mourut à quatre-vingt-cinq ans, après en avoir régné soixante et dix. Il naquit le jour de Mars, et le jour de sa mort, les planètes de Jupiter et de Saturne s'entre-choquèrent.

Depuis l'année 520, qui fut celle de sa mort, jusqu'en 682, onze rois se succédèrent. Le dernier se nommait Zunit, et il régna quarante-cinq ans. C'est à ce roi que finit la dynastie des princes de Pagan, et l'on en compte cinquante-cinq.

En 662, trois frères, issus de l'ancienne race des rois de Pagan, se disputèrent la possession du royaume, et après de longues guerres civiles, l'aîné devint paisible possesseur de la province de Mienzain (située dans le voisinage de Pagan); le puîné devint roi de Maccari, et le royaume de Penlé (ville qui existe encore) échut au plus jeune. En 666, le roi de Mienzain se fit bâtir un palais tout doré, et devint le plus puissant de tous. Quinze ans après, son jeune frère l'empoisonna. Trois années avant de mourir, il avait fait bâtir la ville de Panja (elle est située à trois jours de marche de l'ancienne ville d'Ava). Quatre fois il avait fait d'inutiles tentatives pour bâtir celle d'Ava. Il eut pour femme la fille d'un empereur de la Chine; de cette femme, qui s'appelait Poazo, il eut un fils nommé Uzzana, qui fut le fondateur de sept grands baos (couvents de talapuins). Il eut encore un autre fils, appelé Chiozoa, seigneur des cinq éléphants blancs. Une autre femme, fille d'un musicien, lui donna aussi deux filles, et un fils qui devint plus tard roi de Chegain. Il mourut à cinquante ans, après en avoir régné vingt-deux. Il naquit le jour de la Lune, et à celui de sa mort, on vit la planète de Jupiter s'arrêter au milieu du disque de la lune, et de nombreux miracles eurent lieu à la grande pagode.

En 685, Uzzana succéda à son père, et vingt ans après, Chiozoa, son jeune frère, après avoir acheté cinq éléphants blancs, le chassa du royaume, et monta sur le trône en 704. Ce dernier eut entre autres enfants, de la sœur du roi de Pénié, un fils appelé Uzzanabiaum, qui, en 726, lui succéda, et qui termina la dynastie des cinq rois qui régnèrent à Panja.

Zajan, qui fut roi de Chegain en 680, fortifia cette ville en l'entourant de murs de briques et de fossés, et en fit la plus forte place du pays. (Cette ville est située sur la rive occidentale de l'Irroaddy, en face d'Ava, et touche presque à Ummerapoura.) Il eut trois fils et une fille. Il mourut à l'âge de vingt-huit ans, après en avoir régné huit. Le jour de sa mort, les planètes de Saturne et de Vénus se battirent. Son fils aîné s'appelait *Chioza*.

A la mort de Zajan, Trabia, son frère, prit les rênes du gouvernement. Au bout de trois ans, il fut surpris et jeté en prison par son propre fils, appelé *Sciocdantek*. Celui-ci ne jouit pas longtemps de sa perfidie, car, trois ans après son usurpation, il fut égorgé par les gardes royaux, qui replacèrent Trabia sur le trône; mais il n'en jouit pas longtemps, car quelques jours après il fut assassiné par un de ses principaux ministres, qui mit sur le trône Chiozoa, fils aîné de Zajan, qui régna cinq ans, et mourut dans la vingt et unième année de son âge. Il était né le jour de la Lune, et à celui de sa mort, il apparut une comète.

Dans l'année 714, son jeune frère Tabia, seigneur de l'éléphant blanc, lui succéda. Il mourut à l'âge de vingt-quatre ans, après en avoir régné deux.

En 716, *Menpiauk*, neveu d'une fille de l'empereur de la Chine, remplaça Trabia, deuxième du nom, sur le trône de *Chegain*. Dans ce même temps, régnait à Tagaun un nommé *Satomenchin*, qui était gendre de Menpiauk. Narassu, roi de Panja, voulant s'emparer des deux royaumes de Chegain et de Tagaun, envoya des ambassadeurs à Sokimpua, roi de Mogaun, district du pays des Sciams, pour lui demander une alliance. Sokimpua envoya une grande armée contre Tagaun; Satomenchin fut vaincu et fait prisonnier, mais il parvint à s'échapper, et se réfugia auprès de Mempiauk, son beau-frère; lequel, après lui avoir reproché sa défaite, le relégua dans un bois. Après la prise de Tagaun, l'armée des Sciams vint mettre le siége devant Chegain, qui, ne pouvant résister, fut obligée de se rendre, et Menpiauk fugitif fut se cacher dans le même bois où il avait relégué son gendre. De Chegain, les Sciams passèrent à Panja, où ils se divertirent pendant quelques jours. Narassu se croyait en sûreté parmi ses alliés, quand un jour les Sciams, entrant tout à coup dans son palais, s'emparèrent de sa personne et l'emmenèrent captif dans leur pays. Après que ces bandes se furent retirées, les ministres mirent sur le trône Uzzanabiaun, jeune frère de Narassu. Il régnait à peine depuis trois ans lorsque Satomenchin, après avoir tué son beau-père Menpiauk, parut sous les murs de Panja à la tête d'une armée redoutable, il fit périr Uzzanabiaun et s'empara du pouvoir.

Chegain fut détruite vers le mois de mars 726, Panja en juillet, et ce fut en septembre qu'Uzzanabiaun monta sur le trône. Il fit commencer la construction d'*Ava* en octobre, et au mois de mars suivant, cette ville devint la capitale du royaume, et le roi la nomma Radanapura (ville d'or et de pierres précieuses). Ce fut dans ce court espace de temps qu'il devint roi, prince de trois royaumes. Après avoir régné sept mois à Panja, et ensuite trois ans à Ava, il mourut encore fort jeune, à vingt-cinq ans. En 729, son beau-frère Aminmenchoké lui succéda; il mourut à soixante et dix ans, après en avoir régné trente-trois. En 736, il fut remplacé par son fils Tarabia, seigneur de l'éléphant blanc, ainsi nommé parce que le jour de sa naissance, une femelle d'éléphant mit au monde un petit de cette couleur. Il mourut à trente-deux ans, trahi et assassiné par son gouverneur. Une comète apparut le jour de sa mort.

A Tarabia succéda son frère, qui, après un règne de vingt et un ans, laissa le trône à son fils Siabassu, qui régna trois ans, et fut tué par les Sciams. Dans cette même année, 787, il eut pour successeur son fils Menlané, qui fut empoisonné par sa propre femme. Il fut remplacé par un individu dont personne ne connaît l'origine, et qui fut le prédécesseur de Sandamarazza, qui monta sur le trône en 788, et qui diminua l'ère de trois ans, dans la crainte d'un malheur dont il se croyait menacé. Il mourut à soixante ans, après vingt-trois années d'un règne tranquille.

Pendant la huitième année qui suivit le changement de l'ère, il fut remplacé par son fils Menrekiozoa, qui le fut à son tour par son frère Sciassu, lequel eut de femmes différentes un grand nombre de fils et de filles, auxquels enfants il fit présent d'un grand nombre d'éléphants, et qu'il éleva au rang de princes et de princesses. Il fut, à l'âge de soixante-quatre ans, tué par son neveu. Le jour de sa mort, un grand nombre de pagodes se renversèrent, et la statue de Godama s'entrouvrit à la poitrine pour laisser échapper une source d'eau jaillissante.

Mahasihassu, son fils et son successeur, mourut à cinquante-quatre ans, après douze années de règne. Son fils aîné lui succéda, et fut à son tour remplacé par son fils, qui, après avoir régné vingt-cinq ans, fut pris et tué par les Sciams. Ce fut le dernier des quatorze rois d'Ava.

Après la mort de ce dernier roi, dans l'année de l'ère abrégée 90 et de la vraie ou l'ancienne 888, un nommé Sohansua, Sciam d'origine, occupa pendant quinze ans le trône d'Ava. Il fut tué par l'illustre Ranaon, lequel ne prit pas la couronne, mais la confia à un autre chef qui régna quatre ans, et dont on ne connaît pas le nom.

En 908, Pinarapati, son fils, lui succéda et après cinq ans de règne il fut fait prisonnier par le roi de Chegain, qui, dans l'année 953, prit le nom de Narapatizisa, et monta sur le trône d'Ava. Il rétablit la ville de Chegain et l'entoura de murailles de briques. Après avoir régné six ans à Chegain et trois à Ava, il fut tué par un seigneur de beaucoup d'éléphants blancs, chef puissant appelé *Barasinmendraghipra*, qui céda la couronne qu'il venait de conquérir à son gendre, appelé Sadomenzo. Celui-ci, après trente-deux ans de règne, apprenant que son beau-frère, le roi de Taunu, s'avançait contre lui avec de grandes forces, se sauva, et prenant la fuite du côté de la Chine, il perdit la vie : il avait alors cinquante-deux ans.

Ici l'histoire de Taunu se trouve liée à celle d'Ava ; le fabuleux de ces annales disparaît peu à peu, fait place à des faits probables, et quoiqu'ils soient rapportés selon l'esprit et les goûts des Barmans, ils doivent se rapprocher de la vérité. D'après cela, je pense qu'il est convenable de rétrograder un peu pour dire quelques mots du royaume de Taunu et de son accroissement.

Un prince de la famille royale de Pagan, appelé Saun, fut, en 614, le fondateur de la ville de Taunu (située à 40 lieues dans le nord-est de Rangoon), et depuis cette époque jusqu'en 872 elle eut vingt-neuf rois. Dans ce dernier temps, elle fut reconstruite et entourée de murs par le roi régnant, qui fut plus célèbre que ses prédécesseurs. Il mourut après un règne de quarante-cinq ans, laissant le pouvoir à Mentrasvedi, son fils, qui, après avoir gouverné pendant vingt ans, fut tué par Zotut, seigneur de Cittaun, ville située à une demi-journée de marche de Taunu. Pendant l'année 900, le trône fut occupé par un roi puissant, seigneur de l'éléphant blanc et rouge, qui eut un grand nombre de femmes et de fils, auxquels il donna des villes, des villages et des provinces. Son fils aîné eut un enfant qui depuis fut roi de Martaban, et parmi ses autres fils, l'un fut roi de Che-

gain, un autre de Pagan, le troisième d'Ava, et un quatrième de Proom. Parmi le grand nombre de ses femmes, il y en avait une qui était fille du roi de Pégu, une de celui de Mochaun, une du seigneur de Lezen, une du prince de Bamo, et une autre du roi de Seimé; enfin, après avoir régné trente et une années, il mourut à l'âge de soixante-six ans, et passa tout droit dans le royaume des nats. Il naquit le jour de Vénus, et à celui de sa mort, la grande pagode s'écroula, toute la ville fut inondée, et il tomba une pluie de rubis. Son fils, appelé Mohauparaza, qui régna à sa place, mourut à soixante-trois ans, après en avoir régné dix-sept.

En 961, le royaume de Pégu étant détruit, le roi Mahasihasura réunit à Taunu les populations dispersées, et après un long règne, il mourut à cinquante-huit ans. Son fils fut le dernier des rois de Taunu.

En 959, Guannjan, fils du seigneur de l'éléphant blanc et rouge dont il a été parlé, et qui n'avait pas voulu régner, monta sur le trône d'Ava. La première de ses femmes était sa propre sœur; il en eut douze autres qui lui donnèrent dix fils et douze filles. Il passa dans le royaume des nats après avoir régné huit ans: il était alors âgé de cinquante ans. Le jour de sa mort, la foudre brisa la grande porte du palais.

En 967, son fils aîné, nommé Mahauparaza, lui succéda; il épousa sa propre sœur et eut plusieurs autres femmes. Après avoir régné vingt-quatre ans, il fut, à cinquante et un, assassiné par son fils Menredeippa, qui fut son successeur, et qui régna en outre dans le Hansavedi ou Pégu; mais deux frères du roi mort, appelés *Dammaraza* et *Menrekiosoa*, à la nouvelle de sa mort tragique, rassemblant une armée formidable dans les royaumes de Tampi et Kiansi, marchèrent sur Ava, et firent halte auprès de Panja. En apprenant la nouvelle de cette marche, les ministres du parricide le déposèrent, et envoyèrent des ambassadeurs à Dammaraza pour le prier de venir occuper le trône de son frère; celui-ci marcha sur le Pégu avec toute son armée, et prit en 995 le titre de roi de ce pays. Deux ans après, il se porta sur Ava avec des troupes nombreuses, et s'en empara. Il y fit construire un palais tout doré, et prit le titre de roi d'Ava. Il eut beaucoup de fils et de filles de différentes femmes, et passa dans le royaume des nats à soixante-quatre ans, après en avoir passé dix-neuf sur le trône.

En 1010, son fils aîné, Menrerandameit, lui succéda, et après un règne de treize ans, il fut tué à l'âge de cinquante-quatre par son frère, qui était roi de Proom, et qui le remplaça. Celui-ci fit, quelque temps après, coudre dans un sac de drap rouge et jeter dans l'Irrouady un de ses fils, qui s'était révolté contre lui. (Ce supplice est encore celui réservé aux princes du sang.) Il régna dix ans, et à cinquante-trois, il fut appelé à partager le sort heureux des nats. Son fils aîné lui succéda et régna seize ans. Il fut remplacé par son frère, qui, en 1035, prit le titre de roi, et mourut âgé de quarante ans, après en avoir régné seize. En 1076, son fils, appelé Sirimahasihasura, prit possession du palais doré. Ce prince eut un grand nombre de femmes, dont il eut beaucoup de fils et de filles; il régna seize ans, et mourut à quarante-deux. Le jour de sa mort, un grand nombre de pagodes furent ren-

versées par un tremblement de terre. De même que les nats attendent avec impatience le jour heureux qui leur permet de cueillir les fleurs de l'arbre sacré qui est dans leur royaume, et qui ne fleurit que tous les cent ans, de même les habitants de Zabudiba, ou l'île méridionale, attendaient et désiraient ardemment la venue du roi juste et bon qui leur avait été promis et que Dammata (le destin) leur donna. Enfin ce fut pour la plus grande satisfaction de Dieu et des hommes que ce roi fut le fils de celui qui venait de mourir; il s'appelait *Mahauparaza*, et il était *Palaur* (c'est-à-dire, favori des dieux; c'est le titre d'honneur que les Barmans donnent à leurs rois, leur prédisant ainsi la divinité comme étant les successeurs de Godama). Ce roi était rempli de sagesse, de prudence et de force d'âme. Pendant tout le cours de sa vie, il n'eut en vue que la prospérité de l'Etat, le bonheur de son peuple et l'observation des lois divines, et il vécut cent années.

C'est à ce roi que se termine le Maharazaven ou Armeler du trône. J'entre maintenant dans l'histoire vraie et telle qu'elle doit être faite. Ce qui va suivre, quoique traditionnel, est raconté comme positif par les anciens et les docteurs barmans, et se trouve conforme aux écrits et aux dires des missionnaires qui ont été témoins de la plupart des événements survenus dans ce pays, depuis le règne de Mahauparaza qui monta sur le trône dans l'année 1092. Il est difficile de donner au juste notre année correspondante, à cause des soustractions fréquentes faites à l'ère barmane. D'après la dernière, faite par le troisième successeur d'Alompra, notre année 1800 correspond à celle barmane 1162.

Depuis *Mahauparaza*, jusqu'à *Alompra*, qui fonda l'empire ou le royaume des Barmans, le trône d'Ava fut occupé par six rois et cela pendant un court espace de temps. Le dernier s'appelait *Chioekmen*; les Anglais le désignent sous le nom de *Dweepdee*, qui était probablement un de ses surnoms. Sous son règne, les Péguins firent irruption dans le royaume barman, le dévastèrent dans toutes ses parties et prirent d'assaut la ville royale d'Ava en notre année 1752; ils s'emparèrent du roi, de la reine, de tous les mandarins et seigneurs, et les conduisirent prisonniers à Bago ou Pégu, qui était la capitale de leur royaume. Deux de ses fils s'échappèrent et furent se réfugier dans le royaume de Siam; l'un d'eux, appelé *Miappon*, fit plus tard, ainsi que je le raconterai, des efforts pour remonter sur le trône d'Ava. Dans le principe, le roi captif fut assez bien traité; mais bientôt les Péguins, s'apercevant qu'il ourdissait des conspirations, égorgèrent sans pitié toutes ses femmes, le cousirent dans un sac de drap rouge et le jetèrent dans le fleuve. Il y a lieu de croire que ce dernier événement n'arriva que pendant la guerre qu'Alompra fit aux Péguins.

Il paraît que les Européens qui fréquentaient les ports du Pégu, notamment les Portugais de Siriam, prirent une part indirecte à l'invasion des Péguins dans l'Ava, en leur fournissant des armes à feu et des munitions dont les Barmans étaient dépourvus.

II. — De la famille royale actuelle; principaux événements de cette dynastie jusqu'en 1843.

Après la prise et le sac d'Ava par les Péguins, le premier qui osa leur résister fut un paysan du village de Mozzobo (ou Monchaboo), qui à cette époque était connu sous le nom de Aundzea (le chasseur); il se mit à la tête de quelques parents et amis, se fit des partisans dans le voisinage, et finit par rassembler, d'un côté et d'autre, une armée assez nombreuse avec laquelle il chassa les Péguins non-seulement de la ville d'Ava, mais aussi de tout le royaume barman. Après y avoir rétabli la paix et la tranquillité, il se fit, vers la fin de l'année 1753, nommer roi, et prit le nom de *Alaconbaradzy,* que les Européens ont désigné et fait *Alompra;* par habitude et peut-être à tort, nous continuerons à l'appeler de ce dernier nom. Il établit le siége de son gouvernement à Mozzobo, dont il fit une ville assez considérable et qu'il entoura de murailles (Mozzobo est située à 20 lieues dans le nord-ouest d'Ava); ensuite, il se mit à la poursuite des Péguins, transporta le théâtre de la guerre dans leur pays, les vainquit et les mit en fuite dans toutes les rencontres, s'empara de Syriam, ville où il y avait une grande factorerie portugaise et qui était le premier port du Pégu. Syriam, où il existe encore une grande pagode dorée, est sur la même rivière que Bago ou Pégu. Ce cours d'eau se jette dans la branche de l'Irroaddy, qui passe à Rangoon, à 6 milles au-dessous de cette dernière ville; Syriam est à 9 milles de ce confluent. Il dispersa la population portugaise, qui s'élevait à plus de 2,000 âmes. Alompra termina cette guerre en 1757 par la prise de Bago, la capitale, ce qui compléta la conquête du pays. Il fit le roi *Bengadella* prisonnier. Il marcha ensuite vers le sud, s'empara des petits Etats de Martaban et de Tavoy, qui étaient tributaires du Pégu. Après cette importante conquête, il se décida à déclarer la guerre aux Siamois, dont le roi n'avait pas voulu lui donner sa fille en mariage, et il se mit en marche sur ce pays avec une nombreuse armée; mais en chemin, une maladie mortelle qui l'atteignit lui fit abandonner son projet, et il mourut dans le Pégu, à 2 lieues de Martaban, le 15 mai 1760, après un peu plus de six ans d'un règne qui n'avait été qu'une guerre active et continuelle.

Les Anglais prétendent, et cela probablement pour se mettre en honneur près des Barmans, que dans les guerres d'Alompra, ils lui portèrent assistance contre les Péguins, qui étaient soutenus par les Français, qui leur faisaient parvenir des armes et des munitions par les ports de Syriam et de Bago. Les Anglais de la compagnie de Calcutta étaient, comme ceux d'aujourd'hui, essentiellement commerçants, et ils portaient leurs produits où ils trouvaient le plus de bénéfices à faire. Comme alors, la puissance des Français dans l'Inde faisait équilibre à la leur; il est du reste possible qu'ils aient soutenu de préférence le peuple le plus voisin de leurs établissements, surtout quand la victoire s'est déclarée de son côté, plutôt que par esprit de justice. A cette époque, l'établissement français de Pondichéry était

gouverné par Dupleix, qui avait si bien compris tout le parti qu'on pouvait tirer non-seulement du pays, mais de la population comprise entre le Gange et l'Indus, que la compagnie anglaise, pour parvenir à son état de prospérité actuelle, n'a eu qu'à marcher sur les voies indiquées par cet homme habile, voies que la France n'a pas su ou voulu suivre: aussi les Anglais professent-ils la plus grande vénération pour ce grand colonisateur, dont la mémoire est presque inconnue parmi nous.

Il est difficile de savoir aujourd'hui quels étaient les projets du gouverneur de Pondichéry, eu égard aux peuples qui se trouvaient de l'autre côté du golfe du Bengale, et s'il voulait s'y faire des alliés; il paraît cependant qu'à l'époque de la prise de Syriam, deux navires français furent expédiés pour les ports du Pégu, mais qu'ils y arrivèrent au moment où les Barmans s'étaient rendus maîtres des diverses branches de l'Irroaddy, que le premier entré en rivière fut pris et eut son équipage massacré en entier; l'autre, ayant appris cet événement, ne prit pas terre et retourna à Pondichéry.

Pendant le règne d'Alompra, sa sagesse sut conserver ce que sa valeur avait conquis; il fit quelques règlements utiles et moraux; il paraît même qu'il fit modifier quelques parties du code barman. Avant de mourir, il déclara que sa dernière volonté était que tous ses fils, et il en avait sept, régnassent successivement. Ce singulier testament paraît extraordinaire de la part d'un homme tel qu'Alompra, car il aurait dû prévoir qu'il renfermait le principe de troubles et de guerres civiles, et c'est ce qui ne manqua pas d'arriver.

En vertu de cette décision, *Anaundopra* (que les Anglais nomment *Namdojee-Praoo*), fils aîné d'Alompra, monta sur le trône; il ne régna que près de quatre années, et mourut dans sa capitale, Mozzobo, dans le courant de mars 1764. Ce roi eut à réprimer deux révoltes: l'une fut l'ouvrage d'un des généraux d'Alompra, appelé *Nattaun*, qui, ramenant l'armée que le feu roi avait conduite dans le royaume de Siam, se jeta sur Ava, s'en empara et s'y maintint quelque temps; l'autre fut ourdie par un oncle d'Anaundopra, qui voulut se faire nommer roi de *Taunu:* il fut fait prisonnier, et son neveu le fit mourir du supplice des princes.

A Anaundopra succéda son frère *Zempiuscien* (selon les Anglais, *Schembuan*), ou seigneur de l'Eléphant blanc et rouge. Pendant les deux premières années de son règne, il fit la guerre aux Cassés, peuple féroce, qui habite le pays qui touche à la frontière nord-ouest d'Ava, pour se venger des incursions fréquentes qu'ils avaient faites antérieurement. Il porta le fer et le feu dans ce pays, le ravagea, et il emmena une grande partie des habitants prisonniers à Ava; il ne put les prendre tous, car un grand nombre se retirèrent dans des bois et dans des montagnes inaccessibles. En 1767, il envoya une armée dans le royaume de Siam, dont le roi refusait de payer un tribut, promis à Alompra son père. La poltronnerie ordinaire des Siamois, les dissensions intestines qui agitaient la cour de Siam à cette époque, plutôt que la valeur des Barmans, leur fit ouvrir les portes de *Jodiæ*, qu'habi-

taient ordinairement les rois de Siam, et qu'ils saccagèrent; ils reprirent peu de temps après la route de leur pays avec un immense butin et un très-grand nombre d'esclaves, parmi lesquels se trouvaient presque tous les membres de la famille royale. Dans cette expédition, les Barmans s'emparèrent de *Merguy*, et de tout le pays situé sur la côte du *Tenasserim*.

Dans la troisième année de son règne, en 1767, Zempiuscien abandonna Mozzobo et rétablit à Ava l'ancienne capitale, le siége du gouvernement; ensuite ce roi combattit et mit en fuite une nombreuse armée de Chinois venus de *Yun-nan* pour ravager les terres des Barmans et les obliger à payer un tribut. Cette armée chinoise se composait, dit-on, de plus de 50,000 hommes; elle fut cernée par les Barmans, près d'un village appelé *Chiboo*. La cavalerie tartare, sur laquelle le général chinois comptait, ne put faire aucune sortie du camp, soit pour marauder, soit pour protéger les convois, et l'armée se trouva dans une position fâcheuse : les Barmans l'attaquèrent, la détruisirent presque complétement, firent de 2 à 3,000 prisonniers, qu'ils envoyèrent à Ava, les mirent dans les fers, les obligèrent, connaissant leur industrie naturelle, à travailler de leurs métiers; la liberté fut ensuite donnée à tous ceux qui voulurent s'établir dans le pays et y prendre femme, et la plupart prirent ce parti. Ce succès des Barmans, comme tous ceux que Zempiuscien eut dans les autres guerres qu'il entreprit, il le dut à son artillerie et à sa mousqueterie, qui était dirigée et servie exclusivement par des chrétiens, notamment par les hommes de race portugaise de l'ancienne population de Syriam.

Quelques années après, en 1774 ou 1775, le roi de *Zandapoor* (pays situé près de celui de Laos), se voyant attaqué par *Pajatac*, nouveau roi des Siamois, implora le secours de Zempiuscien, et lui envoya, entre autres présents, sa fille, pour lui servir de concubine. Le roi barman mit sur-le-champ en campagne une armée nombreuse, qui réduisit bientôt le roi de Siam à la possession de la seule ville de Bancock, dont les Barmans se fussent emparés un peu plus tard, si la nouvelle de la mort de leur roi ne les eût appelés à Ava.

Après tous ces succès, et quelques autres guerres moins importantes qu'il eut à soutenir contre ses tributaires, Zempiuscien se détermina à nommer pour son héritier son fils aîné, ce qui était contraire au testament paternel. Le seigneur d'Amien, son frère, auquel revenait le trône par suite de la décision d'Alompra, voulut s'opposer à ce passe-droit, et conspira contre la vie de son frère. La conspiration fut découverte, et le prince ne dut la vie qu'à l'intercession et aux larmes de leur mère, veuve d'Alompra, qui vivait encore.

Indépendamment de cette conspiration, il eut encore à réprimer deux révoltes parmi ses sujets; et s'il ne les avait promptement étouffées, il serait résulté probablement de grands troubles dans cet empire si nouvellement fondé : l'une fut l'œuvre de Cassé, que le roi avait, dans le commencement de son règne, fait conduire prisonnier à Ava; l'autre éclata parmi les habitants de Martaban, dont un grand nombre étaient incorporés

dans l'armée royale. Pendant qu'ils étaient éloignés de leur ville natale et qu'ils servaient le roi, ils apprirent que leurs femmes et leurs enfants étaient opprimés et tourmentés par le gouverneur. Cette nouvelle les exaspéra ; ils prirent les armes et furent mettre le siége devant Rangoon. Cette ville n'eût opposé qu'une faible résistance, si un navire hollandais qui s'y trouvait par hasard n'avait épouvanté les assiégeants, et ne les avait tenus en respect par le feu de son artillerie.

Zempiuscien accourut à la hâte à Rangoon ; il descendit le fleuve avec une suite nombreuse qui s'élevait à plus de 50,000 hommes, et la révolte se dissipa. Ce n'était pas le seul but de son voyage ; car sa suite était plutôt une pompe triomphale qu'une armée. Il fit, dans une grande cérémonie, mettre une couronne d'or massif sur le sommet de la grande pagode ou Choo-Dagon. Cette couronne est celle que l'on y voit encore ; elle pèse près de 35 kilogrammes. Ce fut pendant les fêtes et les réjouissances d'un peuple immense accouru de toute part pour assister au mérite d'une action *si sainte*, que Zempiuscien fit trancher la tête à Bongadella, dernier roi du Pégu, que l'on conservait prisonnier. Cette exécution barbare porta le dernier coup à la nationalité des Péguins.

En retournant à Ava, le roi tomba malade, et peu de jours après il mourut dans sa capitale, dans l'année 1776, après un règne de douze ans.

Zempiuscien était doué d'activité et d'intelligence, et de mœurs austères. Il employa le temps de son règne à l'affermissement de l'empire fondé par son père ; il mit dans un état permanent de vasselage tous les petits rois ou chefs, ses tributaires ; et il les forçait à venir à des époques périodiques lui rendre hommage et se prosterner à ses *pieds dorés*. Son ostentation était immense, mais il la croyait nécessaire à sa puissance. Vers la fin de son règne, il proscrivit, sous peine de mort, l'usage des liqueurs spiritueuses et de l'opium. Il pensa que l'hérédité directe était indispensable à la prospérité du royaume, et il la légua, contre la volonté de son père, à son fils aîné *Zinguza*.

A la mort du roi, les grands du royaume élevèrent ce prince sur le trône ; il n'était âgé que de dix-neuf ans. Le seigneur d'Amien, son oncle, auquel appartenait la couronne, d'après le testament d'Alompra, resta tranquille spectateur de ce changement, parce que son parti était sans force. Il laissa se mettre en avant son jeune frère le prince de Salem, dont la mère descendait des anciens rois d'Ava et qui essaya de s'emparer du royaume. La conjuration fut découverte ; Zinguza fit coudre le prince de Salem dans un sac de drap rouge et jeter dans le fleuve. Telle fut aussi la fin du seigneur d'Amien, qui, se croyant en mesure dix-huit mois plus tard, tenta de détrôner son neveu. Alors Zinguza exila de la ville royale ses oncles et tous ses proches parents, et, croyant s'être mis en sûreté, il s'abandonna à son penchant pour l'ivrognerie, la chasse et la pêche ; ce qui lui fit donner le surnom ignominieux de roi ivrogne et de roi pêcheur. Malgré les fautes et les excès de ce prince, son règne fut ensuite tranquille et exempt de toutes guerres ; ce qui ajoute encore aux éloges dus à la mémoire de Zempiuscien

et prouve qu'il avait fortement constitué le pouvoir souverain, et qu'il eut été facile à son fils de s'y maintenir.

Un des cousins de Zinguza, fils unique d'Anaundopra, profita d'une absence qu'il fit pour une partie de plaisir, se mit à la tête d'une quarantaine d'habitants d'un village appelé *Saonga*, se porta de nuit sur Ava, et s'empara du palais sans éprouver de résistance; alors tous les jeunes gens de cette capitale et des lieux voisins vinrent se joindre à lui, et prirent les armes en sa faveur. Dans l'espace de cinq jours, il se rendit maître du royaume et de la personne de Zinguza, qu'il ne fit pas périr, mais le garda prisonnier. Les Barmans appelaient ce prince *Saongaza*, à cause du long séjour qu'il avait fait à Saonga. Jeune et généreux, il voulut remettre en vigueur le testament de son grand-père Alompra. A peine eut-il saisi le pouvoir suprême, qu'il appela près de lui ses oncles, et voulut remettre la couronne à l'aîné d'entre eux. Ces princes, craignant que cette proposition noble et généreuse ne fût qu'un piége pour découvrir le fond de leurs pensées et les porter à une acceptation qui deviendrait une raison plausible pour les faire périr, non-seulement refusèrent l'offre de leur neveu, mais ils lui jurèrent, en buvant l'*eau du serment*, fidélité et obéissance. (Le serment de fidélité se prête en buvant une eau qu'on a soumise à des formules superstitieuses, et que les rois barmans font boire aux personnes dont ils veulent s'assurer : aux mandarins, aux ministres, et plus particulièrement aux généraux et officiers militaires.) Saongaza leur rendit leurs anciens priviléges, et les rétablit dans les dignités dont les avait privés Zinguza. Mais à peine quinze jours s'étaient-ils écoulés, qu'ils employèrent la force pour s'emparer du pouvoir qu'ils n'avaient pas osé accepter. Le 10 février 1782, ils s'introduisirent dans le palais, s'emparèrent de Saongaza, et le précipitèrent dans le fleuve selon l'usage pour les princes suppliciés, en l'appelant par dérision le Roi des sept jours. Ce jeune et malheureux prince était alors dans sa vingtième année. Les conjurés firent le lendemain périr de la même manière l'ex-roi Zinguza; il était âgé de vingt-six ans. Ses femmes et ses concubines furent brûlées vives, ayant leurs enfants dans leurs bras.

Badonsachen, le quatrième des fils d'Alompra, et le troisième d'entre eux qui lui ait succédé, prit le pouvoir en place de son neveu. Ce prince était alors âgé de quarante-trois ans; il était laid et doué d'une figure atroce; son seul aspect inspirait d'autant plus d'épouvante, qu'il était naturellement cruel et sanguinaire ; cependant on cite de lui quelques actes de clémence. Il avait l'esprit cultivé dans la connaissance des livres barmans; il était excessivement superstitieux. Dans ses momens de loisir, il se livrait à l'étude de l'astrologie judiciaire, et possédait parfaitement son *Beden* (livre par excellence d'astronomie judiciaire). Quoique les bramines indiens soient de beaucoup inférieurs en sainteté aux talapuins, comme il y en a qui calculent les éclipses et ont quelques connaissances astronomiques, Badonsachen en avait toujours un certain nombre près de lui, qui devinrent ses principaux conseillers. (Depuis, les rois barmans ont toujours des

bramines près d'eux.) Dans le cours du long règne de ce prince, il prit ou on lui donna par flatterie divers noms : c'est sous celui de Minderajee-Praw que les Anglais le désignent habituellement.

Peu de temps après son avénement au trône, Badonsachen eut à déjouer deux conspirations qui mirent en péril et son trône et sa vie. La première fut ourdie par un célèbre général de Zempiuscien, nommé *Nassa*, qui avait été destitué par Zinguza et auquel Badonsachen avait rendu ses titres, ses dignités et son grade. Payant par l'ingratitude les bontés du roi à son égard, il voulut lui substituer un fils naturel d'Alompra, pour pouvoir s'emparer du trône sous son nom et le remplacer par la suite. La découverte de cette conspiration remplit de terreur l'esprit du roi; il ne voulut plus se fier à personne, pas même à sa famille, et il prit l'habitude de changer tous les jours de chambre et de lit.

L'autre conjuration le mit encore dans un plus grand péril; elle fut l'ouvrage de *Miappon*, fils du dernier roi d'Ava, que les Péguins avaient pris et fait périr, et qui dans son enfance avait été sauvé du désastre de sa famille et conduit dans le royaume de Siam; il vivait depuis cette époque, inconnu dans l'exil, errant de province en province. A l'époque de l'avénement de Zinguza au trône, il se retira chez un prince tributaire du roi d'Ava, et osa se donner des airs et un luxe de prince royal. Le roi envoya des soldats pour s'en emparer; mais il prit la fuite et se cacha.

Un des principaux habitants de Saonga, celui qui avait le plus contribué à élever Saongaza sur le trône, voyant ses ambitieuses espérances détruites par la mort de ce prince, voulut de nouveau tenter la fortune en se servant de *Miappon*, dont les prétentions à la couronne étaient connues de tout le monde; il se présenta devant lui avec un de ses amis, et décida sans peine ce prince à se mettre à la tête d'un parti, d'autant plus que depuis longtemps il cherchait le moyen de faire valoir ses droits. Il saisit donc promptement cette occasion et se mit en marche avec cinquante personnes de Saonga, et il en entraîna vingt autres pendant la route. Il arriva sous les murs d'Ava, le 4 décembre 1782, à minuit; toutes les personnes de sa suite franchirent les fossés, escaladèrent les murs, pénétrèrent dans la ville sans éprouver de résistance et se mirent à crier : *Voici le véritable rejeton de la race royale!* Épouvantés par les cris, les gardes royaux feignirent de dormir, ou abandonnèrent leur poste pour se cacher. Pendant ce temps, *Badonsachen* et les personnes de l'intérieur du palais, qui comme lui avaient été éveillées par le bruit, fermèrent les portes et occupèrent les passages qui conduisaient dans la demeure royale. Les conjurés s'étaient emparés de quelques canons et d'une certaine quantité de poudre; mais ils n'avaient pas de boulets : ils n'en forcèrent pas moins les canonniers, qui étaient des chrétiens, à tirer à poudre sur le palais. Le bruit de cette insensée canonnade les perdit, en éveillant les mandarins, qui accoururent avec leurs gardes et entourèrent le palais en allumant de grands feux. Le jour venu, Badonsachen, s'apercevant qu'il n'avait affaire qu'à une soixantaine de conjurés, la plupart sans armes, les fit arrêter par les gardes qu'il avait près de

lui et les fit mettre à mort sur-le-champ, ainsi que trois des chrétiens qui avaient tiré du canon. Miappon seul parvint à s'échapper; mais le soir même, on découvrit le lieu ou il s'était caché: il fut pris, et le roi le fit périr. Donnant ensuite carrière à ses penchants sanguinaires et cruels, il fit saisir tous les habitants de *Saonga*, quoique la majeure partie n'eût pas pris part à la révolte, sans excepter ni les femmes ni les vieillards, pas même les talapuins, et les fit jeter tous vivants dans un immense bûcher; toutes les maisons furent détruites, les arbres furent coupés et brûlés; il fit passer la charrue sur le sol, et il éleva dans cet endroit une pierre destinée à perpétuer le souvenir de sa vengeance.

Badonsachen, se voyant bien affermi sur le trône, voulut, à l'exemple de Zempiuscien, le rendre héréditaire dans sa famille; et s'imaginant que la fondation d'une nouvelle capitale pourrait le faire considérer comme le fondateur de l'empire et d'une nouvelle dynastie, il chercha quelque prétexte plausible pour s'autoriser à une pareille entreprise; il prétendit qu'il n'était pas convenable que le roi résidât dans une ville qui avait été si fréquemment et si récemment teinte du sang de ses sujets, et en conséquence, il donna connaissance de son projet. Personne n'osa s'y opposer, et les ministres et les mandarins s'empressèrent à l'envi de faire exécuter les ordres du roi. Suivant le conseil des bramines (les rois barmans n'entreprennent rien avant de les avoir consultés), on choisit un lieu situé à 3 lieues d'Ava, sur la rive droite ou occidentale de l'Irroaddy. Cette nouvelle ville fut bâtie sur les bords d'un lac profond et étendu de plus de 2 lieues de longueur sur trois quarts de lieue de largeur. Cet emplacement était borné au sud par cet étang et au nord par le fleuve; dans la saison des grandes pluies, le lac et le fleuve forment une grande presqu'île, au milieu de laquelle la ville se trouve placée; quand alors on entre dans le lac, le nombre et la variété des pirogues et bateaux, la grande étendue des eaux, et les sommets des montagnes environnantes, présentent, m'a-t-on dit, un spectacle extraordinaire, et peut-être unique dans son genre. La demeure royale fut bâtie dans une grande enceinte qui forme un carré parfait et qui a les portes principales placées au milieu des quatre faces. Une petite porte fut placée entre chaque grande et les angles de cette espèce de citadelle; ce qui forma en tout douze portes. A chaque angle on construisit un grand bastion quadrangulaire qui forma une avancée considérable, puis, de chaque côté, y compris celui de la grande porte, onze autres bastions plus petits. Chaque côté de ce fort occupe une étendue d'environ 2,400 mètres. Les murs furent faits en briques et cimentés avec une terre grasse détrempée. On construisit pour traverser le fossé une chaussée en terre et défendue par des retranchements, on donna près de 7 mètres d'élévation au rempart, et il fut garni d'embrasures pour les canons et de crénaux pour la mousqueterie. Telle est encore, à peu près, aujourd'hui cette forteresse, qui est remarquable et forte parmi celles des Asiatiques. Les Barmans la considèrent comme imprenable, à raison de la hauteur et de la solidité des murs. Dans la saison des pluies, le côté méridional est baigné par les eaux du lac.

Quand tous ces ouvrages furent terminés, le 10 mars 1783, le roi fut solennellement prendre possession de son palais et de la ville, à laquelle il donna le nom d'*Ummerapoora* (ville de paix et de sécurité). Cette cérémonie fut accompagnée de rites superstitieux conseillés par les bramines. Sept jours après, Badonsachen retourna à Ava, pour engager lui-même les habitants à quitter cette ancienne capitale et à le suivre dans la nouvelle; ce qui eut lieu le 14 juin suivant. Ainsi les habitants se virent forcés d'abandonner, avec la maison de leurs pères, une multitude de petites commodités qu'un long séjour leur avait permis de se créer, et au lieu d'une situation agréable, d'un air pur et de sources vives, ils furent obligés d'habiter au milieu de marécages, dont les émanations leur donnèrent, dans les commencements, beaucoup de maladies.

Parmi les émigrés d'Ava, les uns habitèrent dans l'enceinte des murailles, et ce furent, pour la plupart, des personnes appartenant à la famille royale ou à celles des principaux mandarins. On assigna aux autres divers quartiers situés en dehors, formant des faubourgs, auxquels les Portugais de l'Inde donnent le nom de *camps*.

Indépendamment des Barmans, les principales nations qui habitent Ummerapoora sont les *Siamois* et les *Cassés*, qui avaient été mis en esclavage par Zempiuscien et qui se sont prodigieusement multipliés. Le camp des Arabes est peut-être le plus considérable; ces musulmans se sont établis dans cette capitale comme dans les autres parties de l'Inde; ils y font le commerce et y jouissent du libre exercice de leur culte, et ils y ont un assez grand nombre de mosquées. Après eux viennent les Chinois, qui sont laborieux et industriels; puis enfin le camp des chrétiens. La population s'éleva proptement à 200,000 habitants, et elle excède aujourd'hui ce chiffre. Il paraît que les pauvres habitants d'Ava eurent beaucoup à souffrir de leur émigration, des travaux, des peines et des vexations qu'elle leur suscita; tant il y eut de barbarie dans la manière dont les ordres du roi s'exécutèrent.

Aussitôt qu'Ummerapoora fut habitée, la ville d'Ava, si célèbre, dans cette partie de l'Inde, par le séjour des rois, dont la situation était délicieuse, qui était admirable par la magnificence de ces édifices publics, fut abandonnée, et Badonsachen fit en sorte qu'elle fût bientôt complétement détruite, en autorisant la démolition des superbes baos, dont la plupart étaient dorés en dehors comme en dedans; des beaux ponts de bois de teck couverts de kiosques, et tous les édifices publics, etc. Tous les cocotiers plantés en dedans des murailles, qui les couvraient de leur épais feuillage et de leurs rameaux verts, et entouraient la ville de promenades délicieuses, furent abattus pour servir de nourriture aux éléphants du roi, qui fit aussi démolir une partie des murailles pour laisser pénétrer les eaux du fleuve dans la ville, qu'il rendit ainsi inhabitable.

Pendant ce même temps, Badonsachen s'occupait de faire reconnaître son fils aîné pour son successeur; il lui conféra le titre de *Einyé* ou prince héréditaire, et comme il était né de sa seconde femme, pour légaliser et

sanctionner ses droits, il lui fit épouser sa propre sœur, qui était fille de la première femme. Tout naturellement, ces dispositions devaient déplaire aux deux autres fils d'Alompra, qui vivaient encore; *Pandelaisachen*, le plus jeune, homme ardent et rempli de courage, protesta hautement contre la nouvelle violation faite au testament de son père, et fit même plusieurs tentatives pour s'emparer du pouvoir; mais ses trames furent toujours découvertes, et son frère, après lui avoir pardonné trois ou quatre fois, finit par lui infliger le supplice ordinaire, de le faire jeter dans le fleuve, enveloppé d'un sac de drap rouge. L'autre fils d'Alompra, qui existait encore, et qui n'est mort, m'a-t-on assuré, que vers 1810, n'était pas ambitieux; il a vécu pauvre et retiré, en travaillant de ses mains pour subvenir à ses besoins.

Quand Badonsachen eut étouffé toutes ces conspirations et réglé les affaires de succession au trône, il voulut acquérir de la gloire, et illustrer son règne par quelque grande entreprise. Dans la dernière année du règne de Zinguza, le fils du roi d'Aracan avait envoyé des ambassadeurs au roi d'Ava pour lui demander des secours, afin de châtier un vassal rebelle. Zinguza, qui préférait plutôt se livrer à ses plaisirs et à ses vices que de faire la guerre, refusa d'intervenir dans les affaires de ses voisins. De nouveaux troubles et de nouvelles discordes survinrent dans l'Aracan, et Badonsachen voulut en profiter pour se rendre maître de cet Etat. Déjà le général était choisi, les armes et les munitions de guerre étaient prêtes, et l'on n'attendait, pour se mettre en campagne, que la fin d'un grand jeûne qui dura trois mois, lorsqu'une révolte qui éclata dans le Pégu vint suspendre l'éxécution de ce projet.

Un Péguin, d'une grande influence, eut un rêve qui lui annonça le rétablissement prochain du roi du Pégu. Ce songe fut rapporté à plusieurs notables, qui se réunirent au nombre de 300, et résolurent de s'emparer de Rangoon, qui était dès lors la ville la plus importante du Pégu, et d'y élever à la dignité de roi celui d'entre eux qui avait eu le songe prophétique. Pour effectuer ce projet, ils entrèrent à Rangoon, le 8 septembre 1783, à huit heures du soir. Ils ne rencontrèrent pas de résistance et s'emparèrent du gouverneur, qu'ils mirent à mort sur-le-champ. Effrayés par le bruit que firent les conjurés, et par la clarté des feux qu'ils allumèrent, les mandarins et tous les habitants abandonnèrent la ville et furent se cacher dans les bois voisins. Pendant ce temps, deux cents conspirateurs restèrent pour garder la ville, et les cent autres s'empressèrent d'aller dans les villages et dans les campagnes environnantes pour y rattacher le plus de monde possible à leur parti. Mais les Barmans, qui avaient pris la fuite pendant la nuit, parce qu'ils ne connaissaient ni le nombre, ni la force de leurs ennemis, ayant appris la vérité, mirent à leur tête un des principaux mandarins, celui qui marchait immédiatement après le gouverneur, marchèrent sur Rangoon le 10 septembre à dix heures du soir, et s'en emparèrent assez facilement, les troupes formées par les insurgés s'étant mises du côté des assaillants. Le chef parvint à s'échapper, plus de 200 révoltés furent massacrés. Pendant que ces événements se passaient, une multitude de Péguins, séduits par les au-

tres, arrivaient en sécurité dans des pirogues, pensant que les révoltés étaient encore maîtres de la ville; mais quand elles approchèrent, les Barmans, aidés et dirigés par les Européens, firent pleuvoir sur cette masse d'embarcations une grêle de mitraille et firent un effroyable carnage; les Péguins qui ne furent pas noyés et qui parvenaient à la nage au rivage furent massacrés à coups de lance, de sabre, et de bambous apointissés.

Quand les Barmans rentrèrent dans Rangoon, croyant que les étrangers avaient pris part à la révolte, ils furent chez M. Despinassy, colonel français, officier de fortune, qui était allé dans ce pays, passager sur le navire *le Bien-venu*, et qui se trouvait présent encore dans ce port; lui demandèrent de la poudre et des munitions, lui passèrent une corde au cou, le menaçant de le décapiter. Il leur prouva qu'il lui était impossible de satisfaire à leur demande. Plus tard, ce colonel prit du service dans les armées barmanes, et s'établit dans le royaume. L'on m'a assuré que plusieurs de ses enfants existent encore et qu'ils habitent dans l'intérieur.

Dès que les Barmans rentrèrent en ville, les chrétiens, qui étaient intéressés au rétablissement de l'ordre, se mirent à leur disposition, ayant à leur tête le capitaine Merlan, du *Bien-venu*, et son équipage, qui dirigèrent le service de l'artillerie et des armes à feu.

Le 15 septembre, une flottille de plus de 40 pirogues de guerre parut devant Rangoon. Dans le nombre, il y en avait deux toutes dorées, sur lesquelles se trouvait un mandarin nommé *Amahoné*, ou prince des éléphants blancs. Il fit appeler les principaux habitants de la ville, leur signifia que le roi devait les punir sévèrement; mais qu'il arrangerait cette affaire moyennant une somme de 3,000 roupies (environ 7,500 francs), qui lui fut payée dans les vingt-quatre heures. Les chrétiens entrèrent pour moitié dans cette somme, et le reste fut payé par les Arabes et les Chinois. Ce chef, qui n'avait pas de pouvoir du roi, était encore à Rangoon le 5 octobre, quand le prince de la grande Porte orientale, *Lachizooain*, y arriva, étant envoyé par Badonsachen pour mettre fin aux troubles et rétablir l'ordre. Pendant le temps qu'il est resté à Rangoon, il fit suspendre les exécutions des Péguins qui se continuaient, et il tenait, tout le long du jour, audience sur le grand pont royal. La vertu et la justice de ce prince sont encore en renom à Rangoon. Il quitta cette ville le 11 octobre, emmenant avec lui Amahoné, afin qu'il rendît compte au roi de sa conduite. L'envoi à Rangoon de Lachizooain fait honneur à Badonsachen, et prouve qu'il était encore plus politique que cruel.

Dans le mois qui suivit ces événements, la corvette française *l'Auguste*, les flûtes *la Baleine*, *le Chameau* et *le Drack*, bâtiments appartenant à l'escadre du bailly de Suffren, et sous les ordres du capitaine Geslin, de *l'Auguste*, arrivèrent à Rangoon pour s'y faire radouber et prendre des bois de construction, et ils y séjournèrent pendant plusieurs mois.

Il paraîtrait que M. le marquis de Bussy, qui était alors gouverneur des établissements français dans l'Inde, songeait à établir de sérieuses relations avec le pays barman, et certes elles auraient été bien plus profitables à la

conservation de nos colonies dans ces parages et au commerce français, que cette puérile ambassade du roi de Siam, dont quelque temps auparavant la vanité française s'était si occupée. Le gouvernement français avait déjà envoyé en cadeau à Badonsachen, par la flûte *la Baleine*, deux pièces de canon de campagne avec des munitions et une assez grande quantité de poudre; mais malheureusement M. de Bussy mourut subitement, le 7 janvier 1785, et fut remplacé par M. le maréchal de camp de Coutanceau, auquel les Anglais rendirent, le 1er de février, la place de Pondichéry, et ce dernier ne donna pas de suite aux projets de son prédécesseur. Il y a aussi tout lieu de croire que la compagnie anglaise s'inquiéta des rapports que M. de Bussy paraissait vouloir établir avec le Pégu; car un navire de Madras, sous pavillon arabe, arriva à la fin d'août à Rangoon, annonçant qu'une flotte française de 20 vaisseaux partait de la côte de Coromandel pour s'emparer du Pégu. A cette nouvelle, l'alarme fut grande chez les Barmans. Des mesures sévères furent prises contre *la Baleine* et *le Drack*, qui n'avaient pas encore terminé leurs réparations, et le capitaine Flouei, qui commandait ces bâtiments, eut à souffrir beaucoup de vexations à ce sujet, et elles ne se terminèrent que lorsque le capitaine du navire *la Rose-Dorée*, qui arrivait de Pondichéry, fut parvenu à prouver aux Barmans qu'ils étaient sous l'impression d'une fausse nouvelle. Pendant tout le temps que dura l'alarme, la population fut presque constamment sous les armes.

Après que la tranquillité fut rétablie dans le Pégu, dans cette même année 1784, l'expédition d'Aracan fut enfin commencée. L'armée, composée de 40,000 hommes, était commandée par le fils aîné du roi. Une partie des troupes fit la route par terre, et l'autre par mer, et ces deux divisions arrivèrent presque en même temps sous les murs d'Aracan. Cette ville sans défense, dépourvue d'armes et de garnison, gouvernée par un roi faible et efféminé, tomba sans résistance au pouvoir des Barmans. On assure que ces derniers usèrent de ruse; que lorsque les Aracanais virent approcher cette armée imposante, n'étant pas dans l'attente d'une guerre qu'ils n'avaient pas provoquée, ils envoyèrent demander quel était le but de ce grand rassemblement et de sa marche. Les Barmans répondirent qu'ils venaient faire des offrandes à la grande idole, qu'on venait alors adorer de beaucoup de points de l'Asie: c'était une statue colossale en bronze, représentant le dieu Godama. Après la prise d'Aracan, le roi fit transporter cette statue à Ummerapoora, et la plaça dans une choo (pagode) magnifique qu'il avait fait construire à cet effet. La prise de Cheduba, Ramree et des îles Brocken, fut une conséquence de cette expédition, qui fut faite avec autant de bonheur que de rapidité.

Le constant bonheur qui avait secondé Badonsachen dans toutes ses entreprises, qui lui avait fait découvrir tant de révoltes et de conspirations, avait tellement exalté son orgueil naturel, qu'il se croyait le roi le plus puissant de la terre, et d'après cette persuasion, il abandonna le nom habituel des autres rois et se fit appeler *Soudaghi*, ce qui veut dire vertu élevée ou grande. Cet orgueil arriva à un tel point, qu'il se persuada qu'il

pouvait devenir dieu, et en cela, voulant imiter l'exemple de Godama, qui, avant de parvenir à l'état de la divinité, avait abandonné la royauté, toutes ses femmes et ses concubines, et s'était retiré dans un lieu écarté, Badonsachen, après s'être dépouillé de tous les insignes royaux et retiré de son palais, alla demeurer dans le *Mengon*, où il faisait construire la plus grande pagode qui soit dans le royaume (elle est un peu moins élevée que celle de Rangoon). Dans cette retraite, il tint différentes conférences avec les plus grands et les plus savants talapuins, auxquels il voulut persuader que le terme marqué par la loi de Godama était arrivé; mais, à son grand dépit, plusieurs talapuins lui démontrèrent le contraire, et que les 5,000 ans n'étaient pas écoulés: force lui fut, pour le moment, de renoncer à l'idée de devenir dieu. Son ambition et les voluptueux plaisirs du sérail le consolèrent et le ramenèrent dans son palais; mais son orgueil n'en diminua pas. Il eut l'imprudence de déclarer, dans une assemblée de mandarins, que son intention était de détruire d'abord la ville de Bancock, capitale du royaume de Siam; de tourner ensuite ses armes victorieuses contre la Chine, de forcer l'empereur de lui payer un tribut; de prendre ensuite la route de l'Occident, de s'emparer non-seulement de toutes les *colonies anglaises*, mais encore de l'empire du Grand Mogol, et de devenir ainsi maître absolu de toute l'île de *Zabudiba*. Ceci se passait vers l'année 1786, époque où l'empire barman était à son apogée de puissance et de grandeur.

Pour donner suite à ses projets, il rassembla une armée de près de 100,000 hommes, et se mit en route pour le royaume de Siam, avec toutes ses femmes et tous ses enfants; mais à peine arrivé à la frontière, un bruit vague et incertain vint lui apprendre que, de son côté, le roi de Siam, *Pieticksinghi*, s'était mis en marche contre lui avec une nombreuse armée. Quoiqu'il fût en mesure de battre les Siamois, sous l'influence des bramines, il fut pris d'une panique, et il s'abandonna à une fuite si honteuse et si précipitée, que ses canons, ses éléphants et ses bagages tombèrent au pouvoir de l'ennemi, et il ne se crut en sûreté que lorsqu'il fut sous les murs de Rangoon. Pendant qu'il fuyait ainsi, ses soldats, par son ordre, le proclamaient avec acclamation le conquérant du royaume de Siam. Après cette ignominieuse retraite, Badonsachen ne songea plus à conquérir les empires de Chine et du Mogol; mais il eut bientôt à craindre que les Siamois ne prissent à leur tour le parti de se porter sur son royaume; car les différents *laboas*, ou petits rois des Sciams, sujets du royaume barman, fatigués des vexations et de l'oppression qu'ils éprouvaient de la part des mandarins barmans, se révoltèrent et prirent parti pour les Siamois. Le plus puissant de ces laboas était celui de Lemmi. Le roi de Siam les aida de son argent, et cela même après la fin d'une guerre assez longue qu'il soutint contre les généraux de Badonsachen, et dans laquelle *Merguy* et *Tavoy* furent pris et repris, et qui restèrent en définitive aux Barmans, quand la paix fut faite en 1793. Badonsachen continua pendant plusieurs années à envoyer des troupes exercées, et sous la direction de ses meilleurs généraux, contre les laboas rebelles; mais il perdait chaque jour du terrain, et peu à peu les

Sciams, qui auparavant étaient ses tributaires, le devinrent du roi de Siam.

Si le roi barman renonça à ses vastes projets, il n'en fut que plus sage pendant la suite de son règne, et aux petites guerres contre les loboas près, la tranquillité et l'ordre régnèrent dans son vaste royaume.

En 1795, Badonsachen, apprenant que trois voleurs renommés de son royaume avaient passé sur le territoire anglais de *Chatigan*, donna l'ordre à un corps de troupes de 5,000 hommes d'entrer dans ce pays, avec la recommandation *formelle* de ne revenir qu'avec les délinquants, morts ou vivants. Afin de secourir au besoin ce détachement, une armée de 20,000 hommes fut organisée à Aracan.

Cette irruption et ces dispositions inquiétèrent la compagnie de Calcutta, qui connaissait l'esprit remuant des Barmans, bien différent de celui des Indous; elle envoya, par terre et par mer, des troupes vers Chatigan, sous le commandement du général Erskine.

Quand le chef barman, *Sérée-Néemdakiozo*, eut traversé la rivière qui séparait les deux pays, il prit son campement. Il écrivit aux agents anglais de Chatigan, faisant connaître les motifs de son invasion et réclamant les fugitifs, et, tout en protestant qu'il n'avait aucune vue d'hostilité contre les Anglais, il déclara qu'il ne sortirait pas des possessions de la compagnie avant qu'on eût fait droit à sa demande; et, en confirmation de cette menace, il fortifia son camp au moyen de palissades. Le gouvernement de Calcutta, apprenant ces dispositions, donna l'ordre au commandant de Chatigan de faire arrêter les réfugiés et de les garder provisoirement en prison.

Aussitôt que les deux armées furent en présence, les deux généraux eurent une entrevue. Le général Erskine consentit à remettre les voleurs, si les Barmans se retiraient du territoire anglais. Le chef barman, se confiant en la parole du général, se retira, et l'on s'empressa de remettre les fugitifs, qui furent ensuite jugés à Ummerapoora et condamnés à la peine capitale.

Les Anglais n'aimaient pas Badonsachen, qui, de son côté, entrevoyant le danger d'avoir de pareils voisins, paraissait toujours disposé à ne pas les laisser tranquilles à la moindre offense de leur part. La compagnie anglaise n'avait pas besoin d'affaires sur les bras de ce côté pendant ses guerres avec le Mysore, et conformément à cette politique, de marcher constamment vers un but avec persévérance et d'attendre du temps le résultat de combinaisons faites, elle ne craignit pas de s'humilier, pour la forme, au besoin, quand elle trouva dans ce moyen une route pour arriver à ses fins.

Le gouverneur général des établissements anglais dans l'Inde ayant envoyé un officier de distinction faire, en son nom, diverses représentations au roi Badonsachen, cet officier supérieur demanda aux ministres du roi quelle était la formule que l'on devait suivre pour ces représentations. Voici celle qu'on lui donna :

«Nous, gouverneur du Bengale; nous, les ministres et les administra-«teurs de la compagnie, nous venons, avec la plus grande vénération, ex-«poser notre humble supplication, en nous inclinant et abaissant la tête

«sous la plante des pieds du roi doré, de ce seigneur qui est le roi d'une «foule de roitelets et de princes qui, ornés des insignes royaux, appuient «son trône; de ce seigneur qui est revêtu du plus grand pouvoir, orné de «sagesse, de science et de prévoyance, etc.; de ce seigneur qui est comblé «de richesse en éléphants et en chevaux, et qui, en outre, est l'arbitre des «éléphants blancs; de ce seigneur, qui est un roi grand, très-juste et très-«religieux, maître de la vie et de la mort; de ce seigneur puissant, qui «commande à des quantités innombrables de soldats, de généraux et de ca-«pitaines; de cet illustre seigneur qui tient élevée sur sa tête la majesté «dorée, etc.»

Au milieu de sa puissance sans exemple dans les souvenirs des Barmans, il manquait à Badonsachen la possession d'un éléphant blanc. Il est nécessaire, avant de donner l'épisode de son règne qui va suivre, d'expliquer une des croyances des Barmans : ils croient, de même que d'autres peuples de l'Inde, que l'éléphant blanc possède une vertu surnaturelle, qui se communique à son maître. Les rois et les princes qui en possèdent un se regardent comme heureux, puissants et invincibles; le royaume même ou l'État dans lequel se trouve un éléphant blanc est réputé riche et inaltérable. Par ces raisons, les rois barmans ont, de temps immémorial, ambitionné la possession d'un tel animal et ont pris le nom par excellence de *seigneur de l'éléphant blanc*. Après lui, on croit encore que le rouge, le tacheté, et celui d'une couleur parfaitement noire, ont des vertus qui se communiquent à leurs possesseurs, et c'est aussi par ces motifs que les Barmans prennent encore le nom de seigneur d'éléphants rouges, blancs, tachetés, etc.

Dans l'année 1805, un habitant du Pégu eut le bonheur de découvrir un éléphant blanc dans les forêts de son pays; ce fut pour lui une source de fortune, car le roi le combla de riches présents, l'exempta de tout impôt, et il fut élevé au rang de men (mandarin). Lorsque cet éléphant fut pris, on le lia avec des cordes recouvertes de drap écarlate, et les plus grands mandarins reçurent l'ordre du roi d'aller l'assister et lui faire leur cour. On le renferma dans une grande maison que l'on construisit et qui était semblable à celles de mandarins et des généraux; une grande quantité de gens furent chargés d'y maintenir la propreté, de porter chaque jour à l'animal des herbes fraîches et bien lavées, et tout ce qui pouvait être agréable à l'éléphant. Comme ce lieu était rempli de moustiques, on l'en garantit par une superbe mousticaire. Des mandarins et des gardes le veillaient jour et nuit.

Quand la nouvelle de la prise d'un éléphant blanc se répandit, on vit accourir à l'envi, non-seulement des lieux voisins, mais encore des plus éloignés, une immense multitude de gens de tout âge, de tout sexe et de toute condition, qui, s'agenouillant devant l'animal, les mains jointes et élevées vers le ciel, l'adoraient comme ils ont coutume de le faire pour leurs dieux. Les uns lui offraient du riz, des fleurs, des fruits; les autres, du beurre, du miel, du sucre; d'autres lui présentaient même de l'argent,

s'estimant tous heureux d'avoir vu et rencontré un éléphant blanc.

Aussitôt que l'ordre du roi arriva de transporter l'éléphant à *Ummerapoora*, on disposa deux grandes barques de bois de teck, unies et jointes ensemble, et sur lesquelles on éleva une superbe salle, qui avait le toit semblable à celui des demeures royales, qui était bien recouvert et défendu du soleil et de la pluie, et orné de drap de soie et d'or. Quand l'animal fut embarqué, le convoi se mit en route. En tête marchaient une grande quantité de barques chargées de toutes sortes de provisions, et qui portaient des mandarins, des chœurs de musiciens, des bayadères, ainsi qu'une garde de 4 à 500 soldats; ensuite suivait la double barque de l'éléphant, traînée par deux grandes pirogues dorées et remplies de rameurs. Le long du fleuve, jusqu'à Ummerapoora, toutes les villes et tous les villages où s'arrêtait ce grand cortége étaient obligés de fournir de nouvelles herbes et des fruits frais à l'éléphant, et des comestibles aux équipages. En même temps, les habitants venaient faire leur adoration et offrir des présents au divin animal; le roi lui-même et les princes royaux expédiaient leurs pirogues pour avoir des nouvelles de sa santé, et lui offrir en leur nom des présents.

Trois jours avant l'arrivée de l'éléphant dans la capitale, le roi, accompagné de tous les princes, de ses ministres, des premiers mandarins, fut à sa rencontre. Badonsachen fut le premier qui le salua, et l'adora en lui offrant un grand vase d'or; ensuite les princes et les mandarins, chacun à leur tour, en firent autant.

Pour célébrer l'arrivée de l'éléphant à Ummerapoora, il y eut pendant trois jours consécutifs une des plus grandes et des plus magnifiques fêtes dont on ait conservé la mémoire, avec danses, musique, feux d'artifice, comédie de marionnettes, etc. On conduisit l'animal dans une superbe demeure, ornée comme le palais royal; on lui assigna une garde de 100 soldats et de 4 ou 500 esclaves, qui le servait continuellement et qui le lavait chaque jour avec des eaux odorantes, de sandal, etc. Le roi lui conféra un grand titre, celui que portent d'ordinaire les plus grands princes royaux; le dota de quelques villes et villages, qui furent tenus de lui fournir tout ce qui était nécessaire à son entretien. Indépendamment des vases utiles et des ustensiles d'or, il eut encore deux grands parasols dorés, que le roi seul et ses fils ont le droit de porter. L'éléphant dormait au son des instruments de musique et des chants des bayadères. Quand il sortait pour se promener, un nombreux cortége de mandarins, de soldats et d'esclaves l'accompagnaient avec des parasols dorés, comme s'il avait été la personne du roi. Les rues par lesquelles il passait devaient être bien balayées et arrosées. Les présents continuèrent chaque jour à être offerts à l'éléphant par les mandarins. Il y en eut même un, à ce que l'on rapporte, qui lui donna un vase d'or pesant près de 15 kilogrammes; mais dans ces présents, et dans l'émulation de chacun à les faire, Badonsachen y trouva plus de profit que la dévotion des faiseurs d'offrandes, car tous ces vases et ustensiles en or finissaient par entrer au trésor royal.

A la vue d'un éléphant blanc, Badonsachen ne se sentit pas de joie; et

s'imaginant être en quelque manière divinisé par cet animal, il ne se croyait pas moins qu'un des grands rois des demeures des nats, et il rêva aux conquêtes et aux victoires que la possession de cet animal lui assurait. Déjà sur l'âge, il se crut assuré, et ses bramines le lui disaient, d'une vie d'au moins cent vingt années. Pour consacrer ce nombre 120, on emportait de chez la famille royale des vases de cristal et autres objets au nombre qui vient d'être dit, et tous ces objets, suivant les conseils des bramines, devaient être offerts à la grande pagode, quand l'éléphant blanc vint à mourir par suite de l'excès de fruits et de douceurs qu'on lui présentait sans cesse.

Il est impossible d'exprimer le chagrin et la tristesse que ce fâcheux événement fit éprouver à Badonsachen; car, de même que la possession d'un éléphant blanc est d'un très-heureux augure pour un roi, de même aussi la mort de cet animal présage de funestes événements: aussi craignit-il d'être détrôné et de ne plus avoir que quelques jours d'existence.

A la mort de l'éléphant blanc, de même qu'à celle d'un roi, il fut défendu de dire qu'il était mort, on devait dire seulement qu'il était *amoindri*. Comme l'animal était femelle, les funérailles qu'on lui fit furent semblables à celles des princesses et reines, c'est-à-dire que son corps fut placé sur un grand bûcher de divers bois odoriférants, et recouvert des mêmes bois. On y mit le feu aux quatre côtés avec quatre grands soufflets dorés, et le corps fut brûlé. Trois jours après, les principaux mandarins allèrent recueillir les cendres et le reste des ossements, qu'ils placèrent dans un vase doré et bien fermé, qu'ils déposèrent dans le lieu où l'on a coutume de porter les cendres royales, et on y éleva un monument de forme pyramidale, construit en briques et en chaux, tout doré, et peint à l'extérieur.

La consternation du roi ne fut pas de longue durée; ses courtisans firent rechercher dans les forêts, et quelques mois après on découvrit des éléphants blancs dans les bois du Pégu. Après plusieurs jours de chasse on en prit un mâle, et cela dans le voisinage de Rangoon. On conçoit que, comme le précédent, il fut conduit pompeusement à Ummerapoora.

Il n'est rien rapporté de remarquable sur le reste du règne de Badonsachen, qui fut tranquille. Ce roi survécut à son fils aîné *le Einyé*, et mourut en 1819, à l'âge de quatre-vingt et un ans, dans sa capitale d'Ummerapoora, après avoir régné trente-huit ans.

Déjà des années se sont écoulées depuis la mort de ce prince; comme en général, pendant le grand nombre d'années qu'il fut sur le trône, il gouverna glorieusement et augmenta la puissance de l'empire fondé par son père; qu'il fit respecter et observer rigoureusement les lois, notamment celle qui proscrit l'usage des liqueurs spiritueuses et de l'opium; les Barmans, qui sont tous remplis d'orgueil et de vanité au milieu de leur décadence actuelle, ont oublié ses actes cruels et tyraniques, et se plaisent à parer sa mémoire de toutes les vertus qu'il n'avait pas, et plus tard, sans doute, ils le diront passé à l'état bienheureux des nats.

Après la mort de Badonsachen, son petit-fils Zagain-men, surnommé

Naundau-Ghi (le grand frère), âgé de près de quarante ans, monta sur le trône. A son avénement, il fit noyer un de ses frères, le prince de Taunu, et étrangler son oncle, le prince de Proe, soupçonnés d'avoir voulu s'emparer du pouvoir; il confisqua tous leurs biens, qui étaient considérables, et plus de 15,000 personnes partagèrent le sort de ces princes. Le roi fit ensuite quelques actes qui atténuèrent un peu dans l'esprit public la terrible impression des exécutions barbares qu'il avait ordonnées. La tranquillité fut rétablie, mais ses faiblesses le perdirent ensuite dans l'opinion de la plupart des mandarins. Loin de marcher sur les traces de son aïeul et de son grand-oncle Zempiuscica, dont il n'avait pas la capacité, par impéritie, il se laissa dominer par des conseils insidieux et perfides, qui mirent l'Angleterre à même de profiter de ses fautes. C'est sans doute pour cela que les écrivains de la compagnie l'ont représenté, et le représentent encore, comme un prince humain et modéré, d'un esprit élevé, libéral, et doué de qualités brillantes. Cependant l'Angleterre lui a fait la guerre; elle envoya une armée dans l'Aracan, dont la possession lui est restée, et une autre armée, par mer, dans le Pégu, qui s'empara de Rangoon, malgré une défense assez opiniâtre de quelques Barmans, qui étaient mal organisés et sans discipline, et qui résistèrent énergiquement derrière des barricades. Les Anglais et les autres Européens que j'ai vus dans cette ville, et qui s'y trouvaient dans ce temps-là, rendent toute la justice possible au courage que les Barmans montrèrent dans cette circonstance.

Le traité de 1824 mit fin à cette guerre. Non-seulement l'Aracan, mais aussi les provinces de Tenassirim, de Tavoy et de Merguy restèrent à la compagnie, qui s'empressa de fonder la colonie de *Moulmain*, sur le Sanluen, vis-à-vis l'ancienne cité de Martaban, dont on absorba la population.

De cette époque, le roi resta tout à fait sous l'influence anglaise, et par lui la compagnie de Calcutta gouverna presque le royaume.

En 1836, le colonel anglais Burney était l'envoyé de la compagnie et habitait Ummerapoora. Son pouvoir et son crédit y étaient fort grands. Il se lia d'amitié avec le prince de Saraoody (les Anglais prononcent et écrivent Tarawadi; le missionnaire M. Domingo m'a écrit ce nom en pali et en français, tel que je l'ai adopté), frère du roi, homme de grand sens, d'un esprit peu commun, qui profita de sa liaison avec le colonel et quelques autres officiers anglais pour se donner une espèce d'instruction. Le prince Saraoody apprit ce qu'étaient les divers peuples de l'Europe, la position de leurs pays, quels étaient leurs intérêts, leur politique, leurs différends récents, leurs rapports avec les Indes orientales, leurs guerres dans ces contrées; enfin il acquit des connaissances telles qu'il se trouvait moralement très-supérieur à tous les chefs barmans.

Ce prince avait des ennemis puissants à la cour; à leur tête se trouvait la reine. On voulut sa perte, il le sut, et suivant, à ce qu'on dit, les conseils du colonel Burney, il se rendit en 1836 dans sa principauté de Saraoody; pro-

fitant du mécontentement assez général dont il a été question, il leva des troupes et marcha sur la capitale.

A la première rencontre, les troupes royales passèrent de son côté sans coup férir, et il entra en maître à Ummerapoora. Le roi n'avait pas quitté sa capitale. Le prince lui déclara qu'il n'ambitionnait pas le pouvoir souverain, qu'il désirait seulement devenir son premier conseiller, mais qu'il fallait qu'on lui livrât ses ennemis, et notamment la reine. Zagain-men refusa, et déclara qu'à ce prix il ne reprendrait pas même le pouvoir. Saraoody s'empara du gouvernement, et *son premier acte fut de déclarer nul le traité qui concédait à la compagnie anglaise la province de Tenasserim, Tavoy et Merguy, qui ne pouvait être valable, vu l'état d'imbecilité ou de faiblesse d'esprit de Zagain-men, et il protesta contre l'occupation anglaise de cette partie du royaume.* Le vieux roi resta dans son palais d'Ummerapoora, où il fut toujours honoré et respecté par son frère.

Quelque temps après, la reine et ses partisans levèrent une armée, qui fut mise sous le commandement d'un fils de Zagain-men. Le prince de Saraoody marcha à sa rencontre, la mit en déroute, fit prisonniers la reine, son fils, la plupart des principaux chefs, et il les fit tous périr. Il rentra victorieux dans sa capitale, ajouta à son nom celui de Gaoomboo-Mendarazhy (le très-légitime chef de tous les chefs). Voici tous ses titres et qualifications : *prince de Saraoody, Gaoomboon-Mendarazhy, seigneur d'eau et de terre, roi de l'Orient, aux pieds dorés, semblable à un jet d'eau.* Ce prince ne changea rien par la suite dans sa conduite à l'égard du grand-frère ou du vieux roi. En 1843, il le faisait encore servir de sa table même, l'entourant d'honneurs et de respects, mais la sortie d'Ummerapoora lui était interdite.

A l'époque où le prince de Saraoody prit le pouvoir, le colonel anglais Burney comptait beaucoup sur son influence; il se trompait. Le prince le fit prévenir qu'il ne pourrait plus le recevoir que d'après les règles de l'étiquette barmane, et que lorsqu'il voudrait une audience, il faudrait préalablement la demander. Le colonel ne put croire à une telle ingratitude: il pensa peut-être que cette communication était l'acte de quelque courtisan auquel il portait ombrage. Sans s'annoncer, il se présenta au palais et demanda à voir le prince, on lui refusa tout net; il insista, il fut repoussé; on assure même qu'il fut frappé : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il demanda son rappel à la compagnie, et il l'obtint.

Il y avait alors dans l'État barman plus d'Anglais qu'il ne s'y en trouve aujourd'hui; ils n'aimaient pas le colonel Burney.

La compagnie le remplaça par le colonel Benson, qui en 1839 vint sur une corvette de guerre, et débarqua à Rangoon. Il fut reçu par le gouverneur, qui alors était gouverneur de la province du Pégu et se nommait Mantoky (en 1843, il était le premier des menguis et la main droite du roi). Le colonel ne fut reçu, dit-on, que *pieds nus ;* ce qui par la suite a donné lieu de

croire qu'on aurait à mon égard la même exigence. Il demanda à se rendre près du roi à Ummerapoora : il fallut attendre un mois la réponse. La permission lui fut accordée. En quittant la corvette, elle le salua du canon : les Barmans prirent ce salut en mauvaise part, le canon ne pouvant être tiré sur le fleuve sans ordre du gouverneur. Le colonel fut reçu avec quelques égards ; on prit les présents qu'il offrit ; on lui donna un logement sur une île placée au milieu du fleuve ou du lac, où il eut beaucoup à souffrir d'une inondation qui eut lieu pendant les six mois qu'il a passés à Ummerapoora. En vain, pendant ce temps, demanda-t-il une audience du roi, il ne put l'obtenir : tantôt il y avait un prétexte, tantôt un autre ; enfin, il demanda son rappel et fut se rembarquer à Rangoon.

M. Benson avait près de lui, comme secrétaire de la légation, ou adjudant, le capitaine d'infanterie Mecland ; il le laissa chargé de ses pouvoirs à Ummerapoora. Cet officier, après la guerre avec les Barmans, avait séjourné chez eux, et avait joui de l'amitié particulière du prince de Saraoody. A peine le colonel fut-il parti, qu'il demanda au prince une audience au nom de leur ancienne amitié, s'engageant à ne se présenter qu'à titre d'ami. L'audience fut accordée tout de suite. M. Mecland tint parole ; le roi le reçut parfaitement et le combla de présents ; il lui fit disposer un logement convenable à Ummerapoora, ensuite le traita toujours avec bonté et en ami. Mais, malgré la ruse du capitaine, toute affaire sérieuse a été constamment éloignée. Voyant qu'il perdait son temps, M. Mecland prit le parti d'abandonner la place, et demanda au roi de se rendre à Rangoon ; celui-ci lui dit qu'il pouvait à son gré voyager dans le royaume, qu'il lui donnerait tous les moyens de transport ; il lui envoya encore des cadeaux et le fit conduire par une pirogue de guerre à Rangoon. Depuis ce temps, la compagnie n'a aucun agent officiel dans l'État barman. Il est difficile de croire que le gouvernement de Calcutta n'ait pas conservé de ressentiment de cela. Les guerres de Chine et du Caboul commençaient alors à l'occuper, et ce n'est peut-être qu'une affaire ajournée.

Le prince de Saraoody ne paraissait pas croire, dit-on, à une guerre prochaine, et il ne s'explique pas sur ses desseins, mais ses démarches sont toutes hostiles aux Anglais. Les négociants de Rangoon m'ont pourtant assuré que depuis quelque temps il mettait plus de moelleux dans sa manière d'agir à l'égard de la Grande-Bretagne.

En 1841, un incendie considérable eut lieu à Rangoon, et détruisit plusieurs quartiers, qui n'ont pas encore été reconstruits ; peu après, vers le mois de septembre de la même année, le prince de Saraoody est allé à Rangoon, où il a séjourné plus de trois mois ; il y est arrivé avec une pompe extraordinaire, et dont les détails sont curieux. Sa suite se composait d'environ 30,000 hommes. La compagnie anglaise apprit ce voyage (on avait exagéré et fait monter à 100,000 hommes armés la suite qui accompagnait le prince), c'était au moment le plus sérieux de ses démêlés avec la Chine ; elle craignit une attaque sur Moulmain ; des troupes y furent envoyées, des explications furent demandées au prince barman, qui répondit « qu'il ne

« savait ce que l'on voulait dire, qu'il était en promenade dans ses États,
« qu'on ne pouvait trouver mauvais qu'il la fît selon son plaisir. »

Voici à peu près ce qui est résulté de son séjour à Rangoon.

Le motif apparent était l'accomplissement de devoirs religieux; il venait faire ses prières et ses offrandes au choo-dagon (la grande pagode); il s'occuppa de faire redorer presque en entier ce monument immense, le plus élevé de toute l'Asie; il fit réparer, au moyen de fossés et de terrassement, l'enceinte de plus d'un mille carré qui renferme cet édifice et les autres monuments nombreux dans le même style, mais plus petits, qui l'environnent. Son palais fut construit dans cette enceinte, ainsi que celui du gouverneur de Rangoon, et le nom de *nouvelle ville* lui fut donné. Les murs en brique et en terre ne sont construits d'après aucune règle de fortification.

La *nouvelle ville* est un ensemble de monticules élevés au-dessus du fleuve d'environ 6 à 10 mètres, et dominant le pays, qui est, dans la saison des pluies, baigné par les eaux. La partie la plus rapprochée de la rivière en est environ à un demi-mille; elle y communique par une assez belle route et par un pont superbe en bois de teck, couvert de kiosques, et qui s'appelle *pont du roi*. Il est un peu, par rapport au cours d'eau, au-dessus de la vieille ville. Des gardes sont placés aux portes et barrières de cette enceinte, et l'accès en est habituellement défendu aux étrangers.

Le roi a fait arracher en entier la muraille en bois qui entourait Rangoon. Il a fait transporter un des quartiers incendiés dans la *nouvelle ville*, et donné l'ordre exprès de ne construire de maisons qu'en bambous; pour celles en bois même, il faut une autorisation directe de sa part.

Déjà avant ce voyage, le roi avait pensé qu'il fallait qu'il n'y eût pas dans le voisinage des provinces anglaises de chef qui jouît d'une grande puissance et pût être accessible à la séduction. Le gouverneur de Rangoon, qui avait 32 villes ou bourgs sous sa juridiction, a été restreint à cette ville seule. Les autres villes et les bourgs ont des gouverneurs particuliers et qui sont tous indépendants les uns des autres. Les scabandars (collecteurs d'impôts) ont seuls conservé des espèces de districts. Le roi a pris aussi pour système de changer souvent le gouverneur de Rangoon.

Le prince de Saraoody, roi de fait des Barmans, était en 1843 âgé de cinquante-cinq ans. Il a trois fils, dont le troisième, fils de la femme légitime, est l'héritier du pouvoir; on l'appelle prince de Thsioe-Daoon-Men; il n'a pas de surnom.

L'aîné des fils du roi est le prince de Proom, *Teit-Ten-Guy* (la plus grande excellence); le second, prince de Pagan, *Teit-Tin-Biou* (excellence blanche), parce que, fils d'une femme blanche, il a le teint blanc.

Le prince de Proom va fréquemment à Rangoon; c'est un des principaux marchands de bois; il est fort riche.

Il paraît que la compagnie des Indes juge que le moment n'est pas encore arrivé de s'occuper de ses voisins transgangitiques, si l'on en juge par un petit événement arrivé dernièrement.

Une des branches du *San-Luen* sert de limites entre les possessions

anglaises de Martaban et le Pégu; elle sert aussi aux Anglais à faire descendre du bois de teck à Moulmain; de leur côté, les Barmans en font descendre sur leur rive. Cette rivière a un saut assez considérable par lequel les bois se précipitent. Les sujets anglais, avec des cordes ou d'autres moyens de barrage, s'arrangeaient de manière que les bois, en arrivant dans la partie inférieure, se trouvaient sur la rive anglaise: les Barmans se sont plaints, on en est presque venu aux mains; mais le gouvernement de Moulmain s'est appliqué à étouffer l'affaire, et l'a arrangée à l'amiable.

F. Leconte.

JAPON.

Gouvernement. — Langues et sciences japonaises. — Productions. — Population. — Rapports récents avec les Européens.

Le Japon est un empire féodal; la résidence impériale est fixée à Miyako. C'est là que demeure le mikado, le souverain; le ziogoun, son lieutenant, tient sa cour à Yédo, résidence vice-royale. Il est assisté dans l'administration des affaires publiques par un grand conseil d'État, composé de cinq princes du sang impérial et de huit princes du plus haut rang. Le président du conseil prend le titre de gouverneur de l'empire, et exerce les fonctions de ministre de l'intérieur.

Le ziogoun (tinpaou) actuel est représenté comme un prince habile, énergique, éclairé. Le gouvernement prend un vif intérêt aux progrès des sciences chez les nations de l'Occident, ainsi qu'aux mouvements politiques; il entretient à Nangasaki un bureau de linguistes capables, parfaitement versés dans les principales langues de l'Europe, chargés de traduire en japonais, pour leurs propres encyclopédies et pour leurs publications périodiques, destinées à l'enseignement du peuple, la description des découvertes les plus récentes dans les sciences et des perfectionnements dans les arts, ainsi que le récit des événements politiques, tirés des journaux hollandais ou obtenus des résidents hollandais de Nangasaki. On compte, parmi leurs traductions en japonais, des ouvrages des plus célèbres savants de l'Europe, quelques-unes des œuvres de La Place.

La langue a un alphabet de 48 signes; elle est polysyllabique, douce, harmonieuse; c'est la plus polie et la plus parfaite de toutes celles de l'Asie orientale; elle n'a aucune affinité avec le chinois ni avec aucun dialecte asiatique, à l'exception du seul coréen. Leur syllabaire date du VIIIe siècle; il s'écrit avec quatre série de caractères, savoir: le *katakana*, à l'usage des

hommes; le *kirakana*, à l'usage des femmes; le *manyokana* et le *yemalokana*. On ne sait pas bien la différence qui existe entre ces deux derniers. On écrit du haut en bas, par colonnes, comme en chinois, et de droite à gauche. Les caractères idéographiques chinois leur servent pour certains de leurs ouvrages modèles (1) qu'ils ont tirés originairement de la langue chinoise, ce qui fait que l'on regarde comme indispensable la connaissance préalable de cette langue, pour avancer dans la littérature japonaise.

Une de leurs encyclopédies consiste en 630 volumes; ils possèdent en outre de nombreux ouvrages d'histoire nationale et étrangère, de géographie, de voyages, de sciences, d'arts, de poésie et de littérature. Le président de l'Académie impériale, à Yédo, passe pour être versé dans les plus hautes branches des mathématiques et de l'astronomie.

La littérature est cultivée avec une grande ardeur à Miyako, résidence impériale : on compte parmi les littérateurs des deux sexes, des poëtes, des historiens et des philosophes moralistes, qui font leur jouissance et leur unique affaire des études et des travaux littéraires.

Les Hollandais trouvent très-profitable leur commerce avec le Japon. Pour assurer à leur factorerie de l'île Dézima, au port de Nangasaki, le monopole exclusif du commerce, ils ont pris pour règle constante de leur politique, l'habitude d'écarter toutes les autres nations, et de s'opposer à toute tentative de leur part... Mais depuis quelque temps, et chaque jour davantage, les Japonais manifestent le désir d'avoir des relations plus étendues avec les étrangers, et le gouvernement même s'est relâché de ses mesures sévères et arbitraires, dans son commerce avec les Hollandais et les Chinois, surtout depuis la *guerre de l'opium*, et l'ouverture de certains ports privilégiés, consacrée par des traités avec l'Angleterre, la France et les États-Unis.

C'est un fait constant que le gouvernement suprême a consulté, il y a quelques années, le chef de la factorerie hollandaise, sur la possibilité d'envoyer en Hollande de jeunes Japonais pour s'instruire dans la construction navale.

Ainsi, à l'honneur du temps présent, nous voyons l'Asie, depuis les extrémités du globe, venir chercher en Europe, ainsi que fait l'Afrique, les lumières de la civilisation et des sciences. Ce sera l'un des faits saillants du XIXe siècle.

Les îles du Sud fournissent un grand nombre des productions des tropiques, tandis que les pays plus au nord procurent celles des zones tempérées. Les montagnes abondent en richesses minérales de toute espèce, et la région volcanique abonde en soufre.

Les habitants du pays du Japon sont très-avancés en agriculture. Le pays tout entier est cultivé avec soin ; il produit le meilleur riz de l'Asie, le froment, l'orge, les légumes de tout genre, les végétaux pour la table, une

(1) Standar-works, livres classiques.

grande variété de fruits, ainsi que des fleurs des nuances les plus brillantes et d'un parfum exquis. Les mûriers sont réservés pour les vers à soie. La culture principale, après celle du riz, est le thé, boisson universelle du pays. Les jardiniers ont l'adresse de rapetisser et d'agrandir à volonté les arbres et les arbrisseaux. Les rivières, les lacs et les mers abondent en poissons de toute espèce, ordinaire nourriture des habitants.

Le commerce intérieur et très-étendu. Par terre, les marchandises sont transportées à dos de chevaux et de bœufs, sur de bonnes routes, dont les îles sont entrecoupées; mais le transport principal se fait par eau sur des vaisseaux de 50 à 200 tonneaux. Le prince de Satzuma, île de Kiusiu, possède en propre nombre de bâtiments de 100 à 200 tonneaux, faisant le commerce dans les différents ports de l'empire et de ses dépendances. A Sinagawa, port de Yédo, il y a quelquefois mille navires réunis; les uns apportant les taxes des provinces, les autres chargés des différentes productions, de marchandises ou de poissons. La grande foire des marchandises étrangères, apportées par les vaisseaux hollandais et les jonques chinoises à Nangasaki, se tient à Ohosaka (Osaca), ville grande et populeuse, située à l'embouchure de la rivière Yedogawa, de l'île de Niphon, et distinguée par sa grande richesse, ses relations commerciales et l'industrie manufacturière de ses habitants.

Malgré les sévères prohibitions de leurs lois, les Japonais commercent secrètement avec les étrangers, à l'île Quelpaert, au groupe Madjicosima, aux Philippines, aux îles Lou-Tchou (Lieou-Kieou) et aux îles Bonin. Celles-ci sont à environ 500 milles des côtes du Japon, et possèdent des ports sûrs; elles ont été mises dernièrement en bon état de culture par une petite colonie d'Anglais, d'Américains et d'autres personnes qui y ont formé des établissements, dans le dessein de faire le commerce avec les Japonais et de fournir des rafraîchissements et des secours aux baleiniers.

Parmi les produits du Japon, l'on peut citer les diamants, la topaze, le cristal de roche, l'or et l'argent, le cuivre dont il y a des mines abondantes, le fer, l'étain, le plomb, le toutenague (1), le soufre, le charbon, le salpêtre, le sel, le camphre, les perles, le corail, l'ambre gris, le riz, le thé, les étoffes de soie, les ouvrages en laque et les poteries. Les importations consistent en coton ouvré, toiles, laines, soie brute et travaillée, verreries, quincaillerie, mercure, antimoine, zinc, cinabre, ambre, peaux et cuirs; sandal, bois de sapan (2), bois de teinture, camphre malais, ivoire, alun, clous de girofle, muscade, poivre, sucre, café, peaux de veau marin, huile de baleine, etc. Les exportations consistent principalement en cuivre, camphre, ouvrages de laque, etc. Les étoffes de coton américaines portées à ce marché par les commerçants chinois ont donné de gros profits; elles sont de plus en plus recherchées.

---

(1) Alliage qui est une sorte de cuivre blanc.

(2) Sapan-wood, en chinois *Sou-mou*, qui donne un beau rouge cramoisi; c'est le *cæsalpina sapan.*

La population totale de l'empire, d'après les rapports les plus récents et les plus sûrs, est estimée à 50 millions d'hommes environ, sans y comprendre les dépendances, les îles de Matsmai, Séghalien, Kouriles, Lou-Tchou, etc.; le revenu annuel est d'environ 125 millions de piastres.

D'après cet état de choses, M. Palmer s'est efforcé d'ouvrir des relations avec le gouverneur de Nangasaki et le Ziogoun à Yédo, avec le secours du chevalier Gevers, dernier chargé d'affaires néerlandais à Washington, et au moyen des vaisseaux hollandais privilégiés pour le commerce du Japon. Il a également employé la voie des jonques chinoises qui commercent régulièrement de Ningpó et de Chapù à Nangasaki, et il a appris que ses ouvertures avaient été accueillies favorablement...

Un baleinier américain a visité l'année dernière le port de Yédo, pour rendre à leur pays natal 32 marins japonais sauvés du naufrage, et recueillis sur une île déserte. La réception a été très-obligeante et hospitalière, et le navire fourni libéralement de rafraîchissements et de provisions au nom du gouvernement suprême, et de plus, déclaré libre de toute charge. Quand il a dû mettre à la voile, le calme était venu ; le navire a été remorqué jusqu'à la mer par des barques japonaises; mais on a dit au capitaine de ne pas revenir, attendu qu'il n'est pas permis aux vaisseaux étrangers d'entrer dans ce port.

A.-H. Palmer.

MALAISIE NÉERLANDAISE.

JAVA.

RÉGIME DE LA COLONISATION ET DU TRAVAIL. — CULTURES DIVERSES.

Origine et constitution de la propriété territoriale. — Principe de l'impôt du travail. — Cultures du gouvernement. — Contrats de culture. — Cultures des particuliers. — Café. — Sucre de canne. — Bhum. — Arack. — Sucre de palmier. — Indigo. — Thé. — Riz et plantes vivrières. — Coton. — Cannelle. — Cochenille. — Tabac. — Poivre. — Soie. — Girofle. — Muscade.

Lorsque, vers la fin du XVIe siècle, les Hollandais s'établirent à Java, ils y trouvèrent la propriété territoriale assise sur des bases à peu près identiques à celles qu'avait constituées en Europe le régime féodal au moyen âge; ou, pour comparer des états de choses auxquels le voisinage et sans doute aussi une commune origine donnent plus de vraisemblance encore,

la situation relative du paysan et du propriétaire terrier à Java, était celle du ryot et du zemindar du Bengale. Ainsi, les sultans et rajahs avaient la propriété de toutes les terres sans exception; les paysans n'étaient qu'usufruitiers de celles qu'ils avaient défrichées, qu'ils cultivaient pour leur propre compte, et pour lesquelles ils acquittaient, à titre de redevance, le cinquième généralement de la récolte. Ce taux, toutefois, variait dans quelques parties de l'île avec le rendement des terres; mais la redevance, tant qu'elle était régulièrement payée, suspendait le droit du propriétaire de reprendre l'usage de sa terre; enfin, et pour compléter l'analogie avec notre organisation féodale, le paysan établi sur un domaine devait à son seigneur des prestations en nature ou corvées, dont le nombre consistait, d'après la coutume la plus répandue, en deux journées de service par semaine.

De temps à autre, et en récompense de services rendus, des terres d'apanage étaient données par les sultans ou rajahs, et ces cessions entraînaient avec elles tous les droits seigneuriaux sur les populations des villages compris dans l'étendue du domaine constitué. Voici la traduction d'un acte de cession faite par le sultan Hamanykou-bouana à l'un de ses guerriers: « Qu'il soit reconnu par les officiers supérieurs de mon palais, par les ba-« patis (régents), par mes mautris (nobles de classe inférieure), que j'ai « délivré ces lettres-patentes à mon serviteur, afin de lui accorder le privi-« lége de prélever sur les terres de....., etc., pour sa subsistance, le montant « de 1100 tjatjas du travail de 1100 paysans. » C'est ainsi que dans tous les pays, et par tous les temps, les seigneuries féodales ont été instituées.

Et c'est encore aujourd'hui ce qui se passe sur les terres des princes de Djajokarta, Sourakarta, Madion, etc., où les serviteurs de toutes classes, depuis le grand officier du palais jusqu'au cuisinier de l'empereur ou des sultans, reçoivent, pour leur tenir lieu de solde, des concessions de terres qu'ils louent ensuite aux Européens, avec le travail des paysans vivant sur le domaine concédé.

Usufruitier de la terre qu'il cultivait, mais non serf comme il en existe encore dans quelques parties de l'Europe, le paysan javanais n'était pas attaché à la glèbe; il ne faisait pas partie intégrante de la cession d'un domaine, et conservait dès lors le droit de transporter ailleurs son industrie, si son nouveau seigneur ne lui convenait pas.

En se substituant aux maîtres du pays, le gouvernement hollandais a recueilli l'héritage de leur autorité comme de tous leurs droits, et il n'a eu garde de renoncer à une organisation consacrée par la coutume du pays, et si favorable d'ailleurs à la colonisation, puisqu'elle laissait dans ses mains la disposition à peu près illimitée du droit de propriété; nous disons à peu près illimitée, parce qu'il faut se souvenir qu'elle était quelque peu modifiée par le droit d'usufruit qu'acquérait le cultivateur sur les terres défrichées et cultivées par lui.

L'ancienne compagnie hollandaise, qui a longtemps représenté le gouvernement lui-même dans l'exercice de sa souveraineté, trouva aisément des

acquéreurs pour les terres qui avoisinaient le centre principal de sa puissance, et dont la réunion forme aujourd'hui les provinces de Batavia et de Buitenzorg; elle les divisa en corps de domaines plus ou moins étendus, et, en les vendant avec tous les droits attachés à la terre, elle constitua de véritables fiefs féodaux.

Plus tard le gouvernement hollandais, en étendant ses conquêtes, paraît avoir compris les inconvénients de ce système de vente. Les moindres étaient de diminuer ses ressources annuelles, en le privant en partie de l'impôt territorial du cinquième de la récolte des terres ainsi concédées, et de constituer la propriété sur des bases très-défectueuses (1). Le gouvernement s'est donc maintenu, à fort peu d'exceptions près, dans les autres provinces de l'île, propriétaire unique de toutes les terres, aux clauses et conditions établies par les lois et coutumes de chaque pays. Telle est la source à laquelle il a puisé le droit d'établir des cultures forcées, base des immenses produits de la colonie de Java, comme nous le verrons tout à l'heure.

Retirer du pays le plus gros produit possible, sans trop s'embarrasser du sort des populations conquises, pousser le principe de l'exploitation de l'homme jusqu'à ses limites extrêmes, et ne s'arrêter que devant la crainte de compromettre les intérêts matériels après lesquels on court; telle est la pensée profondément empreinte dans les actes du gouvernement hollandais à Java. La réalisation de cette pensée est complète aujourd'hui; mais, quelque habiles que soient les Hollandais dans l'art de pressurer une population, des essais infructueux et de longs tâtonnements ont précédé l'adoption du régime actuel, dont ils doivent à bon droit se trouver satisfaits, sinon au point de vue humanitaire, du moins comme commerçants.

On essaya d'abord d'arriver au but proposé en frappant la récolte de l'impôt exorbitant du tiers de son produit. Cette mesure décourageante pour le cultivateur, qu'elle frustrait d'une part trop considérable dans le prix de son travail, eut pour effet d'arrêter la production, et de tarir ainsi dans sa source un revenu qui suffisait d'ailleurs à peine aux frais de l'occupation du pays.

D'un autre côté, dans ce système, le gouvernement n'avait profité des journées de service personnel, dues par chaque paysan, que pour l'ouver-

---

(1) Le gouvernement n'a conservé aujourd'hui d'autre droit sur ces terres que l'imposition annuelle, qui est calculée sur le tiers pour cent de la valeur des fonds. Les propriétaires des terres ont droit aux soixante-six journées de corvée que doivent par année les paysans établis sur leurs terres. Les cinq districts qui composent la sous-résidence de Buitenzorg sont dans le même cas, excepté celui dit *de la Régence*, où le gouvernement s'est réservé le droit exclusif de cultiver du café sur les terres des propriétaires et jusqu'à concurrence du cinquième de leur étendue, ce à quoi il consacre les corvées qu'il s'est également réservées. Les propriétaires réunis ont offert 750,000 florins pour le rachat de cette servitude.

ture et l'entretien des routes, des canaux, etc... Or, ces grands travaux publics tiraient à leur fin. Il s'agissait de trouver un emploi avantageux, lucratif, à ces prestations en nature, dont on venait d'obtenir de si beaux résultats pour les travaux publics : c'est alors qu'on imagina les cultures forcées. En disposant ainsi des journées de corvées pour les appliquer, sans rémission aucune, à toute espèce de travail organisé exprès pour leur trouver de l'emploi, les Hollandais poussaient à l'extrême le droit qu'ils tenaient des rajahs auxquels ils succédaient dans la possession des terres, et la maxime du droit romain *summum jus, summa injuria*, est parfaitement applicable aux mesures prises par eux sous ce rapport. A l'époque, en effet, où les paysans javanais vivaient sous l'autorité de leurs rajahs, seuls et uniques propriétaires du sol, ils devaient, à la vérité, cultiver les terres de leurs seigneurs, qui pendant ce temps n'étaient tenus qu'à les nourrir eux et leurs familles, tant que duraient les travaux. Mais ces travaux se bornaient aux besoins fort limités des rajahs, et la douceur avec laquelle ces seigneurs les exigeaient rendait facile l'accomplissement des devoirs du paysan.

Cette organisation, toute défectueuse qu'elle est, en ce qu'elle ne laisse pas de place à l'esprit de propriété, dont les conséquences renferment les principales conditions du développement de la richesse publique, on la conçoit cependant, parce qu'elle n'a rien d'excessif, d'intolérable, pour l'homme qui la subit; mais se fonder sur cet état de choses pour imposer à toute une population un travail forcé, continu, sans limites autres que les forces de l'homme et l'existence de cette population, travail qui, sur beaucoup de points, ne doit profiter qu'à celui qui l'exige, n'est-ce pas en réalité changer les conditions du contrat qui liait le paysan à son seigneur? n'est-ce pas substituer à la douceur de l'autorité du père de famille le régime impitoyable de la manufacture, et abuser enfin subrepticement d'un droit qui ne pouvait exister qu'autant qu'il restait renfermé dans les étroites limites que lui posaient les mœurs simples et les habitudes du pays avant l'occupation?

Certes, il faut s'armer de ce positivisme qui légitime toutes les mesures, quand un bénéfice est au bout, pour ne pas reconnaître que les Hollandais faussaient déjà la loi javanaise, alors que, s'appuyant non sur l'esprit, mais sur la lettre de cette loi, ils déplaçaient violemment des populations entières pour les accumuler sur les points où il y avait de grands travaux publics à exécuter. A plus forte raison allaient-ils au delà de leurs droits, lorsqu'ils ont exigé les mêmes déplacements d'une manière permanente pour les cultures imposées à la population. C'est ainsi qu'ils avaient fait faire et qu'ils entretenaient ces nombreux canaux qui assainissent les plaines de Batavia, les diverses constructions publiques, les grandes routes qui sillonnent l'île de Java, et qu'on parcourt si facilement aujourd'hui. L'ouverture du Mac-Modon, col par lequel on franchit en voiture, à 5,800 pieds de hauteur, les contreforts du pic du Gédé, n'a coûté qu'un ordre verbal du gouverneur général Daendel. Ayant reconnu la nécessité d'une route à tra-

vers l'île, il donna six mois à l'ingénieur pour ouvrir ce passage. Le passage fut ouvert en six mois : 50,000 Javanais avaient péri à l'œuvre, mais l'œuvre était utile à la colonisation. Le voyageur qui, dans sa vive admiration pour ces travaux gigantesques, ne trouve à leur comparer que la route du mont Cenis à travers les hautes Alpes, a besoin d'ignorer à quel prix ils ont été payés !

Après de pareils succès, rien ne dut paraître impossible à obtenir d'une population ainsi résignée ; les grands travaux publics terminés, les cultures forcées s'offrirent naturellement, ainsi que nous venons de le dire, comme moyen d'employer des bras dont on disposait si aisément.

On nous comprendrait mal, si l'on pensait que nous regardons les cultures forcées comme une chose tout à fait injuste en soi. L'homme est condamné au travail par la loi naturelle; c'est sur le travail qu'est basé le développement de la société humaine; que, s'il se rencontre une tribu de sauvages, c'est lui apporter la civilisation et ses bienfaits, que de la contraindre à porter par le travail sa production au delà de ses besoins présents. Ainsi se préparent, par le bien-être qui va en résulter pour chacun des membres de cette tribu, les voies de son développement social; mais c'est à la condition expresse qu'elle recueillera le bénéfice de son travail, sans quoi il n'en saurait résulter pour elle que l'abrutissement du bœuf qui traîne la charrue : tel est l'état moral du paysan javanais sous l'administration hollandaise dans quelques provinces. Nous citerons la province des Préangs, vaste territoire occupant le centre de l'île, où le travail n'est pour ainsi dire pas rémunéré.

Ce fut vers 1825 que commencèrent les premiers essais de ce système de culture forcée, qui devait recevoir plus tard, sous l'administration habile de M. Van Ambosch, une si grande extension. Un des premiers soins de l'administration fut de substituer au travail à la journée, si dificile à obtenir, mais le seul qui fût légal, le travail à la tâche, si simple à exiger. Les résidents se livrèrent, dans chaque province, à des calculs sur les facultés de travail des populations, ainsi que sur la nature des cultures à entreprendre. On posa pour base générale de l'étendue des tâches à imposer à la population le quart environ de l'emploi de son temps; mais l'arbitraire des calculs fut tel dans quelques districts, notamment dans ceux où l'on cultive le café, qu'on a déjà atteint la limite extrême de la production par rapport aux bras dont on dispose, et que le paysan peut à peine suffire à l'entretien des plantations en même temps qu'à la culture de ses vivres. Dans certaines localités on compte que, sur trente jours, le Javanais en consacre dix aux cultures forcées, dix aux corvées du gouvernement, et qu'il ne lui reste que dix jours pour travailler aux cultures qui doivent le nourrir lui et sa famille.

Le gouvernement se réserve en outre, pour les sortes de cultures forcées qui demandent des terres basses à l'arrosage, le cinquième de l'étendue des terres consacrées à la culture du riz, seule nourriture du paysan javanais, qui, pour essayer d'échapper à la famine, et il n'y a pas toujours réussi, dut

chercher dans la culture pénible et peu productive du riz en terres hautes, une compensation à cette expropriation.

Pour l'exécution de sa tâche, le paysan javanais est à la réquisition des divers chefs indigènes de son district, qui reçoivent eux-mêmes des ordres du résident, des sous-résidents ou contrôleurs hollandais, sur la nature des cultures à entreprendre et sur la répartition de ce travail, selon l'époque des labours et des récoltes.

Par cette habile combinaison, les Hollandais ont évité tout contact avec la population indigène, et se sont ainsi dérobés aux conséquences d'une oppression directe. Pour en assurer le succès, ils ont su intéresser tous les chefs indigènes, depuis le régent jusqu'au simple *maudour* ou chef d'atelier, en leur accordant des gratifications proportionnelles aux produits obtenus. Nous connaissons tel régent qui reçoit, à ce titre, la somme énorme de 200,000 roupies par année (400,000 fr.). Placé ainsi derrière ces agents, le gouvernement hollandais se borne à les soutenir de sa haute autorité; mais hâtons-nous d'ajouter que la soumission, la docilité du paysan, ont jusqu'ici dispensé de tout déploiement de forces, et, tandis que d'anciennes habitudes de respect et de dévouement pour leurs chefs, arrêtant l'essor d'une haine si légitime, ne laissent de place chez ces malheureux qu'à un sentiment de résignation, ces mêmes chefs, lâchement vendus aux Hollandais, emploient toute leur influence pour assurer le succès des mesures les plus oppressives.

La seule résistance qu'oppose le paysan javanais, quand cette situation lui devient intolérable, c'est la force d'inertie. Il puise dans ses dispositions naturelles à la paresse une invincible aversion pour un travail sans salaire. Alors s'ouvre pour lui une série de peines, qui commence par la bastonnade, et qui finit par son incorporation dans un atelier de discipline, punition qui consiste à le transporter, lui et sa famille, dans quelque partie lointaine et inhabitée des possessions hollandaises, où il sera contraint de travailler sous la surveillance d'espèces de gardes-chiourmes. La crainte de cette peine terrible pour le malheureux Javanais, si attaché à son village, soutient longtemps le courage des plus paresseux.

Quelques personnes, frappées de la condition misérable du peuple javanais, se sont écriées dans leur indignation que c'était sous d'autres formes l'esclavage de nos colonies à nègres. Ici, il y a évidemment exagération. Si ces personnes ne s'arrêtent qu'au fait de l'exploitation de l'homme et à l'importance des profits qu'on retire violemment de son travail sans salaire, leur comparaison ne manque pas d'exactitude; mais, ce qui établit une distance immense entre l'esclave nègre et le paysan javanais, c'est que ce dernier jouit, à l'exception du fruit de ses sueurs, de tous les autres biens qui donnent du prix à la vie : il connaît les douceurs de la famille et du foyer domestique; il n'est la propriété de personne; personne ne peut le vendre ou le céder. Si l'excès de sa misère dépasse son attachement aux lieux qui l'ont vu naître et où reposent les cendres de ses pères, il part avec sa famille et va chercher ailleurs un meilleur sort. On n'a donc méconnu, à l'égard

du Javanais, qu'un seul droit, celui du travail et de la propriété. A l'égard du nègre, au contraire, il n'est pas de droit qui n'ait été violé; propriété de soi, famille, patrie, il n'a rien à lui : aussi la société javanaise, quoique éternellement condamnée à la misère par le système actuel, peut-elle encore subsister, tandis qu'il n'y a aucune condition d'existence pour cette réunion de nègres qui forme aujourd'hui le mobilier de l'atelier d'un planteur.

Les généralités qui précèdent nous ont paru propres à faire bien comprendre les bases du système de colonisation du gouvernement hollandais; nous devons maintenant considérer séparément chaque nature de produits, et faire connaître, en même temps que son importance actuelle, les divers modes suivis en ce qui concerne les cultures, tant pour le compte du gouvernement que pour celui des particuliers.

Rendu à cette partie de l'étude que nous avons entreprise, notre rôle de critique va cesser : nous avons dû faire ressortir consciencieusement l'injustice des conditions imposées au travail, mais la tâche qui nous reste à remplir n'a plus rien de pénible.

Nous avons, en effet, à exposer avec quel talent et quelle largeur de vues les Hollandais se sont engagés dans ce vaste système de cultures qui a transformé Java en une immense ferme modèle, où tous les produits coloniaux ont été rassemblés et accumulés. Nous aurons à admirer l'ordre parfait qu'ils ont su introduire dans toutes les parties d'une administration si compliquée; leur persévérance, leur esprit de suite dans des entreprises qui demandaient pour réussir beaucoup d'efforts et non moins de temps; la précision avec laquelle ils ont prévu et calculé l'effet d'une foule de mesures hasardeuses aux yeux du vulgaire, et où cependant il n'était laissé aucune part au hasard; la sûreté avec laquelle ils ont su placer leurs avances de fonds et passer des contrats qui, en enrichissant les entrepreneurs, dotaient le pays d'une nouvelle culture; l'excellence du choix de leurs agents, tous gens intègres, tous aptes, tous travailleurs; assurément l'administration de Java doit servir de modèle à celle de toutes les colonies, et nous le proclamons d'autant plus haut, que la perfection qu'elle a atteinte est tout à fait indépendante de l'injuste fixation du taux des salaires des laboureurs. Que la part de ces derniers dans les bénéfices des cultures s'accroisse, et l'administration n'aura pas pour cela à se modifier; satisfaction aura été donnée seulement à un principe d'éternelle justice.

Nous commencerons l'examen des produits de la colonie par le plus important, le *café*.

Café.

On cultive le café dans toutes les parties du territoire de Java, ainsi qu'à Padang, côte ouest de Sumatra, à Bali, et dans quelques îles voisines. En tête des provinces qui en produisent le plus, on doit placer celle des Préangs,

qu , à elle seule, verse annuellement à l'État plus de 150,000 piculs (1) de café (10,000,000 de kil.); puis viennent les provinces de Kadoc, de Passoeroewan, de Bessekie, de Kédirie, de Madion, de Samarang et de Chéribon; les autres provinces complètent, entre elles toutes, le million de piculs (62,500,000 kil.) qui forme la production annuelle du gouvernement. Celle des particuliers s'élève à peine au sixième, c'est-à-dire 150,000 piculs par année (9,375,000 kil.).

On peut évaluer à 340,000,000 de pieds de caféiers les plantations du gouvernement dans l'île de Java; un cinquième est planté en bois, le reste est épars parmi d'autres cultures, qui donnent un abri au caféier.

Ce caféier a été apporté directement d'Arabie à Java en 1723. Quoiqu'il vienne bien dans toutes les parties de l'île, il prospère surtout sur les coteaux élevés et les pentes montagneuses dans les hauteurs de 600 à 1500 mètres. Une terre grasse, substantielle, mêlée de sable, lui convient: il végète et dépérit dans les terres très-argileuses. Le café de la plaine a la fève grosse, spongieuse, et peu riche en parties aromatiques; il se distingue aisément du café de terre haute, dont la fève, plus petite, plus dure, est plus odorante. On garantit des rayons du soleil les jeunes plants du café par l'ombre de plusieurs arbres, parmi lesquels prédomine le dadap (*erythrina corallodendrum*); mais quand le caféier est grand, il peut se passer d'un abri. Semé en couches épaisses, il est transplanté aussitôt qu'il sort de terre, et placé à une distance variable, mais qui n'est jamais moindre de 10 pieds; quelquefois on fait germer la graine dans un petit panier, que l'on transplante ensuite, ce qui assure le succès de l'opération. On coupe la cime du caféier à 15 pieds environ pour arrêter sa crue, mais on n'élague pas ses branches et on ne les oblige pas à s'étendre horizontalement, comme nous l'avons observé en Amérique.

Le caféier commence à produire vers la troisième année de sa plantation, mais il n'est en plein rapport que pendant la quatrième dans les terres de la plaine, et pendant la cinquième ou sixième dans les terres hautes. Il dure quinze ans dans le premier cas, et trente à quarante dans le second. On cueille les fruits les uns après les autres, au fur et à mesure qu'ils sont mûrs. Les femmes et les enfants participent à ce travail, qui a lieu dans les premiers mois de l'année dans la plaine, d'avril en octobre dans la montagne. Un arbuste de café produit de 1 à 2 livres de café. On emploie aujourd'hui trois moyens pour faire sécher le fruit. Placé sur des claies sous lesquelles on fait un peu de feu pendant la nuit, on le remue pour empêcher la fermentation, ou bien on l'étend sur des aires au soleil; enfin, et cette méthode s'est nouvellement introduite, au moment où il vient d'être cueilli, et avant tout mouvement de fermentation, on le décaque au moyen

---

(1) Les mesures hollandaises indiquées dans ce travail sont : le picul, valant 62 kilogrammes et demi; le bauw de terre, valant 71 ares; le florin de cuivre, valant 1 fr. 77 cent.; le florin d'argent, valant 2 fr. 12 cent.

d'un cylindre denté qui déchire sa pulpe. C'est par ce procédé, que nous ne décrirons pas parce qu'il est très-répandu partout aujourd'hui, qu'on obtient le café vert.

Ce genre de culture n'a lieu, dans aucun cas, à la journée. On a évalué, comme nous l'avons dit plus haut, le travail par une tâche annuelle, et l'on a fixé à chaque campong ou village une certaine étendue de terre ou un certain nombre de caféiers à planter, à entretenir et à récolter. Là où les caféiers forment des bois considérables dans des positions éloignées de toute population, on a réussi quelquefois à établir des villages, dont les habitants cultivent ces caféiers, mais, le plus souvent, les paysans sont forcés de se rendre à 15 et 20 milles de distance et plus sur les plantations de café, pour y exécuter leur tâche, qui les tient ainsi éloignés de leurs foyers une longue série de jours. Cette obligation leur paraît fort dure, et le gouvernement a tenté plusieurs fois de l'alléger.

Sucre. — Rhum. — Arack.

L'introduction à Java de la culture en grand de la canne à sucre ne remonte pas au delà de 1831, et déjà la production du gouvernement s'élève annuellement à 900,000 piculs (56,250,000 kilogr.), et celle des particuliers à 225,000 piculs (14,062,500 kilogr.). Tel est le résultat des mesures d'encouragement habilement combinées, exécutées avec hardiesse, et suivies avec la persévérance qu'inspirent l'exactitude des calculs et l'esprit des affaires. Il y avait beaucoup à gagner. Le gouvernement a su vouloir partager les bénéfices avec les particuliers qui s'associaient à ses vues, et il les a enrichis en s'enrichissant lui-même. Les fonds manquaient pour créer de vastes usines, les seules qui puissent produire à bon marché. Il a fait largement les avances nécessaires, et, lorsque l'excellence des procédés Derosne et Caille lui a été démontrée, il n'a pas hésité à prêter des millions pour les introduire dans la colonie; assuré qu'il était d'ailleurs, par la nature des opérations et par le caractère honorable des emprunteurs, de rentrer dans ses avances en un temps déterminé. Les engagements auxquels ont donné et donnent encore lieu ces sortes d'avances sont connus dans le pays sous le nom de *contrats*.

On obtient un contrat de sucre, un contrat de thé, un contrat de tabac, etc., et, dans ces actes, le gouvernement fournit, avec la terre et le travail que réclame le genre de culture spécifié (toutes choses à sa disposition, comme on sait, dans son système de cultures forcées), les avances de fonds nécessaires pour monter entièrement l'établissement et le mettre en mouvement. Le contractant, de son côté, se charge de la fabrication des produits, qu'il livrera ensuite au gouvernement à un prix convenu, sur lequel seront prélevés les frais dont le gouvernement a fait l'avance, et ordinairement un dixième du montant du capital avancé. Toutefois, les conditions des contrats varient quelque peu. Nous aurons occasion de les indiquer.

Ce n'est pas non plus à ce mode que se sont bornés les encouragements du gouvernement; il a aussi, usant de son droit de culture forcée sur le cinquième des terres défrichées, fait des concessions de terres à des conditions très-avantageuses pour les particuliers qui s'engageaient à créer des sucreries.

Sucre de palmier, dit SUCRE DE JAGRE.

Nous croyons devoir placer à la suite de l'article relatif au sucre ce que nous avons à dire d'un sucre particulier, servant à peu près exclusivement à la consommation des indigènes de l'Inde et de la Malaisie, et notamment de ceux de l'île de Java. La fabrication s'en est considérablement accrue dans l'Inde, et des envois importants de ce sucre ont été faits à Marseille, où on lui a reconnu, dit-on, au raffinage, toutes les qualités propres au sucre de première qualité, c'est-à-dire la faculté de cristalliser et de se blanchir.

Ce sucre, connu à Pondichéry sous le nom de sucre de jagre, est le produit du jus séreux de plusieurs espèces de palmiers. Il est d'ailleurs à remarquer que tous les palmiers, sans exception, contiennent les éléments de ce produit avec plus ou moins d'abondance, mais nous n'avons ici à nous occuper que des palmiers préférés pour cet usage à Java. Ils sont, autant que nous avons pu le reconnaître, au nombre de trois, savoir : le nipah (*cocos nipah*), le gomuti (*borassus gomutus*), et l'aren (*sagurus Rumphii*).

Le *nipah* est un petit palmier qui n'excède pas la hauteur d'un homme, et qui aime les lieux marécageux rapprochés de la mer, les bords des rivières et les criques. Dans cette dernière situation, son tronc, ainsi que la moitié de ses pousses et de ses feuilles, sont recouverts à la haute marée.

Soit qu'on les plante, soit qu'on éclaircisse une forêt, les palmiers doivent être à la distance de 12 pieds environ les uns des autres.

Quand on veut extraire la séve pour la convertir en sucre, on coupe au tiers de sa longueur l'extrémité du bourgeon destiné à porter le fruit. On y attache un pot de terre pendant la nuit; puis le jus qui s'est écoulé est réuni dans des vases en bambou, le lendemain matin avant le lever du soleil. Un bourgeon coule pendant trois mois, et produit par jour environ un litre et demi de liquide. On ne met qu'un bourgeon en perce à la fois sur un arbre. Quand le premier a donné, on en ouvre un second, qui juge encore pendant trois mois; alors on abandonne l'arbre pendant un an pour qu'il reprenne de la vigueur.

Le nipah supporte cette opération pendant un grand nombre d'années sans dépérir bien sensiblement; le fruit paraît vers la troisième année de la plantation de l'arbre, et continue d'année en année.

Pour faire du sucre, on rapproche le jus recueilli chaque matin dans une chaudière, et quand il a acquis le degré de consistance voulu, on le verse dans un rafraîchissoir, puis on le met dans des espèces de petits paniers à compartiments, pour le livrer à la consommation. Il est brun, graisseux,

et peu cristallin. Son arrière-goût salé le fait rechercher des Javanais, goût qu'il doit sans doute aux particules salines empruntées au terrain dans lequel croît le nipah.

On peut calculer qu'un hectare de terre contenant 1300 palmiers produit par année 900 hectolitres de jus ou 450 de sirop, qui se vend à raison de 3 centimes le litre, soit 1350 francs. De cette somme il faut retrancher, pour frais divers de main-d'œuvre et de manipulation, 700 francs; il reste de bénéfice 580 francs.

On fait aussi du vin avec le jus de ce palmier, en y laissant développer la fermentation alcoolique; enfin, il se convertit en vinaigre par la fermentation acide.

Le *gomuti* est le plus gros de tous les palmiers; il croît sur les côtes basses, qu'affectionne aussi le cocotier, ainsi que sur les pentes des montagnes et dans les vallées marécageuses. Il fournit une liqueur saccharine d'un usage fort répandu. Son fruit ressemble à une nèfle; il est triangulaire et attaché à un pédoncule spathique long de 3 à 4 pieds. Lorsque le fruit commence à paraître, on perce une des spathes pendant trois jours avec un bâton pointu; la séve se porte alors avec abondance vers la partie enflammée; on y fait une incision, et l'on adapte au spathe un vase qui reçoit la liqueur saccharine. Le palmier doit avoir de neuf à dix ans pour supporter cette opération. On cuit sur-le-champ les jus recueillis dans la matinée, et l'on obtient un sucre brun, graisseux, analogue à celui du nipah, que nous avons déjà décrit. C'est avec le jus fermenté de ce palmier que les Chinois préparent le *toddy*. On se sert aussi du vin de ce palmier dans la préparation de l'arack si renommé de Batavia, arack qu'on obtient par la distillation d'une liqueur ainsi composée :

Mélasse	62 parties.
Vin de palmier.	3
Riz.	25
	100

A l'insertion des branches au tronc du gomuti, il existe une substance filamenteuse, préférable à celle du coco, pour la fabrication des cordages; enfin ce palmier fournit une moelle à sagou, mais elle a un goût qui ne convient pas aux Européens.

L'*aren* est un grand arbre qui croît sur les pentes des coteaux; son fruit vient en grappes très-fournies. Voici l'opération que nous avons vu pratiquer pour en extraire la séve. Aussitôt que la fleur commence à marquer, on ouvre son enveloppe, qu'on bat avec un morceau de bois pour y faire une blessure; on la secoue ensuite violemment pendant un quart d'heure pour y déterminer une inflammation. Chaque jour, pendant un mois, on recommence cette opération; après quoi, on coupe la fleur, dont il ne reste plus que le pédoncule; alors, on y applique pendant quarante-huit heures un emplâtre composé d'oignons blancs, de la racine de l'arbre gingiang et de la feuille du tjariang; enfin, on rafraîchit la section du pédoncule, et

l'on y applique un long bambou troué, destiné à recevoir la liqueur.

Celle-ci est réunie dans une bassine en fer; on la fait bouillir vivement pendant deux heures, on y ajoute une certaine quantité de fèves de remirié, et on laisse reposer le sirop, qui, au bout d'un quart d'heure, est devenu consistant; alors on le bat comme du beurre, et on le met dans des formes. Ce sucre est préféré par les Javanais au sucre de canne.

On plante et l'on donne des soins de culture au palmier *aren*. Un hectare de terre en contient 900 pieds, qui, après dix ans, rapportent l'un dans l'autre 2 florins par année, soit en sucre, soit en vin, qui, lorsqu'il vient d'être recueilli, a le goût de notre vin doux, toutefois avec quelque chose de douçeâtre peu agréable.

Indigo.

La culture et la fabrication en grand de l'indigo, à Java, ne remontent pas au delà de 1831, et l'on est déjà arrivé à une production annuelle de 1,800,000 livres pour le compte du gouvernement, et de 50,000 livres pour celui des particuliers.

L'indigo est, comme le café, l'une des denrées coloniales dont la culture et la fabrication sont directement confiées aux propres agents du gouvernement, et où l'on n'a pas introduit l'action de l'industrie privée. Les provinces qui produisent le plus d'indigo sont celles de Bagelen, Cheribon, Banjoemaas, Pecalongan, Preangs-Regents-Capen, etc.

L'indigofère vient partout, mais les terres basses à l'arrosage lui conviennent mieux. En terre haute, il fournit deux ou trois coupes; la première six mois après la plantation, et les autres deux à trois mois après chaque coupe. En terre basse, on fait jusqu'à quatre coupes; la première a lieu au bout de cinq mois, et les autres de trois mois en trois mois.

On connaît à Java deux espèces d'indigofère. L'une vient de graine, et s'appelle dans le pays *taroum-billy*; elle est cultivée dans les plaines de Batavia et de Bentham. L'autre espèce, qui est d'une culture bien plus générale, ne vient que de bouture; cette plante, ayant complétement perdu, par le long usage de la reproduction par bouture, la faculté de donner de la graine, s'appelle dans le pays *taroum-combang*, indigo de fleur.

Thé.

C'est vers 1827, il y a par conséquent dix-huit ans, qu'ont été faits dans la province des Preangs-Regents-Capen, les premiers essais de la culture du thé à Java; mais il n'y a pas plus de huit à dix ans que le gouvernement a pris la détermination de donner de l'impulsion à cette culture. Avec les moyens puissants dont il dispose, et malgré les résultats désavantageux qui semblent menacer encore cette entreprise, il est parvenu, dans ce court laps de temps, à élever la production annuelle au chiffre de 700,000 livres, avec l'espoir fondé d'atteindre 2,000,000 d'ici à trois ans.

Les provinces où le thé a le mieux réussi, et qui en produisent le plus,

sont celles des Preangs-Regents-Capen, Bagelen, Benjomaas, Cheribon et Tagal. On continue à en étendre la culture, et la province de Buitenzorg vient de débuter par une production annuelle de 10,000 livres.

La grande manufacture de thé située près de Batavia reçoit, comme nous l'avons dit plus haut, des plantations établies dans les montagnes de l'intérieur, les thés qu'elle manipule, et que le gouvernement paye aux cultivateurs contractants de 30 à 50 duts la livre, quelle qu'en soit la qualité. Ces thés sont expédiés à la manufacture dans un état de dessiccation complète par l'action du soleil et du feu, et déjà divisés par le triage en quatre qualités distinctes. On les repasse de nouveau au feu, d'abord dans des paniers-séchoirs, puis dans des chaudières en tôle, où le thé est continuellement agité par l'ouvrier, qui se sert de sa main comme d'un thermomètre pour veiller à ce que la chaleur n'excède pas le degré voulu; puis, au moyen de tamis, on commence le triage des qualités, travail minutieux, que les femmes achèvent à la main. On fait ainsi dix qualités de thé, auxquelles on donne les divers noms en usage dans le commerce.

Le thé vert ne diffère, comme on sait, du thé noir, qu'en ce que sa feuille est séchée directement sur le feu sans avoir, comme le thé noir, subi la légère fermentation que ne peut prévenir complétement l'exposition immédiate de la feuille au soleil. On prépare plusieurs qualités de thé vert.

Le thé *pekoé* est fait avec la feuille non développée qui termine les petites branches de l'arbuste. Le duvet dont cette feuille est encore couverte donne naissance à cette pointe blanche si remarquable dans le *pekoé*.

Riz.

Le riz est le produit le plus important de Java, car c'est l'aliment principal, le pain du paysan javanais; c'est même plus que le pain, puisque ses autres produits agricoles sont bien loin d'avoir l'importance des menues denrées de l'Europe. On se borne à cultiver en petites quantités quelques espèces de légumes, tels que le kachang-kedel (*phaseolus maximus*), le kachang-ijo (*phaseolus radiatus*); le premier rend dix pour un, et le second sept seulement; la racine de l'*obi* (igname), la patate douce, le kantang, racine farineuse, le manioc, l'*arum esculentum*, les piments de plusieurs espèces qui servent de principal assaisonnement aux mets; enfin, on multiplie les plantations de bananiers, dont le fruit est pour le peuple d'un immense secours. Ajoutons toutefois que la culture de la pomme de terre, qui a réussi parfaitement en montagne, commence à se répandre et occupera sans doute un jour une place importante dans les ressources du pays contre les disettes qui le désolent très-fréquemment (1). Le maïs est aussi un des produits accessoires du cultivateur javanais, et il constitue la

(1) La pomme de terre n'est pas le seul légume d'Europe qui soit naturalisé à Java : le chou y réussit merveilleusement, et l'on est parvenu à l'obtenir pommé et dur, comme en France. On a aussi essayé avec quelques succès de faire croître à diverses

récolte la plus importante après le riz. Le Javanais mange également, en manière d'épinards, les feuilles d'un arbuste assez répandu dans l'île, et qui est connu sous le nom de tchouca-main. C'est sans doute ce qui a fait dire que, dans les disettes, les Javanais en étaient réduits à manger des feuilles d'arbre. Quoi qu'il en soit, si l'on ajoute à ces végétaux quelque peu de poisson salé, l'on aura le menu du repas du paysan javanais.

Nous revenons au riz. Les diverses espèces qu'on cultive à Java peuvent se ranger en trois catégories : le riz des terres basses, c'est-à-dire des terres susceptibles d'être inondées artificiellement (ce sont les plus avantageuses, parce que la récolte ne dépend pas des saisons et des pluies) ; le riz de coteau, qu'on arrose à l'aide des pluies périodiques dont on dirige les eaux ; enfin, le riz de montagne. Ce dernier n'est jamais noyé, et sa culture, moins avantageuse que celle des deux autres, a suivi l'extension donnée aux cultures forcées de l'indigo, de la canne à sucre et de la cannelle, pour lesquelles le gouvernement hollandais s'est réservé le cinquième des terres à riz, au grand mécontentement des populations, que cette disposition rigoureuse expose, dans les mauvaises années, à des disettes.

Les terres basses et celles de coteaux ne donnent pas généralement deux récoltes par année, mais plutôt trois récoltes en deux ans. On ne fait dans la province de Cheribon qu'une récolte de riz chaque année, parce qu'on profite des champs pour semer, comme deuxième récolte, le coton *herbe* (*gossypicus herbaceum*), qui donne ses produits au bout de quatre mois, produits qu'on met en œuvre dans le pays et qu'on y consomme. Cette dernière récolte ne paye d'ailleurs aucune contribution, et il n'en serait pas ainsi du riz, dont la production sert de base à la fixation de l'impôt territorial, et qui ne peut dès lors en être affranchi.

On prépare les terres à riz avec la charrue à buffles, et l'on repique le riz à la main. Ce sont les femmes et les enfants qui sont généralement chargés de cette dernière opération. Aussitôt qu'un champ de riz est en maturité, comme il importe que l'épi ne sèche pas trop sur pied parce que le grain s'en détacherait, l'usage s'est établi dans le pays d'admettre comme moissonneur tout individu qui se présente. Celui-ci a droit, dès lors, au cinquième de ce qu'il recueille. La tige est coupée à 8 pouces environ au-dessous de l'épi au moyen d'une serpette qui s'appuie sur un doigt de bois ; l'on en forme

---

hauteurs d'autres légumes et des arbres fruitiers, qui ne peuvent ordinairement venir sous la zone torride.

Il existe en divers points, sur les flancs de la montagne du Gédé, des jardins potagers qui fournissent toute l'année des petits pois, des asperges, des artichauts, des fraises, etc. Ils sont complantés de pêchers, de pruniers, d'abricotiers, de poiriers et de pommiers, donnant, du reste, d'assez mauvais fruits. Nous fûmes fort agréablement surpris, en arrivant au sommet du Panguerangho, situé à 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, de trouver l'intérieur du cratère de ce volcan éteint converti en un délicieux jardin potager qui nous offrit, pour notre souper, des fraises et plusieurs légumes fort savoureux.

de petites bottes parfaitement rangées. Rien n'est pittoresque comme ces moissonneuses répandues au milieu d'un vaste champ, et dont le costume aux couleurs éclatantes et variées semble de loin former des lignes de fleurs.

Il arrive quelquefois que le riz ne mûrit pas également dans un champ : on est alors obligé de faire la moisson en deux ou trois fois. Ce fait, dont nous avons été témoin, provient du mauvais choix de la semence, où s'est trouvée mêlée une espèce de riz hâtif. Lorsqu'il existe des cultures forcées dans les terres à riz, on alterne souvent, comme nous l'avons dit, avec le riz, au grand avantage des premières. Généralement, les terres basses et de coteaux, susceptibles d'être noyées, sont cultivées en riz de temps immémorial, sans qu'on se soit aperçu de la moindre diminution dans leur fertilité. Nous pensons que cela est dû à l'action de l'eau qui prévient le tassement des terres et qui en mêle continuellement les divers éléments. On pense généralement qu'un hectare de terre, de qualité moyenne, cultivé en riz, rapporte 16 piculs, soit 2,000 livres, C'est, du moins, la proportion qu'on nous indiquait pour quelques terres dans la province de Kadu, et c'est celle qui résulte aussi d'une moyenne calculée sur 25,891 bauws de sawah (1) qui forment les terres à riz de toute nature de la population du district de Talaga, province de Cheribon. La récolte de riz s'élève annuellement à 310 à 320,000 piculs pour 17,626 familles de cultivateurs. Il est vrai que la moitié des sawahs est en montagnes ou coteaux, et que les digues en terre occupent beaucoup de terrains. Dans les terres basses à l'arrosage et de première qualité, le bauw de terre rapporte quelquefois 25 piculs de riz. A Matarem, où l'on fait souvent deux récoltes par année, des expériences ont démontré que le rendement total ne dépassait pas 15 à 1800 livres de riz par hectare.

Le riz, dans les terres cultivées à l'aide d'irrigations artificielles, rend généralement 25 pour 1 ; il rend souvent autant dans les terres de marais et de coteau non à l'arrosage, quand on ne fait qu'une récolte par année. Que si on en fait deux, il ne rend plus dans ces dernières que 15 à 16 pour 1. Le riz de montagne donne 15. On cultive comme lui, et en son lieu et place, une espèce de froment appelé *gandun* en malais, et *trigo* en javanais. Ce nom semblerait indiquer qu'il a été importé par les Portugais.

Les terres, dans beaucoup de villages, se partagent chaque année entre toutes les familles ; puis chaque famille cultive séparément le lot qui lui est échu. Quand une famille effectue un défrichement, elle en profite seule, et cela n'entre pas dans les biens de la communauté. De plus, on dispense pendant trois ans cette terre de toute contribution.

La production totale du riz dans l'île de Java est évaluée, d'après le montant des contributions auxquelles elle sert de base, à 25,000,000 de piculs, et la quantité de terres arrosables et propres à la culture du riz est de

---

(1) Nom des champs de riz dans toute la Malaisie.

1,500,000 bauws, soit 1,065,000 hectares; et, comme l'exportation annuelle du riz est de 1,000,000 de piculs, il s'en consomme dans le pays 24,000,000. Or, en supposant que, l'un dans l'autre, chaque habitant consomme 2 piculs ½ par année, cela donnerait une population de 9,500,000 âmes. On sait, d'un autre côté, qu'une famille, qui se compose de quatre ou cinq individus, emploie dans sa consommation annuelle 12 piculs de riz, ce qui suppose l'existence de 2,000,000 de familles, soit de 9 à 10,000,000 d'âmes dans Java. Ce mode d'évaluation de la population de l'île est le seul qu'on puisse suivre; car on sait que la voie des recensements est antipathique aux populations musulmanes.

Nous avons déjà dit que l'impôt territorial perçu pour le compte du gouvernement est généralement du cinquième de la valeur de la récolte de riz. Lorsqu'il s'agit de déterminer la quotité de l'impôt de toute autre culture, on la calcule, quelle que soit la valeur de cette culture, comme s'il s'agissait d'un champ de riz, et l'on estime le riz au plus bas prix où il puisse descendre. Ainsi dans la province de Cheribon, où l'on récolte sur 150,000 bauws de terre 2,500,000 piculs de riz, on n'estime le riz qu'à 2 florins le picul; aussi la contribution foncière de la province ne varie-t-elle que de 1,000,000 à 1,100,000 florins. En réalité, le prix moyen du riz est de 3 florins cuivre, soit 5 fr. 31 cent. Il est aujourd'hui de 8 florins (14 fr. 16 cent.).

En exigeant l'impôt en argent, et non en nature, le gouvernement trouve, indépendamment de l'avantage de se débarrasser de soins minutieux et de laisser le riz dans le pays, celui de retirer d'une main, et, au moyen d'un compte, ce qu'il serait tenu de donner de l'autre à la population en payement de son travail appliqué aux cultures forcées, de manière qu'il a beaucoup moins à débourser, et qu'en somme, son opération se réduit à avoir obtenu pour peu de chose les travaux nécessaires à la production de ses denrées coloniales.

Dans la province des Preangs-Regents-Capen, où, comme nous l'avons dit, le gouvernement ne paye au cultivateur que 3 florins $^{76}/_{100}$ par picul de café, le riz n'est pas soumis à l'impôt territorial. Le paysan ne paye que la dîme au régent et au prêtre, et c'est plutôt un usage qu'une obligation.

Cannelle.

La culture du cannellier a été introduite dans dix provinces. La province de Krawang est celle où cette culture a reçu le plus de développement; viennent ensuite les provinces de Bagelen, de Banjoemaas, de Bantaam, etc.

La récolte annuelle pour le compte du gouvernement dépasse 200,000 livres. J'ignore le chiffre exact de la production des particuliers, mais il est peu élevé. Les terres humides conviennent surtout au cannellier.

Cochenille.

La culture du nopal et la production de la cochenille commencent à se répandre dans l'île de Java, où le gouvernement n'a rien négligé pour les

encourager. La production, pour le compte du gouvernement, s'élève annuellement à environ 45,000 livres. Nous ignorons le chiffre de celle des particuliers, mais il doit être considérable, car l'exploitation importante de M. Van den Bosch, à Pondok-Guédé, n'est certainement pas la seule de ce genre. Nous y reviendrons au surplus.

Le nopal cultivé à Java est originaire du Mexique. Il est planté quatre lignes par quatre lignes, réunies ensemble, à la distance d'environ 5 mètres. Dans chaque groupe, les lignes ont 1 mètre de distance entre elles, et chaque plant de nopal est à 2 mètres. On ne fait servir chaque rangée que l'une après l'autre. Pour cela, quand on a attaché les mères à l'une d'elles, on la couvre d'un toit en paille, destiné à garantir l'insecte de l'action de la pluie, qui le détruirait infailliblement dans un pays où elle tombe par torrents. Quand l'éducation de la cochenille, qui dure à Java de soixante-cinq à soixante et dix jours, est terminée, on passe à la rangée suivante de nopal; l'on avance au-dessus le toit de paille, et l'on procède à une nouvelle éducation, de sorte que chaque rangée de nopal jouit de sept mois de repos, pendant lesquels la plante reprend la vigueur qu'elle a perdue pendant que l'insecte en tirait le suc. Toutefois, il est nécessaire de renouveler le plant de nopal au bout de huit ans. Il est en plein rapport au bout de dix-huit mois. On calcule que 15 à 16 plants de nopal nourrissent la quantité de cochenille nécessaire pour produire une livre de cochenille sèche.

On prépare la cochenille en faisant sécher l'insecte pendant six jours au four à une douce chaleur, ou pendant quatorze jours au soleil; puis on procède par un triage minutieux, exécuté par des femmes, à la séparation des diverses qualités. On en fait quatre à Java. La première est blanchâtre, grosse; la deuxième, blanchâtre, plus petite; la troisième, rouge très-foncé, appelée sacatelle, provenant des insectes qui ont servi à la génération; la quatrième, rouge, provient de ceux qui sont morts sur place et qui n'ont pas eu tout leur développement.

Tabac.

La culture de cette plante est une des entreprises les plus récentes du gouvernement, qui a fait venir de Manille de la graine de tabac, ainsi que des cultivateurs entendus. Il existe aujourd'hui, répartis dans les diverses provinces de l'île, trente contrats passés par le gouvernement. Chacun de ces contrats comprend, indépendamment de 50,000 florins d'avances, pour l'établissement de la fabrique et les frais courants, 200 bauws (142 hectares) plantés en tabac. La culture est imposée aux campongs voisins. Les travailleurs reçoivent pour salaire de 80 à 125 florins par bauw, qui rend de 700 à 1,000 livres de tabac par année, ce qui porte le salaire du cultivateur à environ 22 centimes de franc par livre.

La préparation du tabac est fort simple : elle consiste à sécher la feuille à couvert sous des hangars de 500 pieds de long sur 100 de largeur et 45 de hauteur. Il faut *six* hangars pour une exploitation de 200 bauws de terre en tabac.

Les ouvriers employés dans l'intérieur des fabriques de tabac sont au compte du contractant, qui les paye de 15 à 20 duts par jour. Les fonds de roulement nécessaires pour faire face aux dépenses journalières sont également avancés par le gouvernement, qui s'en rembourse dans les six mois qui suivent la récolte. Les 50,000 florins avancés se remboursent aussi annuellement par dixièmes, mais seulement à partir de la troisième année d'exploitation.

Tous les produits de l'exploitation appartiennent aux contractants. Le prix de revient de la livre de tabac est de 18 duts, soit 32 centimes de franc; il se vend dans le pays de 30 à 40 duts la livre, soit de 53 centimes à 66, et son prix en Hollande a varié, selon la qualité, entre 20 duts et 1 florin 60 duts, c'est-à-dire entre 35 centimes et 2 francs 83 centimes. Quelques particuliers ont fait des essais de cigares, mais la confection, sinon la qualité du tabac, laisse beaucoup à désirer. Il est toutefois probable qu'avec l'esprit entreprenant du Hollandais on ne tardera pas à fabriquer de bons cigares à Java, et, si la manufacture de Manille continue à se négliger, cette importante industrie pourra bien se déplacer.

Poivre.

La culture du poivre est peu répandue dans l'île même de Java, où il n'existe que deux provinces, celles de Kedirie et de Padjitan, qui en produisent, et en petite quantité, puisque la récolte annuelle s'élève à peine à 375,000 livres. On sait d'ailleurs que c'est de l'île de Sumatra que vient la majeure partie des poivres qu'exporte le commerce.

Le poivrier prospère dans les terres argilo-sablonneuses légères. On le plante de bouture, bien qu'il puisse venir de graine. Comme c'est une plante grimpante, on place à côté du poivrier un jeune arbre, et mieux encore un pieu de bois de 7 à 8 pieds de haut, que le poivrier ne tarde pas à entourer de ses feuilles. Les plants sont généralement placés à 10 pieds les uns des autres; plus près, ils se gêneraient. Une plantation commence à produire à trois ans; l'arbuste est en plein rapport à sa cinquième année, il décroît vers la quatorzième, et dépérit entre la vingtième et la trentième année. Un pied de poivrier en rapport doit donner par an 3 livres de poivre.

On fait deux récoltes par année, l'une en avril et mai, l'autre en octobre et novembre. Le poivre ne doit être cueilli que quand la graine est presque rouge. On la sèche sur des claies, puis on l'égrappe en la frottant entre les deux mains; enfin, on achève de la sécher, soit au soleil, soit sur des claies sous lesquelles on allume du feu.

Au prix où est descendu le poivre aujourd'hui, nous doutons qu'on s'attache à en étendre la culture à Java.

Soie.

Le gouvernement hollandais a déjà jeté les yeux sur la culture du mûrier

et sur l'éducation du ver à soie. Les essais qu'il a fait faire en grand paraissent avoir donné des résultats satisfaisants. On obtient annuellement, dans les établissements de Samarang et de Rembang, environ 400 livres de soie. Toutefois c'est encore une question, pour beaucoup de gens, de savoir si le voisinage très-rapproché de la ligne convient à l'éducation du ver à soie.

Arbres à épices.

Les essais qu'on a faits dans ce genre de culture n'ont pas été couronnés de succès, et l'on paraît avoir définitivement renoncé au giroflier, qui n'a pas donné de fleurs à Java. On a été plus heureux à l'égard du muscadier, dont nous avons visité plusieurs plantations appartenant à des particuliers et qui paraissent prospérer. Il est nécessaire d'abriter les jeunes plants contre le soleil au moyen de paillassons, jusqu'à ce qu'ils aient atteint une certaine crue.

J. Itier.

COMMERCE ÉTRANGER EN CHINE.

Canton, le 26 septembre 1846.

La malle *Overland*, par la voie d'Egypte du 24 juillet dernier, est arrivée ici le 14 du courant. Pendant la durée du mois qui vient de s'écouler, les affaires se sont maintenues dans un état modéré, et il s'est manifesté une légère augmentation dans les prix. Nous sommes heureux de pouvoir constater ici que les exportations d'Angleterre, d'étoffes de coton et de laine, se sont considérablement réduites.

Ici, comme en Angleterre, on se plaint de l'absence de toute spéculation de la part des grands négociants et des riches capitalistes. Sous l'empire de l'ancien système qui régissait le commerce de Chine, toutes les marchandises se trouvaient réunies dans le même port (Canton); il était facile de s'assurer de l'état des approvisionnements, et on avait des éléments certains de calcul, tandis que maintenant, l'augmentation du nombre des marchés a rendu les marchands chinois beaucoup plus prudents dans leurs opérations, parce qu'ils craignent avec raison que d'autres négociants, achetant à de meilleures conditions, puissent vendre à des prix inférieurs aux leurs, et par conséquent obtenir la préférence. En outre, les idées extravagantes que l'on s'est faites des besoins des *trois cents millions* de Chinois ont donné naissance à des spéculations beaucoup plus considérables que celles dont une

appréciation prudente des circonstances pouvait garantir le succès (1). Il en est résulté que les marchés de ce pays ont été encombrés de marchandises manufacturées. Les capitalistes, voyant que la valeur de ces marchandises éprouvait une dépréciation presque journalière, et ignorant le véritable prix de production, se bornèrent à faire les achats réclamés par leurs besoins immédiats. Il en est résulté une grande dépression dans le commerce qui a de la peine à se relever de cet échec. Cependant il est indubitable que cette crise produira plus tard de bons effets, parce qu'elle a amené, par le bon marché, une consommation considérable, et inspiré aux masses le goût des marchandises anglaises. Quoiqu'il soit déjà bien difficile de changer les habitudes et les préjugés d'un peuple quelconque, cependant, sous ce rapport, les Chinois présentent peut-être plus de difficultés qu'aucune autre nation. Néanmoins, nous sommes convaincus que cette énorme consommation deviendra un puissant moyen d'établir la supériorité et le bon marché des manufactures anglaises sur la production indigène.

La principale difficulté du commerce consiste à trouver des retours pour l'Europe. On avait toute raison de supposer que, dans le cours d'un an ou deux, le sucre serait devenu un des principaux articles de l'exportation de ce pays. Mais les changements qui ont été proposés dans les droits sur le sucre doivent arrêter toutes les expéditions ultérieures de Chine.

Il est à craindre que les ministres de S. M. B. n'estiment pas le commerce de Chine à sa véritable valeur, ou bien qu'ils ignorent les restrictions absolues qui lui sont imposées. Il n'y a pas d'améliorations possibles dans cette branche de commerce (les retours) avant que l'on soit parvenu à obtenir la suppression complète de ces obstacles.

Au delà de certaines limites, déterminées par les besoins, le droit énorme de 100 à 300 pour cent imposé en Angleterre sur le thé (principal article d'exportation de Chine), équivaut à une prohibition. Cette mesure a néces-

---

(1) Nous remarquerons, en passant, que la même erreur a été faite en France. Seulement, il est fort heureux pour nous que cette fois, et contre notre habitude, nous nous soyons bornés à une erreur théorique qui n'a pas eu des résultats, à beaucoup près, aussi fâcheux que l'erreur pratique commise par le commerce anglais, après le traité de Nankin. Dans sa notice de novembre 1845 (Guillaumin, rue Richelieu, 14), M. Potonié semble croire aussi que la France était appelée à inonder l'empire chinois des produits de ses manufactures, et il ne manque pas cette occasion de nous apprendre « qu'un délégué du comité chino-parisien fut chargé d'emporter une « cargaison d'échantillons dont la valeur représentait environ une vingtaine de mille « francs. On se proposait, nous dit M. Potonié, de consulter les besoins de la Chine, « qu'on dit peuplée dix fois comme la France, c'est-à-dire de plus de *trois cent* « *millions d'âmes*, et même de *trois cent soixante et dix millions*, s'il faut en « croire une carte de la Chine, publiée à Londres en 1842. »

Avant le traité de Nankin, les importations françaises en Chine dépassaient rarement *un* million de francs par an. Nous serions charmé d'apprendre que les résultats obtenus depuis lors aient pu répondre aux espérances de M. Potonié.

sairement pour effet de produire une réaction analogue sur les produits manufacturés anglais importés dans ce pays. Il est évident que la plus légère réduction du droit augmenterait immédiatement la consommation du thé, car nous voyons que dès que les détenteurs consentent, en Angleterre, à abaisser le prix coûtant du thé, c'est-à-dire le prix du marché, il se produit immédiatement une augmentation proportionnelle dans la consommation.

Quoiqu'ils soient eux-mêmes une nation manufacturière, les Chinois, qui étaient anciennement si mal disposés pour les étrangers et leur commerce, auxquels ils opposaient constamment toutes sortes d'obstacles, les ont maintenant invités, par l'adoption d'un tarif libéral, à venir visiter leurs côtes et à leur apporter des marchandises étrangères. Mais ces offres de libre commerce sont rejetées par les Anglais par la continuation du droit le plus exorbitant et le plus illibéral sur le principal article que les Chinois fournissent en échange des importations britanniques. On ne saurait trop souvent attirer sur ce sujet l'attention de tous ceux qui s'occupent du commerce de Chine. Assurément tout changement jette dans une voie hasardeuse celui qui l'opère. Mais une réduction modérée dans le droit, par voie d'expérience, n'occasionnerait aucune perte au revenu des douanes, et si des modifications analogues étaient opérées de temps en temps, selon les facilités qui pourraient être accordées par le trésor, il n'y aurait plus lieu de craindre des spéculations exagérées, et, d'un autre côté, les Chinois ne pourraient retirer aucun bénéfice réel en faisant élever les prix.

NAVIGATION.

Arrivages.			*Départs.*		
De Londres	3	bâtiments.	Pour Londres	6	bâtiments.
Liverpool	6	—	Liverpool	2	—
Singapore	4	—	Havre	2	—
Calcutta	9	—	Calcutta	3	—
Bombay	12	—	Bombay	2	—
Tutacorin	3	—			
	37	—		15	—

En charge.

Pour Londres	9	bâtiments.
Liverpool	1	—
Clyde	1	—
Bombay	8	—
	19	—

IMPORTATIONS.

Les transactions pendant le mois (du 25 août au 18 septembre inclusivement) ont été comme suit : les chiffres cités comprennent le droit qui est payé par l'importateur à la douane chinoise; les droits d'importation varient

de 5 à 7 pour cent, quoiqu'ils ne soient perçus *ad valorem* que dans un petit nombre de cas.

Coton fabriqué.

English grey long cloth (*toile de coton anglaise écrue*). — Largeur : 39 yards de long sur 40 pouces de large ; il en a été vendu 36,000 pièces au prix moyen de piastres espagnoles 2 à 2,85, contre 23,800 pièces vendues l'année dernière pendant la même période.

English white long cloth (*toile de coton anglaise blanche*). — La seule vente qui soit parvenue à notre connaissance est celle de 5,000 pièces à piastres 2,23. La même période de l'année dernière présente la vente de 9,900 pièces, à raison de piastres 2,33 à 2,80 par pièce. Une légère amélioration a eu lieu dans les prix des toiles blanches et grises. Il est heureux de pouvoir reconnaître que les expéditions de la Grande-Bretagne ont diminué, dans les six premiers mois de cette année, d'environ 15,000 balles d'une valeur de piastres 500,000, en comparant cette période à la période correspondante de l'année dernière.

Chintz (*indiennes*). — 5,000 pièces de 28 yards, au prix moyen de piastres 2,30.

Black cotton velvet (*velours de coton noir*). — 280 pièces à piastres 7,60 par pièce.

Cotton yarn (*fil de coton*). — Il en a été importé environ 10,000 balles contre 6,000 dans la même période de l'année dernière, au prix moyen de piastres 27 à 30.

Marchandises américaines.

Grey drills (*drills gris*). — 16,206 pièces ; l'année dernière, 6,000 pièces.

Grey domestics (*cotonnades*). — 3,500 pièces ; l'année dernière, 5,200 pièces.

Coton flannel (*flanelle de coton*). — 1400 pièces.

Laines. — Nous constaterons ici un léger avantage sur les *spanish stripes* (draps communs) et les *long ells* (serges). Les importations de la Grande-Bretagne ont considérablement diminué, tandis qu'il y a une grande augmentation dans les importations faites dans les districts du Nord par la frontière de la Russie.

Spanish stripes (*draps communs*). — 1456 pièces, au prix de piastres 0,97 à 124 contre 1160 pièces importées l'année dernière dans la même période.

Dans cette sorte de marchandises, un bon assortiment doit être composé de 12 pièces de noir, 36 pièces de bleu foncé, 24 pièces de pourpre, 15 pièces écarlate, 1 pièce de jaune, 1 pièce de vert : valeur moyenne de bonne fabrication, piastres 2,20 à 2,25 par yard.

Ladies cloth (*drap de dames*). — 624 pièces, au prix moyen de piastres 1,21 le yard.

Medium cloth. — 120 pièces, à piastres 2,01 par yard.

Bombazetts (*bombazines*). — 400 pièces de 56 yards, et à piastres 11 la pièce.

Long ells (*serges*). — 6,200 pièces, de piastres 8,27 à 8,45 la pièce, contre 2,700 pièces l'année dernière.

Camblets (*camelots*). L'approvisionnement diminue, mais il y a peu de demande.

Coton en laine.

Les belles qualités ont gagné 5 maces par picle, et avec cet avantage, de grandes livraisons ont été faites. Quoique les importations n'aient pas suffi, et que l'approvisionnement ait beaucoup diminué, les acheteurs ne sont cependant pas disposés à accorder des prix exorbitants. La quantité considérable de coton filé importé qui a été jetée sur le marché et vendu à des prix d'une infériorité insolite, a fortement diminué la valeur de la matière première : voici quelles ont été les ventes de première main :

Bombay : 19,935 balles contre 21,615 de l'année dernière, à taëls 5,8 à 7,1 par picle.

Madras : 786 balles, à taëls 7,5 par picle.

Bengal : 765 balles contre 574 de l'année dernière, à taëls 7,9 par picle.

Voici l'état du commerce de coton au 20 septembre 1846, comparé avec les deux années précédentes.

Importation.	*Livraison.*	*En magasin.*
	20 septembre 1846.	
30,412 balles.	33,859 balles.	63,113 balles.
	30 septembre 1845.	
	18,902 balles.	71,480 balles.
	30 septembre 1844.	
	41,128 balles.	147,252 balles.

Opium.

Les nouvelles reçues de Calcutta, au sujet des dispositions prises pour la vente des récoltes de la prochaine saison, ont causé une grande satisfaction, et produit une augmentation de piastres 30 par caisse de Patna ; à ce prix, de bonnes affaires ont été faites. Les prix sont : Patna piastres 640. — Benarès de piastres 630 à 635. — Malwa piastres 650. — Turquie piastres 500.

Articles divers.

Nous avons à mentionner les ventes suivantes :

Cochenille. — 16 picles 1/2 au prix moyen de piastres 161,50 par picle.

Smalt. — 100 picles au prix moyen de piastres 35 par picle.

Feuilles d'étain. — 335 boîtes à piastres 6 par boîte.

Fer. — Les approvisionnements sont presque épuisés, et il y a demande.

Clous. — De piastres 3,20 à 3,50 par picle.

Cerceaux. — De piastres 3,10 à 3,20 par picle.

Barres. — De piastres 2,90 à 3,10 par picle.

Plomb. — Il est au prix de piastres 5,30 à 5,50 par picle.

Bois de Sandal des îles de la mer du Sud. — 800 picles ont été vendus à piastres 9,50 par picle.

Noix de Bétel. — 1,000 picles de noix nouvelles vendues à piastres 3,50 le picle. 6,500 picles de noix de l'année précédente vendues à piastres 3,40 le picle.

Catch (*cachou*). — 1,000 picles vendus à piastres 6 par picle.

Biches de mer noirs (*holothuries*). — 150 picles vendus à piastres 54,25 par picle.

Rottins de Banjermassing. — 1400 picles à piastres 3,40 par picle.

EXPORTATIONS.

Thé. — Pendant ce mois, les transactions, pour le compte des Européens, ont été sans importance. Il s'est opéré une réduction d'environ 2 taëls sur les prix antérieurs ; à ce taux, cependant, il ne reste pas une marge suffisante pour un bénéfice raisonnable. Les envois, pour le compte des indigènes, ont été considérables. Depuis le commencement de la saison, on a chargé environ 120 chops (partie de thé) de Monings et de Congohow. Quelques bons chops de Monings ont réalisé 28 taëls, et les Ho-Hows 22 taëls. Quelques bons Souchongs sont parvenus jusqu'à 43 taëls. Il est arrivé environ 1,000 caisses du nouveau Twankway. La nouvelle récolte des thés verts de Nankin doit arriver dans le cours du mois prochain. Les prix d'ouverture seront élevés, parce que les Américains sont disposés à faire des envois considérables pour les États-Unis, leurs marchés présentant une perspective plus brillante que ceux de l'Angleterre. — Les chargements de thé vert de Canton ont été importés de nouveau, avec une réduction d'environ 30 p. 100 sur les prix de la dernière saison.

Les *Congou.* — Moning, de 25 à 28 taëls. — *Ho-How*, de 18 à 23 taëls. — *Souchong*, de 30 à 45. — *Pekoe*, de 30 à 42. — *Orange Pekoe* simple, de 15 à 20 ; — parfumé, de 25 à 33. — *Ning yong*, de 20 à 28. — *Caper* simple, de 15 à 18 ; — parfumé, de 20 à 24. — *Young hyson* de Canton, de 15 à 28. — *Hyson* de Canton, de 20 à 27. — *Twankway* de Canton, de 18 à 24. — *Impérial* et *poudre à canon* de Canton, de 20 à 32 taëls par picle.

Soie grége. — On a apporté environ 2,000 balles de la nouvelle récolte ; la qualité est belle ; on en a vendu 900 balles.

Articles divers. — Le sucre a été peu recherché : le n° 1, à piastres 5,60 par picle ; le n° 2, à 5 ; le n° 3, à 4,50.

Sucre candi de Canton, à.	piastres	7	25	par picle.
Alun, à.		1	60	—
Cassia, à.		10	50	—
Huile de cassia, à.		210	»	—
Huile anisée, à.		125	»	—

Anis étoilé, à. . . . . 12 50 par picle.
Ecorce de cassia, à. . . . . 15 » —
China-Root (*squine*), à. . . . . 3 » —
Camphor (*camphre*), à. . . . . 13 » —
Gallingal (*galangalle*), à. . . . . 2 50 —
Camboge (*gomme du Camboge*), à. . . . . 70 » —
Rhubarbe, n° 1, à. . . . . 75 » —
— n° 2, à. . . . . 30 » —

Musc. — Piastres 85 à 90 par catty.

N. B. Toutes les indications précédentes pour l'exportation sont calculées tous droits acquittés et les marchandises rendues à bord des navires.

Fret. — De Londres à Liverpool, liv. st. 4 15 0. Dans ce moment le tonnage est fort abondant; dans deux ou trois mois nous pensons qu'il y aura une augmentation considérable sur ces prix, lorsque le commerce du thé attirera la spéculation.

Change. — L'argent est rare, mais il n'y a pas non plus beaucoup d'offres de traites, et il en sera ainsi tant que les produits resteront aussi élevés.

Change sur Londres, 4 s. 3 1/2 à 4 s. 4 d. par liv. st.

Change sur Calcutta, traites de la C^e^ acceptées à 213 roupies pour liv. st. 100.

L'argent sycee est à une prime de 8 3/4 pour 100.

TABLEAU COMPARATIF

Des exportations de thés et de soie grége pour la Grande-Bretagne.

ANNÉES.	BATIMENTS.	THÉ NOIR.	THÉ VERT.	TOTAL GÉNÉR.	SOIE GRÉGE.
1844	96	41,396,851	8,844,577	50,241,428	
1845	106	41,644,410	12,315,256	53,959,666	10,726
1846	118	45,162,548	12,830,967	57,993,515	18,600
Juillet . . .	1	351,800	25,500	377,300	
Août	9	3,791,793	1,192,466	(1) 4,984,259	865
Septembre.	5	2,000,238	731,077	2,731,325	166
		51,306,379	14,780,010	66,086,399	21,631

Pour faciliter l'intelligence de notre travail aux personnes peu familiarisées avec les poids et les monnaies usitées en Chine, nous croyons devoir placer sous leurs yeux le tableau suivant :

(1) Sans compter le navire *la Corinthien*, parti de Shang-haï pour Londres le 25 août, avec 1142 caisses de thé, 1,018 balles de soie grége et 211 balles de chanvre. — *Nota.* Les chifres indiquent des livres anglaises.

Poids.

1 Picle	— 100 cattys	kilog.	60,473
1 Catty	— 16 taëls		0,604
1 Taël	— 10 maces		0,3779
1 Mace	— 10 candarines		0,03779
1 Candarine	— 10 cashs		0,003779
1 Cash			0,0003779

Monnaies.

1 Taël	— 10 maces	fr.	8,24
1 Mace	— 10 candarines		0,824
1 Candarine	— 10 cashs		0,0824
1 Cash			0,00824
1 Piastre espagnole	— 7 maces 1 cand. 7 cashs		6 fr.
1/4	— 1 — 7 — 9 —		1 50
1/2	— 3 — 5 — 8 —		3
3/4	— 5 — 3 — 7 —		4 50
1 Roupie			2 50

Ce résumé spécial au mois de septembre dernier peut donner une idée exacte du mouvement commercial qui s'opère chaque mois en Chine. Nous l'avons choisi de préférence, parce qu'il présente un aperçu complet sur les principales marchandises qui forment l'objet des dernières transactions entre les étrangers et les Chinois.

Par le tableau comparatif ci-dessus, nous voyons que les exportations de thé pour la Grande-Bretagne ont toujours suivi une progression ascendante. Depuis 1844 elles ont augmenté de près de 4 millions de livres par an, et cette augmentation serait bien plus forte si on obtenait la réduction des droits sur le thé. On sait que d'un autre côté les importations d'opium augmentent également chaque année dans une proportion considérable.

L'Angleterre possède, on le voit, tous les éléments nécessaires au maintien et à l'accroissement de l'immense influence commerciale qu'elle possède au-delà du cap de Bonne-Espérance, et spécialement dans la mer des Indes.

Il n'en est malheureusement pas ainsi pour la France; assurément les recherches et les explorations politiques ou commerciales des missions envoyées dans ces contrées par notre gouvernement, produiront des résultats utiles et intéressants; elles pourront donner lieu à des perfectionnements et à des essais de la part de nos fabricants, elles feront mieux apprécier notre industrie; mais tant que la France ne sera pas en mesure de produire aux mêmes conditions que les fabriques anglaises et en même temps, aussi longtemps que la consommation du thé sera reléguée chez nous parmi les classes élevées de la population, nous ne devons espérer que de bien faibles améliorations à notre situation commerciale et politique dans l'extrême Orient.

(Extrait du *Portefeuille.*) C.-A. DE CHALLAYE.

RÉDUCTION DES DROITS D'IMPORTATION EN ANGLETERRE

SUR LES THÉS DE CHINE.

Il s'est formé dernièrement à Liverpool une association dont le but est d'obtenir la réduction des droits sur le thé, imposés par l'administration des douanes anglaises. Ces droits exorbitants sont de 100 à 150 p. % sur les plus belles espèces de thé, et de 300 à 400 p. % sur les espèces inférieures employées par les classes pauvres de la population. La réduction de cet impôt est une mesure dont chacun doit être disposé à admettre la justice; mais la grande difficulté est naturellement la question du revenu dont l'impôt du thé forme une des parties les plus importantes, à moins que les partisans de la réduction ne soient en mesure de démontrer qu'il y aurait dans la consommation de cet article une augmentation telle qu'elle compenserait la diminution éprouvée par suite de l'abaissement du droit.

En premier lieu, on craindrait que la production chinoise ne fût insuffisante pour satisfaire à une demande immédiale aussi considérable, sans occasionner une sérieuse augmentation des prix sur les marchés de Chine. D'après un recensement officiel fait en 1825, et cité par le docteur Morrison, la population des provinces chinoises était, à cette époque, de 352,866,012 habitants et nous pouvons supposer, sans crainte de nous tromper, que pendant les vingt années qui se sont écoulées depuis cette époque, la population de l'empire a considérablement augmenté. D'après l'estimable ouvrage de Murray sur la Chine, « le thé est pour les Chinois une boisson na-« tionale dont on fait un usage constant dans toutes les circonstances de « la vie et dans toutes les classes de la société, et qui est vendue partout, « même sur la voie publique. » Ce n'est donc pas une évaluation déraisonnable que de porter la consommation annuelle du thé à 4 livres par tête, et elle nous fournira une appréciation suffisamment exacte de la consommation générale de l'empire. Cette consommation serait encore inférieure à celle des habitants de l'île de Jersey qui est cependant calculée à raison de 5 livres par an pour chaque personne. Multipliant donc par le nombre 4 le chiffre de la population de la Chine, nous avons:

Consommation totale du thé en Chine. . . . . livr.	1,411,464,048
Exportation pour la Grande-Bretagne et l'Irlande pour l'année 1845 - 1846 finissant au 30 juin. .	57,584,561
Exportation pour les États-Unis.	18,502,148
— pour la Hollande..	2,000,000
A reporter. . . . liv.	1,489,550,757

Report. . . . . liv.	1,489,550,757
Exportation pour la Russie par la voie de terre. . .	5,000,000
— pour Hambourg, Brème, le Danemarck et la Suède, sept cargaisons.	3,000,000
— pour Sydney et l'Australie.	4,000,000
— pour la France et l'Espagne.	2,000,000
Total. . . . . liv.	1,503,350,757

Ce total ne comprend pas l'exportation, très-considérable, faite par le grand cabotage chinois pour les nombreuses contrées où les émigrations chinoises sont venues se fixer, comme le Tonquin, la Cochinchine, le Camboge, Siam, les Philippines, Bornéo et les divers établissements des détroits. Comparée à cette énorme quantité, celle de 45,000,000 de livres consommées annuellement dans le Royaume Uni, devient insignifiante, puisqu'elle n'absorbe même pas 3 p. % de la production totale de l'empire chinois. Il devient donc évident que, quand bien même la demande faite par la Grande-Bretagne viendrait à s'élever au double, elle n'exercerait qu'une bien faible influence sur le marché chinois, puisqu'elle n'aurait d'autre résultat que de nous procurer 6 p. % au lieu de 3 de la récolte de ce produit. Quand on songe que le thé parvient à sa maturité dans l'espace de trois ans, que dès lors ses feuilles peuvent être cueillies, et que sur une immense étendue de pays où cette plante est naturalisée elle croît sous toutes les températures entre l'équateur et 45 degrés de latitude, il devient évident que, si cela était nécessaire, la production annuelle du thé en Chine pourrait être augmentée, pour ainsi dire, d'une manière illimitée dans l'espace de trois ou quatre ans, et que cette augmentation compenserait et bien au delà la quantité de 3 p. % qui pourrait être, dans le premier moment, réclamée par les besoins de l'Angleterre.

Nous avons dit qu'une réduction dans le prix du thé amènerait nécessairement un accroissement dans la consommation. Ceci n'a besoin d'être démontré que pour les personnes qui n'ont pas pris la peine de réfléchir sur ce sujet. En Angleterre et en Irlande, la consommation actuelle annuelle de thé, pour une population de 27,000,000 d'habitants, est seulement de 43,595,265 livres ou un peu plus d'une livre et demie pour chaque individu. Dans l'île voisine de Jersey, où le droit sur le thé au lieu de 2 sh. 2 ¼ d. est seulement de 4 d. par livre, chaque habitant consomme par an 5 livres de thé, et comme nous pouvons aisément prévoir par analogie que de semblables résultats seraient produits par des causes similaires, nous en déduirons que dans la même proportion la consommation du Royaume Uni ne s'élèverait pas à moins de 135,000,000 de livres par an. Quant à la diminution que pourraient éprouver les recettes, par suite de l'abaissement du droit, non-seulement elle se trouverait largement compensée par l'accroissement de la consommation du thé, mais encore il est évident qu'une diminution dans le prix de cette marchandise aurait en même temps pour résultat de produire une augmentation énorme dans la quantité du sucre

consommé spécialement parmi les basses classes. De plus, cette mesure n'aurait pas seulement pour résultat de faire acheter par les gens pauvres une quantité de sucre proportionnelle à celle du thé qu'ils consomment. Ayant besoin d'une plus faible somme pour acheter leur provision hebdomadaire de thé, ils se trouveraient en état de dépenser davantage pour d'autres objets parmi lesquels le sucre peut être considéré comme l'un des plus importants. Les négociants, les armateurs, les fabricants et tous ceux qui ont des relations quelconques avec le commerce entre la Grande-Bretagne et la Chine sont en état de comprendre les immenses avantages que pourrait procurer la réduction de l'impôt sur le thé à la prospérité commerciale de l'Angleterre.

C.-A. DE CHALLAYE.

EMPIRE OTTOMAN.

LE CHEIK-UL-ISLAM ET LES ULÉMAS.

Le *Journal de Constantinople* publie, dans son 23e numéro (1er décembre 1846), le hatti-chérif adressé au grand vézir par le sultan, à l'occasion de la nomination du nouveau cheik-ul-islam, et le fait suivre de réflexions aussi judicieuses qu'elles sont exactes sur le corps des ulémas. Nous croyons devoir les reproduire ici, après avoir donné le texte même de la pièce qui en a été le sujet.

« MON FIDÈLE VÉZIR,

«La mort de Mecki-Zadè-Moustapha-Assim-Efendi (1), qui occupait depuis « assez longtemps les fonctions de cheik-ul-islam, et se distinguait par des

(1) Le père du défunt cheik-ul-islam, que la miséricorde de Dieu soit sur lui! déchargé pour la seconde fois des fonctions de mufti, est mort le 22 du mois de Djémazi-ul-ewel 1212. Le défunt avait composé des commentaires sur les poésies dites Kacidèi-Burdè, des poésies et d'autres ouvrages, et il était versé dans les sciences. Il eut pour fils un homme non moins digne que lui, le précédent mufti Moustapha-Assim-Efendi. En l'année 1200, le 18 de Moharrem, celui-ci était âgé de treize ans lorsqu'il prit son premier grade dans la carrière des ulémas, et comme il appartenait à une des principales familles de la magistrature, il franchit rapidement tous les degrés. Il fut nommé molla de Galata en l'an 1212 dans le mois de Rebbiul-ul-ewel; en 1216, molla honoraire de la Mecque; dans le mois de Rebbi-ul-akhir en 1224, le 10 du mois de Séfer, juge de Constantinople (Stambol kadissi); en l'an 1226, dans le mois de Rebbiul-akhir,

« qualités éminentes et une vertu éprouvée, m'a causé un profond chagrin; « mais nous ne pouvons que nous résigner aux arrêts de la Providence. « Ainsi, il ne me reste qu'à garder le souvenir du défunt; que Dieu l'ait au « nombre de ses élus.

« Comme tout le monde le sait, le poste de cheik-ul-islam est l'unique « lieu de refuge de tous les docteurs de la religion révélée; c'est là que se lient « et se délient toutes les affaires religieuses. Cette fois, j'ai confié ces hautes « fonctions à Ismet-bey-Zadè-Arif-Hicmet-Bey. Ses vertus privées, ses loua-

---

cazaskier honoraire d'Anatolie, et une année après, il en exerçait les fonctions, que selon l'usage, il remplit pendant une année seulement. En l'an 1229, au commencement de Rebbi-ul-ewel, il fut nommé cazaskier de Roumélie, et après avoir encore, selon l'usage, occupé cette charge pendant une année seulement, il était dans la retraite, lorsque le cheik-ul-islam, Tchélébi-Zadè-Esseïd-Mohammed-Zin-ul-Abidin-Efendi fut destitué. Le 19 du mois de Rebbi-ul-ewel de l'année 1233, il revêtit le manteau blanc du poste de cheik-ul-islam, et il s'occupa des diplômes du corps des ulémas et de la signature des fetvas. Il exerça ces fonctions jusqu'au 8 du mois de Zilcadé de la même année, et il fut remplacé, dans le poste du mufti, par Hadji-Halil-Efendi. Ayant été ainsi mis à la retraite, il continua à vivre tranquillement à Constantinople, l'été, dans sa maison de campagne, et l'hiver, dans sa maison de ville. Le 19 du mois de Moharrem, il fut, pour la seconde fois, investi de la charge de cheik-ul-islam, en remplacement de Sedki-Zadè-Ahmed-Rechid-Efendi, et il la conserva jusqu'au 13 du mois de Rebbi-ul-akhir de l'année 1241, où il fut remplacé par le cazaskier d'Anatolie, Kadi-Zadè-Mohammed-Tahir-Efendi, et continua encore à vivre à Constantinople dans la retraite, se contentant de faire des vœux pour le sultan et son empire. Comme par une inspiration du ciel, le 17 de Ramazan 1248, pour la troisième fois, il fut nommé mufti, au grand contentement du corps des ulémas, en remplacement de Jasindji-Zadè-Esséid-Abd-ul-Vahab-Efendi, mis à la retraite à cause de son grand âge et du mauvais état de sa santé. Pendant que le défunt exerçait ces fonctions et donnait à l'empire les preuves les plus évidentes de son dévouement et de sa fidélité, il a eu le bonheur de voir l'heureux avénement au trône du successeur des califes, S. M. Abd-ul-Medjid, et le souverain actuel daigna le confirmer dans les fonctions qu'il tenait de son père, S. M. prouvant par cette confirmation le cas qu'elle faisait des serviteurs fidèles et dévoués qui avaient mérité la satisfaction de son défunt père, dont la mémoire mérite une reconnaissance impérissable, en le faisant pour ainsi dire revivre. S. M. put alors se convaincre par elle-même des sentiments de fidélité de ce fonctionnaire dont la conduite a mérité toujours sa confiance et sa satisfaction. Quatorze ans deux mois et treize jours après son troisième avénement au poste de mufti, après avoir pendant tout ce temps sacrifié son repos pour servir son souverain et son pays, sans se laisser rebuter par les fatigues et appelant tous les hommes doués de perfection et de science à bénir le nom du sultan, dans la nuit du premier vendredi du présent mois de Zil-hidjé, vers les dix heures, étant entré au bain pour y faire ses ablutions, il fut tout à coup comme suffoqué par une violente attaque d'asthme, maladie dont il souffrait depuis longues années. On le porta sur son lit, où il expira environ une demi-heure après, en présence de la plupart des personnes de sa maison, en prononçant le nom de Dieu. Les principaux ulémas de la Porte du Cheik-ul-Islam, ayant enlevé son corps, le transportèrent à la mosquée d'Abul-Fethi, où on lui rendit les derniers devoirs, après la prière de midi, en présence du grand vézir, des hauts fonctionnaires

« bles qualités, et, en un mot, toutes les perfections qu'il réunit en sa per-
« sonne, nul ne l'ignore, font que, plein de confiance dans la Providence,
« j'ai l'espoir que l'assistance divine ne lui fera pas défaut dans les affaires
« qui lui sont confiées. Comme la protection des droits du peuple, tant à
« Constantinople que dans les provinces, repose sur le soin qu'on apporte à
« décider toutes les contestations d'après la loi religieuse; que ce point est
« l'objet de mes plus vives préoccupations, et que mes désirs, sous ce rap-
« port, ne peuvent être satisfaits qu'au prix d'efforts soutenus et persévé-
« rants, on ne saurait mettre en doute que ce haut fonctionnaire, avec
« l'appui unanime de tous les principaux membres du corps des ulémas, n'y
« consacre tous les efforts de son zèle. Grâce à l'étendue de son savoir, il
« aidera puissamment les hauts fonctionnaires de ma Sublime Porte dans
« la solution de toutes les affaires les plus délicates de l'empire. Que ce haut
« dignitaire, après avoir reçu son investiture en notre présence, se rende,
« selon l'antique usage, d'abord à la Sublime Porte, et de là à la Porte du
« Cheik-ul-Islam, et qu'on l'y accueille avec les honneurs et les cérémo-
« nies usités en pareille circonstance.

« Que le Très-Haut vous assiste tous dans les fonctions que vous avez à
« remplir par l'intercession du prince des prophètes. »

Cette pièce est remarquable à plus d'un titre, et nous nous sommes attachés à en donner une traduction qui conserve bien la couleur et l'esprit du texte original, tel qu'il est sorti de la plume du sultan. Nous ne croyons pas que jamais hatti-chérif rendu à l'occasion de la nomination d'un cheik-ul-islam ait été aussi explicite, et conçu dans des termes qui indiquent d'une manière aussi claire le désir du souverain de faire concourir le chef de la religion et le corps des ulémas aux réformes administratives et au progrès qui s'accomplit de jour en jour. Dans certains pays, où le clergé

---

de l'empire, des principaux fonctionnaires de la magistrature et d'une foule considérable de fidèles. Il fut enterré dans le mausolée de Behaï-Efendi, attenant à cette mosquée, où ses restes reposent auprès de ceux de son père Mohammed-Mecki et sont l'objet de la piété des fidèles. Que Dieu verse sur lui les trésors de sa miséricorde. Depuis son enfance, il s'est efforcé de conserver une réputation sans tache, et dans tous les emplois élevés de la magistrature, il s'appliquait à tenir une conduite pleine de pureté et de droiture, évitant le péché, favorisant comme par une qualité innée tous les hommes instruits et doués de perfection. Sa haute capacité est de notoriété publique, et il a mis au service de la religion et de son pays tous les efforts de son zèle et de son entier dévouement. Il était versé dans les connaissances théologiques et distingué par sa science. Sa conduite constamment honorable est appréciée par tous les hommes versés dans la connaissance des affaires. Il est mort à l'âge de soixante et quinze ans, et pendant ce long espace de temps, il n'a pas connu les amers chagrins de la disgrâce, et n'a pas été envoyé en exil. Par la faveur du destin et grâce à sa longue carrière, il a été trois fois promu au poste de mufti, qu'il a occupé en tout l'espace de dix-sept ans, à un mois près. Que la miséricorde de Dieu soit sur lui !

est plutôt rétrograde que partisan des idées nouvelles, on s'est figuré, faute de bien connaître les différents éléments de la société ottomane, que les choses devaient se passer de la même manière en Turquie, et que les principaux obstacles à la réforme devaient provenir du corps des ulémas. C'est là, nous devons le dire, une opinion que rien ne justifie, et l'on nous permettra d'être d'un avis tout à fait contraire. A toutes les époques de l'histoire ottomane, les quelques idées de progrès et d'indépendance qui sont parvenues à se faire jour se rencontrent dans les ouvrages d'histoire et surtout de poésie, publiés presque toujours par des membres du corps des ulémas, et la raison en est bien simple : c'est que, seuls dans l'État, ils ont une organisation pour ainsi dire séculaire, et participent beaucoup de l'inamovibilité de notre magistrature. L'avancement, dans leur corps, est soumis à certaines règles parfaitement déterminées et dont on ne peut s'écarter. Enfin, c'est dans cette seule classe de la société ottomane que se conservent, jusqu'à un certain point, les noms et les traditions de famille. Le corps des ulémas forme donc une véritable aristocratie, et dans tous les pays purement monarchiques, l'aristocratie est progressive. Nous ne croyons pas qu'on puisse nous citer un seul cas où le corps des ulémas ait fait sérieusement obstacle à quelque mesure utile, et nous pouvons en citer un assez grand nombre où son concours est venu en aide aux idées de progrès. Toutes les fois que le chef de l'État ou le cabinet ont fait appel à ses lumières dans une question importante, soit politique, soit administrative, ils ont eu son appui. Ainsi, on doit se rappeler le concours énergique qu'il prêta au sultan Mahmoud lors de la destruction des janissaires, ce fléau de l'empire, cet obstacle à toute réforme et à tout progrès. Depuis, le récit de cette grande victoire a été écrit encore par un des principaux membres du corps des ulémas, Essad-Efendi, cazaskier de Roumélie et chef des émirs. L'établissement des quarantaines ne fut nullement entravé par le corps des ulémas. Avant que cette question fût arrivée à maturité, un uléma, qui avait alors un très-grand crédit, demanda le premier l'impression d'un rapport pour éclairer l'opinion publique, et après l'établissement des quarantaines, un cazaskier, encore Essad-Efendi, publia dans la *Gazette d'État*, en faveur de cette utile mesure, un long plaidoyer dans lequel il réfutait, un à un, au nom de la religion et de la raison, tous les arguments tirés de l'ignorance et du fatalisme, arguments au moyen desquels on cherchait à la condamner. Nous ne sachions pas que le concours des ulémas ait failli au gouvernement lors de la publication du hatti-chérif de Gul-Hanè, qui est resté le programme de la réforme, et lors de l'abolition des monopoles. Quand le gouvernement a voulu changer le mode de perception de la capitation, pour la rendre moins onéreuse aux sujets chrétiens, non-seulement les ulémas s'associèrent à cette importante mesure, mais encore ils se chargèrent de fournir eux-mêmes les preuves qui la justifiaient aux yeux de la loi religieuse. En continuant seulement l'histoire de ces dernières années, nous trouverions à l'appui de notre opinion une surabondance de preuves. Le corps des ulémas (des savants) forme sans contredit

la partie la plus instruite de la société ottomane, et l'on se tromperait si l'on s'imaginait que cette science est purement théologique. D'abord, les ulémas exercent plutôt une magistrature qu'un sacerdoce; ils doivent donc connaître les lois et la constitution de la société civile et religieuse, ce qui étend beaucoup leurs horizons. Habitués qu'ils sont à l'étude, qui devient l'occupation de leur vie entière, ils se livrent aussi, dans des proportions très-restreintes sans doute, à l'étude de la philosophie et des sciences naturelles, et le peu qu'on en sait en Turquie est encore su par les ulémas. L'étude ennoblit l'homme, lui donne la conscience de sa dignité, et il est remarquable que les ulémas sont, en général, simples, austères, et qu'ils ont des habitudes d'ordre et d'économie qui ne se rencontrent pas dans les autres fractions de la société. Les grandes fortunes ne sont pas rares dans le corps des ulémas, et elles sont presque toujours le fruit de l'économie et du travail. Il y a sans doute aujourd'hui, dans toutes les branches des services publics, des hommes qui ont complété leur éducation dans nos universités ou au contact de notre société, et qui sont complétement hors de ligne; mais leur nombre est encore peu considérable, et pour exercer une action réelle sur la société musulmane, c'est, à notre avis, dans le corps des ulémas qu'ils doivent de préférence chercher des auxiliaires pour faire pénétrer leurs idées de civilisation et de progrès. C'est là aussi qu'ils ont le plus de chances d'en rencontrer.

Dans son hatti-chérif du 21 novembre, le sultan, après avoir payé un juste tribut à la mémoire d'Asim-Efendi, dont la carrière si bien remplie a été consacrée tout entière au service de l'État, ajoute une phrase marquée au coin de la saine et véritable philosophie, sur la résignation avec laquelle on doit se soumettre aux arrêts de la divine Providence. Le sultan indique ensuite, en quelques mots, le double caractère que réunit en lui le cheik-ul-islam, comme chef de la religion et de la magistrature. Comme chef de la religion, il a le pouvoir de lier et de délier, ce qui implique toute la latitude compatible avec la raison dans l'interprétation des textes sacrés. Comme chef de la magistrature, il préside à la distribution de la justice, il est chargé de protéger les droits de chacun, et le sultan insiste sur ce point; il en signale l'importance, il exprime, en termes précis, tout l'intérêt qu'il y attache, et il fait à ce sujet les recommandations les plus pressantes. Enfin, et c'est là, à notre avis, la phrase capitale de cette pièce, le sultan, poursuivant sa pensée, met en regard de la science théologique (ilim) la science proprement dite appliquée aux affaires de ce monde (irfan), et il dit que, grâce *à l'étendue de son savoir dans cet ordre de science, le nouveau mufti aidera puissamment les hauts fonctionnaires de la Sublime Porte dans la solution de toutes les affaires les plus délicates de l'empire.* L'espoir du sultan ne sera pas trompé; Arif-Hicmet-Bey est parfaitement à la hauteur de sa position. On peut dire que cette nomination a été accueillie avec un sentiment de satisfaction unanime par toutes les classes de la population. On a déjà remarqué que le nouveau mufti est allé recevoir son investiture à la Porte dans un costume extrêmement simple;

et dans un pays où l'on donne tant au luxe et aux apparences extérieures, cette circonstance est loin d'être indifférente. Arif-Hicmet-Bey, comme l'indique d'ailleurs son surnom d'Hicmet (philosophe), n'est pas versé seulement dans la connaissance de la religion, il est de tous les ulémas celui qui s'est le plus occupé de philosophie et de sciences naturelles; son instruction variée le tiendra suffisamment en garde contre les préjugés, et le place à la hauteur des idées nouvelles. Arif-Hicmet-Bey est initié, par une longue pratique, à toutes les affaires de l'empire. Il a rempli successivement les fonctions de mufti du conseil suprême de justice, où se discutent toutes les questions administratives et politiques, et celles de mufti du conseil de guerre. Lorsque, il y a deux ans, le sultan créa le premier conseil d'instruction publique, Arif-Hicmet-Bey en fut nommé président, et dans l'accomplissement de ses importantes fonctions, il eut occasion de donner des preuves irrécusables de ses lumières et de ses sentiments de tolérance. Aussi ce choix nous semble un événement heureux pour la Turquie, complétement en harmonie avec les intentions du sultan et de ses ministres, et de nature à hâter l'accomplissement d'une réforme modérée et progressive, telle que la désirent tous les vrais amis de l'Empire ottoman.

MÉLANGES.

Temple de la bienfaisance à Chang-Hai.

Les dispensaires et les hôpitaux établis par les missionnaires indiens ont donné l'éveil à la philanthropie chinoise, qui a élevé à Chang-Hai un temple à la déesse de la bienfaisance, où l'on donne gratuitement au peuple les cinq choses les plus précieuses aux yeux des Chinois; ces cinq choses sont: l'instruction aux enfants pauvres, des secours pécuniaires aux indigents, des remèdes pour les malades, de l'eau contre les incendies, et un cercueil en sapin à ceux qui n'ont pas su se pourvoir de ce meuble pendant leur vie. Cet établissement est divisé en trois corps de logis distincts; dans le premier, on distribue des remèdes et des cercueils, l'effet avec la cause. Cette partie de l'édifice est précédée d'une petite chapelle élevée au dieu de la médecine, qui est dans une niche entourée de colonnes dorées sur lesquelles rampent des sphinx et des serpents. Il est représenté avec une gerbe de fleurs à la main; son teint est rougeâtre, ses yeux étincelants, et, sous tous les rapports, il ressemble bien plus à un démon qu'à un génie bienfaisant. Le second corps de logis, dans lequel on donne des secours pécuniaires et de l'eau pour les incendies, consiste en une vaste salle sur le frontispice de laquelle est écrit: *Paix et bonheur aux hommes!* et en une cour dans laquelle sont rangées d'énormes jarres remplies d'eau. Quant au troisième compartiment, consacré à l'école gratuite, il est parfaitement adapté à cet

usage, et présente toutes les conditions de salubrité désirables. Peu d'enfants cependant fréquentent cette école, les établissements de ce genre étant très-répandus en Chine, et la rétribution qu'on y paye étant fort modique.

Tolérance au Tunquin.

Le libre exercice de la religion chrétienne est permis en Chine depuis l'ambassade de M. de Lagrenée. Il paraît, d'après une lettre d'un missionnaire français (M. P. Charrier), que la conduite ferme et digne des officiers de notre marine royale, qui ont visité récemment les ports de la Cochinchine, a obtenu les mêmes résultats. « Depuis la mort de *Minh-Menh*, (écrit ce digne prêtre) et l'avénement de son fils, l'état religieux des Tunquin n'est plus le même. Ce n'est plus aujourd'hui, comme par le passé, un ministère occulte que nous exerçons. Partout, sur nos pas, la foule est immense; l'élan ne serait pas plus général en temps de paix; et, ce qui constate une situation nouvelle, ce mouvement vers le christianisme se produit au grand jour, sous les yeux des païens, au su des magistrats, qui, pour la plupart, sont instruits de mon retour. Du reste, nos chrétiens n'en font pas un mystère. Les mandarins, de leur côté, voyant *Thieu-tri* garder le silence sur la religion, et amnistier quelques vieux prêtres, sous prétexte qu'il a pitié de leur âge, sont persuadés, ou du moins feignent de l'être, que les anciens édits sont aux yeux du roi une lettre morte, et que s'il ne les désavoue pas, c'est uniquement par respect pour la mémoire de son père. A l'ombre de cette tolérance, nous circulons et administrons assez en liberté. Pour mon compte, je suis régulièrement au confessionnal depuis midi jusqu'à minuit, et souvent jusqu'à trois heures du matin: c'est le moment où commence la prière commune, suivie de la messe et de la prédication. Alors on dort un peu, plus ou moins, selon les occupations de la matinée, qui est en partie consacrée à recevoir les visites et à vider les différends. Nos chrétiens sont dans la joie, les païens demandent en foule à se convertir; mais les catéchistes ne sont pas assez nombreux pour répondre à leurs bonnes dispositions. Que n'avons-nous ici deux ou trois cents frères de la Doctrine chrétienne! »

Costume d'un missionnaire en Chine.

« Après avoir célébré des messes d'action de grâces pour notre heureuse arrivée dans la chrétienté qui nous est confiée, il fallut procéder à la toilette qui devait nous transformer. Nous étions descendus de la barque avec nos habits européens. Le gros couteau-rasoir chinois eut bientôt fait tomber nos perruques de barbares, et nos chrétiens riaient de bon cœur à la vue des ravages qu'ils faisaient sur nos têtes. Ils n'ont presque laissé d'intact que la place de la tonsure, et c'est à ce toupet qu'ils ont attaché, tant bien que mal, une queue de 3 à 4 pieds de longueur. Pour compléter la métamorphose, une camisole blanche, une culotte de même couleur, dont les extrémités entrent dans de grand bas à couture, remplacèrent redin-

gote, gilet, pantalon, etc.; mais ce n'est là que l'habillement de dessous. Nous mîmes ensuite une grande robe de toile mince, couleur nankin, d'une coupe et d'une taille qui rappellent assez bien l'habit de la compagnie de Jésus, et par-dessus encore, un beau camail à manches, de drap bleu. Aux pieds des souliers-sabots retroussés, une calotte noire sur la tête, ou, dans les grandes circonstances, un vrai bonnet chinois. Voilà notre vêtement complet. Je fus exécuté le premier, et quand je reparus aux yeux de nos Pères, ils ne me reconnurent pas, tant j'avais l'air chinois. Nos chrétiens le disent eux-mêmes, et ils ajoutent que j'ai beaucoup gagné à changer de costume. Je n'ai pas de peine à le croire. Si ce n'étaient ces souliers qui me blessent un peu les pieds, mon nouvel accoutrement me plairait beaucoup, et je suis même tout fier de sentir cette queue d'un autre gesticuler sur mes épaules; tant il est vrai, que le bon Dieu sait tout adoucir! »

(*Extrait d'une lettre du P. Clavelin.*)

Un dîner chinois.

D'après le même missionnaire, un dîner en Chine n'est pas une petite affaire. «Jugez-en, dit-il, par celui que m'a fait donner un prêtre chinois malade, que j'étais allé visiter le lendemain de Noël. Au milieu de la salle, on dressa deux tables dont le beau vernis tenait lieu de nappe. Sur l'extrémité opposée à la place qui m'était destinée, se trouvaient deux candélabres, deux vases en verre, bariolés de rouge, et qui étaient censés représenter des fleurs; puis deux cassolettes, au milieu desquelles s'élevaient deux baguettes auxquelles on mit le feu quand je parus; c'étaient deux bâtons d'encens. Sur cette même table, ornée d'un assez joli tapis, était déposé d'avance tout le dessert; je parvins à compter seize plats symétriquement disposés. L'autre table où je devais manger n'avait encore rien. Quand je fus assis, nombre de chrétiens arrivèrent pour me tenir compagnie, et les plus distingués eurent l'honneur de me servir. Ils commencèrent par former sur la table un premier rang composé de quatre plats, portés sur des trépieds où se trouvaient des lampions allumés, afin de maintenir les mets dans un degré de chaleur convenable; puis, ils continuèrent d'apporter d'autres plats, et je les vis enfin s'arrêter quand ils eurent achevé le quatrième rang. C'était un nombre égal à celui des plats de dessert. Ils aiment qu'il en soit ainsi, parce que, disent-ils, le *ti-mié* le veut. Le *ti-mié*, c'est le bon goût, le bon genre, le genre noble, et nos chrétiens, malgré nos plus vives représentations, veulent toujours, autant que possible, nous traiter avec le *ti-mié;* autrement, disent-ils, ils passeraient pour vilains, ce dont ils ne se soucient nullement.

« Alors on me présenta des bâtonnets, que je laissai pour prendre mon service européen, car on peut en faire usage ici sans difficulté; puis on déposa devant moi une assiette qui ressemblait à nos soucoupes de France. Dessus était un petit verre à liqueur dans lequel, pour commencer, on me versa du vin chinois, que l'on sert souvent tout chaud. Pour la couleur, il

ressemble à un vin blanc qui n'est pas parfaitement clarifié ; pour le goût, il ne manque jamais, les premières fois qu'on en boit, de vous rappeler celui d'œufs pourris ; mais on s'y habitue facilement, et maintenant il me fait l'effet d'un vin un peu au-dessous de la qualité médiocre.

« En voyant tant de plats devant vous, vous ne savez par quel bout commencer. Il y a ordinairement du porc frais et salé, de la poule bouillie, rôtie, salée, de la chèvre, rarement du bœuf, parce que, m'a-t-on dit, il n'est permis d'en tuer que pendant deux mois de l'année. Vous avez aussi des boulettes, des pâtisseries, etc. etc. ; mais vous cherchez en vain un plat de légumes qui soit un peu moins échauffant, le *ti-mié* dit que c'est bon pour les pauvres, on se gardera donc bien d'en servir au *ta-ta*.

« Nous sommes heureux quand nous pouvons avoir du pain, et aujourd'hui nous en avons souvent ; mais il prend toujours envie aux Chinois de nous le donner brûlant, ou de l'amollir en le chauffant à la vapeur, ou bien de déposer dans l'intérieur des espèces de confitures qui ne vous aident pas trop à le digérer. Quand vous rendez votre assiette, qu'on ne vous change pas, à moins qu'elle ne soit par trop encombrée, c'est signe qu'il faut passer au second service. Il ne se compose que d'un seul plat, mais c'est le plat chéri du Chinois, le plat par excellence. puisqu'à lui seul il a l'honneur de donner son nom au dîner. C'est tout simplement un bol de riz cuit à l'eau. Le dîner s'appelle *tsom vè* ou *riz du milieu ;* le déjeuner, *tsao vè* ou *riz du matin*, et le souper, *sa vè* ou *riz de la nuit*. Si vous ne touchiez pas à ce mets, on serait tout surpris, vous n'auriez pas dîné. La première fois je refusai, et je vis les chrétiens qui m'entouraient tout ébahis ; maintenant j'en prends un peu, et l'on est satisfait.

« Quand le riz est mangé, tous vos hommes s'empressent d'enlever les plats, d'essuyer la table avec un torchon qui y reste toujours suspendu, d'avancer le dessert et de vous servir du vin chinois pour la dernière fois, car il ne doit plus figurer. Dans ce dessert, vous voyez apparaître des poires, des grenades, des oranges, des marrons, des graines grillées, des pâtisseries, etc. Enfin, une tasse de thé couronne le festin; on a soin de vous le donner sans sucre et tout brûlant, les feuilles restant toujours au fond de la coupe. Si vous devez demeurer quelque temps dans la maison, on laisse sur la table votre tasse à thé, pour preuve qu'aucun autre ne s'en servira ; et quand vous voulez en prendre une seconde et une troisième fois, on se contente de mettre de l'eau chaude sur les anciennes feuilles, et votre thé est tout fait ; autrement, vous courriez risque d'avoir une tasse où d'autres auraient bu avant vous.

« J'ai oublié de dire qu'avant le dessert il est une cérémonie toute particulière aux Chinois, et ce n'est pas celle qui sourit le plus aux Européens nouvellement débarqués. Quand vous ne voulez plus d'aliments gras, vous voyez arriver un homme portant un bassin d'eau chaude et une petite serviette d'un pied carré ; puis, se retroussant les manches, il trempe la serviette, la tord pour en faire découler l'eau et vous la présente en cet état. Selon le *ti-mié*, vous devez l'accepter, vous bien essuyer les mains, les lèvres et le visage.

«Si vous dîniez avec un indigène, vous le verriez plonger ses propres baguettes dans les différents plats et vous en déposer une portion dans votre assiette; il se permettrait bien d'autres gracieusetés inconnues à notre civilité européenne. Voilà ce qui m'a le plus frappé dans les repas chinois; c'est toujours la même chose, ils ne varient que sous le rapport de la quantité et de la qualité des mets. L'encens, toutefois, est réservé pour les occasions solennelles; nos Pères m'ont dit que c'est la première fois qu'ils en entendent parler. C'est qu'aussi nos chrétiens sont pour la plupart d'honnêtes cultivateurs, qui ne sont pas les plus favorisés du côté de la fortune. »

Restaurants chinois.

Une chose qui surprend en Chine, c'est le nombre de petits restaurants, de marchands de gâteaux, de cuisines ambulantes, qui existent dans toutes les villes. Il est surtout remarquable dans les petites localités. A Chin-Hai, par exemple, on ne fait pas dix pas sans en rencontrer. Ceux qui tiennent ces petits établissements sont toujours levés avant le jour et ne se couchent que bien avant dans la nuit. Les uns sont stationnaires, dans un lieu qu'ils ont adopté; les autres, ayant leurs fourneaux établis aux extrémités d'un long bambou, qu'ils portent transversalement sur une épaule, parcourent les rues à toutes les heures de la journée et de la nuit, annonçant les mets chauds et prêts qu'ils ont à la disposition des amateurs. Les fabricants de gâteaux et de fritures stationnent dans les rues; les marchands de potage sont au contraire toujours en course, pour distribuer leurs produits dans les familles. Les Chinois sont trop économes, trop bons calculateurs, pour n'avoir pas compris depuis longtemps que le restaurateur peut leur donner, à meilleur marché et plus savoureux, des aliments qu'ils ne pourraient préparer dans leur intérieur, sans détourner de leurs occupations des membres de la famille, plus fructueusement employés ailleurs. Ce ne sont cependant que les habitants pauvres, forcés de faire travailler leurs femmes, qui recourent aux restaurants ambulants. Les produits de ces cuisines nomades sont ordinairement des potages de pâte, assaisonnés avec le produit de la fermentation des haricots, appelé *sutate* par les Portugais, *loya* par les Anglais de l'inde, et *chi-yuo* par les Chinois. Ils vendent aussi du riz mêlé à des *tao-fou*, et quelquefois, mais rarement, des ragoûts de viande de porc, de poulet ou de canard. Le *tao-fou* est encore un produit du haricot; c'est la fécule de ce légume, cuite et réduite en pâte. Fermentée et vieillie, on la mange avec du riz, auquel elle donne le goût de fromage; fraîche, on la prépare au sucre. En général, la nourriture des familles pauvres est plus variée que celle des mêmes classes en Europe. On ne saurait se faire une idée de l'infinie variété de gâteaux qu'on vend aux hommes du peuple. Le Chinois, essentiellement frugivore, a varié à plaisir sa manière de préparer les fruits, les légumes et les matières féculentes. On pourrait dire, sans exagération, que la plus grande partie du blé qui se récolte en Chine se consomme en friandises. Ce que l'on appelle le pain du Chanton,

est lui-même une espèce de gâteau fait avec de la pâte de farine de blé fermenté et cuit à la vapeur; car, dans ces cuisines ambulantes, aucune partie du calorique n'est perdue ; la vapeur qui s'échappe des viandes qu'on met sur le feu sert à la cuisson des légumes ou de certaines pâtes. La confiserie est, comme la pâtisserie, mise à la portée des classes pauvres, et il ne serait pas sans intérêt de faire un catalogue de tous les objets de ce genre qui sont consommés journellement.

Malpropreté des Chinois.

On parle de la misère des Chinois. La misère existe certainement en Chine comme chez tous les peuples affligés d'un surcroît de population ; mais elle n'est pas *aussi apparente que dans nos très-grandes villes.* Il est excessivement rare de voir un Chinois couvert de lambeaux cousus les uns aux autres, et dans la demeure d'un Chinois, même le plus déguenillé, on trouvera toujours une femme, jeune ou vieille, jolie ou laide, mise avec une certaine recherche, un soin réel, et, pour lui, des vêtements convenables pour les grands jours. Le Chinois aime le bien-être; il le recherche, mais à sa manière, qui n'est pas tout à fait la nôtre. Le principal défaut du Chinois, c'est la malpropreté. Il exige des femmes des soins minutieux; mais il est, pour lui, d'une négligence extrême. Ce qui contribue à maintenir ces hommes dans cet état, c'est que, n'ayant en hiver que des vêtements fourrés pour se garantir du froid, ils s'en dessaisissent rarement, et qu'ils ignorent complétement l'usage du linge; les femmes seules portent des chemises et une espèce de caleçon en toile blanche sous leurs pantalons.

Papier-linge.

Pour une foule d'emplois, les Chinois remplacent le linge par le papier. Les fabricants ont atteint dans la confection de ce produit un degré de perfection remarquable. Les papiers de Chine ont plus de souplesse et de solidité que les autres; il y en a une espèce, dont on fait des sacs et des liens, qu'il serait très-utile d'introduire en France, surtout si on pouvait le livrer aux mêmes prix qu'en Chine; c'est le papier appelé *papel de vento* par les Portugais. On s'en sert dans les restaurants pour remplacer nos serviettes, quelquefois en guise de mouchoirs, de compresses pour les blessures, et autres usages semblables. La valeur de cet objet est presque nulle; il est à la portée de toutes les classes de la société et rend d'immenses services.

Cercueils chinois.

La charité chinoise gratifie les indigents d'un cercueil ; aux yeux de ce peuple singulier, il n'est pas de don plus précieux. Un Chinois tient à posséder de son vivant son dernier asile. C'est le cadeau que l'ami offre à l'ami

qu'il affectionne, le fils à son père. Ces cercueils sont construits avec quatre énormes pièces de bois d'une grande solidité; la plupart sont extérieurement dorés et couverts de ciselures délicates. Dans les parties méridionales de la Chine, on les enfouit à une grande profondeur, et on les entoure d'une enceinte en fer à cheval, sur laquelle sont gravées un grand nombre d'inscriptions. Dans le Nord, au contraire, on les pose sur le sol et on les abrite sous une voûte ornée de sculptures. Ceux qui ne sont pas assez riches pour faire exécuter de pareilles constructions se contentent d'envelopper les bières d'une natte en bambou, sans les enfouir, et laissent le temps opérer son œuvre de dissolution. Lorsque le bois est détruit et les chairs anéanties, les parents vont recueillir les os du défunt; ils en dressent le catalogue, les placent dans une jarre qu'ils enfouissent eux-mêmes, pour venir chaque année, sur la terre qui les recouvre, leur rendre les honneurs prescrits par la religion. Cette sollicitude pour les restes de ceux qui ne sont plus, fait que chacun veut avoir auprès de soi le cercueil qui les contient; aussi est-ce dans le champ qu'il va cultiver tous les jours que le père dépose son fils et le fils son père. Ceux qui ne possèdent rien le laissent à la porte de leur demeure ou le déposent dans un lieu où ils passent fréquemment. A Ning-Po, à Chang-Hai, à Chusan, autour des fortifications, sur les bords des chemins, les plus petits lambeaux de terrains sont occupés par des cercueils.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

SÉANCES. — EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 14 aout 1846. — La séance est ouverte à huit heures et demie du soir, sous la présidence de M. Hamont, vice-président.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance du 10 juillet, M. le président signale à la Société l'exposition des produits chinois rapportés par les délégués du commerce attachés à l'ambassade de M. Lagrenée. Une commission, composée de MM. Potonié, Horeau, Toyrac, est nommée pour rendre compte à la Société de la nature et de la valeur de cette exhibition.

M. Le Serrec donne lecture de deux lettres de M. E. Cloquet, membre correspondant de la Société, médecin du châh de Perse; elles sont datées de Teheran, le 25 mai 1846. Des extraits forts longs en ont été donnés dans la *Revue de l'Orient*, tome x, page 337.

M. Le Serrec donne également lecture d'une notice sur une espèce de marne que l'on trouve dans certaines parties de l'Anatolie, et qui sert à faire du pain. Celle qui a fait le sujet de la notice fut trouvée près de Sidi-Keuci, à quelque distance de Koutaïa.

Sur la demande de M. le président, M. Horeau se charge d'adresser quelques questions à ce sujet à M. Schefer.

Le nombre des membres de la Société qui s'éloignent de Paris augmentant chaque jour, il est décidé que les séances seront suspendues jusque vers la fin d'octobre, et que la Société ne reprendra le cours de ses travaux que le 23 de ce mois.

Séance du 23 octobre 1846. — La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. A. Hugo, vice-président.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 14 août, qui est adopté.

Une discussion s'engage sur le taux de l'argent en Algérie; y prennent part, MM. de La Roche-Pouchin, Pouzin, Audiffred, A. Hugo.

M. le général de La Roche-Pouchin donne communication d'une lettre sur les améliorations du pape Pie IX, et sur le projet d'un traité de commerce entre la cour de Rome et la Sublime Porte.

La séance est levée à dix heures et demie.

Séance du 13 novembre. — La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. le général de La Roche-Pouchin, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 23 octobre est lu et adopté.

M. le président demande qu'il soit pris quelques mesures pour que l'article relatif à la Société orientale se trouve inséré dans la prochaine édition de l'*Annuaire des Sociétés savantes*, publié par le ministre de l'instruction publique; une commission, composée de MM. Moreau (de Tours), Jouffroy d'Eschavannes et Mac Carthy, est nommée à cet effet.

M. Aubert-Roche. La Société orientale vivant surtout d'actualités, toutes les fois que l'actualité lui manquera elle devra languir; il faut donc chercher tous les moyens de la vivifier en attaquant les questions à l'ordre du jour. Aucune ne l'est plus en ce moment que l'Algérie; la discussion doit donc s'engager sur ce sujet, et je suis convaincu qu'elle aurait du retentissement, retentissement qu'il ne serait pas d'ailleurs difficile de lui donner. Tâchons d'amener ici tous ceux qui s'occupent particulièrement de l'Algérie, d'y soulever des discussions qui auront un grand intérêt, en redonnant une nouvelle et vive impulsion à la Société.

M. le président. La proposition de M. Aubert est pleine d'à-propos. Si on pouvait établir des relations avec les journalistes de l'Algérie, et discuter les choses que la censure locale leur aurait défendu de discuter.

M. Aubert. Il avait jadis été rédigé, dans le sein de la Société, un programme de questions relatives à l'Orient, qui ont donné lieu à des séances très-remplies, très-intéressantes. Ne pourrait-on pas faire un programme de questions sur l'Algérie, et écrire à toutes les personnes qui voudraient bien prendre part à la discussion? La Société maritime nous a donné un précédent qu'il faut imiter; il faut donc mettre une série de questions à l'ordre du jour, et engager la discussion.

M. d'Eschavannes. Le règlement nous autorise à cela. Chacun de nous peut amener un, deux, trois visiteurs. On pourrait, du reste, convoquer officieusement toutes les personnes qui donneraient à la discussion une animation, une vie extraordinaire.

M. de La Roche-Pouchin. En nous adressant aux journalistes algériens et aux personnes les mieux informées du pays, leurs réponses formeraient des articles curieux pour la *Revue*. Je demande, d'ailleurs, que la question soit formulée nettement.

M. Aubert. Je le ferai de cette manière : Sentant quelle est l'importance de la question algérienne pour la France, nous la mettons à l'ordre du jour.

La question ainsi posée est mise aux voix et adoptée.

M. Aubert. Venons aux moyens. Il faudrait nommer une commission chargée de rédiger une série de questions, qui seront ensuite discutées.

M. d'Eschavannes. On devrait aussi, je crois, lui renvoyer toutes les questions proposées sur l'Algérie en dehors de son sein.

M. Aubert. Très-bien ! Mais quelles seront les membres de cette commission ?

MM. Audiffred, Pouzin, Bonnafond, de Wirte, J. Cloquet, sont successivement choisis.

M. de La Roche-Pouchin. Je demande que l'on vote sur la question que j'ai posée en premier lieu, de nous mettre en rapport avec les hommes de la presse algérienne.

La proposition est adoptée. Les membres de la commission reçoivent l'autorisation de le faire ainsi.

M. d'Eschavannes. Je demande à donner quelques communications à la Société relativement à la mosquée. La commission s'est adressée à M. Halphen ; il a écrit immédiatement à Reschid-Pacha, et nous attendons. Vous devez vous rappeler qu'il avait été décidé que deux rapports seraient rédigés, pour être envoyés, l'un aux ministres, et l'autre inséré dans la *Revue*. Le premier n'a pas été adressé aux ministres, parce qu'on attendait la réponse de la Porte.

M. Aubert. On a annoncé que le ministre de la guerre avait pris la question au sérieux ; je crois qu'il faudrait que M. Horeau, et un de nos vice-présidents, se rendissent au ministère, et demandassent au ministre quelles sont ses intentions, car enfin c'est la Société qui a pris l'initiative de la proposition, et M. Horeau qui aussi, le premier, a présenté un projet étudié avec soin.

M. Hamont. Si l'on n'a pas envoyé au ministère des cultes, je crois qu'il faut le faire dans le plus court délai.

M. d'Eschavannes. La commission était en effet chargée d'envoyer le rapport à M. Martin (du Nord) ; il n'était pas à Paris, ce qui nous a empêchés d'accomplir notre mission. Aujourd'hui, il paraît que le ministre de la guerre a pris l'initiative. Je propose qu'une lettre lui soit adressée, pour lui apprendre que la Société s'est occupée de la question la première.

M. Aubert. On peut tout arranger. Nous ne sommes pas certains qu'il ait été question de la mosquée officiellement au ministère; chargeons MM. de La Roche-Pouchin et d'Eschavannes de remettre une lettre au ministre, et qu'ils veuillent bien lui parler du projet de M. Horeau.

M. le général de La Roche-Pouchin. Je crois qu'on déplace la question; qu'on en fait une question de personnes au lieu d'une question générale. Il faut, tout simplement, envoyer un rapport au ministre et attendre. J'insiste d'ailleurs pour que ce même rapport soit immédiatement envoyé aux autres secrétaires d'État, parce qu'on pourrait supposer que vous vous êtes adressés à un gouvernement étranger avant de vous adresser au gouvernement français, ce qui n'a jamais été dans les intentions de la Société.

La commission est chargée de ce soin.

M. d'Eschavannes, membre de la commission, fait remarquer que le rapport devra ainsi être adressé à M. le comte de Salvandy, comme ministre de l'instruction publique, puisqu'un collége doit être joint à la mosquée, et à M. le ministre de la guerre, dans les attributions duquel se trouve l'Algérie.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 27 novembre. — La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. le général de La Roche-Pouchin, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 13 est lu et adopté.

M. Mac Carthy donne lecture d'un mémoire sur les yolofs de la Sénégambie, lequel est extrait d'un cercle entier d'études sur les peuples africains.

La séance est levée à dix heures et demie.

Séance du 11 décembre. — La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Hamont, vice-président.

Il est donné lecture du rapport de la commission chargée de rédiger une série de questions sur la Chine, pour être remises à M. de Montigny.

M. Toirac fait observer que la commission a omis, dans la partie médicale de son rapport, les questions relatives à l'art chirurgical en Chine. La remarque est agréée et la lacune sera comblée.

M. Rochet (d'Héricourt) prend la parole pour demander à M. de Montigny de vouloir bien faire avec soin des observations quotidiennes de marées d'où l'on pourra extraire des chiffres curieux, tels, par exemple, que la hauteur des marées des premiers quartiers de la lune, lesquelles sont plus fortes que celles des autres périodes.

M. Le Serrec fait remarquer que toutes les observations de marées faites par la marine sont calculées en prenant pour point de départ le niveau des plus basses mers d'équinoxe, et qu'il serait à désirer que les observations des côtes de Chine partissent de la même base.

M. de Kervéguen fait sentir l'importance qu'il y aura surtout à constater

avec soin le tirant d'eau, la direction et la force des courants, le jeu des marées dans les fleuves sur lesquels sont placées plusieurs des villes, Fou-Tchéou, Ningpo, Chang-hai, nouvellement ouvertes au commerce européen.

M. Rochet (de Paris) fait des remarques sur l'ensemble du travail, et désirerait qu'on lui permît de prendre connaissance du rapport, afin qu'il pût y joindre les questions que ses longues études sur l'empire chinois lui ont permis de signaler. La Société accueille la demande de M. Rochet.

M. Aubert-Roche voudrait que l'on prêtât une grande attention à la question du thé, à sa culture, à sa préparation, à sa naturalisation en France, etc., toutes choses qui lui paraissent avoir été négligées.

MM. Rochet, Horeau et Le Serrec font quelques observations à ce sujet. La culture et la préparation du thé ont été étudiées sur les lieux avec soin, et il existe même sur ce sujet des ouvrages spéciaux. Quant à la naturalisation en France, c'est une question décidée; les essais tentés ici ont parfaitement réussi, et si elle ne prend pas plus d'extension, cela ne tient qu'à des questions très-secondaires.

M. Alfred de Méron, tout récemment arrivé d'Orient, et qui est présent à la séance, se met à la disposition de la Société pour les questions qu'elle pourrait avoir à lui faire.

M. Horeau. Dans quel état se trouve le fameux barrage du Nil, dont il est parlé depuis si longtemps qu'on pourrait le croire, comme tant d'autres choses égyptiennes, une véritable mystification.

M. de Méron. En juin dernier, les travaux étaient très-avancés, mais non pas terminés, ce qu'il était fort important de faire, dans les idées de M. Mongel, l'ingénieur français, au risque de voir emporter par l'inondation tout ce qui était achevé. M. Mongel en prévint le pacha, mais le pacha avait alors autre chose en tête; on ne s'est plus occupé du malheureux barrage, et toutes les constructions ont été emportées. M. Mongel répondait cependant de leur solidité, s'il eût pu opposer un ensemble complet aux grandes eaux du fleuve.

M. Hamont. Quel est l'état de l'agriculture?

M. de Méron. A peu près toujours le même. Les terres possédées par Méhémet-Ali sont bien moins gouvernées que celles d'Ibrahim-Pacha. On y remarque cependant un peu d'amélioration au milieu d'abus de la nature la plus étrange. Ainsi, on distribue des cannes à sucre aux malheureux fellahs qui les aiment beaucoup, mais ce n'est jamais que lorsqu'elles sont près de se gâter. Les oranges qu'on leur donne quelquefois leur sont comptées comme argent.

Il n'y a réellement de cultivées que les terres qui appartiennent aux seigneurs; celles des fellahs sont incultes, et au moment où je descendais le Nil, l'état du pays était tel, que de Kenèh à Syout, sur une étendue de plus de 200 kilomètres, je puis dire n'avoir traversé qu'un désert. Cela vient de ce que le gouvernement détourne sans cesse les paysans de leurs travaux, et dans un pays où il n'y en a pas assez, cela a les plus déplorables résultats.

M. Hamont. Les écoles fondées par les Européens ont-elles quelque avenir?

M. de Méron. Je crois que le pays pourra en obtenir quelques avantages, surtout quant à la médecine, et que ces institutions indiquent un acheminement réel vers la civilisation. Mais, ces établissements font tache au milieu du désordre général, ils produisent sur l'observateur l'effet que ferait sur l'esprit la vue d'un riche boudoir dans une maison ruinée.

M. de La Roche-Pouchin. Nos établissements catholiques ont-ils en Égypte une influence bienfaisante?

M. de Méron. J'ai été peu satisfait de la conversation que j'eus avec un prêtre napolitain, qui représente à peu près tout le catholicisme en Égypte. Il me faisait beaucoup trop l'apologie des coups de bâton. Je doute qu'on parvienne, dans cette voie, à aucun résultat. Du reste, cet homme m'a paru imbu des idées les plus étroites. « Mon seul but, me disait-il, est de dire la messe pour les Cophtes catholiques. » Son influence, qui serait peu avantageuse pour la religion, est donc nulle.

M. Hamont. Dans quel état avez-vous trouvé les établissements maritimes d'Alexandrie?

M. de Méron. L'arsenal est dans l'inaction; je ne sais quel est le nombre des ouvriers, mais je l'ai trouvé mort; on n'y voit plus que de grandes carcasses inachevées. Les travaux des fortifications d'Alexandrie sont poussés avec activité; ce sont de pâles copies des fortifications de Paris.

M. Hamont. Que dit-on du voyage d'Ibrahim-Pacha en France?

M. de Méron. On le considère comme un moyen politique et qui doit augmenter notablement notre influence. Nous avons du reste là-bas encore beaucoup d'employés français dans l'armée et l'administration.

M. de La Roche-Pouchin. S'occupe-t-on toujours de l'établissement d'une voie de communication rapide entre les deux mers?

M. de Méron. Oui, monsieur. Quant au chemin de fer, on fait toujours espérer au Pacha la découverte de quelque gîte de charbon de terre. Un Anglais est chargé, en ce moment, d'une exploitation géologique ayant ce but.

M. Rochet (d'Héricourt). D'après ce que j'ai vu, il y a, je crois, peu d'espérance à avoir à ce sujet. Je n'ai reconnu le gros houiller que sur un seul point.

M. Mac Carthy. Quel est l'état des paysans dans les chiefliks?

M. de Méron. On a un peu assaini les villages. Le pacha voulait faire jeter à terre un grand nombre d'entre eux; mais il eût peut-être fallu, je crois, avant de reconstruire les maisons, donner quelques vêtements aux fellahs. La plupart n'ont rien sur le corps, leur misère est extrême. C'est réellement quelque chose de triste à voir pour le voyageur. Une partie de la population est occupée aux gigantesques travaux que le pacha fait sans cesse commencer et qu'on ne termine jamais. L'agriculture languit, le pays meurt de faim sur le sol le plus riche, sous le ciel le plus splendide. Peu de personnes voient du reste les choses telles qu'elles sont. Tous les voyageurs

qui arrivent en Égypte sont enveloppés par les drogmans, circonvenus, conduits où l'on veut les conduire, et dès lors il leur est impossible de rien voir.

M. de La Roche-Pouchin. Constantinople est-il éclairé?

M. de Méron. La grande rue de Péra l'est seule.

M. Horeau. Le pacha sait-il le français?

M. de Méron. Non pas, que je sache. Un pacha m'a dit que son éducation était nulle.

M. Horeau. Avez-vous trouvé l'influence russe à Constantinople aussi énergique?

M. de Méron. Il a été conclu un traité de commerce entre la Porte et la Russie, qui prouve la grande influence de celle-ci. Leurs bâtiments sont sur un pied qui le prouve aussi surabondamment.

M. de La Roche-Pouchin. Quelle est la position qu'a prise la Porte vis-à-vis de l'insurrection du Caucase? En 1838, lorsque j'étais à Trébizonde, on passait à travers l'escadre russe.

M. de Méron. Elle ne s'en occupe en aucune façon; elle laisse faire. Quant à la Russie, elle empêche, par tous les moyens possibles, qu'il arrive aucun secours en Circassie. Quant à traverser la ligne des vaisseaux russes qui croisent sur la côte, cela est aujourd'hui très-difficile.

M. Horeau rend compte des ouvertures qui lui ont été faites par un membre de la Société ethnologique, pour la location d'un appartement dans lequel se réuniraient les deux Sociétés. La proposition est renvoyée au conseil d'administration. Le même membre présente le croquis de son projet d'une mosquée et d'un collége musulman à Paris.

Cette communication donne lieu à une discussion à laquelle prennent part MM. Aubert, Le Serrec, de La Roche-Pouchin, de Montigny, Hamont, Horeau, Toyrac et Rochet.

La séance est levée à onze heures.

Séance du 23 décembre. La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Hamont, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 11 est lu et adopté.

M. Halphen fait à la Société une communication relative à la mosquée, au collége et au cimetière musulmans à établir à Paris.

Cette communication donne lieu à une discussion à laquelle prennent part MM. Hamont, Denis, d'Eschavannes, Le Serrec, Halphen.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le secrétaire général pour l'extérieur,

O. Mac Carthy.

FIN DU TOME ONZIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Revue.

Océanie. — Nouvelle-Calédonie et Tonga. — Misères, fatigues et dangers des missionnaires. — Famine habituelle chez les indigènes. — Inconvénients du régime de l'hospitalité absolue et de la communauté des vivres. (ROUGEYRON, VIARD et CALINON, *miss. apost.*) 3

Industrie chinoise. — Fabrication du papier. — Observations préliminaires. — Fabrication du papier de bambou. — Fabrication du papier d'écorces. (Stanislas JULIEN.) 20

Quelques superstitions de la Chine et de la Malaisie. — Superstitions chinoises. — Superstitions malaises. (C.-R. DE BERRUYER.) 26

Inde au XVIe siècle.—Les conquérants portugais Almeida et Albuquerque. — Almeida, premier vice-roi des Indes. — Expédition dirigée contre Socotora. — Tristam da Cunha et Affonso d'Albuquerque. — Destruction de la flotte musulmane devant Ormuz. — Le roi reconnaît la suzeraineté du Portugal. — D. Francisco de Almeida, ses victoires, son administration. — Expédition d'Almeida contre les flottes combinées du soudan d'Égypte et du roi de Cambaya. — Albuquerque est nommé gouverneur des Indes. — Arrivée d'Albuquerque aux Indes, son entrevue avec Almeida; il réclame l'autorité. — Prise de Goa (Gouâ). — Projets de conquête, première expédition vers Malacca. — Seconde expédition d'Albuquerque contre Ormuz. — Découvertes des Portugais dans les mers de l'Inde. — Ambassade de D. Manoel au pape. (Ferdinand DENIS.) 30

Turquie d'Europe. — Albanie. — Zagori (ancienne Perrhebie). (Jules BLANCARD.) 62

Turquie d'Asie. — Irak-Arabie. — Ruines de Ctésiphon. (E. MESMER.) 70

Abyssinie. — Sources du Nil. (Antoine D'ABBADIE.) 73

Description de l'Algérie. — Configuration générale. — Zones alternatives de montagnes et de plaines. — Division naturelle en deux régions. — Division politique en trois provinces. — Division des provinces en groupes. — Division des groupes en tribus. — Tribus sédentaires. — Tribus nomades et tribus mixtes. — Colonies libres. — Colonies administratives, civiles, militaires. — Tribus religieuses et tribus laïques. — Tribus nobles et tribus serves. — Division des tribus en fractions ou ferka. — Domaine de l'État. (CARETTE et WARNIER.) 83

Population de l'Algérie. — Population indigène. — I. Province de Constantine. — II. Province d'Alger. — III. Province d'Oran. — Total de la population indigène. — Population européenne, effectif de l'armée. (A. HUGO.) 108

Algérie. — Mines de fer des environs de Bone. — Aspect physique de la contrée. — Constitution géologique. — Coup d'œil historique sur les mines de Bone. (FOURNEL.) 112

Algérie. — Mélanges sur les cultures et la colonisation. — Domaine de la Reghaia. Note sur les commencements de colonisation qui y sont entrepris. (FORTIN D'IVRY.) 118

Traditions et prophéties arabes.—Le Moule-Saâ et le Moule-Drâ.—Bou-Maza et Abd-el-Kader. — I. De la tradition arabe et du caractère qu'elle

imprime au peuple. — Tradition du Moule-Saâ. — Prophéties. — Sidi-el-Boukarri.—Ben-el-Benna-el-Tlemceni. — Sidi-Aïssa-el-Lagrouati. — Sidi-el-Akredar. — II. Sens résumé des diverses prophéties citées. — Caractère qu'elles impriment au peuple. — Connues et admises par les Arabes de toutes les conditions. — Parallèle entre Abd-el-Kader et le Moule-Saâ. — Croyance de l'émir dans le Moule-Saâ. — III. Notre conquête annoncée par les prophéties. — Paroles de Sidi-el-Akredar. — Idée des Arabes sur leur avenir. — Origine et aliment du mépris de l'Arabe pour le chrétien. — Fausseté de ses relations avec nous. — Un trait de son caractère. — IV. Des confréries religieuses. — Exemples de quelques influences religieuses. — Hostilités entre l'ordre de Moule-Taïeb et celui des Moule-Abd-el-Kader. — El-Hhadj-el-Arbi, chef des Moule-Taïeb. — Un mot sur le Maroc. — Un mot sur le Sahara et sur la Kabylie. (Ch. Richard.) 123

Madagascar. — Journal des événements qui ont eu lieu à Tamatave, du 13 mai au 16 juin 1845. — 13 mai. Première sommation faite aux Européens de se nationaliser *Ovas*. — 14, 15 et 16 mai. 2e, 3e et 4e sommations repoussées par les Européens. — 17 au 21 mai. Nouvelles obsessions des officiers ovas. — 22 mai. Kabard à la douane. Menaces et violences des Ovas contre les Européens. — 23 et 24 mai. Nouveaux kabards et nouvelles menaces. — 25 au 31 mai. Tentatives individuelles pour forcer les Européens à renoncer à leur nationalité. Prorogation accordée pour leur départ de l'île. — 1er au 8 juin. Engagement mutuel et protestation des Européens de résister aux prétentions des Ovas. — 11 juin. Nouvelle sommation de partir le lendemain. Arrivée de la gabare française *la Zélée*. — 12 juin. Sommation de partir immédiatement. Arrivée de la corvette anglaise *le Conway*. Entretien des officiers français et anglais avec les chefs ovas. Arrivée de la corvette française *le Berceau*. — 13 et 14 juin. Embarquement des Européens. Pillage de leurs propriétés. Refus des Ovas de communiquer avec les envoyés des capitaines Desfossés et Kelly. — 15 juin. Attaque des forts de Tamatave par les Français et les Anglais. Rembarquement. — 16 juin au 1er juillet. Retour à terre pour enlever des marchandises. Départ des commerçants européens. Arrivée des Français à Bourbon. 146

Mélanges. — Manteau et lance du grand Tamehameha. — Nouvelles d'André Kimai-Kim. 159

Océanie. — Une visite à quelques-unes des Po-Motou. — Tatatoko. — Caïnga. — Aratkif ou Aatao. — Caractères physiques des habitants de ces trois îles. — Productions. (Ricardi.) 161

Questions orientales. — France et Amérique. — Moyens de préserver l'équilibre américain en opposant une digue aux envahissements des États-Unis vers l'Amérique centrale, et de conserver à l'Europe maritime le transit vers l'Océan et l'Orient. (Carlos de Bouville.) 166

Inde au XVIe siècle.— Mort d'Albuquerque.—Mort de Vasco de Gama. — Les rois Manoel et Joao III. — Les dix premiers gouverneurs de l'Inde portugaise. — Mort d'Albuquerque. — Croyance poétique des Hindous touchant la mort d'Albuquerque. — Derniers rapports de D. Manoel et d'Albuquerque. — Albergaria. — État des Indes vers 1518. — Un projet d'Albuquerque; le Nil détourné de son cours. — Règne de D. Manoel; institutions et politique de ce roi. — Règne de Joao III. — Vice-rois de l'Inde. Vasco de Gama est revêtu de cette dignité; sa mort; ses successeurs. (Ferdinand Denis.) 178

Expédition de Bali. (N. Tra-Kranen.) 190

Afrique occidentale. — Haute Éthiopie. — Voyage au royaume d'Enarya. (Antoine d'Abbadie.) 197

Abyssinie. — Situation politique, commerciale et industrielle. (C.-T. Lefebvre.) 201

Nouvelle-Zélande — Rapport adressé à M. le ministre de la marine, sur les

événements survenus dans le district nord, du 4 juillet 1844 au 31 janvier 1846. (BÉRARD.) 211
Prise de Kororareka. — Récit et lettres de Mgr. l'évêque de Maronée, vicaire apostolique de la Nouvelle-Zélande. (J.-B.-F. POMPALLIER.) 224
Turquie d'Europe. — *Albanie.* — Souli (ancienne Selléide). (Jules BLANCARD.) 229
Mélanges. — Pharmacie chinoise. — Papier de palmier nain. 235
Empire des Barmans. — I. Fondation de la ville et du royaume de Sarekettra. — Règne de Suttabaun. — Ses successeurs. — Division et subdivision de la nation en trois peuples. — Samadritmen. — Origine du royaume de Pagan. — Ses rois. — Les cinq rois de Panja. — Fondation d'Ava. — Ses premiers rois. — Histoire du royaume de Taunu. — Derniers rois d'Ava. — Les Péguins envahissent et dévastent le territoire de l'Ava. — II. De la famille royale actuelle; principaux événements de cette dynastie jusqu'en 1843. (F. LECONTE.) 241
Japon. — Gouvernement. — Langues et sciences japonaises. — Productions. — Population. — Rapports récents avec les Européens. (A.-H. PALMER.) 269
Malaisie néerlandaise. — *Java.* — *Régime de la colonisation et du travail.* — *Cultures diverses.* — Origine et constitution de la propriété territoriale. — Principe de l'impôt du travail. — Cultures du gouvernement. — Contrats de culture. — Cultures des particuliers. — Café. — Sucre de canne. — Rhum. — Arack. — Sucre de palmier. — Indigo. — Thé. — Riz et plantes vivrières. — Coton. — Cannelle. — Cochenille. — Tabac. — Poivre. — Soie. — Girofle. — Muscade. (J. ITIER.) 272
Commerce étranger en Chine. (C.-A. DE CHALLAYE.) 290
Réduction des droits d'importation en Angleterre sur les thés de Chine. (C.-A. DE CHALLAYE.) 298
Empire ottoman. — *Le cheik-ul-islam et les ulémas.* 300
Mélanges. — Temple de la bienfaisance à Chang-Hai. — Tolérance au Tunquin. — Costume d'un missionnaire en Chine. — Un dîner chinois. — Restaurants chinois. — Malpropreté des Chinois. — Papier-linge. — Cercueils chinois. 305

Actes de la Société orientale.

Nouveaux membres admis. 237
Livres et objets divers offerts à la Société orientale. *ib.*
Séances. — Extraits des procès-verbaux. (O. MAC CARTHY.) 311

FIN DE LA TABLE DU TOME ONZIÈME.

Paris. — RIGNOUX, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

Paris. — Alcan, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 bis.

RETURN TO the circulation desk of any
University of California Library
or to the
NORTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
Bldg. 400, Richmond Field Station
University of California
Richmond, CA 94804-4698

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
2-month loans may be renewed by calling
(415) 642-6753
1-year loans may be recharged by bringing books
to NRLF
Renewals and recharges may be made 4 days
prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

JUL 18 1992

Returned by

JUL 30 1991

Santa Cruz Jitney

SEP 28 1998

YC 43824

936482

DS1
R4
v.11

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY